



Le présent registre des Délibérations du Consuit manigipal de le Ville de montatione, contement hois cents proyet, a de côfe et paraphé par wous sous- Prifet de Seulis, par premise et dicinere page. Seulis le 6 mai 1949 Le Sous - Prifit . Deance du 10 Mai 1949 Le die mai mil neuf cent quarante - neuf à vingt heuns heute, les maulres du Cousiel Municipal de montataire dument convogués le aing mai, se bout remuis à la maine en tique ordinaire, tous la présidence de monsieur lans, chanse. Etaient presente : 14.14. Come, Bartrand, Brunet, Boulander, Popularie, Bellard, Jodast. Gruis, Collist, Lambing, Fisnance, Deiticourt, Belmans, Koques Descriving, Magnez, Michnong. abuts excusis : MM " Wattelet, mousieur, & Tassend; non excusis : M. M. Caron, Girard, 131 . Holeuwager. heausieur Collist à été nommé secrétaire. Le procès verbal de la précidente séance est le et adopté à l'unanimité. de l'occu Service en état d'une partie de la rue des Ecoles, de la rue de l'Eglie et d'une y Mr Buerow ve pour étu anète en date partie de la rue des Déportés. Monsieure le mais communique au Conseil le profet dresse frer le Poussiane Indemine. 8 fining 1949 enedette voyer et reletif à la remise en état d'une partie de la rue des Ecoles et le rue de l'Egliss (entre la rue ferinart Rodice et le CD 123) et d'une partie de la rue des Déportés (entre le CD 123 et la rivière le Obiraing). le projet prévoit le démontage et la pose de bordunes de réemploi, l'éjécution de bordunes et canivany en biton et d'une choussie en pierre casse avec emploi d'émulsion en pénitra-La dépense est évaluée à 1.489. 380 frances. Il invite l'attemblée à délébérer sur cet objet. Après en avoir délibéré, le Conseil : Tu l'utilité et l'urgence des havany envisages, approuve le profet itable à cet effet et leux mise en adjudication. Le paiement de la dépense sur effectué au mayen des subventions de l'état et du Département et pour le surflus par préleirment au crédit affecté à l'entrating des chemins vienaire et visserit chapitre 8 article 4 du burget de 1949. Vente d'un cheval. Monsieur le maie appose qu'il a du faire abattre le chevel affartement à la Commune, in capable de havailler, lequel a été acquir pour m'Devroi Florent boucher chevaling à montataire, morgennent la somme de 40.000 francs. Il demande à l'attemblei de bing vouloir ratifier la décision, afin de permettre de fairi effectuer le versement de la somme undiquée ci-denne deus la couse municipel. apris délibération, le Couseil municipel approuve le décision puise par hile mani et l'autouis à poursuire le recouvement de la somme prevenent de la vente dont il s'agit.

Le Coussil municifal autorise hursieur le marie à haiter de qu'à qu' Chauffage des écoles. ave ti Barbaut à Cuil, pour la purviteur du combustible ménsie au The sh affronce Sente le 18 may 1949 Le Jour Profet - Breeze chauffage des croles feudant le 12 Semestre 1949. La dépense évaluée à 180.000 frances environ, sera imputée au crédit inscrit chapitre 13 article 6 du budget de 1949. Faiement de havany égécutis any écoles. Monsieur le maire expose que divert havanp out ils ipricultés à l'école des garcous et à l'école maternelle rue de l'Église, par la Billand entrepre Le de Masure Le de M8 mai 1949 me Pafét - Pridtes neur de maconnerie à montataire un décembre 1948. que le paisment des site havang leignels s'élèvent à 142. 246 :50 n'a fui être effectué à l'entrepreneux, lequel à dépose son mémoire après Sentis le 7 Junio 1949 Le fores Might - Brides la clôture de l'épocie 1948. Il propose en consignement le réglement de la dépense dont il s'agit, par infrutation au crédit fiquant au budget de l'éporcie 1949, chapiter 13 article 5, pour entrating des écoles primaires publiques. après délibération, le Conseil affrauve la proposition de mi le maire et l'autories à ctable le marché de que à que de réqularisation nécessaire. Cours professionnels. monsieur le maie communique une lettre de soy collique de Creil, Var et affrouve Seulis le 16 moi 1949 Le sous-Prefet - Brottes de lequelle il resulte que \$2 affrentis (filles et garcous) hebitant montateur, friquentent les cours professionnels de Creil dépuis le 14 Janvier 1949. Que ces cours obligatories, en detors des Aubventions de l'état et du Diper. fement et de l'emploi de la tape d'affrentistage, sont abinentés par le budget de la kille de Cuil et qu'il est normal que les communes ou résident les élaves bénéficiant de ces cours, participent dans les dépenses. que le montant réel de la dépense ne pourra être comme qu'en fin d'expercise mais qu'il peut être écalue approximativement à 2900 frances par élève qu'il convent de décider des maintenant la pris en charge sur les bases ai-desus, de la quote - part de la Commune, de facon que les élèves prissent continuer à duivre les cours de Creil. Il invite l'attemblée à délibrier but la question. après su avoir délibéré; le conseil municipal décide la prise en charge de la dépense dont il 1 aqit, laquelle sera insputér au crédit inscrit au budget, chafitre 13 article 10, qui sur complèté lors de l'établissement du budget additionnel Demande de hursis d'incorporation pour continuetion d'études. Avis du Conseil. promisieur le main sommet pour avis, une demande frésenter far de Vasseur albert, élive de l'école régionale d'agriculture d'anas (Pas de Calais) sinscrit sur le fablique de recentement de la classe 1950, à l'effet d'attair un Sursis d'incorporation en vertre de l'article 23 de la loi militarie du 14 avril 1923, pour continuetrois d'études. après en avoir délibéré, le Conseil municipal reconnaissant le bien fondé de atte demande, émet un avis favorable.

brie

Acolo Scot

Ri

Creiation d'écoles rue Couis plance et au hameau de maspenta. Le couseil municipal, ou l'audjuncutation constants du nombre des enfants d'âge Acolaria, décide la création d'une écola mijeta au hamenas de maqueta et d'un grante beolarie rue Louis Alence. Chinga m'le maire de faire épécules par mi gamine architecte à cuil, les avant-propets Réfection de la toiture de l'école maternelle une de l'écolie. Le Conseil municipal décide la réfection de la toiteur de l'école materielle sur de l'Église et charge m' le maire de faire établie par m' Gaminer, architecte à Crail, le projet des haveny nicestairs a cet effet. Paiement des frais de mansport des éléves disignés pour participer aux fites de et affinere" le 7 Junio 1949 -Prifit - Brottee l'alfoleto en 1949. le Cousiel Municipal décide la prise en charge fax la Ville de Nevertataire, des frais de transfort des éleves des écoles désignées pour prendre part à la fite de l'Union fédérale des deures laigues de l'Éducation flugsique, qui aure line à mony le 22 mai 1949 et A ilevant à 3600 france. lette Somme Sexa mandater au non de si foubert, directeux de l'bale des Garans et frélevé au crédit miscrit chapitre 20 article 1 des budget de 1949, pour dépenses impaires. Versonnel communal. Reclassement. Jo 24-11-1948 - B.O.P. nºg an 16-2-49 monsieur le maire donne connaissance de la circulaire nº 13 du 7 fanvier 1949 de la le ministre de Therewer, ou vue de l'efflication des dispatitions des arcités du 19 novembre 1948, portant reclasse ment des fonctionnaires et agents communaup. Seccité circulaire il résulte que les fonctionnaires et agasts communaux sont actuelle ment rémunirés sur la base d'échelles de hautements brute inspirés des échelles types de l'arrieté du 23 Avril 1946. Le reclassement a pour consiguence de substituer a'es échelles de haitements, des indries nets qui établissent une hiérarchie das emplois et grades dépuis l'indice de base 100. Sour les fonctionnailes de l'état, cet maire doit représenter un haitement egal à 120% du minimum vital. Il est fije pour le moment à 114. 500 frances: Hest raffeli aux Assemblies locales, qu'elles ne pervent donner un valeur supéresure à cet indice. le procédé présente l'avantage de simplifier les opérations de calcul des rémunérations. Loraqu'un rélévement de maitements affaraîtra nécessaire, il suffire de relever la valeur de l'indice 100 pour augmenter tous les traitements sans remettre en cause le classement hicrarchique. Les Cousile Municipans ferment affliquer les dispositions des arrêtés du 19 novembre 1948, any fonctionnaies et agents déjà visés par l'arrêté interministériel du 23 Avril 1946 et éneminis dans la incularie 7 1400 AD/3 du 22 Juin 1946, c'est. à. die rotarment les agents Sitularies des communes. L'afflication des indices arritor pour certains grades et emplois, est subordonnée pour l'article 4 de l'arrité du 19 novembes 1948, à l'éliquement des révéles de recentement actuellement en viqueur sur les dispositions applicables dans ce domaine aux fonctionnaires de l'Etat

rouve 5 mai 1249 1 - Brotte

ayant une qualification de fonctions comparables. Tés manitement et en même kunfs qu'ils de prononceront bur l'ensemble due reclassement, les Conseils Municipans qui seront disposés à accorder à lans pason. nel les haitement maxima, devrone modifier les statuts particuliers en y incurponel les haitement maxima, devrone modifier les statuts particuliers arristé du 19 rand les disfositions de frincipe contennes dans l'annege 3 du fremier arristé du 19

au contraire, la conseil municipal qui fréfire conserver, en matière de recrutament, au contraire, la conseil municipal qui fréfire conserver, en matière de recrutament, la règle statutaire plus libérales, dura réduire d'au moins 10%, les indries

réglementeures prives pour les emplois en caute. C'aniété du 19 novembre 1948 dispose dans son annexe 2, que les agents actuellement de leurs en fonctions pourrout, quelles qu'aient été les right afflicebles au moment de leurs en fonctions pourrout, quelles qu'aient été les right afflicebles au moment de leurs encentement, lénépeire ses indries réoflementaires, à condition que les Conseils Municipans modifient les dispositiones statutaires visant le recentement du fersonnel. Ces dispomodifient les dispositions statutaires visant le recentement du fersonnel. Ces dispotitions pausitonies ne l'affliquent toutefois que dans le que de actuel de l'aquet. San fersonnel su fonctions, actuellement, il faut entender les agents recentes ou fremus entérieuxement à le publication de l'axieté du 19 novembre 1948, dans un

des emplois friend fax ce heate. bu conseignence des disfonitions ei-desseus, le Consuil Municipal affeté à délibérer, décide, 1° d'accordre au faisonnel communal Attulaire, le bénéfice des disfacitions des arcêtes du 19 novembre 1948 portant reclassement des fonctionnesses et agents communaup à compter du 14 novembre 1948, cu application de la circularie 4013 de 24 le Ministre de l'Intérnier du 14 famir 1948, cu application de circularie 2013 de 24 le Ministre de l'Intérnier du 14 famir 1948, cu application de la circularie 2013 de 24 le Ministre de l'Intérnier en date du 7 famir 1949, et des instructions frisetoreles insierées au Bulleting Officiel de la Réfleterre du 16 férrier 1949.

20) fije le redattement indiciacie des aquits communaux titulanies belon les exhibites de

Echelour	Encitamento da	Indiced	majorations	Kouveaus
	base acauls	and the second	maforations de reclassement	haitements 194
mane June for	Services adu	inistratifs	Dire in	
	Accitai		had the second	- in the second
100 classe	1 20. 000	400 .	70. 800	377.000
	115.000		¥8. 300	354.000
I classe -	124.000	370	62.425	352.000
	109.000	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	70.175	. 329.000
* classe	118.000	340	52.800	332.000
	104.000		60.550	309.000
* classe	112.000	305	41.150	309.000
	99.000		49.150	285.000
: classe	106.000	240	29.675	286.000
	94.000		37.425	262.000
classe	101.000	235	19.100	260.000
	89.000		26.000	238.000
classe	96.000	200	7.000	240.000
A CANADA CANADA	84.000		13.750	220.000
a starting	bonnes			
dasse	51.000		17.650	164.500
lasse	46.500		13.500	
este	42.000	C. Station N.	8.305	153.00
				136.00

5° classe 6° classe 7° classe 8° classe 8° classe 1° classe

It class

& class

Ht clas

techelow

1th classe

2 classe

\* classe

1 classe

5° dae 6° da 7. da 7. da

2.0

100

and and a start of the				~ b
				5
techelow	Craitements de	hudiced	the selfastement	hoursens 1948
and a start of the	Enquiterest and	inistertile		
1 miclasse	66.000	175	13.425	114.500
after and a state of the state	63.000	(and )	14.800	180.500
2º classe	60.000	168	12.925	175.500 167.000
+ classe	57.000	161	12.200	162.000
p' classe 5° classe	54.000	154	9.000	156.000
6° classe	51.000	147	7.500	150.000
7: classe	45.000	140	6.450	143.000
	42.000		5.700	133.200
8: classe	39.000	125	8.200	125.500
and a manufacture	31.000		8.950	123.500
hend at and from	Employée de	bureau	3° @	
1 classe	60.000	16.	9.905	172.500
It classe	55.500	152	9.375	162.500
it classe	51.000	144	7.875	155.000
Ht classe	48.000	136	6.000	148.500
5° classe	45.000	128	4.575	141.000
6: classe	42.000	119	3.450	131.000
t. classo	39.000	110	2.650	120.000
	in and in the second second		The stranger	a license
ale the second	Abattoir	>	1 12	
in the second	Gardiag de l'al		- recipi us set in	a coulder
		160	16.425	153.000
1ª dasse	45.000			144.500
2. classe	43.500	152	15.375	
F. classe	42.000	144	12.875	140.500
4ª classe	40.500	136	11.000	133. 500
5.ª classe	39.000	128	9.325	127.000
6: classe	37.500	119	6.325	122.500
and the second second	36.000	110	3.400	118.000
7. classe			and the the	
and a second of the second	0	- 12	1 - Carlle Martin	
Supplier and suppose	Cimetier		100	
and mark house and	Gardicy du cu	incticie	- ANATTA -	
1 un datte	45.000	145	10.875	147.500
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	140.000
It classe	43.500	140	10.875	No. of the second se
& classe	42.000	134	9.075	136.500
1ª dance	Ho . 500	128	8.075	130.500
and the second	and the second se		and the second se	124.500
classe)	39.000	122	7.075	
" classe	\$7.500	116	5.200	121.000
classe	36.000	110	3.400	118.000
classe				

Ausforstioned houveaux Indical Craidements de base actuels Cchelous Folice municipale Cette farde - champeter 1º fan 170.000 -18. 200 175 54.000 163.5-1en clatte 16.425 leque 167 51.000 2. classe 157.000 14.550 159 her 48.000 y. dam 149.500 13.125 de. 151 45.000 4ª dam 140.000 12.375 affe 143 42.000 5. clane 129.500 11.950 135 eng 39. 000 6: classe 123.500 8.950 8 125 36.000 f. classe 3') any haitements ansi calculis d'apenteront les diverses indemnités à caractère 6. Vie et alfransé Juiles le de jui iques Le sous-Prifet. Poroto 电 general, prevues par les réflements en vigneux. a) Indemnité de résistence calculée conformément à la circulaire ministérielle 7° × A D/3 du 7 Janvier 1948 et du décret nº 49-43 au 12 Janvier 1949. li by majoration familiale de l'indemnité de résidence c) Fudennité temporaire de cherte de vie d) majoration semporarie d'indemnité de résidence e) majoration familiele de traitement (calculée à compter du 14 famis 1948. sur la bar des taux fijes à l'article 4 du second arrête du 19 novembre 1948 et se Vu et affrerere Sentis de 16 mai 2949 Le tour Befet - Brotter substituant au hufflement familial de maitement et à sa maforstion de 50% frevere fax le décret du 24 Juillet 1947. Ke) le fersonnel est reclasse conformement à l'état annexe à la présente délibération. 5° d'accorder la devaience hanche de reclassement à compter du 14 fauvier 1949, conformément à la décision de Mi le ministre de l'Intérieure ( télégramme 4°114 des 5 mars 1949 et à la circulaire préfectorale du 11 mars 1949. La dépense en résultant sera imputée aux crédits inscrité au budget de l'annie courante pour les catégories de traitements aupquels ils se resportant, lesquels seront ti bessin est, complètés loss de l'établissement du budget additionnel. Recrutement du personnel communel. modification. Bot 4-9 m 15-2-49 Le conseil municipal ayant accordé au fersonnel communal, le bénéfice des dispositionis des avrités du 19 novembre 1948 portant reclassement des fonctionnaires et agents communaux, décide que les reighes de recrutement du personnel, seront conformes à celles prévues à l'annagre 2 de l'avoite - sus. visé. fersonnel ampiliaire de la voirie. modification des solaires. w. 17/1949 Montreir le Marie appose que le salaire horaire actuel des cantonneirs aupiliaires au souvice de la Ville, est de 56 55 y compris l'instemmité uniforme preirre par l'arrête du 38 septembre 1948; qu'il convicut de révier ce talquie, en receive des avantages accordés au reste du personnel par suite des opérations de reclassement. Il propose de faire application des talaires ci-après, trivant les aftitudes et le traveil fourni :

i 1949

61.50 . Salaire du manseure to france. Salaire de l'ouvrier d'entratity de la voie publique Cette proposition miss any vois est adoptes à l'imanimité, avec effet à compter du 1. Januie 1949. La dépense sur imputer au crédit inscrit chapitre 7 article 1 du budget de 1949, lequel sere complète s'il y a lien, lors de l'itablissement du budget additionnel. Treitement du garde - champètre. Le bousil municipal considérant que mi Legret Théophile garde - champêtre affariture, donne enticie satisfactions dans l'épécutions de ses fonctions qu'il remplit definis le 1ª mars 1946; Décide de lui accorder un écheloy au choip et en consigneme son reclassement à la 6ª classo de sou emploi, à dater du 1th famier 1949. Fipation du Salaire d'un ourrier feintre. Sur la proposition de mi le maire, le consuil municipal décide d'embaucher à litre bemporarie, my oursis penitre pour effectuer les divers havang d'entretiens dans les babincents communacup. Décide de figur soy salaire à 72 france l'heure (salaire de l'aide ouvrier professionnel La dépense sera imputié au crédit inscrit au budget, chapitre 12 anticle 3, pour entre hig des babinents communaup. Personnel communal. affiliation à la Caisse nationale de Retraites des agents des Collectivites locales. Le Couseil Municipal; Vie l'ordonnance du 17 mai 1945 portant création d'une Caisse hationale de Retraiter des agents des Collectiviles Locales; Vu les décrets nº47.1846 du 19 septembre 1947 et nº 48.606 du 2 avril 1948 figant les conditions de fonctionnement de la dite Caisse et les droits de ses hibutaines ; The l'avis favorable inis for le Conseil d'Administration de la Caisse mationale de Retraites des agents des Collectivités Cocales et notifié par le Directeux géneral de la Caisse des Députs et Consignationis le 18 février 1949; Délibere : Le Commune de montataire décide d'affilier à la Caisse hateonale de Retreites des agents des Collectivités Cocales bous cemp de ses agents présents et à venix qui recuflissent ou recuflisont les conditions fijes par les décrets des 19 déflembre 1947 et 2 avril 1948. l'affiliation des agants actuellement en terrice partice du premier pour du timeste mi huine la date d'afficbation de la présente délibération par l'autorité de lutelle. S'affiliation des aquets qui secont titulaisés reltiricevenent, frandre effet du Jour mine de la titularisation des intéressés. Remise en état de la rue feuri Viellierd et du chemin faisant le hour de la Place auquiste Genie. monsieur le maine communique au Consuit, les profets dresses fax m' Rousseen

Lafference Le ger juni 1949 2. Paper. Brotto

and a second a la

approcesse le 16 mai 1949 Pufet - Brottes

Ingenieur- voyer et relatifs à la remuie en îtat de la rue fluire Viellierd et des chenning faisant le lour de la place Rusqueste Ginie. He Durseroy 1" Emean to at affirment from the amer to mile an dat do co fort Beauna de 2 fuiter 1949 1°) en ce qui concerne le me Hemi Viellierd, le dimontage de bordures et la fase d'une partie au récuploi, la fourniture et la pose de bordures noumes en "le Rufet , le Suitani finited quis, le confection de camierup en béloy et l'éjécution d'une chaussie en fiene, calcane avec emploi d'émulsion en fenétiation. 29 en ce qui concerne le chemin fassant le toux de la place Requeste quine. le demontage de bordenes et caniveaux, la pose d'un fartie des bordenes en riemplai, le fourniture et la pose de bordeures en qu'és, la confection de caniveaux un cineme et l'éjécution d'une choussie en larmacadam, avec ilénfissement de 0 " fo die Les défenses tout évalueis respectivement à 2000.000 et 3000000 de francs. cole des habitationis. Il invite l'assemblei à diliber tur as objets. après en avoir délibére ; le Conseil municipal me l'utilité des havany envisages, affrance les profets itablis à cet effet at sollicite leure affrabation far l'autorite suficien Le fairment des dépenses sera effectue par filivement sur l'ausemble des rettomas Abres a la clôture de l'épencies 1948. Réspularisation des excédents de dépenses de l'équicice 1948. le Couseil municifal affesure les créédents des dépenses indiquées à la colonne Ve et affirere faile de 18 mai 1949 Le pour Pape - Brotto 6 du habban ci afrès et vote les crédits complementaires nécessaires pour y faire face. to diferent articles du chaf. et art. Objet des difenses difa allonies difa allonies Difenses faiter 46.532 46.532 5/5 And any fourfiers pour incendie ( willie de reiseas ) 94 19.153 19.153 Trufiet de 5% sur Malaires 105 7/5 54.844 chauffage, ilaiiage, balayage des classes 454.844 400.000 13/6 158 Bart des Henrese de Ricufairance . Trapot sur Apertocles . (surfleri de Justes) Etude giologique de herrain 230.750 70.750 160.000 140 17/4 10.000 10.000 177 22/2 Totang 560.000 761.279 201.279 Allocations aux soutiens de formille Mousier le Maire soumet au Conseil Municipal, les demandes d'allaca? tion militarie formulies far : 14. m. Blot Siontenie venne Gendre, hamean de magenta, afiés incorporation de son file gendre cylichel, classe 1948. m: Coffing Ernest, 141 me J. S. Fami, avant incorporation de son file Coffing Bruch, chesse 1949. M. Bonneau adolphe, 7 cité fules quente, avant incorporation de son file Bonneau Perce, dette 1949. les demandes paraissant fondées et suffissemment Justifieis, recoivent un avis favoreble du Consuit Municipal. Lister d'assistances

En co

aniteit

decition

Rici

out

9

"En comité terret, le Consuit admot les listes d'assistances helles qu'elles out été amèteir fax la commission administration du Bureau de Bienfaisance, anies que les diverses décisions prises par cette cessenbles dans la seauce de ce four. Rieg n'étant plus à l'order du four, la teinere sot levré et les membres présents rut sique afier lecturo. Do Repakan Sound Boulanger Huger Billard Godort Third Gring Sambin Titmer sections Selma Mora Summe Pagnes rige Le vuigt sept Juing mil neuf cent quarante neuf, le Carseil municipal de montataire a été convague en téaux extraordinacie à la maine, pour le vendre premier puillet a vingt heures treate. Le Marie, (A) Séance du 1er juillet 1949 Le fremier Juillet mil neuf cent quarante- neuf à vingt heures haute, les men bres de Consuit municipal de montatanie dument convoquies le venge seft puni, se sont recenies en france espharondinacie à la maisie, bour la prisidence de monsuir lane, afaire Chaient fresculs: W. W. Cours, Butrand, Brewet, Caroy, Popularis, Kelland, Godert, Ving, Pernanc, Dedico wet, Belmans, Roger, Descroip; Mingunon, Mi Meonsicuro. absouts : M. M. Colliot, Lambing, excusis; M. Wattelet, W. W. Boulanger, Jerard, Fasseur, Magnez, Me Holeuweger, non excusion. monsuir Erij a été nommé Accietanie. Le proces - valal de la frécidente décuce est la ct adopte à l'imanimité. Création d'un nouveau cinstière. Requisition de teccaing. monsieur le maine raffelle que par dilibération du 21 mai 1948, le Conseil municipal a émis un avis favorable à l'àcquisition d'un terrain dénommé Le Clos, d'une desfaficie de 12.895 mietres carries et affaitement aux héritiers Dumbar. Schultzo, pour la criation d'un nouveau cimeticie . Le dossier relatif à cette acquisition à été soumis à une enquête de commodo et incommado au cours d'laquelle sure deule réclametrois émanant de Mi Dembar -Schultze a été formulie. Ce dernier agissant lant pour son compte personnel que pour celui de ses cohéritiers, est manifestament apposé à la vante de ce terrain dont il a d'ailleurs figi la valeur à 200 france le mitre superficiel, soit au total à la somme de dans millions anig cent soipante : die neuf mille france. De l'avis de mi bordet gesmilie - exfect à Creil, le frie de vente ci-desens est mette-

En comité secret, le Consuit admet les listes d'assistances selles qu'elles out été avieter fax la commission administrative du Bureau de Minfaisance, anise que les deinses décisions prime par cette cessembles dans sa siance de ce pour. Rieig n'itant plus à l'indre du Jour, la triance est levri et les membres prisents out sique afier lecturo. Do Repakar Down Boulanger Huger Billard Godort Wind Gring Sambin Fitner sectionet Belma Mora Summe Paignes rige Le vuijt - sept Juing mil neuf cent quarante - neuf, le Casseil municipal de boutataire a été couvague en teauce extraordinacie à la maine, pour le vendude prennir fuillet a verigt heurs trente. Le Marie, (P) Sécance du 1er juillet 1949 Le premier fiellet mit neuf eeut quarante mus à viegt hunes haute, les muse bres des Conseil municipal de montatanie dument convoquies le vengt . seft Jung, se sont recenie en france expraordinaire à la maisie, sous la frisioloure de monsuir lance, espiri Chaient fresculs: W. W. Cours, Burtrand, Brunet, Caroy, Popularis, Billard, Godent, Ving, Pernanc, Dedico wet, Belmans, Roger, Descroig; Minguon, Mi " Monsiewo. absorts : M. M. Colliot, Lambing, excusis; M. Wattelet, W. W. Boulanger, Jerard, Fasseur, Maquez, m . Holeuweger, non excusies. mousicier Erij a été nommé Accietanie. Le proces - valal de la frécidente décune est la et adopte à l'invariante. Création d'un nouveau cinstiere. acquisition de tecnein. monsier le maise raffelle que par dilibération du 21 mai 1948, le Conseil municipal a émis un avis favorable à l'àcquisition d'un terrain dénommé le Clos, d'une duperficie de 12.895 mitres carrés et affaitement aux hivitiens Dumbar. Achultzo, pour la criation d'un nouveau cimeticie . Le dossier relatif à cette acquisition à été soumis à une enquête de commodo et incommado au court de laquelle sure deule réclametrois émanant de m'dunbar. Schultze a été formulie. Ce dernier agissant lant pour son compte personnel que pour celui de ses cohéritiens, est manifestement apposé à la vente de ce terrain dont il a d'ailleurs fini la valeur à 200 france le mitre superficiel soit au total à la somme de dans millions anig cent soipante : die neuf nille frances. De l'anis de mi bordet gesmitre - uppert à Creil, le pries de vente ci-dessus est rette -

ment ijaque et pourcait être fije a courig cant dij heart mille menf cant toujeute frend, ainsi qu'il résulte de don procés-verbal des criptif et estimatif en - 10 Il invite dans ces conditions l'assemblée à se prononcer sur ette acquisition. dale du 30 Junij 1949. 2 Durning St Bureau Après en avoir délibéré, le Conseil : Vie at allumine quiters range Vu les dispositions du flay d'urbanisme qui réservent le dit sourcing pour le The Prefet at 1000 to Security Tu le frocés - verbal d'enquête du 28 avril 1949 et l'avis de 21 " moussy, Maire Tu le procés - verbal descriptif et estimatif dresse par si Sondet, géomètre espert de Ehiderny, Commissaire - enquêterer ; Consideraint que le prij de vente fine par m' Dunbar. Schultze est ipagérie et que toute possibilité de traiter à l'anniable paraît devoir être écarter. Decide l'acquisition du beveain dont il s'agit. believe la diclaration d'utilité publique du fraget, par afflication de l'araile Vilique tour pouvoirs à monsieur le maire pour engager le procédure voir dillimiting der 23-9-22 de la loi du 30 décembre 1928; Le faiement de la dépense sous effectué par prélévement sur l'ensemble des d'expropriation. Nu et affronné Jeulio le 5 asit 1919 Le Jour Piefre : Protes ressources restant libres à la clâture de l'expercice 1948. Jeroutie d'un emprime complementaire à contracter par le Syndicat des Earry et Esponts de la Réspion creillaise pour création d'un nouveau forage Le Syndicat intercommunal des baux et legouts de la Récipion de Creil a décide d'empreuter au Crédit Foncier, la somme de 2.480.000 francs, amorfissable en 30 aus au moyeu de 30 annintés de 179.120 frances charcende, confrances l'amortissement et l'intérêt au temp de 6%. Le Crédit Foncion subordonne le consentement du frêt de 2.480.000 frances, à la condition que chacune des communes comprises dans le syndicat, garantessie une part de l'emprant et de l'anunité correspondant à la quate-part dans la dépense de 2.480.000 frances et vote, pour boute la durie de l'amortissement, une imposition estraordinarie d'un produit égal à la fast d'amainté garantie. Cette imposition devre être mise en recomment, bout au moins dans la proportion nécessaire dis l'année 1950, si les ressources propres du signicat no lui pouvetleut pas de faire face à l'annuité qu'il deurs payer au Crédit Toncir. Cant que les dites ressources du syndicat seront suffis autes, la Commune hours ne fat mettre les centimes en reconvrement; le pour ou les ressources du syndicat viendraient à faire défant, on à être miserffisantes, les centimes devrout être reconvrier en lotalité ou dans la proportion nécessieure. Pour satisfaire à la condition ainsi possi par le Crédit Foncier, la Commune de Montataire déclare garantie l'empreur du syndicat à concurrence d'un capital de 248.000 francs dont l'ammité pour 30 ans au bang d'interêt.

	ai dessues de 6% art de 14.912 france et, forex assurer se besonie est, le fairmant respelier de arts an in a se an internet de pour 20 and, une infasiliois
	riquier de cette anuneté, le Consuit menicipal vote pour do sus, une sinfasition articordi:
	reconvenent dans les cas ci- dessus indiqués, mais dans ces cas surlament.
	Fouched Similar bit
when a love	Fonches finiches. Reparation du corbillard et achat de tenteres.
Prefecture de l'Orde 21 Dune mil Se Princan	Thousainer le maine expose qu'en raison de la vituste du materieit existant, il sot
1. a affin on realist lang	
Warmal de 1999 - Le decistore fenore la lafet de 1994 - Le decistore fenore	ne certanel have alline and declare all orange
	it down in the state is the state of the state
	effet sur sa demande, fax la Canosserie Demont à logent. sur - Ocis et s'élevant.
	a'la somme de 142. 428 france.
	Bhi i marca a it
	Considerant qu'il y a lieu en raison de la vituesté, de remettre en état le contidérant qu'il y a lieu en raison de la vituesté, de remettre en état le
	confilled of
	COPPERFICULARY :
	Approuve le devis frisenté par la Consserve Dermont à lagent sur oui.
	Décide l'épiculion des travany nécessaires et autorise monsieur le maire
	à parter de mé à que que l'entreprenent.
	Le presenant de la dépense sur effectué par prélévement sur l'ensemble des
	renouver liber à la cliture de l'insurcice 1948.
	rettourses libres à la clôture de l'équicice 1948.
	Curage du Bras d'or. Participation financiere de la Commune.
et affronne	housing le maire expose que le Bras d'or derive de la caviere
le 5 cout 1919 Ribe : Brottes	complitement envari, qu'il constitue à l'heure actuelle un important foyce
and the second second	d'il dimie at me dans annager d'impose.
	d'épideinie et que dons curage l'impose.
	que d'autre part ce cours d'eau recoit, natamment fendant les baisons
	Alusiened ne les crases, une quentité controlerade de mais
	des parties houses de la Ville, lesquelles n'out à aune
	it i la la sit que la dépense résultant des havang
	et que dieus ces conditions, il affarait que la dépense résultant des havany
	de curance me heut elie laissie enterement à la charge de proposition
	qu'il convent en consignence de fijer le montant de la participation communale
	1 . A 12 manie dilibier".
	Le Couleil après un avoir délibéré;
	Tu l'état actuel d'envarement du Bras d'or, demande l'épécution du curage
	de ce cours d'eau.
	a , 1 il i raisen de 50% dans la dépense en résultant.
	Décide de farticiper à raison de 50% dans la dépense en résultant.
	Aiside en rute de Aufporter la dépense pouvais resulter as à équine que
	haven qui pourraient i avirer indispensables pour l'amilioration du dibit de
and a surger and	mavany que pourraian à trester
	ce cours d'eau.
	Les crisits nécessaires seront prélevés sur les ressources libres à la clôture de l'apor-
	the country of the second
	cice 1948.
and the second	Remple convert du Lossi per alècle à la rue mertiais par une canolisation souter
	Pemplacement du fossi paralèle à la rue martiais par une canalisation souter
and a start of the	ane.
	Le Couseil municipal décide la suffremion du fosse parallèle aila rue
	a muse for the second for the second for the second for the
THEL .	claching, lequel ne constitue plus à l'heure actuelle qu'un fossi d'isfout donne
the second se	

"I' mining har des	Contraction 1
at constituent un forger d'iparts et de	Canfornianant .
Nud affirmen 149 I vie d'étérmine des émanations multianes et constituent un forger d'étérmine, for des lieu à des émanations multianes et constituent de bouches d'étoute ce de lieu à des émanations de cineent avec itabliesement de bouches d'étoute ce de lieu d'étérmine autéries en togans de cineent avec itabliesement de bouches d'étoute ce de	Delich 1 to Be
Vu et effernie Luce à des ennous Luce à des ennous Luce à des ennous Luce à des ennous reparts de visite. Reparts de vis	L'adminustrate
Vu d'affinitier 1999 Nu d'affinitier 1999 regards de visite. Rende de visite. Re	19 Kiful
affiorme le mine du des 15 rue du vaper	29) haffer
	Quilida ? The
La défense tors imputer au credie vicinany. D' + chansies.	Junial a l
article & pour aled for te vere	mimut .
La défense lors implifier au cudit La défense lors implifier au cudit sicile 4. pour entreting des chemins vicineurs. Gestion des voies communales por le Service des Ponts et chaussies. Le Consuit menicipal : Vu le loi nº 43.1530 du 39 déftaubre 1948 réglementant l'intervention locales et D'u le loi nº 43.1530 du 39 déftaubre 1948 réglementant les collectivités locales et	hi conform
Le Consuit municipal : Vu la loi nº 48.1530 du 39 septembre 1948 righementant les collectivités locales et Nu la loi nº 48.1530 du 39 septembre intriestant les collectivités locales et maine des Buls et Chaussies dans les affaires intriestant les conditions générales d'inter-	
Vu la loi nº 48. 1550 dans les affaires intrestant les comme	Tany.
maines des cours a	
dwere age transmistivil du 7 mars 1949 Jugan 110' tris de la loi hetvisse;	Antele Vois u
The l'arrite interministeriel des Pouts et Chaussies en afflication ministerielle & Psti ventrois des fonctionnaires des Pouts et Chaussies en animisterielle & Psti Ven l'arrite interministeriel du 27 avril 1949 et la cinculaire ministerielle et des Transforg The l'arrite interministeriel 1949 de Mile Minister des Travang Reblics et des Transforg	Pennie
The & arrive du 28 avril 1949 de mile munste du Changesies en application de la	hive
1 tic a Cullebourner 1	15 Juin
loi du 29 deflembre 1948 Sussissée ; loi du 29 deflembre 1948 Sussissée ;	fur o
loi du 39 leftembre 1948 Sussissée ; loi du 39 leftembre 1948 Sussissée ; Considérent qu'il n'y a qu'avantage, sous le reffort de la réquierite, de la Considérent qu'il n'y a qu'avantage, sous le reffort des voies rurales et cubaine	en it
Considerant qu'il n'y a qu'avantage, sour se support boune épécution et de l'économie, à confier la gestion des voies rurales et enbaine boune épécution et de l'économie, à confier la gestion des voies rurales et enbaine	d'un
au tervice des Pouts et Chaussies ;	×
au tervice des Pouts et Chaussies ; Considérent que la foquelation de la Commune d'afrès le dernier recensement.	le
est de 7.618 habitants.	5
est de 7.618 habitants. Couridieaut que las dépenses de service helles qu'elles résultant du dernice compte	
de gestion affrouvé ne défattant fat la millions.	a for the stand the stand
Pour ces motifs, décide : Article 1tr De confine au Service des Pouls et Chaussies sous réserve de l'approba- Article 1tr De confine au Service des Pouls et Chaussies sous resserve de l'approba-	
Article 1? De confice un traine, la gestion de la voirie rurale et unbaine. tion par l'administration supérieure, la gestion de la voirie rurale et unbaine.	
this for l'administration respectation, 28 willow free 1948 at les textes d'appli-	
thoy part administrations figues par la loi du 28 septembre 1948 et les textes d'appli-	the second second second second
al'a	and the second
article 2. De s'engagere dis à présent à verser au compte nº 33.61.1 ouvert à la	
Crisorerie Ginerale de l'Och à Beauvais, au nom de l'administration de	
Chaussies, conformiment à l'article 7 de l'arrête du 7 mars 1949, la contribution	Acution de 212 juillet 1949
1 30 1 - l'autrette des dépenses annuelles effectuées pour l'entreting des	+ t. Le bous - Prifet
de 3% sur le montant des dépenses annuelles effectuées pour l'entreting des	O nomane en conf monente
voies communates.	
article 3. La présente délibération frendra effet à deter du 1th Janvier 1948.	
article 4. La Commune l'engage en outre à fiélever les ressources nicessaires a	w
faiement des indemnités en cause, sur le chapitre " voies unhaines et rursles ".	- A de la constance de la const
	a state and the state of the st
arache 5. La délibération du 29 août 1942 qui avait confit dans le cadre de la	
la du Soctobre 1941, la gustion des voies rurales et urbaines au Acrivice des Pouts e	t
Chausies, est anueles pour compter du 12 Janvier 1948.	

	23 M
	Rému :
	Coulon de Service des Pouts et Chaussies pour execution de marcing a
	Rémunication du Service des Pouts de Chandlies pour égécution de havong de voisie Conformissionent aux dispositions de la dilibération que préside, le Consuit symmissifet deside :
	article ser De confin au service des Pouls et Chanseies, sous riseres de l'affectation fac
	l'administrativiz superiore, l'épéndiviz des travans ei - afrès :
	" aperiory at elongithement de la rue autour de la trace a man
	" suffrestion des fosse une mechan et recuflacement par une canaciant
	article ?. Se s'ungager dis à frierent à versur au compte nº 33.61.1 ouvert à la trissourie
	Jenerale de l'arie à Beauvair au nous de l'administration des Pouls et Chaussies, confor
	meinent à l'article 7 de l'arcele du 7 mers 1949, la remunication du heurice calue-
-	les conformément à l'article 19 de l'arrêté cé dessus four :
	te % purger à my million
	3% de sur à dip millions.
	being numpries de la pour incustion en reidie.
	article 3. La commune s'engage à fiélever les ressources nicessaires du le chefitre
	"Voies urbanies et rurales".
0	Penuse en ital des chemins vicinanzo. Programme 1949.
	housieur le main expose au Conseil municipal, que par délibération des
	15 fuillet 1948, le commune a décide - l'épéretion de 1.489. 380 frances de travans
	lun ale in in in the a mile a mile of the second de remite
T	sur chemins viculary; que ces havang inscrits au flan quinquemal de remise
-	en état des chemins vicuisans de programme 1949, lout susceptibles de bénificie
-	L'une Lubrention de 595,752 trances.
	Il fait connaître que les havany out ité mis en adjudication et attribués à
l	a Arcisto" la Toute autorienne) a Seules.
	La fact de la commune sera frélevée sur le budget vicinal, comme il est
	1: 1 1 1 1 1 A diligration des de unilet 1980.
-4	indique dans la délibération de 1/ Juillet 1948.
- 4	Monsieur le Marie fait connaître que l'àgrement de hé le Rifet doit être ablance.
	Il demande au Consul municipal de bien voulois le demander.
1000	
	a i i le Bilt de bien vouloir agreer les marans games
	Demande a ma vigo a se la la vicinane, went le montant se-
p	regramme 1949 de remuse au dai au mais
le	ive a: 1.489.380 france.
0	
9	Le Couseil municipal affrouve les marchés fassis pour l'intretreig des chemins
-	Le Couter municipal approuve
	D all t interpresent a hogent sur - un
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
19	9, pour l'execution des havanze de réparation des chemins vicinians de la Commun 19, pour l'épécution des havanze de réparation des chemins vicinians de la Communiter
2	vq, pour l'inicition des navant d' curont à Creil, le 20 Juin 1949, pour la fourniter
5	
1	grevillon de riviere.
a	a trement a TH. and the second
	es dépensés evalues approximation
	Les dépenses evalues approximation
in	previllon de rivene. Les défenses évaluées affroximativement à 234.000 frances et 209.622 frances, se infentées au oridit miscrit au budget de 1949, chapitre 8 article 4, pour en putées au oridit miscrit au budget de 1949, chapitre 8 article 4, pour en chemins vicinany.

Nevet affrance tener de 21 Junier 1949 F.S. Inne-Bilet 5 buitanie in Chif: Volancetri

far des

beet à

8

ion -

t .

x ui;

though la

'n

ice

٤

Réfection des caniveaux et bordunes de hottouris une mertian. Le Couseil municipal accepte en frincipe, de farticiper pour 50% dans le cant des hievens de rifichion des bordenes de hottoris et canierans de la rue ellertian, entre le confour des cellies et l'entres des blablissements Usinor, leguel est ivalue à 1.500.000 frances environg. Service de l'ambulance. Installation du séléphone. Le Coussil municipal, dans le best d'amilièrer le service de l'ambulance, décide de faire procéder à l'installation du téléphone au domicile du conducter La sifense en résultant sora imputer au crédit inscrit chapitre 20 article 1 - Right , de henitarie en du budget de 1949, pour dépenses imprévuel. Frise en charge de l'abonnement téléphonique de l'airle des garçons. Le Conseil municipal, sur la demande qui lui en est faile, décide la prise en charge à compter du 1tr Juillet 1949, de l'aboursement téléphonique Vac et alponene turis es 22 failles 1949 per tour Pulit le territoire en duf Blanche de l'école des garcous, étant entender que la dépense résultant des communifet, le Secritaire a Velienshi cations filiphoniques, restera à la charge du Directeur de l'école. La défense sur imputer au crédit miscrit chapitre 2 article 5 du budget. four abonnements et communications téléphoniques. Vote d'une subvention à l'œuvre de vacances des beales Laïques du Second degré du Département de l'aise. Le Coussil municipal décide d'allouer à l'œuvre de vacances des Écoles Laïques du second degré du Département de l'aise, une subvention de 5000 francs. Cette somme sur mandatée au nom de m' Geneij, Directeur du Cours Comflémentaire de garcous de Creil et fiélevée au crédit inscrit chapitre 20 article 1 du budget de 1949, pour dépenses imprévues. Le Conseil Municipal déside la création de lavoirs au hanneau de Maquita, rue Victor Hugo et luie dit Le Cheming noix (au confluent des deux bras de Creation de lavoirs. Charge monsieur le maine de faire procéder à l'itablissement des profets la rivine Le Théraing). dout il s'agit. Monsieur le maire informe l'Attemblei qu'il s'est mis en refport avec est: le Diricteur des Etablissements Parvillie à Cramaisy, propriétaires d'une forcalle de terraig situé hancau de Magarta, à l'augle constitue far le forsi formant P. L. hous Pufit, le feccitair en chif limite avec la Commune de Cramoisy et le cheming reliant montataire à cette deriveri localité, en vue d'obtenir l'autorisation d'y construire un lavoire. Que par lettre du 15 Juin 1949, mile Directure des Etablissements dont il s'agit, lui à fait connaître qu'il concédait sans frais, le droit d'édifier un lavoir ther a terrain, à condition que le mux existant ne soit pas touche et qu'un pettage d'au mains 1. 50, soit riserve entre ce nur et le batiment du lavoie. Le Conseil Municipal accepte les réserves qui lui sont demandeis lesquelles servet Sempeleusement observées et charge mile main de hausmette à hi le Directeur des Chablissements her disigner, bes bing vife remerciements.

I afference

t alfument 1949

affrance 21 Juillet 1949 & hudan in Blanche

qu'il a fisculté à bi le Audant à obtenir l'and de l'He godant (fier . conditions humanles : 13) cette autorisating revocable, itant whe alle longer de me a 29 que la Commune prisenteis parles ace accès à ce lavoire. Le Couriel mu Fersonnel con beoutiens la la Caisse montion Sout exclused a et la riparate Ort est an far le rédime raine, loreque a'cet igand est echiant loques à c des forche Le Con fiticits · l'es cie de en ita H duie Gen Nor at approvent

vo

Marciner la maria fo

martiner le mais fait connaître par ailleurs, qu'à la suite d'une demande qu'il a friscutio à hi le Directure de l'Ellerie de cepentatione de la dociste - Ellinos st Audant à obtenir l'autoristation d'édifie un lavoir sur la facelle siture à la pointe de l'He godast (frès de la que mation ), un avis favorable hai a été donné tous los conditions Animantes :

19) cette autorisation desait consenter à la Commune de Montataire à litre provisorie et revocable, itant entender que la Société fourrait demander la restatution de cette far. alle lorge elle su aurait besong.

29 que la commune ferait son affaire passemelle, des réclamations qui pouraient être prisenteis par les occuparets des fordaiss ourriers de houvant le long du chaning donnant accès à ce lavoir .

Le Cousail municipal invite à formular son avis, accepte les conditions au-sussul. Fersonnel communel titulanie. assurance contre les accidents du havail

beoutieur le maine expose que les agents titulais des collectivités locales affilies à la Caise hutionale des Retraites et qui ne sout pas rémenéries à l'heure ou à la fournie Sout exclus du champ d'application de la lor du 30 octobre 1946 hur la prévention et la réparation des accistents du havail et des muladies professionnelles

Or ces agents, l'ils tout converts en a qui concerne l'invelidité fermanente, far le réclime des feusions, risquent de n'avoie aucune répuration ou cas d'infimité temps. raise, lorsque le statut du personnel local ne prévoit par de disposition particulière a'cet igard. Il affartient donc any collectivités locales de combler cette laune le cas échieut, par l'introduction dans leur statut de personnel, de dispositions analoques à celles contenues dans l'article 92 de la loi due 19 octobre 1946 portant statut des fortionnaires.

Le Conseil Municipal appels à délibérer sur la question, décide à adopter les dispo-Sitions buivoudes afflicables au personnel communal vise a dessus : l'agent victure d'un accident surveux dans l'exercise ou à l'accussion de l'exercice de ses fouctions, conserve l'intégralité de son maitement Jusqu'à ce qu'il soit en état de reprendre son service, ou purqu'à la mise à la retraite.

Ha divit en outre, au remboursement des houoraires misticamp et des frais diréchement entrainés par la maladie ou l'accident "

Fertonnel de la voirie. modification des Salaires.

former future 1949 le traitaire auchof Blanche

1 1949

stanche

Montière le claire répose que le talaire horaire actuel du pusonnel de la voisie est de 56:55, y compris l'indomnité miforme frience for l'arrêté du 28 septembre 1948 qu'il convicut de révisir ce balacie en raison des avantages accordés au reste du

personnel, por suite des opérations de reclassement. Il propose de faire application des talaires ce après, suivant les aptitudes et le travail fourni. 61 france 50. Salarie de mandeure Apécialité 1" échelog.

to france - Salarie de l'ouvrier spicialise It echelong Cette proposition mise any voip, est adopter à l'invanimité avec effet à compter du

1 ª Janurie 1949. La dépense sera impulie - au crédit insert chapitre fasticle 1 du budget de 1949,

kourier &

Le Course

dicide -

question

de l'église

Jours fill

élèves de

decide

de Cuil,

que l'or

dicid

rue Los

la ria

En

arrite

diver

R

out

C

lequel sera complète s'il y a live, lors de l'établissement du budget additionend. Revening de la liste des électeurs au Cribunal de Commence et de la chambre de & Conseil municipal disigne m. M. Bfularie et Cambing, conseillers municipary, pour faire fartre en 1949, de la Communiquir du la révision de la liste des électeurs au Tribural de Commerce et de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Monsieur le Marie Soumet à l'assembler, un devis il abli par m' Chaunan Cravany de printerre à égécuter aux écoles. certuprement de printime et vitience à clantalaire et relatif aux havany de printime à équinter aux écoles de ganous et de filles peudant les prochaines vacances kolaires. Ces havang, lesquels comprementla remise en état de 4 classes et d'un couloir à l'école des parvous et de 3 classes à l'école des filles, sont évalués à la somme de quale cent quatre verigt quinze nulle trois cent die sept france to cum (495.317 "70). Le Consuit afrès en avoir délibéré, affrouve l'éjécention des havany dont il s'agit

Autorie monsieur le maire à fisiter de qu'à que avec l'entreprennet. et le devis stabli à cet effet. la défense sur imputer au crédit mocrit chapitre 13 article 5 du buolget de 1949.

pour entreting des écoles primaines publiques. Ecole des garçons. Aminagement d'un réfectoire et d'une cabine cinématographiq Le Couriel municipal décide l'aminagement à l'évole des gargons, d'un réfectoire avec constructions d'une cabine cinematographique pour le cinéma sedaire. Haffrouve a' cet effet un devis dresse par m'Billand marcel, entrepreneur de macomme à montataire et s'élevant à la somme de 234. 780 frances et autorise Monsieur le maire à traiter de gré à gré avec l'entreprement. La défense sona imputée au crédit inscrit chapitre 13 article 5 du budget de 1949,

pour entretien des écoles primaines publiques.

Achat de matériel pour contine Scalaire.

Le Consuit municipal décide l'acquisition d'un fourneau de cuisine avec accestoires, à mitaller à l'école des gausses destine à la cantine Acolaire et approuve un devis stalle à cet effet par les Usines et Fondories arthur marting, dont le siège social est à Pais 9ª 36 rue de Chaleaudur, lequel s'élève à la somme de 172. 400 frances. Autorise monsieur le claire à haiter de qu' à que avec le fournisseur.

La dépense sera imputer au crédit inscrit chapitre 17 article 2 du budget de 1949 pour contines testaires, lequel sur complète lors de l'itablissement du budget additionnel. Achet de mobilier scolaire.

Le Cousiel municipal décide l'acquisition de mobilier scolaire et affrouve à cet effet un devis établi par Mi le Gestionnaire du mayasing Central de Paris des Ministere de l'Education hationale 47 time des Vinaigniers à Paris 10°, lequel s'élève à la somme de 370.380 frand.

Le dépense dera imputée au crédit inscrit chapitre 13 article 7 du budget de 1949. pour mobilier scolaire et materiel d'enseignement, liquel sora complète los de l'établissement du budget additionnel.

Just afference Just & Stafference 1949 Le low Pafel : Butter

fecture de l'ort

afference min the 29 deftembre 1949 het he heard an ferend dateige dripen : Thereasy

et affininge 19 september 1949 1944, le feintair au chif

Blanche

affinence

Pufet : Bratter

1.0

Anne to the same at materies in theirs as you is you for the formation and I limpt Freetond thomas The Consult manuful ware I wanted on me consultant from me les faite d'autre from a & Topla some fait stren & have not have a foundation to the matter there the quitting the the lance the flow you thereast name a third for formatte the filles a cull of delines a factority of the distribution and the distribution of the company setence the set stabless there to note i the theforething as I again forgue that as the Cause as Minerite hands the theat we liste a to many from the forecause the forestations and mention for and que torganisme sont I to get foreite mo for de charling a to annult tak I Affination sour le sour le l'aide un fitse d' le l'ade maternette le la and the Man & and realitement quetter and at Large Top the Man Him for the the restruction The comits show the Borden of actiment the little of mercitance satis you the me the witter for the Commission Belluin Anthen the Burger the Brufferson to make you be Bureice thereis on fine you alte termette thank the leave the manue the a fait This water files i to other the fore the times set live it the member friends A Million & Mar Hall Harden Helles Breach Rout Aline contract Tertar aller to the second they in monor E the built defendbre mil need cent que out und the Conseil received a month a the remargine on themand withingin is the Marine, formally muchands and affer the a court have that P Seamce du 55 Septembre 19249 to must have defilente mill need rest quescout well a wind have here to marked the Constal mountained to Monthation Struct convergence to sai have liften the se hand mining an diance secturarie à the Theming that the finitiance as Thematican Come attained Therewith - The Mr. Course Mechand , Conclusive , William Josian Tarture , Buing Collin - Sunday Burner Bittomet Hellunder Byr Beering Aller pice no filemagger There is Brunt 100 - Thompson would - " to be Boulenger Grove Green friday to without mensioner Calling and nomina decontract I grow welled the the foreidents there at the at another a themanin Brenting a un nouver amotive computition de housen. have to main might are for tillbuilton be to mai that to Carried maining all a simil wais frank it anguisting the borning decomments " the " the second here the second in 12 295 with

carries et affartemant any hiritair Funbar tchultzer, pour le criation d'un nouveau Ente the Division 1st Bureau The four due annues a water anile on date de la four dimension to the ochola eques L Le dassuir relatif à cette acquisition à ité soumis à une enquête de commando et miconumendo 24 / we cours de laquelle une teule réclamation émanant de le Guubar-Schulzo à été formulei. Ple Palat to chif as Devening a service agissant haut pour sons compte presonnel que pour celui de ses co-hériteois, es 2 manifestement offassi à la vente de ce herrain dont il a d'aillans fine la valeur a' cos frances le mêtre superficiel, soit au total à le somme de deux millions auje cent sais auté die De l'avis de m' fordet geomètre-expert à Creil, le prix de vente ci-dessus est nettement isagére et pournait ibre fige à cuiz ceut diz-fuit mille neuf ceut saizante france, ainsi qu'il réaver de lou procés - verbal descriptif et estimatif en date du 30 pring 1949. Il inite dans des conditions l'assembles à de prononcer sur cette acquisition. afrès en avoir dibbier, le Conseil : Tu les dispositions du play d'urbanisme qui reservent le dit herrain four la création d'un Tu le procés verbel d'auguête du 28 avril 1949 et l'avis de madame moussy, claire de nouveau ametuie; Ve le procés verbal descriptif et estimatif dresse par de Londet géomètre expert à Creil; Thevery, Commissaire . engrittere ; Just afferense Considerant que le friz de vente fize par m' Dembar Achultzo est épagére et que toute Le hour - Palet - Brotte possibilité de fraiter à l'amiable paraît devoir être icartei. Décide l'acquisition du berrain dont il s'agit. Sollicite la déclaration d'utilité publique du projet au titre du décret-loi du 30 achobre 1931 Vélèque lous pouvoirs au maire pour ingager la procédure d'appropriation. Le faiement de la dépense sera effectué par prélèvement sur l'ensemble des ressources restant libres à la clôture de l'expercise 1948. Télection des chemins vicinance en 1950. Vuict affinenne tentes le 31 Odobre 1940 Le bous - Prifet - Brotte Montair le cléane deuxande au Conseil municipal d'aparminer les propositions que lui out its tournises for le Service vicinel, pour la remise en état du C. V yo 1 sur une longueur d'environ 2/0 mitres, dans le cadre du programme bubourtionne par l'Etet et le Département. 1244 (05 La défense totale lette qu'elle résulte du projet étable fax les Ingénieurs du hervice vienal, d'élive a' 2.200.000 frans. La fart de la commune lille qu'ille résulte du barene itable far le Conseil finical dans la biance du 7 mai 1947, ressort à 1.320.000 franses La part de la Commune sera fiélevie sur les ressources miscrites au budget visional en 1950 pour une somme de 1.000.000 et sur les fonds libres pour une somme de 320.000 frand. La Subscubion hant de l'État que du Département, sera de 880.000 frances Les pravang baout égéentes par le dernice vicinal et feront l'objet d'une adjudication, Le Conseil municipal, après su avoir délibérs : affronce de profet présente ; Se rellie aux feofatitions ai dettes Demande à binificier des Subverlions d' Stat et du Département, pour permettre le righ-

- 18

	To The
	ment de la défense restant envisage, but 880.000 frances, nou converte par le fasticitation communal.
	Entertieig des chemins vicinang.
A Dividion de Burnder or des annes a notic anate on date	Le Consuit municipal affirme les marchés fassis avec 24. 4. Conard et Cesinge entrepresente à Creil de 24 million se
forder and to Eq ortalice 1949	1 price 1949 :
6 Palet to chif an Daviewing	19 pour la pour d'une canalisation que Voltani aux établissement d'une bouche d'égout
	- aline F is is in a grade
	tes dia in ite i li i i i i i i i i i i i i i i i i i
	cridet viscrit av budget de 1949 chapitre 8 article 4 four entreting des chamins vicinang, lequel
	dera coulte list l'interior a chat additioned
	Olmenadement d'un soubassement destiné à recevoir un bélinent de gymmostique à
	LE ALL ADDEALA
	Le louis ne : " I I i'm l' i have have le brevain de sporte communal, à un round
	dement but " " " " " " " " " " " " " " " " " " "
	I approve a set effet and serves that have no raise allow,
	35 une du Difot, d'élevant à la somme de 189.250 frances et autorise monsuir le maine
	es tur au algot, s'eurant à la solume a roper p
	a have de que à que avec l'entrepresent.
	La défense sera imputée au crédit inscrit au budget de 1949 chafitre 15 article 1 pour
	"entreting des Mades, gymmates et levecains Scolaires.
	Réfection de la triture d'un immenble communel titre au de l'Église.
uch afference	Le Couscil Municipal décide la refection de la lostine de 2 minutes
our-Pufet - Brotto	, O'd l: to llat -: l'halt to a saide - champelae.
	10 11 . A eller un denied itable har the Forst manue anige and
	l'élevant à la bomme de 154.731 france et autorise monsieur le marie à traiter de qué à qué
	La dépense sur imputer au cintit mouit au budget de 1949, chapitre 12 article 3 pour à
	Ca defense tora surger an company
	"entretien des bakinents communaux".
the state of the s	Refection de la loiture de l'école materwelle rue de l'Église.
et afference	1 i an il of deside he relections de la router de la
le gr blobbe lignen	NI II I I I I I I I I I I I I I I I I I
e - Pufet - Brotte	Happoure a cet effer, un actorie ), s'ilwant à la somme de 793.941 france et autorise Docteure Roup à la Commence (Seine), s'ilwant à la somme de 793.941 france et autorise
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	montieur le mane à craiter auquer au budget de 1949, chefitre 13 article 5, pour La dépense sera imputer au crédit miscrit au budget de 1949, chefitre 13 article 5, pour
	La dépense sera surfulee au creait moren an l'établissement du budget addition-
	interteur des écoles primaires publiques, liques soca competer
	(1 chart, Calling are the Calling, and the
	A . A A A A A A A A A A A A A A A A A A
	housent le main of the second au renouvellement du bail concernant le dit immenble
	housieur le moire appose qui au renouvellement du bail concernant le dit immenble locatani de la Salle du Tites, relativement au renouvellement du bail concernant le dit immenble
	1 115 Lance TAVY A III AMU MOUTH
	intra de M. Hourd man
	I have a longer municipal in adde an in the information of the
	affair, par delbadion and the I of the of huntation mais are les motils que out éte-
	sit a lammeble pour la suit de montanie, man
	ment rende n'en par par par ser d'appel faureait modifier ce Jugenient.
	de . l'airie de l'Attenuble à ce hefet.
	Il demande l'aire de l'Attemblée à ce hupet.

revealing du tacif Reference de l'are la facon humans Ofice diliberation. le Consent merenisifal le range à l'avis innis far mª David Black et automie mannier le maire à integreer affet de la drission du tribunal civit de deutes. June of the on - to be saveng Former Règie Communale d'Electrisite- acquisition d'un levrain. avis du Conseil. Le Conseil municipal affiorence la desission frère par le Conseil d'Exploitations de la Regie Conce Communele d' blechieite de montatoire dans de séance des 21 septembre 1949, d'acquieire de 30 - V- michel un learaing destine a la construction de batements (maison d'habitation, bureaux 1º Ar tach alilier, garage, magaring, hangar à materiel et à ontillage) et écontrallament d'un porte de mile pauformation afin d'accroître suisiblement la capacite du rénair de distribution basse Sension, situé rue des bodes et rue de la Garanne, d'une superficie de 1310 milles carrés, Ca E moyeurant la tonome de 480.000 frances. Bexsounel communal. modification de salaires. monsier le maie expose qu'il a ile baise de demandes d'augmentation de balacies pre: Joureripte senter far 10 - Benoist en service depuis le 3 mars 1946 actuellement employée au service Vie at afference Le Cour de l'état civil et 24 Marting Lucatte en service depuis le 19 février 1947 actuellement en-Ver et affronne is to the october 1949 mis Pufit - Buston incendial plage comme dactylographe, lequelles persoivent le reinunirativiz correspondante au premier the dig Swe l'en ichelog du fraitement des acceptionies de bureau. Ces demander lui faraissant fuscifices, il perfore suraison des aftitudes des intéressées, Fourie de leux accorder le fraitement correspondant au 2º échelon sait 130. 500 france fair ans, à comp Ture d'alfuronné Judes le ressendre rave q De tous Porfet Brothe Le ( librain à ce preisement, l'appreteront normalement les diverses indemnités à caractère général for du 1tr achabre 1949. elfouta frivers far les règlements en viquent. La lette poposition mise any voir est adopté à l'imanimite. de 19 Le complement de crédit m'assaire lera sissait chapitre 1 article 1 du budget de 1949, En los de l'établissement du budget additionnel. par Madification du balaire du conducteur de camion. pris Le Conseil municipal saisi d'une demande de révision de balaire présenter prese appenne Ele schober 1949 úfil - Brottas \_/ conduction du canning automobile, lequel remplit en outer les fonctions de chef de la voirie, accide de fijer ce talaire à 96 france l'heure, à compter du 1ª actobre 1949. ou le talani est base sur les cleiments ci-après : Conductives autor poids lourds of classe 161.000. Craitement 1948 18. 675. Mapration de reclattement au 1er famier 1949 35.960F Indemnité de résidence Indemnite de cherte de vid 12.000. Mapration temporais d'indemnité de résidence 3. 120 ! 230. 755: Cotal représentant 2000 heures de Gravail par ay. Le complement de crédit nécessaire sera inscrit chapitre Farticle 1 du budget de 1949 las de l'établissement du budget additionnel. Révision du farif des travany évécutés par le fossoyeut. Le Consuit saise d'une demande présenter par le fossoyeur et relative à la

a atte es she ing

holen de L'our

Jud affernine Life ostalie 1949 Int Life Stalie 1949

Just alformere the to be hover the care of the Bift Broteco

revision du tarif des travanze relevant de son service, laquelle est accomme fustifier, fire de la facon suivente, le dit larif à affliques dis l'affrabation de l'autorité supérieure. 300 franced Fatter communes perfauls de o à faut 350 france adulter 450 frand forses simples Concessions 600 france fores doubted 800 frances Cabuernations : four le premier confé 100 frances ; pour channy des suivants 200 frances former hifled Hoo france for case . mile en caveran de famille 200 france sifice Course provisoire { 200 frances Sortie 100 frances Ever de corfs. 100 france Reinhumativiz de confis. Touscription en faveur des bommunes simistéers du sud-ouest. Bot Le Conseil municipal vote un secours de 50.000 france en faveux des victimes des incendies du And - auest. te dépense fire l'objet d'un crédit à inscrire au budget additionnel et sere fiélevré sur l'entemble des ressources libres à la clôture de l'apercice 1948. Fournitures Acolaires pour 1949. Le Conseil municipal autorise monsieur le maie à trader de qué à qué avec m'quemente libraire à Creil, pour la fourniture de librairie et popeterie danignes à faire aux évels de elfoutataire feudant le 4ª fuirestre 1949. La dépense évaluer à 650.000 france enviroy, sera insputé au crédit viscrit au budget de 1949 chapitre 13 article 9, pour fournitures any élèves. En comité secret, le louseil admet les listes d'assistances, selles qu'elles out été avistée à far la Commission administrative du Bureau de Bienfoisance, ainsi que les diverses décisions ulte prises par cette assemblei, dans la liance de ce pout. Rieg n'étant plus à l'ordre du pour, la siance est levré et les membres présents ne) How Aller topulars Seller Upodart How Jours Tednace out higher afris lecture. rectionst Belman Mog Service Hagnes h Holaineger Le douge dissubre mil neuf ceut quarante-veuf. le Conseil Municipel de montataire a été convoque en siance ordinanie à la maine, pour le vendrede sing here frende. Le mairie,

Séance du 16 décembre 1949 apris une Easy mit neuf cent generante menf, le suige du mois de décembre à vingt heunes 255 at adopts'. heuts, les membres du Coussil municipal de montataire, dimment convoqués le douge déame Delibirate de tout reine dans la talle de la maine, sur la convocation que lun a de adresse par la the Com Mairie, conformacionet any articles 48 at 77 de la loi du 5 avril 1884. Chaicut fierente : W. M les couscillers Mensinfacy : Come marcel, Butrand Kaland, M- Wattales any arch Laure, W. M. Boulanie marcel, Godart Suring, Fastures marcel, Trug Robert, Collist Jactory, Gimane Louis, Dedicovat Raoul, Kelmant Tely, Descrois Louis, alfaquey arthur, mignay manico, 4 - Montinis your A stainet fait refresenter : W Brunct Souile for Mi Court, to Bellard armand for mi Borkand, my - Holewreger marie Louise . Le C imper Etaient absents et non représenter : M. M. Caron Louis, Lambing marcel, exensis, hi gérard manuie he Regar Marcel par nº Bring. Yee . Est La hauer a été ouverte tous la finidence de monsieur marcel Come Maire, laquel donne ay connaiesance d'une communication de mi le Rifet de l'aise l'informant de la démission de S In Boulauger marcan, de ses fonctions d'adjouit au mais et de Conseiller municipal et l'invi. l'ex. Co Sout à procèder à la nomination d'un quatricine adpoint. Le Couseil a choisi comme Accritani, ni Collict Gastong. Ø Clection du He adpirit. Reference 1er bour de Scrubing le Président afrès avoir donné lecture des articles 76,77 et 80 de la loi du 5 chiril 1884, Vor y= g-10 a invité le Coussil à provider, au bouding beret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un quatrience adjoint, sans ilections complementaries préalables. Chaque Conseiller Municipal, à l'affel de son reons, a remis fermi au Privident, Son bulleting de vote cirit sur papier bland Le départillement du vote a danni les résultats ci-afrès : 19 houbre de bulleties pouves dans l'irre : a déducie : bulletuis blancs ou ne contenant pas une désignation hifficante au dans lesquels les votants se sont fait connaître : Reste fout le nombre des suffrages exprissée : 19 Maprité absolue : ( In mignon maurice dig - sept wije 17 Out oblaces : I'm Dedicout Raoul une vorje Mr Tring Robert une voij In Muiguon maurice ayant obtenu la maporité absolue, a été proclamé adjoint. Le Président a déclaré hi Midnay manie motalle en quelle d'adpoint. Observations et réclamations : heaut Et out signe les membres prisents : Es prembres du Consuit municipal PMuluans M' Wallelet Solution Goolant Hart Hurt Calman to die must Le heritanie ; My Below Dens Hognez- Wyne Le hranie, D

	1
Afrès une come interruption la diance est reprise ; le proçès verbal de la frécidente deance est le	
it adde a l'in quinité lous desmation.	
et adopts à l'unaminité dans désending. Délibiration sur le compte administratif présenté par le maine pour l'agencie 1943.	
Délibiration bur le compte administratif presente par le main pour l'exercice 1948 et dont un exemplaire est déposi	
and and in the manie historic les constants manufals	1
Restly advisited at extraordinant : 55.000	
Distances advices at extraordinizines : 15.961. 201	
Excident de recetter : 17. 333. 510	
D 1 1.147. 400	
Le Coussil municipal reini sous la frisidence de m' Fofulaire marcel, e un un	
conformainent aux dispontant de l'article 52 de la loi due 5 avril 1864;	
Tu les articles \$1 et 151 de tadite les; Est d'avis d'affrouver le comple administratif frésente per le maine pour l'exercice 1948.	
Le Couseil, su le compte reuse par le Receveur menicipal, de sus recettes et défenses pour	
Conservice 1055.	
Considerant que les opérations out pour réquieres et suffisamment pusifies;	
Demande qu'il plaise à la Coux des Comptes, de l'approuver	
I have additionals are busined at any	
Service vicual. Conspictus annai 1836, l'uistruction ministérielle du 24 Juin Suivant et le	
11 1 le lucie des chemins vecunans;	
réglement général sur le service des chemins vicinany; Vu les propositions présentées par les "profénieure pour l'établissement des chapitres additionnels	
In les propositions presenters par ses ingener le bervice des chemins vicinaup;	
du budget de la Commune en ce qui concerne le service des chemins vicinany; du budget de la Commune en ce qui concerne le service des chemins vicinany;	
du budget de la commune in a que Vu le budget affrouve pour l'anné conrante et les comptes renders tant far le mai que	-
1 Prince municipal des recettes et dépenses de équine	
A a contract dis changed becauser as an of	
and I've I survise 1947 tera unploye a pro-	
1 11 - Illiand helled hav to service or cum for the	
P. in the state billementand non proved an any me	10.000
fionnels de ce budget conformiement aux indications de la colormo 4 des tableaux désignées ci-desuit	
Ground de la mage august additionenel de 1949.	
Etablissement du budget additionnel de 1949.	-
le a il muisilel sur le ver des preces que un monter	u'-
" I stablissement du budget additionnel de l'exercice 1949, que premine	
us le st dont un exemplaire est defore any archiver de sa hiden.	
Resettes et dépendes supprementaires	
Bureau de Bienfairance. approbation du Compte administratif de 1948 et du budget additionne	el_
de 1949. Avis du Corseil.	ab in
Le Consuil Memicifal donne avis favorable à l'approbation du Compte administratif de l'ordonnes	and
des Bureau de Prenfaisance four 1948 et du budget additionnel de 1949, presente par les memores.	do la
Commission administrative au Bureau de Kienfaisance, dans sa séance du 16 décembre 1949.	
b b: l' all l'i all l'i for anti a Remonthe l'amini lave briede	Carro
Bureau de Bienfaisance. approbation du Compte de gestion du Recevent pour l'année 1948. Avis du	

Cousil.

Le Conseil, Tu les comptes sendes for le Receveur du Bureau de Menfaisance pour l'apercier 1948;

Vu la délicition de la Commission administrative en sale des 16 décembre 1949, sur us comp m' Sch Considerant que ces comptes paraissent reightiers et qu'ils n'out touleurs ni observations Chamb n' viewes de le commission administrative, est d'avis qu'il y a live de les affraures. 50 - Togar Règie communale d'Electricate de montataire. affusbation du compte adminus. pour fo attri Le Couseil municiful donne avis faconelle a' l'affre bateoir du Comple administratif du ture de Murane : tures de 24 decembre 1949 Le bours Profet. Brots his thatif de 1948. avis du Coureil. Directeur de la Réfie commune d'Electricité de montataire four l'exercice 1948. malas Rèclie communale d'électricite de montataire. affrebation du compte de quition du que 1 A le » Receiveux pour 1948. avis du Conseil. The le compte render fax mi Polit. Recevent de la Reigie Communale d' blachricité de markalaire e four les recettes et dépender de la geotion 1948 (2º farcie) et 1949 (100 farcie); Vu la détilévetion de la commission administrative du 21 septembre 1949 hue ce compte ; Considerant que ce compte paraît réquisé et qu'il n'a souleve mi observations ne réserves Server Profet - Brothe 4 la Committing administrative ; Installation d'un revene forage Est d'avis qu'il y a liere de l'affrouver. Syndicat intercommunel d'adduction d'eau Le Consuit municipal d'angage à indemniser les resures, irrivfants et antres resagers des camp. Eugedement de la Commune. de base les dommages qu'ils pourrainst prouver lux avoir été causés par la dévisation des caux, rientant de l'unstallation d'un nouveau foreque à fragimité de l'usine spistante de Montataire, décider far le hyndicat intercommunal d'eaux et idouts de Crif. Montataire et kogent. sur die Ver et affirence Sentes le 23 decembre 1949 Le Jour Pufet. Broth pour le renforcement de l'alimentation en esse des 3 communes, par délibération des 24 finilles 1947. Proits de licence hur les débits de boistons. Déjation du torif. Marsun le Maire expose que l'article 6 de la loi nº 49. 1033 du 31 fuillet 1949, a relevi pour récipion les barifs mayinne des droits de licence her les débits de boissons. le 27 decembre 1989 Oprien consiguence le tarif en ce qui concerne les villes de 1001 à 10.000 habitants - Palit - Brotts 1' d'ablit comme tuit : Minimum 1.200 frans, maximum 12.000 frances. du g -1-19!2 Vu et approve tentes le 27 decembre 1949 Le bous-Viele- Brotto le tarif est celui des licences restraintes; il est double pour les licences de pluis exercice. Il unite l'assembler à figer le saif à affliquer dans la commune à partir de 1950. afrès en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de maniteuir le farif des droits de licence sur les dibits de boissons à percevoir dans la Commune actuellement un vioqueur, boit 1200 frances pour les débits pour us de licences restreintes et 2400 frances pour les débits hourous de licences dites de plais esercico. fines le 27 de curle 1949 Le Louis Prefet. Brotto Pévision de la liste électorale. Désignation de délégués. Le Conseil Municipal désigne m' Populaire ayarcel pour faire faréer de la Commission administrative chargie de fercéder à la révelien de la liste électorale et M. M. Cambing marcel et Belmand Télip pour fais partie de la commission municipale charges de preger les réclamations qui forvarient survenir au sujet de la révision de cette liste. Sender le 27 décembre 1949 Le Son Prifit - Portes Conseil de freid hommed. Révision des listes électorales. Le Consuil Municipal désigne pour faire partie de la Commission de révision de la liste des itecteurs au Conseil de fruid hommes en 1950 : Mi Chauseau Robert comme decteur fatrop

25 In Schollant affared comme electrus owner at my avoit moved comme declar employed Chambre des métiers. Révision de la liste électorale To Consid Municipal designe " Bremet buries artienes maile at In Garder albert aller articles compagnon four fais partie de la Commission de reversion des lides des électeurs à la Chambre des médiers en 1950 Attribution d'un secours à la Delamoter Jean, employé de manie heareneur le maine donne commissione d'une demande imament de m'Delamote fray employe as maine, fuch eff went . trate in the december 1949 Te hours Pile. Broth malade, ayout viternomifie day haveil to 5 seftembre 1915 et buildant à ableure le renouvellement du tecant qui lui a été accorde les années précidentes. Il propose a l'assumble d'accusiller favorallement cette demande et l'emente, le cas ordiant, à froco le montant du becourse à accorder Le Couseil Municipal afrès en avoir délibéré, affrouve la proposition de m le maire et décide d'acconder à m Velanustle, un secours de foos france. La défense sera imputée au créseit inscrit chapitre 1 article 1 du budget de 1949, pour hadrandes et indemnilles des agents permanents des services administratifs. Attribution d'une indemnité à la mérie, Juspecteur Central des Contributions directes Le Couseil municipel considerant que l'indemnité annuelle allouse à m' mère, tuspesteur Central des Contributions derectes fouve touveries sufflementaires en debois de ses obligations, west ture le apprenni 19]. Le hour Pulat - Brotto flue en reffort des services renders et des frais exposes pour leux éjécution, décide de potes cette indemnité de 3000 france à 9000 france, à compter du 1th Janvier 1949. La défense fire l'abjet d'un crésit à inscrire au budget additionnel. Attribution d'une indemnité au Arus- Sientement de Safeurs- pompins. Le Conseil municipal décide de renonveler four l'année 1949, l'indemnée allonée l'ay dernier au Sous. Sindemant de Sapeurs-fompiers et en fije le montant à 5000 frand. Ver et affronce Sento le 23 dreuntre 1949 Le tour Pufet Broth Cette indemnité lui est accordeé en raison du dévoucement qu'il apporte à la bonne merch du Confe de bafeurs - pompiers et des pertes de temps qui lui sont occasionneis par les cours techniques qu'il assure d'une facory requiere La dépense fina l'objet d'un crédit à miserire au budget additionnal. Attribution d'une publication au Syndicat d'Initiatives de montataire. Le Conseil municipal vote en faveux du Syndicat d'Initiativis de Montataire, une hebenching de 30.000 frances à litre de participation à l'organisation de réponsissances and cours des fites de 1949. Cette dépense serve imperter au crédit miscrit chapitre 19 article 5 du Budget de 1949. Attribution d'une subverstion au C. O. S. S. i.M. pour porticipation à l'arbre de miel. Le Couseil municipal vote en faveur du Comité des couvres Aouales du Syndicat d'Inifiaties de montataire, une subvention de 30.000 frances à titre de participation à l'inganibation de l'arbre de hiel en 1949. La dépense ferre l'abjet d'un crédit à miscrire au budget additionnel. Attribution d'une subvention pour fonctionnement du cours ménager de montataire. Le Conseil municipal décide d'allouve à la Caisse d'allocationis familiales de l'aise, Section de Cruil, une subvention de Co.000 frand à titre de farticipation aux frais de fonctionne. ment du cours ménagir de montataire ayant line dans le local du Groupement des Industriels. 1 rue des Géportes, lequel est frèquente par de nombreuses élèves de la localité.

feer and compe

icrustices

sure.

admines.

if due

jdu

Monthalic

the ;

iterved

forage

uny.

eup,

eine,

Dete

4

2

un,

3

- 1947.

Ver et approver tente le 27 decembre 1949 Le bars Rufet - Brotto

Jents le 27 decembre 1949 Le son Bife. Brotto

, Va et afferne Sender la by docember 1449 le Jones Privat - Borotte

			it must	Quesa	tray
		inquie au budget	1: 100 antituberculeup.	Fiduicio	
200		la défense fors l'affet d'une creidet à monite au budget. Ca défense fors l'affet d'une creidet à monite local de vente de Cattribution d'une bubblentions au Comité local de vente de le Conseil monicipal desirée d'allouer are Comité local le Conseil monicipal desirée d'allouer are l'arme	ture du timbre autite.	Oména	
		la défense d'une bubuentions au Connete locas	e de vent	Le Cou	
		attribute and decide d'allout 1) hour l'arme	a significant of a gareous, dil.	entre les	
Ver al alfuneve		Le courser de mille parces de mi foubert, Direc	teux de la budget de 1949	fer viva	
Vust affirmere Senter le 27 derember Le hour l'afet Bord	1549	Contentent lova mandate au norry inscrit chapite 20	avoile it in	that the second s	
a man		Le Constait Munier de mille frances / toos " foudere, Dies Cette source de mandater au nons de m'foudere, Dies Cette source dema mandater au crider inscrit chafiter 20 ne local de l'œure et feiture au crider inscrit chafiter 20 ner défenses insprimes. Utribution d'une subvention es coptionnable à la section Utribution d'une subvention es coptionnable à la section	l'association des	Shiris .	
	- 7	" lace a la Section	glocale de		
	the second secon	the is the dime Subvention of ceptionner	in the line	stabli	
	6	Utribution d'une subvention exceptionne une departier d'allouer à le section locale Le Conseil municipal decide d'allouer à le section locale fubvention exceptionnelle de 10.000 francé	a l'association au may	Cut	
The et afference	Ya	I a il municipal decide d'allouer a la ma hand	au titre de l'aurae 1949.	At Ser	velo
les le 27 decembre 190	7	une havait course Le Consent municipal decide d'allouer à le hetrois locale vailland, une subventions espréficonnelle de 10.000 francé vailland, une subventions espréficonnelle de 10.000 francé Catte défense sons imputer are crédit inscrit chapitre 20 are	ticle 1 de budget de 1949	aviele	1.
	he	valland, une infuter are credit inserit chaptere		Ret	are
		able défense lora impriveres. a défenses impriveres. ribution d'une bubiention à l'œure " Orthociation -	+ outr'aide des verwes et	Tu de appensance	? Co
	por	a defense infrance fubrention a l'oeure " Outrociation a		Serly le 10 Journier 1950 le mu. Pufet. Brotte 440	
	au	rebution d'auce mus	a l'aune " attociation	1	
the affernance	arfil	cluis de querre. L'élies de querre. Le Conseil municipal décide d'allouer à la Section de	Cruil de l'anne	chen	
le 162 decembre 194 194 Parfet - Ponotte	9	le Consuit municipal déside d'allouer à la Section de le Consuit municipal déside d'allouer à la Section de atr'aide des veuves et opheline de guerre, comptant far	mi tes adherents in carry		ta .
ingu .	ete	its aide des bauves et ophelius de guorne, comptant par bre de veuves de guerre de montalaire, une subvention de bre de veuves de guerre de montalaire, une subvention de	· Loos frances four & annie	bu	agu
	autoria.	he de veuves de querte		E.	itre
	1949	et destrice à l'organisation d'un arbre de hoël. et destrice à l'organisation d'un arbre de hoël. le défense sur imputer au crédit mis cuit chapitre 20	article 1 du budget de 1949,	. You it allement	L
	P	12 déleure les imputer au crédit virs cert chapitre le		Seulo les fourir 1950	
	1	sifenses imprevnes.	A 111.	- le hours . Pufit . Versitie	949
	pour	· Provide des colonies recent	ines de vacances de montataire		for
	attre	bution à une surpressing	scolaires de vacances de monta-		
approuve	Cé la	buteoir d'une Subvention au connite des Colonies	40.	and there a herein and	for
Alfweren 1949 De deunder 1949 Brifet - Brotte	1 .	11 and the the are there are all a the			
	Le li	ente sera imputer au credit miteret chaquere 17 anace 1		-	1
	Att: 1.	time de prebucutions aux diverses societes local	<u>u</u> .		u
	- C a	wit municipal décide d'allouve aux diverses sociétés	locales, les subventions détails	·	K
fuoure	Ce Co	und municipal acciae a anore in the till in the	with ments on budget de	· Vu at all must	1
december 1949	ci-afrei,	relativis à l'année 1949, luguelles beront frielevier au	create mercus in cong	Serling le 30 décembre 1949 Le Sous, Prefit Brotts	1
1. Broles	eservice,	chapitre 18 article 3 et inteterté " Subventiones à die	all bociets .	Le tous , Prifit . Brotts	-
		mé municipale	6.800+		
		de Seconos Mutule l'Union des Cravailleurs.	6800 +		
	societé .	le Accours mutuels La mutualité familiale	2450		
	Union o	Amicale des Ascietis de Secours Mutuels du Canton de Cr	il 3800+	and the second s	
	200 1000	yclute montatarienne			
	and the second s		3.800 f		
	Haudar	d Athlétic Club de montataire	5. Jus f	Vu et apporte	
	Union he	ationale du Combettante (Section de Montatanie)	2. 4	lulis le 6 Janvier 1610 le Jours Prifet. Brottis	
	91	R. I. H. K. A.	2100+		
	and all	Combattante de montataire et communes environné	utes 2100t		
	allocietion	Républicaine des Aucieus Combattants ( Section de More	tatain). 2100 F	A STREET, SALENDER, S	
	· Societe d' flo	rticulture et de Cempérance de Montataire		THE R. LEWIS CO., LANSING MICH.	
	1	in in comprance de hientatane	22.504		
	mate d' to	sticulture et des fordier Repulaires de France	1500 <sup>f</sup>		
	Societe Colo	mbophile Les hais amateurs de montataire	1900		
	Q	de montataire	2100+		
	anneale de	Quiens Risonniers de Juene de montataire	had '		
			kesof		
A DESCRIPTION OF THE OWNER OWNER OF THE OWNER OWNER OF THE OWNER OWNE					

24 2100 Allociation nationale des aussier F.T. PF (Lectoris de montataire). 19505 Fédération halionale de Defuntie, Internée, Resistante et Patimere ( Section de Montataire) américa of ement du lemaing litur " me des Déporter", entre les 2 parte sur la rusione " Le théraing". Le Conseil municipal dovide l'annina ferment du baraing acques de la Societé Usicon, Silve une ses Déportée entre les seux pouts her la revisione le thising, par la pose d'ence clôtiere su grillage et la plantation d'arbus. Il autorise à cet effet m'le maire à haiter avec la bouile booler 25.24 aurune ledre Kalling à fer vivaced. Paris 13ª pour la fourniture d'une dôtine en gullage oudule'à arceany, aux conditiones d'un deurs etabli for cette Societé et s'élevant à 38.460 france. Cette défense avise que celle resultant de la fournitione d'arbuster lesgude bront commandée à "Forwelog horticulture à allaged, derout imputais au cridit insert au budget as 1949, chapitre 8 assicle 1. four entreting des reces, quais, places publiques, sequence et pares. Reparation de chanicus vicunany. Le Couscil Municipal affrance à marché fasse avec mi Rugo albert subsprenner à rogent surtrie 35 rue du Defit le 13 octobre 1949 et relatif à l'épéculiois de havans de réparationes sur les la défense évaluer affioximativement à 189. Jo france, tou imputer au crédit mis crit au chemins viculary. budget de 1949, chapitre 8 article 4, pour cutretreix des chemins vicinaux. Contractien des chemins vienang. Le Conseil municipal affirme les marchés passis pour l'entretres des chemins vicineup en 1949 : 10) avec la compagnie Générale des Goudrons et Bitumes à Pais, le 3 novembre 1949, bour fourniture d'énulaing de bitume. Is avec In Rugo albert entrepreneur à lagent. sur our its rue du Dépôt le 13 octobre 1949, four évécution de havang de revitement de chaussies. Les défenues respectivement évaluées approximativement à 452.283.60 et 394.074 frances, mont imputer au crédit mout au budget de 1949, chapitre 8 article 4, pour entreting des deminis ricinaux Periese en état d'une partie de la rue des Déportes. Le Couseil municipal décide l'égiention des havany de réfection d'une partie de la rue des Déportée, comprise entre la rue Jean Jauries et le pout sur la revière " & Théraing" Il apprenne à cet effet un marché passe avec la Société "La Route artésienne" et i élevant approximativement à la somme de 365.310 pauce La défeuse sora imputer au crédit miserit au budget de 1949, chapitre 8 article 1, pour entretien des rues, quais, places publiques. Cantine Acolaire. Installation d'un branchement de gaz. Le Conseil municipal décide l'éjécution d'un branchement de gaz destrué à l'alimentation du fourneau de cuisine de la continé devlaire et l'acquisition du compteur nécessione Haffeouve à cet iffet, le sevis itabli par blichicité de France, centre de Dishibution de l'Ile de France hord, agence de Criel, s'élevant à la somme de 160.353 france et autorise monsieur le maire à maiter de qu'à qu'. La défense sera imputé au crédit inscrit au budget de 1949 chapitre 17 article 2, firest cantines serlaires. Fersonnel de la voirie. Fipation de Salaire. monsieur le maire uppose que parmi le présenuel de la voirie composé en majeure farie

Tu et afferrive Sents le 10 formir 1950 le mu. Puft. Brotte

up-

dile -

cita

1

des

9

-

ting

e.

19

2

You de afference Sentes les fournir 1950 le Sous Parfel - Brottes

Suli le 31 décembre 1949 Le Sous- Parfet. Brotes

July et approvere July le 6 Janvier 1910 le Jours - Prifet - Brotto

d'houmes ages, to & Goff helor age de 39 ans, a affrie la conduite des véhicules automobiles il est titulaire du formie de conduire les véhicules faide lourde et de ce fait il est afte à rem. flave le conducteur du cannons dones le cas ou ce dermier serait affeté à égienter un le 3 decembre 1949 an Rufet - Porder francfort for ambulance on four don't autre motif. qu'il convient se l'assimiler à l'aide ouvrier professionnel, ce qui fermettrait de lus Mouer un talané horaire de 77 france 50, en rapport avec ses services et basé sur les élements d'après : Traitement 1993. maforation de reclassement au 1th Janvier 1949 12. 700' 31. 200+ Indermuite de résudence 12.000 Indermité de cherte de vie maforation hemporarie d'indemnité de résistence 3.120 Cotal: 186.020 + représentant 2400 heures de howait pour ans. Cette profasition est affrance à l'unaminité avec prise d'effet à comptire du 1er Janvie 19/0. Chauffage des écoles en 1949. le Conseil municipal autorise monsieur le maire à haiter se qu'à que avec m' monteau. Jean maurie, charbonnie à montataire, pour la fourniture du combustible nécessaire au france Janvie 1950 fot Brotten cheuffage les codes feudant le 4ª primetre 1949. Le dépeuse évalue à 13 ,000 frances envirag, sur imputé au crédit miscrit chapitre 13 article 6 du budget de 1949. Travang a' injecuter any icolas. Le Conseil Municipel déside l'épération de divers havany de réparations de converture Locembre igreg planteni et funisteri à effectuer any écoles princies. Il affronce à cet effet un devis itable par les Etablissements farmer et Dessaint, 3 me du Facteur Roup à la Consume ( Suice ), l'élevant à la tomme de 364.000 panes et autorise monsionr le maire à traiter de qu'à que avec les Etablissements frécités. La défeuse sera imputer au crédit inserit au budget de 1949, chapitre 13 article 5, pour entutien des écoles frimaines publiques. bravany de maconnerie à éjecuter aux écoles. monsieur le manie soumet à l'attemblie, un devis étable par si Bibliend, entreprevent à montataire et relatif à divers havang de maconnerie à épicuter à l'éve des ganous et à l'école materielle rue de l'église, laquels sont évielués à la somme de quatre cent svigante - dig mille cent vingt - deux france (470. 122 ?). Le conseil afrès en avoir délibéré affrance l'incention des havenue dont il s'agit et le devis ctabli à cet effet. Autoria monsieur le maire à traiter de gré à gré auxe l'entrela la dépense sera imputée au crédit inscrit chapitre 13 article 5 du budget de 1949, pour entretien des écoles primaires publiques Allocations any fontions de famille. monsieur le mois soumet au Conseil Municipal, les demandes d'allocation militarie formulies fax : In my Lohet Argustinie Vuive Barde, 13 cité Eauis Blanc, après incorporation de son fils

louis

1950 Jenne

Candu

her we h

Ces den

Center

En 0

admini

deut t

Rei

Bel

con

20 Tense michel, dasse 1949. In " lage adile marianne, 84 un titor Hugo, afrès in asporations de sons fils hage albert michel, classe 1909. Ce deveaudes faraislant fondeies et suffisamment Justifices, reconvent me avis favorable des Carevil munifiel Eister d'assistances. "En comite decret. la Consuit advert les listes d'assistances bettes qu'alles out été avaitais par la Comm administrative de Bureau de Brinfairance, ainsi que les déverses décisions prises par cette assembles have ha biance de ce four. Ricing n'étant flut à l'ordre su pour la seince est levre et les membres présents out signe afier bedeue Godant. Albertion Wallelet 200 godant Below for Hayares Juger monsine not Holeanoger Le quinze famire mil neuf cent crinquante, le Conseil municipal de montatorie a été convoqué en trance ordinario à la maini , pour le oudrede vingt famier à vingt humes hunte

Séance du 20 jangiez 1950 Le vingt fauvier mit neuf cent criegerante à vingt heures haute, les membres de Breseil municipal de montataire dument comoques le quingo famine, se sont rémuis en tique ordinani à la mairie, tous la présidence de monsieur Cone, chaine Etaicut fierente : Mr. M. Corne, Bertrand, Brunet, Mr. Wattelet, M. M. Carry, Popularie, Bellerd, Jodant, Falleur, Ering, Didicount, Kelmans, Hoger, Descrip, Madnez, 4. 4 housieur, Holenweger. abunds : M. M. Collist, Country, mignon, exuis; M. M. Gerard, Renaue, non excusis. mousiur Tring est nomme Secretarie

Le poir verbal de la précédente liance est le et adopte à l'unanimité. Requiete présentée par Electricité et Gaz de France. Quis du Conseil.

Monsieur le maire expose qu'il a rece comme toutes les municipalités ayant passi des contrats avec les anciennes Compagnies privées, une copie de la requête intro. suchive d'unstance introduite par le Centre de Fistribulion He de France hord, aufres des Consuil Auferieux de l'Electricité et du Gay et à titre de mesure conservatoire. supris du Consul de Réfecture .

Dans cette requite en date dre 31 décembre 1949, Jay de France et Électricité de France exposent notamment qu'à la date ou est intervenu le transfert des biens de la Compagnie pour l'Eclairage des Villes, la Situation de l'exploitation de montataire start defa deficitani

que ce définit est die essentiellement à la règlementation des prip.

Alors que le frij de revient du gay a crie dans since proportion importante, deux éléments essentiels de ce frij de revient ( le frij du charboy it le coût des dépenses des personnel) fairent pour 1946, ressortir des coefficients respectifs de 6, 2 et 4 par rapport à 1939.

les fais de vents out ite maintennes par les avrêtés en vicquence, « des hans manifute. ment insufficande. Le coefficient mapers du firs de vente du gaz ne 1946 par rattait à 1939 me défessant fait le chiffre de 3. qu'il s'ensuit eur bouleversement de l'économie du conqu Le concession, le concessionnaire se houvant, contrairement à l'intention des parties los se le conduction du contrat, dans l'impossibilité d'appliquer les tarifs autorisés par le cahier

- 30

que le définit de la concession en cause, calculé delou les règles adoptées par la pris purdence en matiere de charges estracontractuelles, à atteint pour l'espereice 1946, la Somme de

792. ave france et france l'agencies 1943, la somme de 1.318 000 frances. que les Consuils d'administration de fay de France et d'Electrisite de France étant terms, any hermes de l'article 4, alinea 6 de la loi de 8 avril 1946, d'assurer la gestion du patrimoine qui leur est confié de manière à faire face à boutes les charges d'apploitation, de capital et d'investorsement, les services nationany out le droit et même l'abligation de bolleviter l'attribution d'une indemnité destinée à' compenser le prépudrie tube. En consignence fay de France et blectricité de France demandent que lie Ville de mon. tabaie soit lance pour respecter le principe de l'équilibre entre les produits et les chaque de l'appleitation, de fayre une tomme de 792.000 frances flux les interêts de cette Somme et les intérêts des intérêts à têtre d'indemnité pour les charges extracontractuelles helies au cours de l'agencies 1946 et une somme de 1.318.000 frances plus les intérêts de atte somme et les intérêts des intérêts à titre d'indemnité pour les charges exphacon tractuelles subice au cours de l'agencice 1947, sans frépudice de houte and mentation de ce chiffre et de houses réclamations pour les exercises postériours. her le montant des Somme ainsi figées, l'implement suivent une ventilation à établie, les sommes allouises à totre définitif au concettionnaire, pour les exercices 1946 et 1947, en verter de la loi du 29 seftembre 1947, à titre de converture farticle du déficit d'exploitation du connice

madience le maire invite l'assemblie à formules sons avis sur cette requête. Le Couseil Municipal afrès en avoir délibéré ;

Considerant que la Ville de montataire ne feut être rendue responsable d'un d'eséquilibre financier auguel elle n'était fas en mesure de porter remiède et qu'il serait illogique de lui su faire sufforter les conséguences; qu'il est au suplus anormal de voir un établissement public national demander à une collectivité publique locale, de couvrie un déficit résultant d'une décision unilatuale de l'Etat.

Considerant qu'un projet de loi doit être déposé incessemment en une d'éponérer les communes des incidences financiens de ces actions et qu'en consignence le litige qui offate gaz de France à la Municipalité doit être règle par voie législative.

Décide de demander à mi le Président du Contril Interdépartemental de Préfecture à Roney, de bien vouloir surseoir à l'agancer de l'affaire et d'accorder les délais nécessaires par présenter la défanse de la Commune, afin d'éviter d'éviter frais de procédure. Dans la menure n'ammoins ou l'espiration des delais ainsi accordis obligerait la commune à conduce sur foud pour éviter la forchenoig, le Couseil Municipal décide de défodre à l'instance qui pourrait lui être intenter et autorise à cet effet mousieur le

Vie et alfernare Julie la 2 fivrier 1960 Johne - Pufit : Brother

Cette diliberation de Couseil n'a fois se affrance fat mi le Sous. Prifet de tentes le chargement

La défeur frelever su abornen Le Core l'abound ferred à t documen assist En co Bureau hemmital

orthopic

Rie

tique

0

cuaire à la refu

(attribution d'

d'un affariel de

housieur le m

Le Cousil m.

La défense sur de l'Église et

Cide any

de la rue de l't mette l'acquisit

31 Attribution d'une subvention à l'école maternelle de la rue de l'Eglise pour acquisition housieur le maine soumet une demande imanant de ma Galas, Directure de l'école maternelle d'un affareil de cinema declarie. Vie et affrance: Julie Le 2 Terrier 1950 2 hour Public Brother de la rue de l'agline et deudant à l'ablention d'une subvention de 10.000 frand destiné à farmettre l'acquisition d'un affareil de cinema sevlaire pour dons école. Le Couseil municipal afier délibération, décide d'accorder la subsention de 10,000 franse sollines La défanse sur ordonnancée au frofit de 200 falas. Finedance de l'évole maternelle de la rue de l'Equie et imputer au crédit ouvert au budget de 1949 chapitre le article 1 pour dépenses Le Couseil municipal vote un secours de 50.000 france en faveur des dackers en lutte contre Clide any dockers en gieve. lette délabération : Le Conseil municipal vole un second de querre américain. n'a fais été affission fait piè le fours Prifet de toutes le chargement et le déchargement du matériel de querre américain C.G.5 La défense sera ordonnement au profit de la Tédération C.G. E des Bots et Bocks et frèluer sur les fonds restant libres à la clâture de l'exercice 1949. Abonnement à la revue "l'Information municipale". Le Couseil municipal décide le renouvellement pour les années 1950 et servicentes, de l'abourrement à 6 exemplaires, de la revue "l'Information municipali", lesquels seront Sever à la disposition des membres du Couseil Municipal, pour leur permettre de se documenter sur les diverses questions ayant trait à l'administration communale En comité secret, le Consuil affivence la décision prise par le commission administrative du assistance. Bureau de Ricufailance dans la rimning de ce pour et relative à la prise en charge par le source dépar-Semental d'assistence midicale gratuite, d'une partie de la dépense accasionne par l'achat d'un consit orthopedique pour l'infant Georay Siliane. Rieg n'écant flus à l'ordre du pour, la tience est levée et les membres frisents out A Muliano Queres U Wallelit May down tique afrès lecture 2000 toing Belman eller der Stagnez morsime Holennege Le pois finir mil neuf cent conquante, le Conseil municipal à été convogué en tioner extraordinané à le maine, pour le mercrede 8 finir à vuidt heures trente. Séance extraordinaire du 8 fégrier 1950 Le huit ferrer mil neuf cent auguante à vingt hurres heute, les membes du bousil municipal de montabani dément convoguée le trois février, se sont rémuis en téaux extraordiverie à la maine, tous le finiteurs de monsueire Cane, Marie. Etaient frésent : M. M. Come, Bertrand, Brunct, W Wattelet, M.M. Caron, Papulani, Kellard

Godart, Fassur, Bruz, Collive, Disciences, Kelmans, Keyer, Germany, "Mayney, La défense és Indage de 1950 absente : m. m. mignos, Renand, Cambig exensis ; m Grand non equesi. Granamy de Truction de alfrenner calo Francis de 25 hornier calo 2 dons Préfet - Marson Le lonesit ! Especie verbal de la fisiciente diance est la st récepte à l'unaviente : Priche à 10% Creation d'un service d'aide any havailleurs sans emploi. urbaines . mousieur le maine appere que diverses entreprises out die, par suite du ratoutie. La défense Jement ou de l'achiversent de leurs howang, lizeneus une faitie de leure fectonnel. heaget de 1 qu'il commint d'affordre l'aide nicessaire aux salaries qui perevent se pouver Persie es Profestino de lorie francement hans travail, pour des raisons indépendantes de lun volonté. June et affricante June de la fisionie 193-de Anne Prifit - Prosta D: mosile The at afference 1950 more to 26 faine 1950 when to building formal Theory Il inste dans us conditions l'assemblé à spanniner le question et à déterminer Le bouse Priche à 1 La belation qu'il considerait d'adopter à cet égard. hottorie . le conseil municipal adapte le principe de l'aide aux havailleurs sans amples Statement et bolliate à cet effet le fonctionnement dans la commune, du Service d'aide aux he difer are budg Gecide l'inscription are budget de 1950, d'un crédit de my million four havailleurs hour emploi " Rédie C appealas Création d'un nouveau cimetière. Acquinition de leveain. Avis du Consil Le Con l'aquin monsiure le maire expose que fax sa délibération du 23 septembre 1949, le abrés enquête. cite de " Conseil municipal a divide l'acquisition d'un tenain affartement any coproficitas. affor res Duabar. Schultze, en vue de la viation d'un nouveau cinstrat. more Que le popt à été souvries à l'auquête d'utilité publique et à l'auquête paier-Lann laire prescrites par arrêté de mousieur le Prifet de l'aise en date du 17 movembre 1949. expose que m' Dunbar - Schullzo agissant sant pour son compte personnel que pour Le 1 cilie de ser co- profrietaires, a bouscrit le 12 décembre 1949, une promesse de Tre. vente du berraig dont il s'agit, morjennant le prip de 66.66 le mêtre superafe le o 9 Il inite l'assemblie à délibér sur les résultate de l'enquête. Le Consuit municipal, vu les pièces de l'auquite tounises à ton apannen; out Considerant qu'annue réclamation n'a été formulie au cours de l'inquête ; Ve le procés verbal d'enquête du 29 décembre 1949 et l'avis de M. Monsey Marie de Phiverny, Commissaire - enquêteur, favorable au froset. he la prontesse de vente bouscrite par m' Dembar-Schultze, laquelle farait a cueptable et de mature à éviter le procédure d'exproprietion précédemment envingée; Adlicite de l'autorité supérieure, l'approbation du profet dont il s'agit. Curage de Losses. Le Conseil municipal affrance le marché fatté avre la Société Entreprise finé. rale de fanit margining (vie ) le 25 Janvier 1950 et selatif à l'égécution des haven a avage des fois souterrains de houvant sous la place de la mairie et des fossis à ciel auvert situés de part et d'autre.

BR

83 La défense évoluée approprimativement à 446.016 france, sera infutes au crédit ouvert au budget de 1950 pour entretrez des rues quais, places publiques. bravany de revêtements tur voies mebaines. Le bouseil municipal affirence le marché passe avec l'entreprise Bourgevis et Ci 69 rue de la Briche à 1ª Denie ( lenie ) le 3 février 1950 et relatif à l'éxecution de revêlements sur les voies et alfriguese Le 35 farmir 1950 Palat . Brotten La dépense ivalence approprimativement à 334.69 + france, sera imputée au créstit ouvoit au budget de 1950 four entreting des rares, quais, places publiques. Genuise en état des trottoirs autour de la Place, établissement de bouches d'égoute et modification d'écoulement d'eau. Le bouseil municipal approuve le marché passi ave l'entreprise Bourgeois et ce 69 rue de la et alfunerier 1950 Briche à l'Denie ( beine ) le 3 février 1950 et relatif à l'évécution de havang de réfection de Prifet . Portes bottoirs autour de la Place de la mairie, de modification d'écontament d'eau et d'éte. Museurent de canalisation avec pour de bouches d'éépout La dépense évaluer affragement à 432.013 france, sera imputée au crédit ouvert au budget de 1949, pour entretien des rues, quais, places publiques Négie Communale d'Electricité de montataire. approbation du budget additionnel de 1949. Avis du Conseil. Le Couseil municipel donne avis favorable à l'affrobation du budget additionnel de l'aperice 1949, présenté par la communición administrative de la Ridie communale d'Electrecite de montataire, dans sa séance du 6 février 1950. approbation du budget princial de 1950. monsuir le Firedrux de la Régie Communale d'Electricité de montataire frisente à l'assemblée, un profet de budget des recettes et dépenses à effectuer pour l'annie 1950 et expose les motifs qui justifient ses propositions. Le Consuit, oui l'apposé des motifs ; Tu le profet de budget dresse par mi le Firectrur ; Afrès en avoir délibée, arrite à la somme de 8.008000 frances, les prévisions de recettes et le montaut des dépenses à ofèrer pour l'expercice sus - mentionné. Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levie et les membres présents out signe après lecture. Allabour Lunes 10° Waltelet. Godort Hast Here Jobular Belland tedicout Bolmer Magnes Simul Magnes nº Holanego mon montine Le origt - deux fivrier mit neuf ceut aniquente, le Conseil Municipal à ité coursqué en séance ordniani à la maine, pour le lundi migt sept feirir à vingt heures heute. te maire,

Séance du 27 fégrier 1950 Sure les ressou Le vingt deft finier mil veref cent auguante à vingt heures heute, les manches contracte en. de Cousil municipal de montatoire déenant convaguée le vinife dans février, France, four Le bout reinnie en fiance ordinarie à la mairie, sous la frisidence de monsieine centimes d'a acquisition Eleient fiscente : M. M. Come. Hertrand, Brunet, M. Wattelet, W. M. Befulaire, Belland; Mousieux Jodart, Farmer, Ering, Collist, Sambing, Romand, Didicourt, Belmant, Koger, Bascing, Afredaleurs . communa 14. ~ mousien, mayneg, In . Holenweger. Abuerte : M. M. Caroy, Micfuoy, excusis ; Wi Gerand, may excuse. que for propinite'. Le procés vabal de le précédente seauce est lu et adopté à l'imanimité. Il ficho bemble di Etablissement du budget primitif de 1950. Afrès examey et esfore de mousieur le maire sur sous les articles budgetaires bant l'au faut en recettes qu'an dépenses, le Conseil municipal vote à l'imanimité le buaget africe e frimitif de 1950, qui s'établit en recettes et en dépenses à la bomme de : at charge burain 37.497.162 frances. Justall Le Consuit, vu la loi du 21 mai 1836, l'instruction ministérielle du 24 Juin sui. Bredget vicinal de 1950. Sentin le Munero 1950 Le Aous-Prifit - Porotter Le Co vant et le réglement général sur le service des chemins vicinaup ; eau st Vu la propositionis primities par les Ingénieurs du Service vicinal pour l'établissemen Ila du budget de la Commune en ce qui concerne le service des chemins vicinany persant du Dec autoris l'aunie 1950 ; The l'arriche de mise en demand de mile bous Riefst de Seulis en date du 20 mai 1949. La Tote l'inscription au budget de la commune, des recettes et crédits nécessaires pour cant le terrice des chemins vicinaux feudant l'armée 1950, le bout conformément aux indi-Gra cations de la colonne 4 des tableaux dressis par le service vicinal (voir exemplaire Tu et affinine Seuli de 13 mars 1950 de dous-Pafet : Brothe Le bal déposé aux archives de la mairie ). Décide par application de la loi du 31 nuars 1903, de remplacer par une taxe vicinale à diterminer par l'administration : 1°) 4 fourness de prestations individuelles du 20) 4 fournées prestations her arimany et véhicules an Décide enfinj que les prestationis et les tarpes vicinales en nature de l'année 1950 seront convertis su trècher d'après le baif précédenment adopte legent est mainteur pour 1950. Bureau de Bienfaisance. Budget primitif pour 1950. Le Couseil Municipal, la l'article 70 § 5 de la loi du 5 avril 1884; Diliberation von affronse Vu le budget présente par les membres de la Commission administrative du Burean de Rienfaisance pour l'annie 1950, dont les prévisions paraissent en reffort avec les ressources et les besoins réels de l'établissement ; Est d'avis d'approuver ce budget présentant un total de recettes et de dépenses de 265.330 frand. Empreuts de 1948 pour réflection des chemins vicinaup. Prélèvement de l'annuité de 1950 sur ressources vicineles. Temande d'antorisation. Le Consuil municipal sollicite de l'autorité supérieure, l'autorisation de filever

	35
	hur les rédources visuales de 1950, le montant des annués de l'empennet de un million de france
	contracte en 1948 aufin de la Caisse mationale des Rotraites pour la Vieillesse et des Crédit tourses de
	t is in the second of the second of the second of the second of the set apexiced, les
	France, pour réfection des chamins viennange et de me pas inscrine au budget de cet exercice, les
	centimes à imposition friend aux contrats de frite
	Acquisition d'un terrain lis rue des Déportés.
	Manding le Main velore au la balle des Fêtes ne fosside d'autre issue four warner a
	Apedaleurs, que la forte d'entrée recomme siscufferante en cas de suissie, par la Commission
	communale de ficurite.
	Que pour obvier à cet inconvenient, il servit minssaire de criet une sortie de secours à
	No 1 1
	Il propose su consequence, à acquerie : Semble sixpose à le cider à la Ville de montataire, un teresarie contigue à cette salle et fermet-
	stande scopose a le cease le mini
	hant l'ameinagement de la borti envisager.
	Après en avoir délibéré, le conseil municipal se pronouce en faveux de atte requisitions Afrès en avoir délibéré, le conseil municipal se pronouce en faveux de atte requisitions
	afres en avour delitere, le content of faire duster far mi Sudet géomite affert à Cuil, le plan des
	lourain dont il s'agit aince que l'état estimatif.
	tourain dont il s'est année que à une chinentation de la cuiserie de la cantine teslaire. Installation de canalisations pour alimentation de la cuiserie de la cantine teslaire.
we	Justallation de causeitations qu'il des causalisations neussaies pour l'alineutation en Le Coussil municipal décide l'installation des causalisationis neussaies pour l'alineutation en
mare 1950	A ' I Va soutine scolane.
Brotter	No 11 Il
	Il affiouve à cet effer, un aire d'il aut à la somme de 314. too france et
	R'affronne à cet effet, un aver anne d'ilevant à la somme de 314. too france et du Portaire Romp à la Courneme (Seine) s'ilevant à la somme de 314. too france et
	autorise mousieur le mane à traver au prosent au budget de 1950, chapitre 17 article 2 pour La dépause sera imputée au crédit ouvert au budget de 1950, chapitre 17 article 2 pour
	to acquine more of
	cautius testand.
	Cantrues torand. Cravany de converture à éjecuter à l'école maternelle rue de l'Églire.
	Po . I an inital decide & speculary as morning
1950	And the second de l'elore marconer
1950 Scotta	Il affrance à cet effet un devis itable par les Chablissements Garmer et Dessanit, d'an
	All I + Ilt we dured stable part
	du Fartrens Rours a' la Courseuve ( Aune), & annu
	autorise monsieur le maire à traiter de qué à qué avec l'entrepreneur.
	autorise maiseur le mais à maine a finite particle 5, pour
	la dépense sur imputer au moist ouvert au busget de 1950 chapitre 13 article 5, pour
	and inder fringing publiques.
	entretier des écoles frienaires publiques.
	Gide aux grévistes.
	Gide aux grevistes. monsieur le marie donne connaissance d'une lettre de l'Elmion locale des Syndicate de
n affroievie	mousicer a me
	Cuil concernant l'aide aux quintes de la région crielloise.
	a star sill in aller delibert, a more
and the second in	1 1. 1 rie wit de leurs hustes revendicationis, renedues nécessaires
	Le Consul municipal après en avoir de leurs fustes revendicationis, rendues nécessaires ourriers en lutte pour l'aboutissement de leurs fustes revendicationis, rendues nécessaires
	in a line the sail class croconstant
· · ·	par sure de permettre l'attribution
	Reside de voter un preuner reaux de l'alle
	1 1 to last and arevised charges on promotion
	de vous as pary - la la la resurrences libres à la clôture de
	de bour de pany et de tail my gran l'ensemble des ressources libres à la clôture de Cette somme sera fiélevri sur l'ensemble des ressources libres à la clôture de
	l'épencie 1449.

Vir et affirmere Sentin le 13 mars 1950 Le Ames-Prifit - Brotter

feirier, nousieire

D. Bellard's Bescioips,

digitaries

ing tori .

Hemere

ut

1949.

forme

udi-

0

2

lla

licula

out

ъ.

2

,

se

aget );

> Tu et affirence-Senti de 13 mers 1950 L'ous-Pafet : Protes

Diliberation non approve

25 Suprem de l'ani 25 Suprem de l'Amen Becauver le 15 mai 1950 Me Celt. le bendani Juinel J. Tenny. autorilation de fattage de camelisations électriques aériennes, au dessus L' Conseil municifal autorise bleatricale de France es had Sumice à faire de proprieté communales. fasser au destus des freculles sises à montalaire, cadastries suching A 4ª 2810, 2872, 3.205 et 3.216 et viscriter à la matrice cadastrale comme propriétés affartement à la fille de montataire, des canalisations airiennes destinées à la constitution de la Our It lique électrique haute taution 225.000 volls Creil Carrieres - Rayo (Sourie). Gersonnel enriquant. Indemnite de logement. monsieur le maine souvert une semande formules par le personnel enseignant de Ver et approvent Montataire, à l'effet d'obtenir la revision du tanp de l'indemnite de logement qu'il Le Courier municipal afrès au avoir délibéré, émet un avis défavorable. fercoit actuellement. Il estime en effet que les indemnités dont ferment bénéficier les membres du conférment quant ne devraient fas être mises à la charge des communes, mais à la charge de l'étar, terte de le avril 1950 Le Dour - Prifet : Protte comme accessories du trailement principal. adhésion any Assises mationales pour la Paip. Le Couseil municipal donne son adhision any Assises nationales pour la Pair qui se hindront à Paris les 10, 11 et 12 mars prochaing et vote a' at effet serre subvershorry Deliberation non approve de 762 france (0.ª 10 par habitant), en faveur des bomballants de la Paije et de la liberte Cette défense sere imputie au crisit ouvert au budget de 1950, pour dépenses impig Reoupte provisionel. Voer der Couseil. Le Couseil municipal de déclare solidaire du vous imis par les tyudicats et tendant à ce qu'un acompte provisionnel de 3000 frances soit alloué chaque mois à l'assemble du havailland, en attendant la figation d'un véritable minimum vital. Le présent vous sera adressé à monsieur le Rifet de l'oise. Gersonnel communal. acompte sur le hanche de reclassement prévue pour l'année 1950 le Conseil municipal décide, par afflication de la circulaire de mi le ministre de He et afference" Senti le 18 mers 1950 E Son l'after : Brottes l'hitirieur su 20 février 1950 et conformainent aux instructions fréfectoreles du 25 férrier 1950, d'accorder au fostonnel communal titularie et aupiliaire, le bénéfice de l'acompte sur la tranche de reclassement preive pour l'armée 1950. La dépense sera imputé aux crédits ouverts au budget de 1950 pour les différentes catéquies de haitements aupquels ils se rapportent. Gersonnel communel. Attribution d'une frime unique et exceptionnelle. Ver et affronne Senti le 17 mars 1950 Loue Prefet - Protter Le Conseil municipal décide, conformément aux instructions préfectorales du 21 février 1950 reproduites au 13.0.19 309 du 14 mars 1950, d'allouer au ferbound communal titulaire et augiliaire, le binifice de la prime unique et exceptionnelle analogue à alle instituée par l'arrêté su 3 novembre 1949 en faveux- des salariés des entreprises priver Le dépense sera imputée aux crédits auverts au budget de 1950 pour les différentes catiopsies de haitements aupquels ils le rapportant. Attribution d'une indemnité à la Schmidt, régisseure de recettes.

c4

recept

de casi

04

de i

C

Su

but

37 Montieur le claire souvet une demande imanant de m' Schnidt louis, garde affariteur Politica de l'Anne 11 Junior de la Bracan Van de alla maior 1950 remplissant les fonctions de régisseure de render et lendant à abline en arte qualité, une indermité airieunes, an destrus de caisse dice "indemnite affirente à des opérations augaquant la responsabilité fermamente des agents " 12 la late de bouchani Grinnel afrès déliteration, le Conseil municipal décide d'allouer au demandeur, une indermité annuels viere à faire de 300 frances aver fourierance au 100 Janvier 1950. (Co foir a idé fors that la Partonen) A 11 a 2810, 2882, Cette dépuse sur imputée au cidie ouvet chapitre 4 ancide 1 du budget, pour haitement et and the second iter affordement Constants custitution de la udennités du garde-champêtre. Subvention à l'amicale des Safeurs pompins de montataire. ( hourse). Le Conseil municipal décide d'allour à l'Amicale dos Safeurs - pompiers de hioutataire, une hebvention de 30.000 fisues, à totre de farticipation à l'organisation par cette association, d'une Just efference-Juste la 12 avril 1950 Le Jone Pufit : Porte useiquant de manaure départementale d'explination d'incendré et de Sauvetage, que aux lie le 21 puis 1950. general qu'il Cité somme sera frélevé sur l'ausemble des ressources libres à la clôtene de l'égencier 1949. Subvention au Cyclo- club. Creillois, pour organisation du Cour de l'Oire. Le Coussil municipal décide d'allouer au Cyclo Club Creillois, une subvention de et du confit andre -2000 france, à titre de farticifation à l'organisation du Cour de l'aire que una disputs-Just afference Just le le avril 1950 Le Doue - Prifet : Pristo charge de l'état, Cette défense sera imputées au crédit ouvert au busque de 1950, pour dépenses imprévues. les 28 et 29 mai 1950. Bij qui se Allocations any Soutiens de Samille. housieur le mais soumet au Cousil municipal, une demande d'allocation milionie re subvershing formules fax ma Finel effecteline épouse Westeeling, rue bonile Zola, après incorporation de don mari Paije et de Westeling Heuri, classe 1949. Cette demande faraissant fondeie et suffisamment fustifie, recoit un avis favrable su conseil municipal. diferences impring Eister d'assistances. En comité secret, le Coussil admet les listes d'assistances belles qu'elles out ile accètées fait et tendant la Commission administrative du Bureau de Giuspisance, ainsi que les diverses décisions pisos fai l'assemble cette assemble dans la seience de ce fout. Rien n'élant flue à l'order au foire, la tianne est leuri et les menubres prisents out signi afrie. A Malland Godart Ib Ulallelet Soprilait Belland Godart Failling River M année 1950. stie de I dee Landing Tumas Tenticour Belmon Moges benefice Jeren mon monine of grang no Holeway ifficientes Le heige mars mil neuf ceut cuiquante, le Consuil municipal de montataire 21 feinir a ité convoqué en siance extraordinaire à la mairie four le samedi diz-muit mars musl à dip buit heures. loque hisel

Séance extraordinaire du 18 mars 1950 et en respec Le day huit ment mit neuf cent angevante à day huit heures, les mandres Il fedore de Conseil repunicifal de montalaire dément convoquée le hige mais, se sont rémus la titularisat - 38 en lience extraordinaire à la mairie, sous la présidence de monstière Cience, alfaire. Ette frafier Claient friende : M. M. Cane, Gerrand, Brunet, M. - Waltelet, M. M. Soferlaire, Bellow, Habillen Jodant, Fassur, Eriz, Collict, Cambrig, Romano, Didicount, Belinand, Reger, Descroip, Prefestion de l'orie Jus Divening de Brucan The et affinours Premois de 3 Juni 1950 d'e Puls de chif de la ter Duranj Le Consei Haffron Caron, magney, 3. Mª monsiene se folenweger a' elfoury ( absuils : m: midney excessi , & girard non excessi. Signe : Zollikoffer. de qu'a q le procés verbal de la précidente traince est le st adopte à l'invariante. Ca dipa Attribution d'une subvention extraordinaire au Bureau de Bienfaisance. et helille Le Couseil municipal décide d'allouer au Bureau de Bienfaisance de Montatane, Creation une subvention estraordinaire de my millevy, afin de permettre à cet itablissement. Le Con tour unice que puelseen ent à leseuring des paray, l'éliquement de venix en aide any familles que les inconstances activilles out place dans une situe, brai de Just legest les ourrages demont else isitien ders difini far le Aurre des Pours et charcean-Jeuli de 17 mai 1950 de chare Prefet : Porste tent alformet 1950 tente le 13 anit 1950 to base Parts : Paratte Hafy Cette somme sera frilever sur l'ensemble des ressources libres à la clisture de à more troy difficile. a' teail la d l'exercice 1949. Personnel communal modification de Salaire. monsieur le maire exfor qu'il a élé saisi d'une demande d'augmentation de entrete balaire friscutei far mon boulais employée de bureau en service depuis le 4 Juni 1945. Ru laquelle percoit actuellement la rémemération correspondante au fremier cibelon du trai-Le chalfrouse Le de and 1950 m. Bifet : Brotto Sign A Sement des augiliaires de bureaux. lette semande lui faraissant pestifiei, il propose d'accorder à l'intéressée le preite. muit consequendant au Fichelon, Soit 130.500 frances far an, à confter du T A a haitunest l'aparteront les diverses indemnités à caracteré général fréveres for 14 avril 1950 les règlements en viquent. Cette proposition mile any voip est adopter à l'unanité. Le crédit nécessaire est prèvre chapitre 1 article 1 du budget de 1950. Fordonnel communal. Eitulorisation du personnel anyiliaire \_ limite d'age - dérogation konsieur le maire expose que le statut des personnel communal en date du 4 août 192 Vie de alfanore de 1ª de cunter 19/0 av. Cuft : J-Deline ne prévoit aucune limite d'age en ce qui concerne le recreitement du fersonnel titulen qu'il conviendrait de solliciter une dérogation provisione au réglement general dis personnel municipal, afin de permettre la titulacisation d'auxiliaires accupant un emploi permanent et donnant soute satisfaction dans leur havail. Il fait part de la réponse donnée par mi le ministre de l'Intérieur à une question posé à ce supet far sur fortunentaire (7.0 du 9 décembre 1949 page 6\$13) et ainsi concur : " En attendant la frannelgation du Statut du personnel communal, les assemblées beales penvent modifier les dispositions des statute locamp du personnel relatives à la titularisation des augiliaires. Ces délibérations doivent être affronvées par le Rifet, conformement à l'article 88 de la loi du 5 April 1884. Les mesures de titularisation doivent s'effectuer dans la limite des effectifs friend

39 et en respectant les conditions d'aftitude évontuellement apiques par le statent local du presund ? Il fedore as consiguence de bollicitar de l'autorité supérioure, une desogation provisoire permotant la titalacidation du fredonnel ampitiacio au caux en reportant la limite d'âge à 55 and Ette proportion mile any voir est adopter à l'unaminité. Habillement des hapenes - pompieres. Le Couseil municipal décide de procéder à l'habillement de l'effectif du cape de lapours-faufiers Prefedence de l'Orie Jer 3 weining der Brussene Ver et affrosere Presente le 3 Juni 1950 d. 4 Vull de chef de le der Dursenij I affronce a'at effet, un devis duss for the Packy free, profilance des blablissements Toffencan à elfoury (and), d'élevant à la somme de 233.044 france se autorise monsieur le maire à traiter de qu'à qu'avec le fournittens. La dépase tera imputé au crédit nuvert au budget de 1950 chapitre 5 article 3, pour équipement et habillement des sapuers pompiers. Reation de lavoirs rue mertiais et au hameau de magenta. Le Consteil municipal décide la construction de lavoirs rue mertiany (au confluent des dans bras de la rivière & Theraing ) et au hanceau de magueta. Il approuve à ut effet un devis étable par si rennel Billand entrepreneux de maconnaie à montalaire, l'élevant à la somme de 403.000 frances et autorise monsuire le maire à teaitre de qu'à qu'avec l'entrepressed. La dépense tera imputer au crédit ouvert au budget de 1950, chaquete 12 article 3, pour entreting des batements communaup. Ruy n'étant flux à l'indre du Jour, la séance est levré et les membres présents out Godart Haller Alune Ging Hanling tiqué après lecture . Setner reducent Belger Mayor Services Mary Hightz marine 9 Holennages Le sig mai mil neuf cent conquente, le Consuit municipal de Montatane a été convagué en leance estimaire à la mairie, pour le fendi onze mai à dip neuf. Le houre, herre Séance extraordinaire du 11 mai 1950 Le ouge mai mil neuf unt cuiquante à dip-neuf-heures les membres du Consuil Municipel de montataire durnest convoquée le bij mai, se sont récenie en seance estranduiaire à la maine, sous les présidence de monsieure Courd, Maire. Elsient fiercute : M. M. Caus, Batrand, Brunet, In " Wattelet, W. M. Populaire, Unifron, Bellard, Jodart, Fesseur, Ering, Collist, Lambing, Belmans, Roger, Gescroig, Magney, M. 4 housemi et Holenweger. Abants : 14. 4. Coroy, Pionane, Dedicourt, excusis; In Genard, noy excuse. Monsieux Collist a de nomme Secretaire. Le procés verbal de la précidente séance est lu et adopte à l'unaminité.

Vec et affronces" tous resurce que preschellen out o Lexenstroy des pourages demont due por lequel les ourrages demont due restrice dera défini par le Atorne du Pour de charces. Leulis le 17 moi 1950 le dous Prefet : Brottes

Signe : Zollikaffer.

membred

ut rainers. , effeire.

Selloud ,

eservip,

aisance.

outatacie;

concert.

w Situra.

i

1945.

trai-

este -

par

ation

t 1922

laisé

Garanter d'emprunt pour havang de grosses réperations à épécuter pas Préfection de l'oui se División et Brissian Ver et affiorné Beauvais de 17 juin 1950 V-6 Robet, le tecritani feinal Fleury l'office Rublic Intercommunal d' fabilations à bon marché de Criel-montatai Tu la douvande formé par l'offie Rublie Intercommunal d'Habitations à bon marché de hanche 1950. Creit montatoire et hudent à la garantie d'un empreur de 3.673.917 frand, pour le furance ment de havour de grosses référations (tranche 1950); The le raffert étable far mile maine, favorable à'alte demande ; Ver les lois des 5 décembre 1932, 13 Juillet 1928 et 3 téplembre 1947, les déceste des 31 mars 194 Attendre que la valeur du centime d'élève à 1580.30. et 1" mars 1939. La Tille de houtataire accorde sa garantie à l'office Public Intercommunal d'Adritations à boy marché de Creit- montataire pour un confront de 2.673.917 frances que cet organisme le propose de contracter aufrès de la Caisse des Dépôts et Considjuntions agissant pour le compte de l'ôtet, au tang de 3% pour une durée de 30 and. Que cas ou l'office Rublic Intercommunal d'Habitations à lon marche de Cuil-monte, tani pour quelque motif que ce toit, ne s'acquitterait fat des sommes dues far lui any chéances convenues ou des intirêts morataires qu'il aurait encournes, la Ville s'en. gage à en effectuer le faiement en ses lier et place sur simple demande de la Caise des Sépàts et Considuations adressée par lettre missive sans famais pouvoir appour le défaut de muie en recouvrement des centimies dont la création est frèvre ci-dissan et affectés à la garantie, ni spidjer que la Caise des Défâts et Considjustions discute en fréalable l'organisme défaillant. Tou vue d'assure cette garantee; le Consuil vote : a) pour la pirisde au cours de laguelle seront dies à la fois les utérêts à 1% et l'amortissement calcule sur la base d'un temp d'intirêt de 20% c'est à dire fou. dant les années 1952 à 1956 inclus, 60, 4 centimies additionnels au principal des 4 contributions directed. b) à partie de 1957, une imposition de 75.6 centimies additionnels pour une duré de y and. Le produit de ces impositions qui secont mises en recomment de pleis droit en cas de bessig, sera affecté à la converture des charges de l'écuprement correspondant Ver et approver and the annexe is matric anale a' chacune des periodes considérées, à bavoir : 95.368 frances pour la francée periode Per le Prefet le chif de la 2 Diver et 119.390 frances forme la 2ª période. Le Couscil autorise, d'autre fart, le maire à mitervenir au contrat de frêt qui Sugne : Allisible Ana fassi entre la Caisse des Dépôts et Consignations agissant pour le compte de l'Stat et l'office Public Intercommunal d'Habitations à boy marche de Creil- montataire et à fair proceder à l'accomplissement au profit de la Ville de monstataire, des formalités hypothèceures prevues à l'article 8 de la loi du 27 Juillet 1934, les freid de l'éfération étant à la charge exclusive de la commune. Création d'un terrain sportif. Désignation du Service des Ponts et Chaussie

- 10

		12 -
	-	
the for	2 Palestin de l'arti	pour l'étude et l'égécution des pavaux. maisieur le main de montataire raffelle au Consail municipal, qu'il a dévide de crèce
montal	The of allowing 1950	maisieur le maine de montataire raffille au consur maine, compris entre la rue des un herrain sportif sur un terrain acquis fre la commune, compris entre la rue des
	P.6 Color, le bourtain denned Fleury	un herrain sported has see scenary
		abettois et l'impasse qui about sur le C. D 123. Reousine le maine fait commaître qu'il est necessaire de désirfuer un technicien four l'é-
usiche de		tude du fujet at four assure mointe son isiculion.
le furance	4.	tude du froste et four assure mainte son iscarling. Il propose de disigner le service des Pouts et Shaussies four l'étude du flau d'ansemble Il propose de disigner le service des Pouts et Staussies four l'étude du flau d'ansemble
	there are	Il propose de disigner le termice des Pouts et Chaustres pour à anis de matation et des havant en accord avec l'architecte, pour l'étude et l'épiention de bassing de matation et des havant
		de tols.
3 mars )	192	i inter a l'an de charges
	- Caller all and	Le Cousil municipal afrès en avoir délibére decade a les desuis far hi le maire. Les de l'étude et de l'épéculiois des travaux indiqués ci-desuis far hi le maire.
		Le Concourt du fervice des souls a maintent
litations		Le Commune de houtataire ne found en ancien cas requirir « cette oucasion à l'as - La Commune de houtataire ne found en ancien cas requirir « cette oucasion à l'as -
fauiture		La Commune de maitataire ne fourre en anaig cas requisitoires des articles 1792 et
1		contre du service des route à content
pour le	the second second second	contre du source ais mut 29 to du code civil, relatife à la responsabilité pérmière Création d'un terraig sporaf. Désidjuation de l'architecte pour l'étude du profet. Création d'un terraig sporaf. Désidjuation de l'architecte pour l'étude du profet.
il- hearts		Création d'un loucain sporaf. Designation al course de cier un loucain
1 12 10	I all price more -	Création d'un lourain sporte Derionation de créa de créer un lourain monsuir le main reffelle au Consuil municipal qu'il a décide de créer un lourain monsuir le main reffelle au Consuil municipal qu'il a décide de créer un lourain
ar lui		sported sur un terrain acques pur a
ille New.		l'impesse qui aboutit sur le CD 123.
Carine	and	mansieux le maine fait conmaître qu'il est necessaine
officier		du feafet it four assurer ensuite soy éjecution.
ci-dettou	-	du feafet it four assurer ensuite soy execution. Le service des Pouts et Chaussies à été désigné pour l'étude et l'épicution du flan d'en-
liscute		Le service des Pouts et Chausseus à du anique d'étude et l'épecution du bassing de natation semble en accord avec l'architecte et pour l'étude et l'épecution du bassing de natation
	The second and	et des havang de bols.
		1 1 ATV ALL MARIER & CHUTCH
1%	1 too a co stand	allaburation que le service air
ie for-	him a hard a to the	différente batuirente (vertiaire, doucher, Salle de gynnastique). différente batuirente (vertiaire, doucher, Salle de gynnastique).
det	hadress and	
		1 I hadet du terrain spring
durcé		Il décide de régler m' Vally a raising de 5% des montant des havang.
	the state of the s	Kal i have a summer as culture
wit	and has abeen	and i II is a multipat que
ident	hour du annere à notre arieté en date	Mi le mane respette au comme quinquemme de remise en état des chemins vicinemp pour my programme 1950 du plan quinquemme de remise en état des chemins vicinemp pour my
firide	he or four .	fragramme 1950 du plan quingramme
permit	President le Compatient Devening	programme 1950 au pieu qu'ille a tollecité une subvention de 45% de l'état ou montant de 2.200.000 france et qu'ille à tollecité une subvention de 45% de l'état ou
	suprie : Allisille	
qui	a contra and	All'e it and budget vicual de la commune augore a grande of
l'Stat		pour payer immédiatement la totalité des havang sans que l'intreting des autres che-
ost	and a second of the second of the	i in a st a su boulling.
for -		mins vicinang ait à un souffire. Qu'ay conseignence, il propose de passer à l'épécution des havang prives au play
hair		qu'ay consequence, a propose on pro
		i tout entender que la commune na uniter par
		subvention qui lui serait versie lorsque serout affronnies le budget départemental
mis		

affe Le Consuil Municipal afrès en avrie délibéré décrite la mise en épicantion inn et le programme de havange subventionnes par l'état. diste des pavane fierres au plan quiniquement de remain en état des chemins viorinany 22 de d 3 19 L'inscription des dets travange due la tranche du flan d'iquipement national. fron at holicité de mile Rifet :l 20 l'affectution de prope présente. in l'autorisation de motrie les havans en adproducertion. real Déplacement de voie forrei. Demande de la Société Usinot, avis du Conseil. Averesient le maine houmet le dossier de la demande présenter par la Société Using Audant à abbient l'autorisation de déplacer serve voie forcée motallée à la paversee du cheming visited yo 16 de la Commune de montataire et l'invite à délibérer. le Conseil : Tu l'avis de l'Inspinier du Sorvice vicinel. The les plans des installations propeteis To le reffort de l'Ingénieur du dervice vicinal et le furfet d'arrive Vu l'assiste de mi le Rifet de l'acie en dute du 12 avril 1950, frescui. d'autorisation fourt au dossion. vout de boumettre le dossion à l'inquiete réglementaire. Vu le procés verbal de l'inquête à laquelle il a été procède du 14 avri en 4 mai 1950 et au cours de l'aquelle aucune observation n'a été formulée. Donne avis favorable à la délivieuse de l'autorisation sullicités. Fage le montant de la redevance à imposer au premissionneire four accupation du domaine public communal, à 1800 france fur aus. Cours professionnels. monsieur le marie communique une lettre de son collègue de Creil, de laguelle il remelle que 72 affinitis (filles et gargons) habitant montataire, fréquentant les cours professionnels de Creil defenis le 1th Januir 1950. que ces cours obligatories, en debois des subventions de l'Etat et du Département et de l'imploi de la taye d'affrentissage, sont alimentés par le budget de la Ville de Cail et qu'il est normal que les communas ou résident les élèves bénéficiaint de ces cours, farticipent dans les dépenses que le montant réel de la dépense ne pourse être conner qu'en fins d'épercise mais qu'il feret itre évalue approprimativement à 4000 frances par clave. qu'il convient de décider des manitement la price en charge sur les bass ai-Nec et alfrande" Intis le 26 mui 1950 Le Sono-Partet : Prosto dessus, de la quote - fart de la Commune, de façon que les éleires prissent continuer à Suivre les cours de breil. Il invite l'attembles à déliberér sur la question. Afrès en avoir délibéré, le Conseil municipal décide la frise en charge de la dépuse dont il i agit, laquelle serve impirer au crédit ouvert au budget chapitre 13 article 10, lequel Aira complète lors de l'établissement du budget additionnel. Délimitation géographique des Establissements publies régionaux de distribution d'électricité et de gaz. Avis du Conseil. Le Couseil municipal admet les profets de délimitation herritoriale établis en

	application de la la de 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électrisité et du gay.	
	afflication de la la de 8 avril 1946 sur la mationalestion de concerne les établissements futies références 19 fai les henries d'électroite de France, en ce que concerne les établissements futies références	
	de distribution d'électricité ;	
	in fac les bervien de gag de trance, su ce que concerne	
	productions at des distributions as grage	
	Larguels dereviced, temper comple de la servicina d'an l'iludivité at le gaz, out	
	Laquel sources, temant compte se la stancture des remains foren l'électrinité et le gay, out réfines, ainsi que des régimes d'explantation en vicference foren l'électrinité et le gay, out grande les départements de la Seine, Seine et - aite, Seine et - Maxine et de l'aire, four la	
	graupe les départements de la	
	formation de l'établissement fuillie 1/03. Electrois des menubres des Conseils d'administration des organismes de Siemite sociale	
	Electroiz des membres de la Commission administrative. Désignation des membres de la Commission administrative de la Commission administrative charger de	
	Delignation des memores maines	
	Le Consuit municipal désigne pour faire faitre de la Community des membres des Conseils d'ad- denner les listes des électeurs. affalis à facticiper à l'élection des membres des Conseils d'ad-	
	nimistration des organismes de liquite Asciale : ministration des organismes de liquite Asciale :	
	ministration des organismes de l'écurite bouale : In Tielfaure frag comme électeur emplayeux, M. M. Godert Cenies et Caron Course électeurs M'Tielfaure frag comme électeur emplayeux, M. M. Godert Cenies et Caron Course électeurs	
	by Tielfaure Jean comme électeur employeer, 414 per decheur havailleur indépendant. pavailleurs salairés et by Ballureau Commille comme électeur havailleur indépendant.	
	havailleurs salaries et 47 Balleneau Comille comme decher me currette denni- circulaire Stablissement d'une canalisation Soutevraine et d'une currette denni- circulaire	
	Stablissement d'une canadien : dans le fosse d'équet situé entre le C.D. 123 it le bras du Béliet. dans le fosse d'équet situé entre le C.D. 123 it le bras du Béliet.	
	dans le fossé d'équit situé entre le C.D. Als d'équit servant à l'évanuation dans le bras du houssieux le maine expose que le fossé d'équit servant à l'évanuation dans le bras du	
	houssieux le maine expose que le fosse d'équit armande la rue de la République (CD 4°123) solair dérive de le rivière "Le Choising", des camp provenant de la rue de la République (CD 4°123)	
-	bélier dérive de la rivière le Choneiry, des camp provenants , constitue en tous bourfs et en manvais état et constantment rempli de dépôts malodorants, constitue en tous bourfs et en manvais état et constantment rempli de dépôts malodorants des prépriétés voisines et feut de-	1
-	en manvais stat et constamment remple de aipor maines des propriétés voisines et feut de- flus farticuliérement feudant l'ête, une grue pour les habitants des propriétés voisines et feut de-	
-	put paraculation -	
-	qu'il convient, dans un but d'hyspine, d'envisager son remplacement far une canalisation qu'il convient, dans un but d'hyspine, d'envisager son remplacement far une canalisation	
-	qu'il convent, and sui fermettrait un écondement normal et un nettoyage facilo.	
4	sui fermettrait un écondument normal et un nemer d'igénieur T. P.E à Crail pievoyant Il présente à cet effet, un fraset étable fax sui Pousseure du fingenieur T. P.E à Crail pievoyant	
	Il presente a cet effer, un paper l'estimaine en Augang de cissent et d'une cumette demi-	
-	Il prisente à cet effet, un profet stable par ne parier de ciment et d'une cumette demi- l'établissement d'une convalisation bouterraine en Angang de ciment et d'une cumette demi- inculaire en ciment armé et invite l'assemblei à se prononcer sur la question.	
-	incularie en cument arme et una a minine d'inde en principe l'égicution des havang	
	après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide en principe l'épicution des havang Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide en principe l'épicution des havang	
4	après en avoir délibéré, le contest imprincipair à un appel d'apper afin de connaître le mon-	
J	aut de la dépense pouvant en résulta.	
0		
-	Attribution d'une Aubrention exceptionnere une le mi avril haritaire du Manderd attiliae housian le maine donne ledure d'une lettre de mi avril haritaire de Manderd attiliae	
	housieur le maine donne ledure à une de la fopularité de cette société sportide, en même lub de montataire faisant ressortie l'activité et la fopularité de cette société sportide, en même	
0	lub de hiomataire quitaire atte	
1	emps que ses difficultés.	-1
1	Cette souité à mis sur fied une école du found footballes que à été accueille avec le	
1		
1	les grand enthoutraines par un propendant des fennes particulièrement donés, mais Le prix élève des équipements écaste cépendant des fennes particulièrement donés, mais	
	I a fais face à cetter déheuse.	
n	pouvant faire face à cette dépense.	
-	C'est pouquoi il est demande l'aide de la Municipalite.	
2	i we at - a family crafte action the	
1	Après en avoie délibére, le consert sponse footballers, dans le best d'encourager cette	-
P	and the second sec	

Vie et alfuserde Intin de 26 mei 1950 de Jone-Refet : Prattes

eil.

sei

inte .

ecci.

wie

Ż

lle

e

20

Societé éportuie qui set de buij la flus active de la localité et de favoriser le Cette somme sure prilevée sur l'ensemble des ressources libres à la clotene de l'equ. diveloffement de ce sport parmi les Jennes. Ring n'étant flue à l'ordre du Jour. la séance est levée et les membres précice 1949. sente out super apris lecture. Mallelet. Mugues Solon with Setten Godart Harrow Pour - qui danting Believery allog descent in monsion Agrily not immige le onge puis mil mus cent conquante, le Conseil municipal de montataire a été-cours. que en bienne ordinarie à la maine, force le vendrede seize Juij à vingt heures heure. Séance du 16 Juin 1950 Le seige ping mil neuf cent cuiguante à vingt heures heute, les membres de Couseil Municipal de montataire dument convoqués le ouge prin, se sont rémuis un piènce ordinaire à la mairie, sous les présidence de monsieur Courd, cifaire Claient friscuts : M. M. Come, Pertrand, Brunet, 4 ". Wattelet, W. M. Miguon, Cofularie, Jodart, Triy, Collist, Pinane, Belmand, Roger, Descroip, 4 . monsieur. abrents : M. M. Cambing, Dedicourt, Magney, excusis ; M. M. Caron, Girand, Kellard, Fassers, Man folenweger, non excuses . Monsieur Collist a de nomme Accritaire. Le procés verbal de la précédente teauce est le et adopte à l'imanimité. Garantie d'emprent à contracter par l'affie Publie Intercommunal d'fabitations à boy mærche de Creil - montataire. Profet de constructions neuves Jules Elbry I. le Conseil : Vu la demande formée par l'office Public Intercommunal à fabitations à boy marché de Creil montataire et leudant à la garantie d'un emprent de 115.200.000 from destine au financement du projet de constructions neuves fules Ultry I Ve le raffort étable par m'le maire et favoueble à cette demande. Tules lois des 5 décembre 1922, 13 Juillet 1928 et 3 septembre 1947, les décrets des 21 mars 1921 et 1th mars 1939. attende que la valeur du cerdine d'élève à 1580. 20. Délibère : La Ville de montataire accorde sa ganzutie à l'éffice Publie Intercommunal d' fais tations à boy marché de Creil- montataire, pour un confront de 115.200.000 frances. que est organisme de propose de contracter aufris de la Caise des Dépâts et Consignation

Ver et affrører Tentis le 21 finlar 1950 Pel bord-Prifet de Secritarie en ellef Blanche

Jenter le 20 Juillet 195

45 agissant four le compte de l'Etat, au tamp de 2% four une durcé de 6 fait. au cas ou l'office Riblic Intercommunal d'Habitations à boy marché de Criel- montatoire, pour quelque motif que ce soit, ne l'acquitterait fas des sommes dies far lui aux échéances convenues ou des intérêts monatoires qu'il amait manues, la Ville l'engage à un effectuer le fairment en les lieu et flace dux simple demande de la Caisse des Dépôts et Consignations adressé fix lettre. mittive dans fanneis pouvoir offorer le défant de mise en recomment des cudmines sont la création est prêve ci-dessous et affectes à la greautie, ne epiger que la Caise des Bifists et Cardiquations discute au préalable l'organisme défaillant. The ver d'attencer cette garantie, le Couseil vote : a) pour la période au cours de laquelle Seront dies sentement les intérêts à 1% sur les sommes realised, c'est à die feudant les années 1953 à 1955 inclus, 729 centimes adde fionnels are principal des 4 contaibutions directed. b) pour la periode au cours de laquelle serout duis à la fois les intérêts à 1% et l'annefissement calcule sur la base d'un tamp d'intrist de 2%, c'est-a-dise fendant les annies 1956 à 1960 inclus, 1385 centrines additionnels au finicipal des 4 contributions directer. c) à farter de l'annie 1961, une insposition de 2098 continues additionnels four une durce de 55 aus. (l'arminte est mille au cours des deux premises années 1951-1952) Le produit de ces impositions qui secont nuises en reconvenant de fluig droit en cas de beroig, sur affeté à la converture des charges de l'impresiet correspondent à charme des pério des considérées, à bavoie : 1.152.000 france pour la première periode 2.188.800 france form la dengierne fériode 3.314. 204 frances pour la hoisiume fériode le Conseil autorise d'autre fart, le maire à intervenir au contrat de fiet qui sera passe entre la Causie des Dépôts et Considuationis agissant pour le compte de l'État et l'ôffice Public Litercommunal d'Abitations à loy marché de Creil - montataire et à faire procéder a l'écomplissement au profit de la Ville de Montatanie, des formalités hypothécasies prévues à l'article 8 de la loi du 27 Juillet 1934, les frais de l'opération itant à la charge apelusi ve de la commune. Fertonnel communel titulaire. modification des traitements. Jo du 20-5-1970 Le Conseil Municipal décide d'appliquer au fersonnel communal titulaire, les dispositions de l'arrête interministériel en date du 12 mai 1950, accordant au titre du reclassement, les maperationes de partements premant effet respectivement du 1th Jourier 1950 et du 1th Juillet 1950 et fige la dite haitemente conformiment au tableau annegé à la prisente délibération. a ces haitements l'apputeront les diverses indomnités à' caractère général prevues fais les réglements en vioquent. La dépuise en résultant sera imputer aux crédits ouverts au budget de l'année coursents pour les différentes catégories de traitements aupquels ils se raffortent, lesquels seront ti beroin est, complètés lors de l'établissement du ludget additionnel. Forsonnel communel auxiliane. modification de la rémunération. 4.0. 2/6/14/0 Monsieur le Maire expose qu'un arrêté interministeriel en date du 22 mai 1950, fije Vu et appose qu'un un de l'année 1950, aux Jeules le se puter 1950 Le lous help de funtaire a the les rémunérations magines husceptibles d'être allouées au titre de l'année 1950, aux Le lous help de funtaire a the les rémunérations magines husceptibles d'être allouées au titre de l'année 1950, aux Blenchi employée augiliaires des collectivités locales.

Le et affesserie Jentis le 21 finiter 1950 Vil Jost-Prifer - le Secritorie en chaf Blouche

e le

de l'eque.

hes pre-

Thes

my -

honsie

te cours.

heute .

embres

aut

Marie

rie,

llard\_

iou

à

A

sti-

que

and

ofunc

				· shine :		Vie et affisiere Juile le 21 Juillet 1950	14 och
			mis for les ichell	auxiliaires	de service	Pel Jour. Infet. de accuetance en c	thef Cours
	Cu remainer	ations bout determined	de burevero	Salaries builts -	: compter de	Y Stand	lieu d
		Augiliance	: compter du	Salares 1050	100 Juillet 1950		Des
	Echelous	Salaires builts	à compter du	1ª Janvier 1950	165.000		au S
	Genera	1 or familie 1950	194.000	160.000	158.000		
	8 4444	188.000	184.000	152.000	151.000	-	ac
	Jamie	178.000		146.000		the second second	en u
	7.	168.000	14.000	140.000	143.000		Es
	6 cm	159.000	164.000	134.000	136.000	Line in some	Le.
	5 4000	150.000	154.000	107.000	129.000		10
	H en	142.000	145.000	101.000	122.000		G
	yem.	the second se	115.000		115.000	Just alfonene	1000 C
	2 min	133. 000		115.000		Juilin le 21 Juileur	1950 10 1
	1.	134. 000 ations s'apputent	suplement les	diverses indemnet	es a composition pro-	C. pri tom Pufat. le See	stanché in dut de
	. a ces remunis	actions & apputent	·/				fo
	al friend for	le riflementation a	u viquen dans	raue			de
						inter brurgenste	
	noternin da	muiliale de l'inster	unte de residence			and	-
	elfaforation for	l'ilie de haiter	unt.				
	Sufflement )	formitiel de haiter					. 1
16 in mar	Indemuite d	le cherte de vier. Maire propose d'a	In any are fort	onnel commun	el aupiliane, t	4	
	Massieux le	Maire propose d'a	appeigner in 1	must at Suiva	it in tubleau	2	
	dispositions fre	vicas comme il s per a la prisente a	st undique and	Il is i constant	du la Janvier	19/0	
		in allow		10	0		
	Que I duite	j nuise any voix	est adopter à d	Cunanimité.		1	
					budget de 1950	Jour	
	Ca défense en	j nuise any voy résultant sura in paitements aux que	il la vellar	aut : les comple	mente nécessai	d	
	les estégories de	partements aux que	as in 11				
	feront inscrite a	u budget addeted	muer.				
	Berland de le	2 voirie, modifi	eating as such	ire.			
	la il he	micipal saise d'u	me demande de	revisión de sa	lavie prisenter p	lai	
	re consert mp	uncipal min		· · ·			
en chif	m' Le Jof Victor,	ouvrier au beros	ce de la voirie,			Silver	
the	Tu les aftitude	1 de l'interessé;		ACT AND A CONTRACT			j von affrorere
	Gezide de l'at	similer a' l'ourne	in pofessionnel	1ª catégorie, e	e qui fermettre	it de	
	1. 1 14	1 72 1	and morallad	+ ance sed server	ied at base the	e les	
	Juper son salare	horavie à 87 fr	auer, en weppon		+		
	élémente ci - afrès	: Traitement	1948.		152.000		
	Contraction des			1 Januis 194	9 9.375		
	and the second second			and the second	33.7654		
		Indemnité de	and the second sec				
	and wall at 1	Instemnute de	charte de vie	a set of the set of the	12.000 +		
	1 and the second	majoration for	uporaire d'inden	mite de résidence	) 3.1eoF		
		and a second	- Charles - March			· V. L	lleave
		0 ,		Euta,	210.260 <sup>f</sup> .	tente le 26 a	- A950
	representant 24	os heures de trai	rail fax ay.			tente de 20 a	- Bristlin
	Le prise d'effet a	rura lien à comp	ter du for anis	1 1950		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
	modilist	tak h	1	1			
	linguestion du	traitement des a	femmes de servi	ce des écoles mo	temelles.	and the shall	
	Le Consuit mu	icifal taisi d'	une demande f	resenter for m	m F- ll	4 4	
	1. Dessing Service	de derais	The second second	for the	quoit of	A	
	1 Junior	de formie any c	cour maternelles	, respectivement	· en foretion de	fuis le	
					, , ,		

het approuve de 17 Juntier 1950 toue Picket de tecnicaire en digne : Klanch

16

4.7 1ª octubre 1932 et le 1ª octobre 1945 et teusant à obtenir la révision de leur fraitment Considérant que les intéressées donnent entenie satisfactions dans leux emploi et que de ce fait il y a The et alfrance 1950 Junto L'ar function an chaf OL low Polet - Le devilaire en chaf Island Décide de les assimiler aux auxiliaries de service et de leur affliquer les traitements consectondant lieu de leur accorder satisfaction ; au 5° eibelog m ce qui concerne me In futent et au 21 eichelog ou ce qui concerne me Ve Besseig. o de a ces presententes s'aponterout les diverses indemnités à' caracteré ginnes prévues par la rinflomentation 4 1950 les dispositions prendront effet à compter du 1st avril 1950. Le crédit ouvert au budget de 1950 chapitre 13 article 3 sura complèté se besoig est, lors de en viquene. Gertonnel communal. Toraitement du gardieig du cimetine. Révision, l'établissement du budget additionnel. Monsieur le maire expose que le traitement de m' Riet garding du cimetieie, en fonctions depuis le 1ª décembre 1927, lequel remplit au mênce temps l'emploi de fossayent, a ité déterminé fax délibération du Conseil Municipel du 10 mai 1949. Ce praitement à été fipe à la moitre-Juit et approuve Juite le se finilier 1950 pris tour Prifit. le Jenitarie en duf Blanche du talaire preire au tableau de reclassement ficpersent au B.o.P. nº 9 du 16 février 1949. në gene . Qu'en raison de l'importance du travail qui lui incombe, lequel augmente continuelle ment, l'intéressé sollicite la révision de son pairment pour le mettre en rapport avec le Monsieur le maie reconnait, d'après les constatations qu'il a faites, que la reilanna-Service effecture. Sing de m Biet est Justificé et il proper en consignence de figer son Araitement aug 3/5 \* i, les de alui fidurant au tableau annexé à l'aviete interministeriel du 12 mai 1950. a ce partement i aprileront, calculeis dans la nième froporteoir, les diverses indomnités ian ir 19/0. à caractére géneral prévues par la righementation en viquero. Cette proposition mise any voix est adopter à l'unaministé avec effet à compter du to pour ind Le crédit insait au budget chapitre 6 article 1 pour salaire du garding du cimeture 1 the fuillet 1950. fore complète lors de l'établissement du budget additionnel. Personnel communal. attribution d'une prime de vacances. fai Le Cousiel municipal décide d'attribuer à l'énsemble du personnel communal, une frime annuelle de vacances de 6000 frances, correspondant à un service complet. Diliberation very alfreene Le montant de cette frime sera réduit proportionnellement à la durée des services, pour it de le personnel effectuant un service incomplet. La défense en visultant sera imputée aux crédits ouverts au budget pour les différ rentes catégories de fraitements augquels ils se resportant, lesquels secont complètes si beson est, lors de l'établissement du budget additionnel. Acquisition d'un ferrain affartement à la société Coopérative l'Union. monsieur le maire rappelle que dans sa sérue du 27 feinier 1950, le Conseil In it approuve Municipal l'a charge de faire dresser par the Lordet géomètre - expert à Creil, le play ainsi Scule le 26 anit 1920 & hours Prefet. Brotter que l'état estimatif d'un terrain que la Ville de montataire se propose d'acquérir de la Accieté Coopérative l'Union à Amiens, situe rue des Déportés, en vue de permettre l'aminagement d'une sortré de secours destinéé à l'évacuation de la Salle des Fites en cas de Sinistre

ie

000

000

000

00

les

le

que la bouite priviles accepte de céder à la Ville de montatione, cette farcelle de terraig d'une contenance de 1164 mitres carrier, moyannant la Il inste dans ces conditions l'assemblie à se prononcer sur cette acquisition. Somere forfaitance de 72.500 frances. apris en avoie délibéré. le conseil municifal : The le proces verbal descriptif et estimatif dresse for m Sordet geonicke - expert cine fendin la 6 finiter 1930 L'ane Bulat : Protes The la framesse de veule sous wite fire la Sveiëte veudenesse ; Deride l'acquisition du ferraig dont il s'agit et delique hour pouvoirs au maire four le réprésenter à la signature de l'acte à intervenire. Allinte la déclaration d'utilité publique du profet par application de l'article Le paiement de la dépense sera effectue par prélévement sur les ressources 22 de la loi de 30 décembre 1928. libres à la clôtere de l'experies 1949. Salle des Fêtes. Prorogation de la durée du bail de location. monsieur le maie soumet à l'épaner de l'assemblée, une demande frésentes far mi Pierre Camus, upploitant de cinéma 10 rue mertiaiz à montataire, tendant Vie from receipter à ce que le bail des 3 et 4 février 1930 relatif à la location de l'immereble comme pention le 28 Juin 1950 nal à mage de salle de Apertacles, dont il a acquis les droits en vertre d'une auto. le bone - Prefet : Brottes ritation du Contril Municipal en dale du 29 août 1942, vour à expiration le 1ª feiner 1948, wit prorogé en vertre de la loi de 2 Avrit 1949, d'une durée égale à la période d'instituiation par suite de dommages résultant de faits de que Il appose que cette salle à été incepploiter du 3 septembre 1939 au 31 décembre 1947 et que dans ces conditions m' Cannes est fondé à bolliciter la prolongation de la durée du bail dont il s'agit, pour une période de 8 ans et 4 mois, soit Jusqu'au to avril 1956. Il invite l'assembles à déliberér sur l'abjet de cette demande. Prifecture de l'Ors. 21 Divining 24 Brenes Afrès en avoir déliters, le Conseil Municifal recommaissant le bring fonde de u et aprova no iete en dete de ce Jone la demande de mi Cannes, décide la persogación du bail relatif à la location de la Beauvier de 3 avie d P- & Prefit at fran dile prete de Chief de Francision : Salle des Fêter Jurqu'are 30 avril 1956. Le Conseil municipal désigne en outre m: M: Bertrand, Brunet, minjum, Roque, Populari et Orig, pour faire faitre d'une commission chargée de déterminer en accord avec m' Cannes, le fris du loyer affirient à cet immenble. Justallation du chauffage central dans les écoles frimaires. Le Conseil Municipal décide de faire procéder à l'installation du chauffage centre dans les scoles primaries de garcous et de filles. Monsieur le maire est charge de faire dresser à cet effet par hi Boufflet, architele à Creil, un propet de chauffage par air pulse avec appareils fonctionnant aux Gravang de menniserie à égécutir à l'école de la rue Évuis Mano. bendis le m chant 1950 Le Consail municipal divide la répresention en vue de leux remine à menf de 14 le Sour Cufe ... Porolles grandes baies vitreis à l'écolo de la rue Couis blanc. Il affraure à cet effet sur devis établi for si Enning Brund sutreprensur de misseuscie

49 à cloutataire, s'élevant à la bonume de 200.337 france et autorite monténer le maire à baiter La dépense sera impeter au crédit ouvert au budget de 1950 chafitre 13 article 5 four entreting des de que à que avec l'interprenence Remise en stat d'une fartie de la rue Jules Uhry prolongie, d'une fartie de la rue Emis Blanc et de la rue armand Demose Meautinies le maine communique au Causail, les profets dressés fax ne Rousseau Tugénime - vojer et relatif à la remain en dat de la rue futer Uling palongée, d'une partie de la rece Have it do la rue armand Desurte Ces projete prevoient : toj en ce qui concerne la rue filie Eller fielongée, l'éjévelising de bordeures et carinnamp er belog et d'une chauseré se piece calcaire avec cuefloi d'émulsion ou pénétaction et revolument 29) en ce qui concerne la rue Couis Mane (partie comprise antre l'Essuie à gay et les Hablissements Brissemucan ), le démontage de bordenes, la formintere et la pose de bordenes neuves en qui, le confection de considerant en biton, l'épicetion d'une chauser en fierre esteani ave suffei d'éventsion en féuétration et surtement et l'établissement de hottours. 3) en a qui concurre la rue armand Genosa, le demontage de bordures et commany, la fourniture et la for de bordures neuves en gris, la confection de carrieoup en litor, s'injocution d'une chaussee un farmacadam avec revêtement et l'établissement de hottoire. Les défendes bout évalucés respectivement à 950.000 frances, 14 30.000 france et 1.500.000 france. Il invite l'assundici à délibair sur ces objets. Après en avoie délibéré , le Conseil municipal vu l'itilité des travans envisagés affron ve les profets stablis à cet effet, et sollicite laur affesbation far l'autoute suférieuxe. Le forienant de la défense sers effecture par fiélevenant bur l'énsemble des ressources libres à la clôtere de l'aquecica 1949. Justisties du mes, queis, places publis Chablissement d'une convolisation Souterraine et d'une currette derni- circuliani en recuflacement du fosse d'égout situe entre le CD 123 et le Bras du Bélier. Faisant Suite à la délibération du 11 mai 1950, le Consuit municipal décide le remplacement du fosse d'égout situé entre le CD 123 et le Bras du Bélier, par une canalisation Averterraine et une curette duni-circulaire. Haffrouve à cet effet la proposition de la Société Rugo et C.ª 35 rue du Dépôt à hogent - bie , retenue afrès affel d'affet , s'élevant à la Somme de 558.489.50 et autouté monsieur le maire à traiter de qu'à qu'avec l'entrepreneur La dépense sur imputer au cidit ouvert au budget de 1950, chépitre 8 article 1 pour entitien des rues, queis, places publiques. Rèque Communele d'électricité de montataire. Affre bation du compte administratif de 1949. avis du Couseil. Le Conseil municipal donne avis favorable à l'affectation de Compte administratif du Directeur de la Riopi Communale d'Electrizité de montataire four l'année 1949. Syndicat des Caux et Egoute. Désignation d'un réfrésentant en remplacement de m' Boulanger. Le Crussil Municipal désigne se mignoy Maurice pour représenter le Ville de Montataire au suig du Cassil d'administration du byudicat des bang et legands de la région de Creil, en remplacement de la Moulanger

Protectione de l'Orte 21 Division & Breacan Au d'affronnie Joins être annexe à aniet en date de ce Jo-Breacconin de 3 aniet 1950 Pil Profit at fran delegaling Le Chief & Franciscop : alterites

cette

t- la

tion .

apart ail;

maire

article

ed

senter.

udant

stance.

ento -

le

é

June

ibre

ÿ

it

de

'n

d

Ver et affronne tentis le 6 faiter 195-1 Jour - Profet : Porster

Paiement des frais de pausfort des élevres désignées pour participée aux firs de Le Consuil municipal décide la fuie en charge par le Ville de montateure, des frais de heusfort des élevies des évoles, désignées pour prendre part à la file de l'Univer fidériale des courses laignées de l'Education physique, ayant au time à Compiègne le 21 mai 1970 et d'élevant à 15.354 france. 30 Ver et efference Sente le Egopinio 1950 Le torre - Pifet - Bridten Ette domme dera mandatic au norm de mi foulert. Directour de l'aule des garans et fuilever au crédit ouvert chapitre 20 article 1 du budget de 1950 pour dépender info l'étre i d'ai : a d'i d'aire d'attice d'article 1 du budget de 1950 pour dépender info bubiention à l'Union cycliste montatairienne four organisation du frand Rip de Le Coussil municipal décide d'allourer à l'Union Cycliste Montatairienne, une Montataire. Aubouching de 10.000 frances, destinicé à l'organisation du Grand Rie cycliste de monta Senter le 20 June 1950 Saux, que cette Societé fora disputer le 20 août prochaig à l'occasion de la fête commu. Cette somene sone frélever au cridet ouvert chapitre 19 article 5 du budget de 1950 pour "Autres files publiques". Attribution d'une subvention à l'Union des Avengles de Guerre. Le Conseil municipal décide d'allouer à "l'Union des avengles de fuera" recomme d'une. he et afferrere alis le 29 Junio 1950 Sons - Refet - Brotton lite fublique for décret du 9 avril 1921 et dont le Siege est à Paris 9ª 49 rue Blancho, une hebreuhing de 1000 france pour l'année 1950. Cette somme sere prélevcé au cidit ouvert chapitre 20 article 1 du budget de 1950, pour sifenses imprevues. attribution d'une Subvention à l'œuvre de vacances des Écoles laigues du second Le et alfronne Le le 24 juin 1950 Loue-Refet : Brotte degré du Département de l'aire. Le Contril Municipal de cide d'allouve à l'œuvre de vacances des Écoles laignes des becond degré du Département de l'aire, une Subvention de 5000 frances pour l'annie 19/0 Cette tennue sura mandaté au nom de Mi Verrij, Guiscteur die Cours complementaire de garant de breil et pielever au crédit ouvert chapitre lo article 1 du budget de 1950 pour défenses imprévues . Prifecture de l'orie Subvention à l'Amicale des marcheurs Beauvailiers. 2º División de Brussen Vir et approuve Vu et alfunere antis de 29 freis 1950 Imes Valet - Brottel le Connil municipal décide d'allouer à l'Annicale des marcheures Beauvaisieus, une Bearwais le 19 septembre Prele Parfit, de Chif de Dro petrembin de 5000 frances, à titre de participation dans l'organisation de l'épouve de bufue" : illisible marche de 110 kilomètres que estre société ferre disputer le 14 Juillet prochany. lette source sera frélevée au crédit ouvert chapitre la article 1 du budget de 1950 pour dépenses imprévues . Divers . Le Conseil Municipal décide l'acquisition de lo livres de frig qui socout remis à I bede Refessionnelle de Jennes filles de Criel, à têtre de farticipation à la distribution des récompuses salaires, aux éleves de cet établissement. allocations aux soutiens de famille. marine le maine soumet au Conseil Municipal, un demande d'allocation mili-Jaie formen for my Verdier Monique ipouse Daboval, 27 rue Victor Hugo, afier inant

S.L. ration de los maxi Daboual Jacques, classe 1950. Cote demande faraissant fondes et duffidsumment pratifier, recort un aire favorable du Consuil menicipal. Eister d'assistances En coninté suret, le lousert adance les botes d'assistances telles qu'illes out ils avrêces fai la Consuission administrative du Bureau de Brienfaisano, ainsi que les déverses dévisions frises par alte allemble dans da biance de ce Jour. Ruig n'étant plus à l'ordre du Jour la biance est levoi et les membres fiisents out signé africe Solart Town in Silman Aselowing Minger Dennes In: Ingine le cuiz puillet mil neuf cent auguante, le Conseil Municipal de Monstatani à été- coursque en seince estravidicarie à la maine, pour le lunde dix puillet à viegt heures Aunte. Le maine, Séance extraordinaire du 10 juillet 1950 Le dip fuillet mil neuf cent cuiquante à vingt heures heute, les membres des bouseil Municipal de Monstataire diment convoquée le cing Juillet, se sont rémuis en sécure aplieortinané à la mairie, sous le présidence de monsieur Como, cifaire. Chaicut presents : h. W. Cane, Bertrand, Kunet, M. Waltelet, W. W. Mignon, Populain, Jackart, Cruj, Collist, Sambing, Romano, Belmans, Roger, Descroip, Magnez, Jassen, 4 " monsieur. absents : M. W. Caroy, Kellard, W. Holenweger excusis ; Wi Girard non excuse. Monsieur Collist a été nomme Accritaire. Le procès - verbal de la précédente béauce est lu et adopte à l'imanimité. Installation du chauffage central dans les écoles. Monsieur le maine expose que dans sa seauce du 16 Juin 1950, le conseil municipal a décide de faire fercéder à l'installation du chauffage central dans les écoles primaines de garcous et de filles. Il sources we proper dresse a'cat effet par m' Boufflet architecte a' Cail. Les générateurs utilisés ainsi que leurs accessoires sont du type C. L. M. de la maison Shack at Mauny, ils fonctionment are gaz. Le dépense résultant du devis estimatif ressort à 8.440.015 frances. Il invite l'assemblie à le prononcer sur cot objet. Le Conseil Municipal : Tu les prices des profet soumis à soy examiny, Controlizait que le mode de chauffage aniveragé, depa employé dans d'autres localités, dorme Satisfaction ; Acide l'épocution des metallations projetées et sollicite l'approbation de l'autorité sufinieur Le Conseil Municipal sollicite en outre, afinj de permetter l'épécution des havans avant

Préfecture de l'orie 2 Division & Brucan Ver et approuve Praimais le 19 septembre 19/0 Prile Prefet, le Chief de Frincion Aufre': illimible

fiar de

i des frais

in fiderale

le 21 mai

, des gargen

Rije de

d, une

de houte

- de 1950

u d'uti:

ho, une

50, Low

ecoud

dio

i 19/0.

taire

eme

de

k.

I have fuching, le viencing à se pars, e le sance de la publicité réflementaire an is an consider have min an adjudication The tippen have impeted an close and an linker se 1950, Septer 18 and a for alloting an abe for could see so sate , hand see complete for fidering to la concers there is to Stern to Sugaria 1989, has to S'detterment du todge The st alformant Sector have there ago a get love Rafe & South and Want Deanling des iedes, ligitution de branchemente de que La Conseil Aquinifed while I society a banchements de quy heating à l'alimente highe with let in the flags for in false, finnes any iches the grouped at the files I affrance i at affe he have deble for the district to France, Centre de Districtions ma the - 1 and at the Frence and philling a bandling) I devent ensemble i will go frand et autorie manage la traise à traiter de qui à qui à cet affit. La définie bas infutio au cité ouvert su budget de 1975 chépite 23 article 1 The st approved and and the second and the second s for intelling in Sanfrey mited saw he ister, heged have complete for fisterment he is among likes a la tokun de l'agonine Agon has de l'Addissement des hidget Indemnité de fonctions au maire . modification te love topminged for afficienting to be los of the get an the fing 1950, dec se faire à laire la d'é fourier affre, l'indemnité la fonctions allenné en moire à 177 m france for ey-I and owner as budget de 1975 chapiter My cacile 1 hour complèter los de I tallishment die bridget additioned. Causer de ciparationel à àpricutar dans les betiments communeuf. To Cover municipal divide I spinning to knowing to referching michaid a Law beting the tired immedial communery at affirmer a set after any havit stable for la tellisencels paire et Tomint, f2 un des tedes à Montatain, St Turant à la hanni a trates paul et autrin montion le main à trater le que à que and les thattanne frinte to litere los infuter an cuilt must an hadget to 1950 chafite A2 with 3, for alter de belincite community General à éxécuter dans les écoles. housing le main finner son fuffe de tremany de réferchions à égeouter dans le LI Strate The te montene botal de me braveray tel qu'il riverte das devis table for to Boneffet architete à Cart, at de fér sig frend heurie hermin = 345 gut front Paintine : 254 304 frend the 220 frond I with takenelle i fals unairen de fielt hat it i aft the a dilitie afis stating to Can't manifed on I'rette has haven entraged . office I have friend at automic marine to main i tritter to qui i qui aver & M. haland & Komens interpresents à l'actation ou a qui concerne la hearing de macomonie à

53 m. A. marchand enlegement à Rienzo (mi) au ce qui concerne les parany de feindres Fige le mantant des houserairs de l'architeste, à 5% du montant des paraux spiceles . La défense luca imputer au aidet annet au budget de 1950, chapitre 13 article 5, pour entreting des scales princanies publiques. Le Consuit maininfal décide l'acquisition de mobiliée destaire et affrouve s'ait effit un devis Ocquisition de mobilier Scolairo. stable par m-le gulismaire du magasing Central de Paris du Ministère de l'Education mationales Ver et approuve 47 tie rue des timaispiers à l'aris 10°, sequel s'élève à la somme de 382.860 france. probleme Pufer de Servitair en chif La dépende dera imputer au crédit ouvert au budget de 1950, chapitre 13 article + pour Monsier le main est autorisé à traiter de qu'à qu' pour la fourinteur dant il s'agit. mobilier sedaice et matoriel d'ouscignement. Formitures bulaires Le Couseil municipal autorise monsieur le main à traitre de qu'à qué : 10) avec le Centre de Diffusion du Livre et de la Preser 140-140 Boulward Biderot à Paris, four la fourniture des articles de letrainie dassigne nécessaires any écoles pour l'annie 1950. 20 euro 37 Emile quencerte librarie à Creit, pour la fourniture des areides de fafetani reices. Les dépenses évaluées affinativement à 240.000 frances et 300.000 frances, secont imprebaines any iever four l'annie 1950. fis au crédit ouvert au budget de 1950, chapitre 13 article 9 pour fournitures aux éleves. housieur le maine soumet au Conseil municipal, une demande d'allocation militaire allocations any southins de famille. friscuta for my in Boundovic marie ifonse Kruck, 48 me Henri Victliard, afris inconforation Cette demande faraissant fondie et suffisamment Justifie , recoit avis favorable du Consilfe. de son file Stiphane Bruck, classe 1948. Rieg n'étant flut à l'order su pour la trance est levre et les membres présents out Bopularia Godort & Wattelet Mug higne afire lecture Lowling Filmon Beline Moz Scoring Jugang . Harbers In morting Le hois défleubre mil neuf ceut conguante, le Conseil municipal de montataire à ité convogué en teauxe ordinarie à la mairie pour le vendrede huit déflembre à venigt heures heute. Séance ordinaire du 8 septembre 1950 Le huit lefterabre mil neuf cast ainquesate à vingt heures heute, les membres du bonnil Municifal de montatarie dument convoquée le pris déflanche, le bout némnis en diarne ordinaire à le maine, sous la présidence de monsieur Cont. Maire.

Tu et alfurence Lentis le 18 seftembre 1950 Pel love l'eft. le decritani en deif Volanche

autoric

ide 1

pieleicure

bud get

limenta.

de filles hetiory france

1

ment

, decide

de

l'en-

e la

Soumo

Herents

four

lel

West.

wiet.

we

tet

1 4

et

Estainent frisente : Is a. Cours, Berliand, Brunet, In Watchet, W. M. Carry, Kelland, John Fature, Country, Ecuarce, Bulmans, Hoger mayney, 2 - folowing a Abauls : M. M. Migury , Truy , Collict , Divisionent , Mr Montiners , exercis . M. M. Populaine , Grand Descript - may exceeded

Le fraçõe verbal de la frécidente deance est la st affrance à l'incanimité. martieux le maine demande d'espanser les frépartieus qui lui out de faites par le Relection des chemans viennang en 1951. levere viend. four le réfection du CV: 408 (mue des trobes), sur 1400 midres de longueur. dens le cadre du programme subventionné par l'Etat et le Bépartonnent. La défense telle qu'alle résulte du frojet stable par les Ingénieurs du termes vicinial, s'élère à

La fait de la Commune felle qu'ille résulte du bariene itable for le Conseil Général dans da

beauce the of mai 1943, ressort - 1.500, 000 grand. La balventing baut du Département que de l'état ressort à 1000,000 faues. La fait de la Commune sans fiélevée sur les ressources ouvertes au Budget vicinal en 195, Les treveny brout éventes for le bervice vicinel et ferout l'abjet d'une adjudication. Après a avoir délibéré, le Conseil municipal affrouve le profet présente, le rallie aux propolitois ci-dennes, demande à binéficier des Subventions d'État et du département four fermes, le reglement de la défense univergie boit 1000.000 de frances, non convoite far la farticipation

Entretien des chemind.

Julit & low

13 John 1910

Afranse Thosenhe 19/0 let: J. Jelien

the to a fait with 1952

le Conseil municipal décise l'égécution de divert travang compensant le curage de fossie, la création d'un nouvran fossi, l'éxiliation de macoranorie pour réparation ou constan tion de bouche d'égout it d'ouvrages défendant de la visie. Il autorise à at effet monsieur le maire à traiter de gré à gré avec la bouité Rugo et ce 35 que du Répôt à logant sur din , pour la fourniture de la mais d'œuvre nécessaire La défeux évalué affrocimativement à 450,000 panes, sera imputé au crédit ouvert au Indget de 1950, chapitre 8 article 1, pour entreting des rues, quais, flaces publiques. Travang de eurage et d'aménadement de la rivière Le Frinaing.

Le Consuit municipal décide l'éjecution de bravang de curage de la rivière Le Chinain et de forallements, pour donner à la rivière, la largeur normale.

Il autories à cet effet monsieur le maire, à traiter de gré à gré avec l'entreprise Juyet 69 me Victor - Hugo à Criel pour l'épération des dits havang.

Le siteme évaluie affinquinationment à 791.331 frances, sur importer au crédit ouvert au budget de 1950 chafitre 8 article 1, pour cutreting des ruces, quais, places publiques, laguel tue comflité ti besoin est, lors de l'établissement du budget additionnel. Personnel communal. Titularisation d'agents auxiliaires.

monsieur le maine reffelle que fax délibitation du 18 mars 1950, le Conseil meni cifal a tollicité une dirogation povisorie reportant à 50 ans. La limite d'âge de titulant hig de agente ampiliaires. que atte dilibération à fait l'objet de la part de l'autointé fréfectorale, d'observation

Ver et alfrans Jones de articente 1930 5 Jane - Pilfet : J. Delean

La literation de la Mariant en fancant

I u at apporte à totre yout Justis La 115 seffente 1910 -P- le tom Kafts - le tout an au 12 Klandie

Ver at affis une Senti & 26 Equador 191-Le done - Pafat : J. Schine

		Sis In
		in Dis acoute su causo.
Bellard . Jos	deet	dout il est donné lecture et qui out été forteés à la connaissance des agents en cause.
	Yu daffinine	Il invite l'assembleé à expansioner à monseau le question et à le prononcer.
fulaire, fir	Land affirmere fatis le sur dirembre 2950 fatis le sur dirembre 2950	Le Consuit municipal afrès delibération :
	le literteristion de la Bernit se forme	ent Va l'avis du personnel intéressé, favorable à la titularisation
	interdent for the	
		chiffe superiour à celui fige par le statut local.
		Maintient de demande du 18 mars 1950 raffelie ce dessus. Décide le frise en chaqe des cotisations incombant à la Commune du fait de la validation des
u par le		
londueur.		Services augentionies des aquets en cause. En consignement prononce la litularisation de me Benvist employée à l'état civil, en fonctions En consignement prononce la litularisation de me Benvist employée à l'état civil, en fonctions
		deficis le 29 mars 1946 et de 14 m. Boulais employée de bureau en fonctions déficis le 4 Juin 1945,
, s'élère à	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	definis le 3 mars 1946 et de de 100000000000000000000000000000000
	and the Section in the second	à complex du 125 septembre 1950. Leurs traitements seront figies conformainent au sableau annexé à la frésente délibération.
dans to		Severe traitements second piper component
	· harring an officer	Gertonnel communal. Habillement. Le Couseil municipal décide la fourniture au garde-champitre et au garde-affaniteux d'un une.
		Le Couleil municipal décide la fourniers au gran
el en 1951		forme réflementaire. Réside également d'accorder au fusemul de la voirie, une dempierne faire de bluss de havail et au
toy.		Récide upalament d'accorder au personnet a la voure, une privice des écoles, une Blonse de haveil, apris de
up fropo-		Décide explanent d'accorder au personner a la bourie des écoles, une Blouse de haveil, afris de fertounel employé de la husine ainsi qu'aux fermues de tourice des écoles, une Blouse de haveil, afris de
ix perme	the	permette le nettoyage et l'entution normal de ces vétens cut.
enticipation	7	Firsting du balaire d'un ouvrier maçoy.
	Vu et approvere Sentin le 26 tiflembre 19]-	Sur la proposition de monsieur le maire, le consuit municipal sinde d'embauchers à titre
	Le donce - Prifet : J- Delian	Comparaire, un ouvrier macon pour effectuer les diverses reparations à autilities un
ungo de	1 interested	Son salaire horaire à 79 france. basé sur les élements ce - apres :
a constans.	- Marine Marine	Ouvrie d'entreting de la voie fueblique
	a side of a second and	halani an 1" Juillet 1950 . 143.000
Rugo it C4	1	Indemnité de résidence \$1.560
		Fudemuite de cherte de vie 12.000 t
		meforetion lemporaire d'indemnité de résidence 3. 120 +
ert au		total 189.580t.
		représentant 2400 heures de havail par ay.
et de		La dépense sora imputé au crédit miserit chapitre farticle 1 du budget, pour balaire et
1	and the second	indemnités du personnel de la voirie urbanne
yot		Acquisition d'une voiture ambulance.
	(u et approarte à tetre exceptio	mul Le Consuil Municipal consistement que la voiture aminagée en ambulance, dont le
	Sentis de 18 seft andre 1910 p-le trou Partit, le Suritan au chif Klanche	Ayudicat d'Auitiatives a fait don à la commune en mars 1948, ne répond pas aux beroins
t and	'Blanchie t	
ruel		du torvie, que d'autre part son état actuel nicessite de friguentes et contruses réparations.
- 1		Décide l'acquisition d'une voiture ambulance neuve.
-		a at effet il approuve un devis établi far 24. 24. Guendet fiers, 19 une des charges à
qui -		amine (Somme) Concessionnaires des Usines de la Régie nationale Renault et relatif à la
		fourniture d'une ambulance automobile " Expre Municipale" sur chassis Remault R. 2060
lauita-		aningi an due hande the later to the the
		aminsgie avec deux brancards et comportant en outre divers accessives, au prij de 915.100 fra
out 1		Ausceptible de modification selon les tarife appliquées au four de la luriaison, basse locale et

anterio marine la main a traiser de qui à qui anse tre to france faire I have forme on fairmant de la réfere fai finitionment due l'indemnée des sur & hereeshing are but 58 & Conseil Apprintight, dans la but d'asserved la metterpaque at l'hyppinic des any Bequicitizing d'une arrivenues, balayeuu, lavenes. the a la cliture de l'aquesier 1844 Ver at affirmer Lundin de 28 affinde 1910 Le Arme Pult : J. Satism te le built : de la l'acquising d'une andre le la grande la mointe automatice. and offe I affrom me have stable for he blabterements Seffly, go anno der friedens a' Concision ( have ) concernant some anothere balogener barren by You at affirmeric atter M. E. B. S. V avec louns de Sove litre dont le frij en de 3.630.000 france. andrie mensie le mais à traide de qu'à que avec les Blablichements friende It sae fourne au faiement de la défense fai fuilivement due l'interneble de conserver likes à la déture de l'agannice 1949. Lalle del Fêter. modification de l'installation de chauffage central. Le Cousil spuniciful, dans le but de fermettre une meillure asplication de le Sulle die Fild, dièce la hamformation de l'installation de chauffage centrel. Refferen i est effet un swit itable far se Chablissemente Garnier et Destanit. The define of the Home det Chillets à montation, friverpart une installation de chauffage par air fratei, Nebrent à la fourne de 795. 523 france et autorise monsieur le maire à traiter ane La dépense bas impeter au criser auvert au budget de 1950, chafitre de article 3 Las Chablicismente faitile four actuating des babinente communary Travang communang. Fightion du houvraires de l'architecte. housine le maie expos que monsient Bouffet architecte à Cuil, a été affelé à étaduie et à conduire diverse havang celatifs à l'entroting des bâbiments communany. The is alfords se générel de faible importance se payée any interfrement but bingle memorie Ele: 7.22 ou en contre de marchés de gré à gré. qu'il y a live de figer le montant de les houoraires. apris su arris dittire, le Couseil aprincipal fije comme buit, le montant del houraines à fayre à le Bouffet, pour les havans épécatie ou qui pourraient l'été tous for directing : Jusqu'à 10.000.000, 5%, au dessue de lasse. no, H%. Fair les heven d'entertity ou difassant fat aux million : 1% highlementois Minision de la liste du ilecteurs au Tribunal de Commense et de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Le Cousiel Municipal désigne W. M. Redmand at Cambrid. Conseillous municipany, font fais partie en 19fe, de la Commission charges de la révision de la liste des électeurs au File. and de Commence et de la Chambre de Commence et d'Industrie. Texponuel enseignant. Indemnité de logement. prominer le mais appre que dans de réminion du 24 février 1950, le Contril Me cifel a émile aux avis défavorable à sur demande présentée far le personnel enseignes de montataire, à l'affet d'obleure l'augmentation de l'aidemnité reprintative de

37 Il communique à l'assemble, dans lattres imanant de mile Rifer de l'aire et de mi l'huspacteur legement qu'il pergost. frienaire, l'invitant à reconsidérer le question et à lui donner une suits favorable Afrès en avoir délibre, le Consuit municipal déride le maintenir de la décision en date du 24 février 18/0. attribution d'une Subvention au Daniel de Prud hommes. Monssieur le maire boumet à l'assembler, une demande prisenter par m'le Reinant du consuil de Puet Lounnes de Cait, à l'éffet d'abheure une subvention su vue de fermattre l'anvi le sitiéquis au Conqués des Conseils de Rud formand qui de tiendre à Tours du 21 au 24 déflembre prochany. Après en avoir delibére le conseil municipal donne avis favorable à la demande dont il s'agit et vote une subvention de Yoo france en favene du bousit de Rud houmes de truit any fins et-secure. Cette défense sora surfuter are crédit ouvert are budget de 1950, chapitre 20 article 1 pour dépenses imprevises. marsieur le main réfore que la propriété Derbois situé à chontataire à l'augle de la acquisition de propriétée. rue de la Republique et de la rue annand Demone a été offerte à la Ville de montataire pour Cette fisfriëte comprend une grande maison d'habitation, un fare ance difendances, la tout le somme de 4. 503. 7 fo france. d'une superficie de Jo ares enviroy. Il invite l'assemblei à le pronoucce sur cette affie. afier en avoir diliberé, le Conseil municipel unet un avis favorable à cette acquisition et chierge monsuir le maine de faire dresser par si Sordet, geomitre expert à Cuil, le plays de l'immenble ainsi que le procès vabal descriptif et estimatif et de demander l'avis de l'administration des domaines sur le pris professe. Montuir le maire espose qu'en novembre 1947, les bonsorts michel out vendre à la Tille de montataire, un benain faisant partie de leur populée situé dans l'angle formé par la me audre Giniste et la riveri de Therain, pour la création d'un terroin de Morte. Qu'aufourd'hui les interessis sont disposés à' céder à la Ville de montataire le reste de la proprieté. Il invite l'assemble à le provoncer sur cette acquisition éventuelle. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal einst un avis favorable à cette acquisition et charge monsieur le maine de faire dresser far mi Andet givinitre-expert à Criel, le flan die foraig dont il l'agit, aini que le pracés verbal descriptif et estimatif et de demandor l'avis de l'administration des Gomaines hur se value. Par ailleurs le Cousuil municipal charge m' le maine de faire dresser far m' Lordet, le play et le procés verbal descriptif et estimatif d'un terrain contiger à l'école des garcous et dont l'acquisition est nécessaire pour fermettre la réalisation de l'installation de chauffage prive dans cette école Allocations aux Audieus de Samille. monsieux le maine toumet au cousil municipal, les demandes d'allocation militaire for. mulies far

Vu et affronne Andre Le 28 suffembre 19] = 4 hours . Prefet : J. Dation

4-40

In m Biardo nei Dalla Bolla, 5 ner abel Cancelot, afris incorporation de son fetit-file Mª Gaquet Gièle épouse Deverweraire, 39 rue mertiay, afiés incorporation de ton mari Deverweraire Rem Ces demandes paraissant fondies et sufficamment Justifices, requirent un avis favorable du Conseil municipa classe 1950 En comité secret le Coursil admet les listes d'assistances filles qu'elles out été arrêteis fai la Cistes d'assistances. Commission administrative du Bureau de Bienfaisance, ainsi que les devierses décisions fines par cette assume Ricy n'étant plus à l'ordre du pour, la sience est levie et les membres présents out bique après ledue the dans da leance de ce pour. A Mulan Squares 16 Wetterlet Hellow Hellow Godart Bully Tambing Reman & Halumigen Kollog Pselmon Hogher

Le div seft derembre mil neuf cent aniquante, le bouseil municipal de Montataines a ité convoqué en seaux ordinaire à la mainie pour le vendrede vingt-deux docembre à vingt leures preste.

Le huaire, A

## Séance du 22 décembre 1950

To vingt daug decembe mit neuf cent eniquante à vingt hunce heute, les membres du bousil municipal de montataire dument convoquis le dije sept décembre, se tout rémis à la manie, ne beaux ordinarie bous la frésidence de husesieux Coene, Main Claient fierente : W. M. Cano, Bertrand, Munet, M. Wattelet, W. M. Popularie, Bellard. Josen Fattere, Truj, Benand, Dicticaut, Belmand, Roger, M. Monsterer. absents exensis : M. M. Miduny, Collist (représenté par m' Cours), Descroig ; non exensis : m. m. Caron, Girard, Eaubing, maynez, m . Holenweger. monsieux Trij a été nommé secrétaire. Le provis webal de la frécidente siand est le et adopté à l'imanimité. Vilibération sur le compte administratif présente par le maire pour l'égencie 1949. Le Compte administratif présenté par le maine pour l'expercise 1949 et doit un exemplaire est sipore aux archives de la mainie, frésente les résultate heivants : Rutes ordinains it extraordinains, 56. 487. 243. Dépendes ordinaires et exploradinaires : 29. 413. 747. Equident de recelles : 27.073.495. Rester à fayer : Le Conseil Municipal vinni sous la présidence de m' Fisnance Louis, l'un de ses membres désigné conformément aux dispantions de l'article 52 de la loi du 5 avril 1880 Lest d'avis d'approuver le compte administratif frédente par le maire pour L'éperice 1949.

Opprobation du Compte de gestion du Recure municipal. Le Conseil : Vu le compte remove par le Renver municipal, de ses recettes et répenses pour Considerant que les operations out pares républices et suffis aument justifiées l'equice 1949; Remande qu'il flaise au juge des comptes de l'afficient. Service vicinal. Chapitres additionnels au budget de 1950. Le Coussil, Tu la loi du & mai 1836; l'instruction ministérielle du la funing huimant et le réspensent général sur le service des chemins vicinserps Vu les prépositions présenteirs par les Ingénieurs pour l'itabléenment du budget additionnel de la Commune un ce qui concerne le tervice des chemins vining; Va le budget affrouve pour l'annie coursete et les comptes rendert hant par le maine que fax le Recoure municipal, des recettes et dépenses de l'igercire précident, compte dont il rimète que le relignat des ressources des chemins vicinany de cet seponcice est de 305.775 frances Le reliquat de l'exercice 1949 sere employé conformément aux indications de la Dilibere : colorne 4 des tableaux dressis far le service vicinel (voir exemplaire difosé aux archivis de Les recettes et crédits hufflimentaires non freires au budget de 1950 Seront viscrits suy chépitus additionnels de ce budget, conformement aux indications de la colonne 4 des tableaux disiopies in desurs. Etablissement du budget additionnel de 1950. Le Cousiel municipal, sur le vu des fines qui lui sont soumises par mile maire, procède à l'établissement du budget additionnel de 1950, qui présente la résultats buivants et dont un spemplaire est dépois aux archives de la mairie . Recetter et dépenses sufficiencestaires : 31. 442.750 frances. nueau de Bienfaisance. approbation du Compte administratif de 1949 et du Budget addicionnel de 1950. Avis du Consil. Le Conseil mennicipal donne avis favorable à l'affrabation du Compte administratif de l'ordonnateur du Bureau de Bienfaisance pour 1949 et du Budget additionnel de 1950. présente par les membres de la commission administrative du Bureau de Rienfaisance dans ta seance du 22 décembre 1950. Bureau de Bienfaidance. Affrabation du compte de gestion du Peceveur pour l'anné 1949. Owis du Conseif. Le Cousil municipal, vu les comptes rendus par le Receveur du Bureau de Bienfoisance four l'expercise 1949. Vu la délibération de la commission administrative des 22 décembre 19 50 sur as compte Considerant que ces comptes paraissent réguliers et qu'ils s'out soulevé ne observations ni riserous de la commission administrative, est d'avis qu'il y a lieu de les affronverd. Régie Communale d'Électricité de montataire, approbation du Compte de gestion du Receven pour 1949. Quis du Conseil. Le Cousil municipal. Tu le compte rendre par mi Petit, Receveux de la Réspie communale d'électricité de montataire, pour les recettes et dépenses de la gestion 1949 (és partie) et 1950 (10 fartie).

59

en car de la la la délibération de la Communique administrative du 27 septembre 19/0 sur ce compte, 646. 576 1 Considerant que ce compte paraît réfulier et qu'il n'a soulere m'ablervationis m'réserves Le Course la Caisso d d' Habitatio de le committion administrative. Affichation du maget additionnel de 1950 et du Budget princitif de 1951. avis du Conscip. de la Ville Le cousil municifel donne avis favaelle à l'affection du budget additioned de les pais de La kiejie communale à blectucité de montataire four l'année 1950 et du budget frimisie Revision de 1951. frésentés par la commission administrative dans sa séance du 18 décembre 1950. Le Cours Richie Communale d'Electricité de montatoire. Construction d'un immemble. twi cherry Le Couscil municipel affessere la décision prise par le conseil à supportation de la Réqui pour feir Communale d' blectréaité de montataire dans sa siance du 18 décembre 1950 de procéder pour les besains du souvice, à la construction d'un immemble sur un terrain en Survenir Cousil a affartemant, situé à l'augle de la rue des bevles et de la rue de la farcune. Le Cous Le montant du profet itable par m' garnier architecte à Creil, s'élève à 5.355.000 deterred frand, y compris les honoraires de l'architecte. Scholl Garantie d'empreunt à contracter per l'office Public Intercommunal d' fabitations Chaml à Coyer modérié de Créel. montatairo. Rojet de constructions neuves Jules Uhry I. Le Con Ve la demande formée fax l'office Public Intercommunal d'Habitations à Coyer modéri Le Consuil : compag de Creil. Montataire et fudent à la garantie d'un emprunt de 8.900.000 paues nicessaire des me pour la mise en route des havany de construction du groupe d'habitations fieles Uling II à Vu et affroure Autis de 11 famour 1991 Le bous Pafet - J. Deliven attril Le C Montataine ; ting d The le caffort itable far mi le maire et favorable à cette domande ; files Vie les lois des 5 décembre 1922, 13 puillet 1928 et 3 septembre 1947, les décrets des Cette 21 mars 1921 et 1t mars 1939; Ver et affionre Auto le Ma Janvier 1951 le Sone Piefee . J. Delieur Attendre que la valeur du centime s'élève à 1580 : 20. attri Le Délibrie : La Ville de humitataire accorde la garantie à l'office Rublic Intercommunal d'Habitafives hous à coyer modére de Creil montataire, pour un empreunt de 8.900.000 peurs que l'arb at againste le propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Considuations La ajistant pour le Compte de l'Etat, au tany de 6% pour une durie de 30 aus. Nu et affirense Sulis de MAA faurrie 1951 de dous Pafet of Delise att au cas ou l'office Public Intercommunal d'Habitations à Eoger modere de Creil-monta-Le tais four quelque motif que ce soit, ne l'acquitterait fat des sommes duis par lui Sect aux icheques convenues ou des intérêts moratoires qu'il amait encournes, la ville s'engage à en effectuer le faiement en set lien et place sur simple demande de la Caisse des tio Défits et considuations adressé par lettre missive sans famais pouvoir opposer le del défaut de min en reconvrement des centimes dont la création est preivre ci-dessous loc it affectis à la garantie, ne exiger que la Caisse des Dépôts et Considjuations discute an frialable l'organisme difaillant. The et alfronce Institution le 19 Janvier 19/1 Le Asus Rufet. J Pelian a En vue d'atturer cette garantie, le louseil vote à partie de 1951, une imperition de Hog centimes additionnels pour une durie de 20 and. 4 Le produit de ces impositions qui servent misses en reconverment de plais droit

	01
	en cas de besoning, sur affecté à la converticre ses charges de l'emprenet dont l'ammité s'élève à
	*/* Haul
/	Le Consuit aut :
	and tol to a silver a silver a silver a silver and a silver and a silver a
	a second a star a star a star a star a star a started a started as a
	de la Ville de montataire, des formalités hypothécaires prévues à l'article & de la loi du 37 fuitter 1954
Company and the second	les frais de l'épération élant à la charge exclusive de la Commune.
	Withou de la l'é la a Q'il a delidide
	Le Cardeil Municipal diving 1 Bl ding allend hours faite de la commune
	twi charge de fiveider à la revision de la liste ilestorale et M. M. Combin marcel et Bolemans Pitip
	four faire farcie de la Commission municipale charges de pages les réclamations qui pourraient
	Surveyin an filt of a in the state
	Survenir au super de la révision de cette liste. Consuit de Prud hommes. Révision des listes électorales. Désiopration de déléquée.
	Le conseil municipal désigne pour faire partie de la commission de révision de la liste des
	ilation of it is the ill the tore to the flow of the comme dectars fation .
	decteurs au couseil de Rud hommed en 1951, M.M. Chauvane Robert comme decteur fatroy.
	Schollaert expand commo ilecteur ouvrier et avril marcal comme ilecteur employé.
	Chambre des méticis. Rivisión de la liste électorale.
	Le consil municipal désigne mi Brunet Eusing artisaig maître et si Proing René estasing-
	compagnon, pour faire faitre de la commission de revision des luites des ilecteures à la Chambre
	des mitiers en 1951.
You al affrance	Attribution d'une Subvention au Syndicat d'Initiativis de montataire, une subven
ulus a pell 2 pelite	Le Coussil municipal vote en faveux de Afridacat à succauser
a semi-int . I .	tion de 60.000 france à litre de participation à l'organisation de répairesances au cours des
	Site de 1050
	fits de 1950. Cette dépense sera imputés au credit ouvert chapitre 19 article 5 du budget de 1950.
	celle acpelle non my cossim. Loue participation à l'arbre de hal.
Vu d'alfrance unde le 1114 Janvier 1951	altribution d'une subvention au C.O.S.S.IM. four participation à l'arbes de hail.
· 0.1. 10 0.1.	Le Cousil municipal vote en faveur du Comité des couvres sociales du tyndicat d'Anitià -
	fires de mantataire, une subscution de 40000 frances, à titre de participation à l'organisation de
	l'arbre de hvil en 1950.
	f i' l. fillet s'un crésit à inscrire au budget additionnet.
	Attribution d'une subvention pour souchomement au cours menage
a de Mas jamenie 1951	I a il municipal divide d'allouer a la l'arte a carocanom
mu Rufet : J- Delien	Section de Cail, une subrention de 20.000 frances à têtre de farticifation aux fais de force-
	section de ceut, une maintaire quant line dans le local du Groupement
	tionnement du cours minagoe de montataire, ayant line dans le local du Groupement
	des Industriels, 1 rue des Départies, lequel est fréquenté par de nombrances élèves de le
and the second second	l l.t.
	L'ailance lies l'ablet d'un crédit à moune au budget additionnel de 1980.
	attribution d'une subvention au Comité local de vente du finbre antituber culeure.
in at approver into	Le Conseil municifal décide d'allouer are Consité local de vente du finibre antituberculeury, la
me apt. 7 pilian	Le Conseil municipal acciae à martine de la conseil martine de la conseil municipal acciae à martine de la conseil m
	Somme de 1000 frances four l'annie 1950.
	Pette Somme Sera mandatei au nom de m public, Diredenc de recore des garion, arrigue
	de l'aune et filure au credit ouvert chapitre le article 1 du badque de 1950 pour défenses imprévuel.

mi reserves

is du Couries.

get frimitig

de la Réque de pacider tenang lui

5.355.000

bitations

er modére

matterie

they It a

ets del

fabita-

hand que

. monta-

par lui

1'ungage

se des

ser le

lessourd

ute and

esco

stions

II.

le.

			e
	their des	-	Entretien
	lation locale de l'allociation	Such affinier 19]:	Le Consii
0	Attribution d'une subvention exceptionnelle à la section locale de l'association des Vienzo	Vuch affernise Junto de Me Jameier 19], Junto de Rufat - J. Delian	vicinency -
65	Attribution d'une subvention exceptionnelle à la rechoir locale de l'association des Vienzo vienz pravailleure. Le Conseil mensierfal deride d'allouer à la techniq locale de l'association des 1950.		1º ance
Vu at affirmer 1911	vienz havailleurs.		Sing de 4
Yes at affirmer (3); in the 19 former (3); form - Confid - J - Dation	Le coussil municipal ain maplionnelle de 10.000 genticle 1 du budget de 1950	1	20) avec
			30) avec
	vieux havailleux. Le louisit municipal deride d'allouer a la 10.000 france au tite de 1955 francilleux, une subvention queftionnelle de 10.000 france du budget de 1955 Au défense lora imputer au cuidet never chapitre lo article 1 du budget de 1955 four sépenses imputer au cuidet never chapitre lo article 1 du budget de 1955 four sépenses imputer attribution d'une subvention à l'œuro association de auto aide du venues		
	1 sugested unit		revitence
	Attribution d'une subvention a canon et ophelis de queve." L'applelis de queve." L'applelis de queve." L'applelis de queve, comptant paroni set adhérente un L'anter maisiful deride d'allourer à la feeturin de faroni set adhérente un		Les dife
The at affronce 19/1	et ophelins de queve."		668.214
Fafel . J Delian	et orphetine de querre. Le conseil munisifel déride d'allourer à la fecturi de adhérente un Le conseil munisifel déride de querre , comptant pareni ses adhérente un et entraide des venues et coffeduis de querre de montataire, une subvention de toos fran		des cheur
		4	Trava
	et entrais nombre de veuxes de querre de montataire, arbre de hoël. certais nombre de veuxes de querre de montataire, arbre de hoël. foux l'annie 1950 et destinée à l'organisation d'un arbre de hoël.	DI al bin	Le Co
	certain nombre de venuer a l'organisation d'un arbre de noment de budget de pour l'annie 1950 et destrisée à l'organisation d'un arbre de naticle 1 du budget de Ette défense serve imputée au crédit ouvert chefitre lo article 1 du budget de	Prefecture de l'oui	
	que silence serve imputer au cridit ament any	2) Division Such alfumers Preservato le 5 mars 19[1 Preservato le Chile Amieron delene	a' effec
			- Hap
	1950 Jour acpuint pelmention are Comite des Colonies scoraines	the rel infort : Babel	Soum
et affrance 1951	Apro four depuise d'une subvention au Comité des Colonies seulaires de vacances Attribution d'une subvention au Comité des Colonies seulaires de vacances Le Conseil municipal décide d'allouer au comité des l'armie 1950.	1	a ha
is - Bufes - ) Dolean	Le Conseil municipal décide d'allouer are comme de l'armie 1950. Le montataire, une subombion de 40.000 franse au têtre de l'armie 1950. Le montataire, une subombion de 40.000 franse au têtre de l'armie 1950.		pour
	Le montataire, une subouchion de 40.000 franse au têtre de d'article. 1 du budget de 1950 Le dépense sons imputer au cuisit inscrit chrépitre 17 article. 1 du budget de 1950		1
	La dépende sona impulse au su		La.
	Le contail municipal divide d'allour aux diverses breiétés locales, les subventions dite Le contail municipal divide d'allour aux diverses breiétés locales, les subventions dite	ail.	entre
	Le Couleil municipal décide d'allance aux diverses societs inscrit au		Tra
le 13 mere 1951	Le Couleil municipal décide d'alloue aux diverses much	1. 1.11	Le
he 15 mere 1951 Refet : J Coline	A ALALIAR TO WOM TO	Tu et appone	
	budget de al experiere cuspine 6.800 <sup>+</sup>	Le bours Prifet . J. Idian	et .
	Louise les anies de l'according Louise les anies de l'according 6.800		A
1	weite de suevus mutuels à aneog an	and the second second	so
1	bocieté de fecours muluels la kulturelle anuluses		
	Union amicale des Societés de Secours mutuels du Canton de Creil 3.800		h
	Union Cycliste Montatairienne 3.800 +	- And and a second	m
	Handard athlitic club de provitataire 5.300t		
	Union hationale des Combattants ( Sechion de hundataire) 2.100 +		e
	Union des Combettants de montataire et Communas environnantes 2.100	The herappe to 1973	
and the second second	Attoristion Republicani des Aucieus Combattanto (Section de heoritataire) 2.100 t	Prifecture de l'oui	i martin
	Société d'épréculture et de Compérance de montataire 2.250	Durhoy & Burlan	
		Beauvers le 23 Janvier 16/1	
	bruite d' forticulture et des fardins Bfularies de Tranco 1.500 *	P. l. Parfet, le Chif de Diversion	
	briete Colombophile " Les trais connateurs de montataire 2.100 +	Andre : illisible	-
and the state of t	Amicale des Anniens Ritermiers de quevere de montataire 4.250 <sup>4</sup>		
	allociation hatinist des Aussis FTPT (11: 11:		
	Altociation hationale des Annenis FTPF (Section de Montadanie) 2.700 <sup>±</sup>		
	rederation patimale des Déportes, Internis, Resistantes et Patriotes 1.950		
popula June 1951	Federation patimile des Défortes, Internis, Résistante et Patriètes 1.950 <sup>th</sup> Cattribution d'une Subvention au Centre départemental d'orientation professionnelle d	Minin	
. J. Deline	Le Cousil manicipel vote su donne de Cat il la cher anon professionnelle d	a tom	
	Le Consil Municipel vote su favour du Centre sipartemental d'orientation professionnelle a	le de	
	and one pierletith strong as I all		
and the second s	atte dépense sur imputer au crédit ouvert châpitre lo article 1 du budget de 1950	i have seen and the	
	dépenses imprévues.	four	
		and the second sec	

63 Le Conseil municipal afferrare les marchés passés le 24 novembre 1950, pour l'entreting des chemins Entretien des chemins vicinang. The at affermen 1910. Into the failed - 7 - Detices association des 1° ane la touite Industrielle de Viabilité, se avenue de Africine à Paris, pour la fournaire d'aunt vicinenzy en 1950 : moristion des Vienzo te de l'armie 1950. Sion de bitieme. 20, avec 24 " Barbaut, quai d'amont à cuil, pour la fourniture de gravillong de révière. budget de 1950 30) avec la brite kuge et c' 35 rue du Défet à legent sur cise, pour l'égénteur des havany de ride des verwes Les dépenses respectivement inchises affrocimativement à 748. 102 france, 390.059 frances et revelement de chaussie. 658. 204 frand, mont impulsis au crédit ouvert au budget de 1950, chafile & article 4 pour entreting sure " Association addirents un det chemines vicinary. bravany de converture à égénter à la mairie et balle des Fêtes. ution de Evos frances Le Couleil municipal décide l'éjécularig de divers havang de réparations de conventione inquite Perfectione de l'orin 1 du budget de à effectuer à la maine et a la balle des Files. Il affrouve a' cet effet un sevis itable for to Boufflet architecte a' Creil. S'élevant à les Installas men 19/1 Somme de 834. 403 frances y compris les honoraires de l'architecte et autories monsieur le maire Ph loft to chife Division selegue vacances de montatais If : sold à braite de qu'à qu'ave les Etablissements farmie et dessaint 11 me des Châlets à montataire, ind de vacances La défense sur impulse au crédit ouvert au budget de 1950 chapitre 12 article 3 pour pour l'égecution des dits havang 1950. budget de 1950 entretien des bahunents communaup. bravany de converture et plomberie à éxécuter dans les écoles. publications ditail. Le Conseil municipal décide l'égécution de divers havances de réparations de converturo it inscrit are to at alfronne liverses Societar" et flomberie à effectuer dans les écolos. Il affrauve a' cet effet un devis établi par ni Bouffet architecte à breil, s'élevant à la & tome Prifet J. Delian .800 Source de 516.380 frances y compris les honoraires de l'architecte et autorise numérice le .800 maire à traiter de qu' à qu' avec les Etablissements farinir et Dessaint, 11 rue des Châlets à 1450. Montataire, pour l'égéntion du dits havang. 1.100 la dépense sura imputer au crédit ouvert au busquet de 1950, chiefitre 13 article 5 pour 1.800 entretain des écoles princises publiques. -300 Installation du chauffage dans les écoles primaires. approbation de havany supplimentaires. 100 monsieux le maire expose qu'au cours de l'isecution des havanze d'installation du 100 chauffage dans les écoles primaies, divers travany non prévus au profet primitif de sont Prefecture de l'arri 100 2ª Durhay Ye et affrance Prouvan le 23 Janvier 19[1 Kil Pufit, le chif & Diversory révilés nécessaires et urgente, ainsi qu'il résulte d'un raffort de l'architecte dont il est 250 .500 donne connaitsance et comprement : hope : illisitle 1º, le réfection des painteurs dans les salles de classes de l'école des filles 100 4 20, divers travaux de maconuni, menuiserie et charpente à effectuer dans les écoles de 250 200+ garcous et de filles. les havang hefflemulaires sont accasionnies par any actuellement en cours et out fait 950 monuelle de l'our l'objet de devit dressis from si Boufflet architecte à Creil, servir : refessionnelle de 345.886\* Peintane ent de ce service Maconnerie, menniscrie, charpente 778.631.81 1.124.517.81 de 1950 pour 56.225,89 Houvraires de l'architecte à 5% 1.180. 743 \$ 70

mane Il soumet as devis à l'agannies de l'assemblie et l'invite à différen sur l'establie Le Co batisfac & Consul municipal afrès délibération, décide l'épeculion des travange dont il s'agit, affra, Ficia ve les seris ilables à cet effet et autorise monsieur. le maire à trailer de qu'à qu'à que les Felance Person La sifense en résultant pre imputer au crédit ouvert au budget de 1950 chaptre 23 Vie at alfumere timber le & formerer 1951 Se tome - Parfer - J. Deliver hour entrepresences adjusticatorised. asticle 1 pour "Installation du chauffage central dans les écoles" lequel serve complète lors 19/0, 1 nairy de l'établissement du budget additionel. Installation du chauffage dans les écoles. Travany d'électrité. monsieur le main fait commaise que l'installation du chauffage far air pubri avanta dans les évoles, nécessite divers travany d'électroite pour l'alimentation des moleurs et de ceu Jef et affrance 18 Januar 1951 Pufet : J. Edine des affariels nicessaires à son fonctionnement. il est Il sound à l'assimblei un devis itable par ni queury forges ilectricien à Cette Montataire, l'élevant à la somme de 473.496 frand et l'invite à délibérer. La d Le Couseit afrès délibération affrouve l'égénetion des havany dont il s'agit et le devis catio stable à cet effet. uiter Autorise monsieur le maiie à traiter de qu' à qu'avec l'entreprenaux. Pers La défense sona imputer au crédit ouvert chapitre 23 article 1 du budget de 1950 Vente approvere Sento le 18 Janvier 1951 Le bour-Prefet. J. Deliane M -pour "installation du chauffage cuited dans les inles , leguel bour complèté lors de d'u l'établissement du budget additionnel. lian Récetuning d'installations d'éclairage électrique dans lu écoles. monsieur le maire uppose que les installations d'éclairage électrique des écoles égale Affenere 18 Janvier 1951 Prifit : J. Edian communales sont vitustes, que leux fonctionnement est défectuence et qu'il convient a'l' cara de proceider à leur réfection. It soumet à l'assemble un devis étable par mi queuron georges électriciny à 2 Lo Montataire, l'élevant à la somme de 431.208 france et l'invite à délibérer. Le Conseil après délibération affronce l'égéntion des havang dont il s'agit et le la f levis itable a' at effet. de la Autorise montieur le maire à traiter de qu' à que avec l'entrepreneur. La défense sora imputei au crédit ouvert chefitre 13 article 5 du budget de 1950 rig pour "entretrez des écoles primaires publiques", lequel sera complèté loss de l'établissement du budget additionnel. Personnel communal. Reclassement. (J.s. 21/1/1950) (borner du 3-1-19/1) free Le Consul municipal décide, par afflication de la circulaire interministérielle du in 1951 Delian 23 novembre 1950 frie en conformité de l'article 14 de la loi 2º 50.922 du 9 cont 1950, modifiant et complitant l'article to de la loi 11 : 50.135 du 31 Janvier 1950, d'accorder di au personnel communal titulaire et augiliaire, le bénifice de la durnière maforation destinai à achever le reclassement, à compter du 25 décembre 1950. P. Teurs haitunents pront figies conformainent au tableau annegé à la présente délibération Mu et appeoule Ander le 28 décembre 1950 Le Anne Parfet - J Deliane la ces traitemente l'apputerait les diverses indemnités à caractai général priveres par les righemente en vigueux un La défense sur imputer aux crédits ouverts au berdyet pour les différentes catégories de a lu

.65 Ourancement de mi Schmidt enquêteurs administratif. Le Conseil municipal considérant que mi Schmide Souis enquiteres administratif donne enterie stille Satisfaction dans l'incention de ses fonctions qu'il complit defuis le 1t octobre 1947; Fécide de le faire beinfraise de l'avancement au choise et en conseignance son ilévation à la pit, affras we les fo classe de son complei à complex des 1ª fanvier 1951. Personnel communal. majoration exceptionnelle de l'indemnité temporaire de cherté de vie. housine le maire exfore qu'un décret en date du 12 avoit 1950 à frine à' compter du s'é puillet the 23 Just afference 1950 19/0, une maforation exceptionnelle de l'indemnité temporaire de cherté de vie accordes aux fonction ite lors maires de l'Etat dont la reinvenieration est au moins sojale à 114.500 parces par ay et que ast avantage peut its itendre aug personnels bitulanes et augitiaires publies communary à l'exception de ceux dont la reinnuncration est calculai en fonction des balaires du bedeux frivé. pulse Il propose à l'assemblie, d'appliquer au presenuel communal, les dispositions prévues comme und et il est indique' ci-dessus à compter des 1th fuillet 1950. Cette proposition mise any voir est adopté à l'incominité . La défense en résultant sera inspectar any créaits miscrits au budyet four les différentes catéofories de hisitements aupquels ils la capportant, les compléments nécessoires seront le devis uisents an budget additionnel. Lersonnel communel. Prime unique et exceptionnelle de 3000 frances. (Bor nº40 du Monsieur le maire expose qu'un décret en date du 11 avrit 1950 à fréver l'attribution se 19/0 Just affrance Into the & Jawini 1951 Jeton Pulst. J. Deliane d'une frime unique et exceptionnelle, laquelle peut itre allouce any aquete titulaires et anyeliaires des communes ayant rece, au litre du mois de Janvier 19/0, une reinunération brute égale ou inférieure à 14.000 pares, compte seure des primes et indemnités de boute nature, à l'expectition de celles ayant le caractère de remboursement de frais et des allocations de hes. onvient caracterie familial . Elle est fisée à 2000 france lorsque la rémunication aura été inférieure à 14000 france. Corsque la rémunération aure été comprise entre 14.001 et 18000 france, le montant de à. la feine sora égal any hois quarts de la difference aquitant entre 18000 france et le montant et la de la remunication Le versement de cette frime ne donne par lieu à retenue au titre de la retraite st- du réquire de la Securité sociale. 1950 monsieix le maire popose d'appliquer au personnel communal, les dispositions blitte prives comme il est rudique ci- dessus Cette proposition min aux voir est adoptie à l'imanimile. La défense en résultant sura imputié any crédits inserits au budget pour las die différentes catégories de maitements auxquels ils se rapportent, les compléments nécessaires 1950, Scrout riscrits au budget additionel. er Pertonnel de la voirie. modification du dalaire des contonniers ampiliaires. ( 1 0.26/8/19/2) tion housieux le maire bound à l'Attentie, une demande incomant du tyndicat des tra. Inde le 28 décembre 1950 vailleurs municipany de montataire et budant à oblanie l'alignement du Salaire des contonniers in Some Prefat - J. Deliene intion . auxiliaires de la Commune, sur les salaires fustigués dans l'industrie, far application du decut du 33 aout 1950 portant figstion du Aslain minimun national interprofessionnel garante et l'invite à délibérer hur cet objet. . .

		1 1
1	Eline.	end me

Afrès en avoir délibérés, le conseil municipal reconnaissant la surrante ? Considerant que l'abadement de goue intressant mondataire est 4 5%, service de firm Le talaire des contonnice angeliaries à fu france do, avec effet rélievantif à compter du Te crisie ouver are bright de 1950 chaptre 7 estile 1 fran Intaire et indominités des facomme de la voiré alaine sere compter lars de l'établissement du ludget additionnel. 1 - Septembre 1950. Consonnel de la voirie. Figation de Salaries. 19 qu'il cominer de revier le talaire des conducteur de canning et de la voiture ambilance legent complè en andre les fonicions de chaf du louise de la voirie, en raison de la revalorisation de belair de fatorend de houmant sous la direction. I propose au consignance de fijer boy balaire horaire à 113 france à compter du Junto de Mag Janvis 1910. Le forse - Prefet - J. Idian 1ª Januar 1951 le balan set base but les iléments ei-afrès : Construction ante poide lourde : 217.000 Traitement au en Jamin 1951 39.420 \$ milennité de résistence 12.000 malemniela de chesta de vie 3. 120 + Mapretion konforaire d'indemnité de résidence 241.540 Votal représentant Exco numer de haureil por au. 2) qu'il convicut, su raison de la revalorisation des talaire des cautonniers auxiliais. de uniter le lalaire à allouer à mi le foff, leguel a été fisie à 87 france, par délibération de 15 Juni 1950. Il furfose de fijer dong balanie horacie à 97.50 à compter du 14 Janvier 1951 le talais est base sur les élémente ci-après : Ourier professionnel 1 si catiofoic 180.000 + Traitement an 1th Janvier 1951 indemnité de escidence 36.000\* "Indemnité de charte de vie 12.000' Maprating bemprarie d'indemnité de résidence 3.120 maforation bunforaire d'undemniste de cherte de vie 3.000 2 34. 120 Cotal refrésentant Ex as heures de havail fac ay. les propristions misse aux voig sont adopters à l'unaminité. 3° que le chef du hourice de la voirie qui est en misme temps conducteur de l'amber-Lance et de l'ansteure - belayune, le houve préquemment dans l'obligation de quitter le fertounel qu'il a tout la duistion et qu'il est nécessaire dans l'interit du service, de lui adjourdre une pusanne capable de la Secondre utilement. Il perfere à cet effet m' fralt Succienç agé de 29 aus, employé au barries de la Ville define le 1ª deftembre 1950, lequel forside les aftitudes nécessaires et donne entire

66

Ven at affirme Senter he 31 James 195. Se James Parfe - J. Dalian

ir 1950

for Pafel Judie

a at appoints

have Rafe" ] Delie

haterfactures dans Is lowers informed In consigness "yastrucest a Fredericate de Fudermente de Prespering h mapation representant Les défense for talain Contrand marine enseignant , ment qu'i H im mi le Prifet preposes ; est dept. apris reite ref 1 farmes to de ment : E Co estin mail Salle he decis local 7 en u ch

67 hatisfactions dawn how travail. Le conseil municipal recommaissant fondées les déclanderses de montione à maine se rallie a tection tre conseignement il fije le dalarie horarie de l'interessé à 97:50, basi due les éléments ci-après Ocurier professionnel 100 catégorie 180.000 Trastement au -1~ Janier 1951 \$6.000 Fudermité de résidence 12.000 "hidemnité de cherte de vie 3.120 mapration temporarie d'instaminité de résidence 3.000 majoration lemporaire d'instancité de dute de vie 234.120' Total représentant Exac heures de havail par an. Les dépenses seront impulsis au crédit ouvert au budget de 1951, chapitre + arcide 1 pour salaire et indemnités du personnel de la voirie urbanne. Fersonnel enseignant. Indermité de logement. monsieur le maire espose qu'il a été à nouveau saisi d'une demande formulei par le personnel enseignant de montataire à l'effet d'ablinie la révision du lange de l'indemnité représentative de loge ment qu'il percoit aduellement Il soumet cette demande à l'esamer de l'assemblie et donne connaissance de la circulore de n' le Rifet de l'aise intérée au 15.0. R. 2. 34 du 24 Juillet 1949, donnant à titre indicatif les tarifs proposes far le Conseil départemental de l'besterquement de l'aite et l'invite à le prononcer sur est objet . après en avoie délibéré, le conseil municipal décide de fijer à 10.550 frand par any, l'indemrité représentative de logunant à allouer aux instituteurs et institutions nou logis à compter du La dépense sera insputé au credit ouvert au budget de 1950 chapiter 13 article 1, le complé-1ª Janvier 1950. ment nicessaire sore filere sur les fonds restant libres à la clôture de l'aporice 1950. Le Conseil municipal maintrient l'avis qu'il à créprime lors de sa téauce du 27 finir 19/0, estimant que l'indemnité dont il s'agit ne devrait pas être niere à la charge des communes, mais à la charge de l'État, comme accessoire du traitement finicipal. Salle des Feter. Fixation du nonverau loyer. monsticue le maire appose que par délibération du 15 Juin 1950, le consuil municipal a décidé de proceçor au profit de m' Cannus locatoure de la Salle des Fites, la durée du bail de location de cet établissement venu à explication le 1" février 1948, Jusqu'au 30 avril 1956. Le Conseil municipal a en outre charge une commission composée de 6 montres, de déterminer en accord avec le locataire, le nouvere prip de location. Montieur le maire fait connaître qu'à la suite de convertations échangées avec m' Cannes, ce derwire a fait une proposition de loyer de 75000 frans par ay à compter du 1st octobre 1950 En outre le locataire abandonnerait la prissance de la salle du sois. sol, que la Volle de Montatain pourrait utilisis à ton que Il invite l'arsundles à le prononcer sur l'affre qui lui est ainsi faile et qu'il estime bout à fait raisonnable Le Consul après délibération donne son accord à la proposition indrignée ci dessus et charge

Just affromen 12]. Lute 4 Africa Janvier 12]. Lute La Pala - J. Idian

pie, and me

la surie de faires

tis du farsonnes

a amhulance

waloutation

auxiliaria

liliberation ,

-,

ar du

fler due

de l'amber quietre le service ,

de la Ville enteire

affirme for and frefestoral

approver for anet file

du q finer 1951.

du la mara 19/2

mile maire de se mettre su reffort avec m' muques volacie à mello, pour la rédaction d'un avenant au bail de location, afin d'en finer les modalités d'afflicution. Cocation de l'immenble occupé par le Poste de publie. Le Consuit municifal approuve le projet d'avenant au bail du 24 ochebre 1945 relatif à la location de l'immende communal dis 121 que des bevles, destriné à abider les services du mindere de l'Intérieur (Porte de Blie) dont il lui est donné connaissance, cet avenant ayout four objet la revalorisation du frie du loyer et la prorogation from la privale du 1ª fanvier 1953 au 1ª fanvier 1962, de la durrée du dit bail, venant à

expiration le 1ª Janvier 1953. Autorise montine le maine à biquer l'acte dont il s'agit.

allurence des véhicules automobiles. le Consuil municipal considérant qu'en raison de la mise en service de la voe. ture ambulance et de l'arrosense - balageuse acquises récemment, la Commune se trouve dans l'abligation de garantie par une assurance, les accidents pouvant être causés aux tiers par ces nouveaux véhicules ainsi que les resques d'incendre, ces risques itant lourde de consignement pour l'équilibre budgitaire.

Dicide de moitifier la police d'assurance contractée le 1ª Juin 1948 à la Caisse mutule d'assurances des africulteurs de France "pour une garantie illimiter, moyennant une colisation annuelle de 73.224 frances, bayes et frais en sus. La dépense sere imputes au crédit ouvert au budget, chapitre 1t pour assurances de responsabilité civile.

Adhélion des bommunes de haint-Leve. d'Esserent et de Pont. Sainte magence, au Syndicat Intercommunal et à l'office Publie d' Habitations à Coyer modère de Creil montataire. Owis du Consil.

Martine le maire expose que les communes de faint les d'Esserent et de Pouthaute. Mapure out, fax délibérations respectivement en dates des 28 actobre et 28 hoursubre 19/0, demande leur adhéring au Syndical Intercommunal et à l'office Public d' Habitaturis à Coyer Modire de breil - montataire.

Operany lumed de l'article 169 et la loi du 5 avril 1884, il apparheut au Bifet, d'auto. river le rattachement des communes dont il s'agit aux organismes privités, après avis des communed primitivement atto cices .

Il invite en consignence l'assembler à le pourner sur est objet.

après en avoir délibéré, le Conseil municipal émet un avis favoueble à l'adhésiving des Communes de Saint. Leu- d'Esserent et Pout-Sainte - Mayence, au Syndicat Intercommunes mal et à l'affice Public d' Fabitations à Coyer moderé de Creil-montataire.

Régie communale d'électricité de montataire. Achat de compteurs, fils et câbles approbation .

Le Consul Municipal appouve les décisions prises par le Consul d'administration de la Rigie Communule d'Electricité de montataire dans sa séance du 18 décembre 19/0 et autorisant le Directur à traiter sans marché, au micuy des intérêts de la Réglie, four l'achat ses comptains et des fils et cables nécessaires pour l'année 1951, sous la limite des credits nuests au budget à cet effet, conformement any prescriptions de

Ver et affreren 1950 Senter Le de Janvier 1950 Le forre Pufet of Deline

	linterte una sulta 113
	I article 11 du decret du 8 outobre 1917. acquisition d'une profinite affartemant à m'et me Duboil. Anousieux le main raffelle que dans la siene du 8 septembre 1950, le Consuit aprenifiel l'a bransieux le main raffelle que dans la siene du 8 septembre 1950, le Consuit attainetif d'une charge de fais desser far m'ordet gionnite exfert à Cruit, le play anise que l'état estimatif d'une
la ricertary affermi far aviels frifestaral	housine le main raffelle que dans la tiener du & seftentre 1950, le commetif d'une housine le main raffelle que dans la siener du & seftentre 1950, le flay anisi que l'état estimulif d'une charge de faire dresser far m' boacet geomètre exfert à Creil, le play anisi que l'état estimulif d'une propriété que la Ville de montataire de propose d'acquerer de M'et M' Dubois domnésilies à hubitation
1045 relatif to le mare egte	charge de faire dresser far m' Sondet geomiste exfert à Creil, le play anise que l'accurilies à houtalaire, frofriete que la Ville de montalaire de propose d'acquerer de M'et M' Dubois dominities à hubitation frofriete que la Ville de montalaire de propose d'acquerer de M'et M' Dubois some mariny s'hubitation diture à l'augh des rues de la République et armand Domase, compressant une maring d'hubitation
	frofriete que la Ville de montataire de propose d'acqueerer au Bosnosse, comprenant une maisory & hubrand
be les touries	L' FSIS HUMAN
ittaned, cet	Situes à l'augle des rues de la République et armand Desnore, compression dans le but d'y avec dépendances et un fare, le tout d'une héperficie de 5.535 milses cause, dans le but d'y installer des henrices sociang (consultations de nouvaillours, centre musice- scalaire are).
gation from ta	a 1. 1 1 :: i i init accultant de cider à la Ville de montalaire
I, venant à	que las proprietaires interiores a l'élas estimatif. fruis finfaitaire de 4.503.750 france, indiqué à l'élas estimatif.
	If unite dans cer conditions & arrend
i	Après en avoir dibbier, le conseil menneifel ;
ice de la voi.	The first amountaged dout la Commune peur prop
moure te tweere	The le flag du hereany dont il s'aget; The le froçês - verbal descriptif et estimatif dresse fax 25 Sordet, giomite - expert a' Creil; The le froçês - verbal descriptif et estimatif dresse fax 25 Sordet, giomite - expert a' Creil; The le froçês - verbal descriptif et estimatif dresse fax 25 Sordet a giomite - expert a' Creil;
t ite cautis	The le frocis - verbal descriptif et estimatif anone per
ui, ces ringues	Tu la francesa de vente souscute par en realist et délegée lous fouvoir au mane pour
	Tu la fromesse de vente touscrite far les remoleures; Tu la fromesse de vente touscrite far les remoleures; Décide l'acquisitaig de la feofrieté dont il s'agit et délegée tous fouvoirs au maine pour
1948 à la	le reprisenter à la biquatere de l'acte à mitervenie Autoite la déclanation d'active du proper, far afflication de l'article 20 de la loi de
die illimiter,	Adhicite la declaration à annue 11
in hit.	30 décembre 1927. La défense lux imputée au crédit ouvert au budget additionnel de 1950, chapite se
four assurances	article 2 pour "acquisition de furfridés".
magence, an	article 2 pour acquisition de proprieter. Acquisition d'une por celle de Gerrain appartement à hi et M. Eigras. Acquisition d'une por celle de Gerrain appartement à hi et M. Eigras.
	Acquisition d'une parcelle de terrain appartement à mainine 1950, le consuit municipal maines une le maine caffelle que dans la seance du 7 septembre 1950, le consuit municipal montessaire le maine caffelle que dans la seance du 7 septembre 1950, le consuit municipal de l'état estimatif
affirmer for anité fiched dug firmer 1951.	This de maine le maine caffelle que dans la leave du l'apprendent le flay ainsi que l'état estimatif l'a charge de faire duesser par mi bordet géomètre - espert à Creil, le flay ainsi que l'état estimatif l'a charge de faire duesser par mi bordet géomètre d'acquirer de M. et M. Equal domisiliés à
t et de Pout-	l'a charge de faire duesser fax mi Sordet géometre - esper de M. et M. Equal domisiliés à d'un terrain que la Tille de montataire le propose d'acquire de M. et M. Equal domisiliés à d'un terrain que la Tille de montataire lieu dit "Les Chires Viopues" cadereai hetroip & 7 " 1373 p.
et 28 hourselve 19/0,	d'un terrain que la Tille de montataire le propose d'acquerce de miner cadretai hetroig & 7th 1373 p. Montataire, situé servoie de montataire lieu dit "Les Chieres Viopues" cadretai hetroig & 7th 1373 p.
1' fabitaturis à	Montataire, litre lunie de montataire lier dit ce min appende la construction d'un 1376 p. et 1377 f. d'une heferficie de 184 miles carris, un un de formettre la construction d'un 1376 p. et 1377 f. d'une heferficie de 184 miles carris, un un de formettre la construction d'un
	1376 p et 1377 f. d'une heferficie de 184 meter carrie, an chauffage de l'école des garions. bâtiment nécessaire pour la réalisation de l'installation du chauffage de l'école des garions.
au Rifet, d'auto-	bâtiment minstaire pour la réalisation de l'installation de cider à la Ville de montataire, cette paralle de que les profisitaires intéressis acceptent de cider à la Ville de montataire, cette paralle de
afin avis det	que les proprietances uncerent august ferrais pour le pris fofaitaire de 13.800 frances midiqué à l'état estimatif. ferrais pour le pris fofaitaire de 13.800 frances du cette acquisition.
	If int dans us conduction,
	afrie en avoir delibere, le courter ,
· l'adhiewig des	The le play du terrein dont il i agit ;
eat Intercomme-	of a finite needed descripted at continuing
w.	The la fromesse de vente houserite par les vendeurs ; The la fromesse de vente houserite par les vendeurs ;
, file et câbles	And in J'acquinting du terray and
lucuss.	représenter à la figuature de l'acte à intervenir. représenter à la figuature de l'acte à intervenir.
unicistration de	représenter à la signature de l'acte à unionne du propet, par application de l'intrêle 32 de la Sollicite la déclaration d'utilité publique du propet, par application de l'intrêle 32 de la
18 décembre 1950	loi du 30 discular 1927.
into de la Riefie,	La déleuse sera imputée au cuair auter
runie 1951, Loud	préce 2, four " acquisition de feafinites".
fus aiftines de	

-9,9

Te da E conseil municipal frend acte de la décisión de finicipe puer par le conseil d'admimunicif nietration de l'office Public Intercommunal à Paketationes à Loyar modéré de Carit- montataire 30 Mairie . dans la liance du 9 dicembre 1950, de donner au groupe die Jules Elley I a' montataire, Elainel le nors de Cité pay Bionsei, en hommage à dons respresse Résident décide à la suite de Fimane l'accident dont il a ile victime le 10 novembre 1950 et accueille favorablement cette diasion. absent par m-É conseil manicipal s'élève une la flux grande véhémence contre le projet de m' Call récommensent de l'allemagne non démagnérie, qui laiser feux dur la Trance la menace à proge d'une quatición unation avec toutes les horacues qu'elle comporte Compre E Conseil municipal affelle la population que lui a fait confiance, à manifester avec lui sa répubation contre ce profet monstrucenz, afin de préserver la l'aig et l'indépen. ressour Le eet vie dance de la France. un 19 Mondieux le maine Soumet au Conseil Municipal, les demandes d'allocation militaire France 17 . Corrial efferie ipane Aquinante 5 cité marking, après incorporation de son fils Fairante les c formulies par : Edal ay 14 - Vandaile Marie vouve Vandriesseche. 76 un Jesu Jamis, afrès inconforation de son felet-file Juni Edouard, classe 1950 quie 14 - Chebred Suzanno. 133 no from Jamie, afries incorporations de son fils freques thesnel. hall Follet Koland, classe 1950. Bu 17 - Giller Eliane épouse marting, 43 un Votraire, après incorporation de boy mari marting Le den 1950. Y. michel, classe 1950. 1/4. Genrifelaire Julieune, 72 me Victor - Hugo, avant inconforation de boy never Farrispelaire Sur 7 Jean, classe 1951 Ces demandes forceissant fondies et suffisaemment fuscifieis, recoivent uns avis favorelle de du Conseil municipal. Eister d'assistanced chi En comité secret, le Conseil admet les listes d'assistances selles qu'elles out été arritérie de far la commission administrative du Burian de Prienfaisance, ainsi que la diverses décision prises par cette assemblei dans la siance de ce pour. Rieg n'étant plus à l'ordre du Jour, la tience est levie et les membres présents out signe après lecture. A Matheward Symmethy LWaltelet. afichais Bellac godart Hatt Turn Telnany testimet Belmand Moff mor maining Le left finier nul muf cent eniquente et my, le Consul municipal de montataire a été convergné en hance ordinaire à la maine pour le leurde daige finie à vinge heures heute. Le maine P

071 Séance du 12 fégrier 1951 Le douge finie mit venf cent eniquente et my à wingt heures heute, es membre du bouceil Municifal de montataire durnent convagues le 147 février, se sont rémail en léance ordinaire à la Mainie Consul d'admi -" Civil - montataire Etaient friescute : M. M. Cone, Bertrand, M. Walleter, M. M. Miniquery, Bellard, Godant, Fasture, Tring, Collint, Mairie, sous le présidence de nondrive Care, Maire. I a houtative, , a la hite de Abscute executes : No. M. Brunet, Carry (refriends' for mi Cours) Populaire, Lambing, magney, Gowang (refriende Finance, Belenand, Reger, My m. monstiene uncut cette diasion for m Belmand); non excusis : by finand, In - Holenweger . le projet de m' Collist a été nommé Secrétaire. le proces - verbal de la précédente déance sot le st adopte à l'unaminite ance la menace Comprime de 1948 pour réfection des chemins vicinany. Rélivement de l'aminité de 1951 hur o, à manifester ressourced vicinales. Demande d'autorisation. Le Couseil Municipal sollicite de l'autorité supérieure, l'autorisation de frélever sur les ressour. Paip et l'indépen. ces vienales de 1951, le montant des annuités de l'emprent de my million de frances contracts en 1948, aufries de la Caise hationale des Retraites par la Vieillosse et du bridit Foncier de France, pour rifection des chemins vienang et de me pas misserire au budget de cet espercire, tion militarie les centimes d'imposition prives aux contrate de frête. how fils Fairante Chablissement du budget primitif de 1951. Afries expanses et expose de mi le maire hur tous les articles busgitaires, hant en recettes qu'en défenses, le conseil municipal vote à l'unaminité le budget fiinsité de 1950 que d'éde sons felit. fils hablit en recetter et en dépenses, à la somme de 35.685.427 france. cques thesnel , Budget vicinal de 1951 Vu la loi du 21 moi 1836, l'instruction ministéredle du 24 Juin Anivant et le réglement général Le Couseil : mari marking but le service des chemins vicineny ; Tu les profesitions fiisentées par les Ingénieurs du Sourice vicinal four l'itablissement du budget ww Servispelacie de la Commune en ce qui concerne le service des chemuis vicinaux feudant l'année 1951; The l'arrête de mise en demand de mi le bous-Frifet en date du 20 Juni 1950; my avis favorelle Vote l'inscription au budget de la commune, des recettes et crédits nicessaires pour le service ses chemins vicinany pendant l'année 1951, le lout conformiment aux indications de la colonne 4 des tableaux dressés far le service vicinal (voir exemplaire déposé aux archives de la mairie). elles out été arritées Décide par afflication de la loi du 31 mars 1903, de remplacer par une tayé à diterminer les diverses décisions far l'administration : 10) 4 fournées de prostations individuelles 20 4 fourneis de frestations sur les when presents out animany et vehicules . Décide enfig que les frestations et les tages vienales en nature de l'annie 1951, soont convertier en taches d'après le barif frécidensment adopté, lequel est maintaine pour 1950 Tubars Bureau de Bienfairance Budget primitif de 1951. Sumary Le Coussil Municipal, Vu l'article fo & 5 de la loi su 5 avril 1884; Vu le budget présenté fax les membres de la Commission administrative du Aureau de Bienfaisance pour l'annie 1951, dont les prévisions paraissent en reffort avec les ressources et les besonies reils de nin Est d'avis d'affrouver ce budget prisentant un total de mettes et de défanses de 295.330 franses 'itablissement; tame a ite comorgen

		1stor	
	acquisition d'un bonain affartement à bist 4 - legras. Demande de dispense de punge		Le crédit complementaire
12	to bist by begins. Demande de augune port		Form & complementaire
	acquisition d'un locrain appartensais à	in the second second	
	Acquisition a un Juppollécaire. Faisant suite à la délilécation du 22 décembre 1950 décidant l'acquisition à la été de bliese liques "en our		du ll
Preliction de l'arti	Taisant suite à la délibération du 22 décembre 1950 décidant l'acquisient les blies higues "en our mayermant le prip de 13. Foo fance, d'un tenanj sis à houtstaine lin dit de blies higues au our mayermant le prip de 13. Foo fance, d'un tenanj sis à houtstaine lin dit de l'installation de	Vie at affirmer 1991 Auto to 201 ferrer 1991 Aguto to Parto : J. Selian	Aux la proportion de
The of affirm	Failant Suite a sa muse fine tearing dis à heautataire lieu du contrataire	In all twent off	Marsh + 1
The at affirment 1951 Receiver le & direct 1951	moyement le fuip de 13.100 pour : à riquine pour le rialisation de l'un callation de	To have and	peret perute l.
Pupe of far deligation , and a surrive all	de later elle la commente		compter du 1ª familier 195
	chanflage à l'école des garons ; Le Consent moninifel demande la disparce de puego des hypothèques en ce qui concerne de Le Consent moninifel demande la disparce de fuego des hypothèques en ce qui concerne de	the second se	Ce tale i
	changes a constant la dispense de preses des hypothèques en la que	and a lat so a	Ce talaire est basi hu
	La Consent manager annument l'acticle & de la lai du 28 novembre 1943.	and the second s	the second second
	Le Consent municipal demande la dispanse en de la loi du 28 novembre 1943. Servenij dont il l'agit et en veren de l'astècle 4 de la loi du 28 novembre 1943. Réfection de la rue armand Demarse et de la rue fules Ubry prolongée. Affewbation de	and the second s	7 :
	Relacteois de la rue armand Demosse et de la rue pies uny	the second was a second	queix 14 Traitmen
	1 Illiumtainel		Juse Indemnie
	haveng huffleinentaires. Le Conseil Municipal affronce l'execution de havaing suffleinentaires à'any mis en Le Conseil Municipal affronce l'execution de la rue armand Remosse et de la rue		Indunie
u et affinere	Le Couseil Municipal affrance a trans	the same that is a second	
Le 26 Junior 1951	Le Couseil Municipal affrance l'execution de la rue armand Desnosse et de la rue adjudication l'au desnise, pour la réfection de la rue armand st 119.991 fraud et auxo		Maforation
our Rifet 1: 7 - Delian			Mapration
	Jules Ellery prolongue, I elevant respectiventer avec l'entreprise Bourgeois et Cr 69 rue rice monsieur le maine à traiter de qu'à gré avec l'entreprise Bourgeois et Cr 69 rue		
	rise monusieux de mane à trance as pro-	and a second second	velie a a
	, Pala i la i lavie / levie / declarie adjunt the		refisculant 2400 herres
	de la miche a sant suit privert au budget de 1951, chapitre 8 article 1		La défense sure imper
	i de la dell'ender a		baluin t
	four entreting des rues, quais, places publiques	The second second	bahuicuts communacy
	adhélion de la commune de camorlage au sujudicat intercommunar et a copper		Personnel communat
	Public d' fabitations à Coyoe moderé de Creil. montataire. avis du Conseil.	, The at approved	Le Couscil municip
	much a farmanon a sign	Sudis le 2 mars 1951	1 mine manuel
	Mondieux le maine uppose que le Conseil municipal de Camorlage a, par délibriation	S how Prifet - Jean Delione	fersonnels municifany
here	du 21 décembre 1950, dani l'adhéning de cette commune au Sejudicat Intercommunal et	a later as in a	écoles, conformément
	: l'al. Qui: 1: filitatais : Louis madie de Cail - montataire.	·	, messeure
	à l'afrie Rublie d'Habitationis à Loyer modéré de Creil - montataire.		et au tableau anney
	Qu'aux formes de l'article 169 de la loi du 5 avril 1884, il affartient au Rifet, d'au.		Ces dispositions freu
	Aoriser le rettachement de la commune sont il s'agit aux organismes frécilés, afrès avis des		e i'm
			La dépense sera mi
	communes princitivement attocicés.		tes ques de Service.
	Il courte en consiguence l'assemblei a' se prononcer sur at objet.		au.
	dis manifester da ilan ilan ilan ilan ilan	<i>C</i>	attribution d'un
	afrès en avoir délibéré, le consuit municifal émet un avis favorable au vattachement	lenter le 21 ferner 1951 Lenter le 21 ferner 1951 Le tous Prifet : J Setian	Monsieur le Maire
	de la Commune de Comorlage, au byndicat Intercommunal et à l'office Publie d'fate.	Senter le 21 férmer 1951	
	tations à layor modéré de Creil-montataire.	Certaine infer : f Schare	employé de chairie,
	(945' 1 k . 1)		à obtenio le renous
	Attribution d'une indemnité au Conducteur de chanter des Ponts et Chanses.		
ferrer 1951	Le Conduit municipal décide par allication de l'avent d'il + 1 il +		Il propose à l'asse
J. Delian	Le Consuit municipal décide par application de l'arrête préfectoral du 10 décembre 1950,	the second and and the second	echiant, à figer le
1 amin	- prome an 13.0.1. of H8 du to decembre 1950, d'allouer au conduction i 1 5:		
	déliqué par l'administration des Pouls et Chaussies, en railon du concours afforte à		Le Couseil muni
	le commune dans l'initiation in the concourse afforte à	i is a when discourse in	décide d'accorder a'
	at set divers haven a d'a hor i		
	at the part in the second is t		Ca défense sera .
	tervices publics, une bebreution annuelle de 2f. oro france, à comptor du 1ª Janvier 1950.	D h	the second se
	and the trade of the the the	Bell as	haitemente et inder
		and the second s	Subvention au Co
ATTEN .	Tudemité de gestion au Receveux municipal. Relivement.	Just aller	and the second s
we	f. a. i and an economic municipal. Relivement.	Sentin le 26 George 19/1	Le Consuit Municipe
100 ml	multiple decide de Juit	Mu et alfrouve tentis le sollfeiner 19/1 tebour- Bilit; Jean Delian	une Autoention de c
J Delien 24	Ministre de l'hitérieux, 40395 du 11 août 1950, ( Soit à 3969 x 3 = 11.907 frances fax an		1
	1: ,		for a disputer les 13
and a	l'indemnité de gestion accorder à la le Receveux Municipal par délibération du		
the C	ouseil municipal in a t	A State of the second sec	Cette défanse bere s
tail the	por un aute du 8 mars 1947, a' complex a un 1	a desident and it is	Subvention à l'a
	ouseil municipal en date du 8 mars 1947, à compter du 1ª Janvier 1950.		
			Le Couseil Munic
- Carrieran			a second and a second and
			and the second
			and the second second
		A CONTRACTOR OF THE OWNER	

Lend

		43
	F	i differenced de unt agrecoire -
		Le crédit complementaire four l'exercice 1950 à de missait au budget additionnel de ut apre are- Pour les securion 1955 à la la crédit missaire becout inscrite aux budgets finisitifs
dispense as purgo	1	yoursed Ager at Anument, and
	1	au salare de l'ouvriet pour
" hi at h - Segral ,	- ullumi -	Aux la ferforition de mi le maire, le Couseil municipal dende la la foncer à 91 france à
I this higher en our	La de alternar 1911	Aux la frespontion de mile maine, le Conseil mpunicifal dende la revendor forters à 91 france à de l'ouvrier faintre fine à 42 france fan dillistry du 10 mai 1049 et de le porters à 91 france à compter du 15 frances 1050
l'installation due	Theat	particles styles.
	1 martin	Ce talaire est basi sur les éléments ci-afrès :
que concerne le	1 - and the second	aide ouvrier professionnel 165.000 t
		Gradement an 1th Januar 1931 . 34. 200.
appubation de	1 and the second	queix 14 Indemnité de réceisence 12.000.
		Indemnité de cherté de vie 3.1207.
ies a camp mis any		Afforation temporarie d'indemnité de résidence 3.120. 4.080!
well at de la sue		Maforstion d'undermit de clusté de vie 4.000.
19.991 frend at anco.		
quois at Cri 69 min		refisentant Ettos heures de havail fax ay. Le défense sere imputer au crédie ouvert chefitre 12 article 3 du budget, pour entreain des
a vited .		Le défense sere imputée au crédit ouver company
fitre 8 article 1		bahuicente communaup.
1 + - talling	- Not in the State	Saturente communal modification du Salaire des fermes de Service. Personnel communal modification du Salaire des fermes de services. Le Conseil municipal décide, par suite de la revalorisation des rémenérations des déficients
unal et à l'office	lust appointe	Le Coussil municipal deude, par mun
du Couseil.	July to 2 mars 1921	Le Couscil municipal décide, par suite de la revalouration des fournes de source des fersonnels municipans décide autérieuxement, de figure le salaré des fournes de source des
, fax dilibiration		icoly, conformement and despondent
Interes monumal at	the second second	et au tableau annexe à la partie de la
DI. I		et au tablique annexe à la presence des 1er Janvier 1951. Ces dispositions frendrout effet à compter du 1er Janvier 1951. La défense sera insputes au crédit ouvert chapitre 13 article 3 du budget, pour salaire
iont au Rifet, d'au.	The selection	La dépense sera imputes au crédit auvent shapine de la
cités, afrès avis des	5 · · ·	du gans de Service.
	and the second second	des gans de service. Altributuring d'un becours à m' Gelamotte Jean, employé de maine. Attributuring d'un becours à m' Gelamotte Jean, employé de maine.
	(	Altribution d'un becours à in Veramone juig. Monstieur le maire donne connaistance d'une demande innamant de 24 Delamote Jay Monstieur le maire donne connaistance d'une demande innamant de 24 Delamote Jay
au cattachement	Juli de 24 Januer 1951 Julie de 24 Januer 1951 Jetour Pailet : J Selian	Monstieur le maire donne connaichaire à une remains employs de chairie, malade ayant interrompe son havail le 5 septembre 1946 et landant employs de chairie, malade ayant interrompe son lui a été accordé les années précédentes.
Afric Public d'Ashi -	Letone Prifet : J Deliane	employs de chairie, malade ayout mechange a obtenior le renouvellement du secours qui lui a ité accordé les années frécédentes.
		No 1 1 Allember accuration
Chaussies.	the second and the second	éclient, à figer le montaut du secours à lui accorder.
10 dicembra 1950,	a land a segment	éclieut, à figer le montaut du secours à une montant de frostantion de mi le maine et le Conseil municipal afrès en avoie délabéré, affrouve le proposition de mi le maine et
cture de chautient		Le Couleil municipae april
ucours afforte à	- the man and the	le Coules imputer à la Delamotte, un secours de foro frances. décide d'accorder à la Delamotte, un secours de foro frances. La défense sera imputer au cient ouver chapitre 1 article 1 du budger de 1950, pour la défense sera imputer au cient ouvert chapitre 1 article 1 du budger de 1950, pour
chanssies on autros		
crauma - in 1050	din a	I ALL ALL ALL ALLING PROTOCOL
du 1ª Janvier 1950.	- Heller	haitemente et underminuter de l'organisation du Toux de l'oue cycliste. Subvention au Comité d'organisation du Comité d'organisation du Coux de l'aise Cycliste,
le 1, pour salaire	1 11 1	Subvention au Comite d'organisation Le Consuit Municipal décide d'allouer au Comité d'organisation du Coux de l'aise Cycliste, Le Consuit Municipal décide d'allouer au Comité d'organisation du Coux de l'épreuve qu'il :
	hulin le sellieure 19[1	Le Conseil Municipel décide d'allouir au armé il participation à l'organisation de l'épreuve qu'il : une suboution de 2000 parces, à titre de participation à l'organisation de l'épreuve qu'il :
	tebres. Rifet: Jean Delian	
icularie de Mile		fais disputer les 13 et 14 mai 1951. Cette défause sur imputer au créait ouvert au budget de 1951, pour dépenses imprévues.
11.907 frances for an ) ,		An i'm there unputer an court and
liberation de	1	Subvention à l'Anneale des marchans des marchans Beauvaisiens, une subvention. Le conseil municipal décide d'allouer a' l'Amicale des marchans Beauvaisiens, une subvention.
unie 1950.	1 million	
	- Dela	

de 2000 frances, a titre de farcicifation dans l'organisation de l'éliminatoire four la te orge m riquing de l'île de France, qui sera disputer le 21 cavil 1951 sur un circuit de 208 kilom: fal de monto hes it compleme four le grande épieure de marche annuelle Pais- thasbourg, en 1951, tous le fries The lette défense sone imputée au crédit auvert au budget de 1951, pour défenses imprévues. Staint 1 The st affirmant (15) but to the former (15) to brue - Bight : J Delian Subvention à l'Union Cyclite montatairienne pour organisation du Grand Frizz Belmand. R. absents Le Couseil municipal décide d'allouer à l'Eluion Cycliste montatairienne, une subre, m' Collio Mois de 45.000 fand, destince à l'organisation du Grand Frip cycliste de montataire, què Ce proces Nu et affersure unter le 20 ferraire 1961 2 hour Bilit: J. Deliau cette bouite fire siefeder le 19 août prochair, a' l'occasion de la fite communale. ferdome lette somme sona fiélevei au crédit ouvert chapiter 19 article 5 du budget de 1951, Le Présie The it allower inf. de montat. Subvention à l'œure du vestiaire de l'école matemèlee rue de l'Églie. & from Parfet : Jean Delien Aux las 1 Le Conseil municipal décide d'allouer à l'œure du Testieni de l'école maternelle a portent le rue de l'églie, une subsenting de 10.000 france au titre de l'année 1951, destinée à aut abjet. Ne et affirme hubis de le fisser 19]: Anne hufet : J. Selion Aubreuri aux herains de l'œure dont il s'agit, anissi qu'à l'achet de Jouetr. april la dépusse sera imputer au crédit ouvert chepitre 13 article 7 du budget de 1951, pour favorable Mobilier Acolaire et matériel d'enseignement : tif a co Révision de la liste des ilecteurs au Eribrunal de Commerce et à la Chambre de Le ci de la v Commerce et d'Industrie. Le Conseil municipal désigne m. M. Belmans et Cambrig conseilleurs municipany, pour Gerson faire factie en 1951, de la Communiq charger de la revision de la liste des électeurs au Le Fibrual de Commerce et à la Chambre de Commerce et d'Industrie. Vu et alfrouve turle le 21 mai 1951 mayin allocations and Soutiens de famille. Le hours Prefet. Jean Delien Cer havieux le maire tounet au Cousil Municipal, une demande d'allocation mulitaire forme. lie par i 1 1. fallebourg annand, 11 rue louis blanc, avant musporation de son fait filo Eiger James, classe 1949. Cette demande faraissant fondre et suffisamment Justifice, rewit un avis favorable des Conseil Municipal. Eister d'attistances. En comité heret, le Couseil admet les listes d'assistances belles qu'elles out été avrêteil par la Commission administrative du Bureau de Bienfaisonse, ainsi que les divases dis beans prises par cette assembler, dans sa sience de ce four. Rieg n'étant plus à l'ordre du pour, la siance est levée et les membres prisants out tigne apris lecture. A Reference Stillattelet. Of Silland Godart fri Fottes How gig Jelmany Bolnam MofT more marine hes Le bij mai mil neuf cent auguante et un, le bansit Municipal de montatacie a été convogoi en fiene extravduisis à la mairie, four le vendrede ouge mai à vinigt hume heute. l'aspont au main, fe Alfelia

75 Séance extraordinaire du 11 mai 1951 Le ouge mai mil neuf cent conquante et sur à wigt houses trente, les membres du Consail musice. fal de montataire simment convoguis le sig mai, de sont mienes en séame estimordinaire à la maire hus le frédiciones de mi Bertrand, francie adjoint faisant fonctions de Maire. Etaient fresente : to kertrand, to Wallaht , My. M. Minguny , Care, Bellerd , Godart , Tassene , Uning , Callind , Benaue , Belmans. Reque, Dedicount, Caroy, Popularie, Country, maguez, Descroir, 4 " monstieve absents excusis : H. M. Brunst, Grand, No Holenweger. M' Collict a ite nomine Suritanie . Le fiscie verbal de la frécidente tiener est le ct adopte à l'imarismite. Sertonnel de la voirie. Musdification du balaire des caritonniers aupiliaires. Ja 413/196 Le Résident soumet à l'assemblié, une demande émanant du syndicat des travailleurs manisfrup de montataire et leudant à obtinie l'alignement du talani des contonnies ampiliaires de la commune due les salouies fraciqués dans le secteur frier, par afflication du dient 7° 51.364 du 24 mars 1951 fortant figalion du talaire national minimum interprofessionnel garante et l'invite à délibérer sur In Pole : Jun Delien Après en avois ditibéré ; le Conseil municipal reconnonissant la demande purifié, inst un avis art objet. favorable et déside de fijne le salaire horaire des cautonniers aupiliaires à 82.65 avre effet réterre Le crédit ouvert au budget de 1951 chapitre 7 article 1 pour salaire et indemnités su presonnel tif à compter du 1ª avril 19 fr. de la voirie urbaine sera complèté lors de l'établissement du budget additionnel. Personnel communal ampiliaire. modification de la rémunération. Ja 16/2/14/1 horriente Le Président répose qu'un arrêté interministeniel en date du 14 février 1951, fix les rémunications mayina susceptibles d'être allouées aux curfloyés auxilianes des collectivités locales. les renunications bout determinées par les échelles ci-afrès : Vu et allouve tarte le Estimai 1951 Salaires buts à compter du 25 décembre 1950 a boo tult. Jean Delia augiliaries de trivice Augiliaries de bureaus Chelous 173.000 202.000 165.000 192.000 158.000 182.000 149.000 171. 000 140.000 161. 000 131.000 150.000 122.000 140.000 115.000 à ces rémunications l'apoutant normalement les diverses indemnités à caracteré gineral 128.000 frévues par la righementation en vigneux. Le Risideut propose d'affliquer au personnel communal augiliaire, les dispositions frances comme il est indiqué ci-desses et funiant un tableau qui sera annegé à la frésente délibrie hing, avec effet à compter du 1tr fauvier 1951. Cette proposition mile aux voir est adoptie à l'unaviente. La défense ne résultant sur imputer any crédits miscrits au budget de 1951, pour les catégories de fraitemente auxquels ils se reffortent, les compliments nécessaires suont niescrite au budget additionnel.

four la

impressed .

rand Frize

D, une techner

utatairo, que

munale

glise.

et de 1951,

maternelle de

le 1951, pouro

hambre de

ilictant and

litaire forme -

Tomes, classe 1949.

ouble do

ite avriteit

prisante out

Godart

the cours

I diverses dia

lestines à

4 207 foilons

Le Con avancement de la Bixinger employé de bureau. Le Conseil municipal considérant que la Béringer Sharles employé de lucase donne enteri satisfieling dans l'exienting de song havail qu'il effecture defuis le 1ª Janvier 1947 décide son avancement à la 3' dans de son emploi à comple du 1ª faurie 1951. le la Consent Chambre départementale d'agriculture, Réviewig des listes destorales. Vériduation d'un le lasseil municipal désigne se Vasseur Tormand aginelleur à Montataire, pour faire partie à thege la commission de révision des listes ilectorales à la Chambre difertementale d'apprivelleure a cut 1 Le de Rieg n'itant plus à l'ordre du pour, la tique est levre et les membres présents out Signe afrès lecture . ou da Appeliant guildhilt sig of Bullan Godert Hall Alin Gaing Colong Bolmin Alogi recurat for Solution Lowing Hargenez Servery more monsue L' cius puis mit neuf cent acciguante et un, le Conseil municipal de montataire a de convogue pour le samedi neuf puis à dis neuf hurs, pour l'installation d'un de les membres et proceder à l'électrois du maire. F. le Marie, l'adjoint four Installation d'un membre du Conseil Municipal et élection du Moure L'an mil neuf ceut auguante et un, le neuf du mois de Juni a' dis- neuf heures, heure ligale, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montataire proclamis par le bureau électorel à la trite des opisations des 19 octobre 1947 et 24 mai 19/1 se sont reinis dans la salle du Conseil Municipal, sur la convocation qui leux a cti adussis far l'adpuit au maine, conformiment aux articles 48 et 77 de la loi du 5 avril 1871. Blaimt fiscule, M. M. Les Considers Municipany : Batrand Roland, Brennet Emile, 4 ... fuelis le 201 Junio 19[1 Setous Prefet : J. Delian Wattelet Jours, 14. 14. Milgury maurice, Come Marcel, Carry Louis, Bofulani effarcel, Jouard Manue Kellard armand, Godart Enning, Tring Hobert, Collict Gaston, Cambing marcel, Permane Evis, lab Dédicout Raoul, Roger effarcel, Descroip Couis. In Montieux Yvound, to magney arthur, m. forenvege Marie Louise, m marie ander. Etaint absault et non reprisentés : M. M. Fasseur marcel, belmans Felip, éjanies. La tiene a été ouvrite tous la prindence de monsieur kretrand Roland, faisent fonchiont a mais qui, apris l'affel nominal, a donné lecture des résultats constates any élections complementains du 24 mai 1951 et a dicture installer m'andre Marie, dans ses fond Le Conseiller Municipal. ti Brunet bruile, le plus âge des menubres du Conseil, a pris entrite la présistence.

hom

a de

Reste meto

e4:

4 1

af

m

Le

an

Sép

38 Le Coursel a choise commo suitant m' Collist Gastory. Election du maire 1ª hours de berndig Le Résident afrès avrie sonné lecture des araches 76. 77 et to de la bi de 5 avril 1840, a invité le Conseil à frocèdre, au truting sense et à la maforité absolue des suffages, à l'élution de mano. Chaque Conseiller Municipal, à l'affel de soy nous, a servis forme au Résident, son bulleting de onte icuit dever fapir blave. Le dépointement du vote a donné les résultate ci-afrès : 21 hombre de bulleties houses dans l'une I didune : bulleties blanct ou ne contemant fat une désignation tuffisante ou dans lesquels les votants de sont fait commaître. Rester pour le nombre des suffrages exprimés Out observe : 14. Come claud vuigt at une voir (21) ell: Caux elfacal ayant obtenu la majorité absolue, a été frodami maire. Le Résident a didaré mi Come Marcel, installe su qualité de maire. Observations it reclamations : heart. "It out sidne les montres fiedents Les mamber du Contril municipal, Le Doyen d'age du Conseil, Mattelet Mign H-A godort Rowing -17 Lune Saspine faire factions Tamber Februar testicent officient 91 Holennege a un Afrier une courte interruption, la béauce est refrisé. m' Fatteur marcel arrive tardivement assiste à la tiene. Le procés-vertal de la frécédente sérvice est lu et adopte à l'imanimité. Aménadement de garages pour voitures. Le Couseil municipal décide l'aménagement de 2 garages dans un bâtiment like de l'abattoir, afing de fermettre de remiser le carrier automobile et la voiture ambulance. tudi le 29 Juny 19 [. Il appreur à cet effet les devis établis par mi troufflet architecte à Creil, savoir : , Juard Mannie, Ston Profet : J. Delian maconneile : 302.939 france Summerice : 163.000 frances Total : 465. 939 france et autorise monsieur le main à traiter de que à que avec la Société Rugo et C. 3 que du Défôt à hogent sur aire en ce qui concerne les pravang de maconnerie et Mª a. Marc entrepreneur à montataire en ce qui concerne les havanp de termerie. la défense sera imputer au crédit ouvert au budget de 1951, chapitre 12 article 3, pour entreting des bataicents communea

installetion

de montataire

an donne

1951,

1= Janvier 194

ation d'un delique faire partie de

friculture de

hissents out

llan

itrag

icipal

a' dig - neuf a montatorie & 24 mai 19/1. i leux a été de 5 avril 1884. buile, 4 -.

ue touis ,

arther,

ut fonctions

y elections

mériotance.

land ses fouchion

		and the second second	Kier m'ataut flue à l
	la Salle des Files.		CH.
à	Installation d'une distribution d'eau dans la Salle des Fits. Installation d'une distribution d'eau dans la Salle des Fits. E Cardeil municifal divide l'installation d'enve distribution de l'immemble su ce qui and		CT in
48	Installation d'une distribution d'eau aue distribution d'eau and a trait de L'artallation d'une distribution d'assure distribution de l'immemble en ce qui and L'arteil municipal devide l'installation de triunité de l'immemble en ce qui and tites afin de fermetre notamment d'assure la triunité de l'immemble en ce dessaire tites afin de fermetre notamment d'assure la triunité de l'immemble en ce qui and		Wing .
Vue et allemine 1951	I Conseil municifal divide " l'allever la licurete a		elle for
Level - Profet & J. Deliver	to 1: de permettre notamment		X
	tikes afing de fermeter me ne le service d'incendie. Il affrance à cet effet un devis stable far les béablissements frances et autories Il affrance à cet effet un devis stable far les bonnes de 3f0.685 frances et autories 11 rue des blatets à montataire, d'élevant à la somme de 3f0.685 frances et autories 11 rue des blatets à montataire, d'élevant à la somme de 1951, chapitre 10 article 3,		p st d
	ne to some il statut 1 185 queues - more to		ellion c
and the second sec	Il afficine a houtataine, d'élevant à la préciles.		
	11 rue des Challes avec les Stablissement 1, 1951, chapitre 12 article 3,		
	mousieux le mine		
	11 un des Châlets à montataine, d'enne 11 un des Châlets à montataine, d'enne Muonssieur le maine à traiter avec les Stablissements précites de 1951, chapitre 12 article 3. Le défense sere imputer au crisit ouvert au budget de 1951, chapitre 12 article 3. Le défense sere imputer au crisit ouvert au budget de 1951, chapitre 12 article 3.		0
	La défense sere infuter au crosse au four enteting des béhinants communeup. Réfection de la rue des Abattoirs. Affrabation de havang sufflémentaires à cemp mis en auge. L'élection de la rue des Abattoirs de havang sufflémentaires à cemp mis en auge. L'élection de la rue des Abattoirs, s'élevant à 556.363 frans		Le quinze Juille
	Relection de la rue des cloausers : de hawang sufflimentaires à camp mit in augu.		couvoque en tiance
	Réfection de la rue des L'Enduit municipal affronne l'épointion de hawang sufflementaires L'Enduit municipal affronne l'époint au la rue des abattoires, s'élevant à 556.363 frand dicator l'au dernier four la réfection de la rue des abattoires, s'élevant à 556.363 frand dicator l'au dernier four la réfection de qu'à qu' avre l'entreprise kourgeois et C. 69.		
The et afferrer	l'au dermier pour la réfection de la rue and l'entreprise kourgeois et C. 69		
Presences at fee delighting	decation à maine à traiter de que à que avec		the second of
to def to Turning : illisite	L'Eculiel municipal appendicate de que des aballoces, 5 une hourgeois et C# 69, dicator l'au dermie pour la réfection de que à que avec l'entreprise hourgeois et C# 69, et autorise monsieur le main à traiter de que à que avec l'entreprise hourgeois et C# 69,		100000000000000000000000000000000000000
	et autorise monsieur le main à traiter su per de la Bride à 1ª Seine ( time), déclarié adjudicataire. de la Bride à 1ª Seine ( time), déclarié adjudicataire.	allelet win	Sear
	La défense lora surprise du contra de la con	and and	Le vingt Juile
	hus des chemins human	6	
	hig des chumines vicinang. Réfection de la rue bouis blanc. approbation de travany sufflémentaires à aux mis un Le consul municipal affronne l'égécution de havany sufflémentaires à aux mis un	Jacas -	municipal de mo
	I Pareil municipal affronce l'inicution de havany supportent		naire à la moire
Vie at afference Beauvan to of function (1) and	" " " d'an dernice pour la rifection de la rue touis Blanc, à cuevant à	-Trade - mad	Etaicut prisents
Pole Rufel at fire delegating	Le Conseil Municipal affrance l'éxécution de maine Consis Blanc, s'élevant à adjudication l'au dernier four la réflection de la rue Consis Blanc, s'élevant à adjudication l'au dernier pour la réflection de maire de gré à gré avec l'entrepris		
Le chap is Division , itester	464. 594 frand et amora		Giverd , Kellard , ;
yes in the	Couard et lesinge à Creil, déclarée adjudicataire. Couard et lesinge à Creil, déclarée adjudicataire.		Marie, c4 - c4
We Ob	La défense sere impulse au credit denne au	and a state of the	about your
inter .	entreting des rues, quais, places publiques.		In Collist a
	Allocations aux soutreus de gamille,		0 1
	Madiene le maine Soumet au Conseil Municipal, la demandes d'allocation militaire		Le frois - vers
	1 1	1 Carlos and a starting	Gersonnel es
- March	formulais par :	Nu et affirer	Le Cousiel
and the second s	In mille Christians épouse artison Robert, 3 rue de magente	Per Sciller le l'es pullet 19/1 Per Strift: le Sicutane in chap	Muistre de l'A
	In Conseau Eliane ipour Seleus Raymond, we Jules Ulkey polongie	- 12 of rufit : le sicilare en chap	
	dont les maris faisant fartie de la classe 1947, sont appelés à effectuer une période d'uistruchion,	the second se	Prifecture hº 26
			le bénéfice des
	In Populaire forte épour Coffent, 16 rue du Jue d'arc, afris incorporation de son mari		and the second se
	Coffeed Daniel Hubert, classe 1950.		du 1.ª mari
a day on the all the second	19th Ofdenhove Emilience Veur Juny, 1 me abel Laucelot, afries inconfortion de sone file Geuny Ro clark 190	*	Ces avantage
a same and a find and a	14 " Talette coquie nor Deshayes, 15 rue ses Déportés, après incorporations de son fils Dorhayes Lucien, dans 19	10	1º la créstis
and have been and	W- Marthin Sunth iland Part in 151 1 1 1 1		
	1. Marching Lucatte ipour Rayot, 30 rue Victor Hugo, afier incorporation de son mari Ragot Encuer, classe 19	and the second se	de cherté de s
	1 Charpenter Rence epouse Tay hieuvenbore, H6 un fami hielliard, afris incorporation de son ma	H AND	20 un reliões
	my mentioner play, classe 1951.	A second the second second	differentes ge
A second s	1 - Gosart gille Your taboned, 79 and Voltaine aline in 1		and the second s
1 La Barris	1 - Godart gible Veux Cabonne, 79 rue Voltaire, afrès incorporation de tou file Cabonne Gibbert lasse 1951.		ment de rei
		A REAL PROPERTY AND A REAL	de l'indema
	1. Faussy Marquinte Marculle spouse Van Canadherry, 109 rue toris Bland, april incorporation de to	Ma Carlos	30 une ma
	mari Van Cancepheny Maurice, classe 1951.		
c	4" Kling hime venue Ecclored 1	The second second	mapration
and the second s	4 - Rhing hime nume Ceclercy, 3 rue de Conde, afris incorporations de son file Massure fray, classe l Ces demandes faraissant fondées et sufficientment hustiliser recipient	1.0.	- En couring
	and paraillant predies et sufficamment Justificies reconnet	1	the second se
	les demandes faraissant fondées et sufficient purtifices, recoinent un avis favorable du Course	ette	annege à
		The second s	and the second

Rien n'icane feus i l'indu au four la biance no lui at les membres finnes ant signe afin du ano. A Republice grandes gelland golast Mar Robert Mar golast Mar Robert Mar Jambie Felman teations Mart Desery memoine tomes M. Manage Deserry marmin Freeze N. Hounges ave Le quinze Juillet mil neuf cent cuiquante et un, le conseil Municipal de montatanie a de couvoque en tiance extraordinacie à la maine, four le vendresse vuigt fuillet à vingt luces healt. AP Séance extraordinaire du 20 juillet 1931 Le vingt fuitlet mil neuf cent cinquante et my à vingt heures heuse, les membres du Consul Municipal de montataire dument convoquées le quinge fuillet, se sont rémnie en siance estrandenaire à la moure, sous la présidence de herresieure Care, Maire. Etaicut présente : M. M. Can, Verland, Munet, M. Wattelet, W. M. Kigney, Caroy, Bepulaire, Genard, Bellard, Godant, Falleur, Gring, Collist, Sambing, Benand, Sidicourt, Koger, Descroy, Margung, Marie, c4 . Mousiume, it c4 . Holenweger. about your : hi kelmant. In Collist a été nonmé hecitaire. Le procès verbal de la précidente siance est la st adopté à l'incanimité. Gersonnel communal. Améneofement des rémunications. Le Cousiel Municipal décide, par afflication de la circulaire de mi le Risident du Coussil Meriestre de l'Intérieur 3° 248 AD/3 du 8 Juing 1951, reproduite au Bullating afficiel de la Prifecture nº 26 su 20 Juin 1951, d'accorder au personnel communal Atulaire et auxiliaire, le bénéfice des anicheretions afforcés à la rémunération des fonctionnaires de l'état, à compter de 1 " mars 1951 Ces avantages consistent en : 1 la création d'un complément provisoire de traitement englabant l'indemnité temporais de cherté de vie et la majoration exceptionnelle de cette indemnité. 20, un relevement de l'indemnité de résidence et une rédittribution des communes entre les différentes goues de balaires pour le calcul de cette indemnité, entrainant la disparition du complemuit de réinvenération au titre du balaire minimum garante et du suppliment semporaire de l'indemnité de résidence. 30, une majoration du hiffleinent familial de traitement entraînant la tuffression de la mapration familiale de l'indemnité de résidence. by consignence fije les rémunérations du personnel communal, conformément au tableau annegé à la présente délibération

Judi al 27 Juleit 19/1 14 gabes to boy furlent 19/1 14 gabes to boutant in chi hope 1 illimble

in

utreprise

Jalle day

dessains

de 3,

и,

and france

· 69 -

ue cutie.

iis en

pour

uching in

mari

1981. He 1981.

14 1951

mari

that

le dog

a' des besoins my Les crédits ouverts au ludget pour les différentes calégories de traitements auxquels ils de reffertent seront complèté lors de l'établissement du budget additionnel, par frètime. au titre du risfuel ment sur les fonds restant litres à la clôture de l'éporcie 1950. Personnel de la voirie. Modification du balaire des cantonniers augiliaires. To le raffert ital The has best day 5 de Le Conseil municipal décide, conformement aux disfasitions des décests not 51743 et 51744 attender que la en date du 13 Juing 1951 (7.0 du 14 Juing) et portant fignations du Salaire mational Délibere : Send afference Sender de 25 juillet 19/1 Ole lour Rufel : la sendes Agai : de interpréparionnel quante , de fijer le talaire housine des cantonniers auxiliaires de la Ea Ville de Ma commune à 83.75, le nouveau tany d'abattement de zone interessant montataire, étans de breil. montatais aufici de la baisse de 3.75. durie de 20 aus. Cas dispositions frendeout effet à compter du 15 Juiy 1951 Le crédet ouvert au budget de 1950 chapitre 7 article 1 pour salacies et indemnités du Que cas one l'off personnel de la voirie entraine, sera complèté lors de l'établissement du budget additionne motif que ce toit, par pilivement sur les fouds restant libres à la d'ature de l'agercice 1950. monstoires qu'il a Miny n'étant plus à l'ordre du four la séauce est levre et les membres présents briefle demande pouvoir officer le More afrie lecture. More afries lectures of Mattalet input More and More Bullow Godart More and Inches Automare water More Descry and momining & Holeunge out tigne afrès lecture. et affectis à la gas l'organisme défaill Con one d'attuces additionnels force. E froduit de atte affecté à la converte Le Conseil autor Le heute putter mil neuf cent composente et un, le Consail municipal de montataire a été la Caise des Vijo convogué en liane ordinane à la maine, fou le vendude hois avit à vinige heures heure. nal d'fabritations. Some an maine fight de la Ville d 1934, les fisis de l Jeance du 3 août 1951 Travany a eye Le pois wit mil neuf cent cinquante et un à vrigt heures brente, les membres du Conseil Le Risident Municipel de montataire dinnent convogues le heute puillet, le sout remuis en léance adinacie Juice d'affrancé Juice de 22 avril 1951 Le true brifat : J. Delian bulance, and ago à la maine, sous le présidence de monsieur Bertrand, francée adjoint faisant fonctions de main hoy d'un abri fo Etainet fiscuts : M. M. Kertrand, Knemet, M. Wattalet, M. M. Michnon, Cours, Hellard, Godert, Il somet me Enzy Remance, Lidecout, Roger .\_\_\_\_ about equisis : M. M. Fassing (reprisents for hi Tring) Collist (reprisents for M Review) Marie La défense resul (refrésente fax to mighton ) n. m. Lambig, Kelmans, m . Holendeyer, non représentés. l'architecte, bavou abut non excusis . 14. M. Caron, Populaire, Guard, Generoip, elfaquez, Me montione. M' Germand a été nommé Secritaui. Le procès verbal de la précédente siance est le st adapte à l'unaminité sans observation . farantie d'emprunt complementaire à contracter par l'office Public Intercommunal d' fabritations à Loyce modérs de Creif. montataire. Projet de constructions neuves Cité Jean Bionde. Le consil : Tu la demande formei par l'affice Rublic Intercommunal d'Habitations à Sayer moder a buil - montataire et hudant à la garantie d'un emprent complimentaire dushine à faire fait Il inite l'atte Le Conseil Maria

a' des besoires respects (fairments aux entrepreneurs charges des travanp de construction de la cie par Kinner au titre du réajustement des fing). Ve les lois des 5 désembre 1922, 13 prélet 1938 et 3 déplembre 1947. Les désude des 21 mars 1923 et 12 mars 1939 ; The le caffort icades for mile maine et favorable à catte demande Altender que la valeur du centime s'alier à 2243 fand La Ville de montatoire accorde la garantie à l'affice Public intercommunal d'Albelations à logre modie de breil. montataire, pour un empount de 3.900.000 frand que sat organisme de professe de constraction sufrès de la baisse des Défils et considuations agissant pour le comple de l'élat, au tany de 6% pour une Que cas ous l'office Rublie Indexcommunial d' Habitations à loyes modére de breit - montataire four quelque durée de 20 aus. motif que ce soit, ne s'acquitterait fas des semmes dues far lui any cohiques convenues ne ses intrits monstoires qu'il aurait ourourus, la lite s'augage à en effectuer le faiement ou ses lieu et place sur briefle demande de la Carise des Dépôte et Consignations adressée fax lettre misseive sans fannais pouvoir offorer le défaut de mise en recouverment des centimes dont la création est fierre ci-dessous et affectis à la gouautie, ne exiger que la Caise des Défits et Consignations discute au fialable Tou une d'assurer cette garantie, le conseil vole à factir de 1952, une imposition de 12f centimes l'organisme defaillant. additionnels pour une durée de 30 and. Le produit de cette imposition qui sera mise en reconvenent de pleis droit en cas de berony, sera affecté à la converture des charges de l'emprent dont l'annuite d'élève à 283. 331 frances. Le Conseil autorise d'autre fart, le maire à mitervenir au contrat de fiet qui sore fasse entre la Caise des Défits et consignations agissant pour le compte de l'état et l'office Public Intercomme nal d'élabitations à layer modère de breil-montataire et à faire procéder à l'accomptionment au perfit de la Ville de montataire, dus formalités hypothécaires prévues à l'article 8 de la loi du 24 Juillet 1934, les pais de l'opération itant explusivement à la charge de la commune. Travang a executive any eeven Le Résident exfore que la Commission des batiments a, au cours d'une visite des locange Scoland, amisagé un certain nombre de réparations nécessaines et magentes, ainsi que la construchoy d'un abri pour biguletter à l'école des garens. Il sommet ou consignence un fresset dresse par si Bouffet architecte à Crail La dépense résultant du devis estimatif ressort à 5.334.000 france y compris les houraires de l'aschitecte, Savoie : 10) magonnerie, flatrenie, carrelago 3.009.000 frances 940.000 frand. 20, Maniferie, charpente HT1.000 france 3° Converture, flomberie 650.000 frances. 4) Peniture, vitarie Cotal 5.080.000 france Houoraires de l'enditente 5%. 254.000 frances trusemple 5.334.000 hand. Il invite l'attemble à le prononcex sur cet deft. Le Consuit manicipal, Tu les ficies du profet soumies à son yamon

Vu de alfrancé Inter de 20 anit 1950 Sobre Prefet : J. Delise

le ils

ilive -

12151

51.744

etant

i du

ionnel

4

1-

Nego

a eta

te.

P

secie

Marie

et,

out

à

Considerant l'utilité et l'urgense du havang envisagés, décide leux égécution et solicies and Préfective de l'our l 2) Droman (fr Bruchen Fre et affrance preuras de fre affrender 19]1 Preuras 19 le Calet et part delegalen 1 Mil sie Binenez : Signi denner Le Cauril municipal sollicite su outre, afing de farmater l'épécieting des havannes pendance decide l'affrobation de l'autorité suférieuro. les vacances seclaires, la réduction au minimum de la durée de la fublicité réglementaire fuit : Gra La défense sur imputer au créair ouvert au budget de 1951, chapitre 13 article 5 pour entreting Grau en ce qui concerne leur mise en adjudicaturij. des écoles primaies publiques, lequel sera complèté bors de l'établissement du budges additionnes for kilo. far frélivement sur les ressources tibres à la clâme de l'épendices 1950. Gra Défection de la toiture de l'habitation du Directeur de l'école des gargous. Le Résident expose que la toiture de l'habitations du Directeur de l'école des garçons fre endonmagné par suite de faits de querre, a ité refaite afrès les hostilités et far les sains du par Los utur de l'oui Ministeri de la Reconstruction, avec des mutériany de fortune non impermiables. que de ce fait et en raison des nombreuses finses d'eau qui se produisent en fériode plu. les ; affronce Le lu douit 1951 & is far delegation . Brown higher allowed viente, l'immanble à défa subi des dommages augquele il convient de remédier au flus tit. et d E. Il soumet un devis dresse fax mi l'oufflet architecte à Cruit comprenant les travany de recons. Atution du bing tel qu'il de comportant au moment du Simistre, compatibles avec cette du origine et susceptibles de donner line à indemnité, en application de les loi du 28 octobre et i 5 1946 her les dommages de querie, lequel à élève à 395. 587 france. d Il fait connistre que la bituation financiore de la commune permet de payer immi. (to diatement le montant du pavany envisagis et sans attendre l'attribution des indemnités lui revenant, aupsuelles elle ne remoner d'ailleurs fas et qui lui seront versies lorque de le dossuir constitué aure ité affecture fax les services compétents du ministere de la de de Reconstruction et de l'Urbauisme. Le Consuit afrès en avoie délibéré, vu l'utilité et l'urgence des havange dont il s'aget, h décide leur égécution immédiate et autorie le Président à traiter de qué à que avec Vie at approver les Etablissements Garmie et Dessaint, 11 rue des Châlets à montataire. Jentis le 22 avrit 1951 L'Avres Bilet : J. Delien fe La défense sera importer au crédit ouvert au budget de 14/1, chapitre 13 article 5, pour entretienz des écoles frimaires publiques. Remie en état d'ence partie de la rue audre quiste (Cr. nº1). Confe de aberton for al 11/19/20 se et alfronne . Le 15 cont 395. Bold. le brutane en chif. Le Président communique au Contail, le projet dresse par mi Rousseaw, Ingénieur voyor et relatif à la remuie en état de la rue Austre Ginité (CV. 19°1) dans sa fartie comprise entre before : illeube la rivière de Chérany et le territoire de Chivereny. lang frak Ce figet prévoit la démolition de bordence de hottoires et de carrierance faires, l'égécution de camineaux en bitry, de chaussie en tonnecadam et en fierre calcaire, de pottoirs en machefor, la fose de bordenes et l'épécution de favages. La défense est évaluée affroximativement à 602. 828 frances. Il invite l'assemblei a' délibérer sur cet abjet. après en avoir délibéré, le conseil municipal Vu l'utilité des havang envisagés affronve le projet itabli à cit effet et autorise le Résident à traiter de gri à gré avec l'entreprise 9-8-19 Kourgeois et cui 69 rue de la Briche à It Danis ( deine) La dépense sera imputer au crédit auvert au budget de 19% chapitre 8 availe 4, four entretrezz des chemins vicinary.

Le Couscil municipal vu l'augmentation du finje du carburant et de celui de la manj d'auro, ambulance. Tarif des transports. Revision. décide la révision du larif des hansports effectuées far l'ambulance Monsicipale, leguel est arrêté comme at dollicite Profections de l'our The at affinite office & fendance Palet at fair delegation ( B) as Simon : degai Lemen 200 france incutaire Grausport à l'intérieur de la commune 2 fo frand Transfort de habitants de montataire aux itablissements hospitalies de breil four les transforts à flus longue distance, il sera perçu su sufflement, fai fore cutriting of frand additioned kilomètre farcourse are dela de besil Gransport des habitants des communes environnantes : yo fares 25 frances freis en charge par leitomètre farcourse au départ de montataire gargour Louge un transfort nécessitera l'immobilisation du véhicule en raison d'une attente feolongée, toins du les fing résultant du tarif u- dossus seront majorés du montant du salaire du conductour et des fixis accessories que en déconseront, lesquels seront calculés d'épès la duré de l'immobilisation firiade plue. En ce qui concerne le service de muit ou du dimanche, les più de transforts seront majoris me flux tat. du montant du complement de balaire du au conducteur beloy la dunci de son service y de recontavec cette et des frais accessoires qui en découleront. Le bouseil décide en outre que l'ambulance ne pourre îlre utilisée pour le hansport du 28 octobre d'habitante de montataire, à une distance supérieure à celle de montataire « Paris (Sauf dans des cas revicant un caractère sont à fait insceptionnel) it pour les habitants ayer immi de Chivering, bransiery, Sanit Vaast les melle, maysel et clielle (à l'exclusion de cemp indemnités. de boute autre localité ), pour des transports autres que ceux de malades aux hopitaux nices longue è de la de breil et Seulis. Ces nouvelles dispositions entreme en viopreux dis approbations par l'autorité suférieure. Inspection Sanitarie des viendes. Caye communale d'abetage et de visite. Figation du tamp. il s'aqui, a' gri avec L' Couriel municipal afrès avoir pris connaissance des instructions contenues dans la circulaire Ver et approuse della le 22 aout 1951 d'Am Rife : J. Delien picketorale du 10 mai 19/1, décide : article 5, pour 1.) la création d'une tage de un paus for hiby de viende nette sur des viandes de toute nature abatture dans l'abattai communal; 20 l'institution d'une tape de une france par billag de viande nette, four frais de visite at Correction for al 11 [13] e voyed et de poincounage des viandes dont la commune attend le contrôle tanitaire, qu'il s'agisse frise entre de vraudes foraines ou de viandes provenant d'animany abattur sur le devision de la Whenhair land fall commune en d'autres lieup que dans un abottoi public ; 'éjécution de Le produit de ces tages surs affecté au faiement des reinminstions allouies au vitiri uy machefer, voire inspectiere et au garding de l'abattoie et des dépenses d'entrating de l'immenble. abattori . Desaffectation. le Président expose qu'à la buite d'une visite de l'abottoie municipal effectuce le 27 fevrier 1947 and les Directeurs de différents sources départementany, le Consul municipal houve le for délibération du 8 mars 1947 avoit émis un avis favorable à la suffression de cet uteprise établissement lequel ne fatside aucung amainsgement moderne permettant son fonctionne. ment dans de bound conditions d'hygiène et de Salubité. ach 4, four Il fait conneille en outre que défuis 1947. le poids des viandes abettues à diminué de

\$83

50% et que de ce fait le produit de le tage même faite au mayimung autorise, no Profection of Bose Dommager o Son it elfrouse foursait suffix au faiement des rémunications du vélécimente inspectant et du pardicip à Le bouled o 84 l'abittoir et à assurer le fairment des dépenses qu'il conviendrait d'angager pour Pile Pulat . Le chat de Suman hill a faits a a cet effet . I fictore cu consiguence de demander la désaffectation de cet établissement à brifait Parinagement de l'immente at son entreting normal. des dostiers . faisant ressortion que definis quelque temps difa, tous les animany en provenance du mand See hourai for all 1 3/ to que de la Talette Sout Sacrifiés à l'abuttore de Creil. Le Coussil municipal afrès en avoir délibéré, accepte este fechesition et sollicite l'approch. 1951. Le Consul à hoy de l'autorité héférieure. Reconstruction Choncemente à dicteres publications. Le Conseil municipal autousi monsieur c. maire à touscrire un abounannet 20 normbre any publications administrativis délignées en après, pour l'annie 19/1 et dépasser se Send alforme" Sendi te 10 Daniel 1957 196 Sone Pife de Sendanis Aufor : illente Dommage Journal official ( Exitine lois et décrete ) Profective de l'Oran Deriving & Boursen Vie et affersante Bernens de et schlande 193. The Palet de chif es Bonneng erlege Aufrer i altisite Le Conseil La Fil Communds et Departementale querre, too La Jurisfendence menicipale et Rurale Le Reference administratif des maines et des Conseillers municipany Salle des abattoris Le Journal des Communes Geole mo La mairie Ratique Ecole mai te Journal des mairies et des Conseillers Municipany Ecole des Le Journal d' administration des Communes Rurales Freshyterie Le Pedagofiche " represention municipale (6 exemplained) 2 lawin La défense lera imputet au crédit ouvert au budget, chapitre l'article 7, pour abonnements Designe à diverses publications. que de quere Vérocation du maire. Recours devant le bouriel d'Etat. Paiement des pais de autoria eliburting uns all procédure. Viparture ... the fee mit prefectored an experience Le Coussil municipal : Tu le dicert du 24 avrit 19/1 révocant m' Cours marcel de les fouctions acquisitu de maire ; Level alfrender 195. Levels le 29 octobre 195. L'Anne Bild : J. Delien Le bourse Vu en date du 9 Juin 1950, le posis - vorbal d'électrois du minie, duquel il resulte que m? itable for baue a été déligué à nouvran four remplie ces fonctions. Tu cu date du 17 Juillet 1951, l'avidé du Conseil de Réfecture intersipartemental de la rue des Vie benie Inforieure, l'our, l'ais et la bomme, annulant l'électrois de Mi-Carne un quellie de · la défens bestaire et maire au Scruting du 9 Juin 1951; Considerant que n' Caus le propose de faire affel de cette décision devant la Juridiction Le Pieriol du Cousil d' Stat ; Fourit Décide la pris en charge par la commune, des frais et honoraires dies à by? Plas Julie de alfronne Julie le 22 rovembre 1951 Le Jours- Prifet : J. Deliou Le Couse avocat 1 quai contr à Paris 6: charge de soutanir la défense de mi Come, Sant aupri 1º avec du bouseil de Rifecture mitérdépartemental que devant le Consuil d'état et le versement Paris , for immédiat d'un acompte de 20.000 france à valoir sur le montant de la défense, qui 20 ) avec les inputie au cirdit auvent chafitre 24 article 1 du budget de 1951, four houseraire d'avoies, avocate d'épais de frocédure", lequel sure complète lors de l'établissement necestaria En dife au crédit comptite +

		85
		a sichares far
	filestere & love ,	Dommages de querre molilieis. Le boulent municifal accepte le remine en état des bins mentres similies, endommagie ou dispares fai hit à la de constitute de rellentant à l'étale maternale de la rue de l'étyles et à le talle des Files.
to into ; sud	Sum at afficence	Dominiages de querre motoreurs. Le boulent municifal accepte le remine en état des bins mentres timétres, endorment prite de faits de querre et de reffentant à l'étale maternalle de la rue de l'étyles et à la talle des Files. A set effet de querre et de reffentant à l'étale maternalle de la rue de l'étylese et à la delle des files a set effet de guerre et de reffentant à l'étale maternalle de la rue de l'étylese d'amont, d'établissement a set effet de confron à m' Bricke Rue domicilie à buil 36 que d'amont, d'établissement
a gardier a	The Lold to Summer	hile de faits de querie et de raffentant à d'ecole domicilie à buil 36 quai d'amont anne
que pour	- Martin Lyn I want	de contrait municipal augur a l'école malemalle de la rue de l'agrie d'amont d'écollistement de cet effet deride de confice à m'Briche Rue domicilie à buil 36 quai d'amont d'écollistement a cet effet deride de confice à m'Briche Rue domicilie à buil 36 quai d'amont d'écollistement
1.1.4	i	
a buf dita.		bes hoursaires calcules has la base de troops of d'un crédit à mécine au budget additions
a) de marde.	W. M	1 21 - Re guadese a muge
x lille	No"	
ate l'afferde.	r pr	Le Consul désigne en outre de Roger Dequaine 4) Suivant lattre d'agreement 4°7 24.679
	the second de second	Reconstruction at the throading of
ounsment	and the second states	To novembre 1947, domicilie à Clichy ( time) - Siledahoy Siperteinentale de l'ode du M.R. C.
- HILLING		et tepoter set conclusions my
		Dommarges de querre immobiliers. Le consul municifal accepte le remine en état des biens communanje simistries par fait de
	Prefectione a l'oren	Le Conseil Municipal accepte la remute en ene
	Julian Shand	querre, bavoir :
	There is a fer graning adaptation	Salle des Files 1 v rue fran Jamis
	Children in Strick	Abattairis rue des abettairis
		Eacole maternelle lo rue de l'Église
	a line and	Coole maternelle nue Conis Blance
	- Share - Share	broke des gargout 10% nue des brokes
	a setie per	a a a f aslite
		Austifaire de la finie, dont l'une détruit totalement. 2 lavoirs Alace A. Ginie, dont l'une détruit totalement des dossnies de domme-
	and an anna st	Désigne m' Bouffet architecte aque à cour, pro
abormencents	have about a	que de queres et la survisitance des havanze.
		i i i i i i i i i i i i i i i i i i i
fais de	and the second second	Culores son president à réport Départementale de l'ais du Ministeri de la Reconstruction et de l'Urbanisme.
	the second se	
a her forchions	J. H.	A de la de
	Level allower 195. Levels to Efford of 195.	1. mil 1-1 Setemain de magating buildet as miles
te que de?	home fulse : J. Deliene	D' 1. Las canno I sleve a ta suprime
	the section of the section of	La défense sera imputée au crédit occurrer au budget de 1951, chapitre 13 article 7 pour mobilier
el de la	and the state of the second	1 1
quelité de	and the second	Sevaire et materiel d'enseignement. Le Résident est autorin à traiter de qu'à que fair la fournitant dont il s'agit.
	and the service of th	to Freeholent col autorin and for the
Juridiction	the first are in the second	Fournitures seclaires.
	In et effance	Le Cousil municipal autorine le Précident à traiter de qu'à que :
h : Plas	Junet affammer " Junter le 22 rolandre 1950 & Ince. Pufet : J. Delian	10) avec le beutre de Diffusion du live et de la Presso, 140-142 Boulavard Diderest à
lant aufice	a town him and	Paris, pour la fournitaire des articles de librairie classique nécessaries aux écoles pour l'année 19/0
	al hard and man	20 avec by Comile quancette libraire à breed, pour le pourneture des articles de paperent
le versement	And the second second	nécessaines any écoles pour l'année 1951.
fense, que		En dépenses ivaluées afferseinativement à 24 5.000 frand et 750.000 frances, seront impulees
houseaires	and the second second	au créait ouvert au budget de 1951, chapitre 13 availe 9 pour fournitures aux éliées, lequel sure
Stiedement		complité bus de l'établissement du budget additionnel.
	and the second s	
	A REAL PROPERTY OF THE REAL PROPERTY OF	

		The et affinite	athliai c
	adjoints, modifications of him 1950, decide de	Justi le Arland 1971	l'aide finans
80	Fudemnité de fonctions aux adjointe, modificationse Fudemnité de fonctions aux adjointe, modifications le consuit municipal, far afflications de la lei nº 50.700 du cu finis anelle allones aux aux forler, à dater du 12 fourier 1951. l'insterminité de fonctions individuelle allones aux aux forler, à dater du 12 fourier 1951. l'insterminité de fonctions individuelle allones de l'étades.	file come dique : illinde	lequels no f
J 1 11 11	Le course for l'insternate of		afier en
tests to to and 197. Feel al to and 197. Feel of Color & Indean and of	forler, à dater du 1t pourer ages ave france au total ).		femant and
The Af Confert , we alliendly	Le Conseil Municipal, par 1951. L'instrumité de fonctions de l'étable. foiler, à dater du 12 fourier 1951. L'instrumité de fotal). à 40.000 france par ay ( boit 140.000 france au total). Le cuidet ausse au budget de 1951, chiefilse 19 actuile 2, sur complisé lors de l'étable. Le cuidet ausse au budget de 1951, chiefilse 19 actuile 2, sur complisé d'a de l'étable.		la localité.
	à fo oor franse par ay l'un de 1951, chafitre 19 article 2, and à la clôture de l'an. Le crédit auver au budget de 1951, chafitre 100 ressources libres à la clôture de l'an. Sencent du budget additionnel, par fritevement sur les ressources libres à la clôture de l'an.		Cette 10
	lement die bredge and	illy man	Cours for
			Le Cours
	Cice 1950 Modificiation de la demonimation de l'Avenue de la fais, le nons d'Ausure Le Conseil mensionfal décide de donner à l'Avenue de la fais, le nons d'Ausure Le Conseil mensionfal décide de donner à l'Avenue à la meinoire de celui dont l'œure		la Ville de
Deliterating since efference	Ve Constant Manue agent i l'anemore de comme		2
	Aubrais Croigat. à tru d'hommage publie rendre à la maine a été sensible au monde en lant que Ministre du Travail et se la Securité Sociale, a été sensible au monde		nels de Ce
	su haveil et any vienze haveilleurs.		la défe
	su haveil it any vienze haveilleurs. Painnent des fixes de hansport des élèves désignées pour participer aux fêtes de l'allecte en 1951.		Mational
<i>t</i>	l'elfoleto en 1951.	1201 21	a la
Sender de 10 años 1971	A A AND TWEE CA THE	I COL SI	de France
how Right : 7 Iclien		the state of the second	charges .
	de hausfort des cleves designes pour premare par à Chambly le 20 mai 1951 et l'élevant à Caïques de l'éducation Physique, ayant su line à Chambly le 20 mai 1951 et l'élevant à	A labor	de la la
	8003 43414		Yente d
	Citte sonnue dere mandates au nom de 20 Joubert Directure de l'écolo des garcons et	- 1 h - h - and - h - h	· Se Co
	hilenie au credit ouvert chapitre 20 article 1 du budget de 19 1 pour aspection uniperson	and the second second	et vien
	Paiement des frais de champort des élevres désignées pour participer au Concours de		Gerson
Nu of allows	chant choral de Beauvoir.	1. Vie at approver	L.
Vie et affession kenter le 16 amit 1970 Jone - Prifet , dague J. Delian	Le consuit municipal sécure la prin en charge far la Ville de Montataire, des frais de	4 Le bour - Prilet le Secretano un chi	
	hausport des éleires désignées pour prendre fart au concours de chaut choral ayant en line à	Inque's désisée	19.0
	keauvait le 6 mai 1950 et i élevant à 5.100 faud.		20).
	Cette somme sera mandation are nous de la Joubert, Biresteux de l'école des garaous et		lesg
	filever au crédit ouvert chapitre lo article 1 du budget de 1951, pour défenses imprévent.		lour al
Na d affrance	Paiement des pais de pansport des élèves ayant fis part au challenge de l'Endu- cation physique.		af
de le 18 avrit 1971 nos-Cafet : J. Selion		and the second s	let ind
and the second se	Le Conseil Municipal décide la five en charge far la Ville de Montataire, des fieis de	man rates a ful al	1ª aoi
	I have an garcout, ayout first furt any changed in filling of the		Le
	11 1 a pour a value te o peny 19/1 st & elevent à 4/2 land	- and granted	comp
	are norm do in faceboot & i lil		£
			Course
he st afferrer	Vicality All Andread		
Rafie . J. Silin	du Département de l'air.		emfle
	le consul municipal décide d'allouer à l'anno de vacannes de l'a		voine
	Le Conseil municipal décide d'allouer à l'auro de vacances des Écoles Saignes de		all
	Accourd digré du Département de l'ais, une hebreution de vacances des Cades Saignes de La dépense hera imputée au ciedet ouvert chefitre 20 article 1 du budget de 1951, four dépense imprévues.	the second as a summer on the	Hen
	unpressed,		par :
	a me subruhai		dela
	Attribution d'une tubouching exceptionnelle au Mandard attricte club de montataire Le Président donne lecture d'une lettre de la Fournier, Résident du Mandard		Cette
	a une lettre de la Fournier, Président du Mandad	and the second second	List
		-	

		87
1		
		applité club de montataire, fiisant resonter les difficulté financies de cette bouite et dottintant l'aire dismission de la montataire de formettre de formémire l'équipement sportif ses formes adhirents.
	The shaffense	Applitie club de montataire, fiisant ressortie les difficulté financies à fondif ses fours adhirents. L'aile financieis de la municipalite afin de fermetre de fornémine l'équipement éponéf ses fours achier d'époi-
cide de	In Pold to marchine and	Contraction and the formation of the
is any any		anyour ne permere faite sere a
~		après en avoie détitué, le Consuil municipal vote une somme de 100.000 qui roite la files artie de fement aux femes footballers, dans le but d'unourager cette souile sportie qui roite la files artie de
a l'établis.	the way it	general and finned - food ballers, waits -
w de l'exan		la localité. Cette somme sera filenée sur l'insemble au rossources libres à la dôtre de l'époncie 1950.
	3-1530	Course professionnels de Greet.
		Course professionnels de breid. Le Courseil municipal source sons de finicipe sur la ficie en charge de la quote - part de la Ville de montataire dans les défenses, pour 67 élèves de la localité friquentant les cours profession -
diane	Laborar Vand	la Ville de montataire dans les défenses, four 67 cleves de la comment
a mouse	and the second second	mele de Can't en 1951.
		meté de Cant en 1951. La défense à frévoir est de 5000 france fax élève (chiffe affroaimetif). Mationalisation de l'Electrisité et du Gaz. Réviewig du cabrier des charges. Mationalisation de l'Electrisité et du Gaz. Réviewig du cabrier des charges.
us fates de		Mationalisation de l'électricité et du Gaz. Kavenny du danier a la huite d'une lettre su date du 26 avril 1951, recur du tervice hational de l'électricité de la huite d'une lettre su date du 26 avril 1951, recur du tervice hational de l'électricité - Fii le fonduil donne hou accord sur la révision du calué du
	1201 20	a la tuite d'une lettre en date du 26 avril 1990, reme du de la révision du cabuér des de Travec 23 rue de l'imme à Paris, le bousuil donne bou accord sur la révision du cabuér des
, des frais	Icer sas	de France 23 rue de Vienne à Paris, le boussil donne nous aune quy, freine par l'article 24 charges su vigueur sur la nationalisation de l'électricité et du gaz, freine par l'article 24
les Courses	and and service and	de la loi de 8 avril 1946.
l'ilevant à		
	and the second second	a a mart a W Juniou
your et	had been and	et viene materiele de voiece undersaar
court de		Personnel communel. modification de balaires.
	- Such alfuserse	Le Risident expose qu'il a cte backi par le syname
hair de	Senti Le 10 avent 19	
en line à	Jugar i demier	1° a la Aufol- Commercet, employé de maine en service defuir le 23 famine 1933
-	Marin Parana	19 a la report d'abettoir en service defuis le 1ª octobre 1930. 20 : n'hungen, gardien d'abettoir en service defuis le 1ª octobre 1930. Caquels facoivent bous deux actuellement, le salaire consofondant à l'indice 119, de facon à Caquels facoivent bous deux actuellement, le salaire consofondant à l'indice 119, de facon à
garwur et		
viewed .		leur alloue le paitement conseifondant à leurs années de Service. Opris dilibération, le Conseil Municipal décide de figer les traitements des intéressée blog
l'Edu-	and a series of the last	apres diliberations, le connecte à la fristente délibération, pour preudre effet à compter du
-		and the second of the second se
ficis de	the second second	14 avrite 1951 Le crité nuvert au budget de 1951 chapitre 14 avrile 1 auguel la dépense sera imputer, sur
de de		1 l'it cliquent du budget additionuce.
el.	and the second	C P .: 1 re internet donne a uncapacité donne de la compacité
des garcous		a ' la l'annull'illinent des travail que que en competition
a impreired		confloi flus en raffort avec les aftetudes et la mutation dans un surice défendant de la
coud degré		voiré, à une date qui sur fipie ultinieurement.
		allrestions and soulieus de famille.
aigues du		having le maire sourcet are Consul Menucipal, une demande à and and
1951.	and the second second	hav : In the Suprice Grate chouse genard classed Jean, 89 rue des bester, dout le mare gament
have depended		I have not allet a she twee serve herede a unstruction de et jours as monume if.
		Cite douande faraissant foudre et suffis amment Justifisé, ment un avis favorable du Consuil municipal
tataire.		Eister d'assistances.
ward	· ····································	
and the state	To Carl I and a state of the second	

En comité paret, le Conseil admet les listes d'assistances selles qu'illes out ils arrités far la lomanission administrative du Bureau de hienfaisance, ainsi que la diverses desisteries trica Ring n'élent flue à l'ordre du four. La tique est levri et les membres fincents out sicher fax estre assembler, dans la seiance du 2 août 1951. afin humen of the state of the Maker ijouant Howill Jummer andicont Mogy Le vingt et my relation mil neuf cent anguante et my, le Consuit manicipal de montales a été convoqué en diance estraordinaire à la maine, pour le vendredé venigt-sig adabre à venigt heure P

Séance extraordinaire du 26 octobre 1951 Le vingt-sig aclabre mil neuf cent aiguante et my à vingt heures heure, les membres du Conseil municifel de montataire diment convoquée le vingt et my actubre, de sont reimie en lience aptrovidinaire à la marie sous la présidence de monstreir Coure, Maire. Elainet fridente : W. W. Cour, Gertrand , Grunet , No Wattelet , M. W. Miduon , Caron, Bfulaire. Wellard, Godert, Fallene, Brig, Collist, Persone, Didicaust, Belmand, Reger, Descraye, W - koning mi Marie.

absends exercis : M. M. Gerard, Cambin, margney, M. - Holenweger. M' Collist a été nomme secritaire.

Le poies verbal de la précédente siance est lu at adopte à l'unanimité sans observation Demande frésenter for la boute altimor à l'effet d'ableuir l'autorisation d'insfaller un défit de liquides inflammables. avis du Conseil.

montieur le maine soumet à l'examen du Consuit Municipal, le dossier de la demande fuientes fax la breiste Union (Union Aiderungique) du mord de la France ) dont le hige est à Paris 14 rue d'athines, à l'iffet d'ableuix l'autorisation d'uistaller deut l'aufrise de son usine de montabaire, un dépôt de 11 so mietres cubes de fuel-oil dudine à l'alimentation des fours à recuire.

Cette demande a été Asumie à l'auguite réglementaire et le Conseil Municipal doit, any termes de l'article 8 de la loi du 19 décembre 1917, formuler toy avis sur l'installetion profeter.

Il insite l'assembleé à dilibérer sur cet objet.

Le Couseil;

00

Vu la différentes pièces de l'enquête sommises à toy examen ;

Considérant qu'aucune observation ou réclamation n'a été formulée au cours de l'inquêté Vuil'avis favorales émis fax mª monsey Manie de Chiverny, Commissione - enquitered, Ennet my avris favorable à la délirance de l'autorisation sollicitée.

Le Cousiel Municipal décide far afflication de la circulaire de mi le ministre a l'Interne

time to affirme 191. Line to 28 tobernete 191. Is have Rifet J. Deline 3º 400 AD /3 1 det anislionationis 51/1131 due 26 1 Cos decrets vieres 1º) Remunicates 20) l'indeminis 4) ivente ellen tre consigner annexe à la p Es créats a raffortent, to les fonds ries Lectonuel a Juice de Stewender 1930 Le bour Bilet : J. Delian Le Couscil bembre 1951 Sionnel gara le laire d'à Ces dispose le cuidit personnel de par fuilier Fersonnel Le Couse donne m decide to 1 thousand Entreting Le Course Senti le 7 desembe 1991 Lente le 7 desembe 1991 L'hour Parfet. ] Delian vicinary 1º) ave " Paris 7 29 avec nette de 30 ave de revoten Les de 758.475 entretring attribu Service de monte affernance : 1951 Le trans Riefet : 7 Delian Le Co Sulvente les rette

80

37° 400 AD/3 du 12 octobre 1951, d'accorder au fertonnel commend titulaire et ampliaire, le binifica del anciliorations affortees à la remembration des fonctionnaires de l'that fax décests 44 51.1139, 51.1130 et Just a 28 December 12]. Coes dicrets vient à une aufonentation de la rémumeration forhant ha hois élément : 51/1131 due 26 september 1951 1º, Rémunication frincipale comprenant le pairement festement dit et le complaiment feorisoire. 20) l'indemnité de residence 5) eventuellement le sufflement familiel. tre consignence il fige les rémemorations du personnel communal, conformement au tableou Les crédits ouverts au budget pour les différentes calégories de maitements ausquels il se armere à la présente délibération. reffertent, seront complètés lors de l'établissement du Budget additionnel, pour frélévenant sur les fonds restant libres à la clôture de l'expersion 1950. Tersonnel de la voirie. Modification du Salaire des cantonniers ampiliaires. Le Cousiel Municipal décide, conformément aux dispositions du décret y . 51.1075 du 8 14-Acubre 1951 (J. O due 10 septembre) portant figation du Salaire national minimum interprofos-First affirmer tente de 5 hovember 1931 Julie Balet : J. Delian Sionnel gerante, de fijer le selaire horaire des cautomiens aupiliaires de la commune à 96.4, le lang d'abattement de zone intéressant heoutstains itant de 3,75. Ces dispositions freudrout effet à compter due 10 septembre 1950 Le crédit ouvert au budget de 1951 chapite of article 1, pour talanies et nidemnites du personnel de la voirie urbaine, sur complète lors de l'établissement du budget additioned, par prélévenuent sur les fonds restant libres à la cloture de l'expercise 1950. Tersonnel communal. avancement de m. Boulais employée de bureau. Le Couseil municipal considérant que 2000 Boulais Johane surflayée de bureau titulaire donne entière satisfaction dans l'égénetion de son harail qu'elle effectue depuis se 4 Juin 194 décide toy avancement à la 5° classe de toy emploi (indice 128) à compter du 1 to howenesse 19 f. Delet un apponter butulance à comptre du 1/19 f. 4ª classe ne fourse builture Entretien des chemins vicinang. Le Cousiel municipal affasure les projets de marchés fassis pour l'entretien des chemins Lette to 2 Munice 1991 Show Parfe J Delian vicinary in 1951 13) avec la Souté d'afflication des Goudrons et Dérivés (aged) 44 rue de hellechasse « Paris 7's pour la fourniture d'émulsion de bitume ; 29 avec les blablissements Barbaut, quai d'amont à breil, pour la fourniture de midpuosnette de Seine ; 39 avec la Societé Rugo et C" 15 un du Dépôt à hogent-sur vin , pour l'épécution des havang Le revotenent de chautters. Les dépenses respectivement évaluées affroximativement à 781.725 frances, 565.490 frances et 758.475 france. Soront imputeir au crist ouvert au budget de 1951, chapitre 8 article 4, pour entreting des chemins vicinang. Attribution d'une Aubrention extraordinaire au Bureau de Bienfaisence. Le Conseil municipal décide d'allouer au Bureau de Kienfaitance de Montataire Just afference subvention estraordinaire de 500.000 frances, afin de formettre à est établissement dont Le Anne Riefet : 7 Deliane les ressources sont précasies, de continuer à vanie en aide aux familles que les conditions

he hout recenies ), Maire. Caron, Bfulsier,

waranje, he " knowing

te la membres

out ite arrition

desitiones friend

its mit sicher

Malan -

Moje

ifal de huritatai

be a verigt here

have observation

sier de la

la France ) troig d'uistallor de fuel-oil

Municipal doit , sur l'installa-

a de l'auqueta; ne . eugcietent,

atre a l'Interior

I sie actuelles aut flere dans mit beneting differt. lette tomme bae fiderie har l'enterable des researces elles à la clature a 00 adhiero e l'anonistor de maines de France. is Consid requiring a low and any actioning a low many as many to France norme d'allie fulges per sint de le fair 1932 à sont le tage briel an high 1 ye Le cristag an de (dat le montant est fini fan 1951 à l'és far halitant. 2 me to Part & Cari 15. that 2.209 frend), have imposed an with ourset any Julgets des experieux 1950 himade for lifeness infrind having to main home on backit speciafel , be demanded & allocating million Allocations any fourtiend de fourille. & Tower angle if an fait, even inspector to by man hacker filler and formation for: den 1007 affit à fforme un finise d'instruction de la cu 27 leftentre 1950 he Say at Malerde ifan Dielan 47 un martiej, evant inconfection de hoy mai Licelani Long, classe 1951 to faire quiete for your , I me to be Epublique, afin incoference a Log mai manen pay , class 1951 .... & Teachine Regionend, If my fear Jamie, a find inconference of de tors beam - file Cambring Cudit, dass 1951. Is survey for issues for dis a hiffseement for their mainent and airs farrach the land Ray n' don't flat a l'adre de four la liance out line et les membres fréende no tigni afin lector. Of Astheland Someway sillattelet refer 11th days bellent Great they But Gring Rebrary tationst Balances Migh There and allian L'anist quate dissube and auf cast conjudente et un, le Cadeil Municipel de martitie a 22' commenter liene relieves à la maine, for le rendecti vingt huit dirende à vingt hure te hair, Séance du 28 décembre 1951 The might have been be mit news cent conqueste at my a' onige have , he meaded an Canil quinifel de montation diment convergerie le crage quetre décembre, la bast river en liene résisée à la maine sur la présidence de manieux Care, Aquie. t. 4 - Wattalat . In. 19. 10

Corres Very, Section Fisting and Should sound to a little of for (+ Vertices), Henry, South Charles and accuse - M. M. Cont the stay of the second househild. Additionation for the country advan I could administered for very arlund de Re Same, Junde Prante Reffer Se Court opposing in second comprominent and different in The lie whill the set the start let & miss & appensive the o Elmahation the country of to Bousil - The de couft Paymine Atta Consistionet que the officed Tremente quill flair on boing signal - Chalitan & Carrielly The He the riferent given that here The the ficture of the the le Communit an ac qui a The le height affirmer for Municipal des rentes de des ne se the there will not the set Fill the : E stigned de l'agressie Anthony suit for the star The months of courts the adding and the section of the sectio an ditterd. Glebillement de built & Bread municipal a l'alatterement du 4 dont us specificaire so Sucan de Ginfairanne

En Bouried Municipa

19th
Come Z · C
Carry. Tring, Fisuane, Dictionent, Kelmand, Kogor, 40 - mondiane.
agained , by. M. Collist (releisent las he cane), magney ( references par minute
fac to Fichicoust), brunet, Combing, non experimenter.
absents may exercise : 14. 24. Populaire. firsed, Bearing, 14 - Holonalizer.
Mi Eniz a "ite nomme decritaire. Dilitionation
Délibication sur le compte administration présents par le maine pour l'apencier 1950.
L' compte administratif prisente par le main fair l'equire 1950 et dont une exemplaire est déposé
aux archives de la mairie, friscute les rédullats suivants :
Rentas ordinarias at extraordinarias ; 65. 816. 560 .
Répauses ordinaires et extraordinaires : 53.521. 141.
Equivent de receber : 12. 295. 283.
Rester à payer : 6. 409. 807?
Le Conseil municipal receni sous la présidence de se Caroy Louis, l'an de ses anembres désigné
conformainent aux dispositions de l'article 52 de la loi des 5 avril 1884,
Vu les articles for et 151 de la dite loi.
Est d'aires d'affrouvre le compte administratif prisenté par le marie pour l'exercice 1950.
(Yhter Petric d and k death' d Warman Munchart
Le Consuit. Nu le compte render par le Reeveux municipal, de ses recettes et défenses pour
igencia 1930;
Considerant que les épéretions out para régulières et suffissemment pustifieis.
Gewoude qu'il plaise au fuge des comptes de l'affronnee.
Jervice vicinal. Chapitres additionnels are budget de 1951.
Le Conteil, Tre la loi du 21 mai 1836, l'instruction ministinielle du 24 Juing trivant et le
vislament giving her to bereice des chemins excimentes;
. Vu les propositions prisenteis far les Ingénieurs pour l'itablishment des chapites additionnels du budget
le la Commune su ce qui concerne le tervice des chemist acauay;
The I bused alloune have I ame courants at les complet rendert land per la main que per
Municifal des recettes et des dépendes de l'expercise précident comptes dont il résulte que le reliquat des ressour-
ces des chemins vicinary de cet apercice set de 1.318.611 france :
N
Délibére : Le reliquet de l'épercice 1950 les employé conformément aux indications de la colonne 4 des
La relique de l'épicie d'étérie d'étérie dibose aux archiers de la hiaire).
tableaux dressis far le broice vicinal (voir specuflaire dipose aux archives de la mairie).
Sus recettes et cristes sufflémentaires non prives au budget de 1951 Seront inscrite aux chapitres
additionnels de ce budget conformément aux indications de la colonne 4 des fableaux désignées
ei detted.
& alier out de ludget additionnel de 1951.
I a will municipal here le vue des préces qui tui sout soumiers par ma manuer,
à l'établissement du budget adrétionnel de l'année 1951, qui prisente les résultats trevants et
a caroantinante de la mairie :
 dont un upeurflaire est déposé aux archives de la mairie : D'un to d'huis de la mairie : 13.324.751 frand.
Recetter et diferent sufflimentaires : 13.324. 751 frand.
Bureau de Rieufailance. appartation du compte administrates de 1950 et du budget additionmel de 1951.
Le Consil municipal donne avis fevorable à l'approbation du compte administratif de l'ordonnateur

•

à la cloture de

hand to France. Sige brial est

fo far habitant. exercices 1950 an

caling militarie

cuele 1951

i de toy mari

incorporation de

hoy beau - file

well du Cousier Municipal. bes friedcubs out

There ?

hang

à vingt hand .

membred de

te tout remit

Jodart, Farmer

Inscher Gilbert, Jon R.

In

a human a karpana for 1952 as an hange and a 1952 for a to	
a trans a trafficient for 1950 of an trans a transforment, saw to an	
a trans to the providence of the trans to the trans	
be manhor to be and a for the second	
Le menter de la commente de service de servi	
Course de mander	
Chere an brail. Ber an brail. B. Brail Man for the complex reason for the Reason as there are the second and the second and the second and the	
I to a sub-	
fan l'annie 1960 - The la statistic de la commune annualection de 18 seconde 1957 des co compte The la statistic de la commune andre se se il vie localise ne allementant ne names de la	
The la statistic of a la termina and the set of the second of the second on the second of the second	
Builder on a company of the port of a low the Middlering the Brings Bellin tell to 1000	
E C - B B & Marcherste de marche	
and budge radiannel de 1950 at de budget faining de 1950.	
en bridge radianned an 1955 at an intege findering an compte accumulantly de Dometica de La Camil Maningel dans are finalité à l'afficient de compte accumulant de ag	
he tige Commends & Helling & and the for the Commission Allening the second the there a	
	L'and
to and 1957 Bige brannets à béchicit de montritaire approlation du compte de portor du Pressie	1254 24
I we also had	
fine 1950 - Ciris au Britist. La Count quincipal - he le compte ruise fai le Patet Bernine a la Riefi Commune	
a tentint a hours for time of the	
To be attriction a la commission reliministration des 119 Alphenlles Agen has a compte	
Builling que a confe fait cifitie et qu'il n'a bacter n' Alexandres n' cana a	
	+
la Comisión administratión,	
be d'aire qu'il y a line de l'affloure.	
fique commune à blechine a nontraire turner, a havant alles de confitement de	
cattles matined at formal land marcher allowheating .	
E Endrit muisiful affinine le terrious fins for le Couril à Reflictation de la Réglie Comme	
ade t' Stationit se montatair sans de land de 24 ainuale 14571 at autorisant de Bristine à	-
heite lous marche an minur and intaits de la Rigia -	
19 an la trauran autopanne de fauture à montation from la viture et la faiter de mo	
need he betrivent a user a however apour first to stype de fraget allow the to the the the the the the the	
le të famir 1950	
I fave l'achet die compliance file, citte material at forward fine injudiement de l'épé	
detrene marcie for l'annie 1952 it la material at formered microaire for l'annie 195	
dans la limite des critets number aux bragels à at affer, conformienne aux franightons de	
L'article 18 du direct de 7 adalm 19/7	
Remain de la liste declarale Finisherting de dilloguie	
Le lavid muintel diagte mi Ethelan for fair face a le Commission administra	- has
a prover a se renner to to lite declarate at 10 th Furner a 21 - 1 1-	28 -2
and present charge to juge the rillemetical and how mint the	-
Contril de frend harment Reining des lines Instruction	

is land minded has and have been have been Educe come do Bearing the restance I have some from him faile to be to Contrand to " Salorent months have to be lowing to 4 Brance & 5 has Danie personalie to Eland mild and Later an File and main to main up the he have a a to ta It want had have an in mentions to gate to que Com for alle the same Come to fin to bed Spill the have to make history have be made he to alle the als are i haguer I be to man 22 2 altres I tomat man at first, Baged to mining a the hope El. Jacob Line a a letter and sec. In and the lot 15 miles and with Terrer allela man the same to been the throw a whenty La Court man an I make

I have it

mi ile lim

in man

195

	93
	Le Conseil menisie a series de la series de
	Le Conseil mensicifiel désigne pour faire factie de la commission de reinierry des lestes des êlec.
	Print Roman a Jala de la Realizada Babiate Englande HELPERA
	and the and the second states and later in
	Chambre des mit :- in
	. Revenous des licht ilectoralit.
	, I Brought designe M Brenet Junio antigare maile at Mr. Broug Reses artistan compagnet
	pour faire partie de la commission de réverienze des distre des électeurs à la chambre des métries en 1952.
	Cribernal de a
	as commerce et Chaubre de Commerce et d'Industrio. Revening de la liste destorale.
	Le Conseil municipal désigne 4. 19. Belavant et Revane consultant municipany, pour faire partie au 1958,
	de la commission chargie de la revision de la liste des électrurs au Tribunal de Commerce et à la chandre
	de Pres
	de Commerce et d'Industrie.
	Chambre départementale d'adrienterme. Révision des listes électorales.
	Le Courseil aumit d'arrest and the termine
	Le Conseil municipal désigne ne Vancer toward agriculture à montatair, par faire partie de le commis-
	hior de révision des listes des électriers à la Chambre Départementale d'aquienteure de l'aire pass l'année 1952.
	Salle des Fêtes, avenant an hail de lacation
In a filming	Salle des Fêtes. Avenant au bail de location.
fetur de l'Orro	monsieur le maine spépese que par délibération du 16 Juin 1950, le boussil municipal a décide
+ ellesnoi	bur la demande de mi bannes locatarie de la Salle des Files, de proceque pour une dense de 8 ans et ?
is to in farmer 19] -	la mais d'i d'an a 2 il man in a la la inter de las suite de dommand
h at fair diligation . & Sioning - didne alterate	le mois, boit furqu'au 30 avril 1956 et en raison de l'inceptoitation de cette salle par suite de dommages
a one f i	résultant de faits de queene, le bail ses 3 et 4 février 1920.
	Que has aillours que commité à mit it discher à l'ellet de déterminer en accord avec me
	que par aillaire une commission avait ile désignée à l'éffet de déterminer en accord avec m?
	Canuel, le prip de location de cet immuble.
	qu'à la suite d'entretient, il a été décide d'affinter any danses initiales du bail, duinne modé-
	in a new a contract, a a consider a approved any states of the local states in the
We are for the section	fications dans la consistance des locany louis et de porter le loyer à 75.000 frances fax ay à compter
	du 15 ochober 1950, ce loyer itant fije seulement pour la firiode du 1 rochober 1950 au 30 avril 1953,
	and the second sec
	date à laquelle il saa rivisé conformément aux stipulations des lois sur la profisieté commenciale.
	by consignement il soumet à l'assembler un propet d'avenant étable à cet effet et l'invite
	a' délitéret.
	Le Couseil municipal afrès exerner et en avoir délibré, affrouve la profet d'avenant qui lui
	1
	est fiesenté, lequel sora annesé à la prisente et donne bous pouvoirs à mi le maire pour la
	relieuter à la siduature de l'acte à intervenir.
	1 1
	P. S. provenier le maine fait remarquer que la preso gation de la duré du bail a été accordie à la Canned
	in not de la loi du 2 aout 1949, ce dernier ayant à la mite du refut officse par le courses municipal
	to alle a serie à la demande de remanuellement du bail venant à expiration le
	dous la léaux de 18 keplembre 19:66, à la demande de renouvellement du bail venant à expiration le
	un l'in dave mitule une action en fustice contre le rile de montatane, un jugement du comment and
	provident de la la la devenue l'a dictaré en droit de bénélicier des dispositions
	rende par le Tribund Civil de Sentie en la favour, l'a déclaré en droit de bénéficier des déspositions
	de la loi du 30 fuir 1926 et des lois subsignentes sur la propriété commerciale, le fonds de commerce ex-
	a care any man in a fatisti
	plaité dans la dalle des Fêtes étant da profriété.
	The indicates dechique à specular dans un ramaning a minimum
	bravant à coming mining
d alles -	le il ne indel divide l'installation de l'estanage aconque ann a fringe tomand
le 12 Januar 19 (2	la misie et l'ambulance et la réfection de l'éclairage des sous- sols de la
et alfronni de 12 Janvier 1952 Robel J. Relians	remiser le matriil de la voirie et l'ambulance et la réfection de l'éclairage des sous-sols de la
	1 della del fille.
	Maine et de la taine montataire, s'ile- Il soumet à l'assembles un devis itable for mi queuny Georges ilectricienza montataire, s'ile-
	He Soumet à l'assemble un aure sind of
	vant à la somme de 446.255 frand et l'invite à délibérer.
	vant a ca some

ta tiane

unic 1950.

faircance

unes de la

de 1950,

unel de 19/1, insuec du

Receiveur

munche

la.

unus de

wed, fils,

Emmu-

un i

hed exptri-

. I vice

igned i 1951.

1 de

and

isteative freedown . faire borne .

7 90 Vu

Philip S. Ch. S. Ch. J.

E Couseil municiful afrès délibération, affronne l'épécution des havang dont il s'agi 194 Autorise monsieur le maine à haiter de qu'à qu'a que l'entrepreneure. La définire deva imputio au créait ouvert chapiter 12 article 3 du budget de 1950 pour enteries et le suris établi à est effet. des bâtriente communang, lequel dera le cas écherant, complèté fax frélivement dur les ressources Pelection d'installations d'éclairage ilectrique dans les écoles. mondieur le maine fait connaître que les travany d'entrotroj éjéculis au cours de l'année 1951 dans les delles de classes des crotes de gargous et de filles et de l'école moternelle que louis blanc, nécessitent la réfer. Vec at affrances Sendin Le 12 Camine 1952 Se Some-Prifit : J Delian Aing de catains installaturis d'estairage ilectrique. Il hound à l'assemblei un devis étable par mi queuron Georges électricien « montataire, s'élevant à la Somme de 260. 826 frances et l'invite à délibérer. Le Consil quincifal afrès délibiration, affrenne l'égécution des travans dont il d'agit et le devis étable er Survey 3ª Bureau Autorite monsieur le maire à traiter de gré à qu'ence l'entrepreneure. a'est effet. Vie et affranse Prouvois le 21 famir 1952 Pile Rifet de childe Druiting délegué prépré : élévète La dépense sora imputer au crisit ouvert chapiter 13 article 6 du budget de 1951, pour chauffage, eclassage at balayage des classes. Gerdonnel enterjouant. Indemnité de logement. Le Conseil monicipal décide de fijer l'indemnité refrésentative de logement à allouer aux Prélections de l'orisi er Dimensig 4ª Burcan uistituteurs et suistitutuices non logis, pour l'annie 1951, aux tany annuels prévus par la cien. Tu et approuvé Freuvoir le 17 Janvier 1950 P'en Palet et par delegation lavi prépubrale sissérie au 13.0.19 10 de le mars 1951, boit 16000 france four la période du I chap in Triving - sign illisite 1 " famier au 20 Juig et 18000 frances pour la période du 1t Juillet au 31 décembre. La dépuse sere imputé au crédit ouvert au budget de 1951 chafitre 13 article 1, lequel Ver et appaonne Sentis le 8 février 1952 Le bour Rifet. J. Telian lura complété le cas échéant, par prélèvement sur les fonds restant libres à la clatier de L'exercice 1951. Le Consuil monicipal maintaint l'avis qu'il a exprime lors de la séance du 24 Janvier 19/0, retinant que l'indemnité dont il l'agit ne devrait pas itre mise à la charge des Communes, mais à la charge de l'état, comme accessoire du traitement principal. Gerdound de la mairie. modification du salaire des contonniers ampiliaires. mansieur le maire aspese que les cantonniers augiliaires sont rélibués sur la base des salais prahiquie dans le commerce et l'Industrie. que lux rélibition correspond actuellement au balaire national minimum interprofessionnel garance, boit for hume, 95 ? of. qu'il convient d'établie des bales de salaires plus en rapport ance le pavail fourni, pourait être celles en usage dans les usines de la localité et variables selong les aftetudes profession. nelles ou la capacité physique de chaque havailleur. Il propose en consiguence d'assimiler le personnel dont il s'agit, aux ouvriers de l'industrie rétribuis comme buit : Manseuvre M1 Maudure M2 103 90 Ouvrier Spicialisi 052 le classification serait déferminie d'après les indications du chaf de service. Cette proposition mise any voig est adopter à l'unanimité aux application à effet riche

		1.05
1		
		actif à compter du 1ª adobre 1951.
il s'aque		actif à compter du 1ª actobre 1951. Le défense complementaire en résultant sere imputer au crédit ouvert au budget, chapile + active +, a four plaine et is in inter la la la minie enbaine.
		four balaires et indemnités du fersonnel de la voirie enbaine.
	1	Personnel de la voirie. Eitularisation de me te foll:
x cutation	1 and the second	Personnel de la voirie. Eitularisation de m' le foff. Monsieur le main appar que di le foff Victor, employé au service de la voirie seperie finie 1949. classé annie hal : l'étularisation 195 donne entière satisfaction sans l'épération de son o
restources		monsieur le main expose que di le gaff Victor, employé au service de la constituition de my a classe ouvrice professionnel 1er catégorie (indice 145) donne entière satisfaction sans l'épénetion de my a pareil et a cit
		more projectionnel 1 " categorie (main 11)
		the and at get it commudeat de le intelesser and
1951 daw	and the second s	Il invite l'assomblei à epanime cette questroj et à se prononcer.
t la réfer		Le Conseil municipal après délabération,
die-	· · · · ·	The l'avis favorable de l'interesse, Décide la titularisation de 2. Ce foff Victor à compter du 1t famine 1950 et la frie en change des colles-
	an a span	Décide la titularisation de 2. Le foff Victor à complex du s. fundad auxiliaires
vent à la	Cantor and	
	- Aller and	I I I I I I I I I I I I I I I I I I I
vi etabli		Son traitement sur fije conformement au correau de l'expert virificateur. modification Dommadel de guerre mobiliers, Déridpustion de l'expert virificateur agrée par le ministrie de la Reconstance-
	he is traile	Dommadel de guerre mobiliers, Désidention de l'expert verificateur aquée par le ministere de la Reconstance- Le Conseil municipal désidence mi Ling France expert verificateur aquée par le ministere de la Reconstance-
1	Projective de l'ode 11 surie 30 Princan	Le Couseil municipal désigne to Ling hour expect verification 4° × 29450 du 5 avril 1949, Inuching et de l'Enbanisme (Spicialités J. 19 M.) Anivant lettre d'agréement 4° × 29450 du 5 avril 1949,
lage,	The at appression 1452	Auchion et de l'Unbauisme (Africialités f. 19 M.) Accident lettre à agression de dossiers de donnages de queere dominibie 50 time du 22 septembre à Courbervie (Serve), pour virifier les dossiers de donnages de queere
	Premier le 21 autor ing deleque Child-le childe Drivierry deleque Shild - le childe Drivierry deleque	domicilie 50 time du 22 septembre à Courburne ( seure), pour et à la Salle des Fêtes et déposer ses mobiliers se raffortaut à l'évole maternelle de la rue de l'église et à la Salle des Fêtes et déposer ses
	1	mobiliers de raffortaut à l'évole materielle de la rue de confine de la Ministère de la Reconstruction et de conclusions aux services de la Vilégation Vipartementale de l'ais, du Ministère de la Reconstruction et de la mit de la Vilégation Vipartementale de l'ais, du Ministère de la Reconstruction et de
aup		conclusions any souvices de la Vilegation Departmentale de l'une désigné à cet effet, lequel n'est par l'Arbanisme, en remplacement de m'hoger Gequatre précédentment désigné à cet effet, lequel n'est par
	Carlo and Sunday	l'Urbanisme, en recuflacement de m'inger af
la ciene-	The second second	l'Urbanisme, en recuflacement de m'Roger Dequetre préclations de la aux épicialités pour qualifié pour instrucci les dassiers dont il s'agit et qui ne correspondent fat aux épicialités pour
levis de du	Contract with	
	the second second	Chauffage des écoles. approbation du contrat de fourniture de gaz. Chauffage des écoles. approbation du contrat de fourniture de gaz.
lequel	Turing	Chauffage des écoles. approbation du contrat de apresentation friente par blachiete de trand- Le Conseil municipal donne son affindation au fraget de contrat friende fax blachiete de trand-
e de	Les et abbrever Julie la 3 florine 1953	a the same the same and governments
	i tou. Bild. J. Edian	Jag de France, pour la promision le maire à difuer l'acte dont il s'aque. 14 Janvier 1452 et autorile monsieur le maire à difuer l'acte dont il s'aque. sera imputai au crédit
auvice 19/0,		14 Janvier 1952 et autorile mousieur le mail à suy million enig cent mille france, sera imputai au crédit La dépense évaluer affroamativement à suy million enig cent mille france, sera imputai au crédit
unund,	the support of the second	La dépense evalue appointente la viele la four chauffage, éclairage et balayage des classes.
	and the state of the state of the	La dépense évaluer afforsamativement à sur chauffage, éclairage et balayage du classes. ouver au budget chapitre 13 article 6, pour chauffage, éclairage et balayage du classes.
		Vacations sureraires. Demande à augune , Rein a la cinouscuiption de Bruit. montataire et
	· · · · · · · · ·	Le Coussil municipal saisi par to le commutante as municipal des vacations funicipais finis fais
des salaries		Le Coussil municipal saisi fax to le commutant à valorisation du tamp des vacations funiraires fine far nogent her aire, d'une demande bendant à la revalorisation du tamp des vacations funiraires fine far nogent her aire, d'une demande bendant à la revalorisation du coefficient 20 à 21 par reffort à
		in a la relative 1997 a 100
lesioned		délibération du 10 donnes de 12 frances, émet un avis défavorable. 1939 ou il était alors de 12 frances, émet un avis défavorable.
	the for allowing the	
i, fourant		Remander de Surdis d'inconformation. Remander de Surdis d'inconformation. Remander frésenteir fax: Remander le maine sommet à l'assemblié, les demander frésenteir fax:
		1 A Change Assimile a start
fusion -		mi mallet feuri, duie de l'école Asinte Genevière à Tersailles mi mallet feuri, duie de l'école Asinte Genevière à Tersailles mi mallet feuri, duie de l'école Asinte Genevière à Tersailles
		mi mallet feuri, élève de l'este Manislas, 22 rue notre Danne des Champs à Paris 6? mi Gaget Jean, élève du Collige Manislas, 22 rue notre Danne des Champs à Paris 6?
idustie	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	mi Gaget Jean, élève du Collige Manutal, se une 1953, à l'éffet d'ableuir un dursis d'in- niscrite hur les tableaux de recontanent de la classe 1953, à l'éffet d'ableuir un dursis d'in-
		uisaite hur les tableaux de recontanuent de la chain 1928 four continuation d'études. confronction en vertre de l'article 23 de la loi du 31 mars 1928 four continuation d'études.
		confranction en verile a consuit municipal reconnaissant le bien fonde de ces domandes,
	the second	afrès en avoir delibere, le contraction
		einst my avis favorable.
	1	cinet my avis favouable. Attribution d'une subvention à la société amicale des Termes de Grevre, Ascendants
to ristas-		

Vec et affrence Senter la 25 Janvier 1982 Se bare-Palat - J. Detrau

The et approuve Sentis le 16 januar 1952 L'And Tript - J Deliver

Var et affreserer Sentes de 18 Januar 1953 Se boue. Pefet. J. Schain

Ver et affrouve Soulis de 42 Janvie 19/2 Le bour-Palet - J. Deliver

The et affronne Senter le 12 Janvier 1952 Se bare Piefer . J. Schan

Jula et allacuni fendre de 22 Janvier 1952 Le houe Robet : J. Delian

he it appresses"

Jents de 15 Jannie 1952 Se tou. Pulit. J. Delion

et Pupilles de la mation de Cruil et environs. Le Couscil manienfel deside d'allouve à la builte comicale du Tennes de querres, ascandan et Refilles de la hating de Criel et environs, comptant farmi set adhérents un certain nombre de fersonnes de montataire, une subvention de covo frances pour l'année 19/1 et destrin Cette défense sons insputie au crédit ouvert chapitre 20 article 1 du budget de 195, pour à l'organisation d'un arbie de licit. Attribution d'une subvention au Comité des Colonies Acolairés de vacances de montataire Le Consuit Municipal décide d'allouer au Comité des Colonies scolaires de vacannes de montatais une Subvention de 40.000 france, au titre de l'année 1951. La dépense sera imputé au crédit ouvert chapitre 17 article 1 du budget de 1951. Attribution d'une Subvention au Syndicat d'Initiativés de montataire. le consuil municipal vote en faveur du Syndicat d'Initiativis de montataise, une subanting de Ho. 000 pauel à tite de participation à l'organisation de réponséences au cours des files de 195, Cette dépense sur imputes au crédit ouvert chapitre 19 article 5 du budget de 1951. Attribution d'une subvention au C.O.S.S. i.M. pour participation à l'arbro de hoil. Le Coussil municipal note en faveur du Comité des couvres Assiales du Syndicat d'Initiations de Montataire, une subvention de 40.000 pares, à titre de participation à l'organisation de l'arbre de hoel en 1951. La dépense fire l'objet d'un crédit à inscrire au budget additionnel de 1951. attribution d'une subvention pour fonctionnement du cours ménager de montataire. Le Couseil municipal déside d'allour à la Caise d'allocations Familiales de l'aise, su. hoy de Creil, une subvention de 20.000 frances, à titre de participation any frais de fonctionne. ment du cours ménager de montataire ayant lieu dans le local du Grouperment du Fuder hiche, 1 un au Diportie, lequel est friquente par de nombreunes élevres de la localité. La dépense fire l'abjet d'un crédit à rimerire au budget additionnel de 1951. Attribution d'une hubrention au Comité local de vente du finbre anticuleurenlung. Le Cousil municipal dévide d'allouer au Comité local de vente du puibre autituliseulemp, la somme de 1000 frances pour l'année 1951. Cette tomme sur mandater au non de mi Joubert, Directeur de l'Ecole des garcors, déliqué local de l'aune et fiélevé au crédit ouvert chapitre 20 article 1 du budget de 1951 four députer infrévrees. Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Section locale de l'association des view pravailleurs. Le Conseil municipal décide d'allouer à la Aution locale de l'attociation des viene hevailleurs, une subvention exceptionnelle de 10.000 frances au titre de l'année 1951. Cette défense sera imputé au crédit ouvert chapitre 20 article 1 du Budget de 1951, pour dépenses insprémies. attribution de mobrentions any diverses brietes locales. Le Consil Municipal décide d'allouer aux diverses sociétés locales, les subventions dél'ailleis àaprès, relations à l'année 1951, lesquelles boront fiélevées au crédit ouvert au budget de cet exercise chapitre 18 article 3 et institule " Aubrentions à diverses Arcietés".

Sur et affrouve Sente le 28 Janvier 1952 Le prode Profit - J Delian

			1917	
-				
	A CONTRACTOR OF THE OWNER	Societé "Les Amis de l'according"	6.800	
	1 martin	briete de herrers mutuele " l'Union des Travailleurs"	6.700.	
D, alandant	1 million	Locite de Lecours Matuels " la Matualite Tamiliale"	2450.	
nombed	1	Union accicale des Accietes de Secours mutial du Canton de Creil	1.800.	
et destrice	1 and and a		3.800!	
	al. in	Union cycliste Montalaisienne	5.100.	P
951 fores		Acuite "Les marties Dechand de montaterie"	2.100.	
		Union halionale des bombaltants (section de montataire)	2.100,	
montataire		Union des Combattants de montataire et Communes environnantes	2.100.t	
de montataire		association Republicaine des anciens combablants ( beching de montataire)	1.250.	
	and the second s	Société d'Apriliadance et de Compérance de montataire	1.500.	
	the manager	bouiste d' Horticulture et des Jendinis Repulaires de France	2.100 -	
	- marine in the second	frécété Colombophile " les trais amateurs de montataire	H.250t	
	Max manager	Amicale des Anciens Filonmiers de Juerre de montataire	2.400.	
subanting	A Constant	to an 11' + heretative)		-
tas de 1951.		and the	in a l'aile.	
	- ANNA	Redershoy hationale des Sefortes, Interner, fenstante et union d'orientation profess Attribution d'une subvention au Centre dépositemental d'orientation profess	a i de l'aise	
	1	A is an inter the daman des Centre Accommentation		
Juitiativis	To at affronce Toda le 13 farmer 1952			
aturi de	I but Refet - J - Delien	Cette défende sons imputer au crédit ouvert chapitre 20 article 1 du budy	et de 1951 pour depen	und 2
1 million		inspreend.		
utataire.		Allocations any Acutiens de famille. monsuir le main soumet au Conseil municipal, les demandes d'a	Mocation militaire for	House -
l'aise, sec-		mousieux le moire soumet au couser municipe		
	have a fair and the	lies for :	in de ton mari Bena	it .
fonctioneno-		lies for : me hickels Marguerite épour Benoit, 31 até Louis blanc, après incorporate	/ .	
to des Fuders-		A		
		I like the abus alies encorporation de son fils carriers	claude, classe 4901.	
	Mary .	Mi Cavilloy bunnt, 68 rue nort page, que Ces demandes paraistant fondées et suffisamment fushficés, recoivent un	avis favoueble de con	fee
e.	0	an i'll		
becculeny,		municipal.		
		Eister d'assistances. En comité devet, le Consuil admet les lister d'assistances filles qu'en	les out its arristers -	pai .
nara,		by comite secret, le consur admin in the himbiland ainsi que -	les diverses décisions	prises
a supervised and the second		la Commission administrative du Buxeau de Bienfaisance, ainsi que -		
le 1951		par cette assemblei dans la siance de ce pour.		
		61.		
du		Charil municipal condamno de nouveau la querre par	te par le gouvernes	nout
		1 all and ante auticonstitutionmelle et contraire au		
up the		français au viet nous, quette de frances for any, au cours de lagruelle 30 englocitit 400 milliards de frances for any, au cours de lagruelle 30	. 000 Junes francais	y out
Tr		engloutet 400 millionas a prime por la hair du monde.		1
1951 ,		pour la most et qui, de plus, menace la pais du monde.	the late annual a	europeant.
		P Receip municipal reagine sa counce as who who	ine mere querre ere	- John P
		I do and & President to the minh st que soit rapatue le	cops especticonnai	w.
-		A sil municipal demande que à l'accasion are normer	ing, sour now no	
illeit a-		fatuiste, le second maitre feuri marting, auguel la population de	montataire a mon	ti main -
de cet		fatuote, le secona main part le servedules.		
		tai fois how flein accord avec boy attitude couraque.		
Free				

De nieure qu'il réaffinire la volonte se voir lever la mener artitioire a Muistre de l'hérieure révoquant son maire, marcel cane, pour son action couragement contre la bale querre du Viet many et les provocations des factions R. 19 F dans la comm Just Alfren 1972 ne, acting conforme à l'intérêt du feufle de France. 2) le Conseil Municipal demande instamment que l'attemblei générale des matin Unies siefeant à Paris, l'oriente dans une voie qui assurera la fais dans le monde han la Il est certain d'interfriere le sentiment remaine de la population de montatain qui a défa sifié à 90% form la conduning d'un facte de pais subre les 5 frandes Ruissances (State Uni d'amérique, Union des Républiques Socialistes Societiques, République Popularie de China Grande melegned et France) occurrer à hour les blads, four que des mereures efficaces soient entigen Just Mannie 1950 afig qu'un désarmement progressif, summellané Soit défine et qu'un contrôle et un recentement sur fait par un organisme international, afing que ces metures de disarmement à effectuent. minumper an Att fainer 19/2 Il salue se efforte maquifiques fails par la Viligation de l'Union Sovictique et notion. ment par Tychinski, qui, par le sagene et la fermete, s'érige en champion de la Brig. Cette mesure de désarcurement est nécessaire pour nuttre fins à la tenning internationale ainei qu'any dangers de querre que fait courie are monde, l'associésement des bloc allousique any impérialites americaines. C'est d'autre part la solution certaine pour entres dans la voie de la niefociation qui permettre la conclusion d'un Parte de Paip entre les 5 frances Reissenen Ve flue, cette metere de détarmement allégerait considérablement le budget de la gun permettant anice de faire dans notre pays une politique de pais, d'indépendance et de proprie les dans révolutions qui sont affroncies à l'unanimité, some hansmines : le fremine à mi social . /. le Risident de la République et à la le Riefet de l'oris, la seconde à Mile Risident de l O.N.U. La désure est ensuite levée et les membres présents out signé après lecture . Godart Tors About the filmen Sellas Godart Tors About Gumen texeout Blong, Ollost in monim Le vuigt et un fauvier mil neuf ceut cuiquante . deux, le boudeil municipal de montataire a été convoqué en liance ordinaire à la mainie, pour le vendrede vingt-enig fanvier à lo heure. le main, Séance du 25 janvier 1952 Le vuigt aug fauvier mil neuf cent auguente deux à vaigt heures, les membres du Cousil municipal de montataire dément convoquée le vrigt et un famir, le bout rémui en l'anne ordinarie à la maine sous la finidence de monsieur Cano, Maire. Etaicut pissule : M. M. Cano, Burtrand, In- Wattelet, M. M. Micfury, Bellard, Godart, Cano Triy, Collist, Fisnanc, Dicticount, Belmans, Roger, Marie, c4" Mousieur.

Obsents equines . In M. Brendt . ? W. Collect a ite anni hada La fraccio contrat de la frécédante. Conformate de 1948 for reserves vienales. Deman le Cousil municipal bollie incimated de 1952. La montan aufie de la Caise matione refection des chemins vicinis fairing friend any contra baye locale additionel Dans le but d'accroîter . I will 1" facagraphe : majoration de la tage "ad Cette maferation sera. four du mais suivant Inspection banitaire d de percephing. Dans le but d'acción à 3 france par teilog . abattud dans l'abattor Ce nouver tany a mais huisant la date Aucune modification de visite et de poinços lequel reste fige à un Droits de licence tu Saus le but d'acces tarif des droits de la fire à for france of débite pourveit de li Etablittement du afries examing e

qu'en défenses, le

s'itablit en recetter

Budget vicinal d

Le Couseil, The la

règlement gineral .

Vu les proposition

builget de la com

Vu l'arrité de me

Vote l'airceiption

Suct affirmer

Jula de 9 firmis 1953.

le sous Profet e J. Delian

The of affingues-Jonein de Alto formie 1952 de dous right : J. Silien

Alternets younds . de 14. Sund, Givand, Cambry, was exercise to 14. 14. Canors, Aprilaire, Decemp, 6th Aslanding a W Collist a it none houtain. Empiremets de 1948 four réfection des chemins vicinany. Primment de l'anneile de 1953 due The project workal on the precision to chance eat in at another a d'immensionile la Consuit aguninfal ballicite de l'antonité sufarience, l'ancercisation de fishers due les ressources resources visuales. Demande a autorisations visinales de 1983 le mailant des anniétés de l'emprint de my millisig de frances contracté en 1948 aufris de la Caises mahourete des Alliailes pour la Vierlasse et des brédet Toucies de France, pour réfiching dus alsonnies visinange et de no pas inscrise au budget de set apareires, les contonies d'un paritrais prevent any contrasts de faite bage le cale auditionnelle aux layer sur le chiffre d'allaires, majoration -Dans le but d'accroite les ressources communales, le Consent municipal faisant application de I article 1st faragraphe & de la loi nº 29. 1642 du 30 décembre 1949, décide l'institution de la maforation de la lages "additionnelle aux lages sur le chiffle d'alfaires et sur fije le lang à 0'4/2. Jun Hills . J. Delin Citte majoration tera, comprenciment à la boi, mise en reconvenient à compter du fremier dues on the firme equa four des mois suriant la date d'appro bation de la friende déléction far l'autorité déficiente. Inspection famitaire des viandes. Cape communale d'abatage, monification du tamp Dans le but d'accroître les ressources communales, le Conssil municipal déside de portes de perception. à 3 pravet far kilog de viande nette, le tang de la tage sur les viandes de toute nature July le officier eges. abattus saus l'abatter municipal et instituse far deliberation des 3 août 19/1. & how trifet . J. Delian Ce nouvere lang de perseption dere mis en application à complex su premier four du mois huirant la date d'approbation de la frisente délibiliation frax l'autorité suférieure. Aussine modifisation n'est affortes au tany de feresphois de la tage institué four frais de vinte se de poinconnage des viandes dont la commune assure le contrôle samitaire, lequel reste fige à un paus par kilog de viande nette . Edit en 3/2/20 Droits de licence dux les débits de boissons. Augmentation du tarif. Dans le but d'accroître les ressources communales. Le Consuit municipal décide le relivement du Anif des droits de licence sur les débits de boissons à faccuoir dans la commune et le The of affingent 1982. Julie la file france 1982. I have light i J. Police fire à spon france four les dibits pouries de licences restreintes et à 5000 frances pour les débite pourveit de licences dites de plais exercice. present desenter 16 100-1910 Etablissement du budget primitif de 1952. Cépies expanses et exposé de mi le maire sur lous les articles budgitaires tant en recettes que en dépenses, le conseil municipal vote à l'unaminité le budget primitif de 1952, lequel s'établit en resultes et en dépenses, à la somme de 49,923.859 fance. Bredget vicinal de 1952. Le Consuil, The la loi du 21 mai 1836, l'instruction ministérielle du 24 Juin Suivant et le règlement general sur le service sus chemins vicinany; The les propositiones présentais par les higénieurs du Service vicinal, pour l'itablissement du builget de la commune au a qui concerne le service des chemins vicinamp fendant l'annie 19/2. Vu l'aresté de mise en domenne de monstieur le Sous- Rifet en date du 10 mai 1951. Pote l'airaiphing au budget de la commune, des recettes et crédits nicessaires pour le

mour cardinara an + action management P. P. V dans & downer

to found der hader land to reconside there of

perholing as mouthetain 5 familie Riceanors June Befulant de White appeared Soirest outgeten I am constructed day afte alworst .

y dovidigate at nothing y de la Phije.

herening intermationals des bloc ( alteriologue) when done la voie les 5 grannies Reissances t le budget de la genera udance at de proprié

had affrarent

: la fremine à Mi devet de l a. N. M.

Bellat

10 tile unt

infal de montatarie lemmir à la house.

2

ved, las merechast das in, le lout versait chairer. Mard, Surdant, Jakan diene.

	1 , town indicates		Aufficientes for 1
10	des chemines vicinany fendant l'armei 1952. Le bout conformiment any indications a la chemine vicinany fendant l'armei 1952. Le bout conformiment aiper autrise au la colonne 4 sus tableaux dremi fax le service vicinal (voir exemplacer par une tape vicinale : This is las application de la lai de 21 mars 1903, de remplacer par une tape vicinale :		29 Leve ungagi
790	1 - animant fendant l'anne 1900 in cicinal (voir exemplaire depose aux anchine -		montant de l'ans
	des chemmes me tableaux dresses fax le service		tant de cet empres
	des chemines vicinany fundant l'anne sicinal (voir exemplant une lape vicinal : la colonne 4 sus tableaux dumi fax le service vicinal (voir exemplaner par une lape vicinal : Diende far afflication de la lai du 31 mars 19.3, de remplacer par une la pe vicinal :		Si a infan
	wende por IT		Le Conseil, au
	Décide far afflication de la la la réterminise for l'administration : 10) 4 fournies de frestations individentles et 00 4 fournier de l'année 1952, seront comm. Décide enfin que les frestations et les lagres visionales en nature de l'année 1952.		Considerant l'as
	10) A fourness de pur		Semifice forwart
	Decide engry que il linidenement adopte, lequel en ma		Retenant & eng
	his we tached a gree we and I is in the 1952.		de l'empreut moi
	Bureau de magun		apris young .
	Le Consul Munesper. In magine		Fill 1
	Vu le budget présente fax les membres de la Commuteroy courses et les besoins ruite pour l'annie 1952, dont les prévisions faraissent en rapport avec les ressources et les bésoins ruite		The be budget for
	pour l'annie 1952, dont les prévenous par		Gunande L'and
	de l'Atablissement : Bot d'avis d'affrouver ce budget frisculant un lotal de recettes et de dépenses de 1.360.342 fran		un emprant de g
	Bat d'avis d'affrouver ce budget presentant un cora		1953 at 1 ilevant
			Vote à cut effe
Ver et affarme	Le Pourerit municipal decide de porter a 0000 grant		four la durie de
Ve et afference Le la al ferrir 1953 ou Tilat : J. Folcon	allouir à la porteuse de déficher à compter du 1. janvier		P: i' i'i'
	Le crédit conceptendant bera mecuit au budget primitif, chapite 1 article 10.	(	Realisation o
	Abonnements à diverses publications.	The at affirmer	bâtimento par
le et effine	Le Consuit Municipal autorise Monsieur le marie à souscrire pour l'année 1952, my abou.	. Sent le 16 avril 1952	Le Cousil m
le se frair refe	nement any fublications administrations désignées ce-après :	le four-Prifet : J. Delian	4.000.000 de frau
		and the stand of the	-bureaux, logen
. Pefer. J. Idia	Journal Official (idition lois et décrets)		
	La Vie Communale et Défartementale		La Commune
	La prisfrudence municipale et Rurale		frunt, en 20 a
	Le Répertoire administratif des maires et des Conseillers Municipany.	and standing that the second	chacume, payas
	Le Journal des bommund		l'amortissement
	La Mairie Ratique		La premier a
	Le fournel des maines et des Conscillers Municipany.		
	Le Journal d' administration des Communes rundes		Le tany d'en
	Le Ridagoficho	And a start of a start	de 6% et des
	6 abonnemente à l'Information municipale		deul fait de la
	La sifeuse sure implication and in		D'apris la re
	La sifeuse sera imputé au crédit ouvert au budget de 19/2 chapitre 2 article 7, pour		and the second
La san han and	abonnemente à diverses publications.		de nominal de
affinere	Emprunt destiné au financement de la Réglie Communale d'Electricité et imposition		des capitacy ne
Affrenne 14 anil 1952 Rife - J. Selin	extraordinaire nicultaire à l'amortistement.		Ou ces où
	monuceux le maine expose que :		aussi dons le
	ta reoje Commund d' H. 4. 4.		communated
	La Richie Communele à blechinte à décide la construction de bureaux, logeneut, atelie, magain et housan à materiel, dont le projet a été approuve par mi le Prifet de l'aise le 13 for vice 1951 Dans pa deciment		
	11 pour m le trefet de l'air & 13 pour		Sement des cha
and the second second	Dans sa serince du 25 11		date à laquel
	10) a división i		Le Consuit
	Dans la beaux du 26 décembre 1951, le Conseil d' by floitation de la dite Régie : 19 a décidé de demander à la Commune de voulne bing contracter un emprenet de 1000.000 de frand au Crédit Toncier de France, dont le montant du comprend de		à fartir de 193
	a commune à la Règlie communele i la montant serait verse intérdelement		la Commu
	far la Commune à la Règle Communale d' blectricité, laquelle ne dispose fas de ressour		four ai le tol
	prince par de rettion		ressourced que
and the second second			

	1.0,
	bufficantes pour le financement de les travang. 20 s'est engage à combourser la comment à fastie de 1953 et avant le 30 mai de chaque année, de de montant de l'annié d'anne travante aires que de doutes les charges et impôte fiennes et filers reine- u.
	20 s'est engage à combourser la comment à fastie de 1953 et avant le 34 mai mai de se filiers resul - w. montant de l'anneité d'annortéssement, aires que de soutes les charges et impôte fissants et filiers resul - w. tant de cet empourt
	k · · · ·
	tant de cet emprent. Le Conseil, au l'exposé de marine le maine et afrès en avoir délibéré; le Conseil, au l'exposé de marine le maine et afrès en avoir délibéré;
	Conduction out I will be antering des travano project
	binifice pouvant en résulter sur le plan local. les aubris de la Communa, l'amortissement
	binifice forwant en résulter sur le plan local. Retenant l'engagement pris par cet organisme s'assurer en fait, aufris de la Commune, l'amortéssement de l'embrunt en isai
	après expanney attentif des fièces postificatives. The le budget frimitif de l'épenciel consant et l'insuffisance des rettources normales.
	The le budget frimitif de l'épercice consant et l'insuffisance des ressources notimes The le budget frimitif de l'épercice consant et l'insuffisance des trance et au lang de 6:55% l'ay, Demande l'autorisation de contracter aufris du Crédit Foncise de France et au lang de 6:55% l'ay,
	the infrance de guille micron
	1953 et d'élevant channe à 364.470 fance. Vote à cet effet une imposition extraordinaire de 162 continues additionnels à fartie de 1953 et a
	Vote à cet effet une imposition extraordinaire de 162 consumer au
	four la duni de l'amortissement. Réalisation d'un emprunt destiné au financement de howany de construction de
	Réalisation d'un emprunt destine au financiere de montataire.
lad officer a	batimento par la Regie Communicie
Jule le 16 avril 1952	Le consuit municipal vote la réalisation au brédit someter de deux bâtements à usage de 4.000.000 de fieues destiné à finances les travang de construction de deux bâtements à usage de
Je hove-light . J. Delian	4.000.000 de fieues destiné à finance les travang de construction de trave de heartataire. bureaux, logement, magasing et atelui pour la Rigie communale d' blectrinte de heartataire.
	bureaux, logement, maganing et atelier four la Rèque communaitée de France par suite de cat em- La commune se libriera de la somme due au brédit toucier de France par suite de 364.470 frand
•	La Commune de libriera de la Somme due au bredit souver de 20 annintés de 364.470 frand frant, su 20 années à compter du 31 mai 1952, au moyer de 20 annintés de 364.470 frand 1
	frunt, un 20 années à compter du 31 mai 1952, au monger au chaque, payables le 31 mai de chaque année et comprenant outre la sommo micessaire à chaque, payables le 31 mai de chaque année et comprenant outre la sommo micessaire à
	l'amortissement du capital,
	La premier annule source de van
	Le tany d'intérêt du friend frêt est fije sont à la partier communales 5.55% 1950 frer le de 6% et des charges fiscales que suffortant les obligations communales 5.55% 1950 frer le
	de 6% et des charges que que
	but fait de leux affermins and la fingles d'élévent à 0.55 pour cout frances
	D'après la réoflementation su viquene, ces changes proportionnelle (ancien impôt sur le revenue de nominal des obligations et représentant la tage proportionnelle (ancien impôt sur le revenue de nominal des obligations et représentant la tage d'intérêt s'établit actuellement à 6:55%.
	le nominal des obligations et representant la represent i établit actuellement à 6:55%. des capitaine mobiliers) de boite que le tamp d'intérêt i établit actuellement à 6:55%.
	des capitany mobiliers) de horte que le lang à union pour quelque cause que ce soit, comme Ou cas ou cette tage subirait une andpuentation pour quelque cause que ce soit, comme Ou cas ou cette tage subirait une andpuentation pour quelque cause que ce soit, comme
	Au cas aie cette tays subicait une auquelleauter present à gréver les Aligations aussi dons le cas ou de nouveaux impôts barges ou devits, viendraient à gréver les Aligations aussi dons le cas ou de nouveaux impôts barges ou devits, viendraient à gréver les Aligations
	aussi dans le cas ai de nouveaux unpots saiges de article d'une somme sigale à l'accrais- communales 5.55 % 1950, le tang d'intérêt serait augmente d'une somme sigale à l'accrais- communales 5.55 % 1950, le tang d'intérêt serait augmente d'une somme sigale à l'accrais-
	i i i alla a compare
	date à laquelle serait intervenue cette augmentation de charges. date à laquelle serait intervenue cette augmentation de 162 centimes, reconvrables pendant 20 aus
	Le Consuit municipal voie une my fand et distiner au unboursement de l'emprent.
	à factie de 1953, d'un produit de sous mentement anticipé feudant die and, à compter du
	La Commune suspend von mon
the second	La Commune susfeud sons avoir a briest Foncier au Tréve publie, à l'aide d'autres four ni le solar du frit sure versi far le briest Foncier au Tréver publie, à l'aide d'autres four ni le solar du frit sure versi far le briest allouis à l'accasion des dépenses qui motivent le ressources que celles provenant des subventions allouis à l'accasion des dépenses qui motivent le
	ressources que celles provenant no
A CONTRACTOR	

cations of

archines &

my et vielenene cont come

de Minfairan

sound rich

360.242 fame

l'indemaine

2, my abour .

7. pour

uposition

went , atelier .

sie le 13 Jan-

Rifie :

ut de

integralement

al de rettore

			Aveconnel de la voie
	in diferred.	The defference	monsiene le maine
	fairent empreure et de l'économie réalisé sur les sites dépensed. fairent empreure et de l'économie réalisé sur les dies époque qu'il soit effectué, la by cas de remboursement far autrifation, à quelque d'intérêt du capital libre avant tem by cas de remboursement far autrifation, à sig mois d'intérêt du capital libre avant tem	Juli le le forent 1/2	se fixer le talaire des c
	frient empreur et de l'économie réalisé du choque qu'il soit épérine, la frient empreur et de l'économie réalisé d'intérêt du capital libéré avant ten by cas de remboursement fax auticipation, à quelque d'intérêt du capital libéré avant ten Commune faire une indemnité égale à sig mois d'intérêt des remboursements effectuées à Commune faire une indemnité égale à bute époque, les remboursements effectuées à	to have light . J. Achien	que la dervice vicio
	faient empreut et de l'an autoinfation, a que d'intérêt du copulat about an a by cas de remboursement far autoinfation, a provis d'intérêt du copulat about affectués à Commune faire une indemnité égale à biste époque, les remboursements effectués à Commune faire une indemnité à bute époque, les remboursements effectués à Completes, smont recus sans indemnité à bute époque, les remboursements effectués à Completes, smont recus sans indemnité à bute époque, les remboursements effectués à	to have a	de Seulis, fait connaît
	Commune faire une mount à bute époque		l'itallissement des ta
	Toutefois, smout result the leconomic presited . I'm and down l'avenies, foreversion fresh		
	1. J. del person		det ouvriest det service
	La Commun to tentreent		Moncerve Ma
	le précest empresent		manderare M.
	Alle l'augage en outre, à preside à la rue des beoles. <u>Geniele en état d'une partie de la rue des beoles</u> . <u>Reniele en état d'une partie de la rue des beoles</u> <u>Montieur le maine raffelle que par délibération</u> du bouseil municipal du tre <u>Montieur le maine raffelle</u> que par délibération du bouseil des flan gruniquemal <u>Montieur le maine raffelle</u> a demonde l'inscription au flan gruniquemal <u>int</u> de la rue des beoles CV.7		Ourice Africation
	Genide en état d'une partie de fax délibération du Constant Muniquemal Montieur le maine raffelle que par délibération du Constant Muniquemal Montieur le maine raffelle que par délibération du Constant principal a demande l'intéription au flan quiniquemal Alphembre 1950, le Consuit municipal à demande l'intéription de la rue des Coles CV.7	······	Affels a deliber
the de l'an	Montione le maine rappont qui cifal a demande l'inscription au pour des toubles CV.7 deplembre 1950, le Conseil monicifal a demande l'inscription de la rue des toubles CV.7 1951, de 2500.000 frand de bravang pour la remise en état de la rue des toubles CV.7		serout appliques avec
at afficience pour du an	1051 de 2500.000 frand de havang four la remin a		le desification .
le la gomere 19/2 L Chief de Sivisión dels pue			cafacité physique .
né i illisitte	1951, de 2000.000 partier : entre le CD 123 et la rue Cesiour. Ce havang n'out fui pusqu'à ce pour être réalisés, mais le manvais état de cette voie s'est considérallement aggravé dépuis 19/0 et il surait nécessaire de procédur au voie s'est considérallement aggravé dépuis 19/0 et il surait nécessaire de procédur au		La défense comp
	voie d'est contridérablement aggrave defuis 19/0 et le		Farticle 1 pour s
	IT I'V - IA TIMORO VA VILLE		Subventions ind
	le Consuit municipal afrès en avoie délibéré :		monsieur le 1
	Le Consuit municipal afrès en avoie délibéré : Costinie que la remise en état de la rue dus bestes entre le CD 123 et la rue		10, l'état du Au
	Keniour est urgente, " 1 1952 s'ilivent à 3.896.496 france.		tig cents france ,
	Contate que les ressources du budget vicinal 1952 s'élévent à 3.896.496 francs. Contate que les ressources du budget vicinal 1952 s'élévent à 3.896.496 francs.	have the second	pendant l'année
	Constate que les ressources du budget viende 1900 à compte seus de la que le projet frisente un 1950 s'élère à 200,000 frand et que compte seus de la	fines count approve for la lamore	1
	que le profet presente sur 1950, il est possible d'égéneter les travang à l'aide du ressources	Congegement affraire fre la lamme defentemental de 21 février 1932 -	m. le Firecteur
	i suite au Indest vicinal.		huit cents france
	Remande à monsieur le Rifet, l'autorisation d'inicular des manitemant, les havany		and the second se
	frévus au plan quinquemal 1951, étant entendre que la commune ne perara par se		Le Couseil afrès
	bénifice de la subvention à laquelle elle feut avoir devet.		de l'industriel de
	Réfection des chemins vicinany en 1953.		Révision du tar
	Monsieur le maie demande au Conseil Municipal d'examiner les propositions		Le Couseil As
approvent	qui lui out été faites par le service vicinal pour la réfection du CV. 8, rue des Ecoles	Refecture de l'orni	tarif des hav
	tut 12 mitres de lonqueux, dans le cadre du programme subventionné par l'Etat	U Division & Brucan New et afficance	fije de la for
he 19 few 1933 from delegations	et le Défartement.	Reawais le 9 fine 14/2	balion de l'aus
iog . Siopu Ministe	la défense telle qu'elle résulte du profet étable par les Fudénieurs du source	he that de Twising Argen : allisite	Former co.
	vinna, secure a 1.200.000 grand.	and where the amount	and the same and and a
	La part de la Commune telle qu'ille resulte du barence itable par le coussil feieral ressort à 960.000 haures	in the surgest the second	a il carine
	General ressort à 960.000 france.		Provenci
	La fait de la Commune sera pilevie sur les ressources ouvertes au budget vicinal en 19!	1 - 1 - 1 - 1	Concettii
	La hebrenhog hant de l'Etat que du Département ressort à 240. 000 frances.	A summit and a set of the set of	11
	Les havany seront épécules par le Service visit 1 il i a 240.000 pauch.		Exhuma
	Les havang seront épécules par le Sourice vicinal et foront l'abjet d'une adjudication après en avoir délibéré, le Conseil municipal appresses la 1.	and the second s	Mise en
The second of	apris su avoir délibéré, le Conseil municipal affronne le profet d'une adjudication professions ci-dennes, demande à binificier des publications d'étailes, le vallie an	the second second	Caveau
	proprestions ci-dennes, demande à binéficie des subourtions à Stat et des Département	all and a little of	Marger and Them
	pour permette le rieflament de la dépense envisagée, soit 240.000 frances non converte pour	2	Levie d
		The Marriener of	Reinhu
			Junio
C.A. Starters			
			Name of Street, or other street, or othe

Tersonnel de la voirie. modification du Salaire des cantonniers ampiliaires. monsieur le maire appose que par délibération du 28 décembre 1951, le Conseil municipal à décide de fixer le talaire des cautonniers auxiliaires par attinitation à' aux payés aux ouriers de l'industri Ver et efference Joulis de la facent 19/2 que le service vicinal affel à fournules son avis a, par note adancé à monsuir le dons-Répet ferm & have Culat . Pelian de Seulis, fait convaître que le talaire du portonnel de l'industrie ne pouvait être retenu pour l'établissement des tang de balaires des ouvriers communance, lesquée doivent correspondre à semp rappen des ouvriers des services publics, savoie 99:15 Manacure M 1 ÷. Manacure M.2 101.81 Ourice Aficialise 052 111. 11 Affele à délibérer sur la questroi, le Conseil municipal adopte les taup ci-dessus, lesquels serout appliques avec effet retroactif à compter du 15 septembre 1951. I Le dessification sera déterminée en sevant compte ses aftitudes professionnelles et se la · V. 8 capacité physique de chaque havailleure. La défense complementaire en résultant sera imputé au crédit ouvert au budget chapite the 7 article 1 pour salaires et indemnités du personnel de la voirie urbaine. an Subventions industrielles de 1950. monsieur le maire soumet à l'approbation du Conseil : 10, l'état des subventions industrielles dressé par le source vicinal et s'élevant à' aing mille ue tig cents france (5.600°), four dégradations faites any chemines vicinaup de la commune pendant l'année 1950, par du transforts industriels 29 l'augagement de l'Instructural au cause, savoir : M' le Girecteur de la Sucresie de 1º Lu d'Esterent (sin) : engagement de quatre mille tougesperient officer of fee to to summer reed huit cents spand (5.600 - 1/2 . 4800 ). Le Conseil afrès en avoir délibre, approuve l'état des hibrentions et accepte l'ougregament avany le de l'industriel désigné ci - dessus. Révision du torif des havany égécutis par le fossayeure. Le Couseil saisi d'une demande frécules par le forroyeux et relative à la révision du tarif des havang relevant de son service, laquelle est recomme justifier, es fije de la façon huwante le die barif qui sura mis en application die l'appel'efecture a l'orin Ecoles Venir & Brucan Nu et affroarre Reaway le 9 front 19/2 Ph Publ at per selegation Etet bation de l'autorité supériure. Hoo france sufacts de 0 à Faux Fotter commund he they de Swining began cillines Hts francs in adulter 600 frances forses simples 800 france forses doubles il Concessions 1100 franced fores hiples Exhumations : pour le premier corps 550 pauce ; pour chacung des suivants 300 frances l cu 1953 550 frances fax case mise en caveau de famille 245 france cation entre Careau provisoiro 275 frances lie and fortie 150 paul Cever de corps 150 fauch. te per Reinhumation de corps.

1.031

1042	Subvention à l'œure du vertione de l'école maternelle rue de l'Éopline. Subvention à l'œure du vertione de l'école materne	and the second second	1
	Subvention à l'œure du vertiaire de l'école materne le Canteil municifal décide d'allouer à l'œure du vertiaire de l'école maternes le Canteil municifal décide d'allouer à l'œure du vertiaire de l'année 19/2, destin		4
Vue d'afferent	le Couteil municifal décide d'allouer à l'aure du titu de l'année 19/2, destin de la rue de l'églac, une subvention de 15.000 frances au citu de l'année 19/2, destin de la rue de l'églac, une subvention de 15.000 frances qu'à l'achat de Jouets.		
And by farmer 1952	Le course in the sure subvention de 15.000 frances au au mais la parte		
he how Papel of Calore	de la rue de l'Eglac, une subvention de 15.000 praise qu'à l'achat de Jonets. à subvair any besoins de l'œure dont il s'agit, ainsi qu'à l'achat de Jonets.		-
	à helvenin any besours de comment chapitre 13 article 7 du budget de 1952	and the second second	
	F 17 . AND ANDREWS	and the second days	and the
			7
	four mobilier testane se maine de l'aire cycliste. Subvention au Comité du Couve de l'aire cycliste.		
J . II	Subvention au Comite du Couve de Cour de l'oire Cyclice, une Le Consuit municipal décide d'allouer au Comité du Tour de l'épreuve qu'il fais		Cor
Vu de alfonse este	Le Consuit municipal decide à allouer au subrentering de coos frand à têtre de functicifation à l'inganisation de l'épreuve qu'il fais	-	na
Ine Bild & J. I dien	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		- to
	litfuter au cours de l'année que crédit ouvert au budget de 1952 pour dépenses impliés	and allowed as a	This
	Cette dépense sera conjune m		1000
	questions diverses.		a
	Le Cousiel municipal affelé à délibeir à nouvere but la demande présenter par mi se		m
	Commissaire de Police et tendant à la revaloritation du lang des vacations guneraires,		his
	confirme la décision du 28 décimbre 19/1 émettant un avis défavorable à cette demande.		-E
			100
	Le Conseil Municipal accepte en frincise la farticipation de la Commune dans le	R.	af
		Trifecture de l'oci	L
	profet de remuie en état de la rue célenhay ( CD 4º 123) envitagée par le service des Pouls	The et affessive	Tu.
	et Chausties sur envirous 400 mètres de longueur en partant du passage à niveau des	Beauvan de Ere Juni 1952 Pi le Pilet at par délimiten	
	Forget et en se dirighant vers breil.	Pele Rifet at far deligation . le blaf de Division : higher ilterite	Tu
	Cette participation de l'ordre d'euronon 800.000 france de resporte à l'acquisition des		de 1
	bordures de hottaires destincies à republican des ancients l'initiations des		Yu
	bondures de hottoirs destinées à resultacer les auciennes, pratiquement inutilisables.		af
	& Rueil m	Marine & Marine &	
	Le Conseil Municipal autorise moussuir le mais à procéder à la reixining de la polise d'al		du
	attracticed & digle herer agrantic l'Hitel , P		-
	the ce que concerne & service il a		-
	qui concerne l'agencement et le matinil.	a fer and the statement	
	allocations aux souteris de famille.		
	mouteries to marine his to a familie .		-
	Monteenie de maine Asumet un Constail une demande d'allo cation mulitanie formules par ma	Contract and Contract of State	- Com
	anning nei Parrieges Durise, 120 rue fran James dont-le mari faitant partie de la classe 1946 et affelé à effectuer une fériode de 15 Jaure en février 1952.		coup
4	et appele à effectuer une finisde de 15 Jours en lini in faitre partie de la classe 1946		Trai
0	et affelisi effectuer une finisde de 15 Jours en finier 1953.	. Your at all	-
. 3	" comute secret, le Coussil and " intifice, recoit un avis favorable du Consil musi	And the affine in 1912	C
la	Committing administer a lister d'assistances telles qu'elles aut it-	Le bour Kiefet : J. Selian	decia
fre	Commission administration du bureau de Bienfaisance billes qu'elles out été avrieteis par ins par este assemblé dans la biance du les faminer 1952.	and the second in the	lien
	any is in the		
	ins par atte assembler dans la trance de les Jamier 1952.		Châle
hg	nig n'étant flues à l'ordre du four la tiance est levrie et les membres prisents out		Le
1	Do philard		ve l
0	1 Wallelat		a
	Godant Hatty Planne Sullar		at 2
the second s	Matty Alenne		at the
te	totat plan in gai Alman		Ca
	The service of the se		pour.
Mar Contractor	Olige centor mmg.		Lel.
	mminut		R
- Manakaran			G

105 Le dis mars mil muf cant eniquante dans, la conseil municipal de montalani a ilé comoque au kance adinanie à la mairie, pour le vendrede quatorse mars à vingt heurs heute. Séance du 1St mars 1952 Le quatorge mart mil neuf cent criquante deup à vingt heures heute les membres du Conseil municifal de montataire déunent convogués le dip mars, se sont remais su serve ordénaire à la mairie, sous la présidence de monsieux coure, Maire. Etaient friende : W. M. Crene, Butrand, Brunet, M. Waltelet, W. M. Migney, Kellard, Godart, Fathere, Gring, Romane, Dicticourt, Kelmans, Roger, Marie. absends : M. Lawbig excuse; W. M. Caron, Bluchaire, Girard, Collict, Lescroip, W - morning, m " folenweger, noy excuses. housieur Estuane a sté nommé Secritaire Le procès verbal de la précidente teauce est lu et adopté à l'unaminité. approbation de pogramme d'équipement scolaire. Le Couscil Municipal ; Ribecture de l'ori 1 Diving & Prusau The at affecture Resurse le Ese Juni 1952 The la loi du 28 septembre 1951 ( loi Bacange) The la circulaire fréperlorale du 31 Janvier 1952 précisant les conditions d'utilisations des forde Pele Right at fac delegation de l'allocation Acolaire. Tu la circulaire préfectorale du 7 mars 1952 complétant la circulaire frécitée; affrance le programme d'équipement scolaire de l'année 1951-1952 proposé far les Conseile des maîtres et maîtresses dans leures béauces des 16 et 22 février 1952, service : Eeste des garcout 1.110.000 frand Ecole des filles 1.130.000 francs Ecole maternelle rue de l'église 55.000 frand Ecole maternelle que Couis kland \_ 24. 200 frances Cotal. 2. \$19. 200 frances conformainent aux devis annegés à la frésente délibération. Travang de converture et plomberie à éjécuter dans les écoles. Moussieur le Maiie espose qu'au cours d'une visite effectuée dans les cioles, il a été Junit affinerer décide l'éjécution d'un contain nombre de réparations nécessaires et negentes ayant donné Le bour Balet : J. Belian liere a' l'établissement d'un devis far les thablissements gamier et Dessaint, 11 rue des Châlets a' cloutataire et s'élevant à la somme de 160.087 france. Le Consul municipal après avoir entendre les cyflications de monsuir le maire affin. ve l'ijecution des havang dont il s'agit et le devis dresse à cet effet. Autorise monsieur le maire à haiter de gré à gré avre les Blablissements facuire et Tenamit La défeux leve impute au créait ouvert au budget de 1952, chapitre 13 article 5. have entuties des écoles primains publiques. Chauffage des écoles en 1952. Le Consuit municipal autorise monsieur le maire à traiter de gré à gré avec m?

l'Eglind. de maternale

D .

t de 1952

hia, ma

qu'il face

persol imprime

lei par tri le

mirainal,

Lemande.

dans le

e det Pouls

niveau des

iting del

lisables.

a folice d'al-

a respect d'en-

Ilwing en ce

les frer me -

lasse 1945

Conseil manie

mateis por

divisions

ente out

Belland

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
	Dieraert Rosfer nigociant au charlous à Concourt (ais), pour la fournieure du	1	interdis .
The at efference	Ouraert hospet negociant au chauffage des icoles fendant l'année 1952. combustible nicessaire au chauffage des icoles fendant l'année 1952.	here the second s	interdisant l
Ver at affirmer" Le La HES and 1952 mer Pafat : J. Polisin	combustible nicessanie au chauffage des ecolis pensane imputer au crédit ouvert au budget	4 fillinger	laire avec l'un
	La defense walnue à 90.000 parts min p		que enfin rend
	de 1950 chapter 13 article 6. Echange de furrains pour aménagement d'un serrain de Morte Scolaire.	and and and and	de ses frontierées
	Echange de Surrains pour amenagement à un fair har m' Sordet, géomètre en	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Cafflication d
	N R. a. Manifest abased M la Marie in 1999		d'une cooperates
	" Said le Mars d'une terrain contigue à l'acte air gaune, appe		plan general de
	et dont l'ichauge avec une autre parcelle apparentair à in a maine		Il liverait &
	l'aminagement d'un terrain de Horts pour les enfants des écoles.	the summer man in the	pour consignence
	allocations any soutiens de famille.	a ser have former as a	You as rais
	monsuire le maine soumet au Conseil municipal, les demandes d'allocation mili.	1 Bart mant him we	ilud it is the
	havie formulies for :		iles it des To
	111 * Manchet Charlotte venue Russel, 17 me de la Republique, dont de fils Roussel marcel, classe		prefasitionis &
19	150. est eugage en octobre 1951.		Le Causeil m
	4. Wattelet albert, 33 rue Jules Uhry, avant incorporation de son file Wattelet albert, classe 19/1. 1. Gérouart Joséfhine veuwe Raës, & rue des Déportes, après incorporation de son fils Raës Raymond.		Vermac revau
4	" Hisowart building verne Rail & you des Bihortes, abres incorporation de boy ble Rais Rauser		maintein de la
de	144 1951.	and the second second	Servir les des
			C'est pourque
4	es demandes paraissant fondées et suffixamment Justifiées, recoivent my avis favorable du	a funder at about a low	ifal filicite .
	deit municifal.		23 mars, une
	a moment de lever la tique, n' Dédicourt Conseiller municipal sépore les réso-		Contre la re
fuel	rous huivantes, qui afrès lecture, bout adopteis à l'unaminité.	Contract in the second second	Pour le die
	Le Consuit Municipal :	a face and francia deare the	
[9]	Froteste avec une vidente indignettion contre les Combardements backinologiques	all is a second and a second as	Hour la rep
-1/	in come que au cohine, far les arrous anscrieganis.		Le Cousil m
	as arme a extermination making want had here in the		manifestation q
	pour some ta population du alite dans is	and the second s	it arougued far
de fe	constitue le flus grand danger pour soute la population du globe, par les ringues		te - Calais, de 4
Le Ce	Cardeil Municipal renouvelle ba valoute à anie		naporité des fra
arme	Causail Municipal renouvelle de volonte de voir interdire l'usage de toutes sus de destruction massive, bombes atomiques et bactérialogiques et que soit déclaré rel se querre, bout homme responsable de the		le bout mettre
		and the second second	
20, 0	rel se querre, bout homme responsable de tels actes contre l'humanité.		Fait et dil
daus	Fortuade d'interfriter la volonté de fais de la population laboriciée de montatain toy entende quelle que soit ses opinions politiques de		A/
heariely	toy entende quelle que soit ses afinions politiques, ses croyances et ses conditions		0 01 1
18:	i l'élève avec force contre les accords de Lisboure qui out défa été conclus contre et la sécurite de notre pays.	/	Belland
- may	it la securite de notre pays.	the state of the state	all - days
cou	norant que le réarmement de	· Alleria	restiont
pienne	avec les éléments les flus réactionnaires et revanchards, les magnals de la Ruho	- an man hade the subjection of	they be wat
price g	morany marie warring t 1		Le vinge - ha
	que menent direct.		11
	maat proversi 1		Afontatarie a
tion de	la grande alle	e and the second se	ringt sept avris
	Jour alleness of 10 a	4	n vue de l'él
de la	mugues proposant la serve d'une contin - 1 des filicite des propo-		e 18 mai 1
hard	Soviétiques proposant la sume d'une conférence pour la conclusion d'un heit avec l'allemagne base sur son mification et en faitant un état démocratique		
	mugacation et un faitant un état démanster	and i days and land	

200

10m interdisant l'exclance d'organisation fostile à la démocratie et boute alliance ou facte milélaire was l'une des fuitsances ayant fartuife à voince l'éfilient es ne laissant à cotte allemeque enfig rendere à son destin fairfique, que la fassilité d'avoir une asuré limité à la défine de des pontieres herritoriales, fisie par la Confisence de Portdam. C'affaication de ce haite base sur l'accord su quatre grandes prissances fermettrait l'établissen d'une cooperation fairfigue entre lous les pays à burste et favorierrait l'adoption refide d'un plan general de disarmement simultanie et controle. Il liverait la menace de voir de nouveau se dusser à not pontieres, le grave péril que met pour consequence de voir notre tol 3 fois envehi en 75 and. Toue ces raisons, le bousail municipal affelle la population à manifester la volonte aufrei des élus et des Pouvoires Rublics, pour que soit donnée repidement une réponse favorable aug Le Casseil municipal considére que sans les circonstances actuelles, le reconstitution d'une propositions Sovietiques. Vermac revaucharde et naçõe sur les bases définies à lisboure, est pour la France et le mainting de la Paiz en burope, un danger réel et immédiat qui n'a pour but que de bervir les desseins criminels des impérialistes américanis, afig se nous entraîner dans une queme C'est pourquoi, soucceire de ficerver la Pais et l'Indépendance de la France, la Consul mené cifal filicite le mouvement local de la Paip, d'avoir fris l'initiative d'organiser le demanche 23 mars, une grande manifestation Contre la remaissance d'une armé allemande revancharde et hagio Pour le disarmement géneral Hour la reprise ses relations économiques entre tous les pays. Le Cousiil Municipal affelle bouter les organisations et la population à faitinfer a'este manifestation que ainsi, fréparera le Grand Rassemblement qui se fiendra à like le 20 mars et auquel farticiferont les déligués des départements de l'aime, du hord, de l'ouis, du Pasde Calair, de la Seine Inférieure et de la Somme, où ils exprimeront le vous de l'immuse mapoité des promesis, de ne flus committe les porreurs d'une nouvelle guerre et leur volonté de hout mettre en œuvre pour sauver la Paip. Fait et délibéré en béaux et out, les membres présente, siqué afrès lecture). 2 Azipulian Low Walldet MH Belland Godart and Rought & Fetnar elloge a. Main rectiont Belman Le vinge - trois avril mit neuf cent conquerte deux, le Conseil Municifal de Montataire a été convogué en tience appaordinaire à la Mianie pour le dimanche ougt sept avril à dig heures, afing de proceder à l'électrois de 15 délégués et de 7 oufflaait en vue de l'ébehoy de 3 membres du consuil de la République qui doit avoir lieu le 18 mai 19 je dans le défartement. te maine,

miture du

au budget

giornietre - experie

constorts Brugalles

location michi.

1 marcel, classe

lbest, chesse 19%.

Rais Raymond.

favorable du

pose les réso -

livelogiques

hes risques

de toutes lus

Soit déclaré

le de montataire

t bet conditions

conclus contre

l'armée tress-

all de la Ruho

l'arrest, dans

ur la restaure -

ieite des propo-

non d'un haite

elet democratique

accords de

umance, mais

lerendtaait

laire.

Séance du 27 ayril 1952 quotien Election au Couseil de la République 1. 108 Cette . Frocés-verbal de l'élection de 15 Véleiqués et de 7 heffléauts liste d'. L'an mil neuf cent cuiquante ducy, le migt deft du mois d'avril à dig heures, le cours a obtain Municipal de la commune de montataire l'est recure dans le line ordinaire de des déauces, dons la of tieges friendouver de monscene Ciene, Maire. Chainst frients ou représentée to m. les bouseillers municipany : Out ? Cane Marcel, Bertrand Roland, Brunet brink, M. Watteler Comin, M. M. Michney Maurice, Bring m' Cau Robert, Sofulaire marcel, Collict Justoy, Caroy Louis, Benand Louis, My " Mousicier yvoured, My. Lands, Father maral, Jusic ander, Dictioust Real, Godart Lucien, Faster mascel, Bellard armand, Belmans 52, Belman Roger efferal 37th Lolouweger effarie Louis, My Guard (reprisente far In Come). autifato absent non reprisente : 31 Descroip louis, non exercise. Out il Le Consuil a du pour becitaire m' Collict Garting. m.m. L Jack , Le Président à donné lecture : 1. Des articles de la loi du 23 deplembre 1948 et du décret du 24 deplembre 1948, relatife out dich à l'électrois des Conseillers de la République ; 39 Tu sicret de convocation des Conseils municipany à l'effet de procéder à l'élection de lans déléquée et suffliants en vue de l'élection de 3 membres du bouseil de la République qui doit La A avoir lieu le 18 mai 1952 dans le département. Et ou Election des Délégués et des Suffléauts Le Résident a cusuite invite le Coussil à procéder sans débats, au bruting secret sui. vant le hystème de la représentation proportionnelle avec application de la règle du flus fort reste, à l'élection de 15 déléguée et of suffléaute. Chaque Consuller municifel, à l'affel de ton nons, a rennis fermé au Résident ton bulleting de vote scrit sur papier blanc. Le dépossiblement du vote a commence à onze heures. Il a donné les résultats buivants ; hombre de bulletuis houves dans l'une : a déduni : bullituit blances ou ne continant fat une désignation suffitante du au dans lesquels les votants se sont fait connaître: Roste, pour le nombre des heffrages exprimés : C 0\_\_\_\_ 21 Proclamation des resultats du Scrubing a observe le liste d'Elining Républicaine, Resistante et antifasciste : vrugt et un suffragel. Le. Vitermination du quatient électoral four les délégués a été le nombre total des suffrages exprimes à été divisé par le nombre des mandats de délégués. le quotient obtance est restorte à 1,4. Détermination du quotient électoral pour les suffléants. Le nombre total des huffrages explainées a été divisé fax le nombre des mandats de Suffliant. I quatient altern est ressorte à 3. Le Attribution des bieges à chaque liste Contes Que quotient. Le Priviair a traccossivement divisé le nombre des suffrages de chaque liste fai le Service Cho -Lidie

100 quotient ilectoral des délégués puis par celui des huffléants. Cette ofication a fecurie d'attribuce quinze sieges de déléguées et deft biéges de huffliande, à la leste d'union Republicaine Recislante at autifatiste. à obtance au total, la liste d'Elining Républicaino Risistante et antifasciste, 15 lièges de déléguée et Recepitulation 7 tieges de treffléants. Froclamation des ilus In Cauc Marcal, In - Wattelet Souis, My. M. Hidicoust Ravel, Godart Surviy, Miguory Mania, Bring Hobert, Fassure Marcel, Mr. Mousier grower, M. M. Collict Jaston, Kogor Marcel, Rimane Cours, Kullard arward, Belmans Felije, Caroy Erics, alfarie audie, affartment à la liste d' Union Républicaire Résistante et Autofatsiste, qui out déclaré accepter le mondat. Out se proclamies sufflients : M. M. Lawbig much, firand Maurice, Roger Michel, M. M. Maurice Villette, M. M. Bugnaert Robert, fring Jack, Come Raymond, appartment à la liste d'Union Républicaine Résistante et antifasciste, qui out déclasse accepter le mandat Observations et reilamations La seauce a ité levé à onze heures quinge Et out bique les number frisante. Le Secrétaire, Le Président, Chony Alfreliaces Greener AWattelet unt Romber Alfreliaces Greener AWattelet unt Ander Ander Petrice me minie Homber Aussi Godart Ballon Belane Belane Mage - a Helancia Mogo & Holeunge Le trize Juing mit neuf cent cuiquante dany, le Consuit municipal de montatain a été convoque en séance ordinaire à la mainie pour le vendredi vinigt ping à muist france. Le marie, Séance du 20 juin 1952 Le vuigt fuij mil neuf cent auguante dans à vuigt heures chente, les membres du Consuit municipal de montataire dinnent convoqués le suize fini, le sont remuis me bience ordinari à la Mainie, sous la présidence de monsieur Come, Maire. Chainel fridends : M. M. Cane, Migroy, Caron, Populaine, Bellard, Godart, Fallur, Ering, Collist, Didicourt, Belmand, Roger, Marie, et " Alemarger.

A REAL PROPERTY AND A DESCRIPTION OF A D

le Course

tons la

Ering

M. Lambin

and They

stife

de laura

i doit

- Acio -

flack

dog

ut :

haged.

. le

liants.

abtente exensió M. M. Renand (reprisente for mi cour) munet, Cambiy, M. Monsien absuits non excusis : m' Berliand, he - Wallelit, M. H. Gerard, Descroup. Le procés-verbal de la précidente tiquée est le et adopté à l'imanimité. Gerantie d'empreur complementaire de revalorisation à contracter par l'office Public Intercommunal d'éfabilitations à loyer allodéré de breil - montataire, pour la construction de la Cité Jean Bionsdi à Montalaire. Le Conseil municipal : Tre la demande formée par l'office Public Intercommunal

d'éfébitationes à l'ayer ellodeir de briel montolaire et seudant à la garantie d'un enfrunt complementaire de revalorisation de 38.330.000 france, destiné au financement des havany de construction de la bité Jean kionde à Montataire,

The le raffat étable for si le moise et favorable à celle demande ; The les lois des 5 décembre 1922, 13 Juillet 1938 et 3 déptembre 1947, les déceds des 21 mars 1930

et 1" mars 1939 attendre que la valuer des centime. l'élève à 2255.66

110

La Ville de montataire accorde da garante à l'Affrie Rublie Intercommunal d'Habitations à Coyex cladéré de buil-montataire, pour un emprent complémentaire de revalorisation de 38.330.000 france, que cet organisme de propose de contracter aufris de la Caisse des Dépis et Consignations agusant pour le compte de l'état, au tany de 2% pour une durée de 6 jans. au cas si l'office Public Intercommunal d'Albitations à Corper nurdrie de breif- montataire pour quelque motif que ce toit, ne l'acquittuait fas des sommes duies par lui any echiences convoured ou ses interêts moratories qu'il aurait encourent, la Ville s'engage à ou effectuer le faiement en les lieve et place sur simple demande de la Caisse des Dépôts et Consigna. tions aduné par lettre missive, sans famais pouvoir offoser le défaut de mise en recouorement des centimes dont la criation est prive ci-dissons et affectés à la garantie; sui exiger que la Caise des Défits et Considuations discute au préalable, l'organisme défaillant. En vue d'atturer cette garantie, le Conseil vote :

a) prece la finisde au cours de laquelle seront dus seulement les intérêts à 1% sur les bommes realisies, c'est-à- dire fendant les années 1955 à 1957 inclus, 170 continues additionnels au finicipal des 4 contributions directes.

b) pour la finisde au cours de laquette seront dus à la fois les intérêts à 1% et l'amortissement calcule sur la base d'un temp d'miteret de 3%, c'est à dise pendant les années 1958 à 1963 indus, 326 centimes additionnels au principal des 4 contributions

c) à faiter de l'année 1963, une imposition de 489 centimes additionnels pour une durie de 55 aus.

l'annité stant nulle pour les deux premières annies 1953 - 1954.

Le produit de ces impositions qui seront mises su reconvrement de pluis droit su cel de besoning, sere affecte à la converture des charges de l'empreunt correspondant à chacun du fériodes considérées, à savoir : 383. 300 frances pour la praniere fériede

1. 102. 754 frances Le bousit and Cause des Difite es 1 Habitations à de la Ville de Th les frais de l'éfe adhesising de l d' Habitations Monsieur délibération de munal it a' qu'any ter riser le ratta Communa of Il invite a après en as de la Commu a' Loyer mos Peconstruct Monsieur hationale des des Transfor à la reconstr Il fait ren de la biance de Montata mireace nº. Vallie des me intense it o Le friefet tions affor de breil. Pe de Saint 7 Le Conte The to a Deman la J. N.C. de passing pair le m Diclare

Superieur

133.250 frances

111
733.260 frances pour la decigieine privade
11
Le Conseil autorise d'autre fact le maire, à intervenire au constrat de fiet qui sure fasse ustre la le Conseil autorise d'autre fact le maire, à intervenire au constrat de fiet qui sure fasse ustre la l'in a Tile
site des defote et consignations agiesant pour le compte - laire parceder à l'accomptessement au fraste
de la Ville de mailataire, des formalises hypothicaries frévues à l'ardile & de la loi du 24 finille 1914.
les frais de l'éfécation étant à la charge exclusive de la Commune.
adhésioù de la Commune des ageup au Syndicat Intercommunal et à l'office Rublic d'alhésioù de la Commune des ageup au Syndicat Intercommunal et à l'office Rublic
d' fabitations à Loyer modère de breil montataire. Ouvis du consuil.
deliberation du 24 anil 1952 donne 1 adrensy
19 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Time le rattachement de la Communa dont il s'agit any organismes précises, afrès avis des
Comment primitivenent attocied.
do te pronoucce hue at ager
Olive and littling to hauser municipal and any and
de la Commune des ageny, au syndicat meteorman
a Cover nurdere de Criel- Montataire.
Peconstruction avec améliorations de la Gare de triage du Ceat - Chérain -
housieur le maire soumet à l'assemblei, le projet actuellement bounis par le breiste
hationale des Chemmis de Fer Français à l'affrobation de Mi le Ministre des Travany Riblis, des Transforts et du Courisme, des havang restant à réaliser au 1ª Janvier 1951, relatif
des Grausports et du Courresme, als navaig and de hiage du Felt. Chiang
à la reconstruction avec anichorations de la gare de priage du Peter Chiany. Il fait remargner que dans le proper initial bournis à l'avis du Consuil municipal loss
de la biance du 33 faurier 1946, diverses améliorations avaient été prévues sur le territoire
de la trance du 65 jannes april , appendent for un fassage supérioux, du fassage à de Montataire, notamment le remplacement for un fassage supérioux, du fassage à
de Montataire, norainment se angende de Paris à breil, situé sur le Chenning de la miseau nº M, kilomètre 47.094 de la lique de Paris à Creil, situé sur le Chenning de la
Vallie des marchins, fassage à niveare dangereng en raison de la circulation ferroviaire
Talle des marteus, ganage à minue sugers accidente mortele.
intense et où out dija été constatés plusieurs accidents mortels. Le projet actuel ne fait fas état de cette amélioration et d'ailleurs en raison de modifica-
Le projet actuel ne par fai da de la de cuconstruction des motallations ferroriaires
de breil. Petit Shirany, il ne reste plus à égécuter que quelques havany sur le territaire
de breit teat oberany, a ne rene puis a part of the
de faint les d'Esterent.
Le Conseil municipal appelé à délibéré lue la question ;
Ju la délibiration du 23 fanvier 1946. Autrisie ;
Demande uistamment que toit révise le profet ses havany restant à réaliser far
la S. N. C. F., afing & y faire figure à norman le remplacement par un fattage suficie
du fattinge à moran nº 11 kilomètre 48.094 de la lique de Paris à Creil far Chantilly
pair le motif espaté ci avant.
Déclare ne fouvoir donner toy accord, que ti la construction de ce passage
Supérieux est induce dans le profet.

a for l'office

of a consision

torcommunal garantie d'une m financement

Les 21 mars 1935

d' Hebitations de revalorisations Caisse des Sépile a denée de Glaus. Cheil montataire i any chionas i en effectuer est Consifne arante ; rii a difaillant.

1% sur les

a 1% et e fendant contributions

to four une

droit en cel

Occupitition d'un terrain pour cietion d'un nouver cimeture. brassieur le maine fait fait à l'assembler, de l'état actuel des fourfacture engages avec les co-profrictaires Dumber Schullge, relativement à l'acquisition du terranj dénomme "Le Clus" leur affartement et ayant fait l'objet de délibérations antérieures que natacument l'ordennance roudres le 26 avril 19/1 par de le Résident due trikunal cine de Seulis, promoneaut l'expropriation pour course d'ulité fublique du tensing dont il l'agit a été public dans les formes réflementaires et notifié individuellement par Opinialere d'huissier aux profrietaires dont il s'agit en les invitant à fique le montane

des sommes réclamées à titre d'indemnité d'évéction que des renderiquemente fournies par ni le Réfet de l'aise, il résulte que les proprietais intérence n'out fet fait committe leurs propositions sur le montant de la dite indumine Que d'autre fait mile Directeure de l'Eurefishement, des Domaines et du Cimbre à nouveau consulle sur la quation par les services prépetarany, a fait connaître que le frij de 550.000 france précédemment fije pour l'acquisition du terrain devait être

mantener & Conseil Municipal affelt à déliberer sur la question.

1 112

Prefecture de l'Ori 20 Dennen & Bruceau Ver et affressure front stre a moto avrité en date de a

" Profit le chief de Division de

Constate qu'aucune demande d'indemnité d'iniction n'a de frisenter par les proprie.

bairies dans le délai légal ; Demande que ces dermine toint cités devant la commission arbitrale d'évaluation . Fige à 550.000 france, chiffre indiqué par se le Directeur de l'Eureofistrement, le montant maginun de l'indemnité d'éviction à office aux profilétaires expertises.

Réfection du chemin vicinal nº 8 hor 400 mètres de longueux. Affrabation d'un maxche fesse afrès adjudications des havany.

monsieur le maire expose au Consuil municipal que les havany faisant l'abjet du play quiquement de rennie en état des chemins vicinans programme 1951, out fait l'élet d'une adjudication le 6 mai dermier.

Il donne lecture du procés verbal de cette adjudication duquel il résulte que l'entrepris Bourgeois a fait les conditions les mulleuns avec 52% de majoration.

monuir le maire signale que pour permettes l'inscription des ces havans au programme 1951, le devis estimatif a été étable en 1950, que defuis 1950 des hanses sont survenues et que l'augmentation demandée actuellement est normale.

Il profose donc de fasser aux marche avre l'entreprise Bourgeois, kuant compte des condétions obtenues lors de l'adjudication.

Le Consuit municipal afrès en avoir délibéré ;

affrouve un marche & 3. 579.90+ fand fassi avec l'entreprise Bourgeois four la remie en itse des chemins vicinany plan quinquannel pogramme 1951.

Temande à m'é te trifit de bien vouloir affrance la fissute délibération et le marché dont il s'agit.

Inscription de travang au fonds d'investissement controis.

mansien le maine fait connaître au Conseil municipal qu'eure loi du 30 décembre 19/1 complète par une loi du 3 Janvier 1952, a créé un foude d'investissement routier dat les ressources secont utilisées en factué pour le financement de certaines havany de voirie

Bes renseicfrements qui out à 1 star Andrachionnes. Le tamp de la subsulion det chemins vicinary, soit maisieux le mais signale d'investissement routier. Il invite le conseil mu Le Consuit municipal a De remettre en stat une vany toient igients an mal 1952-1956. Sollicite la Subsucho l'indage à voter les re les founded there les resso Travang à executer Monsieur le main tion des batiments a descriptif it estimated 1.562.200 france , tas

Ver et affronné Nouto de 21 Juille 19FE de lour- Parte : J. Delion

Sente de affronse

D'afrès l'article 20 de la la

dans un délai de 5 ans à a

vicinale .

Il inste l'assen tur l'éjécution des Le Cousiel Muni l'éfécution des have autorise mousie fremeword agant course La défense lora . entreting des écoles assurance det Monsieur le c couses for las vit derets, la Caisse garantissant la th automobilet, to la police Sousail de l'échiques de Dece fait , la

11,3, D'afrès l'article 20 de la loi du 3 Januar 1952, il soit être stable un plan de havany à ciation vicuale Det rentergemente qui out ils donnée far le Souvier des Buls et Chandin, ces leavang sont susceptibles dans un délai de 5 aus à dolar de 1952. Le tang de la subvadioir dera su frincipe celer adopte pour le plan quinquesural de romais su élet d'étre submisionnes. des chemins viourany, soit 20% four la commune de Apontataire. Mansieux le mais siquele l'intérêt qu'a la commune à demander l'inscription de travany au fonde Il invite le conseil municipal à sommer son avis sur cette question. d'investissement routier De remettre en stat une Section du chemin viend 408, rue des brakes it demande que cas pa-Le Conseil Municipal afrès en avoir délibéré, décide : vour toient égientes au titre du fonde d'investissement contrei, sur une hande du plan quiques Sollicite la subscribing maximum à laquelle la commune fuit avoie droit. nal 1952-1956. l'engage à voter les ressources nécessaires four couvrie la fartifitation communale en fielevant les fouds sur les ressources du budget vicinal. monsieur le main expose qu'au cours d'une visite effectuée à l'école des filles, le Commis-Grawany à executer à l'ieve an filles. tion des batiments a envisage l'épicition de divers travans ayant fait l'objet d'un devis Vu et affronne Jones de 2 fuillet 1952 de bour Part 1 J. Delian descriptif et estimatif dresse fax mi bouffet architecte à breil, s'élevant à la somme de 1.562.200 france, tanic haçonucii 565. 100 fiand Menuiserie 808. 600 france 188.500 fraud Il inste l'assemble à frendre connaissance du devis dont il s'agit et à se prononcer Le Consuil municipal afrès avois entrudre les explications de monstaire le traise, décide Sur l'éjécution des havang. Autorise monsieur le maie à traiter de qu'à qu' afrès affel d'offres, avec les entre-S'ifecution des havang profeties premeurs ayout consenté les conditions les plus avantagement pour la commune. La défense lora insputer au crédit ouvert au budget de 1952, chapite 13 article 5, pour entretien des écoles frimaines publiques. Assurance des véhicules automobiles. Relevement de cotisation. Monsieur le Maire expete qu'en raison de l'aufmentation du nombre des accidents couses for les véhicules automobiles et de l'accroissement important du avoit de ces acci-Just all server 1952 deuts, la Caisse mutuelle d'assurances des agriculteurs de France, Compaquie d'assurances Le Anus Prefat : Delian garantissant la Ville de montataire couler les accidents pouvant être causies par ses véhicules automotiles, le houve dans l'obligation, conformément aux conditions farticuliers de la folice sousaite for cette dernière, de demander un relivement de cotisation à compter de l'échéance de Juin 1952. De ce fait, la finne nette serait porter à 97.383 frances alors qu'elle était aufaravant

Laclers

y du terrening

autoricures

ichmal civil

in dont il man pax

) le montant

les proprietaria

lete undermite.

Eintre à

the que le

wait itre

a les proprie.

at, le montaux

alusting.

où d'un

at l'abjet du

out fait l'alget

que l'entreprise

u fregramme

. Survenues et

fte des coudi-

1 four la

, et le marché

30 decembre 19/1

it noutice don't

wany de voisie

			& Couriel Munic
			d' blacturité de mont
	de \$3.234 frand. Il invite l'assemblei à le prononce tue cet objet. Il invite l'assemblei à le prononce tue cet objet.		1 de rivier le
	de \$3.230 france. Il invite l'assemblei à le prononce tux cet objet. Il invite l'assemblei à le Conseil municipal recommaissant fondré la demande après en avoie dillère: le Conseil municipal recommaissant la somme nécessaine pour après en avoie dillère le proposition faite et décide que la somme nécessaine pour assence.		l'alimentation des 7
	Il invite l'assemblie à le promonent municipal recommaissant pour nécessaire pour après en avoie dillère: le Conseil municipal recommaissant pour nécessaire pour après en avoie dillère: le proposition faite et décide que la somme nécessaire pour assurance sont il s'agit, occepte la proposition faite et décide que la budget de 1952 pour assurance sont il s'agit, occepte la proposition faite et décide que libres à la doleure de l'iperaice 1951.		de +1+.797 france, a
	après en avoie délibéré. le conserve faite et décide que la somme dont il s'agit, accepte la proposition faite et décide que la sondaget de 1952 pour attenduée complèter le crédit inscrit chapitre 1 article 9 des budget de 1952 pour de l'éperaise 1951.		martaines micenitis of
	sont il s'agit, accepte la proposition et article 9 des budget de 1900 de l'iperaice 1951. completer le crédit inscrit chapile sur les fourdes libres à la cloture de l'iperaice 1951. de responsabilité rivile, sur fuilevie sur les fours libres à la cloture de l'iperaice 1951.		Se manter a total
	complèter le cridit internet and pilevie sur les fours libres à la la présentée pour de responsabilité civile, sur pilevie sur charges extracontractuelles présentée pour Demande en paicment d'indemnité pour charges extracontractuelles présentée pour Demande en paicment d'indemnité pour charges extracontractuelles présentée pour	Line	Se montant total a
	de responsant paiement d'indemnite pour charge of acceptations.	and the second	luci à 15%, sue
	Le responsante en paiement d'indemnite pour charge. Demande en paiement d'indemnite pour charge. Gas de France et Blectricite de France. Peristement. a contaistement produit par houdiene le maie donne connaissance d'une copie du désistement produit par houdiene le maie donne connaissance d'une copie du désistement produit par houdiene le maie donne connaissance d'une copie du désistement present engagée		20) d'affective le
	Ges de France et Destricité de France, relativement à' l'instance qu'ils out engagés pour lieur le maie donne commaissance d'une copie du destruce qu'ils out engagés Jas de France et Destricité de France, relativement à l'instance le 31 déscrubre 1949 au Jas de France et Destricité de Montatain par requête déposer le 31 déscrubre 1949 au		mentation en eau
	pay de France et Destricité de France, relativement à à accument de 34 décembre 1949 au Gay de France et Destricité de Montatain par requête déposié le 34 décembre 1949 au contre la Commune de Montatain par requête déflossié le 34 décembre 1949 au		24. Ho france .
	Jaz de prance de montataire par requite depose		30 de proceidor
	que de control de Montataire par requete depose contre la Commune de Montataire par requete de Roney et concernant une doncant greffe du Control de Réfecture interdépartemental de Roney et concernant des esperies		berie et de menuis
	Greffe du Conseil de Réfecture interdépartemental de Court bubies au court des exercis, en fairment d'indemnité pour charges extracontractuelles subies au court des exercis, en fairment d'indemnité pour charges explicacontractuelles de distribution du gaz.		désigné et de fre
	in faiment d'indemnité pour charges experier lublie de distribution du gaz. 1946 et 1947, dans l'exploitation en Service publie de distribution de sa séance	all a car figures	a montatarie fo
	1946 et 1947, dans l'appleitation en securce public hue cette requiete lors de sa séance Il raffelle la décision frie fax l'assemble sur cette requiete lors de sa séance		
	H'raffelle la decenion prime à formula son aves. Le 20 fannie 1950 et l'invite à formula son aves.	the second se	hours la formais
			four la somme
	Laz de France et destricite de France dans l'affaire hus - riidiquée. Gaz de France et destricite de France dans l'affaire hus - riidiquée.		1 1 1
			pour la Somme
	Le Consuil Municifel, su la demande présenter fax mile Directeur de l'Elsine de Le Consuil Municifel, su la demande présenter fax mile Directeur de l'Elsine de		Ho) d'acque
	Le Contriel Mennespel, the la accumant for d'abbuie l'autorisation d'agicuter las		en bordure de l
	Montatavi de la Societé Cima, à l'effet d'obhine l'autorisation d'éjecuter les		porte de hausf
	Gontalane as ca toure de la forte d'entrei principale de l'usine, avenue de la fai pavany d'agrandessement de la forte d'entrei principale de l'estet a' breil	1 - comin a sta	Subvention à
	The l'avis émis far m' Rousseau, higinieur des Travany Rublis de l'élat a' breil	Ver et abhunne	montataire.
	consulté à ce hufet.	fuili de 7 Juneir 1952 Le Sous Pufit : J. Delion	Le Coussil
	Autorie la Societé Cina à égéculer les travang faisant l'alpt de la demande		de 45.000 fran
	tous réserve toutifois que soit respecté le fit d'eau de la chaussie, l'aquète aura		
	ilie limite par une bordure de hottoir faisant saillie de 3 à 4 centimetres tur	the second second	fera disputer .
	toute la longueux de l'entreé.	for determining and	Cette Soum
	Outorise en outre la tointe Cima à procéder à l'abatage de deux arbres situés		"autres feter
	de fait et d'autre de l'entres actuelle, dont la suffression est nécessaire pour	in factor of the and	Subvention
	la réalisation des havang profetés.	, bu et allume	Le Couseis
	Réfie Communale d'Electricité de montataire.	Seulis de quinter 1952 Le dour Prefet : 7. Odim	une Subven
	affiobation du Compte administratif de 1951	· ·	marche de .
	Le Consuil municipal donne avis famales : 1: 11 1 1 : .		and the second
	Le Consuil municipal donne avis favorable à l'affrobation du Compte administratif du Diricteur de la Ridie Communal. 1: 21 2 2		La défense
	du Dirictaire de la Rispie Communale d'Electricité de montataire four l'experie 19/1.	frank	dépenses ing
	in the power of the second sec	Tu et affirme	Subvention o
	Le Conseil Municipal : Vu le Compte rendu far m' Petit, Receveux Afécial de la Kig	Le de de futer 1952	Le Cousiel
	formanciale form a exemption AD		degré du Fe
	autor allon a la Commution administration of 1 th	Marine i con	La dépense
			infrences .
	but d'anis qu'il y a lien au l'affronne.	Ander Le 9 Juiles 19 je Le Avres Prifet = J. Delies	Subvention .
		Le Aver Prifet : J. Delien	Le Course
		C	
and a second			and the second se

.

114

	. 115
	Le Conseil municifal affronce les désisions fins par le conseil d'Esploritation de la Rigie communde d'électricité de montataire dans la france du 18 Juin 1956 :
	Le Cousiel municifal affronce les décisions frances par la la
and the second se	1º) de revier le marche lasse avec ce me
	in the second of
	for a found majore are for 1
	Le montant total de la défense sufflimentaire soit 46.091 paris luci à 15%, sera rembourse à la Réglie par l'office Publie d'él. S. M. de Cuil - Montataire. In a 15%, sera rembourse à la Réglie par l'office Publie d'él. S. M. de Cuil - Montataire.
	luci à 15%, sere rembourer à la Réfié fan l'office Publie d'é M. M. M
	maucauon en eau, a como
	W. HO Mand.
	39, de proceder à l'installation du chauffage comme
	30 de procéder à l'installation du chanffage central et de faire épécant berie et de menniserie intérieure dans le bâtuient à usage de bureaux et d'habitation ci-denne déridué et de troiter à cet effet avec : le Galavique burien subspreneure de chanffage central
1 million have	berie et de menuiserie intérieure dans le bâtuient à usage de ourant de chauffage cantral désigné et de troiter à cet effet avec : le Galavique burien subspreneure de chauffage cantral : humbertain haux la somme de 400.000 france
	à montataire pour la somme de 400.000 francé Nº Gelavique hossist entrepreneux de plombere à montataire o Nº Gelavique hossist entrepreneux de plombere à montataire o
	1 0 1 i sid me france.
	pour la somme de 339.000 france. In Brunet Securing, entreprement de menuiterie à humbatanie :
	pour la Somme de 614. 140 france.
	pour la Somme de 614. 140 frand. 40) d'acquirir de li Gudig moyennant la somme de 6.600 france, un tenarig situé 10) d'acquirir de la Gudig moyennant la somme de 6.600 france, un tenarig situé
	40) d'acquirir de le Gudig moyennant le somme de l'établissement d'un nouveau en bordene de la rue Roger Salengre prolongre, destiné à l'établissement d'un nouveau en bordene de la rue Roger Salengre prolongre, destiné à l'établissement d'un nouveau
	en borderre de la rere Roger Salurge protonger, un prosepe d' H. V. M. Jean Bioudi. poste de hausformation four l'alimentation du george d' H. V. M. Jean Bing de
	Subouting a country
The at affirence	(Rigulataire, une me
Juli le Junelis 1950	Le bouseil municipal décide d'allouer à l'Anoy aquine montataire, que cette tociété de 45.000 frand, destince à l'organisation du Grand Prix Cycliste de montataire, que cette tociété de 45.000 frand, destince à l'organisation de Grand Prix Cycliste de montataire, que cette tociété
1 1	de 45.000 france, dessure a sugar l'it communale.
	de 45.000 france, destince à confansaille au la fite communale. fera disputer le it avoit prochany, à l'occasion de la fite communale. Cette somme sera prilevie au crédit ouvert clapitre 19 article 5 du budget de 19/2 four
	Cette soume serve precence
	"autres files filliques.
and fine for an all	Subvention à l'annicale des marcheurs resultations
In it approved	Le Conseil municipal décide d'allouer à l'anneve de l'aquisation de l'épreuve de une subvention de 2000 france à têtre de farticipation dans l'aganisation de l'épreuve de une subvention de 2000 france à têtre société organise le 20 fuillet 1952.
Ju et affinere Juli le quillet 1952 le bru Pafre : y Delien	une subvention de loss frances à contre société organise le 20 Juillet 1952. marche de 185 kilomètres, que cette société organise le 20 Juillet 1952. marche de 185 kilomètres, que cette société ouvert chapitre 20 article 1 due buolget de 1952, pour
tion and the second	mærche de 185 kilomitres, que cette societé organisme Le défense sera imputée au crédit ouvert chapitre lo article 1 du buolget de 1950, pour
	Le défense sera my
	dépenses imprévend. Subvention à l'œuvre de vacances des bedes laiques du tecond degré du Département de Subvention à l'œuvre de vacances des bedes laignes de second
The et alference	Subvention à l'œuvre de vacances des cours saisser de vacances des beales laignes de second Le Conseil municipal décide à allouve à l'œuvre de vacances des beales laignes de second
The et alfronne" Aussi de geljunter 1952 de Sour Aufet : J. Delien	Le Consuil municipal décide à autour à degré du Département de l'ais, une subsention de 3000 fance four l'année 1952. degré du Département de l'ais, une subsention de 3000 fance four l'année 1952.
	degré du Département de l'aire, une subvention de cost que la budget de 1952 four sépures La dépense sere imputée au crédit ouvert chapitre lo article 1 du budget de 1952 four sépures
allingthe after	i l'internette de la contra de
	infrérred. Subscribion à l'aure des Colonies de Caeances et des Patronages scolaires de Beanvais or de la Récion Subscribion à l'aure des Colonies de Caeances et des l'acure des Colonies de Vacances et des
Tu d'affrance Ander le q Juitert 19/2 In her Biler - 4 Delien	P B wil municipal decide a man
le Anno Prifer : J. Delieu	to comment .

demande ind pour atturance l'iperaice 19/1 . isentée por

duit paro t engagés -1949 are une domande at des especies

la séauce we far

y de teavery. l'Usini de uter las une de la fare. a' breil

la demande, quelle deven inities two

but Situres aire pour

dominis tretif rcice 19/1.

e se la Rigie

ce compte; wations mi

Tu et affronne Ander de g fuitert

		a- 0.
	Falionaque scolaires de Manurais et de la Région, une subvention de 5000 france pour	dem .
140	I laires de presuvais et de la Region,	
*	Falconaque scolaires de Meanmais se m l'annie 1952. La défense sua inspecter au criseit ouvert chapiter lo availle 1 du budget de 1952 to	ar to
	l'ennie 1952.	Cu.
	la défense sur unificant au con dépenses imprévues. Subventions à la Feideration Lationale des multiles du Gravail, des assurés sociamp du Subventions à la Feideration Lationale des multiles du Gravail des multiles du	l.
	dépenses impression : La Frideration hationale des multiles au com	Birt
	Subvention à la receration Invalides civile et de leures ayante droit. Le Conseil municifal déside d'allouer à la Feideration halionale des mutiles des Le Conseil municifal déside d'allouer à la Centre ayante devit, une hebren	tre c
The et affronne	modides civile et de contrainde d'allouver à la Federation d'acconting administration de la conte de l	admin
Sealer Le q fintere 1972 & Sour Pulit : J. Selion	Le Conseil menergen des Invalides civils et de Conses aspanne à hei à hei a beint te:	dand .
	Bravail, des albures training .	
	Line de 10.000 parents partes	lecture
	it qui est destine à asuce miner ouvert chapitre le article 1 du budget de 19/2.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	La dépende sera anyment an	
	four defeeded and reverse.	- fatim
	Cours professionnels de Creil.	làn
		a support adapta
	fait de la Ville de montataire dans les dépenses, pour p	que.
	Receives to descionnote de Curt en 1952.	libert
	Le dépusse à pievoie est de Jooo france for sleve (chifpe approprinting)	
	Taxe d'abatage. Fighting du poide du lequel elle est applicable en ce qui concerne	dant
, Vu at afference	les pores.	te la
here to to fullet 1952 Le tour Pufet : J. Bolion	Marsieux le maire expose que la caya d'abatage dont le lang a de five à 3 france fan	find the
a sourcesta from	kilog de viande nette, est acasellement ferçue in ce qui concerne les ford, sier le poide	
	total des bites abattacs.	the second se
	que l'administration des Contributions hedirectes chargie du contrôle de la circulation des	
	viendes, admit qu'il feut "de accorde" pour tenir compte de la fecte de poids récultant	
	du refroidissement et du poids des ababs, une deminestering fince forfaitairement à top	C
	Il propose en consiguence et sur la demande des charcuteis effectuant l'abilage	/
	de auera auconaup à l'abettoir communel, d'appliquer une réduction forfaitaire de mont	
1	importance, afing de déterminer le poids de visude mette des porces abatters, passible de la façe d'aletres	1
	Cette proposition mise any voir est adoptée à l'incanimité, pour frendre effet a' compter du 1er Juin 1952.	
the second second	a' compter due 1er Juin 1952.	
teres le 4 Maiser 100	Achat d'un placard appartement à si il a	a company and a company
The st afferen : the st afferen : 1952 a hour Cript : J Belian	Achat d'un placard appartement à mi le log ey- instituteure à montataire.	here
	le Conseil Municipal dicide l'acquisition à mi le Corg es- montataire. Montataire, d'un placard qu'il avait fait mitte	
	Montataire, d'un placard qu'il avait fait uistaller à les frais, dans la logement	
	qu'il occupait à l'école des garcons, pour le finje de 4.500 paul.	
	1952 last " In the imputer an cidit ouvert chapitre 13 article of a	
	Cette défause lure imputer au cidit ouvert chapitre 13 article of du budget de 1952 pour " mobilier scolonie et matériel d'autoinfuement". Cellocations aux boutieus de la "	- and afferent in all
	cations any puties i	
	Montione le maine tournet au Conseil municipal, les demandes d'allocation militaire formes. Die fac: M- Hargie Monie :	due due
	ter per:	
	Nº Gargie ellouique iforen larde, 75 rue Voltaire, avant incorporation de boy mari Carette	Tec
	Claude, classe 1951.	a subscription of the second sec
	1 mari Carette	fo
		a contraction and descent
State of the second		

117 he Chalelmet allaguette ifance Be Mayne, I we A Giunti, afier incorporation de loy mari De trayne Buta, classe 1951. Non manting expecte époce la leville, roule de l' Seu, afrès inconforations de day mais épolonielle House; desurge 20. Forbuncant Venice itouse Byniak, 75 un Jean Jamie, afries micorporation de boy mari Voquick efference, dure 1/2 Ces demandes faraissant fondies et sufficancement Justificés, requirent en avis fevorals du concil aquicité Eisted d'assistances. En consti heret, le Conseil admet les listes d'assistances filles qu'elles out été arrêtées far le comm Administrative du Bureau de Bimpisano, ainsi que les drivers divisions fins far cette assembles dans la seauce du 19 Juni 1952. - Que moment de lever la siance nº Come claire, dépose la résolution service que afrès lecture est adopter à l'imanimité . Le Consul Municipal de montataire reinni le vendrede "es puis 1952, apprenant que le vaillant patriote et maxing Heuri Marking a contracte une dangereuse metadie au baque ou le fouverneure l'a envoye pour 5 and, demande à nouveau sa liberation. Seudant que les honnes de Victig estaient de freudre leur revanche sur la résistance, que le fasciste maurras est liberé et refreud du service, que le traitre deapine est laise un liberte, Reuri Martin qui a accomple son devoir courageurs de français pateirte, sant fuidant l'occupation hillicienne, qu'en dénoncomt les atrocités et le caractère inpute et ante français de la querre au Viet ham, est laisse au baque au mépris de la constitution faucasie et au C'est défendre la République et la Paix, que d'épiger la libération inunédiate d' fluie marting fait de la vie Cette résolution tera hausmin à mi le Risident de la République La séance est sussiite lever et les membres fiscute out signé afrès acture. Godart thank Aler Ging Dellat Ging Tedewit Poelman Most music n Koleunge Le quatre avoit mil neuf out ouigevente - deux, le Conseil municipal de montataire a été convergeré en tiance ordinaire à la mairie, pour le vendrede huit août à vingt heures Arente. E maine, CAP Séance du 8 Août 1952 E huit avit mil neuf cent cuiquente deup à vingt heuses traite, les membres du bouseil menicipal de montataire dument convoqués le quatre avoit, se sont rémuis en séance ordinaire à la maisie, sous la frésidence de Monsieir Cand, Maire. "Efsicut fresuits : M. M. Bewe, Bartrand, Brunet, Michany, Mr. Wattelt, W. 4. Kellard, Godert, Fasseur, Trig, Didicourt, Belmans, Roger, Marie, of the Monsieur. absents : excusis, m. Lembing (représenté par mi Como) M. M. Caron, Populaire, Collist.

Gun

2 hours

up des

dee

Lebran -

+ Etience

19/2.

quote.

arne

par

ride

del

ultant

et à 10%.

tage

mine

yible

ffet

re.

mant

t de

non weuser : M. M. Givard, Remare, Descraip, M. Holenweger. 118 Le procès verbal de la précédente tiquée est les et adopte à l'incanimité. bréation d'un service d'aide aux havailleurs sans emploi. Tente le 10 hoverale 1952. Le bous Profet : J Deliace Monsien le maire expose que les aucient Clablissements Brissonneau et lotz out . for duite du relentissement de leurs travange, licencier une partie de leur personnel. qu'il convient d'afferer l'aide nicessaire any salaries qui ferwant de hourse from. Sender de 9 Sanvier 1953 de tores Cufet 1 y Belian toisement sous travail pour des raisons indépendantes de leur volonté. Il inite dans ces conditions l'assemblé à examiner la question et à déterminer la sole hig qu'il convicudrait d'adopter a' est égard. Le Conseil Municipal adopte le principe de l'aide aux bravailleurs sans surploi et sollicite à cet effet le fonctionnement dans la commune du "Service d'aide any pavaitleurs sans La défense bera imputer au crédit ouvert au budget de 1952, chapitre 15 aviel emploi . Ver et affronné Sentin de du leovender 19/2 de dour Prefet : 7. Delson pour participation communele aux défenses de chôneage, leguel sera complèté i'il y a line, par fillivement her les foude libres à la clôture de l'exercice 1952. acquisition de leverain pour construction d' H. S. M. Le Conseil Municipel saise d'une demande de mi le Directur de l'Affrie Russie d' f. F. M. de Creit - montataire, hudant à l'acquisition de ferrains as vier de l'ester. hig de la cité fear biondi, émet un avis favorable à' cette demande. Charge montione le maine de l'entendre avec mi tordet, géomètre expert à buil, pour rechercher les terrains qui convicudraient à l'explansion profetre et en dum le play et l'état estimatif. La dépense résultant de ces havang lors félevée au credit sisserit chapited 22 article 1 du budget pour acquisition de hereains. Vermandet de transfert de dommadet de guerre. Orvis du Consul. monsieur le maire donné conneissence de deux demandes de transfert de dominages de quere afferents à la profinité Villeroy nes Victor Hugo à montataire. formulice par : 1º) Mi le maire de breil agittant en quelité de Résident du Comité Crullois des The power nicipation Sentin de 7 levendre 1952 de donn : Parfat : J. Belien Colonies Aularies de Vacances, transfert sur la Colonie de vacances d'Onival. 29 In le Directeur du Service des bany de la Ridjing de Chantilly - Breil - mire, hanefert à Chautilly pour procurer un logement au Directeur de ce sorvice. Il invite l'assemblei à formuler son avis. après en avoie délibérer, le Conseil municipal einst un avis défavorable à cet demander Sa décision est motives for le fait que les transferts dont il l'argit auraient four consignement de friver la localité ou la crise du logement de fait particulièreme teutie, de la reconstruction d'un immenble à mage d'habitation. Perendications du fectonnel communal. Le consuit municipal approuve à l'unaminité, une révolution du Syndicat de Senter de Me ontale 2953 E Ame Refer . J. Pilion

119, Cravailleurs municipaux de montataire en date du 5 Juillet 1950, Sundant à l'amiliocations des conditions de vie du fertonnel communal Cette résolution sur housenie à monsieur le hous Rifet de Seulie à houtes fins utils : Entretreij des chemins vicinang. Le Conseil municipal affronne les profets de marchés fassis pour l'entretien des chomins veniennes 1°) avec le boude d'afflication des gendions et décivés "Aged " 44 rue de Kille chasse à Paris 7°, pour la fourniture d'énulsion de bitume 3) ane les Etablissements Barbant, quei d'amont à Cail, pour la fournitour de gravilloy de rivére cohantiloy 5/15. Is and le bouite Rugo et cie, 35 rue du Dépôt à hogent sur die , pour l'épération des houseup se reparation et de revitement de chanssies et affeorisionnement des matériany. Les défenses respectivement évaluées affroncinstivement à 495.340 france, 367.500 france et 635.000 france berout infusteis au crédit ouvert au budget de 1952 chapitre 8 article 4 four entretring des chemins vieineze Execution de haveny sufflementaires any écoles. Le Conseil Municipal faisant suite à la délibération du 20 Juin 1952, décide l'épécution de bravany sufflementaries any écoles. Il affrance à cet effet un devis dresse le 4 cevit 1952 par mi Boufflet architecte à Grail. l'élevant à la sonure de 676.492 frand, havoir : Maconuerie 207. 1210 france Menuiserie 442. 943 france Geinture-vitreire 6.425 france Le Couseil décide de confice ces travany any entrepreneurs ayant consente les conditions les plus avantaqueses forex la commune lors de l'affel d'affect effectué le 8 fuillet 1952 pour l'égécution des travang d'entretring de l'école des filles : M.M. Muslacart et Romano pour la maconnerie, le gautte pour la menniserie et m' marchand pour le peinture. Et autorie monsieur le maire à haiter de que à que à cet effet avec les entrepreneurs. La dépense sera imputée au crédit ouvert au budget de 1952, chapitre 13 article 5 foure entretien des écoles primaires publiques. Personnel de la voirie. Titularisation de mi Grialt. Monscience le maine expose que mi Ginalt Lucuin employé au survice de la voirie defuit le 1ª septembre 1950, classe aurice professionnel 1ª catégorie (sindice 145) donne enticie sati faction dans l'égéntion de son havail et qu'il conviendrait de le titulaine dans son emploi. Il sirvite l'assemblei à examiner cette question et à le prononcee. Le Couseil Municipal afrès délibération; Tu l'airis favorable de l'intéressé; Décise la titulaisation de m' Grialt Enviry et la prise en chargo du cotisations incombant à la Commune du fait de la validation de les services ampiliaires by traitement sera fije conformément au tableau annegé à la présente délibération. Foremitures Acolaires. Le Conseil municipal autorier Monsier le maire à traiter de qu' à que : 1º avec le Cutre de Diffusion du livre et de la Presso 140-142 Boulevand Diderst à Paris,

ha de afferrande The 2 de la consendre 19/2 The Pold : J. Delson

Bell : ] Balien

he have nicity her h & hove the 1952

The of afferme

four la fourniture des articles de libraire classique néussaires aux civiles four l'anné 1952. 20) avre mi bride quementer librair à breil, pour le fourniture des actieles de fapeterie mais Les séjenses évaluées affrestimativement à 390.000 faues et 960.000 france, berout impres laires any cooles four l'année 1952. au crédit ouwert au budget de 1952 chafile 13 article 9 four fouristand aux élèmes, legres tera complète par prélévement sur les ressources libres à la clôture de l'égencier 1952. Piez n'élant flue à l'ordre du pour la sécure est levée et les menubres présente our Allow godart starting Multicet Below Milling aunin mouning Le douge novembre mil neuf cent anigurante deux, le Consail Municipal de montataire « été convagué four le dimanche sige novembre à dig heurs, pour l'installation de deux de des membres et pro. cioler à l'électrois du maire et de deux adjoints sufflimentaires. l'adquit faisant fonctions de maine.

## Installation de deux membres du Conseil Municipal et élection du Maire et de deux adjoints supplémentaires.

l'an mil neuf cent emignante - deux, le suize du mais de novembre à dig heures du mating heure légale, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montataire proclamies far le bureau ilutoral à la buite des opérations des 19 actobre 1947, 27 mai 1951 et 9 novembre 1952, le bout réunie dans la salle de la mairie sur la convocation qui lux a été adressé fax l'adpuit faisant fonctions de maine, conformément aux articles 48 et It de la loi du 5 avril 1884.

Chaicut presents M. M. la Conseillers Municipany : Brunet buile, M. Wattelet Course. M. M. Michon maurice, Cane clferal, Canoy Souis, Populaire illaral, Gerard ellaurice, Bellard armen Godart Luciay, Trig Robert, Collist Gaston, Lambing marcel, Pernance Louis, Didicount Raoul, Regor Marcel, M. - Monticus yoomus, Fasteux Marcel, Belmans Filip, M. Holenweger Marie Course, Marie aude, W- Roising Raymonde, Brynacet Robert.

S'élait fait représenter : la Desercip Louis par mi Relmans Félip.

La traine a élé ouverte tous la présidence de mi Bremet Emile, adjoint faisant fonction de maire, qui afris l'affel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procés. valang des élections et a déclaré nistaller 24 a Roising Raymonde et 20 Brynacet Robert dans leurs fonctions de Conseillers Municipany.

In Brunet buile, le flue age des number du Contail, a contervé la fritidence. Le Couseil a choise comme Accidance, In Collist Gaston. Election du maire

Le Prisides le Couseil à Chaque vote exit to Le dépour hombre about yourself a dédució ai dans Reste for maforite Out oble M' me Le Pre Haile elu mai E dip 1952 hours a de ou dan Resta Ma a m. He. mut L h a ou 1

" total

	1.2.1
1952	Ju lour de Acusting Le Risident, afrès avoir donné lecture des articles 76, 77 et 80 de la loi su 5 cont 1888, à inité le Risident, afrès avoir donné lecture des articles 76, 77 et 80 de la loi su 5 cont 1888, à inité
afeterie naier	Le Risident, apris avoir donné lecture des articles 76, 77 et 80 de sa da da l'électriz des maire le Conseil à faceider, au soushig deuet et à la majorité absolue des huffrages, à l'électriz des hulleting des
- mear	le Couseil à feorider, au souding souet et à la majorité absolue des huffrager, à Chaque Consulter municipal à l'éffet de song noon, a remis firme au Risadeut, say sullating de . Unit aire d'alle le
want impress	Oraque Conseiller Municipal à l'appel de tra
clives, legeral	vou east mer paper blane.
D 1952.	Le défouillement du vote a donne les résultats de afrès :
presents out	kombre de bulleduis Aouvis dans l'une a déduire : bulleduis blans ou ne contenant pat une désignation duffisante
-	a deduce : bulletur bland ou ne concentant
101	de dans lesquels les volants se sont fait convaitres : 23 -
stelet.	Reste four le nombre de suffrages apprimés : 12
liant.	Out obleme : mi mignon mourie vrugt deux voig 1
in the second	June Day
and the second	p 1 in absolut a an pr
1	My mignoy mourice ayout ablem la mégaire mistalle su qualité de maire. Le Président à déclare Mr Mignon Maurice, mistalle su qualité de maire.
convagué	Le Président à declare In Muquiny mainer sufflementaire. Election du premier adjouit sufflementaire de 20 michany manico
udres at fro-	to is have a doubte dous les memes porner a
aire.	
R. R. Barris	9301 Le déponillement du serviting à domin 14 Aver de Soruhig 23
in the state	
	houbre de bulletins trouvis dans l'une a didunie : bulletins bland du ne contemant pas une disignation suffisante
ipal	a didunie : bulletuis bland de vie conneitre ou dans lesquels les volants le sont fait conneitre
laires.	ou dans laquels les voulre de Suffrages exprimés 12
mbre à dije	Neste, pour à mais
	majorité absolue veugt dans voix 22
ommenne de	A obtene : Mi Godart luciey vengt deug vork Mi Godart Luciey ayant obtene la mapriste abrolue des tuffages a de podame tradpoint tuffliguen Mi Godart Luciey ayant obtene la mapriste abrolue des tuffliguentaire
ha 1947 .	n' Godart Eucier ayant obleve la sudjoint sufflomentaire Electrois du second adprint sufflomentaire
a convocation	Blechoig du Second adpoint supplamenter de second adpoint Saffle- Il a été procède cusuite, dans les miennes formes à l'électroig du second adpoint Saffle-
articles 48 st	Il a été procédé ensuele, anie
	multaire. 100 loser de Scrutinj
Course .	: 1,1 yieultate Survaux
Bellard armend,	Le déposiellement des sauling à donne de 23
ourt Rooul,	hombre de bulleturs mente
Marie Sourie,	11/ J ORANGE UNIT
	1 I fit volance
	Raste, pour le sionière 10
fairant fonction	the disduce
us proces -	Winge a unit fudame second
and Robert	a oblance : mi Roger Marcel Viegt et une vog hi Roger Marcel ayant oblance la majorité absolue des suffrages à ité furdamé second hi Roger Marcel ayant oblance la majorité absolue des suffrages à ité furdamé second
wavet Robert	In Kope quanto d'adjoints
	adpuit suffleincutaire. Le Résident a diclaré M. M. Godent Enning et Roger Marcal, installés en qualité d'adjointe Le Résident a diclaré M. M. Godent Enning et Roger Marcal, installés en qualité d'adjointe
dence.	Le Résident à autorité ?
	Sufflimantaines.

Charlies & ilain in Governments de Calquertes added an annexed to and here is made from the In themas and have been appended There has applying West Of Man 2 hope lig a land L AL Ford Specific of Excapito 100 the station the station Security chant one ihr Elliteraning For the cutterfunction all . any se fortener stop ( Long) han Harrent the To Strong like Chatchel The Conceptibles Agen APartman an any the Bridger consistence fine fits Is my set much and muf and regard day to have I musicaful a formalling and and Topolicies a la compris a have reliave to house i la name, for la Marth and some succession my my make i signed hat My la matter son - have ay Hange Minter Harris see for the see you He matter on Séance In 29 Moyembre 1952 the - Thisterner former The might may amount and and and and and and some there is view have been been miller confatte in 14 make a board might a halder hand may a hing - gode would be the forthings , Mart hat into a time option is to have be finited to be being their the contraction day your de hum a de hering a combie. sufferite and the read These first in mine to hade to my fair lage, Can', Palaie, While House finde the Taker, The Brain, Trainer, Unand & & Martine, Eric, & Agreent The lateration of Sheet wards . In the free first, blir, Sanky, Berry, april), non wards Contraction Star mo m Car, M Helenge with that reffers Marine Forder a to some houtand (Terralde II) Is find what a le frident liere at le a safet à l'annimité. My the minute structe bride Reque allowed and seal communes formand and and manuel the last To Easil Municipal alfate a citizen ha to tip and convert a afflique an the second dama agel commences affling its line below a fitige to again the addition to be and angles The capital and ale se main i allera malerie, longe aderie, admit tim & add miter constances for ( here the coulder same liter The S'schemanne of at 1250 he I what the said fater againsting he he have to have Storest de friese stamme lack to had since of the set to 3 fing son's fortant nifterent & administration fulliged 20 Land 2 min dis for applications to I show and the sate hat hat the hale dient to 50. The see ? new 1951, what are right be beinging her being the second any the formand to experiments, the comment of the based its and fullies any minut the Film has to make indetend on commented; Janta growitin Tak instructions dans to a state and infinite the him in the second he diene man Bright the

120 formannet be defentament, he command it to land it delatered fulled a agent for to constain industrial on commencial Died las effector en rigen minte, conforminent en rigtement i-spie " Bread 2" " is equit formance to be the to montation land afflin for le barrow de faite as notice de asconant meleter, longue meletie, melanité à auralidée, au régime géneral se himt louch and to conditions frings a l'article 5 de dout of 51.23. but I mar 1950 To contrepartie its hifforent une coloration don't be long at sight i when be be coloration - to dag de foncionnens se l'het timbrians de régione de bounde boude motion for le decret du 3 décembre sort. Se litte de montatione haffinte une estimation d'un madant igne Betide 3. Ton carde malacia, l'agent freemanent qui ne faut fritante au comp de malacia m au congé de langue dunée faire par le statut que lui est applicable, mais que ramplet la conditions fine for l'adomance your with de 19 marche 1947 four avoir dist à l'adomit providuie su à l'allocation manualle friend aux actuales 24 à 25 le la lite relonnerad, a droit à une indemnité égab à la lomme des élément beinants: In he make on he dang how himsent her set de hertement engemente de la matie au des have best he indemnite acultoires, à l'épolation de celle qui tont ettendies à l'éponsie des fonctions au qui out le caradoi de constancement de frais. 3) Le moitre ou les deux lies huisent le cas, boit de la fait non familiele de l'incommit te milidence forme au moment me la maladie i est didarée, i il est stable que ton confint ou les enfouts à la charge continuent à résidue sous la localité no le dit intéresse agance te fondions, but, dans le cas contraire, le le files eventagence des faits non fomitales te indemnite de visioleme afférente any localiter ai l'intresse, hoy conformt ou de infants à la danço nisident habituellement définis la début de la maladie, band que at Some fine ste suférieure à celle calculie dans le premise calis he totatele he assente go fourtions. Contifié la maxime friend far la réglementation du régione général des assurances decited bout applicables done her cal whit ar present article. ty tel avante danit de bout agent fermanent dicisé avant l'ège de bo and out duoit, and article 3. moment de lier et quelleges soit l'origine, le moment ou le lier de celoi ai, ou faienant le capital at egal au service tratement annual d'activité augonanté de la totalité del contem a sur rapital dies. nites and fautres que l'indermité de résidence et les aventages familienes), à l'aparthion de selles qui lost attachées à l'expercise de la fendioy ou qui out le caractère de mubanloment de frais 30 le capital suis del qu'il est determinie que facagraphe précédent est vouse : B rainoy d'un tris en conforiet non sifere de confé ni divorse de de cuful. E reing se sur hers any infante lightime, naturels on adoptifs du de emper, agoi de mais le 31 ans se infrance et son imperable du fait de leur fatrimaine frafre, à la have properties compre dons l'imfêt her le revenue de fortonnes folgeignes mettere fait & lient of 12.1930 de 9 dicembre 1943 fostant reforme fixedo. Contfix le limit d'équé finne à l'aline précident fait du prosoqué dans la conditions

ciant

the second

francis

for a

Shall

En the

Trucia

Velland -

1 1 1

white he

undit -

5 loid

and

k ft

to ap

prévues par l'article 83 de la loi 3º 47.520 du 21 mars 1947 aux enfants remeilles chaque and au forjer du de cuper et qui se houvaient à la charge de ce dernier, au seur de a' versee an Particle 117 du code des contributions directes au moment de son dicés. Il yama Le quote part revenant aux enfants est réportie entre muy par parts igales. tis dont el En cas d'alsence d'enfants fouvout prétaidre à l'attribution du capital déjà , celui - ce nale d' black est verse en totalité au confouit noy divorcé mi séparé de corfs. rue de la fax En ces d'absence de composit non divorce ni siparé de confs, le capital decis est alle Le Conseil fui en totalité aux enfants attributaires et réperté entre sur en parts égales. mande qu'à En cet d'absence de confinit et d'enfant prowant prétendre à l'attribution du la Rigie Con copital dices, ce dernier est verse à celui ou à cerry des ascendants du de cupet qui H donne . accepter est staint à la charge au moment du décir. 3' Chacung des enfants appelés à percevoir ou à se partager le capital sicis, suivant en oue d'à les conditions visies au paraquaphe précédent, recoit en outre une majoration dont le nom de la Inspection montant est fixe à Ho.000 queuel. 4) Cout agent permanent agé de plus de 60 aus et non encore admis à faire Ver et affronce Sentin le 14 mars 1953 Le bour Kulst : J Selian housien valoie sus droits à la retraite, ouvre droit au capital dição privre par l'ordonnance breil, char 7°45. 2454 du 19 octobre 1945, ce cafital est verse aux ayants droit définis au para. de montal graphe 2 du présent article. bout versies article 4. Les prestations prévues any articles 2 et 3 ci- dessus bout liquidées et payies en raffort far la Ville de montataire. 0.50 fer + Article 5. Les agents permanents ayant termine leur carrier au service de la Maurica Ville de Montatain et binificiaries d'une peuting fondré sur la durie des services, sont tion des de afflice au régime giurial de la buirrite tociale furer le bervice des prestations en nature faire à la . su assurances maladic, s'ils n'agencent pas une activité professionnelle salarice les assupropose de l fettusant à un réquire de l'avrité tociale. Binificient également de cette affiliation, lucas afries e verves titulaires d'une function de réversion. au vitériua En contrepartie, les intéressies suffortent une estisation assise sur le montant de leux peusion dans la limite su plafond fijer par la ligislation de la Securite Sociale der 1th Jan igale à alle imposé aux retraité de l'état. La Ville de montataire sufforte une La dépe " Personnel o estisation d'un montant igal. Emprunt contracté pour financement de la Régie communale d'électricité Sera comp de montataire. affectation Inspathie caire. de cet upe monsuir le maine expose que la Ville de montataire à empreuté du bridit Citularia Foucier de France, une somme de 1000.000 de frans, Suivant haite des 14 et 23 Marsien mai 1952, la dite somme devant être versei par la Ville de montataire à la Rédie de montato Communale d' blechvité de montataire pour le financement des havange de constant Mr. Legu hig de bureaux, logement, ateliei, magasing et hanger à matériel, en court Sorvice de d'édification à montataire une de la farence et une des tocoles, sur un terrain mm. Ym. of d'une contenance de 1310 mètres carries d'afrès plan, cadastre- tection B 992 partie Cette somme de 11000.000 est amoreissable en 20 aus par annuité de chacund le 1th actobe he se y 364.469 france, la francicie fraction payable en 1953. La Rique communale d'Electrisité de Montataire l'est sugagei à remboursed le 1th de court カーノーズ definit le 1

c recipiere

- J. Adian

123 chaque anné à la the de mentation. Le mentant de l'annete que atte service i ne angén Il yourie interior four la lite de mandataire et pour la quanter su combarround ses anno a contre an loredat. Francis de France The sent alle est respectable wis is in the bridge Tomain to France & Solaring to be Super Comme vale to bederinte de montalaire, une alfatation hafakieren de la fréfriste him affectionent à la matalance and de la sprome a care da toda. 's loverest requiriefed afier as annie selline fartage entrannet I and to marcher le march at to mande qu'une affectation buffallisance but price au faile de la Communit, has la frafrente de Le Rigie Commade d' Hertricte de montation. I donne loud factories à monsiere la maine faire ligne lous aver à affectation of fatherenes, accepter este Afritation, remplie heuter formatitie, faire lant a que base utile et minesaire se une s'il famine et notament de life l'été notaie d'alfaction befollieure au nom de la dite l'ele. Fushection banitarie des abettoris. Fixetion des houeraires du étérimaire inductance Nordieux la mise completence d'une letre imanant de la Faulet, attender à breit, charge de l'inspectory bantarie des viendes ferrement d'animony abatter à Vilatan de montataire et des viendes foreines, bequel fit remarques que les houraire qui lie Sout receil actuellement at qui n'out fai its mostifier some tai loufferfr ne bout fai en reffort avec le brince qui bie incombe et donande que cet derniert bouit figue à 0.50 for hilly to riande core effet retecardif the 1th forming 1952. Mourie le maie fait remençue que était l'afflication des nouverne sans se fait hig du lioite d'abetage et de visite des viendes abetteres, leur fundant format de hette fine à la semande de la Panter, laquelle et d'éilland protisie et qu'un consignement il professe de lui accorda satisfation. Chie en anie dittais le Consil Municipal denide la fique la rimunication à allour en intrinani- infecture, à l'fe for tilles de viende note avec affet rétionetif à compter de la famire 1952 La défance have importer au crisit anect au budget chapter 9 autile 3, forme "Gasermed & "inspection as abettais at des animous aminis any forces at martie" sequel lere compteté force l'anné 1952, far frétieren ent bue les fonde litres a la clatine 4 est exercises. Estularization d'agente communance. Quie du Conseil. Dans and a section margine le maire effor qu'il a it tois far le byudinit des Trancilleurs municipant Le montataire, l'aux semende budont à le toulenseting de : In Setting Some Conductive & and foils loveds menthesant les fonctions de chif du Louise de la mile (indrie ste) su desnice defuis la de Juing saus 14 - 1- Labort Junie Ferne de bernie sinte maternate (andrie 120) su dennie definit Le 1ª adolar 1932. 5 - Le foff audrie. France de torire ente matanelle (indrie 100) ou lourie def Le P disentre 1950. 1 - F. Hericherschi bienes. Farme de loine ide marande (indie dos) au dervice separa de te pring 1951\_

malles

sens de

4 igales

alui - ci

attain.

Eng de

for ani

himt

don't be

à faire

a face-

a feguis

# la

al lost

or active

i be alle

my land

tout to

the touck

te me

structe

· Soit

14 # 23

le Rigie

to contract

12 faces

Conner

nend

her 2 m have mit

Il fait convaiter que les fasonnes proposies donneut houte satisfactions dans l'épénden 1º, l'élat . de lave havail et qu'il conviendrait d'accuriblie favorablement la demande priventer en a four signad 126 des hausfa 29 l'eng Le Couseil municipal afrès deliberation M' Le Die Source avis favorable à la titularisation des apents désignées et dessus et décide la faire cu cher. (11.500'des colisations incombant à la commune, du fait de la validation de leurs services auxiliaires. Le Course Atatut du fersonnel communal. Este des emplois permanents confiis au personnel 1 Fuderal Cours Le Couscil municipal itablit anni qu'il suit, la liste des suppois permanents confiés au June et affusiere June le 12 décembre 1952 Je Sour - Prifet : J. Deliver Le Cours fitulaire. fextonnel communal titulaire, en vier de le creation d'ens sejudicat de communal, au sur Junitor le ce famir 1953 La bour Billet : J. Selisan baire, da de l'article 13 de la loi sur 28 avril 1952, fortant statiet général du personnel des Communes 72 éléver . La dif et det Stablissemente publics communany et inter communany. inserit a Secritarie de mairie Mi Gemaine Raymond Employer de bureau bot Emaire mi Balut Contine (actuellouent en congi a lequel , l'exerci 4: Repol. Commitat albert Gerton he Boulais nei Cicette Josiano Vie et afferner Sentin de 12 decembre 1952 Je boue-Rifet i J. Beliou Le l 1 - Buist we Charpentice tolange allouve In Schmidt Louis Enquiteur administratif muels h legget Chiephile farde - champitre apparitance 20.000 Gardier du cimetine "hi Biet alequanded 1 the Juic Gardier d'abettice no morgen georgel. La d Déclassement de chemins vicinant de la Ville de breil. Avis du bouteil. massieux le maine seppose qu'au vertre d'un arrêté de mile Prifet de l'aise en inde date du 19 cout 1952, il a "ité provide" du 2 au 17 octobre 1952 à la mairie de breil, à atte L Nu et alfreme tentes le 21 décembre 1950 une enquite administrative sur l'utilité publique du froste bendant au diclassement de le pour Prifat : J. Delian d'Inil chemins vicinary de la Ville de Creil, Mausie : l'orga 1° clemin vicinal 7°2 dit chemin du Ressis Commercaye hur une longueur de Le 500 metrice . 30, chemin vicinal nº 3 dit chaming de 1t. Maginning à Pout haute Margance, sur und atta lorgueur de 1067 métres. Le Nu et affurures' Senti le 12 décembre 1952 le bous-Piefet : J. Odian lesquels doivent être incorporés à l'accordrance de Criel. une qu'il affartient à l'assembles de formuler son avis sur l'opération profèté. du l afrie délibiration, le Conseil municipal considérant qu'il ne peut 1 attocion à la del à politique de préparation à la guerre des impérialistes qui ruine l'économie de 2. notre pays et compromet day indépendance; qu'il ne peut également affrance 老 les expropriations dont sont victuries les cultivateurs upploitant les terres desser-L vies for ces chemins. Emet my avis défavorable au déclattement des chemins vicinary 3 as 2 et 3 de la Ville de breil, dwant être incorporés à l'aérodrome de breil. Jubrentions industricles de 1951-1952. monsieur le maire soumet à l'approbation du Conseil :

127 1º) l'élat des subventions industrielles dusse for le service vicinal et s'élement à 11.500 frand, four léghadations faites any chemins vicinary de la commune feudant l'année 1951-1952, far Wi le Directur de la Succine de baint leu d'Essent (oir ) engagement de 9858 france, des hausforte industriels. 29 l'engagement de l'Industriel en cause, bavoir. Le Conseil afin au avoir délibéré, affronne l'état des subventions et accepte l'engagement de (11.500 - 1/2: = 9.858 ). l'Industriel désigné ci-desus. Le Conseil municipal accepte la price cu charge de la queste - fact incombant à la Ville de monte-Couves professionnels de breil. faire, dans les défenses se raffortant au forectionnement des lours professionnels de buil, pour 72 éléves de la localité les ayant fréquencés feudant l'année 1952. La dépense en résultant (approximativement 5500 frances far élève) sura imputér ou créait uisent au budget de 1952 chapitre 13 article 10 pour "Suboulion aux cours professionnal" lequel sera completé s'il y a lieu fax prélèvement sur les foude libres à la clocure de l'expercice 1952 Gertonnel enteignant. Indemnité de logement. Le couscil municipal décide de fijer l'indemnité représentative de logement alloux aug instituteurs et institutions non logis pour l'année 1952, aug tanj an muels prives par la circulaire fréfectorale insérie au B.O.P. 4212 du 21 mars 1951, boit 20.000 frances pour la finisde du 1t fanvier au 30 Juin et 22.000 frances pour la fériode du La défense dera imputei au crédit auvert chapitre 13 article 1 du budget de 1952, pour 1th fuillet are 31 dicembre . attribution d'une subrention au C.O.S.S. i M. pau participation à l'arbre de mail. Le Conseil municipel vote en faveur du Comité du Ouwus Asciales du Syndicat d'Initiatives de montataire, une subvention de 50.000 fans, a' titre de farticipation à l'arganisation de l'arbre de hoil en 1952. Le défense for l'objet d'un ciedet à miscure au budget additionnel de 1952. Attribution d'une subvention pour fonctionnement du cours ménager de houtataire. Le Conseil municipal décide d'allouer a'la Caisse d'allocations Familiales de l'ouis section de Grail, une subrention de 20.000 fand pour l'anné 1952, à site de participation any fais de fonctionnement de Cours minager de montataire agant lier dans le local du Groupement des Industriels, 1 rue des Féportés, lequel est réofulierement friquente par de nombreuses élèves de la localité. La sépense fixe l'objet d'un crédit à miscure au budget additionnel de 1952. La tience est ensuite levie et les membres frisents out higné afrès lecture. Le Conseil municipal i apourne à une date ultérieure, pour le continuation de la Allattelit godart Moort 94 Settion de novembre. Harry During dection Solutary Roisin Ro. Belman mon monserry

Ver at alfumine to tow - Kulat : 7 - Deliver

recenting

- en Anne

a cu cheye

laires .

ersonnel

i au

, are sens

muner

miladie )

its en

beil, à

we do

, sur und

profeter.

in a la

nie de

affrance

es desser-

t 3 de la

sement de

Ver et alfronne tande se 12 december 1952 Se bour Rifet e J. Gelion

The et approvente 1982 le for Refat : of Delien

Such alfred 1952 Senti de Al Ricandre 1952 de tous Pajot : J. Celian

I fair such i - for man and the Count My milled a Through the a it may in for to mit tranks for to maintain the the series of the mounts Z Déance Du 5 Décembre 1952 t I are simp in and and and any a very have the months ch as and a mining the former the former the former the threat minut it's new but to find a more might die for the continuation as the to hoting to anyted. This find to high to hitch to the factor they a Course, Course, topulare Aland Six Selmond more & Parising Blouck word . M. M. Grand reference for to reference reference for might " die africant for to low tomber africant for to carry Remain advisante free E to be The man for the marie Security represent from The Halland, Harqueet he wind for a type of mains fine to go that the to guest may refined them my main : 2 - Februage 1' to But a sup to flow a heritain. for to fait and a la fairing thank we be at saifter a " imprimite". "L'élitaire de la compte comminante par la moire mone l'apportie 4951. R I could assume that has to make from I'mperia ANTI at short see your 19 flere se abre any active a la maine friente de ridullate Microache -Perto relinais at estimation : 44 400365 That reliaid & alterritiarie : 45. 393. 528 Toronant de recenter 2.009.231. Bate à fageri \$33. 229" 's cased mining in the la finisme a to Copularie aliend, I son the the mante inigio comment any infratione to Partile 52 the la the 5 Build 1994 have write the to so a to site this the stand & affronce & compt administratif failent for & main from & ignain 4951. Americano de compte de galion de Careces Mericipal. I land, me to compte made for the General maninifal, the the recently it diferent fac L'aquia 1952 constrant on to oficial out from suffering at happeneness further : Queene qu'il flair au juge au compter de l'affernier. in vicinal Alabitud resistando an budget de 1952. I have a la be to be not state I interesting ministeries de 20 Juin deriver at a right privid be to having the channel minimump in The se findering fine the to the finite for I statement do chapter addited to hadge to be common as a gain common to homise that domined in internet is The hard affer in four l'annie annouse at the compter menters have for to main que fait la Romanne Manifel des matter at les défances de l'apreside for

129 cevent, compter dont il resulte que le reliquet des ressources des chamins viennenge de cet espercice est de 287.087 france. Délibere : Le reliquat de l'égérie de 1951 donce employé conformiement aux indications de la colonne 4 des tableaux dresses for le service visival (voir exemplane difor aux archives dalla Les recettes et cristite suffleinentaires non prévus au budget de 1952 derout viscrite aux chépitres additionnels de ce budget, conformément aux indications de la colonne 4 des hablan disignes a . detted . Chablissement du budget additionnel de 1952. Le Consuit municipal sur le vu des fieres qui lui sont soumises fax mile maine, procéde à l'établissement du budget additionnel de l'année 1952, qui présente les résultats suivant et dont sur exemplaire est dépose aux archives de la mairie : Reatter et défenses supplémentaires : 9.998.252 Bureau de Bienfaisance. approbation de Compte administratif de 1951 et en budget addi-Misund de 1952. Owis du Couscil. Le Conseil municipal donne avis favouble a' l'affrobation de Compte administratif de l'ordonnatur du Buran de Bienfairance pour 1951 et du budget additionnel de 1952, présente par les membres de la commuission administrative du Bureau de Binefaisonce, dans La téance du 4 décembre 1952. Bureau de Bienfaidance. approbation du compte de gestion du Recevence pour l'anné 1951. avis du Conseil. Le Conseil Municifal, vu le compte rendu par le Receveur des Kuncan de Kimpaisance June l'exercice 1951; Vu la délibuation de la Commission administration du 4 décembre 1952 sur ce compte; Considérant que ce compte paraît réquier et qu'il n'a souleve ni observations ni réserves de la commission administrative, est d'avis qu'il y a lieu de l'affronver. Régie Communale d'Electricité de montataire. Affrabation du budget additionnel de 1952 et du budget primitif de 1953. Le Conseil municipal donne avis favorable à l'affrobation du budget additionnel de 1952, l'élevant en recettes et dépenses à 13.096.140 france et du budget primitif de 1953, l'élevant un recetter et dépenses à 12.416.889 france, prisentés par la commis-Avoir administrative de la Régie Communale d'Electrecité de montataire, dons sa sience du 3 décembre 1952 Revilion des listes électorales. Désignation des délégués. Liste electorale politique. Le Conseil municipal désigne mi Bopulaire four faire partie de la Commission administrative chargie de procéder à la revisión de la liste électorale four 1953 et M. M. Rimane et Belmans pour faire partie de la commission municipale chargée de Juger les réclamations qu raient survenir au super de la révision de cette liste Conseil de frud'hommed. Le Conseil municipal dissigne pour faire partie de la Committion de revision des listes des ilectrurs que Conseil de fruit hommes en 1953. M.M. Chauveau Robert comme ilectain fatroy,

6.	krywaart Robert comme électeur ouwrier et midderwacht fillent, comme électeur emplo		
130	k out Robert comme électaire ouvrier et huddermann /	Sous-Prérecture	
	Chambre des métiers.	SENLIS	
	Chambre des métiers. Le Conseil municipal désigne à brunet lucien artieurs maître et m' Briony René artes au Le Conseil municipal désigne à brunet lucien artieurs des électeurs à la Chamb	-#-	
	Le Couseil municipal désigne à Bunnet Lucien articliers des électeurs à la Channe, compagnen, pour faire fartie de la commission de rémission des listes des électeurs à la Channe	4	
	compagner, per 1		Br
	des Mitiers en 1953. Toribrural de commerce et Chambre de commerce et d' Industrie. Toribrural de commerce et Chambre de Commerce et d' Industrie.		
	Contral de commerce et Chambre de Dimans et Remane Consullers municipany, pour Le conseil municipal désigne M. M. Belmans et Remane Conseillers municipany, pour		
		the second second second	
	faire partie en 1953, de la communary comp Tribunal de commerce et à la bhambre de commerce et d'Industrie.		
	a bod de la terrentale d'arreculture.		
	Le Conseil municipal désigne m'Vasseur Fernond agriculteur à montataire, pour faire		
	fartie de la commission de revision des listes des électeurs à la Chambre départementale d'agre.	P	
	culture de l'Oise four l'annie 1953.		
	attribution d'une subvention à la société annicale des Venues de guerre, ascendants		0.0
( III -	et Rufielles de la hation de Creil et entirons.		OB
Senti le 16 decembre 1952 Le Sous-Prifet : J. Helsen	Le Courrie municipal décide d'allouer à la bociste Annicale des Vennes de Juni, ascendance	-	Ré
is some infet i f. velicen		liner	
and a manager and	et Rupilles de la mation de breil et environs, comptant parmi ses adhéreuts un certain	moder 1 13	
	nombre de frectonnes de montataire, une subvention de 3000 frances pour l'année 1952	5 Dela mosertine 3-13	fé
	et destinué à l'organisation d'un arbre de moël.	5 2	2. de
	Cette dépende sur imputier au cridit ouvert chapitre 20 article 1 du budget de 1952,	adure	
	pour dépenses insprévues .	in alfred and	1'
V i li	Attribution d'une subvention au Comité des Colonies des de vacances de montataire		fa
Var et approuve	le conseil menicipal décide d'allouer au bonnite des bolonies bulaires de vacances de		
- In Packet J. Selver	montacare, une suboution de 50.000 france, au titre de l'année 1952.		ne lo
	une alpense sera imputer au cridit ouvert chapitre 17 article 1 du hidret & lare		nu ge
Su at alforent	minor are signalicat & Justisticity de la this		pa
and to 12 formula 1800	mulpar de montataire vote en tous i 1		
le hour Prifet : J. Golian	Montataire, une subvention de 50.000 hand à stra l'interatives de		bi tr
In they want	Montataire, une subvention de 50.000 france, à têtre de participation à l'organisa- trin de répanissement au cours des fêtes de 1952.		du
and the second	Cette défense tera imputé au mission 11	and the second s	
and the second and	Attribution d'une subvention au loquité la l'		
the de 22 descente 1952	le Conseil municipal déside d'alland		
Jones. Pufet & J. Idian	teny, la bonne de lovo hand la	in the second parts	
	The tomme tera mand to	- Sentis de 17 decembre 1952 le sous-Prifet : y Deliau	la
	délique local de l'anno et l'il		
	de 1952 pour débeuse ind		19
a la	déliqué local de l'œuvre et frélevé au crédit inscrit chapite 20 article 1 du budget	and has as the more free and	1
a it afference	Attribution d'une hubrention exceptionnelle à la Sechion locale de l'association des viens	(b)	S
he 20 december 1952	Le Conseil maint	Refective de l'oui	
	havaillens	12 et algeonte	fo
the summer of the states	Le Consuit Municipal décide d'allouse à la teching locale de l'attociation des vient travailleurs, sure tubrention exceptionnelle de 10.000 france au l'attociation des vient Cette dépende tora inspirée au crédit ouvert chiefite lo article de l'année 1952. de 1952 four dépenses inspiréenne	Breaunais he 15 Januar 10/3 Be Prifet at free delegating . To that de Britseing : Missible	ap
and a second second	Cette dépense sera imputer au cidet ouvert chefite le article 1 du budget	to the de Division : Missible .	ef
	de 1952 pour dépenses imprévues.		1
	· ·		to
and the second			40

131 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE SOUS-PRÉFECTURE ilecteur emplay 10 53 rentions detaillies 19 Mars SENILIN, LR. DE t au budget de est SENLIS the arasa La Chamber 8.000 Br/503/D 1000! 1000: aup, pour 5000. tures and 4.000. Le Sous-Préfet de Senlis 6.000! à Monsieur le Maire de MONTATAIRE yoo! four faire you ' mentale d'agri. 2/00' 1000' OBJET : Subvention à Socièté locale ascendants Référence : Délibération du Conseil Municipal en date du 2000. 2000 t 5 Décembre 1952. 2, accudant 5000. Dela most Dans la délibération citée en ré-1 contany 2000! férence, le Conseil Municipal a voté une subvention de 2.500 Frs à la Section locale de la Fédération Nationale -2foor ie 1952 des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes. En accordant cette subvention, l'Assemblée Municipale ne peut invoquer aucun intérêt en automical any ilivier t de 1952. faveur de la Ville pour justifier son vote. Dans ces conditions, j'ai l'honneur de vous informer, qu'en vertu de l'article 63 de la · montataire loi du 5 Avril 1884, qui dispose, que sont nulles et de nul effet, les délibérations portant sur un objet étran-ger aux attributions du Conseil Municipal, il ne m'est ed de pas possible d'approuver cette délibération. 1952. Je vous serais obligé de vouloir bien m'adresser une nouvelle délibération concernant l'octroi de subventions aux autres sociètés, visées dans celle twee de ble a' cette proposition du 5 Décembre 1952. Le Sous-Préfet, melles et de la organisa -1952. ulary. je de bureau titu. laire, donne enticie satisfaction dans l'incention de son havail qu'elle effectue depuis le 4 Juin utatuberen Justis le 17 decembre 1952 le sons . Pulit : 1. Oclian 1945, décide toy avancement à la 5ª classe de toy emploi (indice 128) à compter du des gargous 1 x Jamie 1953. budget Equipement Acolaire. acquisition de matériel. monsieur le maire soumet à l'approbation du conseil municipal, les suis ci-afrès relatifs à la Trepeting de l'oris des vieny fourniture de matériele figurant au programme d'équipament de l'année 1951-1952 I Durhing & Presearce Vu et all approuve par mi le Prifet de l'oise le 24 Juin 1952, Savair : Presence la 15 Januar 1913 12 Parts at fee delegation . It day a Stationing : Minister 1.) Levis prisenté for la tociété Cinérie, M1 nue Villiers de l'Isle adamy à Paris 20 . des very 1952. four la fourniture de deux équipements de profection souver 16 1/2 hope S.C. portatif à ilairage par lampe à incandiscence avec accessoires, i élevant à 697.256 frances, frais se - budget

132 .	The second s	A second se	her hall
10 .	1 1 to surgene en flus.	-	her huffray and Kind
	handhort et assurance en flus. 1) Revis frisente for mi Conile Queencuette, libraire 32 une de la République à these, 2) Revis frisente for mi Conile Queencuette, libraire et de material findagogique four le fourniture de comferidirons mistiques et de societes, s'élevant à 531.421 fames.		Jones, classe 1983
	to Levis querente que mistagues at de doieneed at de manuel que de	- to and the second sec	19 1" House nel Mak
	four le founiture de compendieune mitaiques et de bainnes a 531. 4 21 fanse. four le founiture de compendieune mitaique four les mutites, l'élevant à 531. 4 21 fanse.	and the second second	dans syre.
	And advisedation a	the second se	M - V- balance wie the
	après en avoir délibéré, Le louseil municipal affronce les devis sourcis à don spannen et autorise monsecut à	The second second	Pune, dans 1955.
	I Consuit municipal affronce les devis sources - my		- 1 1456.
	Le Consuit municipal affronce les anno maine à haiter de qu'à qu'aver des fournissense. Les dépenses terout impertait au cristit onwert au budget sufflimentaire de 1952, abop. Les dépenses terout impertait au cristit onwert au budget additionnel de 1952, de l'allou.		The Cadel trups , 1/5 and
	Mare a mare inhester are cristit ouver are budget sufflammen and as 1452, about		m - Turn tescary and To
	Les défenses seron augures de l'allocation Acataire - loi Barange	and a series of the	classes sque
	he 13 actuile 13 pour "tomploi de l'allocation modalet additionnel de 1952, de l'allore, bain départementale beulaise, Interistion au budget additionnel de 1952, de l'allore,	and the second and and and and and and and and and a	Ces demandes facantant
	baine departementale bestaiso, mension de la 1952.		(assister and
Pulecture de l'ma		a director of	(quistanus
21 Devising & Process			the consist have , he .
The at affinesses Beauvan de 27 desembre 1953	the there are allocation automatic the second and t	and the second second second	Committee administration
19th Parfet at far diligiding to chif as humany, illinite	le Caien départementale seulaire pour l'année Acolaire 1951-1952, lequel d'après les indémations	and an itera mande	Assembles sand be his
	la casa acarenemente service presente de 2.191.650 pared.		Ou sument de lever
	formies for to & Rifet de l'aire , i élève à La bonne de 2.191.650 faud.	Las de la	the second and the second
	Vote d'une indemnité à m'Chèrel, nispectrue adjoint des Contributions directes.		qui afrie lecture est a
. Vu et affronsi	Monsieur le maire expase qu'une homme de 9000 prand à cle mécule au ouviget primitif		Le Consil municip
feuli le 20 deanter 19/2	de 1952 chapitre 19 availe 11 à titre d'indemnité à "hi Mirie Guspecteur central des contribucions	and the Transactioner line .	instanument à mil 9.
	directer four reception des contribuobles à la maine en debors des tournies réglementaires.		qu'il apprime de voie
	que depuis le 1 - Juille 1952, M. minie est resultaci dans ses fonctions fax m' Chiefe-		
	que sepus le 4. puetre signe, m merie en augune man a present inter ante-		emuisti à l'occasion
	feux. adjoint et qu'il convient d'accorder à ce dennier à partie de la date précitée, le bénéfier		famille et render anne
	de l'indemnité dont il l'agit.	man de Berefarmen	Ea biance est ente
	It inite l'attembles a' délibére bur la question.	in his farmer of honorous	
	après en avoir délibére, le bouseil municipal considérant que m' Chérel continue le source	an are of a musi ter	er th
	effectue précédemment far m' mérie, décide de lui accorder le binefice de l'indemneté y affi:		1
	to to in the 1 the 2 is and a the accorder the thinghese as a sudements of affi:	and formally and for man	Eliter
	rente à compter du 14 Juillet 1952, laquelle sera imputer au cridit ouvert chapitre 19		17
	article 11 du budget de 1952 et suscrite dans les budgets des années Anivantes.	in Carrier	in the day well
and the second s	Allocations aux trutuis de famille.	and the second second	
and the second	Manuerier le monis houmet au Consuit municifel, les demendes d'allocation militaires		1 1.
1	formulie for:	the second part of second and	Le dig - neuf de
		and the second second second	Montatanie a été con
	In - Catelat nei Ladricie Jeannie 5 rue tottaine, afrès inconfioration de doy mari Catelat Alichel, classe 1948, affelé le 13 tellembre 1950 / 11	a ser the second of the	vingt quatre décembre
	There is the the the third in the int		Margan Vice W
	Cour Maus aline 1		
	Charles, classe 1949, affeli le 13 septembre 1950, pour effectuer une periode de 17 Jours.	and a construction	
	me facquin nie elfinand christiane, 58 rue Victor - Hugo, afier inconforation de hon mari		0.
	Thesauin labiel class some man , 58 rue dictor - Hugo, afier incorporation de boy mari		Sea
1 in succession in the	Jacquing Gabriel, classe 1953.		Le verigt-quetre de see
	of report me efface andred, sig me from Jamies, afrès in conformations		A REAL PROPERTY AND A REAL
	Mr lefort mi ellare andre , 119 me Jen Jamis, après in conforation de toy mari Lefort Juay, classe 1952. Mr kident : Q		bousil municifal de
	1." Bridand nie Ducases Jacqueling (	- are therease and and and	Maine en siance es
and the second with the second	17" Britand nie Ducarez Jacqueline, 6 rue des tocales, afrie inconforction de son mais kipent hege classe 1952.	and a contract have ab	Etainet friende : 7
the det mant	m- Claubelant : A	in the second second	1
and a second second	11:11 1 1 macquing minule, & Place A. fine alies signal	and the second se	Bellard , Tring , Collis
	17 Chambelant né macquing mixielle, 4 Place A. Juni, afrie incorporation de doy mari Chambelant Michel, classe 1952.	and December 200 Sand December	absents : M. M. R.
		duran Repus a la formance	Holeursger, non you

132

133 he - Luffray nie Rused louis, 62 rue de la Mihublique , après incomponations de don fils buthay by - F- fousse me spallice gome . If we meeting, afrès incorporation de son fils Housse Reine, effichel, classe 1953 Mr. V. Catarie mé Bending marquesite, 55 rue Jean Jamies, après incorporation de son fils Catario classer 1952. Pure, classe 1952. m. Cadel buige, 175 un touis sland, afrès memperation de son file Cadel Ennis, classe 1950 M. Tener Lescany nu Desmet Heline, 131 rue Jean Jamis, afris menperations de son file Lescans Rine, Ces demandes paraissant fondies et sufficiencent protifiése, receivent un avis favorable du Couril Equiviles. classe 1952. tre comité secret, le boursuil admit les listes d'assistances selles qu'elles out ile avrilées far la allistancel. Committing administrative du Bureau de Bienfairand, anisi que les dévienses décisions foises por cette assemble dans sa siance du 4 dicembre 1952. Ou moment de lever la siance m? Coure, Conseiller meninipal, dépose la révolution suivante, qui afrie lecture est adoptie à l'unaminité : Le Contril Municipal de montataire reini en hance ordinanie de 5 décembre 1952, demande instamment à mile Prifet de l'ain, de housmettre à mi le Président de le République, le vous qu'il exprime de voie le vaillant résistant et maring de la Baije fleure marting, bluificie d'une emmistie à l'occasion des files de hoil et de l'ay, bui fermettant de fasser ces files dans de famille et render anni fustrie à son patristione qui ne s'est famais démente. La séance est ensuite levée et les membres prisents out signé afrès sectore. All ellattet Godent Moger Allance Le dip-neuf de centre mil neuf cent cinquante- deux, le Consuit menicipal de Montatani a ité convegue en siame y trandmaire à la mairie, pour le mercredi vingt. quatre décembre à dig - neuf heures. Se Maires 24 Seance extraordinaire du 24 décembre 1952 Le verigt-quetre décembre mil neuf ceut conquerte-dans à dis - neuf heures, les membres du bousil municifal de montatanie diment convoquis le dig ment dicembre, le sont reinne à les maine en siance extraordinaire, sous la présidence de monsieur midjung, maire. Eleient friende : M. M. Midney, Mr. Wattelet, M. W. Godart, Koger, Courd, Caron, Populaine; Bellard, Tring, Collist, Didicourt, Kelmans, Marie, Buynant, Mr. Koising. absents : M. M. Frinet, Lawbing , yourses ; M. M. Jorand, Farmer, Rimane, Descrop, M. N. & hu

ANTIAL PRODUCTION AND A ANTI-

· trail

fique

cui la

2. chapi.

l'alloca.

addition

fonds de

ications

finitif

utributions

al, Juspe-

benifice

towice

e 19

militand

i Catalot

: Defensi

y man

Sefert

an kifand

burt.

te y affe-

NIE SEASON

folenwager, non excused.

Mondeine Marie a été nomme decritaire. le procés verbal de la précédente déance est le st adopté à l'incanimité Vote d'une Aubrention au Centre à hiberfement des travailleuns und - africains. Mondieur le maine donne commaisseure d'eure lettre de la la Sous-Rifet de Saulie, Réindeur de l'association Caullance d'hibugement des Travailleurs hord. apricains, dans haquelle il appar des differentées remembries par le bentre d'hibugement crée à breil, pour équilibrer don Budget no Sollicite l'attribution d'une Subvention de 100.000 frances à cet effet. Malgre qu'esse contribution fournation de lo france par lit occupé ait été imposée au employment de hord africains logrant dans le bastre, l'équilibre du budget de proctionnement est remis en question for suite de l'asseptientation du finje du charbon, du gaz et de s. maisieur Godart adjoint, lequel a été charge de fais un rapport sur la question, lectionte: afait le risullat de l'enquête à laguelle il a procède et de laquelle il résulte que dans les circonstances prisentes, il est exact que la situation du bente est ties diff cile et que l'ochoi de la subsentión sollinité est postifie . Le Consuit municipal afrès avoir endendre les supplications qui lui sont fournis et en avoir délibéré , Décide d'alloure à l'attociation Creilloure d' Hiberfement des Travailleurs nord. africains au titre de l'année 1952, une subsention de los 000 frances, pour aider au fonctionnement du bentre de breil, laquelle sere fiélevée sur l'ensemble des restouras libres de l'expercise. Attribution d'une hubvention extraordinaire au Buseau de Bienfaisance. Le Couril municifal décide d'allouer au Bureau de Bienfaitaire de montataire une habention estravolument de un million de frances au titre de l'annie 1952, afin de permette à cet établissement, de venir en aide any familles que les circonstances actuelles out place dans une situation difficile . Cette somme sere fiélevei sur l'entemble des ressources de l'espercied. Réfection d'une partie de la rue des tocols. Cravany sufflementaires. Règlement. Montieux le Maine suppose qu'au cours des travans de réfectuois par l'entreprise Bourgeois et C# 69 rue de la Briche à 1ª Duis (kine), d'une partie de la rue des cioles ( denning vicinal 303) ayant fait l'abjet d'un marche en date des 14 mai 19/2, approuve per to le Rifet de l'oise le 21 avrit 1952, il a die être procédé à l'égécution de havany sufficientaires (foudation de chaussie), se raffortant à l'élargissement et à la rechification du profit de la chaussie, lesquels n'out pas été prives au profet Pour le réglement de ces havang, lesquels s'élévent à 360.000 frand, monsieur le maie toumet un devis étable à cet effet et l'invite à délibérer. Afrès délibération, le Conseil municipal affrance le devis des havant dont il s'agit et autorise monsieur le meire à haiter de qu'à que auxe l'entreprise tranquois Als La défense tera imputé au pidit ouvert au budget de 19/2 chapite 8 article 4 pour enterties du comme mainance et tur les fondes tilres so est gedica. Acquiention de terrain pour création d'un nouveau cimeture. Alfel des consorte Dund pour creation d'un nouveau cimetiere. affel des consorte Dumber behultze contre la dicition de la commission carbitrale d'évaluation. Défense de la commune

Level alfrener 1933 Leiter le Mariar 1933 & Amis-Right , J. Gilian

Vac et afferenne " 1933 Ander de Fjannie 1933 de pour Bifat i J Detie

> et affronne de 13 Januar 19 p. Papel . J. Silin

Protectione de l'anne 2 Internor de Procesa "Ce et alforsonne" Branne et les pentor 1933 15 Coft et for delephong 5 Coft et Brownig 5 illinde

mansiour 1952 Jac m le to branke des Coloural delide d'undusting das qui lun est cas m & Resident a fine à la crista 1.676.350 france himilieux L vitires de la de Wageaus à afris en ac Les hourais chapita 22 a Ricy n'iter afrès lestere. 24 Elfut Belmore Le verige . Montataire

> E vingt les Mentres quatre Jam de Mi Migh Chaisert Refulance, B M. Raisery Absorbe a Absorbe a Monsieur E frocci observation

à vingt her

183 mantieur le maine sphase que suivant notification qui lui a sté adussie de q désendre 1953 for n'e graffer du Eritmal civil de Soutis, les consorts Dumbar. Schultze out intraduit devant la Chanter des affels d'appropriation des Tribunal civil de Sentis, une requiste lendant à ce que le Prefections de l'arts Frébunal deride que l'indemnite de 6/2 000 frand que leur à ils allonai far la Commission arbitecte se The at appendix 19/3 d'évaluation dans la diance du 18 novembre 1950 est visufficante pour les désonnaged du préfudice to life at for delighting Riedent qui teur est cause fax l'expropriation four cause d'white publique, feorences par ordonnance raidre par il appace Wi a Renderst des Tribunal curt de Sentes le 36 avril 1951, d'un tensing dont ils sont frafrictaires et des budget at tine à la création d'aux nomvais constiné et fije la dite indemnité d'aspeoficition à la somme de tie any heardreux le maine demande à l'assembleé de défendre à la dite instance et de confine les 1.676. 350 paul. tionmat métérite de la Rete de montataire à Mª Rence mixande - Chonnal avocat à la Bour, 82 Avenue the freaprès su avoie délitéré, le bonseil municipal affrance ses propositions de m? le man. de Waghans à Paris 199. custing , Les houseaires de m' mirande - Chomas Secont imputés au crédit ouvert au budget de 1950 ulte que his diff. chiepitre se article 1, pour acquisition de torrains. Rieig n'étant plus à l'ordre du four la béaux est levre et les membres présents out signé Survive Rellant Godnet Mer & Mager Bellant Godnet - Grang Testient afrès lestane. 24 hord ner aider Maynie emple Nortin Provfuers Belmous zum Le veuigt qualle fannie mil neuf sent conquante hois, le bouseil municipal de contatione Montataire a été convoque un seauce ordinaire à la maine, pour le fende 29 fanire 1958 , 1 cir à vingt heurs heute. to maire, It Séance du 29 janvier 1953 liefrice Le vingt neuf fauvier mil neuf cent cuiquante twis à vingt heures trente, des sicola les membres du bouseil municipal de montataire décenant convoquées le verigt quatre Janvier de bout récuris en déance ordinaire à la mairie, sous le frécidence "is ecution Homeset de m' Migury, maire. Chainet freisents : M' Minifuor, me Wattelet, M. M. Jodart, Roger, Come, Carry, profet Popularie, Bollard, Fassur, Tring, Collict, Sambig, Remane, Didicoust, Marie, Brynawt, in le m - Raising absould excusis : In Belmand représenté for la Populaire, la Brunct noy représente-1 ingit absende very exaction : M. M. Ginard, Descroip, M. M. M. Mousium it Asterweger. Monsieur Collist a été nommé Secritaire. Le fivier vabal de la présidente dience est la ct affronce à l'imanimité de ieig det Suber observation . Commun

ains .

w.

<u>k</u>.

19/2,

quit

Reque s'est engagie a Après examen et explose de mi le maire her tous les articles budgitanis hant en recerce en date du 26 diembe qu'en défenses, le bouseil municipal vote à l'unaministé le budget finient de 1953, d'impaintion prévus a lequel istablio en recettes et en défense, à la somme de 58.227.538 france. Carpe sur le reven Ne et alfrande June 6 Elevier 1953 June 6 Elevier 1953 Je Arous Pulit - J- Balian Le Consul municip Le Couseil, Vu la loi du 21 mai 1836, l'uistanchioù ministeinelle du 21 Juiz tu: mentation quintale de Budget vicinal de 1953. a' compter du 14 Ja vant et le rieflement général sur le source des chennis vicinany; Tu les popositions présenteis par les Ingénieurs du Service vicinal, pour l'établieu. revenue des propriets ment du budget de la commune en ce qui concerne le service des chemins vienne Dicide de maint figur le tang à 1'77 Tu l'arrêté de mile en demeure de mile bous trifet en date du 19 mai 1953; Syndicat interco feudant l'annie 1953; Tote l'inscription au budget de la commune, des recettes et crédits nécessaires pour Designation d'un refine le service ses chemins vicinaux pensant l'année 1953, le sont conformément aux Le Couscil municips indications de la colonne 4 des tableaux dresses par le service vicinal (voie exem. Syndicat Intercommu hating de l'affre tu plani défose aux archives de la mairie). Décide par afflication de la loi du 31 mars 1903, de remplacer par une tage vicinal Droits de place. Préfectione de l'Ossi 21 Ducenois le Bruceau Nu et efformance Hermonie le 27 mars 1953 Pile Prefit, le Chief de Drossion, délégué Infré : illisière Monsieur le c a' determinier fax l'administration : 1º 4 Journies de prestations individuelles et 2º 4 fourniers de prestations sur les anifax In Prince Piquen mandataire de Mi many et vehicules. marchis de la Cor Décide sufig que les prestations et les tayes vicinales en nature de l'annie 19/3, cohice des charges brout converties en taches d'après le tarif précédensment adopté, legres est maintenne pourgje 1º) Race dicon Bureau de Brinfaidance. Budget frimitif de 1953. 20, Blace conver Le Couseil municipal, Ve l'article 70 § 5 de la lai de 5 avril 1884 ; 20 france la toile Tu le budget présenté par les membres de la commission administrative du Bureau 3º Location d' de Bienfaitance pour l'annie 1953, dont les prévisions paraissent en rapport and Cer fing compre les ressources et les besoins riels de l'Établissement. concettiosmaise. Est d'avis d'approuver ce budget présentant un total de recettes et de dépenses de 1.610.272 Ho, Froit de a Emprunts de 1948 pour réfection des chemins vieinance. Paiement de l'armuité En e'change de 1953 hur ressources vicinales. Demande d'autorisation. 10) à poster a Le Consul municipal dellinte de l'autorité supérieure, l'autorisation de prelever redenance enneel pur les ressources vicuiales de 1953, le montant des annuités de l'empreunt de un 20) à effectue million de france contracté en 1948 aufries de la Caisse mationale des Retraites flace. pour la Vuillem et du bridet Fonceir de France, pour réflection des chemins vieinens et de me par miserie au budget de cet épercise, les centuries d'impositions prévent Himite l'a any contrats de frête. après en ave Empreut de 1952 contracté au Crédit Foncier de France. Paiement de l'annuité flues en reffert de 1953 au mayen de fonde provenant de la Régie Communale d'Electricité par le concessio de montataire. Temande d'autorisation. ci-avant. le Consuil Municipal tollicite de l'autorité Inférieure, l'autorisation de rembourse Demande de en 1953, le montant de l'annuité de l'imprunt de 11000.000 de frans contrasti Vignolle. Quil en 1952 aufris du bridit Fourier de France, pour financement des travang de la Monsieire -Régie Communale d'Electricité de montataire, au moyen au fonds que la dél Sidéungique o

affrance" of termine 1913 aft : J. Dellas

allowine 1953

ift + J. Ichion

13.7 Règie s'est sugages à verser à la commune, par délibération de son consuit d'éxploitation en date du 26 dicuntre 1951 et de ne fat inscrire au budget de cet exercice, les centimes d'unifacition prévues au contrat de frêt. Cape sur le revenue des propriétés non bâties. Figation du tamp de perception. Le Conseil Municipal, vu les instructions de mi- le Rifet de l'orie despuelles il résulte que l'auxi-Just elfusioner 1953 mentation quinte des bases d'imposition de la contribution foncière à entraine la réduction hand hales of Deliane à compter du 1ª Janvier 1953 de 10 à 1. 10% du tany maximum de la tage sur le revenu des proprietés noy bâties. Décide de maintenie le produit de la dite tage à La valeur de l'année 1952, d'en figer le tanp à 1.77% à compter du 1ª fauvier 1953 Sejudicat intercommunal d' f. S. m de breit - montataire et office Public d' ff. S. m. Désignation d'un représentant en ramplacement de mi Come. Le Conseil mensicipal désigne no Godart Suciery adpoint, pour représenter la Ville de montataire, au Syndricat Intercommunal d' Hebitations à Coyer Moderé de breit expontataire et au Conseil d'adminis hating de l'affre Fullie d' A. S. m. en remplacement de m' Crene. Proits de place. Révision du tarif Monsieur le claire soumet à l'épanner du bouseil municipal, une demande présender fax In Prèse Piquemal donnieilie à Tricemes (Seine) 16 rue du Bois et agistant en la qualité de Prefecture de l'Orie It Jurning mandataire de m' Henri Charve, concessionnaire pour l'exploitation des droits de place sur las In at approve Heren le 27 mars 1923 Pl luft le chif de Davierin déligue marchés de le commune, leudant à la modification du tarif des droits de flace annexé au hope' : Merible cohier des charges dresse le 26 février 1929, lavoir : 1°) Place déconverte sans materiel, le mitre superficiel : 10 frand 20, Have converte de 2 mitres de facade, comprenant une toile formant une avancei de 0 .50 : to france la toile 39 Location d'une table et de deux hiteaux : 15 francet. Ces frig comprement l'inistallation, la pose, la dépose et le remisage du materiel par le concettiomaire. 4°, Froit de déchargement pour les voitures affronisionnant le marché : 10 frances. En s'change de cet avantaget, le demandeux s'engage : 19) à foster à 100.000 france fax ay à compter du 12 Janvier 1953, le chiffe de la rederance emmelle 20) à effectuer afrès chaque marché, le dimontage du matériel et le nottoyage de la place H'invite l'assemblie à délibérer sur l'objet de cette demande. Afrès en avoir délibéré, le bouseil municipal estimant que les divits de place ne sont plus en reffert avec la situation actuelle; que d'autre fait la proposition de redurance faite far le concessionnaire, est acceptable, dicide la modification du tarif del qu'il est exposi ci-avant Demande de la Société Usinor. Installation de l'eau dans la cité ouvriere au lieu. Viquolle. Quis du bouseil. Montieux le Maire donne communication d'une lettre émonent de la briete Muning fidéringique du hard de la France" - Usive -, par lequille cette Avieté n'ayant pie ablaire

au

Lesi.

e -

un

ago

£ \*\*\*\*

inthe

ei -

19/3,

-1953

esu

e

ege :-

ute

un

ted

1

i

Ľ.

ti

e he

dile

de la locieté l'épousere des bourget de l'Edeniage, que calle i freune à sa charge angelieve donne ente l'unstallation des condintes principales pour l'almientation en care de la cité ouvriere qu'es feince 1947; décide fait construire au line dit " l'équalle " à chautataire, Sollicite une participation de la Quancement de mi Les Kelle de montataire, dans la défense évaluée à 1.140.000 frances. Ver Jour richard Sanda La 23 format 1955 La house Parfet : J. Edian Le Couleil municipal Aprilieur le Marie fait remarque que la cité en court de construction par la faction dans l'épiculion Soviele demanderesse, constitue un lotissement prive, qu'il affarhient à cette decuicie à la 5° classe de ton d'atturer à les pour l'alimentation lant en eau, qu'en gaz et électricité et que la Vou attribution d'une de montataire n'a fas à sufforter les charges résultant de ces installations, les quelle Ver et afferiere Janes le 11 mars 19/2 le fons-Refet : J. Delien Mousium la clau ne revitent par le caractere d'expleusion de réseaux publies de distribution. tie club de montatas Il invite en consequence l'assemblie à le prononeur sur la question. nouveau l'aide de la Le Consuit municipal, un les explications fournies par ni le main et afrès en anvie adhirents , lesquels se délibéré, inst sur avis défavorable à la frasticipation de la commune dans les frais d'é apris es avoir de Abliesement de l'uistallation dont il s'agit. au titre se l'année abornements à diverses publications. cette Ariele; la flue Ne et affronne" hente de sie falmir 1913 hon - Pafet : J. Ochian Le Conseil municipal autorise monsieur le maire à souscrire pour l'année 1953. Cette tonme a il un abounement aux fublications administrativis désignées ci-après : Jelection d' un Journal official (exiting lois et decrats) Marsieur le mo La Vie Communale et Dépertementale 31 rue de la Républio L'Ecole des Communed. for m - Brouffeet , a Le Réfertarie administratif des maires et des Consulters municipamp tur une longueux de le pournal des bonnances habit de 0 to 13 de hac La mairie Gratique 1 " 65 de hauteur ; u & Journal des Maines et des Conseillers Municipany L'entenute des tr & Journal d' administration des borronnend renales. I inste l'atten Le Pedagofiche cution des havange et 6 abonnements à l'Information municipale Le baiseil mene La défense sers imputié au credit ouvert au budget de 19/3, chapitre 2 draile 7 l'ijecution des A four abonnements à diverses publications. Autoria Mous Indemnités de fonctions aux maire et adjointe. t ally us 1913 to 10 former 1913 Parts - 7. 9 to a Le bousuit Municipal, par application de la loi 4º 52.883 du 24 Juillet 1952, reproduite an entrefrancers aga 13.0. P. 7° de 1952, décide de porter à dater du 14 Janvier 1953, l'indemnité de fouction Ea défense bera alloui au maire à 238.000 france par ay et l'indemnité globale allouie aux ad. four entretion des founds a 190. 400 france par ay. Questions diverses. Les criets consepondants out été inscrite au chapitre 19 articles 1 et 2 du budget de 19/3. Le Consul Munic Sectonnel communal. vier Acciater de la Quancement de lu Bennit. Sa decisión est o House 193 Le Conseil municipal considérant que 20 m Benoist nei Charpentier Solange augile caracteré d'interît Reglet J. Silan employei de bareare titulaire, donne entrei satisfaction dans l'épiention de toy haveil allocations any qu'elle effectue défuis le 3 mars 1946; décide doy avancement à la 5° clatte de ton Montieux le ce emploi (indrie 127) à compter du 14 avril 1953. mulics fax : Chrancement de he Raget. In the Cebula Soft Le Couseil Municipal considerant que me Rayst nie Marting Lucite, danty lo graphe Daniel, dem 1952 hi Rolly ada

139 augiliaire donne entré datifaction dans l'épicetion de doy pravail qu'elle efficient depuis le 17 férrier 1947; décide doy avancement à la 3° classe de doy conflor (indice 12) à comptor de 1ª mars 19/3. uge qu'alle Quancement de m' Legret, garde. champile appontene. Le Couseil municiful considérant que se legret thispliel garde-champilie affariteur, donne entreie salis-- la Var from richaris faction dans l'épiculion de ses fonctions qu'il remplie définis le 1er mars 1946; décide son avancement 6 love Pufet : - F. Holian e la à la 5° classe de loy emploi (indice 143) à compter du 14 mars 1953. Attribution d'une subvention exceptionnelle au Mandard athlitic club de montataire. icie Monsieur le claire donne lecture d'une lettre de Mi Queil, Secritaire Ginial du Mandard athlé -· Ville Var et affiniste" Junto de 11 mars 1913 Jaho de J. Delian tie club de montataire, faisant ressource les difficullés financières de cette Asciste et sollicitant à quelles nouveau l'aide de la Municipalité, afig de permettre de poursuivre l'équipement sportif des fund adherents, lesquels ne perwent faire face à cette dépusse. Afrès es avoir dilibre, le bouseil municipal note une hebreuking exceptionnelle de 100.000 freud au titre de l'année 1952, pour acht d'équipement aux foures footballeurs, dans le bat d'encourager. ais d'écette Asciste, la flue active de la localite. Cette somme a été uiscrite chapitre 18 article 8 du budget additionnel de 1950. 1953 Télection d'un mur de doture. maisieur le maire expose qu'une faitre du mur de deture de l'immeuble communal situé 31 rue de la République (aucienne perpirité Gubois), vient de s'effondrer et qu'il a fait établir for m Brufflet, architecte, un frost de restauration lequel comprend la demotition de dit mue Sur une longueux de 23 mètres 16, la reconstruction sur les fondations actuelles conservées. d'un mun banet de 0 " \$3 de hauteur tous la tablette et 0 " 50 d'épaissure surmonte d'une gible en fre fluig de 1. 1. [-] 1 "65 de hauteux ; une porte en for est prévue pour accider dans la propriéte l'ensemble des travang s'élève affroximativement à 475.000 frances Il sinste l'attemblé à freudre connaittance du devis sont il s'agit et a le prononcer sur l'égecution des havange. Le bouseil mennicipal après avoir entendre les upplications qui lui sont fournies, decide l'éjécution des havang profetés. Autorise Monsieur le maine à traiter de qu'à que afrès affel d'affres, avec les 47 entrepreneurs ayout consenté les conditions les plus avantagenses four la Commune. La défense bera imputé au crédit ouvert au budget de 1953, chapitre 12 actuile 3, ite an four entreting des bahincents communacy fonctions questions diverses. Le Consul municipal saisi d'une demande de Suboution de la part du Comité des conad. ves Axiales de la Résistance ( C.O.S.O.R), évent un avis difavorable à' cette demande. Sa décision est motives far le fait que l'organisation dont il s'agit ne revêt aucun de 19/3. caracteré d'interit communal Allocations any Soutions de Samille. gile 1 he down but d'allacetion militarie for Monsieur le Main Soumet au Couseil munice mulics par : 17th Cebula Sophie ipour Europeu, 18 rue de hogent, après incorforation de son mari Europeu Daniel, clem 1952. 11 " Roelige adriana venne amory, 50 rue de la République, afrès incorporation de son fils

amory hermand classe 1952. In Gourding Audrei épouse Bonnet, 4 lite Louis Mane, afier incorponetion de dong mani home Claude, classe 1952. Ces demandes paraissant fondies et suffisamment Justifiers, reconvent un avis forvalle du com municifal. attistanced. En comité suret, le Couseil adout les listes d'assistance selles qu'elles out été avrices far le commission administrative du Bureau de Bienfaisance, ainsi que les duresses des bient frites par cette assemblie, dans la seance de ce fores. Ring n'élant flus à l'ordre du Jour, la siance est levre et les membres prisents out tique après Beture. Studow Bellow Tothe Allow The Stan Lanty Roman rections any Aport nows Le treize avril nuil neuf cent cuiquante - hois, le Consteil municipal de montataire a dé convoque un tiance ordinacie à la mairie, pour le vendredi diz- tept avril à vingt heures frente. le huaire, Déance du 17 ayril 1953 Se dip. left avril mil neuf cant cuiquante hois à vingt heurs houte, les membres du consuit municipal de montataire dumant convoquée le Arige avril, se fout reines à la mainie sous la finidence de M. Midnon, maine. Chaient prisents : In Michney, M. Watelet, M. M. Godart, Roger, Crew, Carry, Balland. Fasseur, Bring, Remane, Dédicount, Belmans, Maire, Bymaert, My. M. Monsuir, Roising. abraute : M.M. Brunet, Collint, Lambis, excusit ; M.M. Populaine, Jenard, Descraip, 10 - Holenniger. non execution . Monsieur Voring a été nomme Accritaire. Le procès verbal de la frécédente séance est la ct adopte à l'imanimité sans observation. Garantie d'un dempière emperant complémentaire de revalorisation, à contracter par l'office Public Intercommunal d' fabilitations à Eager modéré de breil. montataire, poo la construction de la bité Jean Biondi à montataire. Le Conseil : Vu la demande formés par l'office Public Litercommunal d'Habitations à Loyer Modine de briel montalaire et lendant à la garantie d'un despième un frunt complementaire de revalorisation de 20. 867.000 frances, destiné au finances

+ J Edias

les travany de construct The le raffort itable for Va les lois des 5 décembre attendes que la value . Vililie : La Ville de montalaire Moders de breit montales que cet organisme be f le compte de l'blat, au l au cas ai l'office Rus quelque motif que ce soit ou des intérêts morator le fairment en ses lien adressie far lettre misso continues dont la criate Caitte des Dépôte et 6. En vue d'attures est a) pour la periode au bonnues realision , c'est tionnels au principal to) pour la pourde a mortissement calcule annies 1959 à 1963 u C) à partie de l'arme de 55 aud. l'annieté étant mu Le produit de ces . de beroniz, sura affect des périodes consideres 20 8. 670 franc 399. 186 france 600. 244 france Le Conseil autorise fassi entre la Caisso l'office Public Interco faire proceeder à l'ac hypothicanics preised itant à la charge es acquisition d'une Monsieur le mai a Paris St. relative minageries .

	341
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	des travany de construction de la bits pay Biondi à montataire.
mari honne	The la raffort itable for to le maine et favorable à cette domande ; Vu les lois des 5 décembre 1932, 13 puillet 1927 et 3 hiftembre 1947, les dients du 21 mars 1921 et 14 mars 1929 Change aux la male des solecembre 1932, 13 puillet 1925 et 3 hiftembre 1947, les dients du 21 mars 1921 et 1921
	Vu les lois des 5 décembre 1922, 11 juillet 1922 in - 1
orable du Consend.	manuel que sa value an comme se
	Vélidere : La Ville de montalaire accorde sa garantei à l'office Public Intercommunal d'Achitations à Loyer Martine de 20. 857.000 frand,
	La Ville de montalaire accorde sa garantei à l'office Public dutocommune cladire de breil-montalaire, pour un tempreunt compleinentoire de revaloureation de 20. 857,000 frand, maint de breil-montalaire, pour un tempreunt compleir de la Caises ses Défoils et Constiquetions aginant for
tite arrites	ellodie de breit montalaire, pour un confliment conflimentone de revalormant que cet orgonnisme se propose de contractor aufris de la Caises ses Défints et Constiquetions aginant fore la la la l'était en toure de 27 pour une durie de 65 aus
, deverses den -	le compte de l'élat, au tany de 2% faire une durie de 65 aus. Le compte de l'élat, au tany de 2% faire une durie de 65 aus.
	le compte de l'état, au tany de 2% pour une duris de 65 aus. Que cas oie l'office Rublie Futercommunal d'étabitations à layer modiré de trail montataire, pour, Que cas oie l'office Rublie Futercommunal d'étabitations à layer modiré de trail montataire, pour,
prisants out	Ou cas ai l'office l'ublie Futercommunal d' sfabitations à layer far lui any idéances conserved quelque motif que ce soit, ne s'acquitterant pas des sommes dires far lui any idéances conserves quelque motif que ce soit, ne s'acquitterant pas des sommes dires far lui any idéances conserves
	ou des subordes monaciona que
Allans	que des intérêtes monatoires qu'il accait encourses, la tille de monatoire des Répôte et Constiguations le faiement en ses lien et place sur simple donnande de la Caise des Répôte et Constiguations des
Allans	le faiement en ses lien et place sur simple demande de la comme su reconvenent ses astrossie far lettre missive, sans famais fouvoir afform le sifant de mise en reconvenent ses
m	astruttie fax lettre missive, sans famais fourier affaites à la garantie, mi éjiépe que la centimies dont la création est friere ci-dessous et affectés à la garantie, mi éjiépe que la
naus	Caitte des Depots et Coursegnante
	Un vue d'atture cette garanne, " Automent les intérête à 17. mit des
1	a) pour la fériode au cours de caque les annies 1956 à 1957 inclus, 93 centimes addi-
1 de montatarie	Sommet realised, c'est-a-acce prove
left avril à	Acouncels are permufal air , and is interests a 17 che a
	b) pour la privade au cours de laquelle bront dus à un privaipel des 4 contributions directes montrissement calcule dur la base d'une tamp d'intirêt de 2%, c'est- à dire feudant les
	mortissement calcule tur la base d'une tamp d'union de principal des 4 contributions dinder années 1959 à 1963 indus, seff centimes additionnels au principal des 4 contributions dinder
-	années 1959 à 1963 indes, 177 centimes additionnes additionnets, pour une duré C) à partie de l'année 1964, une imposition de 267 centimes additionnets, pour une durée
	C) a partie a
	de 55 and. l'annuité étant nulle pour les deux premières années 1954-1955.
	l'aumité itant nulle pour les deux premieres aument au fleig droit au cas Le produit de ces inspontions qui secont nues su recourrement de fleig droit a charme
hente, les	Le produit de ces infontions qui seront muses su l'emprunt concepousant à chaque de beroniz, surs affecté à la converture des charges de l'emprunt concepousant à chaque
heize avril, to	, l'inder pourficieress à vaine
	2. 7 620 hauch pour la prime
, caroy, Bellard .	340 186 hours four to acception 1
unic, Roising.	600. 244 france pour la troisième fixiode
scraip, 1 - Holemagic	600. 244 france four la troisienne periode Le Conseil autorise d'autre fart le main, à intervenir au contrat de frit qui sera Le Conseil autorise d'autre fart le main, à intervenir au contrat de frit qui sera Filt et housidmations agissant pour le compte de l'ôtat et
	Le Couseil autorile d'autre part le main, à maine pour le compte de l'ôtat et fami entre la Caisse des Défoit et Cousiquations agissant pour le compte de l'ôtat et à fami entre la Caisse des Défoit et Cousiquations à Coyer modére de breil montataire et à
	fami entre la Caisse des Défoit et Consignations informadore de breit montataire et à l'office Rublic Intercommunal d'Habitations à Corpor modére de breit montataire, des formulités
imile sand	l'office Rublic Intercommunal à Mabulations à de la Ville de montataire, des formalités faire proceder à l'accomplissement au profit de la Ville de montataire, des formalités faire proceder à l'accomplissement au profit du 24 Juillet 1934, les frais de l'opération
	1, 18: and prevent a tarment
à contracter	itant à le charge molusive de le Commune. itant à le charge molusive de le commune.
montataine, pour	étant à le charge molusive de le commune enlivement des ordnes mémadères. Acquisition d'une benne tassense pour enlivement des ordnes mémadères. Acquisition d'une benne tassense pour enlivement des société Sovel, 16 rue de la Benne
	Acquisition d'une benne tassense pour encercion de la Société Sovel, 16 nue de la Baume monsieur le main fait fait d'une proposition de la Société Sovel, 16 nue de la Baume monsieur le main fait fait d'une benne tassense pour l'enlivement des ordonne
d' Habitations à	Paris 8°, relative a la journant
dupième en -	e meinageries.
duspième en -	

le véhicule formet l'autovenant des ousant minagères dans des conditions a l'Azing taut pour les habitants que pour le personnel du service de la voirie, du fait de la 24 pression ses properious de poussieres et de déchets, de plus il a l'avantage de diminue le fersonnel par suite de la suffression du chargene qui se nouve habitullement no 1 1 Cumant 22les bennes ouvertes. Cufiis l'efficacité de la compression fermet de gaques des temps par suite a la Jan West 200 réduction du nombre des transports, en raison de la grande capacité du véhicule. Le frig actuel de fourniture de cette benne construite en têle d'acier, d'une capacie de 7 milies cubes, sur chassis cabine Berliet, sot de 2.229.000 paus départ usino, taque et divit d'euregistrement compris ; il est susceptible de révision selon l'époque Ver et alfrance Jenti le 11 mai 1953 Je bous Prifet : J. Felien de la livaison. Ce prize est maforé de 233.000 francé pour éjécution en têle dens. ling. Il invite l'assundice à prendre communication de la documentation qui lui est sommise et à formuler soy avis sur cette proposition . Afrès en avoir dibbéné, le bousiel municipal considérant qu'il convient en a qui concerne l'hygiène, de preudre soutes mesures pour son amélioration, sant Vu et approvent Serlis le 7 mai 1953 Se sous-Pufit : J. Delien au point de vue de la population que du personnel communel et que dans ce seus le materiel proposé par la société Sovel revêt un caractéré de réelle utilite . Récide l'acquisition d'une benne tassense any conditions de la tocité tout, expesses ci-avant, payable au comptant et construite en tile duralinose dont l'en. heticing est pratiquement nul. Monsière le Maire est autorisé à trôprer le traité à intervenire. Le paiement de la dépense tora effectué par puélévement sur les ressources libres à la dôture de l'égèrcire 1952. maternité Brehl. Tote d'une Subvention annuelle. Monsieur le Maire donne connaissance du raffort présente par si le Président de la commission administrative de la maternité Bubl au cours de la siamo du 24 mars 1953, duquel il ressort que le priz de fournie bout en fermettant à l'établissement de vivre, est insufficant pour épécuter les travanp d'entreting ou Var et alfbrouve Jeneis de 13 mai 1953 Le bour Prifet ; J. Delian se réparations et acheter le matériel perfectionné indisfensable à sont itablisseme hospitalier. Aug toures de ce rapport, la Commission administrative sollicite des commund adhirentes au Syndicat, l'aide financies sans leguel est établissement se houve Ten ce qui concerne montataire, la Inbrention calculée sur la base de 40 france for habitant, ressort à 304. 720 frand. Il inite l'assemblé à la prononcer sur cet abjet. Le Consul municipal après en avoir d'élibéré, considérant que la maternite Publ rend de riele services à la population de montataire et que la demande de participation communale est fondie. The en favoux de cet itablistement, und hebreution annuelle de 304. 720 frand, legue

Tout at affirence

142

4

143 tions a byginia bera inscrite chaque année au budget. Four l'année 1953, la défense sur viscrite au budget additionnel. ait de la tap. Fectound communal. Syndicat de communed. Désignation d'any 39 réprésentant. Le Conseil reprincipal, afris avoir firs connaissance de la inculaire de la Rifet de l'arie en date le diminuer Le 210 mars 1953, sisique la Pronane louis Conseiller municipal, comme dengième reprisentant de cullement tow la Ville de montataire au Comité du Syndiant de Communed institué par l'article 13 de la loi de suite de la 28 avril 1953, fortant statut givered du fectornel des communes et des blabliesements publies chicule. une capacite Gersonnel communal. Figation du traitement du fersonnel augiliaire de service. Le Constail municipal décide de fijne le traitement du fertonnel de service confloyé sand part usine , les écoles et à la maine en quelité d'ampiliaires, conformément au tableau annesé à la lon l'époque Teste de Al mai 1953 Julie de Al mai 1953 Je Ame Rifet : J. Delian " tôle dura . présente délibération, à compter du 14 mai 1953. Les sommes nécessaires pour complèter i'il y a line le crédit viscrit are budget, chapitre 13 qui lui article 3 pour talaire des geus de tourise, seront inscrites au budget additionnel. Ferdonnel de la voirie. Attribution d'une prime d'insalubrité. Le Conseil municipal décide d'alloux au fersonnel de la voirie charge se l'entire onvient en a Ver et affinnere Juntes le 7 mai 1953 & Inv Pulet & J. Delian ment des ordures ménagères, une prime d'insalubrite "horaire de 10 france. ration tant Cette prime sous accordie pour le semps consacré à l'enlivement des ordenes mina. - que dans gives , soit en principe 4 heures par four , avec effet réterractif à compter su 14 mars 1913. u de réelk La défense sora imputé au crédit ouvert chapitre of article 1 du budget, fonce salanie with Lovel , et indemnités du personnel de la voirie urbaine. Ceste maternelle rue de l'Église. Construction d'une classe hufflementaire. ood dout l'en. Le conseil municifal constatant que le nombre des enfants admis à l'école matervelle de la rue de l'Église ne cesse d'augmenter et que de ce fait, les locaux vout le houver insuffisants à buf délai, décide d'envisager la construction d'une classe counces libred sufflimentaire et charge mousieur le maire de faire dressee par mi Boufflit, archéhete à breil, un frafit à cet effet hi le Président Subvention au Comité du tour de l'oise cycliste. Le Consuil municipal dévide d'allouer au Comité du Tour de l'ois cycliste, und la tiance Ner et alfrouve fener de 15 mai 1953 Le ton Pife : J. Edian subvention de 2000 frances, à titre de particifation à l'organisation de l'épieure qu'il mettaut à cutretien ou Jour disputer les 24 et 21 mai 1953. t itablissement Cette dépense sons imputée au crédit ouvert au budget de 1953, pour dépenses imprévues. Bureau de Bienfaisance. des Commund En comité secret, le Conseil municipal adout les listes d'assistances telles qu'elles out its ut to houve. avieles par la commission administrative du Brucan de Bienfritance, ainsi que les deversos sécsions frises par cette allembles dans la téance de ce pour a base de , Rieg n'étant flus à l'ordre du four la téance est levré et les membres présente out tiqué africe lecture Bellene Halles Gould Tething territe - Buhl farticipation アーショ Raising frand, leque

₽.

Le veient were avil mil neuf cent conquante hois, le Conseil municipal a montataire à ité convogué pour le dimanche trois mai à dip heures, tous May installation at provider à l'électron du moire et du adprinte. 27

1 244

- way

## Installation du Conseil Municipal et élection du Maire et de deux adjoints.

L'an mil neuf cent conquante hois, le hois du mois de mai à dip heures, feure léfale, les membres du Conseil municipal de la Commune de Montataire fuclamés fai le bureau électoral à la suite des opérations du 26 Avril 1953, se sont remis dans la salle de la maine sur la convocation que leur a été adressie per le maine, conformément aux articles 48 et 14 de la loi de 5 Avril 1884. Etaient friends M. M. les Consullers Municipany:

Cane effared, 44" Wattelet Louise, 14.14. Earoy Louis, Minghong Maurice, Jodaet Lunei, Fatheux effared, Belmans Filip, Bellard Ormand, Roger effared, Brig Robert, Janguag Robert, elfonie auche, Sidicant Raad, M. Roising Raymonde, W. H: Fitnane Louis, Brynaest Robert, Bas Isini, Schmitt Francois, Jeus Dévie, Daudice Georges, Adenhow Raymond, Meilly keep, Cestrillart Perce.

La biance a ste onwate bour la frieidence de Mi Micipiony Mannie Maine, qui, afrie l'affel nominal, a donné lecture des résultate constatés aux proçes - verbany du ilections et a déclaré installer M. M. boene Marcel, M. Wattelet Courie, M. M. Caroy Cour, Afriquon esfancie, Godert Luciy, Fasture, Marcel, Belmans Filip, Belland armand, Roger esfons Etig Robert, Gaucipiony Robert, elfanie andré, Déclicoure Raoul, M. - Roising Raymonde, h. M. Rimano Caris, Bynane Robert, Bas triné, Schmitt François, June Désire, Daudier Jeorges, Opdenhoue Raymond, Brilly lorge, Instrillant Rime, dans leuxes fonctions de Conseillers Municipang. M. Wattelet, la flus âgue des membres du Conseil , a fris ensuite la prisiolence. Le Couriel a chois comme Secritaire M. Marie Custei.

Clectron du claire

Le Rindent afris avoir donné lecture des articles \$6. \$7, et 80 de la loi de 5 and 1884, a invité le conseil à procéder, au terretig heret et à la majorité absolue des heffrages, à l'électrig du maino. Chaque Conseiller municipal, à l'affel de doy norm, a remis formé au Président, ton bulletig de vote sciet her fafrier bland. Le déponiellement du vote a donné les résultats ci-afrie :

23

12

a déduire : bulletine bland ou ne contenant fat une désignation hiffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaîte Reste pour le nombre des suffages exprimés : Maforite absolue

ile main, à l'éleur Le dépaintlement le dépaintlement a diduine : but buffis aute ou dans Reste four le rue majorité absolue a obtenne : c4: Godait - bu bl a été fascied houbre de but

a obtern . W.

C4: Come esfara Le Résidence a d

Il a ité procédé

Maforite abeolu a obtenu: m cuf: clficfuory Le Risident a Et out bu

Le Doyen

a déducio : be

Reste pour le

Suffisante ou dans

Le Maii,

OP

145 (23) vingt - hois voij a obtern : Mi lovene clared C4. Creve cifaral ayant ablem la majorité absolue, a été froclamé cifaire. Le Résident a déclaré mi boune effareil, installé en qualité de chaine. Election du fremier adjoint. Il a été procédé entriste, dans les mênnes formes et sous la frésidence de sur come Marcel else maine, à l'électrois du fremier adjocut. Le déficiellement du bendies à donné les résultats suivants : 1st loue de bernhig 23 houter de bulleterie trouves dans l'une: Or déduie : bulletins bland ou se contruant fat une déliquation buffitante ou dans lesquée les volante de sont fait connaître : 23 Reste pour le nombre des suffrages exprissées : 10 maforité absolue : a obtenu : Mi Godart lucien venigt hois voip (23) ell' Godart buring ayant obtenue la maforité absolue des suffages, a été proclamé adpait Election de second adjust Il a été procédé dans les mienes formes, à l'élection du second adpoint 1ª boux de territing Le déponillement du Scruting à donné les résultats trévants : 23 houbre de bullehis trouvis dans l'une : a déduce : bulleties bland ou ne contruant fas une désignation buffisante au dans lesquels les votants de Sout fait connaître : 23 Rest pour le nombre des suffrages esprimés . maforite absolut & obleure: m' heighton mansice vingt hois vorige (23) cli: Midpon maurice aujout obtenu la majorité absolue des suffages, à ité proclamé adjoint. Le Président a déclaré M. M. Godart Enniry et Midney Mannie, mistallis en qualité d'adpointe. Observations excelamations : neart. Et out bigne les member prisente : Les manches du Couseil nousieifal, Le Toyen d'âge du Conseil, Godart then It Mattelet Hatten Bolmes Belland Le Accritarie Le Marie, Hap alle for theyes amay testout Marie Tetnos Tho refusers Bar difund Herri Junders Ondartury

lal de

, trend

unes,

acie

3, se

cenj ,

inquery

denhove

qui,

my de

roy Louis,

ger efforced

imand

hove

up.

5 avril

del

set.

uil,

sie par

146 Création de deux postes supplementaires d'adjourse. Nursieux le maine, en raison du développement considérable pris par les ser Election municipany, notamment du fait des diverses los d'assistance obligatoire, des lois Junto to 13 min 1953 Per to how Puld : hope Manche Afrede d'hygine et des lois d'assurance et de prévoyance sociales, dont la maine a unto le assurer l'afflication et en surveiller exactement la marche et remplie ses me first it Ver from recepiers" Because to 2 Juni 1973 16 Perfor, to chief a to an Dorman Zullikaffer. tiples obligations avec souls la privision et la prompletude disirables. Fropose au consul, d'user de la faculté donnée par la loi du 24 Juillet 1905 Chaque et de exise pour le dursi de doy mandat, deux postes sufflérientaires d'adjoints, de vote is faisant remargner que défix ces postes sufflémentaires out été créés par le boussie E dif hombe Municipal anterience. a dis Le Conseil Municipal, an l'apposé du hiand; Cardiolisant qu'il y a mitirit, en une d'assurer la bound égécution des multiples Suffisau provied municipany, à augmenter le nombre des adjoints et à renforce ainsi Raste map l'action de la Municipalité, délibére : Il est crié pour la durée du mandat du Conseil, deux postes sufflementaries a alt mr. d'adjointe, conformement à la loi du 27 Juillet 1923. Et out tique les membres prisents. Hai I godat I Alattelet Main Tatto Bolin Hellon allog Burge Ba Africa Vering Rain Serma Boufman Le de losul a dia biffisant Reste Major Le dip-huit mai mil muf cent auiguante-hois, le Conseil Municifal de a ob Montataire a ité convogué su trance ordinaire à la mairie, pour le venderdi hi k nigt deux mai à vingt heures haute. Le maino qualité . A Le Co tuit : Déance du 22 mai 1953 Conniel Le vruigt dans mai mil neuf cent cuiquante hois à vringt heures theute, les membres du Conseil municifal de montataire démucut convoquées la dig-huit M.M. Gos mai, le bout rémuis à la mairie en séance ordinaire, sous la frésidence de Commut In.m. cl m' Come, Maire. Etaine friscute: M. M. Cone, Godart, Afriquory, M. Waltelet, M. M. Roger, Caroj. Commits Fatheux, Kelmand, Kellard, Bring, Jandnoy, Marie, Didicount, 14 - Roining. M.M. Pienew) Jacoban In gada Buynaert, has, Schmitt, Jesus, Saudier, Spelenhove, meilly, Estrillart Conniels m.m. ch Le proces vulat de la frécidente séance est les st approuve à l'imanimité sans observable Commiss M.M. Go

Martin States and States and

A LAT Electron de deux adjacents hufflementaires. Auchier le chani, afies avois sonne lecture des articles \$6, 77 et 80 de la loi de 5 avril 1834 is free les dans unte la bouseil municipal, comme suite à sa délibuation du 3 mai 19/3, à fescidor au touting nie, des lois sever et à la méprite absolue des suffages, à l'électrois du traisième aspaiet - la mairie a aflice set much 1ª hour de beruhing . In pour recepiers Chaque Conseiller municipal à l'affel de boy nom, a remis ferencé au President, son bullebuj Basures & 2 Juni 1953 pito hills , to ship as to an Dorman 4 Juillet 19:3 Zollikeffer. de vole icut due papier blance. Le déponillement du bouting a donné les résultats huivants d'adjoints, ex le bouteil hombre de buttelins houvis dans l'une a déduire : bullitar blance are contenant par un désignation huffisante ou dans lesquels les volants se sont fait connaître Rote pour le nombre des suffrages exprissions det multiples siece ainsi maforité absolue a ablum . Mr. Roising Raymonde vingt - how voig (33) Mr. Raining Raymonde ayant Alence la majorité absolue des suffages « été froclamée adjointe afflementaries Electeory du quatrierre adjant. Il a été procédé usuite dans les mêmes formes, à l'élucion du quatione adjoint . 1ª hour de Scruting 1. Le dépointlement du Scrubing a donne les risultats Amirante : No hombre de bulletuis houves dans l'une a diduire : bullities blance on ne continant fai une disignation Bulnacy buffisante ou dans lesquele les votante se sont fait connaître 23 Reste four le nombre des suffages infrimés Maprite abtolue a obleure to Roger Marcel verige tois voig (23) In Roque effacel ayout obtenu la majorité alsolue su suffages a été proclamé adjouit. unicifal de Le Résident à déclaré me Raising Raymonde et m' Rager alfarel, motallés en vendredi qualité d'adjoints. Le Couseil municipal procède à la constitution des Commissions municipales comme Committion des Finances, Batimente, Varie, Pares. Tehiculus, adjudications et marches. M. M. Godart, elliquen, cy . Raining, M. M. Reger, Jauguon, Erring, Marie, Jesul. Commuting des sports, Incendie, Musique, Fêles. es treate, M. M. elfiquoy, Triy, ofderhove, Bellard, Faudice a dije - huit Commission Scolaire. Cantines, Logements, Breeau de Bienfaisance. Chomage. colence de In Godart, M. M. & Raching, Wattelet, M. M. Caroy, Hal, Mynacet, Dedicourt, Schmitt. Committion des Abattours. Curvetiere, Aggérene. Roger, Caroy. M. M. Midney, Roger, Fattere, Belmand, Estillant, Breiley. . m.m. Pionane, Committeion du Personnel. M. M. Jodant, Pinnane, Roger, Caron

Désignation d'un réprésentant au Couseil d'administration de l'office Public 119 Le Couseil municipal déligue pour le durée de doy mandet. mi Godart Lucier, to d' H. E. M. refrisenter la Ville de montataire au Conseil d'administration de l'office Public interes munal d'élabitations à Loyer modère de breil-montataire. Désignation de représentants au Conseil d'administration du Syndicat Inter. communel des baup et Edoute. Le consil mennicipal déligue pour la dence de son mandat, M. M. Michan many The force receiption. Series to In Justice 1953 + 6 down Paper le Secretain on alif & Marche et Roger Marcel, pour représenter la 18te de montataire au Consuil d'administration de Syndicat Intercommunal des trany et Colouts de la Région de breil. Committion communale des Impots directs. Proposition de délégués. housieux le maire expose qu'aux termes de l'article 16/0 2 3 du Code général des Impôte, la derrie du mandat des membres de la Commission Communale des Impôte directé, est la même que celle du mondat du bonseil municipal. Ver et affronne Jenter la 6 juillet 10:53 Le bour Préfor . J. Delion Conformement aux prescriptions de l'article sus vise, les Commissaires soivent in de nationalité francasie, âgés de Gans au mains, foirie de leurs droits civils, être viscrite aux roles des anciennes contributions directes dans la Commune, itre familianies avec les circonstances locales et possoder des connaissances heffisantes pour l'ijécution des havang confies à la commission. Les 6 Commissaires sont désignées ainsi que les 6 suffléants, far le Directano des bontributions directes et du Cadastre du département, sur une leste dressée par le conseil municipal et comprendut vruigt quatre contribuables veruplissant les conditions refficien ci- detters. Un commissaire doit être dominitie en dehors de la commune. Le ferritoire commenual confrenant un entemble de propriétés boisies de plus de los hectard, la commission doit en outre comprendre un proprietaire de bois ou forêts. Le Cousil municifal afrès en avoie délibéré propose : M. M. Hurteux Robert afusteure 66 rue des beales Tatter Forward ne en 1897 aquicultano 58 rue Voltanie aberle elfansia 1901 employé 5 rue lesioner Baulanque Cheodore 1903 carrier\_ 166 rue Jean James Hureau Jaston 1898 dibitant 38 we Victor . Hugo Berning Ferward 1900 Nivere of Cite Jules Guerde Jodart Espirance 1902 agriculturo 89 rues Jean Jamis Dache Jabriel ilectricity. -1906 It Vaart - lus - elfelle clare andre entrepreneux de texensense 8 rue Acionant Rodier 1903 Jabriele Marcel ourie spicialisé 1899 Cevilloy augusting 24 Place A. Give propriétaire 1916 been Raymond 46 rue Voltaire abotence Sofularie Four 1880 111 rue Jean James fraiscur Rouckhout Souis 1902 18 cite Jula Junde tourner of mitany Severing elfanceau 196 rue Emile Inda monteur 1899 rue J. Elhry polongie 1798

	149
	to the second montant 29 run J. allary wirey 1901
a second and a second	4.4. Vaugent accuración que Bauile Jola 1011
1	Tornet alfaron 1190
	requese garager Torre James Joye
	Ilgy I vue merhais
and the second s	be que de la Mépubliques 1900
The second second	Biti Than Biandi 1918
	11 11 thisses 1900
	ci la
	Chinot Georges cafetier councily de la commission sout
and and and and and	Construct georges capacer lesquels répondent aux conditions lifales éjeigées pour faire faite de la committeion sont
1 1 may marked a	Acquisition d'une benne tassense pour enlivement des ordneres ménagires.
the set faul	A CALL WE A LALL TADA DECICITY
Vin et affronce	Blung a Filleurbaune (Rhone), relative a in francisco
- tentes to 6 putter of Delion	
in fuffic to a long	Ce véhicule forenet l'enlivement des ordures ménagéres dans des conditions d'hygiène,
	hour hour les palitants que pour le personnel au remaine
a great have been for more server	1. Il relieve des motortiones de houtsieres et de de cherr, de print
	nuer le personnel por suite de la suffression du chargeur qui se houve habituellement
	her les bennes ouvertes.
and an and the second second	Eufig l'efficacité de la compression permet de gaquer des temps par duite de la
	réduction du nombre des treusports, en raison de la grande capacité un
	Le pris actuel de fourniture de cette benne construite su voie de minimer pris
and a series	capacité de 7 mistres cubes, monte sur chattis cabines server, su que a anno
	est de 2460.000 france, véhiente équipé rende franco Montataire, tages et droite d'en-
	regishement compris.
	D'autre part, le frig de fourniture par la société Ausryme automobiles Borhet,
	241 avenue Berthelst à Goy, d'un chassis cabine Berliet type C. L. H. S, d'une charge
	utile de 3 sources 500 preus compris, destiné à recevoir la benne et pris aux
	usines de Tinissieup, bel qu'il risulte du devis, est de 1. f26. 310 france divits d'europis-
	hencent compris.
	Ces deux frig tout hulceptibles de revition belong l'époque des livaisons.
	Il invite l'assemblie à freudre connaissance de la documentation qui lui est sommis
the second s	
	et à formuler son avis sur cette proposition .
	après en avoie délibéré, le Conseil Municipal considériant qu'il convicut en ce qui
	concerne l'hygiène, de prendre toutes metures four son amélioration, lant au pouit de vud
	de la population que du fersonnel communal et que dans ce seus, le materiel proposé
	revêt un caractère de réelle utilité;
	Décide l'acquisition d'une benne tassanse aux conditions de la Société Sovel et de
	la Société auonymie automobiles Balist exposées ci-avant, frayable au comptant et construite
	en tôle de duralinox dont l'entretaig est fratiguement mul.
	Mondreir le maine est autorité à sique les fraités à intervenire.

Ellis)

7. hours

ter.

consis

nation

united .

t ètre

te id

0

÷ , ,

w

.

1897

1901

1903

1898

1900

1906

1903

1899

1916

902 786 m

111

898

Incom

Le pairment de le dépense sur effectué par fuitivement sur les ressources ditres fler 150 i le cliture de l'égerciee 1952. Rélection d'une partie de la rue de l'Egline. konsieux le main expose que la faitre de la rue de l'église comprise entre la 2 des bales et le rue du fu d'ard, le houve su raison de sa peute his accenture, dig riorie fiquemment à la buile des fortes plusies et qu'il convient de remédie à cet été por Ver et affrement Ande de 24 Julieur 1953 Pile Sone. Pifet, de trenstanie en abif Rauche qu'il a c'at effet charge no Routhau Ingénieux voyer communal, de bien vou lovi établie un profet pour la remuie en état, lequel comprend notamment l'établie. de chosel. tement d'un chaussie partie en larmacadany, partie en fierre calegies avec innér l'adende des havang représente une dépense évaluée à 1.225.200 france, savoir, R en pinétiation. Cravary à l'entreprise 890.000 fauch Ver et approuve Senter la 20 Juillet 1913 Ple Son Refer, le Suit mi en chif Ple Son Refer, le Meistie Meistie Fourniture de tarmacadans par la Commune 338. 200 frances. 1. 228. 200 frances. et Il invite l'allembler à frendre commaissance des ficies du propet et à se prononcer sur he l'éjécution des haveny. Le Consuit municipal afrès avoir entender les explications qui lui Sont fournies, décia la U l'épécution des havang profetés. Autorise monsieur le maire : -10) à haiter de gré à gré afrès affel d'offres, avec l'une des entreprises ci-afrès : butiquise fuyst à breil. Le Route artésienne à Seuks. Entreprise querre à breil. ce Entreprise Bourgeois et C" a' St Denis (Acuis). 2, à traitre de qu' à que four la fourniture de barmacadans, avec le fournisseur de habituel du hervice vicinal et any conditions faites à ce service. La défense sera imputée au crédit ouvert au budget de 1953 chapitre 8 article 1 fee pour entretien des rues, quais, places publiques, squares et pares. aménagement de la Place du Samean de Gournay. Ver et affranse ule le 15 paris 1953 que l'afte : J. Delian Le Contail Municipal dévide l'aménagement de la Place du Hannan de Gourney. 0 par la construction d'un mur de Souténement destiné à éviter le glissement du terrain The et approver Recensorie de September 1933 P& Picht at fair dilezationg & Olif de Diversion : Signi : illinise et surmonté d'un garde- corfs. Il affrance à at effet un devis friscuté par 4. M. Malacart et Romano, entre. fremenne de maconnorie à Montataire, s'ilwant à la somme de 393. 916 france et autorise monsieur le maine à traiter de qu'à que avec les entrepreneurs. La défense sera imputée au crédit ouvert au budget de 1953, chapitre 8 article? four entreting des rues, quais, places publiques, squares et fared. Pennie en état d'une partie de la rue des Cocoles. monsieur le mairie raffelle que far déliberation du 25 Janvier 1952. le Consul municipal a demande l'inscription au plan quiniquement 1953, de 1.200,000 frand de havang four la remise en état d'une partie de la rue des Ecoles (CV. M° 8) fur 12 mitres de longueux, entre le rue Lesiour et la rue Heuri Barbusse. qu'en raison du manvais état de cette voie, il borait nécessaire de procéder au

151 plus tot à ba remin en itat Le Couseil municipal afrès su avoir délabore : Estime que la remite en itat de la rue des toules entre la rue besioux et la rue Hami Barbuser est urgente . Constate que les ressources du budget vicinal 1953 d'élèvent à 49.608. 219 frand. Que le projet présente en 1952 s'élève à 1200.000 frances et que compte seure de la Lausse pouvant être intervenue dépuis cette époque, il est possible d'épientee les havany à l'aide des resources interites an budget viewal. Demande à mi le Riefet, l'autorisation d'épicules dis maintenant les havans prives au flan quinquemal 1953, étant entender que la commune ne perdra fas la bénéfico de la bubvention à laquelle elle peut avoir droit Réfection d'un mur de clôture. monsieur le main expose qu'une partie du nue de clôture de l'immeuble communal situe 31 rue de la République (ancienne propriété Dubois) vient de s'effondur et qu'il a fait établie par mi Bouffeit architecte à breel, un profet de restauration lequel consprend la démotition du dit mur sur une longune de 21 mètres 18, -la reconstruetion hur les fondations actuelles conservers, d'un mux bahut de 0"73 de hauteux sous la tablette et 0 ". 50 d'éfaisseur, surmonté d'une grille en fer plais de 1 ".65 de houter. Une porte en fer est preire pour accéder dans la propriété L'usemble des travans s'élève affroximationment à 550.000 frances. Il invite l'attemblée à freudre connaissance du profet dont il s'agit et à le france. cer her l'inicialion des havang. le Cousiel municiful afrès avoir cutende les explications qui lui sont fournies décide l'éjécution des havans projetés. autorise monsieur le maine à traiter de qu' à que afrès affet d'affres, avec les entre. frenceves ayant consenté les conditions les plus avantaquées pour la commune. La dépense sur imputer au crédit ouvert au budget de 19/3, chapitre 12 article 3, four entretien des bétwients communany Afrobation du programme d'équipement sealaire pour l'année 1952. 1953. Le Conseil municipel; Vu la loi de 28 septembre 19/1. (loi Barange) Tu les circulaires préfectorales des 12 déptembre 19/2, 2 octobre 19/2 et 26 décembre 19/2, frécilait notamment les conditions d'utilisation des fonds de l'allocation sublaire. approuve le programme d'équipement de l'annie 19/2.19/3, proposé par les Conseils des maîtres et maitresses dans leurs seinces des 8, 13 et 1/ avril 1913, Savoir Ecole des garcous 1. 110.000 fraud Erde des filles 1. 100.000 frand Ecde maternelle rue de l'Eglise fr. 000 frances Ecole maternalle rue touis bland H. 000. frand 2. 15.000 france conformant aux propositions annegées à la présente délibération.

The et affronce Judo le 20 Juillet 1913 Ph bou Rifet le Scerithie en chif Ph bou Rifet le Scerithie en chif

libred

the la rea

à cet itat

bing vou

etablis -

e eroulai

Savoir.

miler And

el, decide

fier :

à buil.

uittene

ide 1

nering .

a terrary

entre.

8 article 1.

Consul

hand

« aw

.8)

et et

The et apparente Recensorie de la explander 1932 La Bula et foi esterations La Bula Ministrig : leight : illisier

2	and abattoirs.		0.
	Installation d'une distribution d'eau aux abattoirs.	1 Ilini	l'entivement d
	Installation d'une distribution d'eau any Installation fat de canalisations d' Montieur le maire expose que l'abattoir ne dispon fat de canalisations d'	Ver et allumer Jules le 6 divit 193	garage, leguel
1.11	tous pression.	Ple dow Polat . le Accritant en chief. Blanche	emploi.
4 14 14 14 14 14 14	1 1 to the allowent and the got		the raison a
Blanch"			que par un a
	ble et alimente par une pompe machers ne penvent proceder normalement su net. Que dans ces conditions, les bouchers ne penvent proceder normalement su net.		rivière, une t
	1 . A install d'abstall.		cule have rise
	A 'l convient d'enviager & moranny		Il présente .
	Cote uistallation formettiait en outre le nettoyage du matériel automobile dont en		her Air is
	garages sout attenants à l'abettoir.	the second second	tux- aito, s'é
1	Du propet dresse à cet effet par su Bouffet architecte à breil, il resulte que s		Il invite l
	montant de la dépense s'élève approgramativement à 530.000 francs, y compris	-	l'incution de
2	montant de la depense main approprie à 20,000 hauch.		Le Conseil m
	le remaniement de deux gouttieres cotime à 30.000 france.	the head and a state of the head of	l'éjécutión d
,	Il invite l'assemblie à prendre connaissance du profet dont il l'agit et :		autoria )
k	prononcer sur l'éjécution des bravaux.		La dépuise
	Le bouseil municipal après avoir entender les explications. qui lui sont four.		entretriz des
	uies, décide l'éfécution des havang projetes.	annon à Tambalana a	additionnel.
	Autorise monsieur le maire à paiter de qu'à que afrès appel d'offres, avec l'en.	a brown to Silitate	Personnel d
he	how and a second for an it is the first and the second the second		
	La défeux lora imputer au crédit ouvert au budget de 19/3, chapitre 12 arté: 3, four entretien des bâtriicute communaux.	Ju et afferner Junio le 7 cont 1951	Monsieur .
de	3, four entretien des bâtrieute communaup.	. Blanchi	beneft les fond
<u>A</u>	battons. Execution de pavano d'entretien et d'aménagement.		il ue feut a
affronce	konstiene le kraise estive que certains français d'aut t		Il suggine
there in the miles	konstiene le kraise expose que certains havang d'entreting et d'aménagement bot	a to Julian Richard and	pourie, co q
Telandi An	maines aux abattoirs, d'une part pour le conservation des bâtiments et d'autre part faint de vue de l'hygiène.	and a to a lagada it	part, de pos
a second second	1	Lundra Cours gran Mather	a est effe
1'm	Ou cours des années autérieures, le halt central a été fort endommage et da réfection		nicettaires -
	" " " " " " " " " " " " " " " " " " "	amount of animaria	the state of the s
			Le Conseil
		the second second	à tre proposi
repa	rations diverses.		Eu contig
-	I freeente un devis établi sur la demande lan la l'in-10		éléments si.
dur -	R finente un devis établi sur la demande par la Société Rugo et Ci à boquet. Aix, s'élevant à la somme de 779.013 frances.		Charles Carrow
4	unite l'attemblei à freudre connaire		a frederica
lux	l'éjéculion des havang.		Enul
Li Li	Consul municipal alis		Comple
decide	Consul municipal afrès avois entender les explications qui lui sont fournis. l'éjecution des havany projetés.		1
au	l'éjecution des havang profetés.		holen
La	diferre la maire à maitre de gré à gré que la l'in a la		hufflei
four.	torise monsieur le main à maiter de gré à gré avec la Société Rugo et cu' défense sora imputée au crédit ouvert au budget de sals d'		No. Strange
	défense sona imputée au crédit ouvert au budget de 19/3 chapitre 12 article ?, entreting des bâtriquets communaux, lequel sura complèté lors de l'établishement ingenant d'un arrive l		refixedentant
ace be	aget additionnel.		La défense
<u>Unien</u>	agement d'un garage pour le mate il		et uidennites
her	aquient d'un garage pour le materiel d'enlevement des ordures ménagères. usiene le maire uppse qu'en raison de l'acquisition d'une benne ballieure pour	and the second s	
	qu'ell raison de l'acquisition d'ence leurs l'ence		Subouting it
	mue tallente poul		Le Consuil

		153
		479
		Di an l'aminagement d'aminagement d'am
		l'entirement des ordures ménagires, il set nicessaire et urgent d'envisager l'aminagement d'un
ationed d'cay	Vu et allerance Jude to balance 1933	garage, liquel forwait the effectué dans un bakinent allement any abottons et actuellement sans
	The fame Robot . le demitant en chaf. The fame Robot . le demitant Blanche	
and l'imme		En raison de la propinsité de ce bâtiment de la rivière "le therany", lespecte ne sont sifarés
t are not.		rurere, une like as protection instant le glissement air monant -
	the second second second	cule hans risques d'accidents.
is pressing.	and	ente sans risques d'accidents. Il présente à cet effet un devis étable sur sa demande for la Société Rugo et C'à à hogent.
dout lu		lux- aito, s'élevant à la somme de 390.487 fand.
	and the state of the second second	Mix- acte, I elevant à la somme de 190. 407 paus. Il invite l'attemblé à france connaissance du frost dont-il d'agit et à le prononcer sur
te que le		l'ixecution des havenp.
compris	the way that have	Le Contril Municipal afrès avoir entendre les explications qui lui Sont fourniss, décide
	tickets are allowed	I structure did havenus upfield.
uit et a		Autorise mousieur le maine à fraiter de qu'à qu' avec la Souité Rugo et C"
and the second		No I have been the me counter and vicing
out four.		cuticties des bâtiments communaux, lequel sera complèté but de l'établittement du budget
/	and in motion	additional.
ne l'en.	he locary a litic	Personnel de la voirie. nomination d'un chef de service.
A REAL PROPERTY AND A REAL	. Tu et affernie	the in the hairs and the gree mi Ecolorie week, conduction de commenter
in in it	tente le 7 avril 1953	level les factores de chet du tervice de la vouie et qu'en round an
12 arti.	Nu et affernie Jentis le 7 Seviet 1953 P'e bue Prifet, le decretarie en chef : Blauche	1 1 to allow day conditions normales, so among
		11 have a presignence de l'affection à « entering
	i to the second	voirie, ce qui lui fermettait d'allurer entre houfs les hausports de malades et d'autre
ment boot		1 to a first i for general comment.
the part	- mapping an anot	a cet effet il propare d' Caguet herre agé de 3 aus /2, lequel posside les aftetudes
	and the second and the second se	is a manufin sat sucher.
réfection		nécessaires pour remplie est emploi. Le Conseil Municifal reconnaissant fondées les déclarations de Mi le main, de rallie
l'abatage	igramine to hand	Le constant impune apar internation
nu l'aire	the fair is a fairly	
coig de		à ba proposition. Cu consiguence, il fixe la salarie horaice de l'interesté à 148 france, basé sur les
		élémente ai afrès :
les quet -	American a Police Com	Jurwellant de navang
hogent -	and the second second second	(échelle 150 - 270)
1		Envluments annuels 237.000.
e prononaa	and the second second	Complement de rémemération 3. 500
1	and a start	Indemuite de résidence 67.905.
t fournes		huffleinant familial 45.693? (marie 3 culoute de monie de 15 ans)
		Total 355.099 .
o st cri	the state of the second second	représentant 2400 heures de havail par ay.
12 actide 3 ,	and the second second second	Le défune lora infutér au crédit ouvert au budget chapite 7 article 1, pour balaires
idement		Le dépuise sur mignes de contraine
		et indemnités du fersonnel de la voirie urbaine.
Tel .	the daman Call	Subucching à l'Uning cyclice Montataineme pour organisation du Grand Prip de Montataire. Le Consuil Municipal décide d'allouer à l'Union cyclist montataineme, une subvention de
red -	-	Le Consuil Municipal décide d'allouer à l'Union galest "montatanienne, une subvention de
se four	- The second of the	
13 Contraction	No. of the second s	

50.000 frances, destince à l'organisation du Grand Rije Cydiste de Montatanie, que un In . Leus Arciete fra disputer le 16 avril prochaig, ai l'ouraning de la fite communale. 152 Jacques. d Cette somme sona frilever au cudit ouwert chapitre 19 article 5 du budget from any Ver et affernue buien le 2017 publier 1933 Ple bour - Kifet , de Securiani en ship h . Rolein Cer denn Régie Communele d'Electricité de montataire. fiter publiques. Accivante, affrobation du Compte Ordininistratif de 1950. le Conseil municipal donne avis favorable à l'affrobation des Compte administração a Le Cous du Directrur de la Rigie communale d'Hectricité de montataire four l'expersice 1953. demande Aprobation du Compte de gestion du Receveur pour 1952. de la clas Le Crussil Municipal, Vie le compte render fier mi Pout, Receveux spisial de la Régie de la nig Communale d'Hectaicité de montataire pour l'expension 1952. les unig Vu la dilibuation de la Commission administrative du 20 avril 19/3 sur ce compte, La Core Constituiant que ce compte farait régulier et qu'il n'a toulent ni observations ni et de la l'indépen réserves de la Committion administrative Est d'avis qu'il y a lieu de l'affrouver. qui mi Heuri n Questions diversed. Le Cousiel Municipal décide la vente à m' Giniste brocauteur à Montataire, de Le Co vieur mitaux institutelles, actuellement entreposés dans les locany de l'abattoir, popularie comprenant notamment plusieurs vieux poiles provenant des écoles et divises formati le de canalisations en flomb provenant de l'abattoir. Et donne bour pouvoirs à monsuir le maine à cet effet. H brousieur le maine soumet une demande émanant de mi Joubert, Risident de 1.0 le trité de gymnastique l'Espérance Municipale de montataire et dans laquelle il ynua upper que atte baille ayant repris boy activité, Sollicité l'attribution d'une subren. tion annuelle. di après en avoie délibéré, le Conseil municipal décide d'égannier la demande dont il l'argit lors de la répartition du crédit suscrit au budget pour subventions à diverses Asietés. Le iti co Monsieur le main danne lecture d'une circulaire de monscenie de Réfet de l'ais, here any termes de laquelle il est fait affel pour l'actroi d'une subvention en faveur des concercup nicessiteup et luns familles . Le Conseil Municipal affeli à délibérier, émet un avis défavorable. he division est motive par le fait que la demande dont il s'agit ne revit fat un caracteré d'interit communal. En outre il souhaite ardenneut la fin des hastilités en Indochino, a qui L fermettrait de subarier largement, avec les fonds devenus disposibles, aux beson de l main Allocations any soutiens de famille. E Monsieur le Main soumet au bousil municifel, les demandes d'allocation Falls militarie formulies per : a refie

155 14 " Leudle bugaine venire frif. 22 rue abel laucelet, avant inconforation de son file finf Jacques. classe 19/2. he Roline Bronislaure, 37 un abet louchet, afris incorporation de hou file Sura Jean, classe 1952. Ces demandes paraiesant fondeis et sufficiencent Justificies, requirent un avis favorable du Conseil Monsiefel. - Que moment de lever la téauce. m' Désicourt Conteilles municipal dépose la résolution huivante, laquelle afrès lecture set adoptée à l'imanimité : Le Conseil municipal, expression de la volonte de la foquelation de montatoire, réune le 22 mai 19/3, demande la formation d'un gouvonement démocratique qui donnerait satisfadrois aux revends cabions de la classe ouvrière, mettrait finj à la sale querre du Viet hang et i engaquait résolument dans la voie de la réfociation four régles pacifiquement le probleme allemand et conclure un parte de fais and les unig grandes fuissances. Le Couseil Municipal persuade qu'une kelle politique serait conforme aux intrides des havailleurs et de la hation, qu'ille permettrait des économies mattines dans le budget de querro et rendrait L'udéfendance à notre nation présentement occupé par une armie étransfère. Un gouvernement qui minuait cette politique mettrait finj au complet en liberant les emprésennés y compré Heuri Marting. Le Coussil Municipal convanien que le Gouvernement Mayer à ité renversi par le protestation popularie, appelle les havailleurs et toute la population à l'unie et à égique dans l'actuer, la formation d'un gouvernement démocratique, de fançe, de libers et de progrès trial. La biance est ensuite lever et les membres prisents out bique afrès lecture. Godart Grig swastelet Moje HAMan total of Recin Telmo ATPourfusion Ba defautor Henry Builder Araulung Buildy. Set Mart Le dip août mil neuf cent auguante hois, le Consuit Municipal de montatais a été convoqué su trancé ordinais à la mairie, pour le vendressi quatorze avoit à vrigt heures Arente. Le huain , Séance du 1# août 1953 Le quatorge aout mil neuf cant auquante - hois à vingt heures haute, les membres de Contail municipal de montataire dument convoques le dip avât, de sont réunis à la mairie en hauce extraordinairo, bous la pietidence de monsieur Cano, allairo, Elaicut piscute : M. M. Coure, Jodant, Midnay, M. Raining, W. M. Rogar, W" Wattchet, M. K. Caron Fathers, Bellard, Ering, Dédicourt, Bas, Schmitt, Jeins, Apdenhous, Breilly, Les billart. absents exercis : M. M. Belmans reprisente for " meilly, elfarie représente for mi Bas. Risnand reprisenté par si Come, Byrant représenté por si Dédicourt, Dandier représenté for si Cestullant,

, que cece

furer and

iang an

1952.

la Rigie

mipte,

ions mi

ice, de

tore,

winter

dent de

subren.

lu il

ida

hind

te l'aise,

evene

revet

lin

i est 150 Ce. Le procès verbal de la présidente sésure est le ct approuve à l'insuinité sans Jauguon non represente. mousium Truj a été nomme herritaire. hation H Attribution d'une subvention extraordinaire au Bureau de Biaifaisance H Le Consuil municipal décide d'allouver au Bureau de trienfaisance de Montataine. ber a une subvension extraordinaire de my million de france, afin de freenestre a'cat itable. aug bement de venir en aide aux familles que les circonstances actuelles out place dans Sents le des heftenske 1935 Sure et affiorene -Sure la 12 outer 13/3 de tour life , J Delian R devil Cette tonne lera filever sur l'ensemble des ressources libres à la clôture de une Siturction difficile. hatio Bureau de Bienfaitance. Désignation de deux représentants à la commission her l'exercice 1952. add Le Consuit municipal désigne pour la duré de son mandat, m' Caroy Louis et m. administrative . Junto Le 21 avril 1951 Le Jour Palet : Y. Delian Roien Raymonde, pour le reprisenter à la Commission administrative du trureau de (to Ju et affronne Jentis le 110 septembre 1933 Le tour Prifet . J. Delivour 5 Bienfairance de montataire 10) Cristion d'une contine scolaire. Le Consuil municipal décide la création d'une cantine scolaire dont l'administration Paris tera confiei à une Commustion composer du maire et de deux Conseillers Municipany, l'as de hais membres du fertanuel enseignant, de hais membres de l'association des parents 20 d'élèves et d'un membre de la commission administrative de la Caisse d'allocations nic familieles de breil, désigné por cet organisme. lette communicip administrative preudra toutes décisions utiles à la bonne marche peel de la contine. Qu "Elle aura à le pronouser hur la désignation d'un gérant herveillant général assu-The et affinerer Server le 20 definible 19/3 & tous Prifet : J. Delien mant les fonctions de régissaire de recettes, change des achats, qui pourrait belous le un nombre des magers de la contine, atturce les charges de la cuisine, des femmes de in hervice dont le nombre sera conditionnie à celui des éleves bénéficiant des refet à racción d'un minimum a 40 refas par femme de tervice. Deux herveillants pris permi le personnel enseignant, charges de la discipline dans le réfectoire. de 0 Les recettes ou frip des refat secont versis par l'intermediaire du personnel entriquant et payables d'avance. La cautine est ouverte en friorité aux enfants des quartiois et hanneaux les plus éloignée des écoles, filles et garcous, aux enfants dont le pire et le mire havaillent any apphaline de fire au de mire et dans les cas upceptionnels qui fouvront être toumis à la commission administrative. Et ping du repar est figé à 12 frances. Les enfants nicessiteurs fouverant beinficier d'une remuie qui en ancun cat n'abaissure le prip du repar au dessous de 50 frances. les remises heraut variables Adong les différentes tituations. Le montant en tera fije par la Commission Cette cantuie fonctionnera dans les locans de l'école des gargons, installé

1157 à cet effet et comprenent cuisine et réfection. Le Coussil municipal demande que cette aune soit subventionnes par le ministere de l'Education rectionale et fax le Département, dant pour l'ind'allation que pour son bon fonctionnement Il s'engage à voter les sonsmet nécessaires pour combler les dépisés possibles. Il sollicitera la Caise d'allocations Familiales de Breil, pour hebreutionnes les enfauts de uce. bes allocataires et participer aux pais d'installation. and. Acquisition de mobiliée scolaire. tablis . le Consuit municipal décide l'acquisition de mobilisé seolaire et affrouve à est effet any Vie et afference 1913 daus devis établi fax m'e guliannaire du Magrein Central de Paris, du Ministerie de l'Education have Right . J. Delion nationale, 47 tri rue des minaicprixs à Fair 10°, legent s'élère à la somme de 657.640 frans. La dépense tora insputée au crédit ouvert au budget de 19/3 chapitre 13 artacle 9 pour mobilier Acolarie et matinil d'encuiquement, lequel sera complité lors de l'itablissement du budget additionnel. monsieur le maine est autorisé à fraiter de qu'à que pour la fourniture dont il l'agit. my me Formitures Acolaines. Le Consuil Municipal autorise monsieur le maire à haiter de qué à qué : Vue et appeonne 1º) avec le Centre de Diffusion du Cirro et de la Resse, 140. 140 Boulevard Diderot à 6 Jour Prifet . J. Deliver Paris 12t, pour la fourniture des articles de librairie classique nicessavies aux c'estes pour telting l'anné 19/3. lours, 20 avec m. Emile quemente librarie à breil, pour la fourniture des articles de fafeterie aut neutraines aux sives pour l'année 19/3. Les dépenses évalueis approprimationment à 32 . 000 frances et 960.000 frances, secont unputées au cridit ouvert au budget de 19/3, chapitre 13 article 11, pour fournitures aux élevres. rehe Attribution d'une Subvention à l'Harmonie municipale Le Couseil municipal décide d'allouer a' l'éfarmonie municipale de montataire, The et approcesse 1411-Jenter la 21 definite 1953 une Subvention extraordinaire de 50.000 francs, pour lui pormettro d'acquirie divers 1 he instruments de musique dont elle a un besoig urgent. La dépusse sona insputée au crédit ouvert chapitre lo article 1 du budget de 1953 pour fel defenses unprevues Allocations aux soutiens de famille monsieur le maire soumet au Conseil minicipal, les demandes d'allocation militaire formuleer par : M. Verdet clasqueite épouse lescang, 16 rue de la République, afrès incoeforation de doy mari Escany Pierce, classe 19/2. ut In " Rays Jacqueline ipoux Braque, inifatse Chevellier, afier incorporation de toy mari Braque andre classe 1952. M. Of deahove Encience ipour moncet, 60 citi Jula Ellery, afier incorporation de ton mari moncet Jacques classe 19/2. Cu demandes paraissant fanolies et huffilamment Justifier, reçoivent un avis favorable du Consuil municifal. Preigniteut flus à l'ordre du pour, la tiance est levé et les membres présents out hiqué afrès lecture LW attatet May mm Roising ajodurt Henry Que anter tetiant Brilly

de.

4

Ke.

orid

de

4

0

luch

the

1

61

il

Le douge octobre mil neuf cent conquerente - trois, le Contail Municipal de Montos a été convoque en héaux ordinaire à la Mairie, pour le vendresie teige actulie a wind here here the Le Maire, A Séance du 16 octobre 1953 Le seige octobre mit neuf cent conquante . has à vingt heures haute, les membres du bouseil municipal de montataire dument convoqués le douge octobre, de sour rémuis à la maine en tience ordinaire, tous la frésidence de montieux Cane, Main Chaicut frisends : W. M. Cour, Godant, Afigury, M. Raising, M. M. Roger, Bellard, Bring Jaughon, Marie, Didicourt, Remand, Mynaert, Bas, Jisus, ofdenhove, Daudier, Milly Certillart. Absends : expense, mi Achunist représenté par 41th Roising ; noy expensis, 45 Waltelet. M. M. Caroy, Belmans, Father. Moussin Truy a été nommé Secritaire . Le proces valat de la precedente seauce est lu et affronve à l'imanimité dans observations breation d'une contine Acolaire. Le Couseil municipal decide la criation d'une cautine terfaire dont l'adminis. hation dera confier à une committion composie du maine et de deux conseillers Municipany, de sevie membres du personnel enkignant, de brois membres de l'aus. ciation des Parente d'élevres et d'un membre de la commission administrative de la Caisse d'allocations Familiales de breil désigné par cet organisme. Cette commission frendra boutes décisions utiles à la bound murche de la cantini Elle aura à se pronoucer sur la désignation d'un génant surveillant général assu mant la fonctions de régission de recettes charge des achasts, qui pourrait soloy le nombre des usagers de la cautine, atturce les charges de la cuisine, des femmes de tervice dont le nombre sera conditionné à celui des éleires bénificiant des repas, à raison d'un minimum a 40 repas par ferme de service. Deux survillants pris permi le personnel uniquant, charges de la discipline dans le réflectaire. aminaquement des ressources. Les recettes ou pris des repas secont versis par l'intermédiaire du fectornel enseignant et payables d'avance. Le cauline est ouverte en provité aux enfants des quartiers et hancours les plus éloi. quis des sides filles et garçons, aux enfants dont le poie et la nice havaillent. Autor de 3 Marinelle 1933 aux applicies de fire ou de mire et dons hous les ces exceptionnels qui fournont être bounis à la commission administrative. En frig de refat est figs à set frand. les enfants néuesitang fourent biligiair d'une comise qui en aucun cas n'abaits. ra le frig du refas au dessous de 50 frances. Es ramites beront variables beloy les Cette cauture fonctionners dans les loca ffet et compremant cuisine et réfectione. e de l'école des garcous installés à cet

Le Couril municife lating que faire lore of définite foundes Il tollicitura la la cataines et faréilifer au Indemnité Spéciale communal. Le Cousil municif nº 53.837 du 19 lefter liting official de la Refer hall, militaries a to (autres que cany dos

Luck at approved

William An

Never le 3ª novembre 1978 de donne Billet : I Idian

et l'industrie ), en la ciale diquestive non les indices hiciarche Il fije en consign Survant les indica compter du 1t des Les cridits sisteri auguels ils be the budget additione Subventions is mandesie le ma 10 l'ilat des hus france , four diges 1953 - 1953 , fax del 20, l'angademan W & Dacitur a (3660 - 1/7 - 3132 Le Coureil afrès ment de l'Indust Subvention a'l Département de l Le Conseil Muni Second degred du ? La défense tera dépenses imprévues. Subvention à l'œu Le Cousil Munic ue de l'Eglis, un dout il i agit , and la depute tora dépenses impresses.

Profestione de l'Orie The front minifus - to Partit, to child a notioning steepes

0138

Parfectione de L'oca

1.59 Le Cousil municipal tollicutera les hebrenhiers augquelles il faut avoir droit, faut faur l'uistal. letion que pour sou fouctionnement. Il sugage à voter les sommes nécessaires four comblex les Il bollicitera la caise d'allocations Formiliales de bral, pour Subverbionner les enfants de tes allodefints possibles. Indemnité spéciale dégréssine. Décret nº 53.837 du 17 septembre 19[3. Application au fortonnel Vie et efficience Lie Le 27 rilohe 1913 Jun Pille 1 J. Belien Le Couseil municifel décide d'appliquer au parsonnel communel, les dispositions su série communal. nº 53.837 du 19 deftembre 19/3 fublie au Journal Afficiel du 18 Aftembre 19/3 et reproduiers on Bel-Libing official de la Réfectave 7°41 du 7 relabre 1913, misticuant au famme des fouctionnaires, magis hats, militaires à solde mentuelle, ouvriers, contractuels, semporaires et aupitiaires de l'Elat l'autres que cany dont la commenciation est fiqué d'après les salaires pratiqués dans le communed et l'industrie), en service sur le servitoire de la France mitropolitaire, une indemnité spéciale dégréssive nou bournise any relevues pour parsing, dont le tany annuel varie suivant les indices hierarchiques et les zous de salaires. Il fije me consigneme le montout de l'indemnité à allouer à chaque agent en cause, suivant les indications du tableau annegé à la présente délibilition, avec frie d'effet à compte du 1t septembre 1913. Les crédits missints au budget de 19/3 pour les différentes catégories de traitements augquels ils se reffertant, somet complètés s'il y a lieu lors de l'établissement du budget additional. Subventions industrielles de 1952-1953. monsieur le maine Soumet à l'affesbation du Conseil : 10 l'élat des hubernstions industrielles dusse par le service vicuial et s'élevant à 3.660 frances, pour dégradations faites aux chamins vicinions de la commune paudant l'annie 1952 - 19/3, for des hausports industriels 2, l'augadement de l'Industriel en cause, savoir : M' & Dacitur de la Sucrui de 1ª Seu d'Essenant (aise), sugasfement de 3138 frend (3660° - "/2" = 3138°). Le Couseil afrès en avoir délibéré, approuve l'état des hebventions et accepte l'engage ment de l'Industriel décisfrie ci - dessuis. Subvention à l'œuvre de vacances des Écoles baïques du Second degré du Département de l'aise. tuli le 3 hoventre 19/3 Le Conseil municipal décide d'alloure à l'œure de vacances des bestes laigues du he tome - Bilat : J Belian Second degré du Département de l'aise, une subvention de 5000 france four l'annie 19/3 La défense tera imputé au crédit ouvert chapitre 20 article 1 du budget de 19/3, four depender imprevend. Subvention à l'œuvre du Vestione de l'école maternelle rue de l'Église. Le Consuil municipal déside d'alloux à l'œure du vestions de l'école matemelle de la rue de l'Equie, une subvention de 1 foos france, destrucé à subvenie any besouis de l'auve Le done - Prilat : J. Dedian dout il i agit, amsi qu'à l'achet de fouets la dépense sons imputer au crédit ouvert au busque de 19/3, chapitre 20 availe 1, pour dépenses imprévnes.

de monta actubie

1 member

be tout

e, Maire

lard, Bring

Vattelet .

dier, Breilly

observating

adminis -

sullers

l'ano.

twi de la

a contini.

icial atter -

loy le

und de

copel, a

ut pris

siquant

flue iloi -

illent ,

hoursont

n'abaitte-

long les

i a' cet

they a afferment

Subvention à la bouite amicale des Tennes de querre, assendants et Ref. PRÉFECTURE 160 DE L'OISE Le Cousiel Aquinicifal décide d'alloues à la fouité amicale des tours de france, au de le Mation. for the affine mis dans et Pufilles de la mation dont le siège est à breil, comptant parmi ses adhie CABINET DU PRÉFET un certain nombre de ferdonnes de montataire, une hubmahing de toos frans from L'annie 19/3 et declinie à l'organisation d'un certre de moit. Le défanse sera imputer au crédit ouvert chapitre 20 article 1 du budget de 19/0 pour depended imprevend. Service de la voirie. Création d'un nouvel emploi de conduction d'antal foide de Le Conseil Municipal contrainent que l'achet de la Sense talleuse distiné à l'entire des vourse minagéries, forte à cuig le nombre des véhicules méthés far la commune et que 5 Avril 1 celle-in me disface que de deux conducteurs cont l'un m' legins est his sourcest return laquelle failes sources de l'ambedance. Décide la criation d'une nouvel confloi de conduction d'antes field lorend. Fucice of. "tion des Le balaire torain affirent à cet emploi lora bale sur les élements ci-afies : 1'Assemb] Emplumente annuell : 272.000. Indemnité de résidence : 41.893. Municipal Hey 893. reficientant 2400 hund de havail fax any et completé éventuellement par le suffliment femilial a heitement. la délibé Le crédit munit chapitre 7 article 1 du budget de 1953 auguel sure impreter le dépense, date du 1 tore complete sit y a lien loss de l'établissement du budget additionnel. de l'exéc Service de la voirie. Classification du performel. le Consuit represent que le présent auguliaire affecté aux souvies dans behig de la voirie, l'enlivement des ordens minagins, ile ..... fait bilong des afterness had 52-1039 L 36, être titularisé ne tenificier comme ampiliaire, de certains evanaged accorder eux titulie Décide day clattement dans la catiopaie " comins d'entreting de la mic fublique " 1" ichtop Pour copie conform idia 12. Le Chef de Cabine les disperitions frendront effet à compter du 1ª octobre 19/3approbation d'un ménuire relatif à la location d'un care Le Consuit Municipal affacture le minunie prime far la bouite de Transforte curo. bites Rimines de Comprique, d'un montant de 20.000 paras et la reffortant à la lacetoi d'un car ayant houri au transport d'une diligation des Syndicale ourriers de la rigoi cuillais à l'attenuttie halienale, au court des quies d'avit 19/2. Die La sifere lere infuté au visit munt au budget de 19/3 chapite le article ? Entret four défenses imprimes. Just afficients Justi & 3 horizontai 1473 Julion Rifet . 7 Delien leute de vieux miteux appeabation te la Le Consid requiriefel affecture le sente effecture à l'amineste fai la maine à 15 rue In Given commencent au viene mitang à montataire les 11 fuillet et 36 seflembre 19 en la r a lobo hillegt de ving floret froncesant de la ricufriation d'anciennes constitution greiter d'een any abettail, an frig de 55 frans de tates et de 36 kiloge de foncielles richt La dig vies au cours de havang igituités any abattairs, au frig de 7 frand la kilog. en bud general a la «

PRÉFECTURE DE L'OISE

CABINET DU PRÉFET

Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu les articles 63 et 65 de la Loi Municipale du 5 Avril 1884,

Vu la délibération en date du 16 Octobre 1953 par laquelle le Conseil Municipal de Montataire a décidé d'imputer à l'article ler du chapitre 20 du budget pri-mitif 1953 une somme de 20.000 Frs "se rapportant à la "location d'un car ayant servi au transport d'une déléga-"tion des syndicats ouvriers de la Région Creilloise à "l'Assemblée Nationale, au cours des gràves d'Août 1953". "l'Assemblée Nationale, au cours des grèves d'Août 1953"

Considérant que la délibération du Conseil Municipal porte sur un objet étranger à ses attributions,

### ARRETE:

Article ler .- Est déclarée nulle de plein droit la délibération du Conseil Municipal de Montataire en date du 16 Octobre 1953 susvisée.

Article 2.- M. le Sous-Préfet de Senlis est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BEAUVAIS, le - 3 NOV 1953

LE PREFET,

signé : Pierre-Jean MOATTI.

le Ript de being Décide d'imputer la défense sur les ressources disponibles du budget vicinal. Entretien des chemins vienaup. Le Couseil municipal affronne le projet de marché passé aux la Svinte Rugo se en 35 rue du Dépôt à logent - sur - oise, pour l'entreting des chemines vicinang en 19/3, consister en la reparation de chaussies, l'éjécution de revitements avec emploi d'énulsion et . gravillen fournies par la commune et au hausfort de matériaux. La défence évaluer affroximationent à 698.120 france, sera imputer au crédit ouvert au budget de 19/3, chapitre 5 article 4, pour entutien des chemins vicinaux. Demande de Subvention insuent du Syndicat Intercommunal des Ecany et Exponde. as la riging de breit. avis du Conseil.

Pour copie conforme,

Le Chef de Cabinet,

Beauvals, le

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE PREFET DE L'OISE

- Romano. while I four entreting

161

de gargour et de

de maconneris et de

it at Romano integre-

fearouse tus l'age -,

decide l'éjécution

des travery rela -

in le 24 juillet donner.

mel 19/3 de remite

8%. uniferts le disir

rettourest vicuales,

: confice les havang

avec l'entreprise

meno et de confier to 24 fuillet 19/3,

her le suffliment

undants at Fufilles

Taives de fuerre, at

+ farmi set adheira

Losofrand from

du Budget de 19/3

a d'autos foids lou

destince à l'enterrence

a Commune et que

is touveut retend

lourd . Lustice 1% -

- afries :

infuter la dépense,

any services d'enlong her aftertudes

accordis aup titulaire fublique 1 richelory

Transforts autono. stant à la lacetion writes de la rigeonj

litre to article 1

i le huire à t 26 septembre 19/3. us conalisations

tilog .

Senti le 3 horenhé 14 /3 Lebour. Bifet . J. Delian

TRARTE

ferrailles ricefe-

161 63 Travang à incenter any icoles. monsieur le maire expose qu'au cours d'une visite effectuée aux écoles de gargour et de at alfredunte 19/3 filles, la commission des bâtements a envisage l'éjécution de divers havang de maconnerie et de menuiscrie ; que ces dermins out fait l'objet d'un devis d'able far IN. M. Malacart et Romano enligheneurs à montataire, lequel s'élève à la somme de 507.912 frand. Il invite l'assembled à freudre connaissance du davis dont il s'agit et à le prononcere sur l'art- Vantering cution des havang. Le Couseil Municipal après avoir entendre les explications qui lui sont fournies, déside l'épicution 1/2 des travany enlinger. Outorie neverieur le mais à traiter de gré à gré avre M. M. malacart et Romano La défense sur imputer au crédit ouvert au budget de 19/3, chapiter 13 article 7, pour entreting des cioles primaires publiques. Réfection d'une partie de la rue des écoles. montien le maine raffelle au conseil municipal que l'adjudication des travany relalast afference also to 300 horember 19/3 Then Pulet . J. Delion tife à la réfection de la rue des écoles due 129 mitres de longueux, a cu lieu le ses puillet donnie. Cer havang s'affliquent à ceup qui sout compris dans le plan quiniquement 19/3 de remiser en état des chemins vicinany. E'entreprise Bourgeois à été déclarée adjudicatoire avec un rabais de 8%. Monsuir le maise frespon au Conseil municipal, comme il en a manifesté le disse dans une de ses précédentes rémained, de remettre en état à l'aide des ressources viciniales, la 120 mitres du C.V. 8 qui restent à amenager. Il propose de beneficier des pris allement lors de l'adjudication et de confrir les havang que a' l'entreprise adjudicataire. Il propose ai l'assembler d'approuver le marché qui a été passe avec l'enterprise Bourgeois à S. Denis. Ofries en avoir délibéré ; Le Consuit municipal dicide : D'achever la remuise en élat du CY. 8 sur suring 100 mites de longueux et de confiér à l'entreprise Bourgeois aux conditions de l'adjudication qui a en lien le 24 fuillet 19/3, l'épécution de ces havany. D'approuver le marche présente par mi le maine et demande à mi le Right de bring vouloir l'afficient. Décide d'imputer la défense sur les ressources disponibles du budget vicinal. la riging Entretieig des chemins vicinaup. Le Conseil municipal affronce le projet de marché passé aux la Svénte Rugo se en 35 rue du Dépôt à hogent-sur-oise, pour l'entreting des chemins vicinang en 19/3, consistant sticle 1 a et affacure en la réparation de chaussies, l'éjécution de revitements avec emploi d'énulsion et de In Rifet . J. Delian gravillen fournis par la commune et au hansfort de matérieup. La défende évalué affroncinationent à 698.120 france, sons imputer au crédit ouvert Lembra 19/3, en budget de 19/3, chapitre 8 article 4, pour entreties des chemins vicinaux. Demande de Subvention émenant du Syndicat Intercommunal des Ecamp et Esponds lisations a recepéau la riegion de breil. avis du Conseil.

ue a

housieur le maie donne lecture d'une lettre imamont de Vi le Résidant de Conseil d'administration du Syndicat Intercommunal des bans et Exposets de la rife, de Cuil, par laquelle il fait connaître que pour pourvix attures l'équilibre du budget de 19/3 du dit byudicat, des ressources complénseutaires bout récessaires. Il tollicite à cet effet une tubocution exceptionnelle de la Ville de montataire, au ving \$5.000 france, la Ville de breil againt décide de participer pour une some 1/0.000 frence enviring.

Monsien le maine expose que pragué à ce pour, aucun travail d'assainissements n'a été effectué sur le traitoire de Montataire, about que le réseau d'écouts de Cres est en grande portie terminé et qu'à hoquet - her - acte diverses mistallations out à réalisées. Que dans ces conditions il est équitable que ce soit les communes qui heffortent les charges nicessaires à l'équilibre du budget et en consignance il estimi que la demande me parait par recevable.

Il invite l'assemblie à se prononcer sur cet objet.

Le Consuit municipal oue l'exposé de monsuir le maine et après en avoir délibéré; emet un avis défavorable à la demande dont il s'agit

## questions diverses.

d'intérêt communal.

162

Le Conseil represidente donne avis défavorable à une demande présenter par la lectrois de les des anciens Risonniers de quere et bendant à l'abbention d'une Subvention pour participation à l'organisation du Rallye Automobile de l'aire disputé le 20 septembre 1953. La décision est motive fax le fait que l'épreuve dont il s'agit ne revêt aucun caracteri

Le Couseil municipal considérant : 1) que si sérieque employé de mairie angiliane âgé de 79 aus, attenit d'une affection de la vuie, su feut flus assures son sorvice dans des conditions normales, décide de foursoir à im remplacement et charge mi le maine de faire le micessaire à ce sufet. 3) que si morgen porges garding d'abattoir agé de firs de 68 aus est atteint par la limite d'âge, décide de l'inviter à faire valori des desits à la retraite.

le Conseil municipal afrès spanny d'une demande présente par la bointe des annie Chastissements missonneau et loty, leudant à l'obtention de torrains en vue de la construction far le gaufement des Judustails, dans le cader du C.I.L.O.V.A, d'un certain nombre de lage mente pour le personnel de ses usines habitant montataire. Considérant que la commune ne posside aucuy terrain busceptible d'être affecté à la construction de logements et qu'ille se trouve dans l'impossibilité d'un acquieire. Considerant qu'un certain nombre de demandes formulies dans le même seus fax set farticulies candidats à la construction belon les dispositions du play Courant n'out fi four les motifs indiqués ci-dennes, recevoir talisfactiony. Considerant d'autre fart que les aniens Challissements Britsonneau et Coty fossident à hogent - sur ous, à la limite du territorie de cloutataire lieu dit le Foud de hogent ", des terre se fiitant parfaitement à la construction.

163, Cout en reconnaissant l'intirêt de l'initiative fine fac le Groupement des Industriels, se lédare dans l'impossibilité de satisfaire la demande dont il s'agit. brousieur le maire soumet au conseil municipel, les demandes d'allocation militaire Allocations any soutions de famille. Mª " hautice albadine venue Vantraing, 32 rue Louis blance, afrès incomponention de done file Vantrain formulies for : M/m. nevreels bélorine ouve Schandhout. 48 un Auni Vielliard, avant incorporation de son file Ren classe 19/2. Mª Revant fosette épouse farnice. 140 rue Jean Jamis, afrès inconforcation de son mari farnica Schamelhout Joseph, classe 19/3. Ces demandes paraissant fondeis et suffisamment Justifiés, recoivent un avis favorase du Robert, classe 19/1 Cartail Municipal. Bureau de Bienfairance En comité secret, le Couseil municipal admet les listes d'assistances telles qu'elles out été arritées fax la Commission administrative du Buceau de Bienfaisance, ainsi que les diverses décisions prices par cette assumblie dans la téance du Machabre 19/3. Pring r'élent flus à l'ordre du June la séance est levée et les membres présents out signé africe lecture Alle and the Rousi section Tetran . Roui Mlog 7 And Here Under Inder Dudier Le sept décembre mil neuf cent cuiquante, trois, le Consuil municipal de montataire a été convoqué en server ordinade à la maine, pour le vendresti ouge désembre à vingt heures heute. Le maine, A Séance du 11 décembre 1953 Le ouge décembre mil neuf cent cuiquante - trois à vingt heunes hante, les membres du consil Municifel de Montataire dument convoquies le sept décembre, se sont réunis en séance ordinaire à la maine, sous la frisidence de monsceix Como, esfine Elaient frisents : M. M. Came, Godart, M. Roising . M. M. Roger, Caroy, Belmans, Bellard, Ering, Penane, Bas, Schmitt, Jeus, Ofdenhove, Daudice. abrents excusis : M. M. Michum , représente far hi Tain; Fatteux , représente par m' godact ; marie, représenté par m' Landie ; Breilly, représenté for m' Belmans ; Cesteillant, représenté par In Roger; m. Wettelet, m.m. Gauguon, Dictionent, Brynaart, non représentes. mousieir Orig a été nommé heritaire.

ż

in.

~

4

i

-

úe;

Crail

ż

ë

i ton

ite

icid

chor

logo -

100

Le procés-verbal de la frécédente trênce est lu et adopte à l'unaminité sans observation Le Vélibination sur le compte administratif présente par le maine pour l'épercice 1952. l'exp E compte administratif prisenté par le maire pour l'exercice 19/2 et dont un epour Vue Con plaire est dépose aux archives de la mairie, frésente les résultats duivants : de la Puettes ordinaires et explaardinaires : 66.394.432 .an Défenses ordinaires et extraordinaires : 47.005.693! -Prifestent de l'Oni h Excident de recetter : 19. 388. 739 !-The et alfrence-Branner le & Janver 19/1 Ple luft et fer delegator frax . Rester à payer : 21. 712 :-Le Conseil municipal renni sous la frésidence de monsieur Caroy louis, l'un de set mansher ditte ciel désigné conformément any dispantions de l'article 52 de la loi du 5 avril 1881 9 Vu les articles 71 et 151 de la dite loi ; Est d'avis d'affrouver le compte administratif prisenté par le maire pour l'exercice 1952. une Ca Caprobation du compte de gertion du Receveur municipal. huc Le Cousil, ou le compte rende par le Receveur Municipal, de sos recettes et dépenses pour avec l'exercice 1952. A Considerant que les opérations out fan régulières et sufficamment pestificés; Le Gemande qu'il plaise are frequ des comptes, de l'effrouver 2 Sourice vicinal chapitres additionnels au budget de 1953. Le Consuit, su la loi du 21 mai 1936, l'unstanction ministérielle du 24 Juin suivant a at le réglement quicéal sur le service des chemins vicinemp ; The les propositions présentées par les Tréferieurs, pour l'établessement des chapitres addition. con E nde au budget de la Commune en ce qui concerne le tervice des chemins vicinany; eny Vu le budget affraire? pour l'arnée courante et les coneptes renders hant par le maie Mu que par le Recoveur Municipal, des recettes et des défenses de l'apercice précessant, comptes Ver et affrorme bendes de 19 décembre 1913 de sous-Rifet . J'Délies dont il resulte que le relignat des ressources des chemins viennanip de cet experie est de nieme Sys Les rentes et crisite huffleinentaires non preives au budget de 19/3 Accout interite aux me chapitres additionnels de ce budget conformément aux indications de la colonne 4 des in balliany drossis par le service vicinal (voir exemplaire déposé aux archives de la maine). Clablissement du budget additionmel de 19/3. les Le Conseil Municipal, sur le un des pièces qui lui sont soumises pour mi le éco maire, procède à l'établissement du budget additionnal de l'experiere 19/3, qui prisent la résultate heivante et dont un épeneplaire est déposé aux archives de la Mairie. di la Recetter et défenses sufflémentaires : 20. 508. 840 .-Bureau de Bienfinance. Affrestation du compte administratif de 19/2 et du budget additioned de 19[3. Qu'is du Conseil. Le Conseil municipal donne avis favorable à l'approbation du Compte administratif a de l'évolonnateur du Bureau de Bienfaitance four 1952 et du budget additionnel de 1953, the arrive prifectoral de 17 more 19/4. fairente far les membres de la Commission administrative de Bureau de Bienfaisence cij l' Bureau de Brienfailance. approbation du Compte de gestion du Ressure foir l'année 1952 24 d 4

165 Le Cousil municipal, ou le compte rendre par le Recurence du Bureau de Bimfaidance four Vie la délibération de la Commission administrative du 11 désembre 19/3 sur ce compte, ation L'expercice 1952 Considérant que ce compte paraît régulier et qu'il n'a souleve ni observations ne résouves 52. cur epos de la commission administratione, est d'avis qu'il y a lieu de l'affrance. Amenagement d'une ever annege à l'école du garçont. Monsieur le maire uppese que le programme d'équipement scolaire pour 19/1-19/2 avrité frax le Constil Municipal dans de dience du 14 mars 19/2, comporte un vidit de 600.000 france Prifestere de l'Orrean distiné à l'amina funcent d'une cour annere à l'école des garçons, ou pourrout de faire les uper The at affrance ciees d'éducation physique des écoles filles et garious. Qu'il a en consiguence fait itablie far hi Bouffert architecte à Breil, un frofet refrauntant membra le decuie qui confrend les pavany de terrassement et de nivellement du terrain, la contune premicie hauche de havany. Auchoig d'un mur de soulémenent des terres et l'ouvrance d'une porte de communication 52. avec l'école, réprésente une défense évalure affragemativement à 600.000 francs. a for Il soumet le profet à l'exancey de l'attemblei qu'il invite à délibérer. Le Conseil afrès avoir entendre l'apposé de monsière le maire et en avoir délibré; Décide l'épiceching su havany dont il l'agit. autories monsieur le mais à haiter de qu'à qu'à que m. M. M. malacart et Romano, entrepresent à montataire, lesquels out lors de l'éjécution de havany communant fendant l'année en cours, hiwant conscuté les priz les plus avantas/eux. La dépense sona imputer au crédit ouvert au budget additioned de 19/3, chapitre 13, pour eddition emploi de l'allocation destaire programme 19/1.19/2 usup; Installation d'un branchement d'eau. x le masie Le Cousil municipal autorise monsieur le manie à faire procéder par la Société ut, comptis Exponnaise des baux et de l'tochairage, à l'uistallation d'un branchement d'eau four ali-Luci et afference 1913 Luci e 19 decembre 1913 & tone Rifet - Jodes mentalion de la profriété de mi Bombart Charles 127 ti rue des Grobes perlongée dont le cout est est de mant Cette installation fermettra l'échange de forcelles de toure entre la Ville de montataire et with any ivalue à 81.377 france . , 4 del les contrats Brugelles, afin de réaliser l'aménagement d'une terrain de Jeur pour les enfants des écoles, le braceing appartement any consorts Bruxelles étant grine au profit de m' Bombart, hisino). d'une servitude d'accès à une pompe utilisé par ce dermix pour soy aluncutation en sen, mile laquelle disparaitra avec l'installation nouvelle. ui prisente La dépende sura imperter au crédit auvert chapitre 12 article 3 du budget de 19/3, airie . pour entretien des bâliments communaup. acquisition d'un terrain appartment à mi touve Oberle. get addi. Monsieur le maire raffille qu'au cours d'une rémuis autrieure, le Conseil municifal l'a charge de faire dresser par nº bordet géomètre - uppert à bruil, le plan ainsi que initiated alequintion durticises l'état estimatif d'un terrain que la Ville de montataire de propere d'acquirir de made nal de 19/3, venue Oborle; litre live dit " & Dive de File" cadaste Section 13 7 4. 704. 705. 706 294) laisance d'une superficie de 1 hectare 31 ares 33 centiares, ledit herrain devant étre remis à titre gracienz à l'office Public Intercommunal d'Habitations à Loyer modéré de bruit. unic 1952

necutataire, four fermetta la construction s'un norman grante d'habitation M. Fune Auté accepte de cider à la Ville de montataire cette forcelle de horazo à cairoy de los france le mitre carri, boit four la bourne de sur million très can Il unite dans as conditions l'assembles à la fronnece due cette acquisition. beinge mille hois cents franced. afrès se avoir délibéré, le conseil repusicipal, Vu le play du tenaring dout it s'agit. Ve le frois - verbal descriptif et estimatif dresse fax " bordet, géomètre appert à ta Vu la frammere de vente boudcrite par " Venue Oberde", profesitaire. Décide l'acquisition du terrain dont il i apit et any fuit indiquées ci-dans et déligue tout pouvoirs au main, pour le représenter à la trépature de l'aux Adlicite le diclaration d'utilité publique du propt, par application de l'and. " sutorvenir . de 28 de la loi des 30 décembre 1927. le lifense sera imputei au cridit annet au budget de 19/3. chapiter 32 aux de 1, pour acquisition de bereaud. Contration des chamins vicinaup. le Conseil municifel approuve le propet de marché fasse avec la briete Chécant et C à deint leu d'Essenant (vie) pour le fourniture du gravilloy de civière nécessanie pour l'autretien des chemins vicinany au 19/3. La défaux évalues effraginationnet à 322.976 france, bora infuter au aire onvert au budget de 19/3, chapitre 7 article 4, pour entretien des chamins vicinens. Chablittement d'une voie forrei. Vennande de la bointe Ubimor. avis du laviel. monsieur le maire houmet le dossie de la demande présenter par le trêt Esting budant à obbine l'autorisation d'établie une voie fereré à la havorsie du chemin to be of family laft rural won recomme, dit des moulins au But Cherain et dettince à relier le retuen actual de son usino, a' la nouvelle profisité situes à l'ouest du dit chemin et l'inite a' déliterer. te louseit : The las planse des installations profeteis. The le raffort de l'Infinieur du towice vicinal et le profet d'arrie & autorisation frint are dollier ; In l'arrité de monsteine la Profet de l'arte un date des 20 outobre 19/3, the traffic in the second in the preseniont de toumettre le dottier à l'inquête réglementaire ; The le proces - verbal de l'inquite à lequelle il a its procede du 17 20venibre au 7 décembre 1993 et au cours de lequelle aucune observation « à ité formale Forme aire favorable à la déluirance de l'autorisation tollicitée. Fije le montant de la redevouce à impose au fermissionneire faix ourfahing du domaine public communel, à 1700 france fac an. The stall Abattori . homination d' un préposé receveur. heading the B dis Mausiur le maire upper que mi morque genque gaudiès de l'abattai agis de frie to bland, a its innit a pain value les draits à la relieite et que dans ces conditions il convient de fourvoir à loy roufla connent.

4 Januar 19/

Il Judgese

heart Long

cista,

he lander I

chine the speed

I. Wide .

reconne fr

Leopenent

Aparting the

le Consis

sufficience,

tany 120

dante au

la bicunt

MP TH. R.T.O.

abonces

cheren of

lownit :

- tertig

in me

purcet 2

L'antinga

Colona

E Ber

interes

and an

fine a

Le ch

out it for

Catendre

and be

matter

ferred

600

attand

E.

the

-la

2 6

2 Car

167 Il propose à cette accassion, la création d'un poste de prépose recevue dont le Binificiaire berait charge outre l'entreting de l'abattoir, d'encaisser les tages municipales d'abatage et de Le Consuil afrie su avoir dilibrie, décide la criation de l'emploi feafoie, su remplacement de calui de garding d'abattoir , leguel sera suffrimé. Il décide le classement de l'agent qui sura désigné à cet effet, en qualité de frépose-Réglement des frois médicamp résultant d'un accident du havail survenu à la triet recevere fe classe indice 130. Le Cousuil municipal décide d'imputer au credit inscrit au budget de 19/3 pour dépenses garding du cimetiere. imprévues, le règlement des honoraires dies au Dostrur Salmona (6802 france) et au Bochuro Canny (24. 840 france), four soins donnies a" hi Bieb alexandre gardicy du cimutine, accidenté au cours de son havail le 14 Juillet 19/3, affilié à la C. N. R. et non garante par la Sicurité Sociale, comme bénéficiant du rédime mijete freire par l'article 5 des décret Abonnement à la cinémathique centrale de l'Enseignement Ribeie. Prise en nº 51.280 du 2 mars 19/1. Le Consuit municipal décide la fiire en charge par le commune, de l'abounament charge par la commune. Souscit four mi foubert Directeur de l'école des garçons à la cinimathique centrale de l'Enterfrement Public, pour l'anné sertaire 19/3-19/4. Le montant de la colisation qui l'élève à dip mille france, sona imputé au crédit ouvert au budget de 19/3 chapitre 13 article 9, pour mobilier beslaire et matériel d'arreignement. et combourse à mi foubat bus nommé qui en a fait l'avance. Gouonnel enseignant. Indennité de logement. Le Couseil municipal décide de figue l'indemnité réprésentative de logement à allouer any uistituteurs et institutuies non logis, pour l'année 19/3, and tang annuels prévus par la circulaire frifictorale inserie an B.O. P. Nº 12 du 21 mars 19/2, buit 24.000 frand from la fériode du 1ª Janvier au 30 Juing at 26000 france four la fériode du 1ª Juillet au 31 décembre. Les crédits nicessaires au faiement de la défense dont le montant ne défassure par 550.000 france, out été présus any budgets primitif et additionnel de 19/3. Attribution d'une subvention exceptionnelle au Standard athlitic club de montataire. Le Couseil municipal décide d'attiluer au Mandard athlètic club de montataire, une subvention aprefismelle de 100.000 fand au titre de l'anné 19/3, pour permettre à'actée Asciété dont l'activité est bien connere, de proceder à l'achat d'équipersent sportif et à l'entreting de son berrain Le crédit conspondant est inscrit chépitre 18 article 9 du budget additionnel. Attribution d' une Subvention au C.O.S.S. in form farticipation à l'arbre de liéel. Le Couseil Municipal vote en faveur du Comité des centes touieles du Lyndicet d'Initiatives de montataire, une subvention de 60.000 france à titre de farticipation à l'organisation de l'arbre de mail en 19/3. Le crédit correspondant est vis-crit chapitre 18 article 10 du budget additionnel.

Ver at affinerer tento la 20 diandre 1933 Le lone Prifal y Delini

Ver et afference tento de 19 decembre 1933 Le tom tellet - J Delia

> Sent affronce Senti en 5 Januir 1914 Le ton Carlin of Allia

Just alformate

in .

pe

Ture et affronce ture le 18 decembre 19[3 Le tors Refet - J. Delian

	, but du cours menager	J.	viete la cu
	4. Execution four fonctionnemen	for	ciété de Serve
	Attribution d'une hubrention four fonctionnement du cours minager de montataire. Le Consuit Municipal décide d'allouer à la Caisse d'allocations familiales de l'ais le Consuit Municipal décide d'allouer à la Caisse d'allocations familiales de l'ais le Consuit Municipal décide d'allouer à la Caisse d'allocations familiales de l'ais le Consuit Municipal décide d'allouer à la Coisse d'allocations familiales de l'ais le Consuit municipal décide d'allouer à la Coisse d'allocations familiales de l'ais	to	riété de Accord
	de montataire.		
	de montataire. Le Consuil Municipal décide d'allouer à la Caisse d'allocanon l'année 19/3, à titre de Le Consuil Municipal décide d'allouer à la Caisse four l'année 19/3, à titre de fection de breil, une hebreuchois de 20.000 fuences meinager de montataine, ayant fection de breil, une hebreuchois de 20.000 meinager de montataine, ayant		ille Mutucles
	Section de breit, une hebreurent du cours minager de montacane, ayant		ning Cycliste
	hasticipation any		ciete les mo
	I saul le cacan 1 1 1 1 sacalité.	"u	miny Mationa
	indiversent prequent 1	Q	Aveiation Repub
	Le Réset conspondant est inscrit chiefalle à la faires de vacances de montation	24	mon des Comb
	Le Réset consepondont est inscrit chiefitre 10 anie de vacances de montation Detribution d'une subvention au Comité des Colonies Acolanies de vacances Le Conseil Municipal décide d'allouer au Comité des Colonies Scolaines de vacances Le Conseil Municipal décide d'allouer au Comité des Colonies de l'annie 19/3.	- So	riete d' Hortice
	S. Cruciel municipal decide d'allouer au Connte des coconnes l'ausie 19/3.		inté a forticue
	Le Consuil Municipal décide d'allouer au comme au têtre de l'annie 19/3. de montataire, une subvention de 50.000 frenes au têtre de l'annie 19/3.		
	de montataire, une trebuntion de 50,000 perus au d'article 1 du Budget de 19/3. Cette défense terre imputer au crédit ouvert chrépitre 17 article 1 du Budget de 19/3.		ocieté Colombo
	Cette dépende montabare.		huicale des a
	Cette défense lera imputer au creair autit d'Initiatives de montataire. Attribution d'une subvention au Syndicat d'Initiatives de montataire. Le Consul mennicipal vote en faveur du Syndicat d'Initiatives de montataire.	0.	Mociation des
	Le Consul Municipal vole su familier de participation à l'organisation de une subvention de 80.000 frans, à têtre de participation à l'organisation de	8	ideration ha
	ence hubrention de 10.000 paris, a	(	lectrois de heart
	i i i and an equal des alter de "71"		allocations
	Par stands love unhalter are create and in the internet in 19/1.		Mornin
	Othe hesting of une subscribing are comme with the		
	Le Consid municipal décide d'allouer au Comité local de vente du finibre autituder-		have formule
	culaux, la tomme de 1000 parel pour l'anne 19/3.		Mª Come - a
	Cette somme sure mandater au nous de m' Joubert. Directeur de l'écule des garcons.		Comé busibio
	diliqué local de l'auvre et filivée au créait risterit chapiter 20 article 1 du budget	and as the first comment of a	he François
	de 19/3, pour dépenses imprévues.		mancheron Jes
	Otteilent : d'une delimiter coultinuelle à la faction locale de l'appointion		Me Gallon C
	attribution d'une subvention exceptionnelle à la section locale de l'association		Maurice, clesse
	des viery havailland.		· · · ·
	le Cousil municipal décide d'allouer à la bection locale de l'attaciation du	and the second se	m Jacqueman
	Vienz havailleurs, une subvention exceptionnelle de 20.000 frand au têtre de l'annie	the manual days of dennia	mari Fauc
	Cette dépense lors imputer au crédit ouvert chapiter 20 article 1 du bredget de 19/3	- in a materia and have	Ces deman
	pour défenses imprévues.	these sheet and contants of	du Conscil
	attribution d'une tubrention exceptionnelle à l'Espérance municipale de montation		Bureau de
	Le Cousil Municipal décide d'attribuer à la Société de gyunastique l'Expérance	in him was and and all and	En comi
	municipale de montataire une Subrentin de Se and l'internatione à Operation		and the second
	Municipale de montataire, une Subvention de 50.000 frances au titre de l'année 19/3	-	out its arried
	pour fixmette à cette boité, laquelle à répuis son activité au début de cette année, de proceder à l'acaministrie du marie ?	the second second second second second second	diverses dici
	I materiel que lui est recettaire	a de l'and apple dance -	Ricin n'e
	repeter sera imputer au credit ouvert chapite 20 article of a dart	Car annine day and	out higher .
	J. J		D
	attribution de subventions aux diverses positie l'ali		(A
	Le Consul municipal décide d'allances		2
-	Le Consuit municifal décide d'allouver aux diverses sociétés locales, les	- aday de Bergerer H	fac
		and an adjust and the	-
		1 internet	19th
	instale - " Subventions à diverse tocités".		All'
	Harmonie muicipale 5000F	-	10

/

A DESCRIPTION OF A DESC

17 divendre 19/3 Id. Johan

Humani 18 demander 1973 Filst - J Palian

Hunne 19/3 hermen 19/3 her J. Sition

ffronte : escende 1913 aft. J. Delion

Alexander 1973 John J. Deliven

169 5.000. Societé la anie de l'according & menager 8.000! Société de Servurs Mutude " l'Union des Traveilleurs" 3.000. Société de becours Muluele " La nutualité Familiale" iliales de l'aria 5.000 Caisse mutuelles chirungicale de la Réquis de brief 's, a' take de 4.000. Uning Cycliste montatairiene tationed, ayout 3.000 Societé les marchins Pecheures de montataire , lequel est 2, 000. Union mationale des Combettants (Section de montataire) 2. 00 allociation Républicaire des Queieus Combottants ( Section de montalaire) it additioned 2. [00. Union des Combattants de montataire et Communes environnantes uces de montatais 3.000. société d'éforticulture et de Compénsaire de Montataire is de vacances 1. [ ust. Societé d' Horticulture et des fandine Vopulaires de France ie 19/3. 5000 Societé Colombophile " Les trais amateurs " de montatairo budget de 19/3. 5.000. Amicale des Anciens Prisonnies de querre de montataire outataire. 2. 00. allociation des aucieus F.E. P.F. ( Section de montataire ) a montataria Fédération mationale des Déportes, Internés, Résistants et Patriotes ativing de 2. 600. (section de heautataire) Allocations any Autiens de Samille. du budget de Monsieur le alfaire toumet au Conseil municipal, les demondes d'allocation miutituberculery. litani formulies far : where autitaber -14 to Come - alouso Petra épouse Come, 10 une des Déportes, apris incorporation de doy mari Comé busibio, dalla 19/0. whe dos gargous. he François Jeannin épouse mancheron, 88 nue Jean Jamis apris incorporation de toy mari e 1 du budget mancheron Jean, classe 19/1. men Gatton Colete épour balais, rue de Gournay, après incorforation de ton mari balais "allociation Maurice, classe 19/2. me facquemard effichelle épouse Faucay, 33 rue du feu d'arc, après incorporations de say ciation des mari Fanny michal, classe 19/3. titre de l'année Ces demandes paraissant fondeis et suffisamment fustificis, reconvent un avis favorable get de 19/3 du Couscil Municipal. Bureau de Bienfaidance. de montataire. En consité Seart, le Conseil municipal admet les listes d'assistances telles qu'illes a l'Espérance out été avrêties par la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance, ainsi que les le l'annie 19/3. divinus décisions prises par cette assemblie dans la siame de ce jour. cotte année, Rieg n'étant plus à l'ordre du foux, la traine est levre et les membres présents out higher afrès lecture. du budget me Roing Miojo Class I Gjodavit Alounge Jehnow for O/ Wenture - Olala B.R. AR locales, les les serout article 3 st Douolie

Turest a ferrier 1954

le hour Pake of Felian

The et affrance dures de 2 from 1924 de love Priger 1 J. Odian

le veigt anig famine mil neuf cent aniqueente quater. le consuil mensionpal de monitatan a été couvoqué en fiance ordinaire à la mairie, pour le vendredé vriegt menf premier à vriege hence hente.

90

# Séance du 29 janvier 1954

Le vriegt neuf fanvier mit neuf cent emignante quatre à vriegt heures heute, les membres du Couseil municipal de montataire déconant convaguée le oingt-airig fouvrir, le tout rémuie en Siance ordinaire à la mairie, sous la présidence de monsieur Cane, esfaire. blaicut friscute : M. M. Care, Jodart, In " Roising, M. M. Rager, Caron, Belmand, Fassure, Bellens, Trig, Jaugnay, Ryuant, Jims, of dealowe, Daudier, Greitly, Cestrillant. absents expenses : My. M. marie représenté par si Cane, Bas représenté par m' Roger, Schmitt reprisent par mi Caroy, Dictionent represente par m Truj, M. Waltelet, M. M. Michnon et Pienane, noy reprisences.

Marsieur Viry a de nomme Secrétaire. Le procés . verbel de la frécidente siance est lu st adopté à l'unanimité sans observation.

Chablissement du budget frimitif de 1954. Ofrès examen et exposé de mi le maire hur tous les articles budgitaires faut en recettes qu'au dépenses, le bousiel manicipal vote à l'unaminité, le budget primitéf de 1954, lequel s'étables en recetter et dépenser à la somme de 57.320.706.

Budget vicinal de 1954. Le Coussil, Tu la loi du 21 mai 1836, l'instruction ministérielle du 24 Juing suivant et le f réclement givinal sur le source des chemmis vicuains ;

The les propositions présenters par les Ingénieurs du Dervice viennal, pour l'établissement du budget de la commune en ce qui concerne le service des chemis vicinans feudant l'année 1954; Tu l'arrêté de mise en demense de mi le Sous-Rifet en date du 2 Juin 1953;

Vote l'uiscription au budget de la commune des recettes et cridite nicessaires pour le service des chemins vicinang fundant l'annie 1954, le tout conformement aux indications de la colonne 4 des tableaux dressis par le service vicuial (voir spenflaire siposé aux archivés de la mairie)

Décide fax application de la loi su 31 mars 1903, de recuplacer far une tage vicinale à délaminer par l'administration : 1°) 4 Journes de prestations individuelles

20) 4 Journies de prestations sur les animans et véhicules. Decide enfig que les prestations et les tages vicinales un notione de l'année 1954, terout converties en taches d'après le tarif précédenment adopté, lequel est mainteur pour 1954. Bureau de Bienfaidance. Budget primitif de 1954.

Le Consuil Municipal, Vu l'article fo & 5 de la loi du 5 avril 1884;

The le budget prisente for les membres de la Commission administrative du Bureau de Primpisance pour l'année 1954. dont les prévisions paraistent en raffest avec les ressources et les besoins reils de l'Établissement.

Est d'avis d'affrances ce budget présentant un total de recettes et de dépented de 718.4725-

0131 Emprende de 1948 pour rélaction du chemins vicinany. Paiment de l'annité de 1954 hu ressour Le Canal Municipal Sollicite de l'autorité definieure, l'autorisation de fiderer due les ressources vicinales 201 minule Dewands & autoritation a son le montant des annatés de l'imfaunt de sus millions a france contracté au 1947 aufri de la laire mational au Risater four la Fielder at du bride France de France, pour répling des chemins oiand at he are far income an budget se at expressive, be continues & impositivity friend my contrate su fits, Company de 1952 contracté au brédit Fonsier de France. Caiement de l'essentie de 1954 au mayers de soude presenant se la Riere communale d'Electricite de montataire. Bemande d'autorisation Le Constrit municipal dollinte de l'autorité duférieure, l'autorisation de rembourser en 19/4, le montant la l'envirté l'énformet de d'ans ons de france contracté en 19 je aufrie du bredit Foncie de France, france ficencement des travany a la Rigie communele d' Blacticité de montataire, au moyen des faile que la lite lige l'est engager à verser à la Communie, fai délibiration de Son Constil I "trafficitation en date de 26 décembre 19 set de me par inserire au budget de cet apereire, les centioned à infortion faired an contrat de frêt. Revision des lieter dectorales. Disignation des déliqués Le Consul Municipal désigne mi Balmans pour faire partie au la commission administrative charges de tiste cheterale fottiler provider à le renning de la liste électorale pour 1954 et M. M. Remand et Fatheur pour faire faire te le Commissiony municipale charge de juger les réclamations qui pourraient survenir au haft de la réaction de cette liste. bouchil de peud hormed. le louseil municipal sisione four faire faite de la commission de révision des liste des électeurs a low il de frad hommes en 19/4, M. M. Chauveau Robert comme ilecture fation, Preparet Hobert comme dectaire ouvrier et Middeenacht Gilbert comme ilecteur surfloyé. Le Conseil Municipal décider le Prenet Encing articay maître et to Princy. René articay compagnery, Chambre des mities four faire faitre de la communición de révisión des listes des ilectures à la Chambre des Méteire en 1954. tribunel de Commence et chambre de commence et d'Industrie. Le Cousil municipal désigne m. m. m. Kalmous et Renaue Consullers municipany, pour faire partie er 1954 de la commission chargie de la révision de la liste des iluteurs au Tubunal de Commerce et à la Chambre de Commence et d'Industrie. Chamber departementale d'adriculture. Le Cousil municipal désigne no Vassure Forward agriculteur à montataire, pour faire faire se la Commission de révision des listes des électeurs à la Chambre départementale d'agriculture de L'aire pour l'annei 1954. Demande d'agonisation d'une partie de la contribution des patentes présenter par la drivée allier. Dois du Cantil. Marine le main somme lecture d'une lettre insuant de Mi le Diristrue sus Usinis du groupe R le la triité Utinio, any termes de lequelle ce dervice Adlivite, par application de l'estile of alinea 4 de Le la du 7 finie 1913 ansi conque: " les Collectivités locales sont habilités à' éponèrer à concurrence de 50% au maximun et pour une durie ne pouvant speider 5 aus, de la fatente dont elles amaient normaliment its redwalles, les entréprises ayant ristin des hourfuts et création d'entréprise indus-

interes

has the

mur, Bellend

it repetitents

of refines

and -

the state

1954

ent at high

at he had -

- 19 54 2

1 horaños

a sile

conde à

· silvia del

1, hourt

a last.

me les

de défented

while to be

	list du Foudt de Nuvdernisations, et		des ha
	pielle et commerciale avec le bénéfice, boit d'un frêt du Foudt de Murdermitations et pielle et commerciale avec le bénéfice, boit d'un frêt du Foudt de Murdermitations a' commerciale d'équipement, toit des exponsionations finales prévues ci-dessus", l'éponsionations au trains continu d'équipement, toit des exponsionations finales prévues ci-dessus, l'éponsionations au trains continu		Le Co
	pielle et commerciale and d'équipement, toit su exponsinations finales prévues ci-dessus, au faturés au train continu de 50% et pour une durie de 5 aus, se la contribution du faturés allativit en recourant au de 50% et pour une durie de 5 aus, se la contribué par la briefé Alhier su recourant au		cution
	d' bquifement, son de 50% et pour une durie de 5 ans, de la contribution des parties " Univer su recourant au de lansinoirs à finid, dont l'installation a its realise par la briede " Univer su recourant au de lansinoirs à finid, dont l'installation a its realise par la briede "	- and the second	Quito
	de 50% et pour une l'uistallation a ité riabile par la mine		la cons
	de laveniers à quai, and fiels des Tourde de modernissation et d'équifement.		La d
	fiste du Toude de modernisation de a open avis sur la question. Il invite l'assemble à formuler soy avis sur la question. Il invite l'assemble à formuler soy avis sur la que l'exonocistion sollicité annais	the second is all	and and
	Il invite l'attentée à formule boy aves sur la que l'exponsistion boblicité année Le Conseil municipal afrès en avoir selibiré, considérant que l'exponsistion boblicité année Le Conseil municipal afrès en avoir selibiré particlement le montant des recettes du budget		entreting
	Le Conseil municipal afrès en avoir selibire, contractant des montant des recettes du budget pour effet, si elle était accordée, de réduire sousiblement le montant des recettes du budget	and the second second	Ecole 1
and the second second	pour effet, si elle itait accorace, the l'casition des finances communates.		hior
	pour effet, si elle itait accordée, de reduire des finances communales. et, su consignence, de compromette l'équilibre des finances communales. Gue four rétablir cet équilibre, il surait nécessirie d'audpreuter le nombre des centimies que four rétablir cet équilibre, il surait nécessirie d'audpreuter le nombre des centimies	affirmer for ante futurestal	m' Bou
	Gue pour retabler de equinne,	du 4 ccom 4	nelle d
	d'impairing, ce qui contribucraet à augmente à la demande de la Availe pétitionnaire. Pour ces motifs, sinct my avis défavorable à la demande de la Availe pétitionnaire.		fauls a
	Your ces motifs, emet my aver regarder		2
			powar
eine de l'oui	Techange de reveaus. mentione le maine expose que le Conseil mensicipal a envisage la cristion d'un mentione le maine expose que le Conseil mensicipal a envisage la cristion d'un		eme f
ing & Brenan approare	I i a hung have les subants des ecoles, anus un monte per les subants des ecoles, anus un monte per les subants des ecoles anus anus anus monte per les subants des ecoles anus anus anus anus anus anus anus anu		La
per delegation	allertenant pour partie à la ville de montalaire à la magne		
whoy - thopse's allieble	Qu'il a fait itablie for m' Lordet givnitre expert à buil, le play des dits herains		compre
	anni que le pascie vechal descriptif et estimatif.		H.
	Opue d'autre pert, à la buite de pourparlai sugarges avec set nouseres interputer, ces		constru
	derniers consentant à ichanger la forcelle de terrain leur appartemant, conten deux auter	the first the light south	Le
	de mome valeur affartenant à la Ville.		comm
	Il invite l'assemblé à le prononce sur l'opération profeté.		Cours
	Le Conseil municipal,		Cou
			des l
	Nu le play des terrains et le procès verbal descriptif et estimatif dresses par m' bordet		1
	gionite - exfect à breil.		Con
	The la promette d'échange souscrite par les hérities Brugelles.	1 17 ho 212 1 102 - 210 - 3	Cour
	Dicide l'échange des knains sont il s'agit, lequel aura lieu sans soutte ni réserve		d'un
	et déligue lous pouvoirs au maine pour remplie les formalités nécessaires et le représenter		Acra
	infrance as a date a suterveuer.		Gar
	"It tolliste la déclaration d'utilité publique du propet, privere par l'article 22 de la	A STEAD WAR	ap
	and an accounter 1928.	A company and a second second second	1. ba
	ses pais risultant de cet échange seront suffortés par la ville de montatain de il tie		archit
	a 1914, chiefitie to article 1 1		
	reconstruction du latinient du al a DD	and the state of the	de l
	por que a la suite de la	the second second second	Le
let : Britanie	muit du 32 au 23 novembre 1913 dans il file		hisy
	muit du 32 au 23 novembre 19/3 dans le bâtiment du chanffage contral de la falle del		Tra
	tites, a derwier a ité détruit et qu'il est nécessaire de procéder à sa réconstruction.	Ver et ablivere	Le
	Il prisente a' cet effet, un profet itable par m Bouffet architecte à breil, leguel	. Senti to 5 and 1950	Yu
1 sing and and	comprend la construction d'un bâtement fouvant abriter la chandière du chanffage autrel et la riserve de combructible.	a see a second and a	de la
- a company	Les heurs a la l	and a second	1000
and the second second	Les havang sont ivalués à la somme de 310.000 france.	The second second	fit
	Il inite l'attembler à freudre connaitsance du popet et à la prononcer du l'épiention	and the second	Vu
	I provence bur d'éjention	and the man white and	breit
			A DECK DECK DECK DECK DECK DECK DECK DECK

	\$73
_	ter havang.
	Le Conseil municipal après avoir entendre les supplications qui lui sont fournies, décide l'ége-
~	unoy de travous butti
	autorile monsience le maine à fraiter afrès affet d'affet, avec l'entrepreneur ayant consente
	La défense sera insputie au crédet ouvert au budget de 1954, chapitre 12 article 3, pour
-	utetien des bâtrinents communaup.
	Ecole maternelle rue de l'Eglise. Construction d'une classe nouvelle.
	krousieux le maire expose que poux satisfaire au disir de l'allemblee, il a fait établis
	M' Boufflet architecte à cuil, un projet de construction d'une classe sufflimentaire à l'école mater- nelle de la rue de l'église, sevenue insuffisante en raison du nombre Aufours croissant des m-
	fauls dont l'admitting y est bollisiter.
	Le projet prévoit la construction sur une classe upistante, d'une talle de classe de 0.94 x 0.90
	pouvant contenir 40 enfants environ et comportant un vestionir d'entre de 1.00 a august
	in fine i were do WR and lausbort fumelet.
	La défense helle qu'elle résulte du devis estimatif, se chiffe à la somme de 2240. 185 frand. y
	compris les houssaires de l'architecte. Il invite l'assemblie à prendre commaissance au finis du propet et à se promoneur sur catte
	constructions.
	Le Couseil municipal afrès avoir entendre l'exposi de mi le maire et examiné les documents
	communiqued.
	Considérant que les projet présenté répond à un betoin réel. Considérant que les pavans projetés sont indisfonsables et unquits par suite de l'insufficience
	des locamp actuch.
	Considerant que les plans et devis prisentes paraissent convenablement stablis.
	Pour disput que hour assurer l'infinition du profit, la ville de montacane informe an prime
	d'un crédit de 2/00.000 pauce interit au budget supplémentant de firme
	lera récorde en fin d'aspersice pour être reporte au budget de l'apercice 1954;
	Par ces matifs : Offrauve dels qu'ils sont prisentes, sous réserve de la décision de mi le ministro de
	13 1 1 matingly autouch ils borout sound, les plans et deves arene pour in magne
	mulitate hour la construction d'une dasse supplementane à « disse manument
	probabilis the different here converte are mayer del relicources uniques a mana
	I Presil municipal tolicite de mante de concasion naceman, and
	tion sur les foude de l'état, calculai sur les bases déterminées par le réglement en vique
	Cravery d'adduction d'even. Empreunt de garantie communale.
	Le Consuit : The la demande formulée for mi le Risiblent du Syndicat Intercommunal des bours et Coopour
	de la Région de Greil- hogent. montataire, fundant à folliciter le garantie communale pour «
	Lit 1. 4. 200,000 hand amostable in 20 and;
	In la dilibuation du Consuit d'administration du squarcat successmulture a va reger a
	breil : nogent : montataire en date du 30 septembre 19/3 dicidant la réalitation d'un nouve

affinite for anti faitertoral du 4 anis 1954

4

inca

ung

mit

et

ice

7.

1

1

t

e

a

ú

la

u

.

1

stral

in

Truch at alfricant

Que car . forage à l'usine ilivatoire de breil et sollieitant le consoins de l'état pour le finance aux ichias taise s'eng Dépôts et C La Fille de montataire accorde la garantie au byudicat Intoccommunal pour un friet a ment de cette oficasion ; memeut d 4.200.000 france, que cet organisme de propose de contracter superi de la Carisse d'Epurgne a Caisse des En vu On me d'assurer sette garousie, le consuil vote le principe de centimes additionnels de Aulie, are lang de 6% pour une surce de 30 aus. naires, qu quotice hefficente pour couvrir l'intégralité de l'annuile correspondante à la farticipation Cette go d'aching. basie sur la consommation en care pour l'année 19/2. Le preduit de ces impositions qui seront misses en reconvrement de plais droit en cas tie equi de besoig, lore affecté à la couveraire des charges de l'empresent. Monte Societé de Crédit Immobilier des bantons de Cuil, presilly un Thelle et de l'oise. la Carin Selon . forantie d'emprimete. Quis du Conseil. bointe a In la loi du 5 décembre 1922; firete qu Vu l'article 9 de la loi due 13 Juillet 1928 ; discreros The le dicest der 1th mars 1939; The les lois des 3 soplembre 1947 et 21 Juillat 19/0; Plan . Tu la demande formée fax la Scrite de Cridit Immobiliér ses Cantons de Criel et hior hemilly an Thelle et de l'aire à Cruil (aire) Dilique Considerant que cette Ascieté est au capital de 181. ess frances, sur leguel 50.5 es concern qued restant à verser ; ficatio Considerant qu'elle a dépose à la Caisse des Dépôse et Considentions, des valeurs d'étai Sur u on generation for l'Etat s' ilevant à 204.405 frances. milio Considerant que d'après l'article 18 de la loi du 21 Juillet 19/0, le margimum del H avances husceptibles de lui être accordies sur ses garanties propres s'élève à : apr So fois la moite des capital Ascial restant à verse soit 50.525 × 50. 1.265.62 pl feller . To fois le montant des valeurs déposies à la Caiser des Dépôts Inde et Consignations, Soit 204.405 × 50 = 10. 220. 20 fu L Judi de de ferrie 19/4 Le dous - Prifet - protioni Cotal 11. 485. 875 fr Considérant que ce total terait multiplie par 10 et porté à : compl -114. 858.750 fu si la Ville de Creil et la Ville de montataire et le Département de l'aix garantissaient ensemble le prices rembourdement de 40% de cette dernicie somme. 1 ml Attendre qu'ang bermes de l'article 1t du décret du 1t mars 1939, les délibérations de 7. 39 garanties doivent compoter un vote ferme des ressources nicessaires four assurce la contri-L bution éventuelle des collectivités garantes feudant boute la durie de l'amortis terment loc des dits emprants ; 1 Considerant que la valeux des custime à éléve à 2436. 52. Le Consuit municipal décide de garantie jusqu'à concurrence de 40 pour cant, le mon remboursement en capital et intirêts, du montant des avances que la bointe de Cridit Immobilier des caulous de Priel et henielly- en- Thelle et de l'aise a obtenues de l'Etat, à concurrence de 114. 858. 750 panel et de celles qu'elle obliendre à l'avenir, le rema bourdement de chacune de ces avances devant ibre effectué dans un délai magimung de éfait Des. cons

7

and the second s	-1·2
	i and the
	is a soit me s'acquitterait pas ses sommer me
	Ou cas ou la bouit, pour quelque motif que ce boit, ne l'acquitterait pas des sommes dies ous cilianne constitues qu'elle amait ensures la Commune de afonta-
	and in any age a car exercise
	Dépôte et crusiquations, adressie par letter missive sans famais parrone opposed à garantie, ne expère que sa prement des centimes dant la criation est prime ci-desnes et affectes à le garantie, ne expère que sa l'accessed des centimes dant la criation est prime diferent de faillent.
	Produces ded centered work of the
	vrement des centimes dont la criation est presse Cause des Défois et consignations discute au fricalable, l'organisme défaillant. 3
	Ou vere a colliner cette gamente,
	( A AND THE ADDATE AT A AND THE ADDATE ADDATES
	Cette scraute l'applique à tartes les décations effectuées for la source, muit aura construte une garan-
	Cette garante s'afflique à tartes les décations effectuées for la source, main aura consuré une garante d'action. Contesfoit elle ne deviendre effective qu'afris que le département aura consuré une garante lie inminature.
	Le réquiredente
	this intravenic any contrate d'empremete a pour
	Mantanie de maine est autorde à montant pour le compte de l'état. Le Casse ses Dépôts et Consiductions agresant pour le compte de l'état.
	se case as sepor a unificant of it is interviewant any
	Selay le déve formellement exprise far le bouteit munique, un live au monis du montant det Asente de Ciédet Imundeilue, pour qu'elle d'engage à réserver un live au monis du montataire, 1-2 de ciédet Imundeilue, pour qu'elle d'engage à réserver un live au monis du montataire,
	freite de Cidet Immobilier, pour qu'elle d'engage à reserver un frête que lui aurout its contenter, aux candidate qui, domisities ou traveillant à Montataire, frête que lui aurout its contenter, aux candidate qui, domisities ou traveillant à Montataire,
	Jules and low anorthe and and
	descressing for constraint
	Plan d'aminagement. Missification. 10
	monsieur le maire communique en la station et du Cogement frafase, en ce que
	Délique general de l'ollo du mainte de moine et une lique moine
	concerne le play d'aminagement de montataire, air more de la localité, luquelles fiqueen
	fication de finimite d'apploménation dans la partie nord-ouest de la localité, luquelles fiquem fication de finimite d'apploménation dans la partie que ces dispanitions out rece l'accord de
	bur un play annexe et pur
	Il invite d'astandles à formular toy avis her cette proparition. Il invite d'astandles à formular toy avis her cette proparition les modifications
	Il invite l'assembler à formulae day aves ma come sans abservation les modifications après en avoir déllué, le conseil municipal affrance sans abservation les modifications
	1 "
	felles qu'elles lui sont présenteil. Fudemnité de gestion au Receveur municipal. Reconduction en faveur de mi Cambigat. Tudemnité de gestion au Receveur municipal. Reconduction en faveur de mi Cambigat Receveur municipal, à
	Fudemnité de gestion au recencion municipal. à Le Consuil municipal déside de reconduire en favour de m' Cambigat Receveux municipal, à Le Consuil municipal déside de reconduire en favour de m' Cambigat Receveux municipal, à
House and and	Le Consuil meriafal devide de martine en fonctions, le bénéfice de l'inskemmité de geo
té furnit 19/4 let - Ordismi	compter du 1ª novembre 1951 date de non una a la chi de l'action les 1946, des ministres de
	compter de 14 novembre 1955 dale de von ante de l'arcité de 6 décembre 1946, des ministers de frisécolemment accordée à m' Ragoy, en vertre de l'arcité de 6 décembre 1946, des minister de l'Intér
	I tutining at des Finances et au range print
	I medit correctiondant tora miscue any may
	A MANUAL AND A MANUAL AND AND A MANUAL AND
- 20 1000 100	Montataire à monsieur Robert Rouget, cure de montataire, pour la location du purby Montataire à monsieur Robert Rouget, cure de montataire, pour la location du purby
autor and the second	Montataire a monueur nour man in an in militare for renouvellement.
	ut venue à expiration et qu'il y a lieu en consequence, a mont
	No I have dut and diliberations are a community.
	ml : within the Could memorial decide as incourse pro-
	I amine entries at considerations a complex are a particular region and any
11 - Charles	conditions précédenament adopties et moyenment un loyce de 3503 france par mois fe
	conditions precurrent of

· Le finance

in frit de

ditionucle de

forticipation

drait en car

et de l'ous.

Criil st

quel Jo. 5 2

valeure d'état

mum del

265.64 fr

. 220. 2/0 fr 485. 875 fr 151. 750 fr

t entemple le

rahous de

cant, le inté de Crédit

ues de l'état,

innun de Fard.

re la contri-

Tre at India da de doras - P Int

le fremier demestre 1954 et devant bubic les audmentations légales, doit 167 frans par ma June at affrance of Aux tous les 6 mois, résultant de l'application de la surface considée (loi du 14 septembre 1948), a le shows Rifet : ordione consider bail relatif à la location de l'immentle dont il s'agit. defriis l Voure hour pouvoirs à monsieur le maire pour le représenter à la signature de l'asse à effectuit 1 8/9/19 intervenire. In a abonnements à diverses publications. Le Conseil Municipal autorise monsieur le maire à souscure pour l'année 1954, un abou approbe Prifecture de l'oui nement any publications administratives désignées ci-afrès : Le Con et Dinaway Nue et affresenie prannaar le se aviet 1950 pre light et fra delegation le clifte Diones pre light et fra delegation : ellinde Journal official (idition lois et deireds). Tu la La Trè Communale et Départementale Vu la I Coule des Communes pricisant Le Répectoire administratif des maires et des Consullers municipany. affron Le Journal du Communes Couscils , la mairie Pratique Le Journal des maires et des Conteillers Municipany. Le Journal d'administration des Communes rurales Le Pédagofiche et 6 abonnements à l'Information Municipale. conformer La défense lere imputée au crédit ouvert au budget de 1954, chapitre 2 article of Cours pour abcommencente à diverses publications. Vu et approuvé tentis le 2 mars 1954 Le Con Sursis d'incorporation. avis du Conseil. Le Vous Riefet - Ordismi montata housieux le maine toumet à l'attemblie, les demandes formuleis en one d'attenie pour 54 un hursis d'incorporation au titu de l'article ?3 de la loi du 31 mars 1928, far : La dif 19 mi tage Eugène pay, inscrit hur les tableaux de recentement de la classe 19/1, élève de an crist l'Ecde Centrale de T. J. F et d'Electronique, 12 rue de la Suno à Paris (2), pour contimusting d'études. alloca 20, mi Foit audré alequandre autorie, inscrit sur les tableaux de recartement de la classe 19/3, house comme indispusable à la bonne marche d'une exploitation artisanale. free mi après en avoir délibéré, le conseil municipal recommaissant le bing fondé de ces demandes, Cette de imet un avis favorable. Bureau Personnel communal. Citularisation d'argents ampiliaires. Le Consuit municipal sur la propasition du Syndicat des Travailleurs municipans de Montataire, décide la titularisation de . tou co par la prises for 1) m. Ragot nie Aartig bucette, dactylographe, nie le 30 décembre 1930, en fonctions depuis Riey 1 le 19 février 1947. ofries le 29 In Thomas Maurice, conductive autor foids lourd, ne le 4 Juillet 1923, en fonctions defuis le 19 Janvier 1953. Décide en outre la frise en charge des cotisations incombant à la commune, du fait A de la validation des Services auxiliaires des agents sie cause. Leurs haitements serent fijes conformément au tableau annegé à la présente délibération. que Gentormel communal. avancement de mi Schmidt Louis enquêteur administratif. Validation Le cuiz m à la mai

2-leven 1950

ilat . J. Eilia

177 Sur la fisfasición du Syndicat des Travailleurs Municipany de montalaire, le consul municipal considieant que m' Schmidt Come enquêtere administratif se 6° classe (indice 184) est en fondione dépuis le 6 octobre 1948 d'ence part et compte sour de la validation de ses services militaires qu'il a effectués feudant une fixiode totale de 3 années (due 5/4/1921 an 2/4/1922 et du 24/8/1929 and 8/9/1940), décide de l'élever à la 4 in classe (indice 152). En considuence il fie son haitement conformiement au tableau sumere à la filent sittération. Cepprobation du pogramme seolaire pour l'année seolaire 1953 - 1954. Le Couteil Municipal, Prefection de 1 Dres The of afference int 1950" Research to see Quit 1950" Research to delegation to defe Dione politike at free delegation to defe : Mines The la loi de 28 deflembre 1951 (loi Baronge) Ver les circulaires fréfectorales des 12 deflembre 1952, 2 octobre 19/2, 26 désembre 19/2 et 28 décembre 19/3, précident notamment les conditions d'utilisation des fonds de l'allocation des Affronve le programme d'équipement testaire de l'année testaire 1953. 1954 propose par les Contrils des maîtres et maîtresses dans leurs déances des 8, 9 at 11 faminer 19/4, Sanvie : Ecole des gargous 1.040.000 frances East des filles 1.060.000 frand Cale maternelle rue de l'Église 108.000 frand 2.20 8.000 fraud conformément aux propositions annexées à la présente délibération. Cours professionnels de Creil. Le Conseil Municipal accepte la pric en charge de la quote - part incombant à la Ville de hat approved 1954 Montataire, dans les dépenses se raffortant au fonctionnement des Cours Reposionnels de Criel, 1 Vou Belst . Maion pour 54 éleires de la localité, les ayant fréquentes pendant l'année sestaire 1952-1953. La défense se résultant, 297,000 paud, calculé à raison se 5.500 france far élère, sora imputer au crédit interit au budget de 1953, chapitre 13 article 12, pour Aubourtion any Cours Refessionnels. allocations any soutiens de famille. monsieur le main soumet au Conseil Municipal, une demande d'allocation militarie formulei frar mi Wagner Victor budine, of un de Coude, après incorporation de son file Wagner Georges, classe 1953. Cette demande paraissant fonder et huffisamment Justifice, recort un avis favorable du Consul Municipal. Bureau de Bienfaihance. Tou comité decret, le Consul municipal admet les listes d'attistances telles qu'elles out été avritait par la Commission administrative du Burcan de Rienfaitance, ainsi que les diverses décisions faises par cette assemblé dans la liance du 28 famier 1954. Rieg n'étant flus à l'ordre du four, la biance set livée et les membres présents out signé fries Secture Podra godart Rowins yet And Dudier Sertallout Bruilly Le cuig mars mil neuf cent eniquente quetre & laveil municipal de montatano a ité convagué en déauce estran à la maine, face le morceste din mors à vingt hours heute. be marie ,

), le

2bon

19/3,

1

5) Sec Séance extraordinaire du 10 mars 1954 l'an mil neuf cent auguante-quale le sig die mois de mart à vingt hourse haute, alineated of I Consul municipal de montataise s'est attenuble au lien ordinaire de des déances, sous de piece. modernike dence de mi loem, esfaire, en siarrie extraordinaire, Suivant convocation feite la cuig du mini 6) Se et may b blaient frésente tous les conseillers en aprecies, à l'exception de M. M. Marie et l'inans exercis Ministeri To de Le proces voulait de la derenière brance sot la et adopté. le coût d Le Consul municipal au l'expose du maire et répondant à l'affel de l'association des mains et un al Colvier advension le 13/3/19/4 1 Se 1) à l' le maie de Logues Constatant avec respet qu'are liere de voir affliquer en France, la Constitution qui prévoie ment du de France. 2) - fri le Bit de lisie four has l'aplusing des libertes locales il se brouve are contraire en présence d'une action concerter portone rurany 90, 2 distraire des atteintes répétiés à ces libertes, Constatant qu'au lieu de voir les forces profondes de la nation appelies à participer aux indisper. leux de tables réformes de nos institutions alourdies, contants et ne correspondant plus aux nécessités moderne Man il se trouve en présence de menures fragmentaires allant à l'encontre de l'orientation nécessaire, Considérant qu'il convient d'associé largement les fançais à l'étude des metures qui ou celui -Cantin kut lux sution, de l'attacher aux solutions humaines plutôt qu'aux solutions uniquement bechniquet, de freudre nos poblimes dans leur entemble, d'aborder résolument dans un large Tu et elfronne a titu excel Sentis le 4 mai 1954 le four hight : ordioni pour 1 Le C enfrit de décentralisation, la réforme des structures et des méthodes d'action de l'état four " allow diminur les charges qu'il impose à la nation, cifline Affrime que pour attencer le relivement repide du Pays, il convicut : La 1°) d'appliquer les articles 8 f à 89 de la Constitution de 1946 et notamment : beolair l'article 87, indiquant expressionent que les collectivités servitoriales s'administrent librement Cette fax des Conseils ilus au huffage minersel et que l'ijecution des décisions de ces Conseile his est atturie par leut maine ou Frisident : de con et l'article 89, preservant que des lois organiques ékudront les libertes départementales et muni. tis à cifales " "It en consiguence, de déposer avant le 31 mars 19/1, comme le finit l'article 5 de la loi est à du 31 décembre 19/3, les dits propets de lois organiques. 9 30) d'attouir les ilus locamp à la préparation de tous les profets concernant les colles 9 tivités locales et notamment les lois organiques visies ci-dessus, en les soumettant, au la of proleble, à la section de l'égislation du Conseil national des Services Publies départe-9 mentang et communany, ou les Prisidents de Contrile Jenirany et les maires sont repré L kuter, ainsi qu'à lous organismes qualifies pour les examiner. a'i 3) de preisoir la représentation des collectiontes locales au sein de tous les organismes dont les décisions fervent avoir une incidence sur la vie du communes 9 He, de répartir clairement les attributions de l'état et des Communes et de froclame l'autonomie financière des Collectivités locales; de réaliser une réforme sus finances locales fermitteut aux communes de se frouver les ressources heffisantes, indéfendantes de celles de he l'êtet ; de maintain intégralement la tage locale et le Fonde national de firéquation, assurant une blidarité effective et essentielle entre bouter les communes pauçaites.

178

	3-19
	to till localed give fax ellel,
	5) De crier une caise nationale de prite et d'équipement des collectivités locales give par elles,
	alinientes par des fouds propres et presentant de donner à tous les français, des conditions de vie
	raden i di
	modernities.
and the second s	1) De habenieur à la tutelle administrative, un contrôle portant surlament sur la lightié 6) De habenieur à la tutelle administrative, un contrôle portant surlament sur la lightié 1 de maine, soute introventrois des survices du
	() te hebetiener à la tutelle administration, une intervention des services du et non hur l'officitainité. S'exclure sans ce domaine, soute intervention des services du
(7)	Ministerie des Finances.
and the sure	Mouistaie des Finances. 19 De réaliser une réforme des Mucclivres et des méthodes administratives fermestant de réduire
18-	1) de realiser une reforme des surces et un
	1°) de realiser une réforme des souries publics, rendant entreile possible une réforme efficare 7 le cout du fonctionnement des souries publics, rendant entreile possible une réforme efficare 7
	et un altisfement de la fiscalité générale.
	a a l it should losawe the upper and the
you admin le 13/2/19/2	in in a field of sidendre les problemes urbains et les problemes
i b & have be bogons	9) De figer avec le concourt des adminutionsettent de résoudre les problèmes urbains et les problèmes ment du territoire largement concer, fermettant de résoudre les problèmes urbains et les problèmes ruraine qui sont complémentaires et ne comportent en fait, aucune officition récelle. 90, 2'assurer une large éducation populaire fermettant aux trançais de le former et de se
a to le Cel & a l'arie for the mension	i have transf it we come in the
et du forwernement	90 L'assurer une large éducation fopulaire formattant aux Français de le former et de la
	distraire en toute liberte dans le cadre de leur vie questidienne et de freudre conscience de
- T	
	Unauxate le maine pour remattre la friscute résolution à monsieure le Rifet, en invitant
	1 I have an Conservation
	Cantine Scolaire. Fijation du montant de l'indemnité alloué au personnel entridmant.
#661	anune scolare. uparion and motional
The st efficience a liter exception and	
Juli Le & moi 1954	Spour dienveillance. Le Consul municipal décide de fijor à 300 frances par four, le montant de l'indemnité Le Constiel municipal décide de fijor à 300 frances fair four, le montant de l'indemnité
le four light : Ordioni	à allouer aux member du fectonnel entriquant charges de la Surveillance et de la dis-
and the second s	un de les de contra balaires et la cour de ricciation.
in the set	10 day la relatione de la contine scolaire et sa cour de
the per all	La dépense tera imputré au ciedit auvert chapitre 14 actues 1 mais man
Can Late	belaires poiturents et indemnites.
free to serve a	Que a hoil andenti à la et la fainant. Revening au pris au mor
	and an end and a set of the set the friend of the fair and cidaint leve founds
	Mundieux le maine appose qu'il a de frévenu que m'et m- famant cédaient leux fouds
	de meseburio articles fueraced, que in experient and in the
	de commerce de l'église, à la Société " marbrere moderne de mony" dont le siège
	a second s
	1 c Armel
	que le loyce étant révitable, il a fiis contact avec les membres de cede voluie.
	que ces donnies socient d'accord pour accepter un loyer annuel de 36.000 france pour
	1 line a the city cafe and soft
- June June and	la feinde du 1th avril 1954 au 1th avril 1957.
	B . a lawy Secuble normal.
A CONTRACTOR OF THE OWNER	I Present municipal afree en avoir delibere en a accora por pro-
	1 1 1 1 1 hur la prisi et autorisation sont donnés à monducin le maire
	à 36.000 frenes pax ay et lous pouvoirs et autorisation sont donnis à monsieur le maire
	à l'iffet de réépulariser les actes nécessaires.
	Allocationist aux toutions de famille.
	Allocationis aux soutiens de famille. allocation d'allocation mili-
	Monteine le Maine sourest au Courses Municipat. Les acusandes à accourses me
	laire formulies par :
	taire formulies par : al lesec louis, domicilié hanneau de majente, après inconforation de bou fils lesec fra
	cq. une cour, commente i providente i provid
	1/1/2.
	cy: Billoir adolphe, dominilie un a la Gaxenno, afris micorforation de tou fils Billoir
	4

2,

ie.

and

ser.

2

tant

them-

serve

ice,

sier.

t

>

ner

et 

i -

ri.

the

e

-

pri

,

ue ald

4

aut

Elju strenie le 13/2/19

O i & & main de Logons

and the fit a baie for

Inne

1 -

les demandes foraissant fondées et suffisansment fustifiées, reçoivent un avis formal Ruis, classo 1953. Rig n'élant files à l'ordre du prie, la séance est live et les membres présents out signe du conseil municifal. De Godert II Bout May entrees Le tage avril mil muf cant auguante quare, le Contail Municipal de montataire a été convoqué a biance ordinaire à la maine, pour le mercrede vriegt et un avril à vriegt heures heur Le heaire, Séance du 21 Ayril 1954 te vrigt et my avril mil neuf cent cuiquante quatre à vingt heures heute, les membes la Conseil muniful de montataire dument convoquie le size avril, se sont rémuis en téaux adiusire à la mainie, sous la présidence de monsieure Coene, alfaire. Chaicut presente: M. M. Cours, Godart, Mignon, Rayer, Fathern, Belland, Trinj, Jaugury, marie, Pimano, Kas, Schmitt, Jeins, ofdenhove, Daudice, Milly, Estrillart. absuch : M. m. Roising, Wattelet, M. M. Caron, Belmans, Didicount, Brynaert, youses. Monteire Tring a été nomme Secrétaire. Le proces . vubal de la précédente teauce est le et adopte à l'imanimité dans observation Pédularibation des expédents de dépenses de l'expercice 1953. Le Cousil municipal approuve les excédents des défenses indiqués à la colorme 6 du tableau ci-afrès et vote les crédits complimentaires nicessaires four y fair face. articles articles du compte du budget \_ blight das diferent aidits Bifures Specialent Life allonies faites diferent Observations Is Frais de bureau de la mairie 100.000 104.576 4.526 Te 3 Entration des bâliments communaup H.200.000 9.472.302 372.308 The Pharmanie Acolaine de 1th becount 20.000 21.160 1.160 504 Reversement se l'impôt sur spectreles au Barrow de Mingto Pour minore Rente ch I ar 2 Donation fax les boursorts Tumber. Schultze. acceptation.

housieur le maise communique au Conseil municipal, l'acte fublic recu fax by Boshi hotaire à Cuil le 24 famine 1954, fax lequel me Ciel Rose Violet Laure Dunbax. Achultzo nume Boshill domiciliei à Paris 86 houleward Flandrig et 14 m Fearl tilla Biatrico Ciel Roswell venue Coates, domiciliei au Bouquet. Paris. Plago (Pas de Calais) Villa Gamiliée, out fait don entre vifs à la Commune de montataire sans aucune charge ni condition, d'un

terrain d'ence Le Thérain et é Il minite L'a Le Conseil me à la Commun de l'article 3 de faire cette Far cas mol Hya luce Laura Dunbar nonmies, au ter frair it crédit ouvert Subvention Le Conseil Subventión de disfuter les Cette défens altwared housieur Societé d'all que col qu'il a d' attenance a' abburer d Celui. a 1) l'attur Service ai cantis any 2º l'alle articles 138 après ex hui Sout -Les fris panes low chapitre 1 assurau Le Conse attende cioup et être entire que la

Vu et affironne Jentes le 13 mai 1954 Je done - Prifet : Ordionni

lerrain d'une superficie de quetre-vingt suize centiares, de farme brienquéeire, situé entre le rivière Le Thérain et la rue de Coude; cadastre lution E 7°471 partie, estime 10.000 faud. Revisite l'assemblée à délibérer sur l'acceptation de cette libéralité dont il fait ressonter les avantages. Le Conseil municipal considérant que la donation dont il s'agit n'impose sui charges sui conditions à la Commune ; qu'elle sombe die loss sous l'afflication de l'article 61 de la loi du 5 avril 1884 et de l'article 3 de la loi su « février 1901; que la fasition de forteure des donatrices leur fermet de faire cette liberalité sans nuire à lux famille. Il y a luce d'accepter la donation faite à la commune de montataire par no ciel Rose Vialet Par ces motifs dilibere et réafle ce qui huit : Gaura Dunbar Schullge verve Boswell at Mr. Pearl Lilla Materia Cicil Boswell verve Coates sulnonmies, aux ternes de l'acte publie du 24 Janvier 1954. Les frais et honoraines augquels pourra donne lière la frésente donation, seront imputés au crédit ouvert chapitre 20 article 1 du budget pour dépenses imprévues. Subvention au Comité d'organisation du Com de l'our. Le Couseil municipal décide d'allouer au Consité d'organisation du Couse de Poise, une Subsention de 2000 france, à titre de farticipation à l'organisation de l'épreuse cycliste qu'il fra disputer les 6 et & Juing prochaing. Cette défense sera imputer au crédit ouvert au budget de 19/4, pour dépenses imprévues. abburances de responsabilité civile. housieur le maire expose que la Ville de montataire est assuré pour divers riegues à la Accieté d'atturances "La Mutualité Générale " dont le tiège est 104 rue frances d'are à Roney. Que ce allurances sont anciennes et qu'en conseignence les garanties sont insufficantes. qu'il a demandé à m' gressing agent géneral de la Compaquie d'assurances " laisse Mutuelle d'attenances des Adricultanes de France, de lui faire itablie des profesitions complémentains, de facoy à abbierer des genanties en reffert avec les conditions de vie actuelles. Celui ci a fourni des profets de contrate su ce qui concerne : 19 l'atturance des safeurs pompiers en cas de maladie contractée au accident survenue en Service ainsi qu'en cas de décis d'une fact et d'autre part à raisen sus accidents matériele couses any tiers par le materiel d'incendie. ? l'assurance de responsabilité avile incombant à la Ville de montataire su application det articles 1382 et huivants du code civil ou des right du droit administratif. Opris examin des frafets dont il i agit, le conseil municipal accepte les propositions qui hui sont failes et autorie monsieur le maire à tigner les contrats à intervenir. Les frimes d'atturances correspondantes, à dwant respectivement à 18.240 pauce et 41.680 pour borout imputeir au budget, chapitre 5 article 1 pour atturance des Sapanes fompiers " et chapitre 1 article 9 pour assurances de responsabilité civile : alburance du maire, des adjoints et des bousiellers municipany. Le Conseil municipal: Attender qu'il résulte de la loi du 8 novembre 1941, que les mais, adpoints, Déliqués spé ciong et Consullers municipang Mestis dans l'égercies de leurs fonctions municipales, doivent être enterement indermisés bur les fonds communaup. que la commune de houve ainsi dans l'obligation de garantie par une attenance, ce

181

he at alferonce

ully .

free -

Pak

-

2 m

· a iti

is treate

anches

lart.

revetidy

tare e

4. Souchin

hulled

Cicil

, out

, d'un

is.

Tente Le 13 mai 1950

.2	rique d'accident lourd de consignement force l'équilibre budgétaire. Rique d'accident lourd de consignement force l'équilibre d'assurances des adjuindant d'accident lourd de consignement à la Caisse Mutuelle d'assurances des adjuindant d'accident une coassacrig	8 6
1182	rique d'accident lours de consignement fonce l'équille d'assurances des apriculais Décide de contraster sette assurance à la Caisse Mutuelle d'assurant une coasaling Décide de contraster sette assurance de frand, moyenmant une coasaling	had be
	rieger d'accident lourd de company à la Caiser Metalle à contract une coasaling Décide de contractor sette assurance à la millions de frand, moyennant une coasaling de France, pour une garantie de lo millions de frand, ouvert au budget, chapites,	hie d'.
	Décide de contracter come paramétie de la millions de frand, mogenne de France, pour une garantie de la millions de francé au crédit ouvert au budget, chapites, aumuelle de 11.590 france, laquelle dore fridance au crédit ouvert au budget, chapites,	Ollo ca
The second	de France, pour une pris laquelle lora frélevie au credit mais	
	alle de Aleigo provisiones a series a s	clour
	annuelle de 11.890 frand, rappendentité civile : araide 9, four assurances de créponsabilité civile : Assurance des personnel tituloure en cas d'accident du havail.	fer : h
	Blue au permit	andusts
	Le Cousteil Municipa	h
	Ottendre que les agents communany thulaires, my	mari
	Attendre que les agents communaux tétulaires, affire à accident leur Survenie fendant ou des agents des Allectivités locales, victuries d'accidents pouvant leur Survenie fendant ou	
	des aquits des Allectivités locales, victuries d'accidents par la bénerité Sociale et qu'en à l'occasion de leux service, ne peuvent être gacantis par la bénerité Sociale et qu'en à l'occasion de leux service, ne peuvent être gacantis par la chargo des indemnités cano m.	Cu de
11	à l'accasion de leux dervice, ne prevent die gacanus pa chargo des indermites cano re. consignence il incombe à la commune de preudre la chargo des indermites cano re.	Burea
	conteguence & succession	ter .
and the second second	mant :	avietuit
	que la commune de houve ainse dans l'ablighation de garainer par une atturance,	sions -
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
1 August	This is the total after auce a ca came	Preig
1	de Trance, aux conditions figurant are profet de contrat aour à man anna	april le
	have it mayamant one colisticity anneelle te 10,000 primes.	, /
	Le défense lora imputer au crédit ouvert au budget chépitre Marticle 9, pour	· C
	"All and a state in the"	
	"atturances de responsabilité civile".	0/
	Allurance du fersonnel titulaire en cas de maladie ou de décès.	
	Le Coussil municipal;	fel
	altende que les agents communaux titulaires affiliés à la Caisse nationale ses	- 1
	Ritrailes des agents des Collectivités locales, out ité affiliés au réchine mighte par délibéra.	
	hoy de 39 novembre 19 se matière d'assurances maladie, longue maladie, maternité,	R
	digit st invalidité ;	£.
		a été .
	que de ce fait, si ces agents sont garantis par la Sicurité Sociale en ce qui comum	about the the American and
	in proverious en nature, la commune doit leur assurer le vertement d'une indemnit	and the second se
1	a un a unaparte de marait resultant de maladie ou d'acciptent et en cal	12 0 24
	de maternité, au d'un capital en cas de dicis.	and the manufact and court and
	que la commune de preuve ainsi dans l'1012	the support of and that the
	que la Commune de preuve ainsi dans l'ablisfation de garantie par une assurance,	e la companya de
the second second	es riques lourde de consiguences pour l'équilibre budgitaire.	and in mo a mo Coulied
	arranded a la Company de a	
1 million	aux conditions figurant aux profits de contrate dont il lui est donné connaissance,	teance
	tavoir : Frinie nette calculei sur le total des rémunérations annuelles de l'ensemble du fersonnel assuré : Alsurance su cas d'incapacité de la constitue de l'ensemble	Et
	de fersonnel assuré : Alburance su cas d'incapacité de havail 1%	Farme
	la défense lira imputei au cas de décis 0.80%	00
	i credit	And a second and a second and the
	atturances de responsabilité civite :	Je a land
		Jer
	marine le maire donne lecture d'une circularie de mi le Préfet de l'ais, aup nues de leguelle il est fait affel pour l'actrai d'une submertion	
	hannes de laquelle il est fait affel pour l'action d'une hebreution en faveur des cancé	C
	very numiting it is affer four l'achai d'une dite in any	et le
	for and familles. I have a favour des canci-	7 - lace to a demand
		i i i i
		du s

183 le Conseil municipal affels à délibrier, inst un avis défavorable. La decition est motive far le fait que la demande dont il s'agit ne revit fat un caractie d'uitiet communal. Allocations aux soutiens de familles. Monsuis le Mais sourcet au Conseil menicipal, les demandes d'allocation militaire formulie fax : 17 " Verquie Firrette veux Ragot, domicilia" 90 rue Jean Jamin, après incorporation de son file Ragot Auguste, classe 1953. Ma De la Sala - Midrano clandra épouse Pageot, sousilisé 2 rue des Déportés, afrès micorforation de long mari Pageot Jurger classe 1952. le demandes paraistant fondies et sufficanement Justificies, reconvent un avis favorable du Consail Man, Bureau de Brienfaisance. En comité suret, le conseil municipal admet les listes d'assistances filles qu'illes out ité avieteis par la Commission administrative du Bureau de Minfaisance, anisé que les diverses denbious prises par cette assembleé dans la séance de ce four. Rig n'élant flus à l'ordre du Jour la séance est levée et les membres présents out tiqué Col Godart sigt alloff Hally Belland april lecture. ferry of survey more Bielle hertullat Le Arente et my mai mit neuf cent auquante quatre, le Consul municipal de montataire a été convoqué en léance ordinaire à la mairie pour le vendredé quatre puiz à vingt heurs heute. Séance du H Juin 195H Le quatre puiz mil neuf cent criquante quatre à ringt heures haute, les member du Conseil municipal de montataire démant convoqués le heute et un mai, se sont reinnis en téauce ordinaire à la mainie, tous le présidence de monsieur Come, coprie. Chaint prisuite : M. M. Caus, Godart, Midney, mar. Raining, M. M. Roger, Caron, Belmand, Fasseur, Ering, Jaudpoor, Marie, Fisnane, Schmitt, Jins, ofdenhove, Dandier, Breilly. absents : M. M. Didicout, Bynacot, Kas, Sestrillast, species; In "Wattelet, in Bellard, non equis. monsteine Toring a eté nomme secretaine. La proces verbal de la précédente seauce est le st adopte à l'inanimité sans observation. Service vicinal. Chapitres additionnels au budget de 1954. Le Cousteil, Tre la lai du 21 mai 1836, l'instruction ministinelle du 24 Juni survint et le règlement général sur le source des chemins vicineup ; Tu les propositions fissentés par les hagénieurs pour l'itablissement des chapites additionnels du budget de la commune en ce qui concerne le service des chemins vicinany;

aller

traj

te 1

taits

at and

u'en

we re

ance,

cullens

we

des

libria .

ternite,

ance,

la tie,

ance,

semble

pour

Vu le budget affronne pour l'année conrante et les comptes renders hant par le ma un terr que par le Receveur menicipal, des recettes et des dépenses de l'exercice précédent, comptes la gace dont il résulte que le reliquet des ressources des chemins vicinamp de at épercire est de Déliberé : le reliquat de l'exercice 1953 bra cuellagé conformiment aux indications 2.394.704 frances; de la colonne 4 des tablians dressies far le tervice vicuial (voir exemplaire déparé aux Es routes et crédits sufflementaires non préves au budget de 1954 seront inscrits aux archive de la mairie. chapiter additionnels de ce budget conformement any indications de la colonne 4 des Demander de modification du chemin vicinal nº 16 et de Inffression du chemin hableaux designes ci- dessue. dut des moulins au But Thérain, présentées par la boieté Usinor. avis du Consil. Marculieux le maire communique au Consuil, une lettre émanant de la tociété Usinor, any proves de laquelle il est demandé : 10, l'autorisation de modifier le chemin vicinal 2016 (aucienne route de Saint En), pour que la paralle de torrain affartement à la dite Asciété et titué en dels de ce chenning far repport à la clôture de l'usine, de houve dans l'enceinte de l'éctive. Es li dans le cat ou de nouvelles installations envisagées pour andmenter la capacité de laminage à froid étaient réalisées, ce qui nécessiterait l'acquisition des terrains affartement à le S. K. C. F. et prolongeant l'usine vers Saint Seu, la Ville de montataire accepterait la sufficiency du cheming dit des moulins au Pont Théraing. Il invite l'attemble à frendre connaissance du play faint à la demande et à se frononcer bur cet abjet. après su avoir délibéré, le Conseil municipal : Préfecture de l'ain 21 Division 4ª Briscan 19 donne avis favorale à la déviation du chemin vicinal nº 16 dans les conditions The et affinitier Brannin de le Junio 1950 92 Porfit le chif a Divinion eilegene: All Porfit le chif a Divinion eilegene: proposées par la boieté Usinos, sous réserve que la construction de la chaussie nouvelle toit itablie en accord avec le tervice des Ponts et Chaussies. 20, en ce qui concorne la suffression du chemin dit des maulins au Pout Chérain, Considerant que ce chemin estopere friquente et que sa suffression n'est pas de nature à porter piquedice à l'activité locale. Emet un avis favorable à la suffression de ce cheming dans le cas ai la traite Usinor mettrait sons profit d'extension à épéculion, mais dans ce cas sentement. En ichange su sol de ce cheming et des avantages qui résulteraient pour la tociété Usinor, nstamment su fait qu'ancune clôture ne derait à édifior, le conseil municipal domande que la dite Ascisté d'engage à cider à la Ville de montataire, un terrain qui pourrait dans l'avenir hui être nicessaire four la réalisation d'un profet d'setilité communale. monsieure le maine set charge d'engager éventuellement les pourfarlest nécessaires à tenti le 20 france 1954 de torre. Papet : orderni est effet avec la facisté Usinor Demande de modification du plan d'urbanisme prisenter par la Société maximoni monsieve le maire expere que le touisté esfaccioni à propeté la construction d'un certain nombre de favillous agrés type Fil, destinés au lagement de boy personnel, the

Les de

Reccuster

en causo

mone

any to

m. R. S.

2 h

africe

fax la

monte

la con

Corce

à pros

la go

ecum

Deu

voulo

afing

de la

Cin

diope

k

1

cime

du f

S

20

emp

5

La

ente

Pa

Just

200

ficil

del

Cout

Tu la

1815
i hautataire, compris subs la rue des Réportés et l'avenue au
un terrain lui affartement et titué à montataire, compris subs la rue des Réportés et l'avenue de la face d'une fact et d'autre fact entre les installations sportwird de le dite braits et la rivière l'Ethéricip la face d'une fact et d'autre fact entre les installations sportwird de le dite braits et la rivière de Chérier
la face d'une part et d'anne part et
Les démarches entreprises far la société comment au de construire, n'out pré aboutie favorablement,
Reconstruction et du Vogement en viel a article
en raison de ce que le serrary donc se my
montieur & maine commungue une ne pril municipal intervience aufait des services du
monsieur le maine communique une lettre de 14 le quincipel intervienne aufris des services due aux sommes de laquelle il est demande que le contail municipel intervienne aufris des services due
M. R. S. en vere d'officier sine monte carry
Il soumet cette demande à l'examery de l'assemblée.
Africe examen de la question et avoir pris connaissance un per 1
fax la bociété clarinoni.
fax la briete clfarmoni. Tre la crise du logement parte milièrement aicfüe existant dans l'agaptomération et notamment à
Montataire.
Considérant qu'il y a lier de favoriser bouter set intrauver manue
la construction de logemente d'habitation.
i land dut the return of the
à proximite immédiate de aggrommenter des avantages appréciables sant aux points de une la gone d'habitation ne feut que présenter des avantages appréciables sant aux points de une
a in acculation du numble de la recomment
11 11 Il I'm have based succession in the second
vouloie afferter au plan d'unoaussie à bref délai à la baieté maximoni four la réalisat afin que satisfaction fuisa être accordie à bref délai à la baieté maximoni four la réalisat
1 1. hadet
O' Ollestation de levain aux sepultures performents.
housieur le maire expose à l'assemblie que his feu de concessions perfétuelles rus
1. 1. 10. dans le rimetine communal.
1 l' i de la Commission du cuncture et en alcuaant
aintine il propose d'affector à la creation de nouvelles concessions au a guin,
du filay du 12 octobre 1888 ( Schultenes communes ) legent sorait détaffecte :
l' Contril : mi l'uspasi de m'le maire et afres en avoir accore;
Décide la déseffectation de carrie nº2 du cunctine communal vin ci - dessus, liquel ser
le 1 le mintrie de requester concessions perfétuelles.
employé pour la création de nouvelles concessions perfétuelles.
tet change monsieure le main de faire dresser le play nécessaire à at effet.
La dépense sur imputai au crédie auvent au budget de 1954, chapite 6 article & four
entretien et cloture du cumetine.
Pairment des frais de hansport des élevres ayant pris part au "Cross des Ecolions" à Sai
Just en Chaussie le 31 Janvier 1954.
Le Couseil Municipal décide la frise en charge par la Commune, de la somme de
else france restaut à la charge de l'école des gascout de montataire et le raffortant a
fieis de hamport à 1ª Just en Chaussie, des élèves de cet établissement ayant fies part au
des Coolices des 31 Janvier 1954.
Cette somme sure mandaté au nom de m' foubert, Disclant de l'école des garço

Préfecture de l'étie 21 Divension de l'étie The set effernance Processon de 24 Juny 19524 92 Pope d'été Divining délagué: delle

-

-

4

-

,

de

ut

1

in

-

sicor,

ude

rait

d à

inoni

m

here

....

The et affronne" John de la frain 1954 Je Jane Pafet : Ordronne

et fillevei au crisit ouvret chapiter la article 1 du budget de 1954 pour diference Subvention à l'œuvre de vacances des Ecoles largues du Second degré du Défartement de l'aise. 5 0 1861 Die Le Consuil Municipal décide d'allouver à l'œuvre de vacances des Books laigues au Département de l'aise. qui m Second dechré du Département de l'aise, une subvention de 5000 france pour l'annie 1954 Trust affirsmet Tunto to 20 from 1950. Je hour Parlet i Ordioni Za Le dépeuse lore imputé au crésit ouvert chapitre 20 article 1 du budget de 1954, four des fo Subre Ver et affromet Jentis de 16 Juni 1954 Je Jone Palst : Ordione dépenses impriment. Le Petribution du Régisseur de la Cantine Scolaire. martieux le cllaire explose que par arrité du 22 mars 1954, il a nomme man foubert, trassaction destine honorarie, réspisseur de reacter et défenses de la contine seclaire. procha qu'il convient de fijer la retribution à lui allouer pour l'éjécution de ce service. Cett Il profess de lui allouer sene indemnité forfaitaire annuelle de 96.000 frand, pour sus Julie freemele fouctions de régisseur et à tite d'indemnité de caisse, pour une période de service indusi Ju et efference de 20 Senti le 20 juiter 1950 de lour life, le heritaire en chif : Wande & à 9 minis Tuvité à délibérer, le Conseil municipal sur avis favorable à cette proparition. de 30. La défense dera imputer au oridit ouvert au budget chapitre 17 article 1 force "Cantines des. le 20 Cet laired. haitements et indemnités. Cautine Acolaire. Figation du montant de l'indemnité allouée au personnel enseignant inche Crés four turveillance. Ver at approave Au et affenne Server de les défendre 19/4. le Sous- Prifet : Ordioni L Le Conseil menicipal compte lune des observations de mile Rifet de l'aire en date du 29 avril 1954, décide de modifier comme suit, sa délibération de 10 mars 19/4, ayout trait A à la rémunitation du fectormet enteriquent charge de bruise de surveillance de la cantine subsie adof Le Coussil menicipal décide de figer à 161 france , le salaire horaire à allouer aux member de fertonnel entriquant charges de la surveillance et de la discipline dans le réfectoire de la X cautice kolaire et la cour de rieriation. X La défense lora imputié au crédit ouvert chapitre 17 article 1 du budget pour cantines ho Sedines . haitements et indemnités . P Aminagement d'un terrain de june pour les enfants des écoles. housieur le maine espose qu'une première hauche de havans d'aminagement d'un hreaing de fung pour les enfants des écoles, o été égénetie l'au dernier au titre du pogramme aft, de Elej de Ser d'équipement destaire pour 1951 - 1952. qu'une dempissione hande de pavany destiné à terminer cet aminagement, a fait l'alft de l'inscription au programme de 19/2-19/3. d'un crédit de 900.000 frand. qu'il a , en consignemen, fait itablie par mi Bouffat architecte à briel, une profet compe nant l'épécution des mures de fontimement des terres restant à construire et d'une clé-2 ture en qu'ellage oudule en fil d'acier, avec montants et lisses en for frofile, dans lains quelle sora freine un portillay d'entré. m La défense le répartit comme duit : Macommie : 492.988 france. l'or 4 torruresic : 360. 100 frances. Hounaires de l'architecte : 42.654 frances. y Il soumet le profit à l'examin de l'attemblie qu'il invite à délibérer. Total : 895. 742 frand

187 le contail municifal afrès avois entreau l'apposé de mile maire et en avoie délibéré ; Décide l'égénering des havang dont il s'agit, lesquels secont confié à 4. M. Romano entrefer. neur de maconnerie à montataire et marc audré entrepreneur de terrurerie à montataire, and qui m'le maire est autorisi à traiter de qui à qui. La défense sora imputei au cidet ouvert au budget de 1955 chapiter 13 article 4, four emploi des fonds feavouant de la Caise Difartementale Austaire. Subventions à d'Aluion appliete montatainieune pour organisations du Grand Prip de montataire. Le Conseil municipal décide d'allouer à l'Uning Cycliste montataineune un subourting de 50.000 frances, destinie à l'organisation du Grand Fing cycliste de montataire, que sette boutet fire disputer le 22 août In at afficience h Ine- Falst - Ordio prochain à l'occasion de la fite communale. Cette sonnue sera frélové au cidit ouvert chapitre 19 article 5, hour autres files publiques. Indivention à l'Espèrance municipale de montataire, pour organisation de la fite de gymnastique due 20 Juing 1954 et achat de récompanyes. Le Coutil municipal décide d'allouer à l'Espérance municipale de montataire, une tubration the de efference de 30.000 france, dustiné à l'organisation de la fite de gymnastique qui auxa line à montataire 42 love life , & huitarie in chil ; Wands le 20 Juin prochang et à l'achat de récomposed. Cette somme sera fiélevie au crédit ouvert chapitre 20 article 1 du budget pour dépenses infreined. Création d'une garderie de vacancel. Le Contril Municipal décide la création d'une garderie de vacances. A cet effet monsieur le maine sommet à l'expanses de l'attemblie, le profit de règlement ai afret, Au et affernite 19/4. adopte far le Commission administrative de l'attociation des Parente d'élevés. le tome Prifet : ordion Replement Durie du fonctionnement : du 15 Juillet au 14 avet inclus. Furie purualiere : 4 heures de 14 houres à 17 heures. hombre d'élèves confis à chaque moniteur surveillant : 15 Recrutement des hurvillants et hurvillantes : Ecold hormald d' Instituted et d'Instituties Ecoles nationales Refessionnelles Cours complimentained Membres du personnel communal employé dans les écoles. age requis : 18 and minimum Organisation generale Directeur responsable. Choise dans le personnel enseignant ( Un directeur d'école one my instituteur titulaire) Rémunication : 450 france for afrès midi. mifee -Moniteur geninel. Un instituteur si possible. a défaut le moniteur le plus âgé sur qui cló. l'on frest compter. Reinunication ; 90 frand l'hune Moniteurs et monitrices. Retribution : 80 foures l'hume Age des enfants : 6 à 14 aus faiter : Un gouter forena itre distribué any enfants. Emploi du templ. 14 heures : Offel et pointage du présents.

de

Sy.

2

trees

ui

ut

a

wait

faire

her

a

nel

~

aut

, la-

14 heures 15. Formation des groupes par âges (15 eufante) Questions diversel Départ su rauge vers les lieux retenus pour l'occupation ne la distinction des supery Le Couscil mun de la Cantinie des Promunadel de boy adheiring a Cerrain de Morte Salle de cinima (su principe sure séance par quingaine) de recettes et déf Cette decision . If heures 45. Relow man pubero for 18 heures . Girbcation Affelé à délibèrer, le Couseil mencicipal adopte les propositions ai dessus. Tote pour atturer le fonctionnement de ce tervice, un crédit de 1/0.000 france, lequel Le Cousil mp bre insait au budget additionnel de 19/5 et frélevé but les fonds libres de l'éxeccice 1951. distribution des re Autorise monsieur le maire à contracter à la mutuelle Moidents. Confédérale et atturanes complementaires de la Confidération générale des Courses laigues, une assurance Le Consul Mu destincé à courrie le responsabilité de la commune su cas d'accidents, aux conditions fife. Sous. sol de la rant au profet de contrat dont il lui est donné connaissance. la refection des lette défense lora imputer au budget, chapitre 1 article 9, pour assurances de responsa. Buceau de B En comite den bilité civile . far la Committe Allocations aux Soutiens de famille monsieur le maie soumet au Consul municipal les demandes d'allocation mulitaire farme. prices for cette Pier n' itan liss fax : M= Boulanger Germaine House Truguet, 4 rue Poltaire, afris incorporation de tou file après lecture. A Ebruy audri, classe 19/3. 17 Dambine Raymond, of rue Jean Janes, après incorporation de son file Dambine Belgue Raymond, clatte 19/3. 17 " Goblet odette ifone Dufour, 6 rue de hogent, après incorporation de son mari Dufon alaring, classe 19/4. m= Ofdenhove Emilience neuve grung, 15 rue abel Lancelot, afrès incorporation de son file Juny albert , classe 1953. Le bije avi ma feire time, 17 rue terioux, après incorporation de son frère Heiroc Georges, classe 1953. M- magen bugano ipour lechand, rue de la Garcumo, après nicorporation de son mari lechand chiche dasse 1953. convoque en s Afichal classe 1953. n- Elebore blane épous Poussel, su cite Jean Biondi, après incorporation de son mai Round Jean, clane 1953. In- Rougier francisco éfauer Farras, 82 rue des beales, afrès incorporation de toy mari Le vingt as Garries Groups, classe 1953. municipal de In - Thibaup functe spour Robing, 77 cite Jules Ulberg, afrès inconforations de loy mais la mairie , 1 Robing Daniel, classe 19/3. Etaicut for 1. Zaffiroff pannine épour laving, los un fran fancies, afries incorporation de toy mari Tisuane, has Laving Claude, classe 1993. 11 . Cogette Françoisi épous Cambing, f'un mortany, après inconforsation de doy mari Cambing allents ex Montiene Le fração - v Ces demandes paraissant fonders et sufficient possifices recoivent un avis favoable du Consul Municipal. Entretien o Le Conseil

Le Conseil municipal innet un avis défournable à une demande frédenter far 20 m Joubert, régisteur Greestions diversel. de la cantine derlaire, hudant à obtenir le rembaursement du montant de la colication résultant de toy adheiring à l'association François du Cantionnement Mutuel, un sa qualité de réfision de recettes et défenses de la contine beslaire et astreinte à un contionnement de los 000 fand lette décision est motive par le fait qu'une indemnité forfaitant vient d'être voter à Man puebert four retribution des fonctions dont il s'agit.

ting des enfands

, lequel

rale at

atturance

detions figue -

de responsa.

tais farmer

tou file

Fambrine

ari Dufare

de son fils

Jassa 1953 . ani Ecfrand

maci

my mari

loy mari

ton mari

vecice 1953

289

Le Coussil municipal déside de figue au dimanche 29 août 19/4 (fite de la Sibilation), la distribution des récompenses aux laurists du calificat d'atudes. feimaires.

Le Consuil Municipal inst un avis favorable à l'animaquient dans un local titus dans le bass dol de la Mairie, de deux cabines de douches four le fontonnel communel, ainsi qu'à la réfection des dallages dans divers coulouis de ce sous bil et la réserve de combuscille. Bureau de Bienfaisance.

En consité secret, le Conseil Municipal admet les listes d'anistances beles qu'illes out ité arrêtais fai le Commission administrative du Burnen de Bimfaitance, ainsi que les duireses décisions fries far cette attemblé dans la téance de ce foux.

Rieg n'étant flut à l'ordre du four la sécure est lusée et les membres présents out signé

Defen Harrie Row Molt Harry Before Harrie Row one Filman afreis lecture.

Le bige août mil neuf cent cuiquante quatre, le Conteil Municipal de montataire a été convoque en teanse ordinaire à la mairie, pour le voudecde vingt août à vingt heures heute.

Le maire,

Séance du 20 Dour 195H

Le vingt août mil verif cent cuiquente quale à vingt heures heute, les membres au conseil Municipal de montataire dument convogués le hige août, de sont rémuis en seine ordinaire à la maine, sous la frieidance de monsiur come, chaine. Estaient fristents : M. M. Cane, Godart, cliquon, M. Roser, Fasseux, Bellard, Enig, Estaient fristents : M. M. Cane, Godart, cliquon, M. Roser, Fasseux, Bellard, Enig, Estaient fristents : M. M. Cane, Godart, cliquon, M. Roser, Balland, Beilig, Suin, Estaient fristents : M. M. Cane, Godart, cliquon, M. Roser, Masseux, Bellard, Enig, Estaient fristents : M. M. Cane, Godart, cliquon, M. Roser, M. Roser, Fasseux, Bellard, Enig, Estaient, Bas, Schmitt, Jénd, Ofdenhove, Saudier, Breilly, Caron, Belmans, Dédicouxt. Alemb escuis : M. M. Gaughon, Marie, Estrillart, Brynaext, M. Watelet. Chousieux Tring a été nommé decritaire. Le fosçis verbal de la frécédante seines est lu et adopte à l'invanimité sans observationg. Entretier des chumins vicinang.

Le Cousil Municipal affecture le projet de marché fassé avec la baieté Ruyo et cu, if que du

.0	Difit à legent sur dis , four l'entretreig des chemins vicinang en 1954, consistant un te Difit à legent sur dis , four l'entretreig de revitements avec emploi d'émulsion en finitates,	
100	Défit à legent sur dis , pour l'enterien des chemins vicinany en 1907, Défit à legent sur dis , pour l'enterient des matériaup. réferation de chaussies, l'épération de revitements avec emploi d'émulsion en fémitentes, réferation de chaussies, l'épération de revitements avec emploi des matériaup.	
Luce alfrenie	Défit à legent du chaussie, par de revitements avec super réparation de chaussie, l'épération de revitements avec superte des matériaup. et de gravillon fournie par la commune et au hausport des matériaup. let de gravillon fournie par la commune à 872.940 franses, sur inspecte au crisie ou.	
Senter de 18 deplemente 1970 6 Jours Riefer : Ordinan	reparation de channe la commune et ais ministre du a inchester au cristit au	
6 your man	et de gravillion fournie par mativement à 872.940 fanse, sur any vicinamp. La défense évoluée affrospirmativement à 872.940 fanse, des chemins vicinamp. vert au budget de 1954, chapitae 8 article 4, four entritseig des chemins vicinamp.	
	La aspenne de la chille 4, pour entre	
1	Mouse to chan i have to to toture to ta many the part	
Server de at affernation 19/14	Committein det batements a the	
le hour Right : Ordioni	Commission des bâtmients à envisage la réfection de la manurais état. le prépose de cet établissement, laquielle sa houve en très manurais état. qu'à cet effet, il a fait établire par m' Dessaint entrepreneur à montataire, my qu'à cet effet, il a fait établire par m' Dessaint entrepreneur à montataire, my	
	Qu'à cet effet, il a fait établie par m' Dessault encuerprise	
	Qu'à cet effet, il a fait établie par m' venuent de 290.660 fauet. devis des havany à égécuter, lequel s'élève à la somme de 290.660 fauet.	1
	devis des havang à égécuter, lequel s'élève à la devis dont il s'ayit et à se pro. Il invité l'assemblie à frendre connaissance du devis dont il s'ayit et à se pro.	
	the is in the manual	
	noncer sur l'épécution des havang. Le Conseil municipal afrès avoir entende les explications qui lui sont fournies.	
	Le Conseil municipal après avoir internet	
	décide l'épicution des havang envisages.	
-	Autorise monsuire le maire à traiter de qu'à que avec m' Dessaint.	
	La défense lora imputer au cridit auvert au budget de 1954, chiepetre 40 actide o	
	pare entreting des bâtiments communaux, lequel sur complèté lors de l'établis-	
	tement du budget additionnel.	
	Tente d'un cheval.	in the first said
To at allows	monsieur le maire expose qu'il a die faire abattre le cheval affartement à le	a angene is
Var et affirenni Inter de 17 hijtender 19/4 le fores - Bolet : Ordioni	Commune, incepable de havailler, lequel a été acquis par m' Devroe Florant, boucher	
a marine i france		
	chevaling à montataire, moyemant la somme de 65.000 frances.	
	Il demande à l'attenublé de bien vouloir ratifier sa décision, afin de permettre	
	de faire effectuer le versement de la somme indugué ci-dessus dans la Caisse	friday for
	municipale.	and the set
the second strate and	Oprès diliberation, le Conseil municipal approuve la décision prise par mile mais	an interior
	et l'autorile à pourluisse le reconvenent de le somme provenant de la vente dont il s'agit	Street Star and
	dout il s'agit.	and the second second
9	Forernitures restand.	and the second second
t alframe	Le Conseil Municipal autorine mansion a mais at	
and tuft to be desition on children and	Le Conseil Municipal autorise monsieur le maire à traiter de qu'à que :	and the sample - and
Bland.	many me there at do la trasse he have the	
finnen and the second	à Paris 18: four le fourniture des articles de lehairie classique nécessaires aux cives	
	France and State and	- service
	30, avec m'Emile quemente librarie à avil, pour la fourniture des articles de	
	papeterie nécessaires aux écoles prix l'amile 1954.	
	appropring to a	1
	Es défauses évalueis affraginativement à 200.000 frand et 960.000 frand, terout imputés au crédit ouvert au budget de 1954, chapite 13 article 10, four	the second second
Pulsan & box	presentened any sleves	
1 H	scotaire. hisdiliesting a li	a malter
mi le querente este	i deres deres in	a marken
mi h g somerhe 1914 I d her deligion ile lid a Dinang a Herrise	Le Conseil municipal décide de modifier comme suit, la délibération du 16 actobre 19/3 figant le pris des refas servis par la cantine scolaire.	- 17 P
	fixant le priz des refat servis far la cantine scolaire.	1 1 mg

\*\*

au

0

for m of m of m of m of

m te

e f

ay

(

0

1

191 Les sufants nicessitenço pourrant bénéficios de remises qui, un aucun cat, n'abaisterant le fuij du répar "Le pris du refat est fige à 130 france are dettails de fo frances. Cas remises seront variables selong les différentes situations. les nouvelles disposicions fruidront effit à compter sur s'é actabre 1955, four fire faire la réasureure de la tration cantine Scolaire. monsieur le maire soumet au Conseil menicipal, les demandes d'allocation militaire formulies allocations any soutions de famille. M. - marate madeline épose Pouillet, au de magente, afrès inconforation de son file Poullet Jorges, classe M- Hixiaxt Jacqueline ihron De Burgue, 69 rue Reuri Vielliard, afris inconforation de son mari De Burgue Reymond m lesec louis, hancar de macjuta, avant incorporation de son fils lesec louis, classe 19/3. classe 1953. Mª Défensant filin époux Flamant. Me un A. Ginisté, après incorforation de son mari Flamant fackie M- Vadance Raymonde épouse Doubert - Magure, rou de Journay, avant inconfortain de boy mari Derobert ournice Magure yver, classe 1953 Mª Gemenlant Raymonde ipour Filippon, 13 lite Couis Bland, avant incorporation de toy mari etida 3 Philippon Reve, datte 1953. la demandes paraissant foudies et suffisamment Justifiers, recoivent un avis favorable du Conseil municipal. Bureau de Prienfaitance. En comité suret, le Cousiel municipal admet les listes d'assistances telles qu'elles out été t à la arrêles par le Commission advanistrative du Bureau se Bienfairance, ainsi que les diverses décisions fries par cette assumblie dans la siance de ce pour. Ricy n'étant flut à l'ordre du jour, la séance est levre et les membres présents out signé afrès lecture. I Godert dit Sout Mago Tothy e maire Belac Bigune Schnan Be New gear Of sending Jonin Bielle this Bohne testernet up civeled Le dis huit actobre mil neuf cent auquante quater, le boudeil municipal se montataire a mene en siance netraordinaire à la mairie, pour le sendredi vingt deux schobre à vinaft heures trente. E maire, . In 19/3

u le

· ou.

, la

ie par

, my

e pro.

blit -

boucher

uettre

itte

vente

iderot

es de

haved ,

Seance extraordinaire du 22 octobre 1954 Le vingt deux actobre mil neuf cent auguante quatro à vingt heures heute, le Conseil my nicifal de montataire convoqué le dip. huit octobre, s'est rémui su séance extraordinaire à la mairie, tous la frésidence de monstieur Cours, Maire. Charent fierente : M. M. Crew, Godart, Midney, Mr. Roising, M. M. Roger, Fatten, Belland, Fring, Gisnanc, Bes, Schmitt, Jenes, Ofdenhove, Dandier, Breitly, Bilmans, Dictionent, Marie, Lestrilland, absuch exactis : m. m. Caron, Gauging, Kynant, m Wattelet. Monsieure Erig a été nommé heritaire. Le proces verbal de la freiedente seance est les et adopté à l'imanimité sans observation. Gersonnel communal. aménagement des traitements et indermités. Je mar spin et es provies Le Couseil municipal décide d'appliquée au fortonnel communal, le bénéfice des dispositions bet dieret nº 54.54. et 54.541 du 26 mai 1954 aminageant les traitements et indennités des fonctionnaires de l'élat, dont l'afflication à été étendre aux adjuits communaux par l'arrivé internimisteriel du 15 Juillet 1954. Es dispositions sont reproduites au Bulleting Aficial de la Préfacture nº 3/ du 22 septembre 19/4. Elles sout afflicables aux adents filelaires, auxiliaires et contractuels des Communes et de leurs établiesements publies autres que haspitaliers, à l'exclusion des agents dont la rémuni. ration set fipée sur la base des salaris pratiqués dans le commerce et l'industrie. Il fije in consiguence les nouvelles rémunications des personnel communal conformément aux hableaux annexis à la présente délibération, avec frise d'effet à compter des 1th fuillet 19/4. Les crédits inscrits au budget pour les différentes catégories de fraitements aupquels ils re raffortant, berout completes s'il y a lieu, par prélevement sur les fonds libres à la clôture de l'expercise 19/4. Allocations any toutiens de famille. monsieur le maire soumet au Contril menicipal, les demandes d'allocation militaire formedies fax : " Beauvais madeline épouse Bouthors, 88 rue fran Jauris, afrès incorporation de son mari Bouthors audre, classe 19/3. 15 - I dremont Johane ipour Presson, Cite Jula quesde, afrès incorporation de son mari Presson maurice, classe 19/3. m- koulanger Fauende ipour chemeau, 5 rue de hogent, avant incorporation de son fils Chemeau Gron, classe 19/3. Mª bourtois merie couise épouse alfred, 11 Place A. finie, afrès incorporation de son fils alfred claude, classe 19/3. no Camoity effichelle ifance Goossens, 1 rue Voltanie, afrie incorporation de toy mari Goossens Georges, classe 19/3. m- Pastion adeinne lionie divorcei Duquenoy, 11 miljesse du Chemin de fer, après incorporation de son file Luqueny audré lion, classe 19/3. Ces demandes faraillant fonders et suffisamment pusifiers recoivent un avis favorable du Conteil Manife avis difavorable est donni à une demande formulei par mr. Pousseliej Georgette veuve Denis, 63 cité futer Ultry après inconfioration de doy never Duker Humi classe 1953, leguel ne paraît fat devoie être consideré comme touting indispensable Ricy n'stant flux à l'order du four la tique est levre et les membres présents out tique africis lecture.

heure

Conse

ordin

Truj

0

0

0

9 i

aug

con

k

10

a

l'e

G

P

et appureret le Tussembre 1974 Rufel : Ordionie

193 Le douge novembre mil neuf cent auquante queter, le conseil menicipal de montataire a ste convoqué en déauce extenordinaire à la maine, pour le mardi deize novembre à origt hereres heute. Le maire, Seance du 16 Royembre 1954 Te bige novembre mit neuf cent auguante-quater a' vingte heures heute, les membres du Conseil municipal de montataire duiment convoquée le douze novembre, se sont rémuis à la maine en pane ordinarie, tous la présidence de Montièux Come, Maire. Chaicut fickente : W. M. Cane, Godart, Midnong, M. M. Roising, M. M. Roger, Induant, Fastur, Wellard, Ering, marie, Remand, Beymant, Jesus, ofdenhove, meilly, bestillast. abents excusis : m' Dicticourt représenté par m' knaie, 24 - Wattelet, m. m. Caroy, Bas, Schmitt, Dansier, absents non excusis : nº Gaudnong. Montiner Brynaert a ité nommé Secritaire le proces verbal de la frécédente liance est le et adopté à l'incanimité lans absorvations. Délibération sur le compte administralif présenté par le maire pour l'expercice 1953. Le Compte administratif présenté par le maire pour l'expercise 19/3 et dont un exemplaire est déforé aux archivis de la mairie, frissute les risultats suivants : Recetter ordinaires et estraordinaires : 60.692.552. Lépeuses ordinaires et estraordinaires : 52. 562. 570 7. Cogrédente de recettes : 8.129.982. Restes à payer : 8.115.922 .: Le Conseil municipal rémni sous la présidence de mi marie audré, l'en de ses mombres désigné conformement any disfontions de l'article 52 de la loi du 5 avril 1884; Vu les articles 71 et 151 de la dite loi ; Est d'avis d'affrouver le Comple administratif friesenté far le maine from l'exercice 1953. approduction du compte de gestion du Peceveur menicipal. Le Couseil, vu le comple rendre por le Receveur Municipal, de ses recettes et défenses pour l'exercice 1953; Considerant que les opérations out pare régulières et suffisamment justifiées; Gemande qu'il plaise au Juge des comptes de l'affronvor. Gablissement du budget additionnel de 1954. Le Consuil, sur le vu des fières qui lui sont sommins far mi le maire, procède à l'éta Clissement du budget additionnel de l'exercice 19/4, qui frésoute les résultats suivants et dont un speniflaire est déposé aux archives de la mairie Recetted at difenses sufflimentaries : 21. 567. 201. Bureau de Bienfaisance. approbation du Compte administratif de 1953 et du Budget additionnel de 1954, avis du Conseil. Le Conseil donne avis favorable à l'affrobation du Compte administratif de l'ordonnateur du Buren se Bienfaisance pour 1953 et du budget additionnel de 1954, frèscute fax les membres de la Com. mitting Administrative au Proveau de Bienfaisance dans sa séance de ce four.

ma

· la

ert

itions

det

errite

19/4.

némund

t 19/4.

ile se

ine

e :

e 19/3.

19/3.

19/3.

19/3.

4e 19/3.

I maniaf of

- Jules

the

E

1

file

Bureau de Bienfailance. Affrobation du Compte de gestion du Receveur pour l'annie 195 Le Conseil mennicipal, vu le compte render par le Recensur du Bureau de Bienfaitance pour avis du Conseil.

Ve la délibération de la Committeir administrative des 16 novembre 19/2 due ce compte ; l'expercise 1953; Considérant que ce compte parait régulier et qu'il n'a souleve ni observations ni réserves de la Commission administrative, est d'avis qu'il y a bie de l'affrouver.

Le Couseil, Vu la loi du 21 mai 1836, l'instruction ministérielle du 210 Juin suivane Budget vicinal de 1955.

et le riglement quivial sur le service des chemins vicinaup; Vu les propositions présenteis par les suférieurs du Service vicinal pour l'établissement su budget de la commune, en ce qui concerne le service des chemins vicinairs freudant

l'année 1955; Tu l'axrêté de mise en demeuxe de hi le Sous-Réfet en date du 12 mai 1954; Vote l'uiscription au budget de la commune, des recettes et crédits nécessaires pour le towice des chemins vicinang frendant l'annie 1955, le tout conformément any indications de la colonne + des tableaux dressis par le service vicinal (voir exem. plaise dépose aux archives de la mairie).

Décide par application de la loi du 31 mars 1903, de remplacer par une tape vicinale à déterminer par l'administration : 1°) 4 fournées de prostations individuelles. 20) A fournier de prestations sur les animany et visicules

Décide sufin que les prestations et les tayes vicuiales en nature de l'année 1955 pront converties en tailes d'afrès le tarif précédensment adopté, lequel est mainteux pour 1955. Indemnité Miciale dégressive. modification des conditions d'attribution. Application au fersonnel communal.

for determine tops

ifet : ordion

Le Consil municipal décide d'appliquer au forsonnel communal, les dispositions du décret nº 54. 1009 du 9 octobre 1954 publié au Journal afficiel du 14 octobre 1950 et refusduites au Bulleting officiel de la Préfecture nº 40 de 3 novembre 19/4, modifiant les conditions d'attribution à certaines extrépries d'agents de l'État, de l'indemnité spiciale déquestive uistitues for le décret 70 53. 837 die 17 septembre 1953.

Il fije en consignence les nouvelles rémunierations du personnel communal, conformément aux indications du tableau annexé à la frésente délibération, avec frise d'effet à compter

Les crésits inscrits au budget pour les différentes caléfories de maitements aupquée il raffortent brout completes i'l y a line, for fickivement her les fonds litres à la cloture de l'exercice 1954. Entretien des chemins vicinaux.

Le Conseil municipal affronce les propets de marchés fassis : 1º) avec la foisité Industrielle de Viabilité 30 Avenue de Messine à Paris et relatif à la fourniture d'émploiser de bitume nicessaire four les revitements de chaussie 2) avre la hociité chérement et cr'à Samit Les d'Esserent (our) et relatif à la fournitere de gravilloy de rivière ichantilloy 5/15, nécessaire four les revêtements de chaussie.

Junie le 30 Wosenshe 1954 Jennie le 30 Wosenshe 1954 Je Jour Pufet : Ordioni

Vie et alponne benen la 29 Janvier 1925 le bos Prefet : Ordioni

195 Les dépenses évalues affragement à 695. 203 paul et 624. 34 frand, seront impulsée and crédit ouvert au budget de 1954, chefitre 8 article 4, pour entretion des chemins vicinaux. Cocécution de bordures de hottous et coniverany rue morteraiz. Monsieur le Maine fait commaître au Conseil mensietal qu'il a de procéde à un appel d'affect entre différentes entreprises, pour l'égénerois de badanes de hattains et de canivroup en bordune au CD 423, he it appearine 1954 30 Hosenshe 1954 I Jone Pajet : Ordioni Il riculte du fracés verbal d'appel d'office dont il est donné lecture, que l'entreprise Bourgeois et an entre les points kilométriques 7. 588 et 8 × 183. Montière le Maire dépose sur le bureau, la sommission sousaité par l'entréprise Bourgeois et cit ainsi " It Devis ( kine ) a fait les prix les flus avantageur. que le bordereau des frig, le détail estimatif et le cahier des charges des pavang à événter. 19) approuve la tournission itablie far l'intefrise Bourgevis et C" et d'élevant à la tomme de 1603,000 20, décide de faire épicare les travaux, lesquels seront payis au mayer des crédits prévue au budget Réalisation d'un emprennt destrué au financement des travany d'équipement de l'année vicinal 1954, de la Régie Communale d'Electrisite de montataire. article francie. Mondieure le Maire est invité à réaliser aufrès de la Caisse des Défats et Combifnations ou de l'une des Caisses dont elle a la gestion; aux conditions de ces établissements et au In et approuve tang d'intérêt de 5.50%, l'infannet de la banne de 4.500.000 france destiné à finance les travans s'ique lantin le 21 fammer 1955 frement de la Rédie communale d'Electricité de montataire, et sont le remboursement s'effectueure ay 20 années à fartie de 1955, au moyer de 156 cartines extraordinaires. Il est en consiguence auto risé à higner le traite à intervenire pour régler les conditions dudit empresset. article 2. Le montant de l'infrance dera verse au Conisor Rublic, au Bristit du Bristorice Payeur général du défartement et four le compte de la commune, toit en une seule fois, toit pour fractions, à la convenance de la municipalité qui disposera à cet effet, d'un délai de sig mois à dater de l'intervention du traité. article 3. L'amortistement oura lieu par amunités égales. Les intérêts, calculés au tang de l'empreuret, commencement à'avaire du four su versement Selon que les vertements brout opisés avant ou après le faiit de départ du tableau d'amordes foud tissement, les intérêts de la francisie anunité secont aufmentés ou diminués en consignence. article 4. Es remboursement doivent, en frincipe, être faits à Paris, à la Cause des Défois et Consignations. Cependent, la commune fourre ître autorisié, sur la demande su chaire, à se libérer à la Cause de Receveur des Finances de l'avrondittement ; mais dans ce cas, le faiement devra être effectué un mois avant l'échéance. article 5. Cout paiement non effectué à la date de son épipibilité portera intérêt de plans droit au tang de 6%. article 6. La Commune s'engage à freudre à sa charge, les inchôts présents et futures ainsi que les droits et frais pouvant résulter du présent empresent. article 7. La commune aura la faculté d'effectuer des remboursements per anticipation au cours de la despréssie moitre de la féricle d'anorticlement et avec fréavis d'un an. Ces rembourdements autorifés comprendront le fairment for la commune, d'une indemnité égale au montant d'un semeste

e -

é =

les

Γ.

-

e

reat

fax

il

la

à là

d'intérêts du capital rembourse par auticipation. Ils demont avoir lieu au moment

Les subventions de l'état, alloueis pour l'objet motivant le recours au crédit et dans d'une echéques. La Cause des Dépôts et Considerations aurait été éventuellement appelée à faire l'avance, pour être affecteil à des rembourdements auticipés pour lesquels il ne tone equipé ni fréavis, ni inte site. À cu lera du même pour les réductions du montant de l'empresent consécutivés à des rebais d'adjudication, dans la menere ou ces réductions n'entrainerout aneny reversement

de fouds are prétere. article 8. La commune reconnaît au Directeur Jéneral de la Caisse des Dépôts et conse. quations, la faculté de transférier au nom de sout autre établissement ou service gire per le Firection générale, le bénéfice des engagements que seront fris aux bornes du contrat de prêt.

Cautine Scolaire. Rétribution du Régisseure.

The et approvence to be se discube 1954 Jour Palot : Ordinan

Ict afference

he en disembre 1954

housieur le maire expose que par arrêté du 22 mars 19/4, il a nomme m' foubert uistitutuie housraire, régisseur des resettes et défenses de la cantine sestaire. Qu'il convient de fijer le montant de la rétribution à lui allance pour l'épienties de ce service.

Le Couseil municipal afrès en avoir délibéré ;

1º) Décide de fijer la rémunication de 21 Joubert, conformément aux dispositions de la circularie fréfectorale su 3 Juillet 19/4 reproduite are Bullehis officiel de la Dispeture n° 2/ de 14 Juillet 1955, Savoir 167. 50 l'heure Jusqu'are 30 Juing 19/1 at 170 france l'heure à compter du 1ª Juillet 1954.

19 Considerant que le montant des fonds mainies mensuellement par l'intéressée est d'enviring 245.000 francs.

Décide de lui allouer une insterminté de responsabilité fisié à 2000 frances par an. en efflication de l'arrêté interministériel de 30 septembre 19 [3. (7-0 15-10-1953) La dépuse lora imputée au crédit auvert chapitre 17 article 1 du budget, pour containe teslaires, haitements et indemnités.

Indemnité alloué à li Schmidt, régisseur de recetter. Ougmentation. monsieur le maire expose que par délibiration du 27 février 19/0, le Conseil municipal à décide d'allouer à 'm' Schmidt, garde affariteur remplissant les fonctions de récfissur de recetter, une indemnité de caises dite indemnité affériente à des opérations ingageant la responsabilité personnelle des agents, fiqué à 300 frances par ay.

que l'intrince bolliste l'augmentation de cette indemnité par raffort au montant des fonds manies fax lui et qui i élève mensuellement à 16/.000 frances environg. après avoir pris commaissance de l'arrêté intermuistaniel des 30 september 19/3 figuent le tang de l'indemnité de responsabilité des régisteurs d'avances et de recettes relevant le conseil municipal décide de fijer à 3000 frances par aux, le montant de l'indemnite

allonei au fithermaine pour l'abjet indique ci-dessus, à compter du 14 fannier 1954. La départe lina imputé au crédit auert chapitre 4 article 1 du Budget, finer haitent et undermisie du garde - champêtre.

Prifecture de l'Oni of Diversing 25 Brenau Vie et affersive praivais le 16 decembre 19/2 The Picket at have deligation - he chif a De tigne : Mine

The et affersance Justis le su décembre 1954 Le Arus - Prifet : Ordiani

Junto et alfreine Le Ames - Prifet : Ordinie

Var et affirsense Sentis de 23 décembre 1954 Le Asus - Rifet : ordieni

Annel

Alblander

T		
		Al I wave how les eister
		Achat de matiriel d'éducation physique pour les écoles. Le Contail municipal affraire un denis frédente par les Establissements Bardon tils et cu i la contail municipal affraire un denis frédente de 284. 4/0 frand et relacif à la fournitere
ant	Palestine de l'Orte	le Contail Municipal affronne un devis frédente par les constantementes 12 Boulevard Sebastopol à Paris 4°, d'un montant de 284. 3/0 frand et relatif à la fournitere
	The at a prosent	12 Boulevard Siballopol a law 4,
dont	I an deletation to chill be recently	12 Boulevard Sibastopol à tans 4, a un de materiel d'éducation flugsique pour les écoles primaires garcons et filles.
hourse	the Tokal at see	de materiel d'éducation flugsique pour les écoles primaires qui avec les blablielements pardon File et cu Autorise monscier le mans à traiter de qu'à qu'avec les blablielements pardon File et cu
ni indows		Autorise monscier le mans à traiter de que à que ave en me la depitre 13 anticle 4, pour emploi des La défense sure imputei au crédit ouvait au budget de 19/4 chapitre 13 anticle 4, pour emploi des
a' des		foude provenant de la Caise défactementale terfaire.
tement		Attribution d'une indemnité de chaussures au garde-champêtre.
		Attribution d'une indemnité de chansemes au garde - change Le Conseil Municifal donne avis favorable à une demande présenter par le legret chérthèle -
consi.	Tweet affirsance Justi de se décembre 1954	Le contreil Manucipal donne aus quite time d'ence indemnité de chauseures qu'il estrice Justo-
give ter	le boue Rifet 1 Ordioni	ande. Chowhere appareteur, en vie ac
	1 de lage and	fier en ranoy des longues marches effectuees un contraction
outrat		Fije cette indemnite à 2000 france par ay.
	fique hererol	La dépende bera inspirité au crédit ouvert aux virages
,	and a suited	article 1, pour traitement et indemnités du garde-champêtre.
aubert	former of the local	
	C. W. C. M.	A day bute de la vanie man de la vanie
recetary	the et afficience	1 II . A. Naudullen neuro
	le brus Pufet : Ordina	louer à la commune, un cheval four atturer le hautfort des personnes décideés ( conditions actuel
2	- a head this	louer à la commune, un cheval pour americant
est de	and and a start of	les de locations : Soo frances fax densi presser).
a nº y	in the state of	Il de location : 000 partier par ante provoncer s'il y a liere soit d'acquirir un nouveau chevel. Il demande à l'attemblei de se provoncer s'il y a liere soit d'acquirir un nouveau chevel.
	the set affine	1 Proven and think ci-dettert.
une a'	and	al - il find in le Present municipal considerant que les sources à un comme
		1, i main an defait des couvois fimebres, en decide la tocanog arment
essee		La dépense tera imputié au crédit auvert chapite 6 article 2, pour entreticin du matrice funciasie.
		Porsonnel communal. Eiterlanisation de ma Ragot dactylographe. Fination de son maitement.
have any .	and the strend of the second s	Le Consuit municipal, la l'avrite pris par mi le maine le 12 novembre 19/4 en vue de la cai-
	Ver et affrænder 1954 Lender de 23 december 1954 Le Joses - Rifet : ordienni	Le Contril Municipier, se l'action puis par la la Branchie Sucrette dactorlagraphe, en service
continue	Le Jour - Rifet : ordienie	larisation à compter du 1ª Janvier 1955, de ma Ragot mi marting Sucette, dactylographe, en service
	- margare and	definis le 17 févrie 1947;
		Décide de fixer son traitement conformément au tableau annese à la présente délibération
::1.0 a	a second and a second	(6ª classe - indice 130) à compter du 14 Janvier 1955.
icifal a		Fécide en outre la prise en charge des cotisations incombant à la commune, du fait de la
x de		validation de les dervices aupiliaires.
ut la	The second second	the land in the citularitation d'adente annihisited.
	de much de	Forsonnel communal. Eitularisation d'agente auxiliaires.
intaut	1 de general as h	Le Consuit mennicipal sur la proposition de segnaicat des Travailleurs mennicipans de montatain
7.	Jean J	décide la titularisation de :
fipent -	· Josephine	10, In Caquet Puise, huveillant de havang, ne le 19 diambre 1917, en fonctions defuis le 8 funi
relevent	w w	20, hi Couloy River, conducture auto foids lound, ne le 7 coût 1927, en fonctions depuis le 2 novembre
•	aunt water	Bécide en outre la prix en charge des cotésations incombant à la commune, du fait de la vali-
1	I willing	daturi des louvies aupiliaires des agents en cause.
demuite	A second	An to be with lower his configurent on the second line with
54.	A CONTRACTOR	Leurs traitements boront fixés conformément au tableau anucré à la présente déblication.
heiterner	the second second	Vente d'anciennes ponifies à incendie.
		Monsieur le maire expose que la Ville de montataire posside deux his anciennes pompes à

1.9

.

vicendie, lesquelles ne présentent plus à l'heure actuelle aucune utilité et propose sur destruction afin d'un reinspinn les métaux dont une quantité allez importante de Bronze, Ver et alfrederer Senter le 20 horandre 19/4 & Sour Prifet : Ordioni Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne avis favorable à cette proposition et et allevenue au le 5 Januar 1455 charge monsieur le maine de maiter avec un négociant en vienze métang, pour la réalisation Inf de la for Division Aufre ; Fellikelfer Veret alpourer Server la 22 vovembre 19/4. Le hvur Pafet : ordioni Attribution d'une subvention exceptionnelle au Mandard athlètie club de montataire. le Conseil menicipal décide d'attribuer au Standard attlétic club de montataire, une sus. vention exceptionnelle de 80.000 france, au titre de l'année 19/4, pour permettre à cette Société dont l'action est bien comme, de fracéder à l'acquisition d'équipement sporsif. et affronce lett défaute serve imputée au crédit ouvert chapitre 20 article 1 du Budget de 1954, pour . Pulst : ardumi Ver et approsere tentes le 6 dicembre 19/10 Le hour Bilet : Ordiani Attribution d'une subvention exceptionnelle au club dynpique montatainin de Judo. E conseil Municipal décide d'atticher au Club Olympique montataining de Judo, une subour. le 13 décembre 19/4 hig exceptionnelle de \$,000 france au titre de l'année 1954, pour fermettre à'atte société, de a - Prifet : ordieni procéder à l'acquisition de matériel spécial pour l'entraîmement de ses adhérents. Vu et alfressere Ette dépense sera imputé au crédit ouvert chapitre 20 article 1 du budget de 19/4 four dépenses infor Attribution d'une Subvention exceptionnelle au Bossing club de montataire. Le Conseil Municipal décide d'attribuer au Bossing club de montataire, une futurités Le Anne Prilet : ordini et appresent le 9.000 france au titu de l'année 1954, four fermettre à cette Asciete, de processor à l'acqui me - Prifet : Ordieni Seldistry considered comme approxime Sition de matériel et de l'équipement nécessaires à l'entrairement de ses adhévients. en vertre de l'article 69 de la la de de 5 avril 1884 tragie pour affection a la Ines. Palevene. lette définite lera imputer au crédit ouvert chapitre 20 article 1 du budget de 19/4, pour a leitis le 19 november 1954 et non remtire ce Montalaire de 12 marie 1925 Le marie : loine défenses infrévues . Sulvention au Comité local de vente du himbre antituberculeurp. Le Conteil municipal décide d'allouce au Comité local de vente du timbre autituberculany, e et affiorne bour Prefit : pedioni la bonne de 1000 frances pour l'année 19/1. Sentio le 22 reventre 19/4 Cette bonnue lera mandatée au nom de m' foubert, Directeux de l'école des garçons, dés Le Aous - Prifet : ordioni que local de l'aure et filence au crédit ouvert chapitre 20 article 1 du builget de 19/4, par defensed imprived. attribution d'une subvention exceptionnelle à la section locale de l'Association des Le 22 novembre 1954 lieux pavailleurs. Le Conseil municipal décide d'allouser à la section locale de l'attociation des Vieux have leurs, une hebrection exceptionnelle de 20.000 frand, au titre de l'année 19/4. Cette défense bra imputée au crédit ouvert chapitre 20 article 1 du budget de 1954, fou dépended improved. Attribution d'une publication à la Société Amicale des Vennes de querre, Ascendante et u et appearer to de decembre 19500 Le Butil Municipal décide d'allouer à la foiité Amicale des Tenves de guerre, ats Dichlanding dimension into dants et Pupilles de la mation dont le tiège est à breil, une subsention de 3000 frand four l'année 19/4, à titre de participation à l'organisation d'un arbie de mil. La défense tera imputei au crédit ouvert chapitre la article 1 du budget de 19/4. at my affin pour defenses imprimed.

0

a

	100
	199
	l'andre se moil
111	attribution d'une subvention au Co.S.S.I.M. pour participation à l'arbre de maile
1 . The mass	Ve Paris a is a to france de Consta des Orientes man
Jour Prifet : ordini	une subsention de Jo. aos frances à titre de facticipation à congramment
	to make a los to at interest afalities of 8 articles of due vering
	(Oth 1 1' 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
	Ve P . O m ' 1 1 1' 1' d'allow a la Casta d'allocations
bour tufet i ordioni	in the second se
and haven't have to the	ment de cours neuroser de montataire, apart liere aous re
	I rue des Déportes, lequel est régulièrement prequente par au monormente
	Le crédit conceptondant est inscrit chapitre 18 article 10 de budget additionnel. Attribution d'une Subvention au Comité des Colonnes Sevlaires de Tacances de montataire.
1 allegence	Le Consul municifal décide d'allour au Comité des Colonies buslanes de Vacances de montataire,
1. E de cempre 15/22	une Subscription de 68000 frances are totre de l'année 1954.
an topa -	une Auboentroig de 68000 france, au têtre de l'année 1954. Atte défense sera impulse au crisit ouvert chafitre 17 article 2 des budgets primitif et addition-
Cultor .	nel de 1954.
	attribution d'une subvention au Syndicat d'Initiativés de montataire.
it approuve	Le Consul municipal vote en faveur du syndicat d'Indiatives de montacano, un montacano,
in le 22 horandre 1950	de los sos pauel, à titre de porticipation à l'organilation de representances au cours
a fine mine	Cette départe lors imputer au crédit auvert chapitre 19 article 5 du budget de 19/s.
	Attribution d'une Subvention extraordinaire au Fureau de mugaisance.
- considerer comme approved	Le Conseil minicipal décide d'allouer au Bureau de Bissefaisance de montataire une automin
	estraorduraise de 600. 000 france au titre de l'annie 19/4. alin de parmettre à'art stablissement, de
and to 12 barrie 1925	venir en aide aux familles que les circonstances actuelles out place dans une detration defficile.
le man : liene .	le cuicle correspondant est insait chapitre 18 article 8 du budget additionnel.
	Lote d'une subvention en favene des victimes de la région d' Orléansville.
e et efferenne	Le Consuit municipal vote en faveur des victures de la région d'orléanswille, une sub-
o le st'usernhe 19fr bour-hilet i ordiani	vention de 30.000 frances.
. A the signing for	le crédit correspondant est inscrit chapitre 18 article 11 du budget additionnel.
Illinite this da	Attribution de Subventions aux diverses Sociétés locales.
	Le Cousiel municipal déside d'allouve aux diverses sociétés locales, les subsentions détaillées
	ci afrès, relations à l'exercice 1954, luquelles sonont fristences au crédit ouvert au budget de
	cet expersive, chapitre 18 article 3 et intitule " Subventions à diverses bociétés".
1 man a man	Harmonic munisifale 5000 -
	Asuité de Secours mutuels · l'Uning des Transilleurs · 8000? -
	Société de Sucours mucuels · La mutualité Familiale " 3000 ?-
me des sus frances	Caisse Muluelle chimique de la Région de Cuil 5000
	Union Cycliste Montatainieuro Hooo! -
- nem	foicité " Les marchies Richaus de Montataire 3000? -
section the ar	Union mationale des Combattante (Section de Montataire) 3/00!-
prover and	Attociation Républicaine des Aucieus Combettante (heching de montataise) Hoot.
s - M	Union des Combattante de montatani et Communes environnantes 3/00 -
	haite d' forticulture et de Compérance de montataire 3000

A

30

et

2.

sub.

cità

wo

udo.

infai the

they

acq

0

, dele:

por

et

e tan

14.

h voite de Sanger 1 h lader d Manh

Sea La

12

Ten

Jan - 1

In,

1. foo ! -Societé d' Horticulture et des Jandins Populaires de France Sovo!\_ Triete colombophile . Es trais amoteurs de montataine 5000 ---Amicale des Aniens Prisonniers de Guerre de montataire 3 foo! allociation des aucieus F. E. P. F. / Section de montataire) Federation hationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes 3/00 ---(Section de montataire) En comité secret, le Consul admet les diverses décisions frises par la commission Bureven de Bienfaisance. Administrative du Brureau de Bienfaisance, dans da séance de ce four. Ven forme receiverse Jentes de 28 feorest 1955 Pile pour lufet, le Acceitaire en chif Jugar plande Ricy n'étant plus à l'ordre du four, la tianes est levre et les membres présents our Dever and Relie Between Rosting Thomas And Marines E vingt fourir mil neuf cent cuiquante cuig, le Conseil municipal de montataire a été convoqué en hance estracedinaire à la mairie, pour le lundi vingt-quate famin à viegt have Acente . Le hearter, A Séance extraordinaire du 201 janvier 1955 alfrance for anite prifectoral Le vingt quatre Jamier mil veuf cent cinquante cinq à vingt heures frente, le Consil Municipal de montataire convoqué le vuigt fanvier, i est réceni en tience extraordinais à la maini, hour la prisidence de monsieur Come, Maire. Elainet presente : M. M. Cow, Godart, Midney, M. Roising, W. M. Roger, Belmand, Faller, Bellard, Tring, affaries, Didicourt, Pinnance, Krynaert, Kas, Schmitt, Jeines, Ofdenhow, Dandier, Brilly, Sestullant. absents excusis : In Wattelet , hi gaugnoy . Montieur Tring a été nommé hecrétaire Le provis verbal de la précédente tiense est le se adopte à l'unaminité sans atservation, Construction d'un groupe scolaire rue comis plane. approbation de l'avant-profet. hunding le maine upfore qu'il a fait itablie par m' fray letre architeste à Paris It. true bhabanais, un avant profet de construction de groupe sealaire, sur un terrain situé un Souis kland it attenant à l'école maternelle existante. Il sipole hur le bureau l'avant profet dont il s'agit, lequel privoit d'intrigrer les babi mente ancient dans le nouveau gaufe talaire, afin de nottre en tource : 3 classed garcons 3 classes filles I clatter maternelles

Ce fro

Him

Le Cou

realisati

bout en

the sour

Jena

a l'ois

hear

de l'orie

Republi

Montal

H.

afre

naillou

cipal .

Deia

de 30

equita

Den

acq

dans

ferra

ط

venue

mieter

ZD

augs

la j

corry

affe

391 le programme durant être poste ultiviencement à 5 classes pour les gaujons et les filles It invite l'allembles à formules ses durvations s'il y a lieu. Le couseil municipal afries avoir examine attentivement les flous soumit à son examiny et dont le réalisation fermettra de satisfaire aux besoires de la population de caloulataire, dont les effectifs bout en augmentation constante. Affrence l'avant - profit qui lui est frienté, lequel sur pansmis à monsieur le Fréfit de l'oix, faux che souries à l'aires de la commission départementale des constructions terfaires Demande de location d'un immenble communal par la Carise Primaire de Sieuxité fociale de l'oise. Qu'is du Conseil. heausieux le maine expose qu'il a été saini par le Directeur de la Caisse Rimaine de Securité Social de l'oie, d'une demande de location du my de chantée de l'immemble communal hitré it rue de la République (anciennes profiseté Dubois), lequel serait destiné afrès amicnagement, au Centre fragement de Montataire. Il soumet cette demande à l'igancy de l'assembles qu'il invite à distince. Ofrès examey, compte teur des explications qui lui tout données par monsione le maire et reconnoissont les avantages qui pourraient en résultar pour les havailleurs de montataire, le conseil mun cipal int un avis favorable à la demande dont il s'agit. Décide de donner à bail à loyer a la Caisse Primaire de Sécurité Aociale de l'orie pour une duré de 30 aus et moyennant un loyer de fors france par mois révisable selon les dispositions ligales existantes au fouvant intervenir ultérimenuent, le local dont il s'agit. Désigne M' huques lustaire à mello, pour l'établissement du bail de location. acquisition d'un terrain appartement à mi Tenve Deliquy. montaine le maire uppose qu'en raison de la crise du logement qui sévit particulièrement dans la localité, il i set mis en rapport avec divers propriétaires en une de l'acquisition de alfrouve for and repeteral forrains proper à la construction . L'une de ces fectonnes, Mª Rasa Dernoncourt demeurant à montataire 11 rue Rue Barbuse, veuve de m' Lion Deligny, consent à veudro à la Ville de montataire, un terrain de 38.971 mitres carries d'afrès mesurago, cadastre bection to 10 849 p. lien dit "La farenno" et section ID 7° 128 p. lieu dit " Les martinets", moyemant le prise de 20 frances le mêtre carré, auquel prip viendrait i aputer und indemnité de récemploi de 30%; que mo Tenve Deliopay a tiqué une promette de vente dans ce tent. Ce berrain sot bing place, pris de la cité des H. S. M Jules Guerde, au dessur des stade de la farenne, assez cloique des usines, sur un lique esteane et bien uppose; il est, au surflus compris dans le fiximitre d'agglomination. Le prize semble avantageup. Il invite l'attemblie à le prononcer sur cette acquisition. après en avoir d'élibéré, le Conseil Municipal : The le play du terrain dont il s'agit. Tu le procés verbal descriptif et estimatif dresse par m' Sordet, fiamitre espert à Creil. Tu la promesso de vente souscrite par mo. Tenve Deligney Considerant que le terrain dont il i agit est particulièrement bien situé dans la gour d'uplantion de la Ble, qu'il serait foit sificile sinon impossible de houver un terrain

To be de 28 finant Ages Palit le Accentance an chil

in

ittering

H out

more 1

mary

amir

dinario

Falleno

love,

inj.

i It,

ne' und

bate .

Consul

temblable dans la localité et qu'il convient farticulièrement à la construction of a Junch officerer Laiement de memo logements icononsigues at familiary et aussi de groupes d'A. S. My, déside pour ces marge Le Cousil municipal l'aquisition de terrain de dessus désigne, moyenment le fing de trente frances le mices défenses imprévues , le ce carri auquel pris viendra l'afouter une indemnité de réemploi de 30% et ditique micaniciens à clanta tous pouvoirs au maire pour le représenter à la signature de l'acte à mitervenir, legres communaup it s'ilens Revision del lister el here dress for mª hungers, notaire à mello. a terraig tere destiné bout au mains su partie, à la revente à des feturs cons. & Consil municipal tructures pour l'édification de logements économiques et familiany. 1954, four faire fartie . E conteil décide qu'il y a lieu de défoueur m'le maire de romple les formalités de fired hommes , Chambre . punge des privilizes et hypothiques applicables aux acquisitions immobilieus anciables, en verse départementale d'apriced de l'article 11 de la loi du 15 avril 1953 et bottente la déclaration d'utilité publique du Ricy & stant flut profet par application de l'article 22 de la loi du 20 décembre 1928. 9 9 La défense sur commente au moyen d'un empreunt à contractor auprès d'un tre-Feet U Hissemast pritacer. In le maine set charge d'entrefrandre les seinarches nécessaires à cet effet. + Pronyman Lole de parmeaux de signalisation Stops. housieux le maire fait connaître au Conseil municipal que pour la pose de pauneaux "Stop" sur les rues Abel Laucalet et des Déportes à la fonction du CD 123 dans la braversi de la Commune, il doit être fast application du dicret du 10 Juillet le vingt et u 1954 dit "Code de la Route" article 27 annie conque : · été convoqué en "En debort ou à l'intérieur des applomérations, à certaines intersections désignées heunes heute . par le ministre des havang publics, des hausports et du bourisme, pour les routes nationales, par le Frifet pour les routes départementales et communales et indiquées for une higherlitation spiciale, bout conducteux doit marquex un temps d'arrit de ficurité et cider le fallage any vehicules circulant sur l'autre route ". qu'en consigneme mi le Friset doit autoriser la pose de tels parmeaux. Le vingt . cing Il demande au Consuit municipal i il est d'avis de demander à mi le Réfet de municipal de m bien vouloir autoriser la for de formeaux Shop sur les vois indiquées ci-dosses. bour la frisidance le Ousuit municipal afrès en avoir délibéré : Elaint prisent Considerant que des accidents se produisent friquemment à la fonchion du CD 123 Bellard, Truj. c et des rue Abel Laurelat et des Départies. Breilly, Sestilla Estime qu'il est nécession de faire pour des parmeaux "Stop" qui abliquent abrents : hles automobilistes à l'arrêter avant de l'ungager sur le CD 123 mousing Tring Demande à mi le Rifit de bing vouloir autoriser la fair de farmeaux Stop. Le proces . valat tur les voies indiquées ci- dessus. Droits de licer Course professionnels de Creif. le Counil Municipal accepte la fine en charge de la quote - part incombant Difecture de l'our ellousieux l The st affronce in last que fijation de wouldang taufe four le Putit at for diligation le chif de Dedening - stight : illinde a' la Ville de montataire, dans les défenses de raffortant au fonctionnement des municipal la for cour professionnels de Criel, pour 54 ileves de la localité, les ayant fréquentés au porter any ma cours de l'annie bedaire 1953 - 1954. lieurces de plui La défense en risultant, 313. 200 france, calculai à ransing de 5800 france fax éleve, Les taup aff bere imputer au cridit auvent au budget de 1954, chapitre 13 anticle 11 pour Subvention Selony be sig qui n'amont 1

202

203 Faiement de mémories fue défenses imprésentes -Le Coussil municipal décide d'impetter au crédit ouvert chapitre le acticle 1 du budget du 1954 four dépenses imprévues, le règlement de dans missions fréculés far M. 24. queunes manifest buile ous carrieres à Anstataire, relatif à le réparation et l'entretres de hingelettes relations for seiners agants communaup at s'élevant respectionment à 10. 414 frand et 1845 frand four l'année 1958. Ferring del listes electorales. le Conseil representat décide le mandrey en fonctions have l'année 1955, des délégéées désignée le 29 fannée 1954, pour faire partie des diverses commissions de réversion des listes électorales (list électorale falitique, Consoil de freed hommes, Chamber des mitiens, Tribunal de commence et chamber de Commence et d'Industrie, chamber departemental d'agricultion ). " Fing a stant flut à l'adre du four, la liance set levé et les membres présents out signé après lecture . I Godart sit Nois Ollogo Belmons testo Belac Tours auns testing Telmen Ba thought find stell of suching Founding Stance Latillas Le veigt et un finier mil neuf cent cuiquente - cuig, le Conseil municipal de montatanie a été convagué en braine adminui à la mairie pour le vendeché vingt-cung firme à duy-ment heures trente . Le hearino, Séance du 25 fégrier 1955 Le vingt . cing fiverie mit neuf cant conquante cing à dig neuf heures trente, le Conseil Municipal de montataire diment convoque le vingt et un firmir, s'est cumi à la maine bous la présidence de montieure Cours, Maire, en trance ordinaire. Chainst prisents : hr. W. Cour, Godart, Michan, cf Roising, M. M. Roger, Kelmant, Farmer, Rellard, Ering, Marie, Dédicourt, Rouane, Brynaut, Bat. Schmitt, Jeur, Adenhow, Doudier, Brilly, Sestrillart. absents : ho Wattelet excusei ; hi faufuoy non avense. martin Tring a ité nommé Accietaire. Le fracis verbal de la précidente seauce est le st adopte à l'unanimité dans abservations. Droits de licence des débits de boissond. hornes du 19-1-1955 7.0. Here-1954 ellousier le Maire expose que le décut 3° 54. 1301 du 22 décembre 1954, donne au Couscil Municipal la possibilité de modifier les tany des droits de licence des débits de boissons et de les forter any maximum de 24000 frances four les licences restremtes et de 48000 frances pour les licures de pluig exercice. Les taux affliqués actuellement sont respectivement de you paues et 5000 frances. Seloy les dispositions du dient fricité, il sua ferre pour le compte du Triver, dans les Communa qui n'amont par adopte le bail maximung, un mapration de 30% de la différence entre

2 Dieteres de l'our 2 Dietres Hr Emman Tes et affension bore l'it at fois de voulear toule bore l'it at fois dilection both a Dolum, Afri ; illiche

fax cleve, Intraction

la construction de

side force cas manage

a fand le micado

3% at ditigue

intervenier, laques

· des futurs come

es formalites de miables, en verae

lité publique du

is d'un the.

pose de fran-

de 10 fieldet

1 désignées

et indiquées d'arrêt de

Rifet de

ci - dossed .

in an @ 123

i ablighterent

sup Stop.

combant

ment del

untés au

fet .

d'une fart le larif maximung se d'autre part le tarif adopté par le consuil municipal. Il inite en consiguence l'assemblie à le prononcer sur les dispositions qu'il y a lier Ver et affrance leves la 5 Juin 1935 deve Rifet 1 Ordini d'adopter.

Le Couseil municifal considerant que les dispositions du dient du 22 désembre 1954 permetteut au Gouvernement, si le pleing sarif n'était fat affliqué, de bénéficie de rasson al qui frage à présent itaient destinées any Communes ;

Que les débitants de baissons grands au febits sevont fraffier de droits d'égale in fortance et sans distinction, soit for l'Elat soit por la commune ; Dicide d'affliquer le lang maximung, Soit 24.000 frances four les délits pourvus a lieures restrintes et 45.000 france four les licences de pluis exercice, pouvant procurer à la Commune. des ressources qu'elle pourse destiner aux œuvres sociales municipales, ce que

lui paraît un mayer efficace de lutter contre l'alesserie. Cependant le Consuil municipal contidérant que ce décret entrainera la disparition de artains petite commercands qui ne seront fat en menue de fayer ces nouveaux dructs, hop élevés fax raffort à lux cliffe d'affaires ;

Demande l'abrogation de celui- ci et l'afflication de dispositions permettant de fijes la droite de licener belon un tarif en reffort avec le chiffe d'affaires et non fat selon le nombre d'habitants constituant la population de la commune.

En cas d'abrogation du décret, le consuit municipal s'enque à constite en vigueno l'aucuir saif, afing de fouvoir juger en toute clarte, les nouvelles dispositions qui ne manqueraient fat d'intervenir.

Cession de levrain à l'office Public d'Habitations à Loyer modére de Creil montation monsieux le maire expose que dans la siance du 11 décembre 1953, le Conseil mu nicifal a fris une dilibiation budant à permettre l'acquisition d'un berrain situé à cuantataire au lieu-dit " Dieu de Piter", d'une contenance d'afrès bornage, de I ha dra 33 ca cadastre section B 7th fox, fob at 947.

Our atte acquisition à été autorisée et déclarée d'utilité publique par arrêté de m'h Rifet de l'ain du 19 mars 1954.

que atte acquisition à ilé régularisé for acte de m? mufuel notaire à mello le to avril 1954 et le pris réglé.

Que a terrain est destiné à la construction de logements par l'office Rublic Futercommunal d'éfabitations à loyer modine de bruil. Montataine.

Il convicut maintement d'autoriser la cettion gratuite de ce terrain à l'office fricité chargé de la construction de logencente. Le Consul afrès su avoir délibéré ;

10) affronne la cession gratuite du terrain bus. vise à l'office Rublie Intercommun d' Habitationis à Coyer modère se breil - ellout staire .

20, Adlinite de Monsieur le Prifit de l'aire, la déclaration d'utilité publique de l'operation. 1) autorise In le maire à diquer l'acte de cerrisy et à faire insères les conditions

de la dite cerring .

a de 2 ou

adagating the Chil de In

Personne Le cous montatain -1ºs his qualité de 20) hu në le fa It califorie Decide validation Lune 1 Gerionnel house titularie Il dur Le Cours affronce Distribu hour fait com Bearward he 18 mars 195. Fil Pulot at face dilligation inte 10 novem qu'un a' l'àchat Service que divide la effectuei Pour famir. reliquat Him le lou ce derve Dour Montat dans 4 at if Entre 5 lanit.

peulis la 9 mars 1455.

4 time - Prilet : brdini

ne de credit

he it alles and Truti le 20 min 1955

le hours . Pilet - ordio

Seo fis

Perdonnel communal. Citularisation d'adente stagiaired. Le Crusiel municipal sur le proposition du Syndicat des Gravailleurs municipaux de montataire, donne avis favorable à la litularisation de : -10) Montieux Eaguet Rivere, n' le 19 décembre 1917, en fonctions définis le 8 Juin 1953, en qualité de surveillant de havany. 20) monsieur Couloy Reeve, mécaniciny automobile et conductrue autor poide lourde, né le 7 août 1927, en fonctions dépuis le 2 novembre 1953, ne qualité d'ouvrive professionnel Décide en outre la faire en charge des colisations incombout à la Commune, du fait de la 2ª califorie . validation des hervices accomptis en qualité de stagiaire par les agents en cause Suns traitements brout fires conformaiment au tableau annexé à la friente délibération . Fersonnel communal. Avancement. monsieur le maine bound un profet de tableau d'avancement du fersound communal litularie et ampiliarie et donne toutes fustifications i'y reffortant. Il demande l'avis de l'attemble qu'il invite à délibérer. Le Conseil municipal afrès avoir fuis connaissance des documents que lui sont frédentes, affrouve le profet bounis à boy spanney, lequel sur annegé à la frésente délibération. Distribution de lait sucré aux enfants des écoles. mousieur le maie espose que par ciculaire de 7 décembre 1954, mile Réfet de l'aire a fait connaître que les distributions de lait et sucre aux enfants des cides, friences fax sicret des lo novembre 1954 7° 54. 1096, fouvaient ite effectueis dis le mois de décembre 1954. Qu'une subvention de 1000 france par enfant bénéficiaire, dont 500 frances au maximum devant servic à l'achat de matériel, pouvait être allouée aux Commund pour le mois considéré, dans le cas ou ce Service fouctionnerait. Que la Municipalité a, dès réception des instructions préfetorales et en raison de l'urgence, dividé la création du service dont il s'aqui et que les enfants out bénéficié de cette distribution effectuer en flacout individuels de lo centiliter, au court du mois de décembre 1954. Poux l'annie 1955, la subvention allance est de 1100 parce four les 3 hunicites beslavies fauvier mart, avril. Juing et actobre décembre 1955 et par enfant bénéficiaire, d'autre part le reliquat inutilisé su 1954 lure reporté sur l'exercice 1955. Il invite l'attendée à émettre doy avis here la dicition prise par la municipalité. le consuil municipal après avoir rem boutes explications utiles quant au fonctionnement de a tervia, affrouve la dicition prise d'argence for la municipalité. Donne pouvoie au maire pour herter de que à que avec m' Droning entrepositaire à Montataire four la fourniture du lait nicessaire aux distributions feudant l'année en court, dans la limite du crist représentant le montant de la subvention allonée par l'État à cet effet, lequel sera inscrit au budget de 1955. Entretien des chemins vicinany. Achat de bordwess Le Conseil Municipal affrance le profet de marché fasse avec la brité Chévenot et C" à lauit. Sur. d' Estevent (ais) et relatif à la fourniture de 1200 mietres de Cordunes en bilon, au fuip de 520 frances le mitre.

205

La défense ivalué à 624.000 france, sora inspecter au crédit ouvert au budget de 1955, chapitre 8 article 4, foux entreais des chemins vicinieup.

Ver tente la 9 mars 1975.

The at affirme up

1. 0

cin -

2 12

que

4

4

en

D

atani

7re

5

te

-

Pour et approcure pour mintere de creder Besninge le 18 quare 1955 Pil Pold et fai délégation

Indi L 20 mars 1975 Le tom - Pilot ordiani

Le Conseil municipal accepte la tonune de 38.456 frances fissé après expectué, a'éjé 00 Réglement de simistre. acceptation. d'indemnité allouis à la Ville de montataire far le compagnie d'assurances contre since I'aight : 14 rue de Chateaudung à Paris 9ª, en réparation du dommage cause pas l'airendre du bâtmient renfermant le chandière de l'aistallation de chanffage de la Selle des Files, survene dans la muit du 22 au 23 novembre 1953. autorise montieur le maire à pourtuire le recononcentent de la somme dont il sign Le Conteil manicipal inst un avis défavorable aux demandes de subvartions présenteir Qualions diversed. far : 19 le Comité du bour de l'aire, à têtre de participation à l'organisation du Bour de l'orise en 1955. 20 par l'attociation d'entraide des Ovengles du rord de la France. Sa décision est motive par le fait que les demandes dont il s'agit ne revêtent pas my conactere d'intérêt communal. Le Conseil municipal décide de traiter avec les tetablissements farmier, 7 et 9 rue Despinas à Cuit. lesquée des différences fectonnes consulters, out consunté les conditions les plus avantaques pour l'achat des mitaux provenant de la destruction de deux auciennes pompes à incendie, décides los de la seauce des 16 novembre 1954. Allocations any Soutiens de famille. massieur le maire soumet au Consuit Municipal, les demandes d'allocations mulitaire formulies par : Mr Beauvait monique marthe marcelle épouse Wallet, 88 aue fran Jaurie, après micorpore. + Le Conteil Municipal considere comme anonnelles cas dispositions fries conte l'intérêt des Communes et se refue de recon-mailes une foncoment, le daoit de toullemin Nion de ton mari Wallet marcel, classe 1953. accordent, le devit de to he charry estathilde veux Britmontie, if rue mertiay, le & novembre 1954 date d'in-L'alles - c' des ressources saus le rembousement par des huis compresenties correspondantes conferation de los fils Prismonter Christian, classe 1954. remeti affronce" Le heare, Ces demandes faraillant fondries et heffilsmunant pustifiés, recoivent un avis favorable du Conseil municipal. A mireau de Bienfaisance. En comité secret, le Conseil municipal admit les diverses décisions fries far la commission Administrative du Bureau de Gienfaisance dons la section de ce four. Ring n'étant plus à l'ordre du pour la tiance est levie et les membres primets out sifié afrie lecture. De Godart Sit Willing allog P Bolman tostes Allow Round Que Ledin Tolman A Bufnain Ba of dentry Derding te left man mil neuf cent cuiquente mig, le Cousil municipal de montataire a été comorque au fiense ordinaire à la maine, pour le vendrade augo mars à vingt heures Arante. & kiaire, A,

207 Déance du 11 mars 1955 E ouge mans mit neuf ceut cuiquarte aig à vingt heurse heute, les membres su Conseil municipal de montataires déconant convoquées le sejé mans, de sout rémuée à la mairie Sous la présidence de montione Creux, Maire, en siame ordinaire. Charent fresente : M. M. Course, Govert, elfisprong, non Koising, M. M. Rogen, Bolemand, Kelland, Tring, elfarie, Didicourt, Fisuano, Mynaert, Bas, Schmist, Juns, Ofdenhove, Estillart. Obscrits exercises : M- Watteles , M. M. Fallow, Dandier , brilly , non exercise Mi Gandney. mousieux Tring a ité nomine Suritaire. Le procés verbal de la préservante beauxe est lu et adopté à l'encanimité sans observalising. Elablittement du buddet frimitif de 1955. Le Conseil municipal de montataire affets à procèder au vote du budget primitif de L'experiere 1955, l'élève devant les difficultés l'accumulant sans cesa à la suite des dévute ministivile au des décisions des Conteil Général, Mudant à diminuer les ressources con hotanment le décret du 9 décumbre 1948 Suffrimant la laye locale pour l'Industrie, qui prévoyent cependant pour les communes, des attributions compensations, prive aupur d'hui la Ville de montataire d'un quart de set ressources en raidon de la décision du consuil General Suffrincest cette attribution Un autre décret heffrimant la fatente sur l'énergie motière, qui diminue soutillement la value du centime communal. Une decision du Conseil General fipant à 1800 france pour 1955 au line de tros frances en 1954, les attubutions bestaires (loi Barangé) diminuant infalement les ressources de la Le Couseil municipal considere comme illégales, les décisions prises par le Couseil Commune Juicial qui, obtempérant aux désirt de mousieur le ministre de l'htérieur, suffrime à la Fille de Montataire Jusqu'alors principale bénéficiaire de ces attributions compensatives, une Donome referentant le quart de les ressources. le Conseil municipel de montataire, devant les difficultés accumulais devant hui pour le vote du budget princitéf de 1955, demande à monsieur le ministre de l'Astérieur, de prévoie une subvention compensateire permettant l'équilibre du budget sans aufmentation in agérice des impositions, celles ai devant en raison des travanne qu' simpose la développement de la grosse industrie dans la Ville même, Subie des majorations importauter sous forme d'impaitions extraordinaires. Le Cousiil municifal domande infalement are Consuil General de l'aire, de combler les pertes de recettes au mayen des fouds de la Caise de périquation, car il considere que la population de montataire ne doit subir de charges nouvelles en raison de liberalités gouvernementales envers la grosse industrie dont elle subit les inconvenients et pour la bénifices de laquelle, la maprite de cette population donne sa sonté et quelquefois ta vie. Le Conseil Municipal de montataire demande à monsuir le Préfet de l'ai de taine de cette deliberation, monsuir le Ministre de l'Intérieur et le Conseil Général de l'aie los de la prochain bession.

Le Conseil municipal considere

i, a' tites

- finan

'two

the la

at il s'agit

principality

· Eaw

far my

as à Creil.

es pour

dicidal

ion

corfora -

te d'm -

lavorable

Com -

+ sique

5

remeti affronce

Afrès examen et explose de mousieur le moire sur tous les articles budgitaire, du 26 décembre 208 Sant en recettes qu'en défenses, le Conteil municipal vote le budget frimitif de 1955. prévers au cont liquel s'etablit au recettes et au dépenses, à la somme de 75.754.146 pares. acquisition d'u créating d'une Bureau de Prieufaisance. Budget frimike de 1955. le Conseil municipal, Ver l'acticle fo § 5 de la loi du 5 avril 1884; Mousieur Vu le budget frésente - par les membres de la Commission administrative du Bureau de affrance for anite prefectoral d'un voie nou Bienfaitance four l'année 1955, dont les prévisions parailsent en reaffort avec les ressources le lerrain des becting E you s et les besours reils de l'Etablissement; Est d'avis d'affrance ce budget friendant sur total de recettes et de défanses de qu'il a des vant proces. 1.869.473 frand. mitre carri ; Règle Communale d'Electricité de montataire. Il rivete de approbation du Compte administracif de 1953. Le Cousil Municipal donne avis favorable à l'affrabation de Compte administratif de après un au Directur de la Risfie Communale d'Hectricité de montataire pour l'expercice 1953. Vie le plan Vu le proce Apprebation du Compte de Gestion du Recure pour 1953. Le Conseil municipal, Tu le compte render par m' Fetit, Receveur spécial de la Régie Vu la pro Communale d'Electricité de poutataire pour l'opercice 1953; Décide l'a Vu le délibération de la Commission administrative du 11 Juin 1954 sur ce compte. le représenter Considérant que ce compte farait réglulier et qu'il n'a boulevé no observations ni riserus Le Conseil dans le finar de la Commission administrative. profet for af tot d'avis qu'il y a live de l'affrouver. Alfrabation du budget additionnel de 1954 et du budget primitif de 1955. H dicide de purge des le Conseil Municipal donne avis favorable à l'approbation su budget additionnel de 1954, S'élwant en recetter et en départer à 15.342. 211 france et du budget fainitif de 1955, vertre de l'a s'élevant en recetter et en dépenses à 16.994.059 frances, présentés pour la Commission le faren administrativé de la Régié communale d'Electricité de montataire dans da séance du la détine 26 Janvie 1955. actile francis Empreunte de 1948 pour réfection des chemins vicinany. Paiement de l'annité de 1955 Ver et afferserve Seren de 4 mai 1955 Par le donn Richt de Scilié le Sons Richt de Confriègen : Jun Brachard hur ressourced vicinaled. Demande d'autoristations. ou de l'in Le Consuit municipal sollierte de l'autorité suférieuxe, l'autorisation de prélever sur d'intérêt a les restources vicinales se 1955. Le montant des annuites de l'empount de un million à l'acquise de france contracté un 1948 aufries de la Caisse mationale des Retraites pour la Vieillesse S'effectuera et au bridit Toucier de France, four réfection des chemins vicinaux et de me fat interive Hest in c au budget de cet apercice, les continues d'imposition frévues aux contrate de prêts. dudit en Emprimet de 1952 contracté au Cristit Foncier de France. Paiement de l'ammité de to 15 hours 1955 a - Bilot - ordin 1955 au moyen de foude provenant de la Régie Communale d'Électricité de montataire article 2. Gemande d'autorisation. Payers go Le Conseil municipal sollicite de l'autorité supérieure, l'autorisation de rembour fois, soil en 1955, le montant de l'ammité de l'imprunt de 4.000.000 de frances contracté en d'un del 19/2 aufrès du Crédit Forcie de France, pour financement des havang de la Rigie article 3. Communde d'Electricité de montataire, au moyen des fouds que la dite Ridie s'est Les inter regagei à verser à la commune, far délibération de son Conseil d'Exploitation en date vertenent Seloy 9

2,09 du 26 décembre 19 set de re pas inscine au budget de cet exercise, les continues d'airpositions Acquisition d'un terrain pour l'agrandissement du terrain de sporte et des sol nécessaire à la getains préves au contrat de frêt de 1955 Monsieur le maire expose que pour l'agrandissement du terrain se sports et la création creating d'une route projeter. d'une voie nouvelle de déviation de tige mitres de large, la rille a le flue grand interêt à acquience le lerrain des consorts michel, lieu die "Le Ville" d'eux contenance de J.quu mietres carris, cadastré afform for mile pupersol unan de qu'il a demandé à mi bordet géomètre à breil, de faire l'évaluation de ce terrainz ; que sui-Section E 10 539 / et 563 /. a restources vant procés verbal en date du 23 février 1955, hi Sondet a évolué ce levraig à 100 frand le mitre carré ; que les contorts chichel a creptent ce prip et out difné une promesse de vente dans a bans. efacused de Il rivite dans ces conditions l'allemble à le prononcer sur cette acquisitenz Après un avoir délibéré, le Conseil municipal : Ver le procès - verbal descriptif et estimatif dresse par m'Sordet géomètre expert à briel. ministratif de 1953. Va la promesse de vente sousciele par les vendeurs. Décide l'acquisition du terrain dont il s'agit et délègue tous pouvoirs à mile maine pour la Riofie le représenter à la signature de l'acte à intervenir. Le Couseil municipal sollivite en outre le binifice de la Subvention de l'Stat four l'aidee dans le financement de la dépense dans s'agit, ainsi que la déclaration d'utilité publique du compte . ious mi reteres profet par afflication de l'arcicle 22 de la loi du 30 décembre 1929. Il décide en outre qu'il y a lieu de dispenser monsieur le maie de remplie les formalités de purge des friviliges et hypothiques afflicables any acquisitions immobilieres anicables, en Le parement de la dépense sera effectué par prélévement sur les ressources libres à vertre de l'article 11 de la loi des 15 avril 1953 detionnel de initif de 1955, Acquisition d'un terrain destine à la construction de logements. Empreunt. la détine de l'experiere 1984. Commitsion arcide francier le maire est invité à réalier aufrès de la Caisse des Défâts et Consignations tique du ou de l'une des Caises dont elle à la gestion, aux conditions de ces établissements et au taux d'uitérêt de 5.50%, l'empanet de la somme de un million auig cent mille france, destrué The et appenence unté de 1955 In a drow Public or South à l'acquisition d'un terrain pour la construction de logements et dont le remboursement le love Wild de Compieique S'effectuera en 30 années à fartie de 1956, au moyer de 42 centimes estraordinaires. le friélever sur Hest in consignance, autorise à signer le parte à intervenire pour régler les conditions de un million ve la Vicillesse a me feat inocine article ?. Le montant de l'emprunt sera verse'au Eriver Rublic, au cridit du Crisonie dudit empresent. Payeux général du défartement et pour le compte de la commune, soit en une suile le prête. l'aminité de fois, soit par fractions, à la convenance de la municipalité qui disposera, à cet effet, de montataire d'un délai de six mois à dater de l'intervention du traité. article 3. L'amortislement aura line for amuités égales. tion de rembourne Les intérêts, calcules au tany de l'empreut, commenceront à courie du four du contracte en up de la Riofie versement des fonds. Seloy que les versements soront opinis avant ou afris le pouit de départ du tablan tite Ridie N'est loitation en date

d'amortéstement, les mitérile de la fremière anumité locout aufmentes ne diminués en curction n'out fat its Profection de Procession The at alfacure pratiqués dans les comme article 4. Les remboursements souvent, en principe, être fait à Paris, à la Caisse des Dépies Recent Cilet at for deligation . Carlo Cilet at for deligation . de procéder à l'établisse et Considuations. Cépendant, la commune fourre être autorisée, sur la demande du mais Il soumet la questi à la libeier à la Caise su Reeven du Tinances de l'arrondissement; mais dans ce car Le Conseil municip Considerant que l'aug le paiement devra être effecané un mois avant l'échéance. article 5. Cout paiement non effectué à la date de son epifibilité portere interêt de foux les finances de la Concessions perfituelled Orcide 6. La commune l'ungage à freudre à sa charge les impôts prisents et futures Concessions heutenaire pleing droit au taup de 6%-Cimetière. Revision ainsi que les droits et frais pouvant résulter du présent emperant. article 7. Le commune aux la facelle d'effectuer des remboursements par anticipation monsieur le maine Prefecture de l'ous 2) Bideron Re Princene The at affronce Promotion to 26 means 1955 France Reifer at firs Willington Court & Princenon , tright 's allowed to chilf do Domanon , tright 's allowed au court de la despième moitre de la féxiede d'assortiésement et avec fréavis d'un an. five for l'article 37 Municipal du 4 avri les remboursements auticifées comforteront le paiement, par le commune, d'une indemnie Gue definis atte d égale au montant d'un herrester d'intérêts du capital rembourse far auticipations. He demont nouveau tarif en Le Cousail municip Les subventions de l'Elat, allouées pour l'objet motivant le ressurs au crédit et dont la avoir lieu au moment d'une échéance. l'arrite menicipal Cause de Défait et consignations accout été éventuellement appelée à faire l'avance, pourson article If no unear être affectives à des remboursements auticipés pour lesquels il ne serve upidé ni préavis, ni inles confs destinés à demunité. Il en leva de mime pour les réductions du montant de l'emprunt consciutions He est die pour le à du rabeis d'adjudication, dans la menure ou ces réductions n'entrainerout aucun reve. soit 200 fraud. déposé au caveau hement de fonds au préteur. article 8. La commune reconnait au Directur Général de la Carine des Défots et Consignations, Your chaque for la faulte de hausfoir, au nom de lout autre itablissement ou service gire par la Ginetion Gonepes Sunibs générale, le bénéfie des engagements qui seront fais aux sermes du contrat de frêt. monsieux le Préfecture de l'arti 2º Sivering de Brucan Vie et affronne Manusai le 29 Auril 1955 Vour ce Préfec et fai délegation de chif de Dichonog : Angré illeise Sentonnel communal. aucuagement des traitemente et indemnités. Mor nor in 5-1-1955 modifie defuit Le Contril Municipal décide d'appliquer au personnel communal, le binifice des foured communo et alfronce aménagements de rémemination accordis aux fonctionnaires de l'État, par les dévets portance des ter Pilet : 33 du 8 novembre 1954, pouvant être élender aux adjuite communaux aux termes de le africis en av circulaire ADC. PER 70378 du 22 décembre 1954 de Mi le Ministre de l'Intérieur. comme Suit : Ces dispositions bout reproduites au Bullehij Aficiel de la Répeture 4º1 du 5 Janvier 1955. Le prip de tr Elles hout applicables any agents titularies, anyiliaires et contractuels des communes tout autre pouil et de leurs itablissements publies autres qu'hospitaliers, à l'opclusion des ayents dont la lovo france for rémunération est figie sur la base des talaires pratiqués dans le commence et l'industrie la poisieme cla Il fire en consiguence les nouvelles rémunications du fersonnel communal, conformément Dans le cas aux tableaux annexis à la présente délibération, avec prise d'effet à compter du 1" January 1955. autre que celu Enlivement des ordures ménadères. modification du tang de perception. pour la freme Le Conseil municipal, dans le but d'augmenter les ressources communales, décide hoisième da se porter de 10% à 30%. le tang de perception de la targe d'enlevement des orderes minagires, instituce par délibération du 8 Juin 1939, en application de l'article 1t de la Dand le co loi due 13 août 1926. ilari dans -Cimetiere. Révision des pris de vente des concessions. frig sont fije 2800 frans martieux le maine expase que les frig de vente des concessions de serrain au

	0211
	howand infrience a any
. too	cimetien n'out pas ité révisée défine 1949, que ces pris tout de boaucoup inférieurs à aux factiquée dans les communes voisines et que dans l'intérêt des finances communales. il convient
ation de l'orien anti- al alfonsiere 1955	protiques dans us anno a annaige tarifs.
The station dilegation . Swimmy - Inform : decision	de proceder à a manuel dilibirations de l'assembles.
	Le conseil municipal apris a
	Considerant que l'aufonentation du pris de la laif comme duit : four les finoures de la commune, decide d'au fijor le dans le mitre duporfiniel
	Concessions perfectuelles : very mille france la mitre superficiel.
Prificher de l'arre	konticier le mare upper que ipal de 21 mai 1909, a ité modifié par autor
ding up pureau at afficience aper file at for elligation. File at for elligation.	Aus far l'antice qu'il consider qu'il consider au un modification a cet intervenue et qu'il consider de fijor my Gue definis alle date au une modification a cet intervenue et qu'il consider de fijor my
hild at fair allegation allegate	Gue defins alle date avec la tituation prisente. wouveau tarif su raffort avec la tituation prisente.
	I couried municipal apres in account
	I any to menusited an grant the samelles for the
	he works destined a site innum
	A est de pour le dépoir de minimum de perception, mine au cat ou le corps remaine
	toit 200 frand. Le chique minute de 5 Jours, terre de 100 frand. défosi au caveau moins de 5 Jours, terre la somme de 8 france.
	Your chaque four as put, and it is have corlillard
Pupetine de Loris	housieux le clave upport que
The et affrances Anno 20 Processon The et affrances Annos de 29 avril 1957	modifie defuit fauvie 1947 et qu'il convient de le réviser, afin d'aufmanter les ret- modifie defuit fauvie 1947 et qu'il convient de le réviser, afin d'aufmanter les ret- bouxed communales d'une fact et d'autre part de fixer des prix en raffort avec l'in-
a halat at for delegation	fortaure des services effectués.
	après en avoir délibéré, le contest maining
	comme suit : Le frie de transfort des confis des fersonnes décideis, fiis à la marining mortuaire ou de Le frie de transfort des confis des fersonnes décideis, fiis à la marini du territoire, est figé à :
	Le pris de transfort des confé des pretonnes décenter, p Sout autre pouit, à l'Eglie, au cinetière, à le gare ou à la limite du territoire, est fine à : Sout autre pouit, à l'Églie, au cinetière, à le gare ou à la limite du territoire, est fine à : Lovo france pour la première classe, 1200 frances pour la deuxième classe, 800 frances pour Lovo france pour la première classe, 1200 frances pour la deuxième classe, 800 frances pour
· · ··································	lovo france four la premure como,
	Dous le cat où les familles accontant far les convois, ces priz tout portés à 2290 france autre que celui suivi ordinairement par les convois, ces priz tout portés à 2290 france pour la fremiere dasse, 1400 frances pour la dempière classe et 950 frances pour la
	hoisierne dasse.
and a starting	hoisierne datte. Dans le cas au le confé torait pris à la gare ou à la lumite du territoire pour être dans le cas au le confé torait pris a la gare ou à la lumite du territoire pour être déposé dans le maison founitiele d'ai il torait répris cusuite en oue de l'inhumation, les
	frig sont fijes comme suit : 2800 frand four la fremière classe, 2000 frand pour la deuxième classe, 1200 frand pour
	The second s

and )

Ritits

ca car

t de

terres

ipativiz n an . lemmie demont

out la

pourron ...

, rever-

nations, Finesteory t.

-1-1955

del 1 desarta

de la

vice 1955.

l'industrie.

formément

1 Jauris .

1, décide reduced par de la

; and

CTUEL .

la twisieine classe (ces frij s'entendent four l'ensemble des dans transforts.). Four les confs venant du dehors afing d'être inhumés à montataire et n'ulilisan par le contillerd de la commune, il sera percue les redevances ci-afrès : 550 france four la frimière classe, so frances pour la dempione classe, 20 frances Le frie de hausport des confs d'indiquels sons réduit à 500 frances et sons paysé à la Commune for le Bureau de Gienfaitance, conformément à la décision de la Commission administrative de cet Etablissement en date du 9 octobre 1934. Le pris de hausfort des coufs de montataire aux cincetieries des communes voisines de montataire à Chiverny : première classe goo france, deupière classe 1700 fran, est fige de la facou suivante : Le montataire à Craminity : frencière classe 2400 france, deupierne classe 1900 frans, haitine classe 1200 france. de Montataire à Jaint Veast les Mello : premiere classe 2900 frand, despisive classe howine classe 1400 france. Itoo france, hoisieme classe sfoo france. Ce nouveau taif sera nies en application die son approbation par l'autorité supérieure. abonnements à diverses publications. le Contril municipal autorite montieur le maire à souscrire pour l'année 1955, un abomement aux publications administratives disignées ci-après : puruel officiel (idition lois et décrets) La Vie Communale et Départementale l'Ecole des Communed Le Réfertoire administratif des maines et des Conseillers municipany le Journal des Communes La Moririe Geatique Le Journal des maines et des Conseillers Municipany Le purual d'administration des Communes rurales Le Rédadofiche et 6 abouncements à l'Information municipale Le dépense los imputé au crédit ouvert au budget de 1955, chapitre 2 article ? pour abomements à diverses publications. Dommarges de guerre. Reconstruction d'un lavoir Alace A. Genie. Habilitation du hurine pour définit du dotsiere. Le Conseil Municipal autorile monsieur le maire à déposer au service déporte utal du Ministeie du logement et de la Reconstruction, les fried du dossion constitue en vue de la reconstruction du lavoir public communal situé Place Auguste Givie. Sinistre au cours du bombardement airing du 1 f mars 1944 et désigne m' Boufflet architecte à Cuil, pour surveiller l'égécution des Manaup et effectuer le défoit du poset à boumettre au bouin d'unbanisme en vue de la délisance du fernies de construire. adduction d'eau au fameau de madenta. Monsieur le maine uppose que le hameair de madente n'est fai dellerix par le

réseau de a révele de f Des pourf d'trang et l'Edairage que cette 4.837. 720 7 Invite à le Syndicat dre les dém Hienga de l'éspécul amunités d Extension Monsie habitante lux aline que l houvent a a qui le du leude La Co constru de mullu être mit Invite distribu commu les den Hi a'la 4 bant de Propo Au et alloure anti le 6 avril 1955 le tour Milet : ordie mo cité 1 faser affare afau Cel puble La et l.

réseau de distribution d'exec fotable et que l'installation d'une telle distribution se Des pourfailers out ité engagis à ce sufet entre le Syndicat Intercommunal d'adduction révele de plus en plus nicessaire. d'bang et des bojouts de la Récipion Builloite et la Société Syonnaise des bang et de Que cette bocieté a, afrès étude, fije le pris de l'installation envisagé à la somme de l'Eclairage, Concethionnaire de ce service). 4.837. 720 france, déduction faile d'une réduction de 20 % consentée par elle Invite à délibèrer, le Conseil municipal décide de faire procéder à cette installation et change le Syndicat Intercommunal d'adduction d' bany et des baquets de la Récipion Cuillaise, d'entrefaisedre les demarches nécessaires aufrès des souvices intéressis. Il s'engage uners le byudicat, à sufforter les définits qui fourraient surveix à la suite de l'égécution de cet havany et à garantie et à versur au dit byudicet, le montante des amuités de l'empreunt qui sera contracté par cet organisme, pour en assuer la réalisation. Extension du réseau d'adduction d'eau petable dans la Cavie des Aidfuillout. Monsieur le maire donne lecture d'une lettre qui lui a été adressie per plusieurs habitante de la Cavie des Aiquillons, lesquels ne disposent que de pompes personnelles pour leux almentation en eau potable. Que l'eau de ces pompes est devenue inutilisable et que les fectonnes intéression de houvent dans l'obligation de l'en approvisionner en ayant recours à des tières personnes, ce qui les oblige à hausporter chaque soir, les quantités d'eau nécessaires aux besoins du leudemainj. La Cavie des Riquillous itant comprise dans la zone d'agglomération, les caudidats constructeurs ferwent houver dans ce lecteur, des terrains propres à l'édification d'immulles à usage d'habitation; d'autre fart, 6 familles y habitant pervent dis à prisent être mitvieries fax l'installation à envirager. Invité à délibérer, le Conteil municipal décide de faire procéder à l'explusion de la distribution d'eau potable dans la Cavie des aidfuillous et charge le Syndicat Thecommunal d' adduction d' baup et des bojouts de la Ridion Creilloise, d'enterfrandre les démarches nécessaires aufrès des services intéressés. Il s'engage envers le syndicat, à supporter les déficits que pourraient survenir à la hite de l'éxécution des havany et à garantie et à verser au dit syndicat, le mon lant des ammités de l'imprunt qui tera contracté par cet organisme, pour en assurer la réalisation Indposition d'installation d'un plan touristique. Quis du Conseil. mousieur le maire soumet au Conseil municipal, une afre présentée par la Rublicité Paul Sécher dont le siège Social est actuellement 42 rue Custine à Paris 18°, de fater dans la commune, gratuitement et sans ancun pais pour cette dernière, un de set affarile plan touristique, à un endroit à déterminer en accord avec les tervices mu apaug. Ort affareil le compose d'une carte centrale de la localité de 0 ". 63 x 0 ". 63 entource de fublicité réservée de préférence aux commencants et industriels de la Ville. La Rublisté concessionnaire aura à sa charge feudant la durée du contrat, le nottoyage et l'entretring de l'appareil au faiit de vue feinture, la réparation ou le remplacement des

213

Les et allasure Lesti de 6 alie 1955 Ellein Rift : ordiane

tation du diparts. is constitué unte Jaine Bouffet le difit du

2 2 article 7

+ n' whilis and

sto france

a payera la

Commission

nel voisines

1 1700 frans,

in 1900 frand,

ine classe

té superieure.

unce 1955,

mi fax h

construcce.

organes brites ou déteniories, de flus elle versue une redenance annuelle de gloop Il invite le Consail municipal à délition sur l'objet de cette proposition . Cépsée en avoie délitéré, le Consuit municipal inset un avis favorable à la propose Decide de concider à la Publicité Bul déspré pour une durée de 6 années re velable fou taute reconduction, l'autorisation de pour un affariel plan tourisétére Et déligue hous fourvirs à monsieur le maire, pour la sidprature du contra tur la flace Augusce Geine.

e' untervenire .

814

Le Conseil municipal désigne se Trij Robert en qualité de délégué titulaire et se Guestions diverses. Schniett Francois en qualité de délégéré suffléaut, pour réprésenter la municipalité de Montataire au Conseil d'administrativiz su Comité d'Etude et d'acturiz France. Mudulmone formé pour la Réchoig Cuillaise, dont le diege docial est à la maine a Creil.

Bureau de Prienfailance.

En comité secret, le Conseil municipal admet les diverses décisions prises par la comm sing Administration des Bracan de bienfaisance dans la séance du 29 février 1955. Ricing n'étant plus à l'ondre du four la tiance est levre et les membres prisentes out signe afrès lecture .

Beller Godert The among tides allogop Belman Beller Round autor tides Terman Agarfanes Be Schundt Methy apaulus destullat

Le bige mai mil neuf cent conquante-conq, le Conteil Municipal de montataire a été como que en hanne ordinaire à la maine, pour le vendrede vindt mai à vinoft hund houte. Le maire,

Séance du 20 mai 1955

Le vingt mis mil neuf cent auguante aing à vingt heures trente, les members de Bussil Municipal de montataire d'iment convoquée le siege mai, de sont rémuis à la mainie, dont la frisidence de monsieur Come, espaine, su décune ordinaire. Etaient présente : M. M. Come, Godant, Michany, Mr. Raining, M. M. Roger, Halmans, Fasson, Eniz, Didicoust, Remane, Bynaert, has, Schmitt, Jeuns, Spedenhow, Milly, Estillant. abrute exercis . In . Watelet , M. W. Bellard , elforie , Daudier ; n Musicue Truj a ili nonmie Accritaire. in your to fanguon. le proies unbal de la frécéstante biance est lu et adopte à l'unaminité, hand observation.

Budget primitil le Cousil me construc les décisioned recetter, frivant a Il proteste ig de bentie, pritude budget ordinaire comme exquencent, hetelle et des ho mayard he be . dans le cadre de devient de filus Sement de la bruny accidents. Ces realisation et faire de clo d'une indust Le Conseil n et me feut qu monsieux le africe nous bant en recel l'itablit en r Demande d' Le Conteil demande sie pour formet afinj de ne f de 1955 en Service vic Le Cousiel réglement ge Tu les fre nels du bu Vu le bus que par le dont il risul Delibrie : Le relique des tableaus Les recett

215 le Canail Municipal mini face le vote du budget primiej de 1955, patente incegignment Bridge primitif de 1955. contre les décisions du Conseil finiel de l'air duffermant les attributions componenties de fortes du recette frivent and le tomme time cinquisive de les rettourest. Il factate agalement concer la attigation de montaine la Prafit de l'aise et de Acusian la hour trête de lante fridendent que le tille de montataire at l'erre des moins imposées du diferdament, alors que dog budget retinere conformat dife en 1956, \$510 centioned at que l'absence de dettes dont ile de descent come refinent, est lie à l'addition dont colontataire set vichance de la fait des foursies de hitelle et des haute fontionnaires de l'administration, qui n'ont fas encore donnie à la lille, les mayour le la douctetter fran la cometruction d'airder, de mailour économiques de routes de déviation dens le case du files d'indenisme affrance defuis le 19 mini 1951, duidefferment dont l'inquis devient de flue en files impérieure un raison de l'estendion industrielle qui entraine un accroit. lement de la population et course de groces difficultés dons la circulation et même de non-Ces richtrations réconcernes et magentes, vont dans l'ennir aufmenter les défences communales Many accidents et fine le chontstaire la Ville la flue imposé su difactement it cela malgré la présence d'une industrie primente, qui devreit être pour la localité, une tource de revenuel. Le Consuit quincipel semande que este stration dont ou ne part sissimulos la gravité et ne feut que l'aggresse, boit examiné désientement et fortie à la connaitance de mandicion de Munister de Intérieux. Après recuel examen et exposi de monsieur le mane sur lous les articles budgitaires, Sont en recettes qu'un défances, le Conseil Municipal vote le budget primitél de 1955, liquel I stablit en recettes et un défenses à la bonume de 63.141.145? -Demande d'émission d'un rôle hubblementaire le Contril opunicifel, afrès avoir procédé au vote du budget fimitif de l'équaire 1955, tenande nistamment à monsieur le Richt de l'orie, l'émillion d'un rôle sufflimentaire your promettie la recourrement un 1955, des centimes d'imposition fidparant au dit brudget, afing de me par avoir à faire hefforter aus contribuables en 1956, une pourie des impôte te 1955 en flat des inspositions affirentes à cet agereice. bernice vicinal brapitres additionnels au budget de 1955. Le Casuil, the la la an is mai 1736, l'instruction ministimille su se fun humant et le righer ent gimerel hur le broire des chemins vicinany ; The les proprietions forsenters for les Inoférieures four l'établissement des chapitres addition nels su budget de la commune en ce qui concernir le heurice des chemins vicinany. La la budget affactué pour l'année courante et les comptes renders tant far le maire que far la Receveux Aquincipal, des recettes et des dépunded de l'épernice pricédent, comptes sont I visulte que le reliquet des restources des chemins vicinanze de cet exercice est de 3655.005. Detatai le diquet de l'équie 1954 les employé conformiement aux indications de la colonne + des Lebrary dressés far le bourie vicinal (voir exemplaire défose aux archives se la mairie) les rentes et cristes sufflimentaires non prives au budget de 1955 devont inscrits aug

a you pe

furtures

anie and

conase

· + 7.

infalite

France -

a marine

la Com

t. \_\_\_\_

fine

man

- may

but de

i la

Fallow,

t.

	chapitres additionnels de ce budget, conforminer	indirections de la colonne y	Cette largeux
16	budget, conformation	it any	2". 50 au mayi
1210	chapitres additionnels de ce	- And in the interior	rant de 2. 50
1	des tableaux and		Il invite l'a
	Budget vicinal de 1956.	in an 2re Juning suricant at la right	fation à payer
	Le Conseil munager	anielle au of t	afries en avoir
	Budiget vicinal de 1956. Le Conseil mensionfal : Va la loi du 21 mai 1836, l'instruction minue ment géneral sur le service des chemins vicina Va les profositions présenteis par les Infinieurs Va les profositions présenteis par les Infinieurs	up ; vicinel forer l'écablissen	efficience le fra
	ment général sur le terrise par les Inofénieurs Vu les propositions présentées par les Inofénieurs du budget de la commune en ce qui concerne.	du service des chemis visinaux fenda	droit de voint
	Nu les propositione en ce qui concerne -	a sector	1200 fearer f
1 1 1 2 2 2	du budget de la comme	in at cridite necessaries form,	Ridemantatio
			. Le Couseil
	l'année 1956 Vote l'inscription au buddet de la Commune, " Vote l'inscription au buddet de la Commune, " tervice des chemins vicinamp peudant l'année 1.	956, le roue arriver prince poir even	le maise d'élat
1 martine	service des chemins vicinany pendant l'annie 1. service des chemins vicinany pendant l'annie 1. indications de la colonne 4 des tableany dressie indications de la colonne 4 des tableany dressie	fax le service numero	her à l'acquisit
	plaire dépasé aux archives de la mairie).	10 day un tax	La diferer .
	plaire dépose aux archives de la mairie). Décide par application de la loi du 31 mars	1903, de remplacer par une rape vi.	Remplacemen
	Décide par apprecaning cinale à déterminer par l'administration :	and the second second	de la bociéte
- and - and - and - and -	cinale à déterminer par l'administration : 10) 4 fournies de prestations indéviduelles 20) 4 fo	unies de prestations sur las animony	hundieur
1	to) A fournes as president	winty and the party and	la foiité ll
	et vehicules. Décide enfig que les prestations et les layes	vicinales en nature de l'année 1956	le remplacem
	Gicide enfin que les prestations et en rayen seront converties en toches d'après le tarif prindem	ment adopte, lequel est manterno	
	Account convertices are soone a after of	Annal	Suiterraine
	Rédularisation des excédents des dépenses de l'exe	reice 1954.	· conditation
1	Redularisation des la cadente des confidents Le Couseil municipal affrance les expecidents	des défenses indéqués à la colonne	hey a' ha c
New at affusion	Le couseit municipal apprende un de camplei	neutaines nicessaires four of faire face.	Il tours
to how What . Ordinant	6 au tableau ci-afrès et vote les crédits complés		afris en
	arcider angiler	tije allenie failer signed allenvasant.	Considéra
0	articles anciels des comptes des badget Objet des dépenses		hious des
and the second	I 18 Salaire du tambour afficher	12.000 12.180 130	primete fo
	2/8 Contributiony forfaitaire her haitement	360.000 368.127 1.987	gation de
	III/ 3 Entreting du matériel de la voirie	1.100.000 1110. 859 10.859	de la ch
	Int/ " Entation des chemins vicinaup	513.948 P.V. de recete	
	30 /3 Entretier des Catinents communaup	2.500.000 2.792.596 292.596	Accepti
1	St / 15 anilioration de l'hygiène devlaire	20.780 20.780 Persolt in company	l'entrituig
	Set 15 Contrident dans les dépenses d'assistance	11.916.m 14.605.305 2.629.305	Penits
	16 Fart de b. de Minufer dans l'impôt dan specta	des 600.000 201.501 201.521	In it appende - More
	De la Indemnité forfaitaire aux aspont.		tenter le 5 marcine 1955 tuginieux
in the second states	Toot	190.400 200.168 49.712	loupueur
	Occupation des trattoris par les étabalit au	2 2.757.444	- Eu
In it approved	Occupation des brottovis par les étaloges ou as Monsieur le maire enfage auiil a inter	unes achots. autorisation. Redewance.	fordate
Junta e Selfining 1955 le bour lifet : sodioni	Montieur le maire expose qu'il a île saise o commercants de le locatité buide à été	l'une demande émanant de flusieurs	
	, madut a obtenix	Cautoristation d'and a a desired	hoig e
Carles Land	, autor offets	al marchanding dealis - 0 +	for 5.
	, attac Ked	amentant face 1 1 . 1 1 1	bouche
	i i uz	tanment la largens vier : 1	La la
	cicculation des fictous sur les Arattoirs.	a ca	j tł
	A CARLON AND A CARLON		
	A LONG BELLEVILLE AND A REAL PROPERTY OF		

217 Cate languer sure de 1- 2 à parte de la bordune de dustair , pour reces medierant 2-50 au meximum a au maint égal à la maile de lans lasfere fore les latteris mere I can't I calmetter a la farmonia sur cet abjet at, le cas ichient, à fique la drait d'accor. cant to 2" is a in Ofice an arma allier, le bound municipal some aire favorable à la servande friender, ferry a fage for is fermisioneirs afferme & frost & mili house is at efft is boy young at fire some built to tail so don't le mois que lere forme par le l'omment per mêtre héferfiel d'ouréfation de leureix : No frans for l'anné entrée et in france far mois four une durée inférieure à un ay Le Court ministel since de rigtementer la condation sans la localité à dans matin Redenantation de la circulations Le man it dalle a and and le bound by South at Clauseries, I and mindance i cat offer at de france to a Vergenting and formery & higher atom te expose sue ander an ander munt en hudger de 1955 Lepiter 8 meile s, four adapter fuer fuer for Rendezant la foit longrent de me touide gole per une consideration hautersaine. Esposition Contrar le main hours lection d'anne lettre de Mi Le Finden des Ellind de Montataine de de le brude Mine. La boiste theme sate de 44 mai 4622, any termes de laquelle la boiste dont il s'agit enviraquent le conflorment de fois longent la Indriete ou bodiere de la rue bouile 3 de far une constration Interes a benj lanted to a cel d'abendary for alle à la Ville de montataire, de la dite - constrain at la laneing her leger alle est implanter, atte decenière consurtrait à france long entrehay i be charge . I have be quetry and situation as I astendie. afris ce anna talatric, la Brudit Municipal: l'addient que defini de nombrend annie. Le forse dont il s'agit a fait l'alfet de richemehave he helitant a harrier de Generary, have a vairon su dange fermament qu'il a frant fair les cufait qu'au fait de me de l'hygine, que d'autre part, la délagré genoris to be un housent le un tombe que peut entrainer à trive écléanse l'affaistement to la change to la site me et la render instituable andre l'office de la locate Union à l'augage à metre à la charge de la commune, S'atter le le constation après soy incorporation au dominio fullie communal. Venich en étet d'ans pertie de la cue as Gournage have a mai manique en Conseil municifel le frost decue par les Rouncere bigning - my a color à la conside en état d'une fastie de la rue de Gournay des une La pour la l'a mitre et à la fair d'une canalisation four ivacure les caup fluviales. the trans conforment la lovethement, l'épication de bordund et de caminany, la Jasain en blanco, tiquining a la chaussie en friere calcaire auxe finiteation d'inclthis a mitment le file ce tranché de canolisation de 0 to de diamiter en biloy anné he 5 miles de longrene et de canalisation de 0 ". So pue 56 miltred, la construction de dany found d'agents at to dang regards de visite Le défense est évaluer à love son le frand. I with I Becombler i Littlier her at offit.

, la colona a

at at he right

new for e

une tage on

la enimony

l'annie 1955

à la colonne

of fairs face.

chemited.

El to month

- Gelesser

a fininge

e la hottain

à la conte-

-foreite de

mentera.

went any

forme again

Ve l'ulileté des travang envisagés approuve le profet itable à cet effet et lune mice Office en avrie délibéré. le Consuil : Autorie monsieur le maine à traiter afrès affel d'affet, avec l'entrefremene ayane à injustion . conformat any fes consenté le pris le flus avantageurs pour la Commune. Le fairment de la défense sera effectué par fridévement au crédit virserit au true achat de carbierants. get de 1955, chapitre l'article & forex entretienz des chemins vicinaux. Secret afference Secretion de 112 Juny 1955 E Some Verfet : Endioni Le Couril municipie Règie Communale d'Electricité de montataire. Construction d'une 7ª caline de Genardot it cu it fre et gal oil ) nicessaires transformation. Afroliation des travang Le Coussil municipal affrouve la décision frite far le Consuil d' topploitation de la La dépuse ivalué Réfie Communale d'Electricite de Novelataire dans da Séance du 16 mai 1955, en a are budget de 1955 qui concerne la construction d'un d'époste se hausformation, rue des Geoles, sont se Citulorisation d'adeu wit (magonnerie et converture) est de 1.023.000 france et sera frileve sur les Su et approuve (en ce que concerne mi Visite tentement Sentin le 18 aveit 1955 Le Sous-Parfet - Ordioni le Conseil Munice fonds provenant de l'imprunt contracté par la Commune à la Caise des Dépôts et 1º) Biette Enwest, né Consignations en 1955 et mis à la disposition de la Régie pour finances ses havany de fissie receveur de militaria ( du 15-10 Execution d'un dallage dans la cour de l'école maternelle rue de l'écolie. d'equipercent. 20) Kismoun Bougid monsieur le maine expose qu'au cours d'une visite effectué à l'école maternelle d'entretier de la voi de la rue de l'Église, la commission des Baterients dur la demande de Me la Dece. The est addresserve Sentin de 17 Juny 1955 Le Jose Right : Ordinani Técide en outre trice de cet établissement, a envisage l'injecution d'un dallage dans la cour de de la validation de Severe traitements . qu'à at effet, il a fait établir par m' Boufflet architecte à brief, un devis, leque recreition . Bureau d'aide toc Vac Jour receivent Section de 10 juin 1955 Ale Jour Parfat - le houtonie en chal ale Jour Parfat - le houtonie en chal le Conseil Merice s'élève à la somme de 338.528 paud. Il invite l'attembles à le frononce sur l'épicertion des havany dont il s'agit. Robert, four le refe for afflication de & Consuit municipal après avoie entendre les explications qui lui sont fourniss, dicise Brienfairance. l'éjecution des travany. Subsention à l'el Autoria monsieur le maire à traiter de gré à gré avec In Romano, entrepreneur à Loude et approuve toutes le ser juni 1955 le doue-Pielet : Ordioni Montataire. Montataire. Le Couseil mu La défense leve imputé au crédit ouvert au budget de 1955, chapitre 13 article 7. de 55.000 france pour entitien des écoles primaines publiques. bouité fera dispu Affrebation du programme Scolaire pour l'année scolairo 1954-1955. Cette source A Profestive de l'ou & Couseil municipal : Division 10 Processo Vie at affersonie ansan 10 15 afferden 1 a Right at face diligned to Principal higher : aller force autres fites Vu la loi du ?? septembre 1951 ( loi Barange") Subvention à l Ver et approuses Sentes de su jung 1955 La Sone-Rifet : Ordionie Vu la circularie préfectorale du 23 novembre 1954, relative à la répartition des créstite de le Caise départementale Acolaire et à leux affectations. du Sinartement Approuve : 1º) après modification, le programme d'équipement scolaire de Le Contril Me l'école des garcons pour l'annie beslaire 1954 - 1955, propose par le Consul de Second degre des Maiters dans sa seance du 23 avril 1955. La défense t 3) tele qu'ile sont présentés, les programmes propasés pour l'école defended impress des filles et l'école maternelle de la rue de l'Églisé par les consuils attribution d des maitresses dans leurs tiances des 23 avril 1955 et 7 février 19" Tu et approur Le Contril Mu feelin de 24 Juning 1955 Savoir : Subvention de Le Arme Prilet : Molion

18

		319
T		
		End du saccours 92.000 frances 7
		Ecos des garcons 94.000 frand.
at lever mine	- Je Japan Mar	Each materialle was a find
fremene ayant	the format and	
	a	reformeinent aux propositions annequée à la frécente délibération .
interit are true.	. I . Manuel .	chat de carbierande. Le Courril Municipal autorise neversiene le main à traite de qu'i qu'ave les blablierencente.
Je cabine de	Ver it afferning Junto to 1/2 Juny 1955 & Jone Might a Indiani Je	randot it can if grande run - I in another hendant l'anne 1900
	et	gat oil) necessaires are proved and provide and carden and
vitation de la .		La défense instant affroximationment à 600.000 pand, source matines de la voirie unbaine, ne budget de 1955 chapitre 8 arcicle 3, pour entreting du matines de la voirie unbaine,
mai 1955, en ce	6	studentiation d'agents magnine
1 Erold, dont de	Le et apprové feu ce qui	Le Conseil manicipal donne aus gavorade
des Bifits et	Junter In Wiells (milement) Junte le 15 avril 1955	) Biette Erwent, ne le 38 janver 1911, 18 mois ausquels i apputent 4 aus 3 mois de hervices
weer let heavenue	- 4 Amin	inhetaires ( du 15-10-1938 au 1-9-1940 it du 1.7-1942 au 15-11-1945).
1 1 talin	2	20) Kismoun Brougid, ne en 1917, m f
de l'Esquie. Vicole maternelle		l'entretien de la voie quidique.
de m the Same -		Décide en outre la frise en charge des constitute de stagiaire, fax les agents en cause. de la validation des services accomplis en qualité de stagiaire, fax les agents en cause.
us la cour de	and the second sec	Lund leastements knowt gives company
1 min las	Sand and the sand	Bureau d'aide Asciale. Disignation de délégués.
I, un devis, lequel	In pour reception	Le Consuit municipal designe a mining administration du Bureau d'aide sociale, cué
t il s'agit.	Audie de la Juin 1955 De Jone Palas - 4 hoursain en chal De Jone Palas - 4 hoursain en chal	Robert, four le refressuelle à la communición autorio 1955, en recuflacement du Bureau de far afflication du décret 7° 55. 190 du 2 finis 1955, en recuflacement du Bureau de
but fournies, dicide	11 mo	par application and Bis de
		trienfairance. Subsention à l'Union apoliste montatairienne pour organisation du Grand Rije de
cutrepreneux à	( depleaver 10	Montataire
tre 13 article 7.	late le 20 min 1927 le don. Tilet : Ordioude : 1	Montataire. Le Consuil municipal décide d'allouer à l'Elmion Cycliste montatairieune, une subvention de l'ouseil municipal décide d'allouer à l'Elmion Cycliste de montataire, que cette de 55.000 france destinée à l'organissation du frand Prin cycliste de montataire, que cette
	-	
1955.	and a second second	bouité fixe disputer le 4 dont process chefitre 19 article 6 du budget de 1955, Cette somme sere prélevée au crédit ouvert chefitre 19 article 6 du budget de 1955,
tion des cristite	The ch approved	Subvention à l'œuvre des Colonnes de vacances ver
	Such to En Jung 1955	du Département de l'oile. Le Consuit Municifal décide d'allouer à l'envre des colonnées de Vacances des Écoles laigue
t scolaire de	1000	1 1 miles Delastiment de l'arte, une marcuning
: par le Contail	A A A A MA	La dépuise bera imputer au crisit ouvert chapitre la article 1 du budget de 1955, pour
four l'école		diland intrained.
har les conseils	- and the man	Attribution d'une babvention au Bureau de Brinfaisance. Le Consil municifal décide d'alloux au Bureau de Rienfaisance de montataire, une
et of firing 19.	The dafficine	le Contril Municipal décide d'allouer au l'année 1955, afin de pormettre à est établissement, de subvention de 1.500.000 france pour l'année 1955, afin de pormettre à est établissement, de
	le bour Prifet à moderani	successing a monthly in the
	and the second	

remin en aide any familles que les circonstances activilles out flece dans une se absents : by - Wattalue, m. M. B. Montieur Bring a ite nonme le crieir correspondant est insuit cheficre 18 article à du budget frimmelf de 1955. Le proces-verlal de la fréciden 220 Subvention à l'amicale dus ancient Frisonniers de querre, pour participar Cane locale. Fination du hig difficile . à l'érection d'un monument à la ménoire des fictures de querre. monsceier le maire donne Le consuit monument de l'amicale des aucients Fritonniers de Junio to avril 1945, forcaut refor de montataire, une heboenterig de To.000 fand, à titre de farticifatorij à l'érections Il resulte de ces nouvelles o en conclure, d'un monument à la ménoire des Téchines de queros. 1" Juillet 1955 any verter are The et alfronde Ander & W Jamy 1977. La done Talas 1 ordion le crédit consepondant est insuit clafiter 18 actuelle 1 du budget princip de 197 effectures far les artistans fisca que les consuls menuicifa Monsieur le maine bournet au Conseil municipal, les demandes d'allocation mile qu'à' un minimung de allocations any Soutiens de famille venter et opérations fricite 14 - Schruß Paulette ifouse girand, 9 rue de la République, afrès incorporativity de 2 2.20% funqui à 2.6/% ~ have formulies fare : la lape. Cette fraction rem M- Safant Germaine veux Parriz, 14 cel Encis Mane, afrès incorporation de son maximum mari Guard William, classe 1954. D'autre fart, le tany Ces demondes foraissant fondeis et suffisamment pustifier, recoivent un avis favo. Afrectacles it any affair file Firing Riene; classe 1954. aucune fassibilité de E produit de la lage rable du conseil municipal. 15% any difer "En comité decret, le Couseil municifel admet les diverses décisions prices far la Bureau de Menfailance. 65 à 75% any Commission administrative du Bureau de Binfaihance dans de Siance de ce foiro. This n'étant flut à l'ordre au four, la léance est levre et les membres présents du reliquat a inchangies. Truite à déliberer Podent of Row Row Allog P Podence that the server Allog P Bodown that the the Allow Allow Allow Allow How How Allow Allow not higher africe lecture . de la taye locale à Demande que la 1 dattie dans les los foude allouis any de 8: 50%. et boit der 30 avril 1955, les attributions co Le vuigt auig fuig mil neuf cent auignante auig, le Conseil municipal de montation Case municipo a été convagué en sécono extraordinaire à la maine, pour le fende trente funj à Jun et alfreame Jentis de 28 fing 1957 Ma tour Bifet. le decretarie en shaf Manchet monsieur le origt here but . portant reforme Le main, DM percu Suriant. classification de les assembleis Séance extraordinaire du 30 juin 1955 unique de 2f Te heute Juing mit neuf cent conquante - cing a mingt heures heute, la member su En ce qui Conseil Municipal de montataire dément convoqués le veigt aig puis, de bout remuis derivers const en hanne extraordinaire à la maine sous le présidence de monsieur Coure, Maire. le décret a Chaint presente : M. M. Cone, Godart, Michnoy, Mr. Rociny, eff. Roger, Admand 3000 frend Farmer, Tring, Dedicourt, Remand, Brynamt, Bas, Achmit, Juns. Spelenhove, Breilly, Letter



absente : In - Watches, M. M. Bolland, marie, Baudier, excusit, M. Jaugury von excuse Mousieux Tring a été nommé devisitaire. Le francis-verbal de la frécidente diance est la st adapté à l'imanimité dans déservation . Care locale. Fination de lang de presentering. Je su dis a son 1955 - has not an estader monsceier le main donne connaissance des diverses modifications afforteir far le sient y° 465 du to avril 1945, fortant réforme des tayes sur le chiffe d'affaires. Il riguelle de ces nouvelles disponitions, que le lang normal de la taye locate afflisable à compter de 1 - Juillet 1955 any vertes are detail it any vertes on good que y resterainet assuspties, and qu'any ofinations effectures far les artisans fiscamp, sera de c'él %. Que les consuls municipany out referidant la possibilité de réduire la camp se la caye locale fuiqu'à un minimung de 2°20% qui sera su lout ilat de cause, peagre oblightaismund dur les ventes et opérations frécileés. Les sommes promisés par la faction de laye farque au dessus de 2.25 % friequ'à 2.6/% restavout acquised exclusivement à la commune du lieu de ferreflior de la lagre. Cette fraction recuflace ainté la mapration communale facultative activable de c'es aie D'autre fast, le lang afflicable any venter à contonnue sur place (restaurante, cafés --- ) any Afectacles et aux affaires de logements (hôteliers) sera uniformément de 8. Ja %. Aucune passibilité de mapatrois ou de diminution de ce lang n'a été prévue. E produit de la lage forme aux tany de 2:20% et de 8:50% lora réparte à railoy de 15% any difertements 65 " 75% any communed buildent law populacion du reliquat au Touse Mational de fériquetions, dont les right de fonctionnement restant inchangies. Truité à délibérie sur cet objet, le bousail municipal décide de fijer à 2.5/%. le taux de la tage locale à fercevoir dans la commune à compter du 1" fuillat 1955. Comande que la Ville de Montataire soit, en railoy de sa situation financière actuelle, clattie dans les localités pouvant bénéficier des pourecutage maximum de répartient des foude allouis any communes sur le produit des tayes perques any hang de 2tes of et de 3. 50%. it buit admise à bénéficier pour 1955, un verte de l'article 12 du décret 7:455 du 20 avril 1955, de la gacantie des recettes produites par la tage locale en 1954, y compus les attributions compensateices. Case municipale sur les spectacles. Tany de perception, four de vermin 1955, Mar 1922 du 18/5/25 Mousieur le maire donne connaitsance des dispositions du décret 7°469 du 20 avril 1955 The st all course portant réforme de l'impôt sur les épectacles à compter du 1ª fuillet 1955, lequel sur "I low Pala & Secretarie en elies percu breviant un systemie de tang progressif par paliers de recettes et selon une nouvelle classification des spectacles ; l'imposition itant uniforme pour chaque catégorie de spectaeles, les assemblées municipales ayant seulement disormais la possibilité de majorer le tarif unique de if à 50% au flut. En ce qui concerne les affareils automatiques ristallés dans les lieux fublics, ces derniers constituent une nouvelle catéoforie de éfectades imposables. Le décret institue une tage unique par affareil qui est de : 3000 pour far ay dans les communes de 1000 habitants et au dessous

1955 huite, la menubres du fuij, le bout récursi aux Cauc, cépaire.

4. cl. Roger, Belmand. deuboro, Breikly , Lestille

+ fluis dans une tien

budget fimilif de 1955.

no, how participate

at Frikruniers de quere

recipetion a l'irection

. budget primitif de 1950

under d'allocation minde

lies incorporativiz de.

incorporations de tous

civent my avis favo.

inions prices for la

une de ce foiro. E les membres présents

ollogy

Filman

dentive

tullact

unicipal de montatoire

di trente fring à

quere.

de querre.

6000 frans far an dans les communes de 1001 à 10.000 habitants Il demande à 9000 franse par any dans les communes de 10.001 à 50.000 habitants 222 et le marché. 12000 frances fax ay dans les communes de files de 50.000 habitants autoritation de & conseil municipal peut majorer ces tours au les affectant de confficients alle communales. Le Conseil muni Turité à délibèrer. le Conseil municipal décide l'afflication sans la Commune à montalaire, cadai des lang fires par le dienet du 30 avril 1955, eu ce qui concerne la lage sur les peoprietes affartura electriques à faute efectades y compris les affareils automatiques. Lecide en outre que la moitre des recettes produités par l'afflication de cette saye des taillis nicettais attribution de lore attribuce au Burcan d'aide Sociale. Le Conseil mu Refection des chemins vicinary en 1955. monsieur le maire soumet au Conseil municipal , le profet itable par le Service drafesury, un do bicinal pour la remise en état du cheming vicinel 7°15 (rue des Déportes) tuo la dépense bixa 300 mitres de lougueur, dans le cadre du programme subventionné far l'êtat any militaria an Suppression de et le Département. Monsieur le -1°) que la défause telle qu'elle résulte du profet étable fax l'infersieux du terris Il indique : de l'oite le 19 1 Public Futercon 2900.000: Vicinal Vilive à. 20) que la part de la Commune telle qu'elle résulte du barême étable par le d'une huferficie d'un nouveau 2407.000! Conseil Junial ressort à 1') que la fait de la Commune sur frélevie sur les ressources ouvertes an que d'après réservé four 4 badget vicinal de 1956. qu'il comis ke que la subvention bant de l'Etat que du Département ressort à 493.000% 5) que les teavang seront égécules par le Service Vicinal et feront l'abjet l'office privite. il s'agit. d'une adjudication. Il invite l Après en avoir délibéré, le Conseil municipal affrouve le profet présente; Le Couscil m se vallie aux propositions d'- dessus, demande à bénéficier des hibrentions de que del deine l'Etat et du Département pour permettre le réglement de la dépense envisagée Soit 493.000 france, non converte par la participation communale. la existivy Décide de prélever la part de la Commune sur les ressources ouvertes au sagit feut sa budget vicinal de 1956. Le Couseil Penide en état des trattairs dans la praversie de la commune. d' Habitations Tu et afference Jude le 25 fuillé 1957 mu-Pulet. Le herritanieu de March monsieur le maine reffelle au Conseil municipal qu'il a décide de procéder munal d'offal à la remise en état des tistoirs dans la pavoisie de la Commune. ta diliberat Il fait connaître qu'un afful d'affue a été fait entre différentes entreprises fervices defe Cuig entreprises out ité consultais et quatre out répondue; l'intreprise Bourguois de la réserve à l'denis a fait les priz les plus avantagence. Fersonnel Il sijon le profit de marché à fatter avec cette sutreprise et demande au Le Conseil Vie et alfanner Senti le 7 September 1955 Le dour Rifet : Ordiani Consuit municipal de bien vouloir l'affrouver. gements de Le Conseil municipal, après ayamens des propositions faites, décide de confier l'ése Havril et cution des travang de réfection des trottoirs à l'entreprise Bourgeois, conformément are Journal are profet de marché ci-foiet. Ces dispo

		233
		and the second
10.000 habitants		Il demande à monsieur le hour Right, de bien vouloir approuver cette délibiration
Servo habitants		· le marché:
50000 habitants	<u>e</u>	Le marché. Autorisation de fassage de canalisations électriques ainiennes ou dessus de popoiétré
affectant de conficients allant	c	ommunaled.
		Le Conseil municipal autorise Electriste de France à faire faire au dessus des faralles diset
afflication la commund.	Jacobar James and and a	
concerno la tape sur las	1	norrietet affartement à la tille de montalaise, des canalitations dechnicis à la construction des liéped respriétes affartement à la tille de montalaise, des canalitations destinicis à la construction des liéped lectriques à faute tennois 63.000 volte Creil-Valescourt et cuil. Chefaip et à faocider à l'abstage
		lectriques à faule leurois 63.000 vola creve manuelle
a l'afflication de cette lagre		Les tailles nicellain à cet effet.
	and a start of the second	Attribution de dous aux militaires. Le Conseil municipal décide d'allouve à chaque militaire actuellement fuient sous les
profit itable far le Service	Deleteration .	i la la la valations de la lac
15 (aue des Déportes) tud	an official and	La défense lora imputé au créait ouvert au budget de 1955 chapitre 19 article 7, pour " Hour
I subventionné far l'Etat		A Bin - Barriel
Autoritation of the state,	The second se	1 11 is 1 with the fur un levian destance a la course
		n. i have any have deliberation are of prover 11
ti fax l'higenieux die service		, l'ai la sant 1855 de Carter Merricipar
2900.000!		Dear the A statistical a court month
su barine itable for le	Contractor and a los	d'une huferficie de 13.133 mitres carries acquis de Me my Vouve Oberlé, en vue de la construction
240f.000 f.		i de de N M
is restourced ouvertes an	TT	Que d'après les indications figurant au play d'urboursme, une parte
	1. Maille Land	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
t ressort à Hq3.000t.		a il i to his de prenette la realisation un pap
icinal et foront l'abjet	the second se	l'office fritte, c'est à dire 100 logements au minimum, de heffrimer la réserve sont
/ /	1 days	il saget.
ouve le profet présente ;		to . + 1'aller ausonniner la question et à en deliburo.
liur des hebreutions de		I R i I municipal aloris avoir rece toutes upplications unces a antimation
de la défense envisagée		is sincered but actuallement in court pour carguining a man
		la création d'un nouveau groupe destaire, que asur ce commente
mmumale.	Sentener m	1: 1 + land inconvenient else suffermee, delibere :
ressourced orwested and	Low to search 2 and	I Provid Municipal dans le best de permettre l'edeperation à un service p
0	and the second	Allichiel " Laure modere hur le terrany cede gramenement a
Commune.	and herein 194	I d'halt tations à loyer modere de beal . montataire à l'April
n'il a décide de procéder	the state of the s	la diliburation du 15 ferrier 1955, sollicite de M. le verigen present
de la Commune.	No. No.	Services départementanç du Ministeie du Cogenant et de la Reconstruction, la suffression
the différentes cutreficiel.	1955	de la réserve indiqué ci avant.
edw, l'interfice Bourgeois	a sidila	Perdament communal amenadement des remunerations.
	for the states	& Consil municipal décide d'affliquer au presonnel communar, à onique ne
prise et demande and	June et alfremene June le 7 September 1955	aments de remunication accorder any fonctionnaires de l'olat à compter de l'état
	i true Pilet : Ordioni	Havil et 1ª octobre 1955, far les deixets 7th 55.495, 55.496, 55.498 de 10 mai 1955, fublics
es, décide de confier l'été		au fournal official die 11 mai it dont les dispositions ferwant être étendues aux agents communa
Bourgiois, conformainent	and the property and	au pour au futere au tribuit donni connectiones bout reproduites au kultering official de la
	and and with the same	Ces dispositions, sont il est donné connaissance, sont reproduites au Rullean officiel de la

Tender, Marty , bo "The me affinded any equile stational angliance & contracted as com-224 Priken of 13 de 12 Juing 1555 that your . Is the law is sure fills and a happedies, i l'exclution to aquel an the fortune & an to commence of fine her to have der taland fratique dans to commence as to France a minster to be cons I for a only see to medle invited to faloud commend makes common his in L'antillie. confirminat any tableaux amongs à le frédente délibération. presentie and some fait his careford allocations and heating a famille. Thating & have barnet on Ender miningel, les demanded d'allocation I appear on it pope to grange n Quaidain Engine, 32 au low Here, afier incorferation de los file Quaidan 2 there has b True links going & - Cining mething from Book, He we lider. Huge, event involvedaring de hay an Time sinds fills Se smaple a 1 - teda francis for Sufe, 2 and formay, afis incorporation along an Frances at us 2 mile to la survive foreident foreid at sufficient furtified, regionent un avie Infe there dame 1954. he have to don't be vialle fewerett de Bread quisifel. Any n'iour flue à l'alse du four le sionce at levre à les membres fins 4 hoper Officeren L's out hope the lester. Biflet de - L'Neile Many Houter Riving Ollop Pulia a low Carena and L. Routo Aning Box Alfred Hour of our Later and the tation to be Guine 20 la metionico formant la said logue Qu'2 " migt soul fills mit muf out aniquante aing to boused manicipal to boaid and montataire e iti comogici se france ordinaise à la maise, par la marsi dang cit funne " might have theater une dance Sou & hein, taquit attai, Godart 2.4 the base Séance du 2 Août 1955 se de cumo I key and mit must can augurante ring i wing have beenter he mand Carine a bread muniful a hastation aimet consquir le might real fuiter, le toil din to sens au lience redinaire à la maine, lors le fristionne de montine fodest Builder buin affait as mare & po theint fine to : In M. Great, might, Regar to - River, edjinte ; to M. School that a . Finner, Bellerd, Tring, Alaria, Francia, Engrant, Kas, Schmitt, Jaw, Ofderland, - femile

that your to law fine for & from the for the former , the best of and an again to fait Tener hity, brien , Tilland Entering it an apoile schere a farmar de majorte . Bifrahatin de Karand Jurget To France and have a for the a to I the facture a the line facture factor to mand to be materially I an grant hadin on homme a mapping hand at theight as I had mine anno se cale se cale à handelan, de l'ante aux afait se a lance d'anne à formais and and large soland have for for for me are that he friguestic it has I where and a site take for the for file onlined a Three I saw that and fait the compression fut to go for helping, have no tomaing the land a mapping of affectioned in the con-I show he to be and larent frost hard I strangt hand friend has and govern a new date and date hill binanters attained The said fills i ? Some soil me filleration and me Some sufficient and all In any affirment - book friding to to hall a fair, I happened and an face the Enclose a se for adjuit ment I wind I shall a formule to deconcione i by a term a have a fine and the and a particular the files beaut a for any a son le ridering formatie es lettiquie aux houis es le fificario de la some a require car is spirit but a sugnition material Officer Levent - profit hel qu'il have be firsuit , have haven is in remaine the That is for its some i have be Bound Fileston with the Contraction suching Consistion à un trainique prépareire en lois dans creation à une dette du cherren I Facture affre and the affecting bedread that an forgetting contracts at put the have so iche frincis hoperfiles no formont find & annington the nonverse and tation to have affecting qu'an source à une mining entonisme, de Ponseil comminifiel a survinge un structure to relation to grafe to have to be and have them . To quinting them thatiment fulfillings James land in manant its not the same he thankand is the Halle the These out has beed former for come for comment we down white and y it there. But I is a min an reffect and be bout " Spice Build a Mathimut " don't be things Soid at a hair Paring be Prime Bodyne), bequilte Smith his a future le france tim titungs forfabriges an too menant or af a to the intege to all a we have an attain for to home the A. Hat The found I have set popular and deliverand to I committee I break municipal africe and the hearts applications attre at first annales as second qui le sont frèsces Entrat gil y also a farour for her to may us the future to future and I sequences as helinent and I d'agt come comme à lair à herre a qu'à qu'ance la herre france I faine a le colore due affraire for futiennes the see the i to them to traving 1074 - This a dat de testand au horden de C.J. 424 at marte

and the Co

150000

ing he agents a

and and

- al calman

4 how file Barriddan

abouting the has

2 40 minhos file

aller

Telman

genty

mail municipal de

ingie stifi

ajorant

to ment day and

a have be made

and futter, be tout

aprile : le re l'alende

- time addentions

ubre la rue abel lancelot et l'entre de la Société Usinoo. Le Président raffille que le Conseil municipal a décide le création d'un partient : de remattre su état les trattairs en bordure du C.D 123 (rue merking) dépuis s'aug Ver et affronne Jusie le 3 outobre 1925 6 dours Rifet. le herstaire en et Ver at afferouve Senter la 26 alabre 1975 La bour Rifet. ordeani des usures de la bouite Ulinor en se dirighant vers montataire. Il reffelle igalement que le bavier vicinal a remis en ilat la chaussie sur cere bedieg et que la commune à pris à la charge l'épéculion des bordures et des caning Il propose de profiler de la présence de l'autreprise qui à défa fasse un marche aux le défartement et avec la Commune, pour lui confise l'épiention du havany décieu par le Conseil Municipal. Le Cousiel municipal afrès en avrie délibéré, donne son accord pour que les hava Saicut confiet à l'outreprise Bourgeois et c'é et demande à monsieur le Louis- Right a big vuloir affrouver le marche point à la présente déblération. La dépense sera imputé au crésit auvert au budget de 1955 chapitre 8 article 4 pour sutreties des chemins vicinany. houveau cimetière. Construction d'un mur de clôture et de W.C. approbation des travanp. Le Président expose qu'il a été étable par mi Boufflet architecte à breil, un prope de construction du mux de cliture du nouveau cinstine avec aménagement de W.C. Le profet prévoit le construction sur fondations nouvelles de 0 "45 d'épaisseur, d'un mur de ? mitres de hauteur se pierre /e dure de Saint Vaast seise en parpaines de 0" lo d'épaisseur avec pilastes de remfort intérieurs de 0 " 40 d'épaisseur totale espaces de I mitres ouvering d'age en age. Hung portes en fix, l'une ouvrant à deux vantaux (3 mictres de larguer et 2 " 20 de hauture) l'autre de 0 ... 90 x 2 . 20 permettiont l'accès dans le connetien. D'autre part dons chaque angle droit et gauche du mui coté cheminy, il serve construit dung W. C. avec fosse itomche. La défense telle qu'elle résulte du devis estimatif est évaluée à 6.405.000 france. y compris les honoraires de l'architeste. Il invite l'assemblie à se prononcer sur l'épicution des travenue dont il s'agit. Le Conseil après avoir entendre les explications que lui sont fournies et pris connaissance des documents qui lui sont présentés, décide l'éjoicention des travant envisagis it leux mix en adjudication. La dépuse lore converte au moyey d'un imprunt à contractor aufris d'un trabliste muit friture, à concurrence de 6000.000 de france, le complement étant frilere sur les Reifecture de l'arle V Dinney 3ª Bruneau The at afference Promos de 13 velobre 19/1 Pre Rifet et face diligation montrain le maire est charge d'entreprendre les deinseches nécestaires à cet effet. Instance introduite for m' Lecocq devant le Tribunal administratif de Roues-Défune de la Ville de montataire. Habilitation du maire. he child a Division - Sings Le Consil municipal autorise moussion le maine à défendre la Ville de montataire dans l'instance introduite durant le Erikunal administracif de Rouey, par mi Eccocy kornad dominister à Saniet leu d'Esterant (aire), su raison de l'accident dont il a été métime b 4 diandre 1954, à la trite d'une collision avec un vichicule affaitement à la l'Ale t montataire.

Prefecture de l'orie Division 30 Brunance mis le 12 relative sy at fer citigation "

226

June 10 Auftender 1955 Enfet : Ordion

227 Fouriting scolaires. Le Consuit municipal autorise monsieur le maire à traiter de qué à qué : 11 avec le leutre de Diffusion du Sine et de la Tresse, 100. 142 Barlward Didnot à Paris 18°, proc la fourentie des reticles de librairie mérissaires aux inter pour l'armie 1955. 20) avec purstiene buile quemente librarie à breil, pour la fournitser des articles de fafetour et tes sépenses évaluées affroncionationment à 3/0.000 frances et 900.000 frances, bound infuted au crisit amont direct, nicettaires any costs fore l'année 1955. au budget de 1955 chapiter 13 article 11, four fournitures aux éliers. Rieg n'étant flue à l'orde du faire la siance at livie it les membres finents out signé afrès Godiet dig ORof Roin Beton Hatter Glas Tonis wor Riman Bournay Bo filmed Herry of outures Tandier thries Reptallant with Le douge déflecute mil neuf cent cuiquante - cinq, le Consuil municipal de montataire « ite convoqué su léauce ordinaire à la mainie four le vendechi 16 sophandre é verigt heures hente. Le maire, Séance du 16 septembre 1955 Le siege septembre mit neuf ceut auquante aing à vinigt heures heute, les mombres du courril Municipal de montataire diement convogués le douge septembre, se sont cénnis en séance adirarie à la mairie, Aous la présidence de monsieux Cono, déain. Chaient friscuts : M. M. Courd, Godart, Roger, Belmans, Fassur, Bellard, Orig, alfaric, Discourt, Prenare, Buymacret, Bar, Schmitt, Juns, Ofdenhove, Builly, Sestrillart. absents : M. M. Michney, Dandier, M. M. Roising, Watelet excusis ; hi Gandnoy noy excuse. montiur Trig a été nommé Secrétaire Le proces verbel de la précédente déance est lu ct adopte à l'emanimité . Requisition de mobilier seclaire. Le Couseil municipal décide l'acquisition de mobilier seclaire et affrance à at effet un devis étable par les magasins " Au troy marché" 38 rue de Siones à Paris fr. leguel s'élève à la somme de gante cent quarante fuit mille cent quarante france [459.630' moins remuie de ?: fo f. ). La défense sons imputer sur les fonds allouis à la Ville de montataire au titre de l'allocation Scolaise, programme 1953-1954. Monsuix le marie est autorise à traiter de qu'à qu' pour la formiture dont il s'agit. falle des Fites. Renouvellement du bail de location; avis du Conseil. Monsieur le maire expose qu'il a ité saisi par m' Camus locataire de la balle des Fâtes, d'une demande hendant au renouvellement du bail de location de cet immende, lequel arrivera à expiration le 30 avril 1956.

In & allien 1927 Halt - to heretare en abel : Manche

pertained at

hur cette

des carrieran rche avec

up decidere

les havange

bus - Right de

v 8 article 4

il, un projet

neut de W.C.

seever, d'un

expanded de

espaced de

et 2 " to de

il serve

000 frances.

il s'agit.

ied at firid

des travery

l'un blablitte -

prileve sure les

C.

Prifecture de l'ache The st afference. Processis de 13 octobre 1955 La Rifet et pos didigation is chif de Division - disque : illiness

at effet. de Rouer montateire Lecorg Bornard ité vertime le mentataire.

Handle Roman the State for an and the grant of I the to be they all ----1975 I contrained as the Second theme and fifther as the Carrow and the the second of the carrow and the car Conserved for the Conserved of the set They have been going the same the for the same of To lique action Afron have the second to second the se case and me loss Fellowell comment mail and a construct of the second of the destination to me me I thank to make a settler a harmal and the higher as set Barrow the Testar care all with a which the which we first from the former of the second and the second my estally the set and and and the light is a surger state on the for set have a To trany and and lan mer it it water were it is to do not write to and have no farmer of I for a company the man and a since of forming and the have transfer the most he share at interior it. concept in the format address too White the mealine is Bouch it the state it is marine as to with the France & Belleville the an ame with the The second of the ter Committee the manufacture - The Tarriel Manual and for the face of the termine some that a The Distance sin Thereas lesse to the section office is faring a marke to land a comme There have been an agained a limit that first flit and and and the We Whenever Willer come There and from the Time When a Fallend Comed The other line willing and There there allow a to theme forget and the the the the make music, floods The second in the and the Rendering the same Marine the clast the marine terrory I then I must be dere to the one I mention to be the a host time a few The State Street of game to mine in the se almin many , and the de find & interest when man fine and he E-14 to rema as not de Marin de Heaffrages (I am the for to the ) at animage is Be at the a the state Realizing in The Reparting the restance on the fact the queen is the write Fighter and Hell 12 The Some The state CRATER. The Facilit Man Till most the reflect on the de the CAREE de demanage -Fillen and the will more an course of the domain group of I allow to in the other from the second descript -Total allen and there wind and and the second second FUR through that you have the first at the grant -4 Million - to the set of the set a delination on the Theme willing Frank the Paren of the Transie - -----E Blind water and the second of Tetel y many a Tomething the delenant manual a local manded officer the fulfit de mander faite Junition Stanling the Mittant The allermore it They there the Manual and the the the the second the second and the for Same and the willing the coming allow tilling The The latter the sa The matterne and have the matternet a the Sent & million in the Revenue Le Marine

an file was

The prover in the

	22.9	
	3.) and la bouiste kup at c+ of un de Sifet à hagent ha aire, four l'entretay des chemins mainany se 1955 et consistant en le rifacation de chanders, l'épiending de remitements ande emploi d'emulany et de grandles	
He are manual.	1955 et consistant ou la reparante des matinanys . fournies far la commune et au transfort des matinanys . Li d'a si d'altra alle accimationent à 559, 613 frances. 764. 744 frances et 937. 820 frances, seront infor-	
inter d'une com	fees au credit ouvert au ourgen and le latirsement à creix au lieu and	
uidence): [0.19/3/07 w des disparieurs at tange du comple:	la d'alterne arre de mais antenir d'une voie devant destance à l'accert destance la lationent a cour l'interior l'épération	
a la féririda avan	d'une chaveri en ficore calcaire avec inviterio enefloque en premeasing d'une tranché desinante.	
wite Asciale.	La défante est évaluré à 1.190.000 frand. Il impir l'allembles à délation sur est alfet.	
ative charges de	Afreis en avoir dikkie le Conseil : Tu l'intitie des travang envisages, affronve le propet dable à cet effet et leur mise à éjécetion. Autorise monsteine le maire à traiter afris affel d'offret, aux l'entrepreses aujout consents le	
Mard Exmand	frip le plus avantaging pour à crédit ouvert ou budget de 1956, chafitre l'artaile à pour au	
havaillene inde-	des rues, quais, plans plantique vicinany. Acogeanime 1956. Financement.	
totaire au fie-	The et affronne que la Commune est inserve de 3900.000 france.	
mut routier. t moinqué à	bijn dande que cette Somme devoit se répartement 17% 493.000 Subvention de l'Etat et du Département 17% 1.407.000	
iffement en	Fact de la commune 1900 avoir 19 sidjuale que, d'après le plan de financement adopte far le Conseil finieral ; le financement une	
lanniaget courtes Savoie :	en réalité assure comme suit : 127.600 -	
7.1005	by Sulvention en capital de la Cause de Unit 120.608.	
9. 100. 10. 000 !	d) Capital representation de la Caise de compensation et à département à provenie de la Caise de compensation et à million las un prélimement sur le budget vicinal. 219.000.	
16.900 !	e) Fait profee de la commune / comme and 2.900.000 t	
et relatif à la	Les subvertions b, et c) ci desnes pourront être bloquies au mui saile suivant le mode d finomennent que le Consuit général adoptera finalement. finomennent que le Consuit général adoptera finalement.	
à la fourniture de	La subvertion en amunite sur commente la 1 10° : 1056 ( hour 1955 ce tamp d'interior est de 5.3	"). t sud
	tang d'uitout qui sera déterminé pour l'aune 1900 pour devoit être fournie par un prélévemen monsuir le main reffelle que la part de la commune devoit être fournie par un prélévemen	

ante

00		1200
230	le budget vicuial. Le lousuit municipal après avoir entender les explications de 25 de maire, après en any	actin arrive
	I to will comminished afree avoir entender tes appende	
	te contair symmetry	and the state of t
	adopte le plan de financement propose, modificant celui initialement france. Adopte le plan de financement propose, modificant celui initialement france. And . Adopte le plan de financement de 217.000° + 2407.000° + 2624.000 frances, And 2	
	Adopte le plan de financement fechose, modefiant unof. 000 ° 2624. 000 frances, duis a Décide en autre de frilever la domme de 217.000° + 2407.000° + 2624. 000 frances, duis a	Contraction of the
	Decide en ante mp	
	auget vienial. Emile en état de la falle des Files.	
	Encide en état de la Salle des Files à été simistres au court des inimenerales au pu montieux le main explose que la Salle des Files à été simistres au court des inimenerales au pu	
		The second second
Bearennes de 27 Januar 1956	1940 et 1944. Que la dervicas du ministere du logument et de la Reconstruction out fine l'évaluation défine.	
a hild at face delighting	que la dervicas du munitare au comment à la Ville de Montalaire, à la tonome de 1.538.577 fu	
hie	se l'autemente de reconstruction de 11 de 11 heren auterieurement.	NO. NO.
her .	Aquelle un acompte de 31.000 france à été ferre autoriserement. Que la différence, boit la somme de 1513.577 france à été versée dans la Caisse de Receven	
Moner	icital	the second a second
	qu'il convient de faire égrecules les travany de remise en état de cette salle.	
the second se	in devis dress far n' bouffet architecte à breil, il resulte que la dépeuse est évaluée atta	June Advertise to war
Ringer	tivement à la somme de 1.396.500 france, savoir :	the same insignation
the for the state of the state	Manuilerie : 500.000	
	Maconunic : H 60.000	& alue an where
	Peniture 170.000:-	
	1. 310. 000.	all the second
Non and Non	Concerne de l'architecte 5% 66. 500 ?-	· la l'
	1. 396. 500 -	the state of the state of the
A.	oumet le question aux décisions de l'attemblie qu'il invite à délibérer.	
Le C	outeil municipal alies en anni dillini di à l'in a total	
et auto	outeil municipal afrès en avoir délibre, décide l'épéretion des travans dont il s'agit	
les coud	rice monsieur le maine à traiter afrès affet d'offet, avec les entreprises ayant prisents	
	/	
lain	riement de la sifere sera effectué au mayer des crédits allories à la Ville de monte.	
	a quere hour l'innerelle i i h i i	
11	a executer day les écolos	
and were were	marce epipote qu'au cours d'and in 11	and the second s
et de fit	Ul, la commission des bashinents sur la demande des Firedeux et Directure tablissements, a envisage l'égénetion de banande des Firedeux et Directure	
de cer el	tablishements, a envisage l'égénetion de bana	and the second and the second second
qu'à	at effet, il a fait itablie face hi by . Sel !	the second part of
un devid	leguel i ilive à 473.614 : fo.	
Himi	te l'assemblie à le house	
Le Cours	te l'assemblie à le prenonce sur l'épaculion des havanp dont il s'agit.	7811 2
l'ijicution	des travany.	1.00
A autor	uit municipal après avoie entender les explications qui lui sont fournies, désite des travany.	
a'- dethud .	maine le maire à drait	J FILL
the state	for avec & entrepreneur indiga	Startigetter !!
	mpelle and in	
your entret	ing des icoles primaires publiques.	
		and the second second
	the second se	

Sur la proposition de m Vidicourt, Bas, Schmitt et du Consuit Géneral de l'oire flication de la tage locale et pensataries de foras de recettes Cette committing est en ou l'aire, four l'aparment de la Allocations any soutiens Monsiene le Main de Mª montis Francisca ifou Fairel, classe 1951. 14th Ragot Jacqueline sporse m - Descamps Joliane ipous me foit effichelle , 6 un de Cer demander faraistant municipal. Bureau d' aide Sociale. En comite secret, le Conser Bureau d'aide tociale dans \_ Eu moment de vante, laquelle afrès lecture Les événements qui le . livent une profonde émotio aussi le Conseil Munic folitique mané par not qu que la conférence de Jenie Elive une réhémente fo Genande que del négo d'afrique du avoid. Demande le raffel en 9 dispenibles ? Le trance est entinte

Questions diverses .

A Godart diluan yer of de

Le dip huit november

coursque en tiance estiande

Americano dimenses Sue la proprietario de Mile mare, la Concel Mouniched Martin Sor 19, Conce, Spelant, Mayor, Sois, Televance, Mad, Schweit it Breakly, frame from factor it was commenting distric a satisfier a la comment he Count of found to I can have to be descence for not called and disformations added a list Aciting to be tage locale it reterment be mattered to second allowing as the loc presentarios de facas de recettes. lette committing at an meter charge de founder constant avec la Forman Condutter friend de I sie fair l'aparent a la quatrie finalattement à la country de Consul Guind -Alexations and houtions de famille Ellowine to stain bound as Grand Manined , he handled & alteration mattered from the of " Transis Transme fine thilling, I'm also havelet, after weather day a day man Billing May more Thatse Chanter, Bar 1954. Saind Saine 1951 10" Reget Jugetur Jone Toda, 25 mm Filture and molimation the It Terrents plan for The to an for former after methoding to the own That there and the 14th Foit Side , 6 m & Ball, die warforting in the free Foit and the south of the at me and familie an time Co surged of face dance for the sufficience fullified reasons Munichel Presser & Ride Sociale ..... The count bout to Ended atomat lis diverses decisions fines for the Committee and Frence & Tide boile hard be have de to lifende onest. One moment to lave to time, In This Constitut Tomin that differ the really soute lequele afrès lecture est actopres à l'incontente -The consumed qui la tractent au officien die and at les consignances qui su découter timet une futonte controj fromi la fatilitioj se montativo. Car to Brail municifal river a leave advance to the affende fattige more for not prevenuelt me afford fat a l'introt national at me que la confirmer de lavier weit fait mêtre. Elize are alienate frotestation where he affecting an officer de time. Forente que del acopristical ficant anticipiese ano les afficientants authoritique de futter I chieve as and Forments & call an France as the literate an contraffect of the attack the methods the me sidented " Le lesur est admit line at les maubes ficients out segue afie destin alling to the same the of a A Godart high strang by As aline -Here of such the destallant I to his weather mit and out any art mig & Grant Tyring a most and a - - 14 M - He It

i stice i s

i star me from the a

i any cide a proper Vinter & Distaice manager & constage. I i hopet he see.

ing sont it single .

a l'esterna de

again and a second

Séance extraordinaire du 22 noyembre 1955 Le vinft dans novembre mil neuf cent aniquente aing à vindt heures heure, les mus de Conseil Municipal de montalaire diment convoyeies le dip-muit novembre, se sont remie lieuce estraordinarie à la maine, band la présidence de monstein Come, claire. Elsient friende : Mr. M. Cour, Jadant, Koger, Kelmond, Faller, Kellard, Uning, Marie, Division Remove, Mynaut, Bas, Schmitt, Jelus, Chdenhow, Meilly, Sescrillant. Obsente : M. M. Miguon, Dancier, M. M. M. Roising, Wattalet, excussis; mi Gauquors, non excuse. Monsieur Eing a été nommé Secritaire. Le procès - valal de la précidente déance est lu et adopté à l'emanimité. Estiment Venue Oberle". Escintion des réseaux d'adduction d'eau potable et d'éle hicité. Gide en charge par la commune. montiene le maine expose que par arrêlé du 26 mars 1955, montiene le Préfet de l'an « apfrouvi le profet de lolissement en 22 parcelles, d'un terrain situé à montalaire du dit " berne et bris de fournay" entre la rue de hogent et le chemin de Gournay et prisente for 37 Tawe Obork' deneurant 5 rue besiour à montataire. Our land de cet arisé, l'établittement des réleaux d'eau potable et d'électricité berou à la charge du lotisteur et aucune vente de terrais ne pourra être réalisée avant lui exicution. La situation de ma touve oberlé ne lui permet pas d'unitager la défense que cas havany occationmerout. a la huite d'un entretien qu'il a un avec bon fils, M' venue Oberle', Nest engagie à venare les terrains dont il l'agit, au frije morger, de dans cents frand le mitre cani dans le cas où la bille de montataire se substituant à elle, frendrait à sa charge he training qui bie bout imposid. Il inite l'attemblie à comminer la question et à formule son avis. Le Contril Municipal après avoir entendre l'explasi de monsieur le monie, Considérant qu'il y a lieu de favriser la construction en permettant any futures considert constructeurs four fortunis, d'acquérie des lirrains. The l'ingachement hous with far M. Venne Oberli' et far lequel elle consent à vendre les terrains don le lotissement a été autorine, au frig mayer de 200 frans le mêtre carré, prig raisonnable ainsi qu'à risulte d'un procès verbal d'évaluation établi fier m' bordet géomistes à Creil Féride la fiie en charge for la commune, du havany relatifs à l'établissement des rissang d'en potable et d'électricité imposés à ma Venne Olerle, four lui fermettre le vente des paraire dont il te liene ut mainte levie et ly membres friende out signe afris lecture Godart Mogay Belman Hatter All ar alman that Schare definites Herry coprienting ABulney 13. Strilly Lestullent Le cuig décembre mil neuf cent cuiquente-cuig, le Consuit Municipal de montataire a il aqué se tissue ordinaire à la Mainie, pour le vendrede neuf décembre à vinigt heures heute-A

232

Pre et approver Beauver le 12 discut le Refet de Acutaire frand

le renf die Menicifal de Mas tous la friesden Elsient file Marie, Fidico. absents expense Massie Tr Le procés our Emprent dell antide 15 more Caises dont et de la somme du nouveau los autimes . conditions du article 2. de Séparteme convenance o vention du tr article 3. les mitirite Seloy que la interite article 4. Sione . Ceferra du Receveur moil avant article 5. an tany . article 6. it frais fou article 7. la decepición comforteros nits du ca Les heber des Difits des rembai même fo la mence article 1

233 Séance du 9 décembre 1955 Le neuf décembre mit mus cent aiguante - aing à' vineft hands peute, les manches du Consuit Meninifal de montataire dument convoquée le cuig décembre, de dont rémuit à la mainie en déance ordinaire, Choicut freisents : W. M. Come, Godart, Mighany, W- Kaising, W. W. Roger, Belanand, Fature, Belland, Boig. hour la friendemer de monsteieux lane, elfrein ellarie, Gedecout, Brymant, has, Schmitt, Jours, Adminore, Estillant, absents exercis : 2 Watchet, M. M. Remand, Sandine, Knilly, non agense , to Gaudinoy . Monstine Tring a été nomme Secritaire. Le procés verbal de la faicidente siance est lu et adopte à l'unaminité. Empreunt destiné au financement des travaire de construction du nue de clôture du nouveau cinstine, adide 1ª maine le maine est invité à réaliser aufrès de la caise des Défats et contriofnations ou de l'une des Caisses dont elle a la geotion, any conditions de ces itablissements et au tany d'intrêt de 5.50%, l'emperat de la somme de 6000.000 de frand destiné au financement des travang de constinction du mur de détait du nouveau cinetiere et dont le rembourdement d'éffectuera ne lo années à fastie de 1956 au moyay de Est autimes extraordinaires. Hest, cu conseignence, autorise à signer le traité à intervenir four régles les conditions du dit conformat, dont le montant de l'annuité d'amortissement est de 502.076 fland. Article E. Le montant de l'emprunt sur versi au Fréver Rublie, au crédit du Trisonier-Payme giniel du Département et four le compte de la Commune, soit en une seule foit, soit par partions, à la convenance de la municipalité qui dispoura, à cet effet, d'un délai de six mois à dalce de l'intervention du traite. article 3. S'amortissement auxa liene por amuite igales. les intirête, calcules au tamp de l'imprent, commencerant à courie du four du versement des fouds. Seloy que les versements seront opirés avant ou après le point de départ du tableau d'amortissement, la intérête de la forcomité anumité seront aufoncerté ou diminuée en consigneme. article 4. Les remboursements sommet en principe, être faits à Faris, à la Caise ses Sipits et consigne fious. Cefendant, la Commune pourra îlre autorisée, sur la demande du maire, à se libérer à la Carine du Receveur des Finances de l'arcondissement ; mais, dans se cas, le paiement devre être effectué un mois avant l'ichiance. article 5. Court fairment non effectué à la date de doy epidibilité fortana mitiret de filing deoit au tang de 6%. article 6. La commune s'augage à freudre à sa charge les impôts présents et future ainsi que les droits et frais pouvant resulter du présent empreunt. article 7. La commune aura la faculté d'effectuer des remboursements par anticipation au cours de la decorieine moitie de la période d'amortissement et avec préavis d'un ay. Ces rembourtements autorifie comforterout le faiement par la commune, d'une indemnité égale au montant d'un semestre d'inté. rits du capital remboursé par anticipation. He devrout avoir line au moment d'une échique. Les subventions de l'état, allouises pour l'objet motivant le recours en crédit et dont le Caises des Répôts et consisputions aurait ité éventuellement affelsé à faire l'avance, poursont être effectées à des remboursements autilifés pour lesquels il ne una upide ni prisois ni indemnité. Il cu sone de même pour les réductions du montant de l'imprime consecutives à des rabais d'adjudication, dans la marce ou us réductions n'autrainevout au auy reversement de foude au frêtrud. article 8. La commune reconnaît au Directur quiral de la Carrie des Difits et Considuations, la

les mente

Didicou

at d'élec

t de l'ain

taire his

et présente

to scrout

ant law

es haveny

t engadie

itre cani

charge

rudidate

evanue dont

ainsi qu'il

seamp d'een

1 dont il

2

e a ite

haute -

E.

faculté de hausférer au nom de fout autre itablissement ou service gire par le Direction quinale, le binque des magaquements qui seront pris any termes du contrat de frêt. Th alimentation en eau potoble, du lotissement " La Ville". Monsieur le maine sepore que les travany de construction de 15 maisons à usage d'habitations eta vout ilre entrepris nicestamment dans le lotistement lien- dit " La Ville". lecture de l'our Qu'il y a lieu de proceder à l'extension du réseau de distribution d'eau potable, afin de et affacture au le 8 jannie 195 2 et fac deligation de Duien : illion deblervir les immenbles dont il s'agit. Il socient à cit effet à l'assemblie, un divis drossi par la bouité lyonnaise dis bange et de l'Edairage, leguel à élise à la somme de 686. 138 france et l'invite à délibérer. Le Conseil municipal afirés avoir pris commaissance du davis qui lui est présenté et rem toutes explications aliles de la part de mile maire; Re Décide l'éjécution des teavant dont il s'agit. autorise montiner le maire à traiter de gré à gré avec la Société byponnaise des troup et de fair l'Eclairage La dépense en résultant fera l'objet d'un crédit à inserire au budget primitif de l'égencie Suris d'incorporation. avis du Conseil. Monsieur le maire soumet à l'assemblé, une demande formulie par mi técluse Henri, inscrit sur les tablique de recentement de la classe 1956, élève de l'École hormale d'Insles tituteurs de Brannais, en vue d'attenir un sunsis d'inconforation au titre de l'article 23 de la loi du 31 mars 1918, pour continuation d'études. après en avoir délibéré, le Conseil Menicipal reconnaissant le bies fondé de cette par demande, imet un avis favorable. Gu Attribution de dons aux militaires changés de famille. Sentie de se januar 1976 Le doue - Refit : Ordeoni 0 Le Conseil municipal décide d'allouer aux militaires actuellement présents sous les drafeaux 1/2 et chargie de famille, une don a' l'accasion du fiter de moil et du mouvel ay, lequel est fije del . à 1000 france pour les militaires maries sans sufant et augmenté de 1000 france for Ľ infant à charge. La défense brea imputer au cridit amout au budget de 1955, chapitre 19 article 7, pour au . "Dous any militaires any armies". Car Sentin le 17 Januar 1956 Sentin le 17 Januar 1956 Se hous- Riefet : Ordioni Tente de viene métany et de viene matériel. L et alfremi isté le Couseil municipal affronne le vence querne les muilleurs propositions : le le manue de transité d'office et aux factornes désignées ci-afrée ayant présente les muilleurs propositions : 196 lieure transme de flomb récupéris au cours de transmy Le Conseil municipal affronne la vente effectuei par monsieur le main après appel 1) de ci 1º) de 126 kilogt de vieure turgang de flomt ricupinis au cours de travang épicuté 20) dans la Salle du Fêter, au prije de 96 france le kilog, a' hi Guisti commerçant en de --2 29, d'un vieux tombreau et de harmachements désaffectés, pour le prix forfaitaire inf de 20.500 frand, à n' Arussillay albert adriculture à montataire. Aminagement de la rue Couis plane peolongée. laixed Berl monsieur le maire rappell au Consuit municipal qu'il a décidé de remettre métat Sentis le 3 Junior 1956 Concertence Refet, le turilare en chif: Daniele deux Refet, le turilare en chif: la rue tanis blanc prolongée, mais que cette voie publique de trouve à la fois dux cuil Le inters martine le maine fait connaître que le Consuil municipal de bruit par diliteration mais te dilil

22de lif alater sque a director d'aquinter de travany diene de andianes de fresse que to theme Trafine as T. T. T. S. Call, S'outrace to have a fin for the ide i that and a de damag a de frances a to days me face a la afrece matter that I so a frank affectione la affecte forface un louser ? reputing de distance de l'agéndary de desany de course ai stat se la rue bouis blance futeragés dans la frafit set andre à l'éra me franch, de Cale de Cal apart à la Long la mitte a la ateur seit l'a me france de la bill de montation l'antes & Bound alforential africe are come allow marks & aprinter the transmy saw the consistent ci-hours, de matter as travans as adjudication faire Custurethe de frage Calfer de for chit avoir lieu à la mour de Guil. the montruit de la sifica sera faiture sur les reserveres manalle de l'aportion sette Real martation de la constation-Thousand to Takin califield an Bratich Municipal, you the constituting show the till as thanks baine a fait l'abjet de differente amothe : amétre du se monsulle segrit, du set allan sepret, du 23 mai 1926, die 25 mai 1952, die 2ª march strang , die 29 willer septit It higheste que certaine de se amitée hout reduct et actuellement than diget Il ferfice d'aparine les miliques à delle et le factue se un anité surger, Le frescriptionel qui of leut contrance it qui sent a reterior I sopre he to burne we frogst qu'il somande an Enced miniged d'affront to consuit munified affin doubling a affice seconce, afficence to fraffit & watthe frafface for m. & main de montatries -Entration the columned concerned Es Carsil municipal affrance la proje de monthe fore une the house that that there a se I see it where a Pois it clearly a la fumilieur is matting mutter for the muite in that de testime de la Commund. La sefense avalué approximitation de la la sone frances there and the me with our au heatest a 1955, chaffite & with 4 your suterting the channes with Cantria bestaire . Conal de mande et mancularia. Tarante & Court quiciful autoria montaire le mais à diater de qu'a que 17 an to Koustion Rome, Insuition à la Hougine (here), foren formation de ma le La suterie fendant l'annie 1955. I are la Comptine de hautes de l' Il de Forme à Belle (see ) frem formante de & barbara fardant l'amice lysa he chais walking affinitionant in the me france in fact at it ante aufutas au crisis ouvert are budget de some Sudfite of matile & for " Co Danie christiant it fronting thered" Contoured commented. Reversion die Maillement undersion die Antonioni de Marinia le lavert maintel divide l'accorder au havitan mine de le maine de Carilia des diferitions de l'ar interminatived as to trait it in fullie as James theil is so that fortant reason the Anterna utilize to stand suffice comment I five a manual to mult remunication .. . Ellisting and after a compter de 1th million aller

and a

c.de

112

have

- Lan

6 22

2

the

10

for

11

200

Portounel communal. anénagement des rémunérations à comptor du 12 Janvie 19-Le Conseil municifal décide d'affliques au personnel communal, le bénéfice des dies bions du déviet du 30 Juin 1955, portant remise en ordre des paitemente, boldes et indemnie; have afterner et approver 1955 2. 15 fromer 1955 2. Is knulan en chif 2 Mandé des fonctionnaires de l'État à compter du 1ª fanvier 1956. Il fije en consignence les nouvelles rémunérations du personnel communal, conformément au Sectore Robit - Main tableaux annexes à la présente délibération. Personnel enseignant. Indemnité de logement. Borge du sourges Le Consuit municipal décide de fijer l'indemnité réprésentative de logement à allouer any instituteurs et institutuies non logis pour l'annie 1955, au tang pière par la circulaire pupe e et approcuse 2 20 Januar 1956 Refet : Ordioni torde interné au 18.0. P. 70 4 des 26 Janvier 1955, Soit 182.300 france four l'endemble de l'annie Var at allowing egte 3416 pour far mois à compter du 1" Janvier 1955 et 3633 panes far mois à compter du se fuille le loue trifte : Ordioni La dépense sera imputié au crédit ouvert au budget de 1955, chapitte 13 article 1, lequel tre complete par frielivement sur les fonds libres à la clôture de l'éperaice 1955. Vote d'anne indemnité à la Beaussang, Inspectrux adjouit des Contributions directes. monsieux le maire répose qu'une somme de 9000 frand à été miscrite au bradget de 1955 et approuvé le : Jammer 1986 e - Rifet : Ordion chepite 19 article 12, à tite d'indemniste allouer à m- Cherel, Tuspecteux - adpoint des contribucion In it alfrontes Soulie la 7 Januar 1956 directes pour réaphing des contribuables à la mairie en déhors des tournées réaflementaires. le sur hift : adime que depuis le 1t mars 1955, m' Chivel est remplace dans ses fauctions, fax m' Beautions qu'il convient d'accorder à ce dernier à fartir de la date préciter, le bénifice de l'indemnité da il sagit. Il inite l'assembles à délibérer sur la question. Après en avoir délibré, le Couseil municipal considérant que m' Beaussang contrinne à broise effectué précédemment for m'Chinal, décide de lui accorder le bénéfice de l'endemmité Var et affronne dentis le 12 Januir 1988 y affinite à compter du 1t mars 1955, laquelle sura imputée au créait ouvert chapter 19 Le dond - Piefet , Ordionie article 12 au budget de 1955 et visaite dans les budgets des années suivantes. Attribution d'une subocution au C.O.S.S.I.M. pour participation à l'arbre de mail. Le Consil municipal vote su favour du Comité des couvres Availes du Sepudicat d'Initiativé de montataire, une subourlion de 150.000 france, à titre de participation à l'organisation de l'arbi Le crédit correspondant est inscrit chapitre 18 article 11 du budget additionnal. Sendie at affriction Sendie de 4 Journer 1956 de dous-Cufit : ordioni Altribution d'une subvention au Syndicat à Initiatives de montataire. t alloque Le Consul municipal vote en faveux du Syndicat d'Initiatives de Montatacré, une babvention de 150.000 frances, à titre de farticipation à l'organisation de répainssances au cours des fits de 110 lette défense sur imputie au crédit ouvert chapitre 19 article 6 du budget de 1955. Subvention au Comité local de vente du findre autituleuculeure. Le Conseil Municipal décide d'allouer au Comité local de vente du trintre autitubuculeur? la tomme de 1000 france pour l'annie 1955. Cette somme sur mandaté au nom de m' Joubert, Directeur de l'école des gargons, délighé Santis de 7 janvier 2950 local de l'œuvre et fillevré au crédit ouvert chréfitre 20 article 1 du budget de 1955 four dépendet La bans hils : ordini Attribution d'une subvention au Comité des Colonies serfaires de vacances de montataire Le Consuit municipal décide d'allouer au Comité des Colonies Seclaires de vacances de

t alfrance to of Jamier 1985 fel Codusan

late 3 Order

	and the second s	
T		
		1 in de l'anné 1955.
1950		Montataire, une subvantion de 50 000 france au titre de l'année 1955.
tot		Cette défense sur imputie au criset ouver chapitre 17 arrise 2 du budget du 1955.
nies		Attribution d'une Subvartion exceptionnelle à l'éformonie Municipale.
and the second se	Vin et allamine agre	Attribution d'une Subvartion exceptionnelle à municipale de montataire, une subvarion que - Le Consuit municipal décide d'altribuer à l'éfarmonie municipale de montataire, une subvarion que -
any	but the light & Ordions	le Consuit Municipal décide d'attribuée à l'éparace manuelle à atte société. de procéder à l'acqui : tiamalle de 50.000 frand are titre de l'annie 1955, pour fermettre à atte société. de procéder à l'acqui :
		lition d'insterments de musique. Cette défense sons imputer au crésit ouvert chapitre 20 article 1 du budget de 1955, pour défenses
my		
prife-		aufrierd. Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Section locale de l'association des Vienz
mie,	Ju at alfrouver 1976	
illet 1955	land de flammer 1976 Jante de flammer 1976 Jahow . Right : Ordioni	bravailleurs. Le Consuit municipal dévide d'allouer à la hetroy locale de l'association des Viens Travailleurs.
el una		i i i i i i i i i i i i i i i i i i i
		Cette défense sera impeter au crisit ouvert chapitre lo article 1 du budget de 1955 pour défenses
se	and the second	Attribution d'une subvention à la société Anicole des Vennes de Guerre, Alcendonts et
ations	(a et alfronsi	
A COLUMN TO A	Juli & 7 Januar 1976 2 June - Culo - Cardiane	I a a the i'le divide d'allouer à la Sociale aucale des records de parties
100		et Refilles de la halion dont le biage est à Greit, une nervanier,
ind at		1 is in a l'internet d'anne Only de noce
		a tite de particulation à l'organisation à un const chapiter lo article 1 du budget de 1955, fair défenses Cette défense sera inspulse au crédit auvent chapiter lo article 1 du budget de 1955, fair défenses
		indeciment.
		and i delander à l'Union Cycliste montatacrienne.
4	( I limit	I a il ma il il divide d'alloux à la tocute à uning quint
uite .	The et allassine 1976 Leules le 18 famine 1976 E bost tille a breine	I have sacellionulle de Hoso frand au un de a année apar, par
19	C. And - Tops 1 . Statement	, I is i l'aquilition d'equiperent recettaire à Commentation
		de proceder à l'acquisition à approver chapitre 20 article 1 du budget de 1955 firer
		17 induited
rative		attilities d'une subvention exceptionnelle au standard atment au
l'arbie	1	Se Couriel municipal décide d'attribuer au Mandara union com
	Sendie de fil Januar 1956	Subvention exceptionnelle de 80.000 france au titre de l'année 1955, four formette à
	ti dou - hilit ? ordisai	eite Aville dont l'activité est bing comme, de provider à l'acquisition d'équipement.
	the second second	
ution		sportif. Cette défaux sur imputer au crédit ouvert chapitre 20 article 1 du budget de 1955, par
ter de 1955		
		attribution d'une Aubrention exceptionnelle à l'Espérance municipale de montataire.
		Attribution à une monientes aprile d'attribuer à la briete de fymmastique " l'Espérance
ulany,	have at approved	Le conseil Menucipe d'anne à minuteri sauffirmuille de 50,000 hand au litre de l'annie 1955
	the here hild a ordina a star	municipale de montataire", une subvention exceptionnielle de 50.000 frand au litre de l'annie 1955,
ilique	the same in the same in the	pau permettie à rette triete de procéder à l'acquistairig de matériel.
hendel		lette défense sur imputer au crédit ouvert chapiter 20 article 1 du budget de 1955, pour
		defenses impressed .
tataire		Altribution d'un Subvention exceptionnelle au Club dynipique montatairien de Judo.
20	The second second	Le Consuil municipal décide d'attribuer au Club dynifique montataining de Judo, un

and the second

nes.

0

in as

tie

1.

14

den bete

Ju

4

ula 1 j

be

mo

hibrantion exceptionnelle de 3.000 france au titre de l'année 1955, fione francette à any 1 238 toute, se proceder à l'acqueeting de materiel et d'équipement nécessairées à l'entraine 3000 The at afferen april Jack & James april & Jone Capit 1 Ordinan L Cette dépuse les imputé au crisit ouvert chapitre 20 article 1 du budget de 1955 for de les adhérents. Lig G attribution d'une hubbrenton exceptionnelle au Proming club de montataire. 2 Le Coussil municifal décide d'attribuer au traine des de montataire, une trebrente 3 exceptionnelle de 9,000 foud au titre de l'année 1955, pour fermette a'alle trièle à L her at appending proceder à l'acquisition de matricel et la l'équipement nécessaires à l'énterimement de ses addies had lette défense has imputer au mait amert chapiter to article 1 du budget de 1955 for eng defrances uniforemuch attribution de hubrentions aux dionnes Asciétés locales. Onnées 1954 et 1955. "ALL Le Conseil Municipal décide d'allours any diverses sociétés locales, les helventions détailées 24 4 a'-afris relatives à l'année 1955, lesquelles brant failures au crédit ouvert au budget a E cet aquaice, chapite 17 article 5 et interes " hubrentions à diverses briefis". have 5000 -has a Harmonie Municipale toute de buours mutuals " l'Union des Trevaillans" 8000 ---Sec. 2º Asciete a Accours Mutule " a meteralite Familiale" 1000-Caise Matuelle Chimeficale de la Région de Criel fr. 5.000. Union Cycliste Montatainiume les H.000. suité " Le martin techanes de montataire" 1.000 anno Verien nationale des Aucieus Combattante (hection de montataire) H.000! alle Rescietion Republicaine des Anciens Combattante ( hection de montataine ) H000"-This des Combattants de mentatain et Communes environmantes H.000 -bed -Assiste à Portuellan et se comprenne de montataire h. 1.000 ... boute à fortinetter et des predire Copularies de France faité combophile " es freis anatures" de montataire 1.500. Freque avociation de Combattante Ritermiers de Jurai (Luction de Mentatanie) 10.500 .-5.000 -7le Conseil Municipal siende un outre d'allouer aux Amietre désignées ci-durne, be dere minnes hebrentions relatives à l'année 1954, Lesquelles seront filinies au crédit ouvert 1: 9 au hidget additionnel de 1955, four rester à fayre de l'aprecie 1954 et intéré 4= 1 hebautions « discuses Accustes (1954)." cheto Petthération has le l'empte administrated fréscute par la maine force l'exercice 1954. 9- 4 te compte administratif fiscute for le maine four l'agencies 1954 et dont un aquafter classa est défens aux archiers de la maisir présente les résultats huivants : E Spectra admained at extraordinainal : 74.215.752. Tursa Efenses ordinated at extraordinated , 55. 313. 905. Ex a Enjeidents de recentras : T. 902. 763 .-Rules à fayer: H. 199-772-Le Cousiel Monicipal renne lous la finidence de My- Raising L'un de ses membres big conformienent aux disfairleurs de l'article 52 de la loi du 5 avril 1974; The her articles of st 151 de la dite lais?

230 Est d'avis d'affrouve le Compte administratif présenté par le mais pour l'exercice 1954. Capprobation des Compte de queto du Recever municipal. Le Conseil Municipal, The le comple roude par le Recevere municipal de ses recettes et dépenses par L'exercise 1950; Considerant que les opérations out fare régulieres et suffitsemment fustifier ; Demande qu'il plaise au juge des comptes de l'affrance. Etablissement du budget additionnel de 1955. Le Contril, sur le me des frieres qui les sont soussies por m'le main, procède à l'établissement du budget additionnel de l'exercise 1955, qui présente les résultats servouels et dont my exemplaise est déposé any archives de la mairie Recetter et dépenses sufflementained : 21.572. 754 frand Bureau de Bienfaisance. Cepprobation du Compte administratif de 1954 et du budget additionnel de 1955. avis du Conseil. Le Contril municipal source avis favorable à l'approbalisés du Compte administratif de l'ordonna leve du Bureau de Bimfaitance pour 1954 et du budget additionnal de 1955, friende par la manbet de la Committion administrative de Brucan de Bienfritance dans la sience de ce four Breeze de Bienfaisance. approbation du Compte de gestion du Receveur pour l'anné 1954. avis du Consuil. Le Causail municifel, The le Compte rendre par le Receveur du Bureau de Bienfais auce pour l'équine 1970, Vu la déliberation de la Commission administrative de 9 décembre 1955 dur ce compte ; Considerant que ce comple paraît régulier et qu'il n'a boulevé ni observations n' réserves de la Commission administrative, est d'avis qu'il y a luie de l'affraured. allocations any Soutiens de fomille. Monsieur le chaise soumet au Conseil municipal, les demandes d'allocation militaire prises ted for : Mr. Braun marie Veux Chambedant, & Mac Anopute Geine, afris incorporation de sore file Chambedant Jacques, classe 1954. Mª Headman Dorothie veuxe Maly, rue Roger Salencho, afrès incorporation de toy file maly Fiero, classe 1954. m: Paucton alphouse, 39 rue Voltaire, avant incorporation de son file landon Enciny, classe 1954. Mª Jocquemand Madelaine spouse Meschia, 33 rue de Jue d'arc, afrès incorporation de son mari Meschie Bruno, classe 1954. Me Chinoy Rive nue Gaillet, 26 avenue de la gare, avant incorporation de son file Gaillet livel, classe 1955. les demandes paraissant fondies et suffisaisment Justificio, recoivent un avis favorable du consil municipal Bureau d'aide tociale. En comité haut, le contril admet les divers décisions frises par la committeir administrative du Burence d'aide Asciale dans sa trance de ce Jour. Pain n'étant flut à l'adre su pour la trance est lurie et les membres friends out tique afrès lecture. Q Godart many Rain Moder polar Harris Selver fine a. war with

aget de 1955 france 54 et 1955.

fermette a' cut

get de 1955 have

une tulvention

atte Aveiete de

staire.

a' l'autrainem

autions ditaillees

ei - detnet, let rédit ouvert

14. t my examplació

+ et intitule

Le quatory finier mil neuf cent cuiquante dip, le Contait Municipal de

montataire a été convoque en tiane ordinaire à la mairie, pour le samere sig-huit ferrier à seize heures heute.

Le Maire,

Séance du 18 fégrier 1956

Le dig huit février mil neuf cent conquarte - trip à sige heures heute, les membres du Conseil municipal de montataire dirment convoqués le quatorge féires se sont rimmit en siance ordinaire à la mairie, sous la présidence de monsieur Come, Maire.

e tout reund en man and the et alforminie Sene, claire. Chaicut fierende : M. M. Come, Jodart, clighon, An Raising, M. M. Roger, Kelmans, Belu tous Refer, le Sender en des Staient fierende : M. M. Come, Jodart, clighon, An Raising, M. M. Roger, Kelmans, Belu tous Refer, le Sender en des Fallen, Bellard, Ering, Dedicourt, Petuane, bymaert, Bas, Schmitt, Jisus, opdenhove, Dan Cestrillart.

absente : M - Wattelet . M. M. Merie , Brilly , excutes ; m gauguon , non excuse . mordian Truj a été nonmue secritoire.

Le procés verbal de la précidente secure est lu et adopté à l'unanimité. Ctablissement du budget primitif de 1956.

après young et expose de monsieur le maine tour les articles budgitaires, haut en recetted qu'en dépended, le Conseil Municipal vote à l'imanimité, le budget frimilef de 1956, lequel i établit en recettes et en dépended à la somme de 71. 329.54/ Bureau d'aide Asciale. Budget primitif de 1956.

Le Consul Municipal. Tu l'article 70 3 5 de la lai du 5 avril 1884 ; Ve le budget présente par les membres de la commission administrative du Bureau d'aide Sociale pour l'année 1956, dont les prévisions paraissent en rapport avice les restoured et les besonies rich de l'Etablissement ;

Est d'avis d'affrauvre ce budget présentant un total de recettes et de dépended de 1.535.472 fraud.

Rédie Communale d'Electricité de montataire.

affrestation du Compte administratif de 1954.

Le Cousii municipal some avis favorable à l'affre batronj du Compte administratif de l'ordon natur de la Réfie Communde d' dechieité de montataire, pour l'année 1954. Afforstation du Compte de gestion du Reuseur pour 1954.

le Consuil Municifal, Tu le compte rensue par mi Petit, Receveur Apicial de la Ridji Communale d'Electricité de montataire pour l'exercice 1954;

Tu la dilibuation de la commission administrative du 16 mai 1955, Sur ce compte; Considerant que ce compte paraît régulier et qu'il n'a soulevé ni observations ni réserve de la commission Administrative; be d'aires qu'il y a bien de l'affronnes.

approbation du budget additionnel de 1955 et du budget primitif de 1956. Le Conseil municipal donne avis favorable à l'approbation du budget additioned de 1955. l'élevent en recetter it en défenses à 12.629.137 frances et du budget primitif de 1956, i élevant

en recel la Rigie Revision Le Con vier 1954 Consul de d'adricul En ce artisay - a abonnes Le Con aug fubl Jaurus la his 1. East Le Réf Le fou La mo Le Jour Le Jour le lea et 6 La dif pour a Subven The et alfreenve Aculie de Formai 1956 B'h hous Rifel - Er trevitane en Chil tigne Mand l' Huno le C cativil cifration dant le la Fiste La de

pour a

attil

une tu

Sisteme

david en

Subvent

Le Com

the First

Le crie

Le C.

The et affrouve Sculis le 5 hieres 1956 9 le tour Cufst le trevetaire en chil signe : Manches

		0341
hal do		en recettes et en défenses à 18.501.964 france, présente par la commission administrative de -
emedi	the second second	la Righe communale d'Electricité de Montataire dans la trans du sil finier 1955.
		Rivision des lites dutorales.
		Le Couseil municipal décide le maintrey en fonctions four l'anné 1955, des déligués désignées le 29 fan-
	The state	vier 1954, fine faire faite des dévenus committeent de révision des listes électorales (liste électorale fattique, l Contril de faud hommes, Tritanal de Commerce et Chambre de Commerce et d'éléctries, Chambre départementale
	The second starting of	d'agriculture).
te, let		En ce qui concerne la chambre des médiers, il déhofre m? Brenet Eucring artisony maître s'é buillet marcal .
c feiner		artisay, compaquen, four faire partie de la Commission de riveren de cette tiets en 1956.
houtien	The et approuve	Abonnemente à deverses publications. Le Conteil municipal autorise monsieur le mais a' tousuie pour l'année 1956, un abonnement
clanans,	Julie le 5 mars 1950	aux fublications administratives désignées es afrès :
hove Dandies	difn' blanchi	"Journal official ( sediction lois at decreto )
		Le Vie Communale et Dépontementale
		l'école des Communes
C. S. S.		Le Répectoire administratif des maines et des Conseillers Municipany Le fournal des Communes
		Le mairie Ratique
taired,		Le fournal dis maines et des Conteillors municifang
get fri-		Le Journal d'administration des Communes rurales
329.54 the		le Pédadofiche et 6 abourumente à l'Information Municipale.
		La défende sur imputé au crédit ouvert au budget de 1956, chapite 2 availe 7.
aw		pour abonnements à diverses publications.
let		Subvention au Comité d'organisation des épreuves qualificativés du 19ª Beads de
	Martin de 7 mai 1956	l'Humanité.
louted 1	has Rife - & decidance chil	Le Conseil Municifal déside d'allouer au Comité d'arganisation des épreuves qualifi-
112		cativit de 19 : Crott de l'Aumanité, une bubenchoig de 8000 france, a'estre de farti- cification dans la dotation des éprenves qui auront lieu à Creil le 4 mars prochaig et
1 Balling		dont les gadrants participerant en 1956, au 19° Crass de l'Aumanité, refamise per
Indon .		la Fedération Mortive et Gymnique du Cravail.
-		La défense sera insputée au crédit ouvert chapitre 20 article 1 du budget de 1956
	the second second	four défenses infrances.
com-	( )	Attribution d'ane Subvention au Bureau d'aide Sveiale.
3.1	Her at alfrance. Min le 5 lians 1956 Jone Rift - Le decistaire au chif digne i Manche	Le Consuil municipal décide d'allouer au Burnan d'ande Asciale de Montataire,
served	digni i Planche	une subventioi de sous de frand au titre de l'année 1956, afin de permettre à cet Eta- blissement de venir en aide aux familles que les circonstances actuelles out placé
		dant une betration difficile .
	1 A A A A A	Le crédit correspondant est inscrit chapitre 18 article 1 du budget primitif de 1956.
	- i i and the second	Subvention à l'œure l'avenir social
1955.		Le consuit municipal décide d'allour à l'aure " l'avanie Social' maison de l'Enfant
want		du Fusillé et des Eufants de Travailleurs, sont le Secrétarist général est à Paris 8:
100		

to rue Vigelay et dont le but set de recucillie les enfants dont les farents dont tonts Vou et officine disperitio au cours des guerres qui out ensauflante notre fays, europ qui sont aussi victimes de la 1 242 Jone Rubit, & brailan on chief red at co misire et farfois de l'infustrie bociale, une bubrenhoig de 10.000 frand. balairs La défense bra impulsé au cidit ouvert chapitre lo article 1 du budget de l'india rime . 1956, pour depenses imprived. Cud Couves professionnels de Creil. Le Conseil municipal accepte la pise su charge de la quote-part incombant. glay d' la Ville de montataire, dans les défenses le rapportant au fonctionnement des cours pro-Ver at affirmer Junio la 9 mines 1986 Pile Jones Ridde, La Seculou define " Manuhe morele fessionnels de breil, pour 43 élèves de la localité les ayant fréquentés au cours des ann Juni to baire , , beslaires 1953/1954 et 1954/1955, Savoir : annie teolaire 1953/1954 . 1 ilioe à 5.800 ! 5.800 .terrain annie Scolaire 1954/1955. He ilised à 6.000? 252.000!\_ à uteq 257.800 -It fo La dépense sons imputer au crédit ouvert au budget de 1955, chapitre 13 arrive lerrain 13 pour "Subscution any cours professionnels ". l'aggle Fraid de confection du rôle supplémentaire de 1955. Auverture d'un complément presit Ver et afference tente de q mars 1976 ce dour trafe de boulan defoi . Ma d Ha de credit. Le Conseil Municipal autorise l'imputation de la somme de 29.737 france, man Le C hant des pais de confection du rôle hefflementaire einis four l'anné 1955, au Court créait auvent chapitre à article 8 du budget de cet exercice et vote à cet effet, my crise . complement de créatit de 24.301 panes à prélever sur les foude libres. Cou Régularisation des excédents des dépenses de l'exercice 1955. retwin Un et alfacerie him le 22 mars 1976 le fore Pilot, le boilon en le Conseil municipal approuve les excédents des défenses midiqués à la colonne . et que du tableau ci afrès et vote les crédits complementaries nécessaires pour y faire fais Den articles de be Sificute du budget Objet des défenses ty-cident faite defa alloris rialit des dépensed Jer 1 allocations familiales et de balaire unique 1000.000 1.240.647 \$40.64 Line Tet 6 Participation de la Commune à la Caisse des Petraites. 100.000 125.000 En 25.000 Tel 1 Judenmiter de logements aux instituteurs 675.973 475.000 200.973 Burco Cotal Priement de mémoires sur défendes imprévues. A66.620 Rue Ve et alla Le Consuit mennicipal décide d'imputer au crédit ouvert chapite lo article 1 du budget apris de 1955 pour dépendes impréndes, le réflement de mémoires relatifs à des dépendes sugafie 14 four le fonctionnement des bureaux de vote lors de l'électrois des membres des Consult d'administration des organismes de Sicurité Asciale, le 17 novembre 1955, Savoir : Minisie Canus. Cocation et chauffage des Salles 9.505!-Minisie Legres. Fouriture d'isoloirs 13.268!-At Minisie Condette. Fournitures de bureau Meniovie haturel. Fourniture de timbres caoutchous 1. 322. Personnel communal. modification de la rémunération applicable any agents chani à un indice net infinieur à 110. 20. 25-1-1956 bar 2° 10 du 25-2-1956 Le Consuit municipal décide d'appliquer au fortonnel communal, le bénifice des ai

213 dispositions de l'arrêté ministériel du 19 fanvier 1956, accordant any agent titulaires, ampeliai res et contractuels, à l'égalusion de cury dont la rémunication est fixie sur les bases des lout tomber In at officers eggs balaire pratiqués dans le commerce et l'industrie, des impluments nets correspondants à ind de la l'indice met 110, loreque ces adjunts occuperant un emploi datté à un indice net infiriver à l'indice 110 et fuscifiont dans leux surfloi, de 6 mois de services effectifs et continue lget de Ces dispositions preudrout effet à compter du 1ª octobre 1955. Hay d'urbanisme. Demande de dixogation. monsieur le maire esper qu'il a été baisi par m' q. Pelletice, human d'études à breil 140 rue combant a Pauri Pauquet, agissant four le compte de m' Delaviopre candidat constructeur dominité à Monta course fro-Saire, d'une demande tendant à oblemir une dissofation les fermellant de construire sur un ut des annie terrain titué à montataire à l'augle du chemin noie et de la rue des Béportés, un immentle · .à usage d'habitation. Il fait commaître que d'afrie les dispositions du play d'urbanisme intéressant la localité, le ». lecrain dont il l'agit est litur en zone non adificandi; qu'il se houve flour au centre de l'agglomiciation, qu'il est profice à la construction envisagée et qu'en consigneme riey ne e 13 article parait devoie s'affraser à l'opération profeter par l'interesse. Il simite l'attemblie à formules ton avis tur cet objet. suplement Le Consuit municipal après en avoir dilibéré ; Considérant qu'il y a lieu de favoriser Soutes les initiatives sendant à fallier à la hand, more 955, au crise du logement particuliérement aique à montataire. Considérant que le herrain dont il s'agit est situé à proximité immédiate de l'agofonné. t effet, my ration frincipale de la localité, qu'il n'a fat cu à touffuir des inondations de 1920 et 1926 et que soy rattachement à la zone d'habitation ne peut présenter aucun inconvénient. Temande any services comfitents du Ministere du Cogement et de la Reconstruction, sloume 5 de bien vouloir accorder au fétitionnaire, la désogation sollicitée, afin de fermetter la fairs face. ty cident réalisation de son profet de construction. \_ tes diferent Bureau d'aide Asciale. En comité secret, le Conseil admet les diverses décisions frises far la Committion administration du 17 340.647 25.000 Prureau d'aide sociale dans de séance de ce Jour Rieg n'étant flut à l'ordre du four, la tiance est levée et les membres présents out siqué 3 200.973 466.620 apris lecture. Bolowand Halling Abland Rains Morr 1 du budget totient under ungagies year aparting aquilt tes Constile Altream Thousand Bac Savoire : Lestullart Tracking Le die sept avail mit neuf cent auquante sie, le Contril Municipal de reontataire a été convoque en téauce ordinaire à la mairie, pour le Samede vinft et un avril aute chemis à taize heures trente. Le maine fice del

Séance du 21 agril 1956 Le vingt et un avril mil neuf cent auguante - sip à seize heures heute. les ai avant it nembres du Conseil municipal de montataire décement convoqués le dis-seft avril, Vicide que bout rémuis en tiance ordinaire à la mairie, sous la frisidence de monsieur come privilizes et Chaicut presente : M. M. Cand, Godart, Aigney, Mr. Roising, M. M. Roger, Balmans, Tar de la loi de Bellard, Tring, Marie, Didicourt, Has. Schmitt, Junes, Ofdenhove, Dandier. de l'article Les dépense abut : 1 Watteld, M.M. Brynaert, Muilly, lestrillart, upcusis ; M.M. Gaughon, Koman chapitre 22 Riordanisa noy excused. monsieur Trij a été nommé Societaire. Le Coussi Le proces verbal de la frécidente déance est lu et adopte à l'imanimité. Vu lu in Rédularisation des excédents des dépenses de l'apercice 1955. en vue de -Le Conseil municipal affrouve les excédents des dépendes indiqués à la colonne s'a et appennes de 27 avril 1976 t. le heritani en chif difi i Manch de la diline tableau ci après et vote les crédits complémentaires nécessaires pour y faire face. 1º) la de radiation d Dépendent faites Crédito achicles Excident Objet des dépenses defa allouis du budget des défeurs qui si en f 250.000 assurance de responsabilité einile 259.223 I/9 9.223 2) la rec Entretien matériel de la voirie Ter/3 1.000.000 1.143.124 143.124 Pricy - her -Star/4 Cantine Acolaire. descrid alimentaired 2.007. 296 2.000.000 7. 396 approbate XIX 19 Traitement des gandes - rivières 3.660 5.490 1.830 Le Couser Cotany: 3.253.660 3.415.133 161.473 Richerton de l'our Tu la la Achat et échange de terrains pour constructions respaires. 4 Devision Ver et abburne Nu la ci re de l'ochi 3º Bruceau montière le maine expase que pour réaliter le profet de construction du groupe Beauvie le 4 deftembre 1956. Pour le Rifet et por déligation nº 1 du 9 bestaire rue Escies Mane, il est nécessaire d'adraudie le terrain dont la Ville de monte E chil de Muising - Herere " mai 1956 affrom at for deligate taire est propriétaire. conserving , tight : illes Cet adrandissement est possible à la suite de pourparlers échandés : les Conseils 10) ave les épous Gabriels Banut, lesquels consentent à cider à la Ville de Monta-1956, Sau taire une farcelle de terrain de 220 milles carris Situé liere dit " Le marais de Vilel cadastrie Action I 70 589 p., mayermant le principal de 27.500 france, august l'apoutera une indemnité de remploi de 30%, toit 8290 frand. 3) avec les consorts Filon, lesquels consentent à donner en ichange à la Ville du Montataire, une parcelle de terrain de 916 mètres carries, cadastrie Sechion D 7°601/ estimei 139.375 france, contre une farcelle de terrain lui affrartement, d'une conformin superficie de 32 mitres carries, cadastrie dechion D 7° 600 p. estimée 16000 frand Ominade et moyemant le versement à leur profit, d'une soutre de 123.875 france, à la Le Cour quelle il y amait lieu d'aputer une indemnité de remploi de 30% soit 37162 par turdis de 25 mai 1976 a par lift de houtain a' breil e Il invite l'assemblie à se prononcer sur les opérations profetres. Le Conseil municipal ; Cu tra Induce : Blanch Tu les plans des terrains et les procés verbang descriptifs et estimatifs dressés for la fouda fabriques. m. Sordet, giometre, expert à breil The la promette de voute tousciete par les épour fabriels. Desmet. en pierre Tu la promesse d'ichange souscite per les consorte Filoy Les tra Gicide l'acquisition et l'échange des terrains dont il s'agit, aug. conditions indiqué fraud. La défier four enter

215 à avant it déligne lous pouvoir au maire pour le représenter à la hépeteure des adre à unter Décide qu'il y a line se dispenser monsieur le maine de remple les formalités de purge des herete, les privilizes et hypothèques afflicables aux acquisitions immobiliens ancialles, en verte se l'active se - 4ft avil . & de la loi du 1 favril 1933 et bollicite la dicharation d'utilité fublique des profets, fax afflication noticue Come, a elmour. Frees de l'article 32 de la loi dre 30 décembre 1928. Les définités résultant de ces opérations, seront imputées au cridit nevert au budget de 1956 ignoy . Kanano chapiter 22 article 1 pour acquisition de terraiet. Niorganisation du Syndicat Intercommunal d' f. f. M. Le Consail Municipal : Vu les reistructions données far lettre de Mr. le Piefet de l'oise en dale du 23 novembre 1955, en oue de la réorfaccionation du Syndicat Intercommunal à Habitations à Soyce modéré et de la dilimitation devitoriale du dit Syndicat, Autherite : colonno 5 de 1.) la dissolution du Syndicat actuel, pour toutes les communes associées, en une de la face. radiation des Communes de Gouvieux, Ternenil, Pout Sanite magence, Lamorlaye et les adjuig qui vien font plus partie que théoriquement et out demandé à ne plus y être rattachés and togetheme 3, la reconstitution du Syndicat en ce qui concerne les Communes de breil, montataire, - del diferen 23 9.223 Precy tux doie, Coye - la - Forit et Saint - Leve d'Esterent. 24 143.124 approbation du pagramme destaire pour l'année destaire 1955-1956. 96 7.396 Le Couseil Municipal; 0 1.830 Tu la loi du 28 septembre 1951 ( loi Barangé ) 13 161.473 Ficherer de l'och Tu la circulaire fréfectorale du 29 sécembre 1955, reproduite au B.o. de la Réfecture 7° 1 de 9 Janvier 1956; frécisant les conditions d'utilisation des fonds de l'allocation scalaire hearme le traffenter diste loch light et far deligations le del de Europan - Michele Affrance les programmes d'équifement scolaire de l'année 1955. 1956 frafais fai j du groupe les Conseils des maitres et maîluceres, dans leurs téances des 7 et 9 familie et 3 et 12 min Ville de monta 1956, tauvie 597.000 . Ecole des garcous de Monta-1.449.600. Ecole des filles rais de Vitel 450.000. Ecole maternelle rue de l'Église and, auguel Ecole maternelle rue touis Blanc 226.800: 2. 723. 400. Cotal : la Ville de conformiment any preparitions annexies à la présente délibération. ing D 7. 601 f. Aminagement de la rue Erris Plance prolongée. t, d'une Le Consuit municipal affronce le profet de marché fasse avec l'intreprise facques finget o france à briel et relatif any travaux d'aménasfement de la cue touis bland probugée. and, à la-The at enforcement Ces travang comprennent les fauilles en terraig de toute nature, l'éjécution de sit 37162 free. la foudation de la chaussie, la fourniture et la pose de bordund en béton vibre frefabriquéed, l'égécution de carriveans en béton de ciment et l'épécution de la chaussie en pierre calcaire avec pinitiation d'émulain et revitern which fee Les travang tels qu'ils risultant du devis estimatif. Sont évalués à 984.820 frand La défeuse sera imputé au crédit ouvert au budget de 1956, chapitre 8 articles 14, four entreting des chemines vicinaux.

Pevision du tarif des travang igientés far le fossogene. faire aches Le Consuil municifal saise d'une demande présenter far le fossogene et relace Ver et affreserve Jeules le 10 Juis 1976 Jeules Cafet de Secritarie en chif re sous- Cafet de Secritarie en chif à la révision du tarif des travant de don suis su application die sin tra qu'à la de l'aire es à la revenion due vang au mai la dit larif qui sera mis au afflication dis l'affração consent la electure a l'arter menory He Breezen 17.132 fran u at affrecence in de 14 mai 1976 et far delegator - le Chef a Francis et far delegator - le chef a devide 800 feand par l'ada de l'autorité hépérieure. Fottes communed. Enfants de 0 à 7 and 1.000 france Il sou adulted 1.000 france Le Cous Forses Simpled 1.200 france cette fact Jose doubles Concessions. 1.500 paud Emet Forses trifled La dif 1.000 frances Pour le 1 . confi 500 frances pour dis Exhumations. Your chacuy des heivault Jennie 1.000 france Mise en caveau de famille. Fax case hine 500 franced Caveau provisione. Entre four la 500 pauce Sortie Lubour 500 panes Eevie de corfs H. 500 frand Reinhumation de coefs 1% Ombulance municipale. Transports - modification du tarif. monsieux le maire upper que par délibération du 3 coût 1951, le Consail muni. vicine cifel a figé le tarif des transports effectués par l'ambulance municipale. 20, a et affirmer 1956 de de mai 1956 de far delegating de Cla stope i Que ce tarif n'ayant pas ité modifié depuis cette date, le service est actuellement mon deficitaire qu'il convient dans as conditions, d'envisager le révision des prise en vigneur. Après étude de la question et en avoir délibéré, le Conseil Menicipal décide de fixer comme suit, le nouveau terif des hausports: 300 frances Cramport à l'intérieur de la Commune Causport des habitauls de montataire aux Etablissements hospitaliers \$50 fraud de breil Transfort dans un rayon de 5 kilomitres, uiteressant les communes 450 frand. de hogent - hur ain , breil , Chivenny , Cramoisy , Sanit Vaast - les Melle. Cranoport au dela de 5 kilomètres : So france Frise en charge Priz an kilomitre 32 frand Heure d'attente 350 feared En ce qui concerne le service de muit ou du dimanche, les prije des hansports seront mapries du complément de balaire du au conductaire belong la dence de boy privice + des fais accussoires qui en découlerout. Ces nouvelles dispositions enterout en violance dis l'affrabation for l'autorité préfector Installation d'une boite aux lettres sufflémentaire. Monsieur le Maire expose qu'il a di saisi de la part des habitants des Cai Jules Elling et Jean Biondi, d'une demande tendant à obtaine l'installation d'une both any lettres dans cette partie de l'agglamination, afin de leux éviter un long parcours pour

217 faire acheminer leur correspondance. qu'à la suite de cette demande, il s'est mis en raffort avec la Direction des F. E. E. lacin Vou at affinerer de l'aire et, des reuxinfrements qui lui out ité fournis, il résulte que cette administration hand to be hereiten an chif consent le fourniture d'une boite reiflementaire moyennant le vertement de la somme de 17.132 frances, la pose ilant effectuée par la Commune et l'entretien ultérieux assuré par l'administration des 9. 6. 6. Il soumet cette demande à l'avis de l'attemblé. Le Conseil Municipal, considerant que l'installation d'une boite aux lettres dans cette factie de la localité présente un intérêt cerdaing. Emet un avis favorable à la demande dont il s'agit. La défense sur imputer au crédit ouvert au bundget de 1956, chapitre 20 article 1 for defended unfriend . Jennie en état du chenning ricinal nº 13. ( un de Conde') monsieix le maine soumet au Conseil municipal, le projet itable par le service ricural pour la remise en état du C.V. 13 Sur 200 mitres de lonqueur, dans le cadre du programme bubbenchionné. Il indigue : 19) que la défense telle qu'elle résulte du profet établi par l'Inférieur du bervice 2000.000 .vicunal s'élève à 20, que la commune feut ablance une subvarlion de 17% sur le montant du profet et que cette subvention feut se répartire en : Lement a) Subvention de l'Etat by Aubourtion de Défartement c) Subvention en capital de la Caisse de comfensation d) Capital représentatif de la Subvention en annuités du défartement à provenir de la Caisse de compensation et à réaline far la Commund fax un frélèvement sur ses ressources vicinales, ses res-Sources ordinaires on un emfount 140.000 .-Montant des hubrentions 1 f. de Lovo. 000 -1.660.000. e) fax la fait propre de la Commune dont le montant est de 2.000.000 . Les deux subventions b et c ci- desurs fourcont être bloquées en une soule, suivant le mode de financement que le Conseil Géneral adoptera. Conque la commune contractera un confront pour réaliser le capital d, la subvention en annuités sera calcules sur la base d'un amortissement en 10 annies et loreque la Commune avancera le capital d'aide de sur ressources propres, elle receiva pendant ice of 10 aus 1/10° du capital avancé. Monsieur le Maire midique que le propet présente fait figherer pour mémoire, la chaussie au fierre calcaire évaluer 780. 200 frand qui sura révélie sur les ressources du refectorale budget vicinal. Le Cousuil Municipal afrès en avoie délibéré; boite Afronne le profet dresse par le Service Vicinal. pour

>.

de

d.

1

1

sai

Décide de filhour en 1957 sur les ressources su budget vicinal au sur les rung est ordinaires se la Commune, la part profre de la Commune évaluée 1.560.000 fran Justal hio et le capital d', représentatif de la subvention un annuités. preser Demande à binificier des Subventions de l'État au du Département. d'abt Rèclie Communale d'électricité de montataire. Affrabretiois d'un avenant voie dery. au Cahier des charges du 21 novembre 1925. housieur le maine appose que la commune de heoutataire à été autorisée à esper L directement en rispie, la distribution publique de l'énergie électrique sur son territoin, favor Aout entrie, pour lous usages, par le Cahier des charges du 21 novembre 19 21 affron Gurss Ver four richissé Andre fer 4 mai 1976 Ple hour Refet o Se Assistan en elles Aufre Manhe la le 19 février 1926. Que d'autre part, compte seure des fournitures d'évergie faites actuellement sur s dispos Auitaire de la Commune et un vier d'en permettre le développement dons l'avenir aupil Cel il y aurait interet : Fixo 1º) à accroître la capacité des ouvrages de distribution et, dans ce but : a) de crier des postes de hausformation nouveaux non Ver et abbrouve Juntis le 26 avril 1955 Jone luft. le traitain au chif tique stande he by de hubstituer progressivement la distribution normale por contants hiphaid bout les heutions normalisées de 124/220 valte et 220/380 valte, à la distribution ac. nove d'aff tuelle pour courante hiphasis bous la tausion de 120/208 volts. 30) a pricite dis maintement les modalités d'application de cette substitution du 1 Il présente à l'attemblé et étable à cet effet, un propt d'avenant au cahier a' des des charges hus - indiqué et l'invite à formuler boy avis. a après avoir reve boutes explications utiles et en avoir délibéré, le Conteil confe Municipal inst un avis fourrable et autorise monsieur le moine a' représenter la Commune à la signature de l'acte dont il s'agit. Cocation de la talle des Fêtes. Renouvellement du bail. Gert récilipiene 19 fain 1955 Aut : la decembrais en Aufre : Mars monsière le maire fait connaître que le bail consente à mi Cannus pour la location Vu et afferonne denen er der mar 1956 four le dours Rifte, de dersitanis en Chaf Aifri : Manshi de la Salle des Fites, vient à expiration le 1ª mai prochain et qu'il convient de proceder à son renouvellement. End Il demande à ce hujet l'avis de l'assembleé. tion Après en avoie délibéré, le Conseil Municipal décide de rensenveler pour une durée ferre de 9 années, le bail consente à m' Cannus pour la location de la Salle des Fêtes, que moyument un loyer annuel de 1/0.000 frand, accepte par l'intéressé. monsieur le maire est autorise à réprésenter la Commune à la disposieure de les l'acte à intervenire, lequel sera dresse par Mª mufues notaire à mello (aire). (30 Achate de lait et fus de quite pour distribution aux enfants des écoles. marche Le Consuil Municipal autorise monsieur le maire à traiter de gré à qué 0 can in the avre m' Growing entrepositaire à montataire, pour la fourniture du lait et de 1950 put de fruite nécessairée pour les distributions aux sufants des certes feudant l'anné par 2 Le dépense évalué affroncinativement à 1.400,000 france, sera sinfuster au crédit aunert au budget de 1956, chrapiter 13 article 15, pour amilioration de l'hyppinie pour Scolaire. Distribution de lait dans les écoles " Inte con

	Service and the service of the servi	24.9
	ſ	
1		Installation d' un dépôt de liquides inflammables par la Aveile Usinor. avis du
el ac hue las resan		monsieur le maise communique à l'assoubles pour avis, le dossier de la demande monsieur le maise communique à l'assoubles pour avis, le dossier de la demande
the man france		monsien le maie communique à l'assince de la brite Usinor, à l'effet
utement.		fréscueré fai m'le Dicenteure de l'usine de montataire de l'assine, entre l'orie et la d'obtenir l'autorisation d'aissouller en debors de l'anciente de l'assine, entre l'orie et la
d'un avenant		d'abtenir l'autoriestion d'uissaller en debors de l'autories inflammables de voie ferre broit. Brit, un défint de 2000 mêtres cubes de liquides inflammables de
		deuxierne catiforie (fuel ail lique).
autorisé à esplaise	The second second second	Le Conseil municipal afrès examer des fières qui lu sone prome
) her son territoire		favorable à la domande de la touiste félicionnaire.
unbed 19 of affrance	X	favorable à la domande de la toriste petitormane. Gersonnel communal ampiliaire. Conque. afflication du diexet N°46. 759 du 19 avril 1946.
	hu fance reception	Le Consuil manicipal décide d'accorder au fectionnel communal ampliaire, le lévépie des le Consuil manicipal décide d'accorder au fectionnel communal ampliaire, le lévépie des dispositions prevues au litre 4 du décest q. 46.759 du 19 avril 1946 et afflicables au fectomul dispositions prevues au litre 4 du décest q. 46.759 du 19 avril 1946 et afflicables au fectomul
actuellement her &		
out down l'avenir.		Real is in the source of some approximation of the
		Teixation de la liste des suffais permanents confiés à des agents occupés à temps
ce but :		and the
	T	handening le maine donne connaitsance au Conseil, des dispontions des deviet du et
courants hiphasis	The et alfacence	varenter 1055 intere au B.O de la Frefeeture due of mais 170, 17
a distribution ac -		d'allighting de litre Il (garanties des affinand) et als minutes
utte Substitute		du statut général des Fouctionnaires communaup, aux adjuits occupés à litre fermanced,
ute substitution	The second second	a del emplois à temps noy complet.
nant are cahier		afrit en avoir delibre, le Couseil arrête avisi qu'il suit, la luste les surplois de la comme
; le Conteil	A second second	confiés à litre permanent à des adjuits occupés à temps non compres.
a' représenter la	1 to get in the second	how at prinow de l'agent Emploi durie pesas misantes
		Brit Alexandre Gardier de ameticae
	(	Personnel communal. affiliation au Comite Futer. outrepreses de creat de tenter
pour la location	The at approver	monsier le maine expose qu'à la suite de pourfailers échangis avec le Comité tuter.
i'il convient de	lack bour life, it devictarie on Chif	Entreprises de breil et environs, l'attemblie générale de cet organitme a, par dennée
and the second second	April 1 minut	tion du 24 mars 1956, agrée l'adhision de l'ensemble des personnel communal, comp
		feuer de ce que le statut particulia du personner des constants que personner des
pour une durée	the second second	qui concerne les rapports avec la Blychnique, être assimilé à un Comité d'Entreprise.
Salle des Fites ,		La righ die Comité Inter- butuprises ist de faire bénépicer des services de la Blychinge
inette.		les adhérents 3 mois afrès le versement d'une subourhois qui, pour 1956 est figée à
la Siefucative de		(30 frances x 12 mois x far N), N ilant l'effectif indivisible su fectonnel.
i mello (oise).		Cependant, en railey de la date de la demande d'adhésion, laquelle remonte à fin
des écoles. marche		1956, la Polychinique sociait ouverte immédiatement au personnel communal si le subver
gré à gré		partait du 1th Janvier 1956.
a due lait at del		Il invite l'attemblé à le frononcer sur la question.
fendant l'année		Le Consuit municipal afrès en avoir délitére, considérant les avantages pouvant résulte
		pour le personnel communal des services de la polyclinique, décide son affiliativiz au Commis
imputer au cridit		Inter Contreprises de Couil et environt à compter du 1th Janvier 1956 et vote la subven
a l'hyspinic		correctiondante au nombre d'agents bénéficireires.
		La dépuse fixa l'abjet d'un crédit à inscrise au budget sufflémentaire de 1950 et dans les budgets des années suivantes.
		et dans les vangen nor annes municipa.
A REAL PROPERTY AND A REAL		

Personnel communal auxviliaire. Fijation d'échelles de maitements. Le Consuit municipal considérant que le porsonnel auxiliaire affecte au service 1230 d'entretrig de la voie publique, l'entevement des ordered, l'entretrez des bâtiments munaux, feut seloy ses aflitudes être titularisé ou béinficie comme auxiliaire certains acautages accordes aux fitulaires. Décide la figalion d'échelles de haitements s'affliquant aux ampiliaires occup un emploi permanent à temps complet, de mime qualification que les citulaire bur la base des échelles de ces derniers, avec une réduction de 10% s'appliquen à l'icheloy terminal, l'icheloy de début correspondant à celui de titulaire, tairie Ouvrier d'entretien de la voie publique : 130, 136, 142, 148, 154, 160, 167. Conducteur auto foids lourd: 170, 176, 182, 188, 194, 200, 207. Ouvrier professional 100 catioforie 145, 153, 162, 171, 180, 189, 198 Révision du reclassement indiciaire de l'emploi d'ouvrise d'entretien de la voie B.o.P. h . 15 du 39 mars 1956 publique. Francis min 23. martieux le maire espose que par arrêté ministériel du 20 décembre 1955 publié à Journal official du 17 Janvier 1956, il a été procédé à une révision du classement indiciaire de l'emploi d'ouvrie d'entreting de la voie publique "; les agents visis but habituellement affelies contonnices communaup. Compte leur de cette révision, l'échelle de l'emploi qui avait été figura 12f-17f for l'arrêté ministériel du 19 novembre 1948 (H.O.P. Aficial 709 die 16 février 1949) fourse itre portie, par décision des Conscilo municipany à 130-185 avec l'échelonnement trivant : 1" dans: 175, 2 dans: 196, 3° dans: 167, 10° dans: 158, 5° dans: 109 6° dasse: 140 , 7 classe: 130. le redassement des intéressés dans la nouvelle échelle de fixa de classe à classe, mais l'avrité interministériel du 20 décembre 1955 hesmentionné spécifie que l'indice terminal 185 ne pourra être accorde qu'any teuls adjents ayant accornelle 18 and Jue et approuvé Julie de 9 juillet 1956 Pour le donce Réfer - le Secritaire en Chef Aufre : Mandré La date d'effet du reclassement est figié au plus tot au 1ª fiillet 1955. Il propose à l'assumblie de faire application de ce nouveau classement pour le fectormel communal intéresse. après su avvic dilibéré, le Consuil municipal affronne la proposition que lui est faite et en fige la date de prin d'affet au 1er puillet 1955. Dertonnel communal. Américadement des rémunérations à compter du 1ª juillet 1956. Le Contril Municipal décide d'appliquer au fortonnel communal, le binipie des dispositions du dieret du 30 pring 1955 modifie - fax le dieret du 19 mars 14) tentes de 9 Juillet 1956 fortant remine en ordre des haitements, toldes et indemnités des fou-Elous Pilet : ordioni tionnaires de l'Etat à compter du 1ª fuillet 1956. attainistement. affrabation du profet de garantie, pour le remboursement de

The et affrecent here la 20 failer 1975 has balt - le heretani en chef

12.5.1 l'emprine solicité par le syndicat Futercommunal d'adduction d'Eaup et édouts Vu la frostet sachnique relatif à la réalisation d'une première hanche du réseau d'égant á. de la région creillour. de la Commune de Montataire dresse par l'administration des Pouts et Chaussies et dont le to an service coût est ivelué à 50 millions de frances. y compris la station de pompage. des batiments con Considerant que l'igentroy de ces travanje frésente un intérêt certain pour la Ville de Monta. 2 auxiliaire a taire et qu'il convicuarait d'en enlaprendre l'épiculion dans un délai aussi court que fossible. infiliaires accupan Vu la semande formulié far le Syndicat Intercommend d'adduction d'trans et des beforts e les titulaires, de la récipion crailloise, tendant à obtenir le garantie de la commune pour un emperent de of s'appliquant 42 millions, ainsi que l'ingagement de verser les anniétés correspondantes. titulaire, tarvire; Altendre que la valeur du centime communal i îline à 2.206.52 pour l'épercire 1950. Le Coussil municifal afrès en avoir délibéré, accorde le garantie au fyndicat Intercommund d'eaux et des éfous de la région creilloire. pour un empreut de 42 millious que cet organissme le propose de constracter auprès de la Caiser des Dépôts et Consignations au tang de 5:50% fiver une durie de 30 aus. Note pour la fériede au court de laquelle seront dus à la foir les intérêts et l'amor-Aissement figis à 2.889.826 paues par annuile, une imposition de 1310 continues additien de la voie tionnels pour une durie de 30 aus, qui sur mix en reconvenent à factir du 1ª fairier. Autorise Monsieur, le maire à intervenir le cas échient au contrat de frit qui sur be 1955 public and fatti entre la Carrie des Dépôts et Consignations et le Syndicat Intercommunal à bang du classement les agents visit Vengage à versur chaque annie au dit Syndicat, le montant de l'annuité à la et des bopouts de la région creilloise. tite fixer a tef- 17/ Fricise que la subvention de l'état et toutes autres subventions éventuelles, secont 15 fire 1949) date normale d'icheauce. reversies dis leux attribution à la Cause des Dépots et Consignations, à titre de rembourseave l'ichelonnement ment anticifé de l'imprend, conformement et dans les conditions prévues au contrat. , 5ª classe: 149, Subvention allonie à l'Union Cycliste montatairienne pour orofanisation du Le Conseil municipal décide d'allouer à l'Union Cycliste montatairienne, une grand Prip de Montataire. classe à dasse, Join et approuve Join de 9 juillet 1956 Sonte done Refer de Jecuitaire en Chaf Inger: Mandet hicifie que l'indice hebeculion de 55.000 frances destinie à l'organisation du Grand Prip Cycliste de t accorneli 18 and Montataire, que atte Societé fera disputer le 19 août prochany à l'occasion de la fite Cette tomme dera frilevi au crédit ouvert chapitre 19 article 6 du budget de 1956, Juillet 1955. communale classement pour le pour autres fites publiques . fasition que les est achat de carburants Le Conseil municipal autorise monnieur le maire à traitre de que à que avec les Etablissements firandet et C" 17 pande une à Pricy sur - din, pour la fourniteur tente de q finiter 1956 super du 1ª fuillet 1956. des carburants ( essence et gas oil ) nécessaires au fonctionmement des véhicules autoblow Pifer : ordioni muunal le bénifie a diced du 17 mars 14/2 mobiles feudant l'annie 1956. La dépense évalue affroximativoment à 600.000 france, sera imputé au crédit ouvert immités des forceau budget de 1956, chapitre 8 article 3, pour entretreig du matériel de la voirie entretre. rembourdement de

per : Constron de l'écule des filles. Pensement du bail. housieur le maire appare que le bail relatif à la location de l'école du filles au l'oin 252 effire april le 31 décembre 1955 et qu'il convient de fescéder à day renouvellement. que dans la biance du 20 avril concout, la commission administration du Bring de la Ver pour vicipier deuter to to pour 1976 is done- trefet : broken d'aide touale profesitaire de l'immeneble, a consenté le renouvellement de ce bail to to une durée de douge annies moyennant un loyer annuel de 15.000 francé. caract alloc Il soumet cette question aux dilibérations de l'assemblie. après en avoir dilibiré, le Conseil menicipal décide le renouvellement du bail relais cy à la location de l'école des filles, mayermant le prix de location ci destus indique. ties for Vélique lous pouvoirs à housieur le maine, pour le représenter à la tiquature de l'acq by me. 1 classe how Service vicinal. Chapitres additionnels au budget de 1956. michel Le Consul ; Tu la loi du 2 mai 1836, l'instruction ministérielle du se Juing surrant et le ricfleme ly me \_ classe quivial sur le service des chemins vicinaux ; Vu les propositions présentes par les Juquieurs pour l'établissement des chapitres additionnels Cu du budget de la Commune en ce qui concerne le service des chemins vicinany; Couse Vu le budget approuve pour l'année convante et les comptes renders tent par le main Buce que par le Recouve municipal, des recettes et des défenses de l'égencies précédent, compen En dont il risulle que le relignat des ressources des chemins viculanze de cet exercice est de hate 1.973.988 france ; TE Délibère : Signe Le reliquet de l'égenice 1955 sers confloyé conformément aux indications de la 9 colonne 4 des tableaux dressies par le service vicinal. Les recettes et crédits sufflémentaires non prévus au budget de 1956 Secont inscrits aux chefitres additionnels de ce budget, conformement aux indications de la colonne 4 des tableany désignée ci-decud. Gemplacement du fosse longeaut la rue Emile Zola frer une canalisation. Entreting. Prise en charge par la commune. monsuire le main raffielle que par délibération du 20 mai 1955, le Conseil Muni cifal i'est engage à mettre à la charge de la commune, l'entretien de la canalisation com que la Ascité Usinon se profesait de construire en remplacement du fosse longeant La propriété en bordure de la rue bruile Zola. que fax lettre en date du 16 avril 1956. In le Directeur de l'Usine de monta-Savi de la Société Usiur fait connaître que cette Aveiété, cide à la Vale de Montataire le dite canalisation actuellement terminée, aristi que les 6 fe mitres canil de prain recommant cette canalisation et ceci à titre grateut. En consignemen et confirmant de décision du 20 mai 1955, le Conseil Municife du seride la frie en charge far le commune dis manitemant, des travanp d'entretring de en Le Conseil Municipal inst un avis défavorable any demendes de Aubunition friende M.M. Fac

far : 1º, le Comité du Tour de l'aire, à sitre se participation à l'orfanissation du Tour se 20) fax le Comité hational de Coordination des paralysés et infiemes civile, à l'occasion l'oin en 1956. La division est motives par le fait que les domandes dont il s'agit ne revolent pas un de la Journie hationale du 15 avril 1956. caracteré d'interêt communal. Marsiene le cyanie toumest au Consuit municipal, les demandes d'allocation militaire frien-Allocations any soutiens de famille. My m. Vaillant madeline veux Balteny, un de magenta, avant incorporativiz de son file Baltenze Koland ties fax : Ma Potentier Raymonde épouse Vantraig, 32 rue Couis Blanc, avant incorporation de son mari Vantraig. classe 1955. 14th Szemilas autonia ipouse Guljeay, cité Deliopny, avant incorporativiz de son file Pazik forth michel, classe 1955. Ces demandet faraissant fondies et Suffisamment Justifieis, regoivent un avis favorable do chasse 1954. Couseil Municipal. En comité secret, le Conseil admet les diverses décisions prises par la Commission adminues. Bureau d'aide Sociale. pative du Bureau d'aide Sociale dans sa Séance du lo avril 1956. Ruig n'étant plus à l'ordre du jour la siance est levre et les manbres présents out A godart in Riving Mood Bolmers signe afrès lecture? Harris Allow And any statistic By Le neuf juillet mil neuf cent cuiquante six, le Conseil municipal de montataire a été convoqué en hisure ordinaire four le vendredé trige publit à vrigt heures heute, à la mairie. to maine A Séance du 13 juillet 1956 Te heige fuillet mil verif cant auguante sig à vindt heures haute, les membres du Contil municipal de montataire dément convoqués le neuf fuillet, de bout récuris en siance ordinaire à la maine, sous la frésidence de monsieur Come, Maire. Etaient friesente : M. M. Come, Godart, Michiguny, In " Raising, In Roger, In " Wattelet, M. M. Kelmand, Fasseur, Bellard, Tring, Didicourt, Penane, Bas, Schmitt, Juns, of dechove, Davidier, Brilly, Estrillart. absents : m. m. Marie, Brynaert, excusis ; m Gaugnon, non excuse Monsieux Truj a été nonmé Accrétaire.

des filles eat

tive du kritean

te ce bail to

u bail relacif

tive de l'aca

et le ricfloment

1 additionals

any;

t fax le maine

ident, compta

exercice est de

ations de la

t interits any

louve 4 det

uslitation.

Couseil Muni

la canalisation

losse lougeaut

u de monta-

y mitres carried

il municifel

d'entreting de

wenting fresherter

La Vale de

indiqua".

wellement.

Le fracés - verbal de la précidente siance est le st adopte à l'unanimité. article f. cours de la Construction d'un groupe scolaire une Louis blanc. 254 Monsieur le main communique à l'assemblée, le profet difinitif dresse par 2: que architete à Caris, four le construction du groufe scolaire rue Cours plance. renclourder au monta Il fait commaitre que far aveile du 9 fining 1956. m-le Frieft de l'aise à aqué : avoir licie Les Sube dit festet four une somme de 49. 828. 400 frand. Les Subourtions allouies s'élevant à 42.506.980 france, la charge communale à la Caisse des itse affected andle du 2/19/56 Il importe que le consuil constitue les ressources nécessaires pour gager le complei beaux figue a f. 315. 4 20 franced. Here Serva Judication de dépense et affronce le fasse d'épicution. prêterer. 1º) Offrouve le projet d'épécution des travange prisenté par m' letre architecte Article 8. la faculté et l'ilevant à 49.822.400 frances. 30) Ficide de contracter un emferent de 7.000.000 de france, pour faire face. quinciale, 1 la défense restant à la cherge de la Commune, la différence soit la somme a Construct mousier 315.420 frances, itant fillere sur les fourde libres. becte à Pa 3 demande la mise en adjudication des travany dont il s'agit. H fait Construction d'un groupe scolaire rue Conis Blance. Emprunt. profet fire article 1.ª montione le maine est invité à réaliser aufris de la Caisse des Défots et Consi Var at affrorme Sender de Es Jendert 1975 de dous helpt : Ordioni fraud, l quations ou de l'une des Caisses dont elle a la gertisig, any conditions de ces itablissements et Himp au lang d'interest de 5.50%, l'empresent de la somme de francé : 7 millions, destiné à le construction d'un groupe Acolaire un Earis blanc et dont le remboursement s'effectuere dépense à Le Con en 30 années à faction de 1957 au mayer de 209 continues extraordinaires. Il est, en conse 1º) aff queux, autorise à higher le traité à intervenire pour régler les couditions du dit a 16.48 emprent. avide 2. Le montant de l'imprunt bira verté au Grésor fublie, au crédit du Trisoine 20) de. Payeur général du défartement et pour le comple de la commune, soit en une seule foit restant a toit par pactions, à la convenance de la municipalité qui disposera, à cet effet, d'un prilever délai de sig mois à dales de l'intervention du traité. 3º) de article 3. l'amortistement aura lien par annuités égales, Couster Es viterits, calculés au laup de l'empreut, commencerent à courir du four du vouearticle ment des fonds. Selon que les versements seront operis avant ou après le point de défait su bableau d'amortéchement, les interêts de la fremière anunité seront aufmentis ou quationis diminuit en consignance. et au l anticle 4. Les rembourdements doivent, en frinsipe, être faite à Paris, à la Casin de a' la co Dépôte et Consignations. Cependant la commune pourra être autorisée, sur la demande Semant du main, à le libérer à la Caitte du Recorcur des Finances de l'arronditsement; mai ndica dans ce cas, le fairment deors être effectué un mois avant l'échiance. lu com anticle 5. Cout faiement non effectué à la date de ton exigilitité fortera interêt de fluig anticles droit au tang de 6%. article 6. Le Commune i sugage à freudre à la change les inspôts fréderils et futur construc aissi que les droits et frais fouvant résulter du présent surfaunt. alloca pour 1 Le C

which to be common and to fourth & species do multi- desting and cours de la tarque matri de la fainte d'amontaturant et and faisin d'un an. Es male administration and for the second of the la comment, I'ver inderent if the an mentent to an Assente a capital contact for anticipating. He have assoc low an moment of and infierto hat hadrenhous a state , alleving four l'digt maturant le recourt au credit at dont he Bear has Tifier & Consignations awant its united and officer i faire l'avance, forward The Africant is the contraction and intering of four large it is the life in fire is intering I ar here la mine face la reduction la montant la l'aufrant continution à la relier l'al peticating, tail to many a as riteration a interment earny modernant de fords and antile 8 - le comment au Vienter quind a le Case en Bifit a l'angel La facelle de heurofine au norre de hait antes dallassent su heuro que fac la trusto quarde & fairfier as angagements qui secont firs and because su contrat se frit. hartiention it un maine lichter au hannen de megute. marticue le main commigue à l'assurble la profit définit for to have auto tets à trais, pour le construction su poufe tel aire su housen se mafute. I fait commente que far canté da 110 fuille 1975, Will Fift de l'orie a agrée de de paft four un houme de Marg In fourd. Le bulanching ellorie à devent à Marra 575 sand, he change amount to have fine i 2072. 125 frand. I impost que la Britis constitue is assound increased for gage & compliment de signed & appende le page & appending . Is busit a l'anconinité : It appearing the first the spinitery as thereasy friends for the later or liter a till and à d'Entry ton fauch It this to contracte an aufrant to 3473 and from fine for i he shaw strut à la charge de la commund, la différence hait le homme de 12 france stant fathere we have founded titlend I towards be mine as all direction to theory hout I hagt. Construction d'au grande destaire au namere à magnite. Endeuntresile Dr. Annoine de Maine est innit à réaliser aufais de la Carie de Sipole & Sont quelois on the Fare the Bird that the a be getting, and conditions the as it this work it an trong of mitting the 5-52 for the sufferent de le hommen de 3473 and parte datie à la construction d'un que de balair au horman de maquite et dont la combre hencet N'affairere au to comes à fonte de 1957, ou mayer de 78 autient aptreatinaires. Il est se consigned, currier à hique la traite à intervenire pour righer he conditioned the let suffreent mails 3 = 8 ( mine stille que four l'aufaut de fors me de frand à rialise fore la to solaine new Social Main - have be alloration bolaito. appendiation au farmanno de l'école motionelle rue de l'école hour & news MAST - MAST. Le Cossil quinifel, ou la chantine formulie for tri le Coste de l'aine for dette a

faction for a

a as intermed to

l'anniniti-

a daw

al some fee to be

calina a specia

gi anna a

for gage to comple

to the malitade

and the come

ne, i at aft, the in her for the case afin a fair de differ bent information and

Reis , i la Frie da

into he le some

Frenchistonet; and

find & fait

Lind.

to Juing 1956, relativement au devis fragerund d'unflai de l'allocation scolaire 1922. affernes le fresse macifie qui lui a été nemis par la Vindeire de la dit à feisure far Liede materielle de la rue de l'églie . et réfactione le crédit de 450.000 frand frène, comme duit : Refection at feinence des classes Material d'iducation fluglique (manife actionne par les enfants) 52.000.

qui

the s

Ee !

tecide

Ha

En .

four

Jaro

toyee

1200

le

%

breit

cetta

Bion

L

K

1

loquet.

achat de torrain pour construction réaliser le profit de construction du groupe seale monsieur le maire refate que pour réaliser le profit de construction de terrain sont le su laman de maquete, il est nécessaire d'adjancie la superficie du terrain sont le

Alle de Montataire est populaire. Que est apandissement est possible, car à la trite de pourfactus ichanopés avec to: que est apandissement est possible, car à la trite de Montataire, une parcelle a fendeux Baul andré, ce dennise consuit à cioix à la trite de Fond de Flaquelle, cadastrai tenaig de 1943 mitres carries, bitué line dit Cite et Fond de Flaquelle, cadastrai tenaig de 1943 mitres carries, bitué line dit Cite et Fond de Flaquelle, cadastrai tenaig de 1943 mitres carries, bitué line de 144 sos francé, toit los francé le mètre can section A. J. 3.380 p. moyeumant le puis de 144 sos francé, toit los francé le mètre can section A. J. 3.380 p. moyeumant le puis de 144 sos francé.

Le Conseil Municipal : Tu le play du terrain et le procés . verbal descriptif et estimatif securi par m' torde

géonidre upper à breit. The la promesse de vente souscrite par m' function.

Seide l'acquisition de trenain dont il s'agit, aug conditions indiquées ci-avant et Stique bout fouroirs au maire, four le reprétenter à le tiquature de l'acte à internant. Etique bout fouroirs au maire, four le reprétenter à le formatité de formatité de funge en Bried qu'il y a luie de disfenser In & maine de remiftie les formatités de funge en frintiges et hypothiques afflicables aux acquisitionis immobiliéres anniables, en verte de l'article 11 de la loi au 15 avril 1953 et tollicite la déclanation d'intéliété fublique du popet, for afflication de l'article 22 de la loi du 30 disembre 1928. La défaue visultant de cette ofération der imputée au crédit annet ou busget de 1955, chafiter 23 article 1 four acquisition de hereaus. Fourier des des de 23 article 1 four acquisition de hereaus.

u at afferend 1986 Le su defende 1986 Le la deniren - chil defe : War

Ca at alformer

love to have - hild . to heartain in it

Inquis Manshi

Franking & Low

The at affiness Mennin & Y liftereds 1972 The a Callo at free stays

> Le Conseil Municipal autorise monsteine le maire à haitor de qué à que : 17 avre le Centre de Diffusion du livre et de la Fresse, 140-142 Boulevard Dident à Saris 19t. four le fourniture des articles de librairie classique nécessaires aux ierses four l'année 1956. 37 avre monsteine Emile quementre libraire à breil, four la fourniture des

articles de fafetenie et divert, mécethaines aux cioles four l'année 1956. Les défenses évaluies affeoximationnent à 500.000 frances et 950.000 frances, beront imputés au crédit onnet au budget de 1956, chapitre 13 article 11, pour fournitures aux éleires.

Cravang de carrelage à éjécuter à l'école maternelle un de l'Églis. madime le maire réfore qu'au court d'une visite éféctuée à l'école maternelle un de l'églie, la commission des bâtiments ma la demande de M- la Directried de cet établissement, a unitage l'éjécution de havang de carrelage dans 2 classe et un fartie du couloir.

207 qu'à cet effet il a fait établie par l'entreprise Rugo et C+, if une du Dipôt à logent - sur - ock, un deire lequel s'élève à la tourne de 369. 230 frances. Le Conseil municipal afrès avoie entendre les applications qui trei sont fournies, Il autoride monsieur se maise à besiter se qui à que avec l'entreprise indiquée ci-dessus. décide l'épicution des travang. La défense sere imputée au ceidet ouvet au budget de 1956, chapitre 13 antiéle 6. pour emploi des fourse de l'allocation scolaire, programmer 1955-1956. Jarantie d'empreunt à contracter par l'office Rubeie Sutercommunal d' fabritations à Loyer modère de Creil- montataire. Profet de constructions remois - groupe fear Biondi I-In hanche. Tu la demande formie fox l'office Public Intercommunal d'Ashitations à Loyer modere de breil- montataire et tendant à obtain la garantie d'un aufrunt de 40.768.000 frand nécessaire pour le financement des havourp de construction du poufe d'habitationis frazi Bronde I. In hauche à quantataire ; Vu le raffort itable par montieur le moire et favorable à cette demande; Ve les articles 196 et huivants du code de l'Urbanisme et de l'Hakitation ; Ve l'arrité interministiciel du 8 février 1954; Altendre que la valeur du centime s'élève à 3.206.52; La Ble de montataire accorde la garantie à l'office Public Intercommunal d'Achitationis à Coyer modére de breil. montataire, pour un emperant de 40.768.000 frand, que cet organisme le propose de contraster aufrie de la Caise des Dépôte et Constrictmationis adjutant fixer le compte de l'état, au lany de 1% pour une durie de 4 fand, en vue de le constanction de logements destrinés à la locateoir simple. au cat ou l'office Aublie Intercommunal à Habitations à Sayre modère de Cuil- montataire pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait fas des sommes sues par lui aux écliéauces convenues ou des intérêts morataries qu'il aurait mouras, la Ville de montataire lingage à un effectuer le fairment en les liere et place sur simple demande de la caise des Défits et consignations adressié par lettre missive sans famais pouvoie apposer le défaut de mite en reconvenent des centimes dont la création est frèvere à - dessous et affectés à le garantie, ni epider que le Caisse des Dépôte et Considuations discute au fréalable l'organisme defaillant. En vue d'assurer cette garantie, le Cousiel vote four la fériode are cours de laquelle leront dus à la foit les intérêts à 1% et l'amortistement, une imposition de 541 custimes additionnels foux une durie de 42 and qui sux mile cu reconvrement de flein droit ou cas de beloin et affecter à la couverture des chardes de l'imprunt, à savoir 1.193.5x} faux paray le Consuit autorise d'autre fart le main, à intervenir au contrat de frêt qui sure passi entre la Causie du Sipote et Considuations adjusant pour le compte se l'Etat et l'office Public Intercommunal d'Habibations à Cayer Modère de Ceuil. Montataire.

@ 1955. 1950

la dite sind

in dont la

evec m:

parcelle de

dastre

mitre carrie

m. hordet

- avant et

uitervairo.

funge del

e verter de

Jublique

u budget

né :

and Dident

id any

ture del

and, Scrout

e fourniture

l'Egline.

atexalle

Birectico

and 2 classes

· ....

farantie d'emprunt à contractor pour l'office Rublie Intercommunal a fer Sur farantie à conjunt à commune montataire. Profet de constructions neures cy Jacque The la demande former par l'office Public Intercommunal d' flabitations à try Secons groupe Jean Biondi The or hanche. modéré de Creil montalaire et fendant à abbenir la garante d'un unfrunt de 63.650. forste frand, néculaire four le financement des travaing de construction du groupe à Calitations af émet Ve le raffort itable far monsieur le maine et favorable à cette demande, brie Jean Bioudi I. 2. handle à montataire. Le Ver et affronné Juntes la 13 amit 1956 Junte la fort de territorie en chy June la forre Prefet de ferritorie en chy The les articles 196 et huivants du Code de l'Urbanisme et de l'Habitation; par . he l'arrête interministériel du 8 févrie 1954; dau Attendre que le valeur du centime i élève à 2.206.52. 2 br La Ville de montataire accorde la garantie à l'office Public Intercommunal d'Habiter e Ve et afference bendie le 13 cont 1955 à layer modère de Creil-montataire, pour un emperant de 63.660.000 france, que cet orga. fire le torre trifet - Le benitair a chaf Super : Manche nitime le propose de contracter aufries de la Caisse des Dépôts et Considuations adjusant paus née le compte de l'Etat, au tains de 1% pour une durie de 45 and, un vue de la constructu ing con de logements dustinée à la location timple. au car où l'office Rublic Intercommunal d'Habitations à Coyor modère de Cail montatan par quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait fas des sommes dies par lui au des þ interête moratoires qu'il aurait encournes, la Ville de Montataire S'engage à en effectue le faiement en ses lien et flace sur simple demande de la Caisse des Féféts et Consi. he quations adressée par lettre missive, Sans Jamais pouvoir offoser le défaut de misse en reconvenent des carbaines dont la création est privre ci-dessous et affecties à la garante ni epièr que la Caise des Défots et Consignations discute au préalable l'organisme 9 difaillaut. En vue d'assurer cette garantie, le bousuil vote pour la période au cours de laquelle seront suis à la fois les intérêts à 1% et l'amortissement, une imposition de 845 centimes additionnels pour une durée de 42 ans qui tera mite en recourrement de pleig droit en cas de besoig et affectée à la couverture du charges de l'empresent, à tavoie 1.863.965 france far ay. le Consuil autouse d'autre part le maire, à intervenir au cantrat de frêt qui sona fassé untre la Causse des Dépôts et Consignations argissant pour le compte de l'état et l'office Publie Intercommunal d' fabitations à Coyer modère de breil - montataire. Revetement de la Place Auguste Génie. The st afference into a la afference 1956 ner Billet . Le besiden en chif defie : Hand Le Consul municifel décide en raisois du manvais itat de la Place Auguste June, de faire procéder à soy revitement en matériany eurobés. 'Il affrouve a' cet effet, un projet de marché étable par l'entreprise fan Sefebore 77 Boulward Berthier à Paris et relatif à la fabrication et au réparudage de materie eurobie sur une épréseur de 3 centimetres en mayeune. La dépense coalucé approximitionant à my nullion test cent vuidt mille tip aut quale vingt queter france (1. \$ 28.684"), tra impeter au créait ouvert au budget de 1956, chapitre & article 1, pour entretien des rues, quais, places publiques, squares for

25.9 Swisis d'incorporation. Quis du Conseil. Monsieur le Maine soumet à l'assemblée, une semande formulei fax m' Sébert fan Jacques Paul, inscrit sur les tablang de recentement de la datte 1958, élén de l'École l d. Habi Secondaire Saint Joseph de Pout Sainte mageure (vie), à l'effet d'ableuir un surtis d'incornenner foration au titre de l'article 23 de la loi du 31 mars 1928. 1 à tayed Afrès en avoie déllai, le Conseil Municipal reconnaissant le bing fonde de celle demande, de 63.660.000 hitations emet my avis favorable. Le Conseil municipal considérant l'importance toupurs croissante des affaires haites Creation d' un emploi d'agent principal. far les tervices administratifs de la mairie et le fait qu'il n'apiste auceur cadre de fersound Ver et affrecent Junt le 13 anie 1956 Junt le 13 anie 1956 Junt le feritare en chif Juger : Planute dans cer bervices. Décide la création de l'emploi d'agent feincifiel (indices 210. 2/0). Création de l'emploi d'agent d'enquêtes. Le Couseil municipal considérant l'importance prin par le tervice d'aide sociale et la d' Habitation nécessité de procéder à l'instruction d'affaired, en rassemblant, contrôlant et exploitant des Tente Le 13 cont 1955 ect orafainformations utiles are maine pour freudre une décision en matieire d'aide tociale; tenant et hour tofet - E leastain en chif fitsant pair compte par ailleurs qu'un essai à été fait en confiant ce rile à un afeut mensionel; constructing Décide la création de l'auflei d'aspeut d'auquêtes (indices 130-210). Cette création entraîme la suffranción de l'emploi d'enquêteur administratif. il montataire i au des Bureau d'aide Sociale. En coninté huret, le Conseil admet les diverses décisions paises par la commission administre. a efecture hite du Priseau d'aide source dans sa béauxe de ce fourd. et Conti-Rug n'étant flus à l'ordre du four la séance est levré et les membres fissents out sidné nuise en i la garantie A Godart 200 Roin Magp africi lecture. gainisme Ellattelet Beline man? Medal Menne toditients de laquelle 7 de 845 merst de infranct , Abrille Lestrillart fret qui the de l'Etat Le muit octobre mil neuf ceut eniqueante trip, le bousiel municipal de montatavie à été convoqué en lianse ordinaire à la maisie, pour le vendresse danse actabre à vringt heures traite. stataire. E main ste Gine, febore Séance du 12 octobre 1956 de matérious Le douge actabre mil neuf cent auquante tip à vingt haves heute, les membres du Consuil Municipal de montataire diment convoyais le sept actobre, se sont reunis en séance ordinaire mit mille à la mairie, sous la présidence de montieur Come, Maire. account and Chaicut prisents : M. M. Courd, Godart, elfiquory, M. Roising, M. M. Roger, Helmand, Fasterer, nquare for

Belland, Erny, Didicourt, Fiemane, Bas, Schmitt, Jeans, ofdenhove, Daudier, Breiley, 260 Oldscute : M - Wattelet, m Les villant excusie ; m Gauquen, non excuse. Marie, Brymant. And favorelle en Mi le Bilique finitede 1 Marie Reparence State 7° 35038 RF/ST . 1 20/11/19 50. Se procès-verbal de la précédente séance est lu et adopte à l'unanimité. Monsieur Bring a été nommé l'ecrétaire. Glay d'urbanisme. Demandes de dirogations. Monsieur le maire sphore qu'il a ité saisi par M? heufues, hotaire à mello, agissant four le compte de m' Dupais demuveant à hogent sur oise se rue Demagn lequel le propare de procéder à la vente d'une propriété situé à c'éloutataire 132 rue louis Band, d'un demande bendant à obtenir une dérogation fermicitant la The firme réceptive timber le 6 novembre 1956 The tome Prifet, le demetarie en Chuf File tome Prifet, le demetarie construction de maisous d'habitation en façade sur la rue Couis Island. Il fait connaîter que d'après les disfonitions du play d'urbanisme intéressant la bealité, la propriété dont il l'agit est titucé en gone industrielle, qu'elle est propies à la construction et qu'en consiguence rien ne farait devoir s'affarer à la demande présentre . H'inite l'assemblei à formuler soy avis sur cet abjet. Le Conseil municipal après en avoir délibéré ; Considérant qu'il y a lieu de fouvorisée toutes les initiatives tendant à fallier à la crise du logement particulièrement aiglie à montalaire ; Considerant que la propriété dont il s'agit est situé à progimité immédiate de Aure formantes de mi le Idequé géneral M. V. R. l'agglomination, dans une gone un bordure de la rue Couis plante de the Kilane leve prossar RP/ST maisons d'habitation et pourvue des éléments de viabilité et que soy rattachement à la zone d'habitation ne peut présenter aucun inconvenient. Fanande any bowices completents des ministère du Esgement et de la Reconstruction de brey vouloir accorder au fititionnaire, la dérogation sollicité. Il expete d'autre part qu'il a été saise par hi Venne Oberlé demensant à Montataire 5 un Cetioux, d'une demande Acudant à abknix une déradation hui fermettant la vente d'un terrain situé à montataire rue Victor Hugo, a'une bendes le 13 novembre 1976 toute Immobiliere de Construction qui s'engagerait à édifier des bâtiments à Pele Aous Prifet, de Acceitaire en Che Inque Blande usage d'habitation du type cionomique et familial avec accession à la propriété. Cette Asciélé à sugadrait subscite à faire doy à la Ville de montataire, du treraig compris à l'interieur des immeubles. Il servit ainsi à la fois possible de construire et de créée un espace vert au milie des constructions envisagées. Il fait connaître que d'après les dispositions du play d'urbanisme intéressant la localité, la propriété dont il s'agit constitue un terrain réservé pour espace libre public; qu'elle est propier pour la réalisation de l'épération profeter et qu'en consignent rieg ne paraît devoir i offarer à la demande présenter. Le it affronce teili le 6 houendre 1956 Le tous Right, le secritoire a chi Il invite l'attemblei à formule toy avis her cet objet. Le Contril Municipal après en avoie délibéré ; tique Wanche Contiderant qu'il y a live de favoriser toutes les initiativés tendant à pallie

261 à la crisi du logement particulièrement aigüe à montataire. Considérant que la propriété dont il s'agit est situé à proximité immédiale de l'agglomération, en bordure de la rue titor specifo pouroue des éléments de visibilité et que le carac. teré qu'ille frisente au flay d'urbanisme bui servit conserve du fait qu'une partie importante her famille en de la Silique finie constituerait un esfrace vert fouvant far le suite être aminage en square frer les futures Blume Und ge35038 RF/ST constructeurs et entreteme comme tel for la Ville de montataire. que dans ces conditions, Son 51. rattachement à la goue à habitation ne feut fusienter avenny inconvenient. Acuande aux services comfétents du ministeré de logement et de la Reconstruction de bien vouloir agnaz accorder à la fétitionnaire, la dérogation sollicité. Templacement de m Boneffet dons ses fonctions d'architecte. monsieur le maine expose que pour raisous fersonnelles, mi Bouffet architecte communal The frome receivere touter to & november 1956 touter to & november 1956 tour Bilet, le deoutaire en Chief tigen Blanche a abaudonne toy cabinet. le dernier avait ité agrée pour la conduite des travans de construction du mur de douve du nouveau cinetiai, la vérification des mémoires et l'établissement des situations fermettant le fice réglement des entrepreneurs. Les travang dont il s'agit sout difa bien avancés et le départ de la Boufflet n'aminent aucune répresention dans leux égécution. Il n'en est fai se même four l'établissement ses fiers nécestaires au réglement des entrepreneues. E'ordre des architectes à charge monsieur Rousseau architecte à breil, de la génauce du Cabinit de mi Boufflet. En consignance des faits relatés et des renseignements fournis fax la Prifecture, il affaxtient à l'attemble de décider qu'à la tuite de l'abandon de ton cabuit par le Bouffat, elle est d'accord pour accepter que m' Roussian architecte désigné par le Cousail de l'ordre des architectes, boit charge de continuer à uppédier les affaires au cours au micup des intérête de la Commune et par consignent de remplacer sé Bouffet dans la totalité de ction , Set attributions. Après délibération et à l'unaminité des membres présents, le Conteil menicipal en décide Elections législatives des 2 fanvier et 3 et 1º juin 1956. Réglement des pais d'affichage. Le Conseil municipal décide d'attribuer à le Glivier Georges remplissant les fouctions inne l'échou Refet le bourdaire en chif d'afficheux, la hotalité des sommes verties à la commune pour frais d'affichage et de raffortant sopri Mande a aux élections léfislatives des 2 fourier 1956 : 10.350 frand ité. et 3 et 17 Juin 1956 : 9.900 france fexbut an total : 20.250 frand lette décision set prise en raison de ce que m'olivier n'occupe aucun cueploi communal pouvant lui afforter une rétribution quelconquè. la dépeute fire l'abjet d'un crédit à interire au budget additionnel de 1956. la Chauffage des écoles en 1956. bre Le Conseil Municipal autorise monsieur le maine à traiter de gré à gré avec reversione The at affrance tale & affrance 1956 the Eifer & becaute an child quence Dicreert Frasper, néopeiant en charbour à liancourt (sie), pour la fourniture du combustible nicessaire au chauffage des écoles fundant l'année 1956. La dépense évaluée à 350.000 frand envirag, sura imputée au crédit ouvert, chapite 13 article 8 du budget de 1956. allie

12

>

2

>

r à

se .

w

Cravary d'adduction d'eau. Emprunt de garantie communale. du ( . D 12: Il rimelte Ver la demande formulée par m'le Président du Syndicat Intercommunal d'adances a) que fo d'Écamp et des Edjouts de la Région Creillaire, hudant à tolliciter la garantie comme autorisée à u b) qu'are nale four un frêt de 25.000.000 de frand amortestable en 30 and; Vu la délibération du Couseil d'administration du dit Syndicat en dute du 8 septembre 17; profite de boy décidant la réalisation d'un nouveau forage à l'usine élévatoire de briel et sollicitant c) qu'a' fall devout le concours de l'État pour le financement de cette opération ; vany pour is Delibere La Ville de montataire accorde la garantie au Syndicat Intercommunal d'adduction d) qu'a à Eaury et des Equite de la Région Creilloise, pour un frêt de 7. 183. 600 paud, que à demander cet regauisme le propose de contraction aufries de la Caisse des Dépôts et Considjuations au Le retrait e) qu'af tany de 5.50% pour une durée de 30 ans. Sorisation d En vue d'allurer cette garantie, le Conteil vote le frincipe de centimet additionnels de quotité dufficante pour couvrie l'intégralité de l'annieté consepondante à la fartice. for arrite de pation basie sur la consommation en care four l'année 1954, animité d'élevant à refeter. africs cet 494. 2% frand. que ma Le fraderit de ces impaintaires qui sexont mises en recomment de plenj droit en cas l'autorisation de bessin, sera affecté à la couverture du charges de l'emprunt. liser former. Droits de place. Prorogation de la durie du bail. que la mu Monsieux le claire expose que le contrat de cettion à m' Charve domisilie à que l'e Triscennet (Suine) 16 rue anatole France et représenté par m' Fierre Figuernal demensant à hicement 68 me de Montrais, de la concettion des devits de place et d'exploitation qu'elle du matériel des marchés de contataire, est expirée depuis le 31 décembre 1955; que le n qu'un profet de création de marché couvert a été examiné par la Commission compéun danger o tente, mais qu'aucune bolution n'est intervenue à ce four. que l'in Il propose su consignemen et dans le but de permettre la réalisation du profet dont rouder in il s'agit, de reconduire pour une durée de deux annéel, c'est-à-dire proqu'an in encomb & discube 1957, le contrat dont il s'agit dont les dispositions bont maintenned. parking he affelé à débbien, le consil municipal adopte la proposition sans observation. actuellune Demande d'autorisation d'installation d'appareils distributeurs de carburant, que la présenter par me aque. avis du Conseil. divistiving for Montieux le Maire reffelle au Conseil Municipal que me oger a demandé l'au-Your cel torisation d'installer des pompes distributrices de carburauts, devant la profriété qu'elle pot-Mr. Oger, en tide rue effertiaiz, du côté des numérasimpairs, en bordure du parking qui a été construit profit d'u fax la Commune. Ricy u Montière le Maire donne lecture d'une lettre du 17 Juillet 1956, de M & Indenieur en Chaf, demandant di la commune serait disposé à faire verse fer me ager, à the de fouds de concours, une somme représentant la construction de vinde mêtres d'aire tique that Monsieux l'Indemnie en Chif estime qu'il est préférable de ne par réaliser de Lehun parking rue alfertiais du côté des municas pairs, haut que le piquetage de la déviation

263 des C. D 123 no luca fai rialité. Il resulte de la discussion du Conseil Municipal : a) que far arrêté du 16 novembre 1954, la Société Cille Bonnières et Colombes « ile autorisée à mistaller des affaceils distributeurs d'ésseure devant la profriété de 24th aque. b) qu'are début de 1955, la touise lille - ponnières et Colombes n'avait fas enne frofite de boy autorisation . c) qu'à cette époque le service vicinal a cutuprit la remite en état du CD ses qui passe devout la propriété de ma oger et que la commune a décidé de profiter de ces travang pour itablie un parking pour le Mationnement des velucules. &) qu'avec l'aide du tervice vicinal, la boule lille - tomières et Colombes a contenti a demander le retrait de boy autoritation. le retrait de l'autorisation est intervenne par arrité préfectoral du 2 Juin 1955. e) qu'afrès l'établissement du facking fax la commune, Mr. oger a demandé l'au-Sorisation d'uistaller des affarcils distributeurs d'essence en bordune de ce farking et que par arrête du 29 Juillet 1955, sur un avis défavorable de la Commune, sa demande a ité refeter. Ofrier cette discuttion, le Contril municipel constate : Que madame ager a attende que la commune ait étable un parking pour demande l'autorisation d'untaller des fomfos, mais qu'il n'est fas fossible d'admettre qu'elle furisse este liser pour une station de dishibution de carburant, une partie de l'aire de Stationnement que la municipatité à construite à su frais; que l'immuble de madame aque n'était par affecté à l'usage de gerage; qu'elle l'a vendre à mi Boursing garachiste et qu'à eitre époque le partient était défa constance que le ravitaillement un essence des véhicules au milie d'un parking puit présentes un danger d'incendie four les autres vehicules en Mationnement. que l'installation de pomper en bordure du parking aurait pour consigneme de le rendre inntitisable aux vibicules qui voudrainet stationne, qu'il su résulterait à nouvrait en encombrement de la chauser any abords du passage à niveau et que la criation d'un parking sur my autre faint n'apparterait par de remide à at miconvinient grave qui a actuellement disparce. Que la commune ne dispose d'autre endroit que le côté pair ou l'emprise de la diviation profeter n'est pas encore figie comme l'indique la lettre de 2º l'Inquision au chif. Four ces motifs, le Causeil municipal énat un aires difavorable à la demande de Mr. Oger, en considérant qu'on ne feut fat suffrimer une installation d'interêt général au profit d'une installation d'intérêt finé. They is stant flux a fordre du under heil

itation 5; in compehofet dout

d'adduction

Septembre 1955

d'adduction

ud, que

ind au

Litionnels

la fartici.

t en cal

ilie à

curant à

ut a

licitant

ie commen

aut,

i' and

undi l'au-

qu'elle par te constrait

-----

Le quinze décembre mil neuf cent anguante - tip, le Contail Manieifal de Mantales a été convoqué en tianes ordinaire à la maire, four le feuxe vuisfe décunhe à dix-huit heures ha

## Séance du 20 décembre 1956

Le vingt décembre mil neuf cent augurante - tip à dig - huit heures heure, les menues su Consul municipal de montataire diment convoqués le quinque décembre, le sont rémi en liance ordinaire à la mainie, bour la frésidence de monsieur Come, Maire. Chaicat présente : M. M. Come, Godart, Mignoy, Roger, Kelmand, Fasteure, Kelland, Bring, Marie, Disurane, Brynaert, Schmitt, Jeur, apdauhove. Absents execusis : my " Raising représente far m' Cane, M. M. Dédicourt représenté for m' Enzy Bas représenté par si Fismene, m. Wattelet, m' Dandie, non représentés; absents noy exercise : M. M. Breilly, Estrillart, Jauduoy. Monsieure bring a été nonmé Accrétaire.

Le fracés verbal de la précidente déance est lu et adopté à l'unanimité. Délibération sur le Compte administratif prélente par le maire pour l'exercise 1955 le Compte administratif présente par le maire pour l'égencie 1955 et dont un exemploire est déposé aux archives de la mairie, présente les résultats buivants : Creatter ordinaires et extraordinaires ; 80. 992. 175 frances.

Dépenses ordinaires et extraordinaires : 65. 426. 790 frand Excédent de recetter : 15. 565. 385 france

Le Conseil Municipal recui tous la frésidence de m' Enciny Godart l'un de les mun. but désigné conformément any dispositions de l'asticle 52 de la loi de 5 coril 1884; The las articles \$1 et 151 de la dite loi ;

Est d'aires d'affrouver le Compte administratif présenté par le maire pour l'égencie 1955. Approbation du Compte de gestion du Receveur Municipal.

Le Contail Municipal, Tu le compte rende far le Receveur Municipal, de tes recettes et défenses pour l'exercice 1955;

Considérant que les opérations out paru réquieres et huffersument pusifiés ; Remande qu'il flaise au fuge des Constas, de l'approuver. Etablissement du budget additionmel de 1956.

Le Couscil Municipal, sur le vu des friers qui lui sont soumises for mi le maine, procéde à l'établissement du budget additionnel de l'expercise 1956, qui frésente les risel tate suivants et dont my exemplaire est déposé aux archives de la mairie.

Recetter et défenses sufflémentaires : 16.03.9.900 frand. Bureau d'aide Avriale. approbation du Compte administratif de 1955 et du budget

additioned de 1956. Quis du Consiel.

Le Consuil municipal donne avis favorable à l'approbation au Compte administratif de l'ordonnatur du Bureau d'aide briele four 1955 et du budget additionnel de 1956, présenté par les menches de la commission administrative du Bureau d'aide Arciale dans la l'ance

Princes L'annie -Le Con forme l'agen In la Conside de la Con Bridget Le Cou Tu la ginical . Te la Tota 1 des cheme blearing d Décide miner for 1. 4 Ver et effronné tenti le 7 Janvier 1957 19 toues Pufit - le Senitaire en def Argue : Blanchi attribe Le Co tives a risation Le a attich Vu et affronne Sente le 7 Janvier 1957 C'e hous Piefet . le fraitance en chil defait. Marchi Le Co Subven court a Cetta Subre Ver et afficieve" Jeulis de 4 Journie 1957 L'er doue Prifet, le décutairen chil trigni : Warshi Le 1 la to Cette dilique 1956, attil Le tentin le 4 Juin 1957 Ple how - Paifet - le Soutaire en chif Monto signe . Blanche Cet attil Le trules de 4 Januar 1957 La bour Prifet de maiton en del ocuto Ander Blanch proces

265 Burnan d'aide Aveiale. approbation du Compte de gestion du Receveur pour l'année 1955. Avis du Conseil. Le Conseil Municipal, Vie le compte remais par le Recureux du Bureau d'aide sociale pour l'exercice 1955. la la délibération de la Commission administrative du 29 invocubre 1956 sur confte. Considérant que ce compte farait régulier et qu'il n'a souleve n'observations ne réserves de la Commission administrative, est d'avis qu'il y a lieu de l'affrouver. Budget vicinal de 1957. Tu la loi du 21 mai 1836, l'instruction ministérielle du 24 Juin suriant et le riglement Le Couseil Municifal ; général sur le service des chemins vicinany; The les propasitions présenteis par les Infinieurs du bervice vicinal; Tote l'unacciption au budget de la Commune, des recettes et crédits nécessaires pour le service. des chemins vicinany fendant l'anné 1957, le tout conformainant any indications des lableaux dresses fax le service vicual. Décide fax afflication de la loi du 31 mars 1903, de remplacer far une tape vicinale à diteminer far l'administration : 1.) 4 Journies de frestations moividuelles 20, 4 Journies de prestations sur les animany et véhicules Attribution d'une hubbrention au C.O.S.S. in prese farticipation à l'arbre de hoël. Le Couseil municipal vote en faveux du Comité des couvres Sociales du Syndicat d'Initiatives de montataire, une subvarian de 700.000 frand, à titre de farcinifation à l'orgaristation de l'arbre de moil en 1956. Le crédit conceptousant est inscrit chapitre 18 article 11 du budget su budget additionent. Attribution d'une subvention au Syndicat d'Initiativés de montataire. Le Conseil Municipal vote en faveux du Syndicat à Puitiatevis de montataire, une Subvention de 150.000 frances, à têtre de facticipation à l'organisation de réprissances au cours des fites de 1956. Cette défense bera imputer au crédit ouvert chapitre 19 article 6 du budget de 1956. Subvention au Comité local de vente du timbre autituberculeurp. Le Couseil Municipal décide d'allouer au Comité local de vente du huibre autôtuberculeup la tomme de 1000 france pour l'anné 1956. Cette tomme tera mandaté au nom de m' Balling, Directeur de l'école des garcons, déliqué local de l'œure et préleve au crédit ouvert chapitre 20 article 1 du budget de 1956, pour dépenses imprévues. Attribution d'une subvention au Comité des Colonies scolaires de vacances de montataire. Le Consuil municipal déside d'allouve au Comité des Colonies Ausanies de Vacances de Montataire, une subrutivi de 50.000 frand, au titre de l'annie 1956. Cette dépense lera imputé au crédit ouvert chapitre 17 article 2 du budget de 1956. attribution d'une Aubuntion exceptionnelle à l'éfarmonie Municipale. Le Couseil Municipal dévide d'allouer à l'Harmonie Municipale de montataire, une subventrois exceptionnelle de 45000 frand au titre de l'annie 1956, pour permettre à'atte dociété, de procéder à l'acquisition d'instrumente de musique.

Ver et depressive Toutie de 7 Janvier 1957 Ch bour Pufet - le Sociitanie en duf Argue : Blanché

+ hands

ciercie

· Eing ,

a 1955.

c 1955.

etter

ine,

1 risul

adet

de l'on-

for

liand

m

Va et alfronne taile le 7 Janvier 1957 Whow Refe le fraitaire en chif higher. Marche

Judi de la francé Judi de la fammir 1957 the love hight, le Scintane en chef trifre : Marshi

Ver it afference tente le ur prin 1957 Ellow Cult le bruidaire en chif-Midne , Blande

Trule at alformer hunder to a farmer Ag FJ hunder hight de heardans an dief hunder belander

			A
	lette défeuer less imputée au cridit ouwert chapiter la article 1 du budget de 1955. The	June of all and 1953	Ditribution d'
0.0	is accused chapite to arrive the	Junto to I in leader in the	to Consul 1
260	lette défeuer lere impulse au cudit dur défeuer infaiment. attribution d'eure hubmution exceptionnelle à la hection locale de l'attociation du Vienne Crawailleure		Subruccing eque
	care apparte de l'allocation des Viery		hin - 1
	defenses infactures.		Arrité de fros
	attribution d'une hubmution equip Bravailleured. Le Consuit municipal déside d'allouer à la bestion locale de l'attointion des Transien		de tes adhires
6 . 11	Travailleure		Cette défen
The at affrance	Le Consuit municipal déside d'allante		
herete de France en de	I hunter exceptionnelle de 50.000 frances, au		four défenses
- mp	Crawailleure Le Consuit munimifal déside d'allouer à la section de l'année 1956. une subvention exceptionnelle de 50.000 francé, au têtre de l'année 1956. Cette défense sur imputer au criait ouvert chapitre lo article 1 du budget de 1956, pour Cette défense sur simputer au criait ouvert chapitre lo article 1 du budget de 1956, pour		Cuttilution d'
	Cette défense une impressioned. Réparent impressioned. Attribution d'une bubrention à la bouiste Anicole des Vennes de Guerre, assendants et Relieves de la postion.		Le Conseil ?
	réparter imprévuel.		une butmuting
	attribution d'une subvention à la mos		
C	Reducer de la mation. Le Control Municipal décide d'allouer à la touiste anicale des Terres de Guerre, assendants Le Control Municipal décide d'allouer à la touiste anicale des Terres de Guerre, assendants		organisation, de
Ver et alfronni fender de 4 Gammer 1957	I could municipal decide d'allouer à la toute duncant in trace hand four le		les victimes de
u lafet - le Secritarie en chif-			Cette diferes
	et Vapielles de la maison d'un cubie de hoil.		
	et trefielles de la hation d'and a l'againsaling d'un arbie de mail. 1956, à titre de fasticifation à l'againsaling d'un arbie de mail.		attribution
	1956, à titre de franticipation à l'organisation d'un devie de mais de budget de 1956, pour dépense Cette dépense sera imputer au crédit ouvert chapitre la article 1 du budget de 1956, pour dépense	Ser et alfronne. Serle le 8 gamer 1957	Le Consil
	imprived.	Ple Jours Prefet le Secul and an che	
	apparent. Attribution d'une Autriention à l'œuvre des Colonies de Tacances des Coules laigues	Pile bours - Lacque : Wander	
	Claribulog a due more provide		est experies
The at efficiency	du Second dergri du Département de l'aise.		famonie
te es Janvier 1957 Polet, le dicutani en chif	Le Cousil Municipal décide d'allouve à l'œure des Colonies de vacances des certes		houte de
Sign Blende	· laigues du brond degré au département de l'aire, une subvention de 5000 france front l'an.		
			with d
	nei 1956.		Caise Me
	La défense lora imputer au crédit ouvert chapiter la article 1 de budget de 1956, pour		1000
	dépenses imprévues .		Uluin C
	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Union Cycliste montatairienne.		haite -
it aller we	& Crusil municipal dian d'allance à la Societé - il Election Cediete Montata income		Elmining the
le 4 Januir 1957	le Conseil municipal sience d'allouer à la Société il Union Expliste Montatairienne,		
Purfor le herritaire en chif	une hubrention exceptionnelle de 3 foos france ais titre de l'annie 1956, four fermettre		attoined
	à cette tointé, de proceider à l'acquisition d'équipement nécessaire à l'entrainament de tes	and ga a gal	Union .
	adhients.		lociste ?
			1
	Cette défense sera infutre au cridit ouvert chapitro lo article 1 du budget de 1956 pour		Jointe a
	defenses supremes.	and the second second	Asciete -
	attribution d'une Subvention exceptionnelle au Standard athlitic club de montataire		
et alfrenne	Le consuit municipal décide d'arrie "11 partie d'arrie au montance		attoci
" Januar 1953 - Lo Securitaria an chil	Le Cousiel Municipal décide d'attribuce au Handard athlétic club de montataire;	I then my frained down -	100 C
hope : March	sprepromitte de 180.000 feaud au tetre de l'anné sara / / m	and i there therefored the	Gersonnel
and the state of t	a'cette bouite dont l'activité est bien comme , de procéder à l'acquisition d'équipement	·	
	Apartif.	Juict affirement	Le Con
		Pile down Reefed, de Secretaries	all uistitute
	Cotte défense lera imputé au crédit ouvert chapitre 20 article 1 du budget de 1956	Jugui Blanké	The second second
	four défenses imprévues.	A subscription	frighters
	Attribution d'une Subvention exceptionnelle à l'Espèrance municipale de montation Le Consuil municipal décide d'attribuer à la foisité d'al	the second day and the	de l'ann
affront -	Le Couriel municipale de montation		and the second se
" John 1927 and and dal	Le Consil municifal décide d'attribuer à la Société de Jymmastique "l'Espérance Municifale de montataire", une subvention questionnalle de 20		comptex
John We I'	Municipale de montataire, une bulvention exceptionnalle de 3.000 france au titre de l'anné	a Service man france -	ta dy
and the second second	1955, pour firmette à cette briete, de procéder à l'acquisition de materiel.		chafitre.
the local and	lette diheue, hun i lain a proceder à l'acquisition de materiel		
	In it we impute an credit awart chapitre & article	the a line and	allow
1	lette dépense sons imputie au crédit auvent chapitre la article 1 du budget de 1956.	- 10 have and	pour l'
			No. Contraction
			Le Ca
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

P

0267 Attribution d'une hebreution y continuelle au labert dynifique montataining de Judo. Le Consuil municipal series d'attribuer au Chel Agrupique montataining se Judo, une - 1958. From July and a failed Intruction exceptionnelle de 20.000 francé au têtre de l'année 1956, pour fermetter à cette Rufe to knithing in the define : Mandie tociété de procédie à l'acquisition de matériel et d'équipement néressairé à l'entrainement 1 Viene Cette dépense lera imputée au cidit ouvert chapitre 20 article 1 du budget de 1956 de tet adherende. y Travailland Cuttibution d'une Aubrention à la Section de montataire, du Secours Populaire Française pour defended infrarred. 56. town Le Conseil municipal décide d'allouer à la teching de montataire su becours Populaire Français, une subouting exceptionnelle se 10.000 faued are titre se l'année 1956, afing se ferenette à cette organisation, se pourtuire don bat, qui est de souterir moralement, matériellement et fuidiguement idants at les victimes de l'infuscice tociale, des calonutés naturelles, de la misine, ainsi que leurs familles. Cette défende la imputer au crédit ouvert chapitre la article 1 du budget de 1956, four dépended inferience theusland, we l'année Attribution de Subventions any diverses Societés locales. Le Conseil municipal décide d'allouer aux diverses touistés locales, les subventions ditaillées for defender ci-après, relatives à l'année 1956, lesquelles secont imputies au crédit ouvert au budget de Ver et affronne Jeule Le & Janvier 1957 Chelons-Tarfat le berntane en chef Informa Tarfat le berntane cet expercice chapitre 18 article 4 et intitule " Introductions à diverses bouilés" laigues 5000 -farmonie Municipale 15000 .-"triite de Sucours Muturle " l'Union des Travailleurs" H.000 .-Societé de Accours Mutuels " La Mutualité Tamiliale" force l'an -10.000 .-Caise Mutuelle Chingicale de la Région de Court 5.500 -Union Cycliste martatairium 956, from 6.000 -baile "les martines dechaurs" de montataire Union hationale des Anciens Combattante (Sechois de montataire) 5.000 --Association Républicaine ses aucuns combattants ( Section de montataire ) 5.000 tairiene 5.000 --Union des Combattants de montataire et Communes aurionnantes romettee 6.000 ---Societé d' forticulture et de Compérance de montataire t de hel 1.500 -Soute d' Horticulture et des Jardius Espulaires de France 7.000 --Société Colombofhile " Les Vieis amateurs de montataire 1956 for Allociation des Combattante Prisonniers de guerre (Section de montataire) 15.000 :houtstaire Acia Compaquie d'ard Personnel enteiquant. Indemnité de logement. Mar neu maine Le Consuit municipal décide de figur l'indemnité représentative de logement à allouer aux utataire, hour fermette - al moditations et mistilutions non logis pour l'année 1956, au tany prive par la circulaire 'iquifement Vu et affrance Judi le 7 Janeir 1957 prépitorale intérie au B.O.P. 7º 4 du 26 Janvier 1955, loit 47.500 france four l'entemble Pile bour toddy to Secretance de l'anné ; 3850 france for mois à compter du 1ª fannie 1956 et 4066 france for mois à Jupi Wanhi de -1956 compter du 1ª Juillet 1956. La défense tora imputé au crédit ouvert any budgets primitif et huffleinentaire de 1956, de houtstaire Esperance chafithe 13 article 1. allocation Scolaire. approbation du programme complémentaire des icol the de l'anne your l'anné Acolaires 1954-1955. Le Couseil Municipal ; Vu la lettre de Mi le Piefet de l'orde du 18 Juillet 1956, faisant t de 1956.

1 cicolal

ue.

connaître que for suite de l'aptension de la bri du 28 deftendre 1951 / lei hanne 268 aug refauts de mouis de 6 ans et de plus de 14 ans, un complément de l'allecation Acolaire de 384.000 frand a été all'ibre à la Commune four les 1ª et d'himades 1950 21 Junearing & Brunan affrance les programmes complementaires d'équipement scolaire de l'année serlaire 1954-77 The at affinition Beauway is to James 1957 The Right at fan delafation is chaf de Gimeny digne : Winde proposis for les Conseile des mainestes des écoles maternelles, savoir : Ecole malernelle rue de l'église 228.000 famel. tocole maternelle rue louis pland 156.000 france. Cotal: 384.000 fauch conformainent any propositions armayies à la présente délabération, Le Couseil Municipal accepte la prise en charge de la quote - fart incombout à la Cours professionnels de briel. Fille de montatanie, dans les dépenses le raffortant au fonctionnement des cours profession nel se bruit, four 43 ilière de la localité les ayant fréquentés au court de l'année se. laire 1955-1956 Tu de effersonse Janlo de 8 Janvier 1957 Ree Jones Refer de Secularie en chi Ager: Blanche laine 1955-1956. La défense en résultant, 358.000 frances, calculer à raison se 6000 frances par élie, Les imputer au crisit ouvert au budget de 1956, chapiter 13 article 13 four subcrusting Var et allement Martin de 7 Janvier 1952 Pla hour Prifet de tecutorie en chif any court professionnels. Pembourdement à la Ville de Creil, de fournitures seulaires. signer's Wlanche le Conteil Municipal décide le rembourtement à la Ville de Creil, de la value des Ver et affronne" Jache de 8 Janvier 1957 "L' Jone Kufd de pecestair en chuf highe Mendre fournitures salavies délivreis aux 124 élèves de montataire ayant friquente les écoles maternelles et primains de brief fundant l'annie devlaire 1955-1956. la défeute su aisultant, 111600 frand, calculai à raising de 900 france fax élève, tora imputer au crédit ouvert au budget de 1956 chapitre 13 article 11 pour fournitures any clives . Cantine Scolaire. achiets de viende et charcuterie. marchés. Va at affarme Le Conseil Municipal autorise monsieur le maire à traiter de gré à qué : Joula la la fancar 1957 Parte lous Parte a hope blande 1) and Monsieur Bourseix Pierre, charcutier à La Bruyère (site), foren faurnitane de visude et de charcuterie peudant l'année 1956. 20 avre la bociété pears grandae et C" à Seules (six), pour fourniture de viende de baucherie purdant l'année 1956. Les dépenses ivaluées affroximativement à 310.000 frances et 400.000 frances, Scrout The et affronne Aculis de 3 Januar 1957 The tone Right - la Acutomi en chif Angre Wouch impulies au crédit ouvert au budget de 1956, chapitres 17 article 4 pour "Caulind tes. laires. Deuries alimentaires et produits divers ". Construction du granfie scolaire rue Eauis plane. Opprobation de marché de gré à que Subschure de l'Orige D'anning de l'Orige Des et efficience Brannen le de farrier 1857 a field at fair delegation a del a Dinien . Afri Idenites Monsieur le claire sofor que los se l'adjudication des travany de construction du groupe testaire que bouis bland à laquelle il à ité procédé le 20 novembre dernier, tait les les out de adjugit, bauf le lot 201 ( dorrasse . maconnecie . bitoy armie - flateurie ). l'entreprise Forighan à Paris 8° Seule soumissionnaire, ayant présente une proposition dont le chiffre (34.379.000 frand), est supérieure au frije limite revalorité. Dans al conditions, il convicut de rechercher i il y amait lie de proceder à une nouvelle adjudication sur les bates d'un prije rectifié et majore de telle sorte que ce nouveau prix corresponde aux prix actuels et par suite puisse donner lieu à des

269 rabail de la fait des concurrants admit à frendre fait à sette seconde adjudication, au s'il y amait liere de traiter immédiatement de gré à gré ave l'entreprise Fériéping, such soumission Il invite l'attemblee à le pononcer sur cet objet Le Conseil municipal après en avoir dilibre ; Considerant que la flut large fublicité a ilé donnie à l'adjudication et que far suite il n'est fas à espècer que de nouveaux concernents prendraient fast à une nouvelle opération. Que d'autre fart, su raison des variations continuelles des conditions économiques, il su feut être envitage d'oblemie des pris plus avantaques. Qu'enfig les travery sont unfents et doivent être mis en œuvre dans un délai ansi ref-Pour toutes ces raisous, décide de traiter de qué à que a entreprise Péridences à avenue proché que possible Georges I à Paris 8° pour l'épienting des travang de terrasse, maconnaie, bitoy anni, platenie, pour la somme se 34. 379.000 paud. Et donne tous pourvies à monsieur le maire à cet effet. Sompes functions de folice. Rajustement. monsieur le maire expose que les vacations de polie pour assistance any opications d'exhumetion, de réinhumation et de pauslation de confé, rentent au même litre que les haitements, dans le champ d'afflication de l'acticle 334 du code guieral des impôts instituant la contribution forfaitaire de 5%. mousieur le Ministre de l'Intérieur reffille cette obligation sont en faisant abouver que cette charge ne devrait fas être sufforter ni fax les bénéficiaires des vacations reçues, ni far les En consignemen, c'est donc aux familles qu'il affractiont de prendre la charge de cate collectivités locales. Il propose, compte kun du prélivement de 21% (non sommis à l'impôt), réservé à la unposition. Carité de tolistavité des Commissaires de Police, de fijer à 129 pauel à complex des 1ª Janvier 1957, le taup de la vacation funéraire. après délibération, cette proposition est adoptée à l'unanimite : Acquisition d'un vehicule pour service des Pompes quiebres. Le Cousiel municipal considérant que le corbilland communal ne répond flue aux besonies du survice, que d'autre part la Ville de montataire ne fosside par de chaval, qu'elle doit en loure sui four effectuer les hausports et qu'elle ve se houver dans l'imposbibilité de l'en procurer. que d'autre part, il convient de moderniter le tervice des pausferte functier. Vécide l'acquisition d'un véhicule automobile, en vue de son aménafement en fetit car funisaire a cet effet il affronne un devit étable for M. M. Guendet fires, 19 un des staget à amicus (Somme) concessionnaires des llemis de la Réépie hationale Renault et relatif à la fourniture d'un fourgoy Revault 1000 kilogs, pour un prip total de 768.800 frances, husceptible de rivision selon les tarifs appliquées au four de la livraison. Outorise monsuir le maire à haiter de qué à que M. M. Guendet fiires. La défeuse les imputer au crédit numer à at effet, chapitre 22 article 2 du budget sufflimentaire de 1956.

tudi de Stanie 1957 Leilie de Stanie 1957 L'har hijd - le Andreise alul digine Manché

Tent affrance July to 7 Janvie 1957 12 how hight & Secultarie on chif

tigne : Wlanche

gré à gre trucking

river, tail

· Finie ).

position

à une

que ce

a del

Bacangi atiaj 1955.

1954-1955

aila

ferrion .

é to-

live ,

tion

r del

old

force

turel

ture de

viande

Scrout

ud teo.

Decide Chemin reliant le mouling de 1+ Seu au Cheming déportemental 4°123. Proprie 35 rue due housiner le maine hépiale qu'il lui a ité demandé de remettre en état, le chemin que -270 du mur de væ de moulig de It See an moulig à lienetter et an cheming difartemental 70-120. de qui à qu markaire le maire esfate que ce chenning n'est au revelité qu'enne soute que traverse à to dife privie et différent bres de rivière du Chinary ; qu'à la conmaittance cette tente n'a Jam constructed it entalance fre le commune et il demande à l'assemblée de la Ville de monstataire ma les fonds alimenta Profesterer de l'orie 12 Division 32 Proven hours on revendique la frafricte : Considerant qu'il n'a famais ils ignents de pravang d'entritien far la Ville her este ilant en The de alfund 1977 Receivers to 6 avril 1977 Vile Parts at far dilefations 1 Child at gunning - higher : Herides to Child at gunning - higher : Herides dente, que les passenelles n'out pas ité établies par elle et qu'elle n'est donce fai pro de detter finitaire de ces ouvrages ni du Sof sur lequel est établi le cheminy ; ala. Gaus as conditions, il ne lui est par possible de considérier ce fassage comme un her le 1 nutter voie publique. Sapeurs - ponifiers. Tacations horaires. que o africa The l'avrite interministerial du 21 octobre 1956, figant le tany maximum des vantin Vie et affrance Beauvan le 14 fanvier 1977 Vie Refet, de chief de Russing delijn faiks horaires allouis any officient, Nous officiers, Caporany et bafaires poupiers noy professional Die Décide de figue comme suit, le tang des vacations horaires à allouer aux Safeurs. high : illine. aulo pompies de montataire en cas d'intervention. La officier : 300 frances hours officiers 3/0 frances Caporany et safeures 200 frans Le 19 à teny des vacations accordies à l'occasion des séances d'uistruction est fije à Don 75% du tarif ci-dessul. L'électeur de l'oris 21 Durching K. Primero Ne four récépese Menurais de 29 avril 1957 cl Ces taux prendrout effet à compter du 1ª Juillet 1956. unge Souscieption à l'édition " Souver est leur devise" the Rulet at firs deligation to child a Sweening Anguis Heriter Le Cousil menicipal décide de bouscrire à un specuflaire du live " Laurer est lui mun The et allowing Seculi de & Jammer 1957 The Jone Robe - le Secultarie e devie "édite far la Fédication hationale des Sapeurs- ponifiers de France et de l'Union Ville Corner fortant a tifue March Françaire, au binifice de l'Ouwre des Pupilles des Safacres pompiers de France et de Ellde a mit ring Trançaile et de l'Entri aide Sociale départementale. la dépense - 3500 frand - , sera imputé au crédit ouvert au budget de 1956, dig chapitre to article 1, four dépenses imprévues . 18 Construction d'une morque au cinctiere. le et affronce de 13 Januar 1953 Alat de tristonie en Mousieur le maine raffelle qu'à diverses repuises il a été envisagé de construire dans le cuinctione communal, une morque laquelle fait défaut dans la localité. tign Blaube que dans ces conditions, il a fait établie par m' Roussean architeste à breil, un profet dont il est donné connaissance. le coût de cette construction fil qu'il resulte du devis estimatif, est de 1.470.000 frand y compris les honoraires de l'architecte. Il minite l'assemblie à se prononcer sur l'éjécution des havang dont il s'agit. afris avoir entender les explications qui lui sont fourneil et fris connaissance des documents qui lui Sont friscutés ; Le Consuil Municipal considérant que la création d'une morque dans le crinction communal, est nicettaise

Décide l'éjéculion des travany envisagés, lesquele souve confisé à la Amilie Ruge & Co 35 rue du Dépit à haquet - her - die, laquelle à ité diclarie adjudicataire des tinvany de construction du mun de l'été de mur de clôture du nouveau cinctreir et avec qui hrousien le mere est autorité à traiter de qui à cui La défense sera converte d'une fait au mayer du reliquat de l'empreur conteneté four construction du mux de clôture du nouveau cimetion et d'autre fait par fiélivement sur de que à que. les fonds letres à la dâture de l'épercies 1956. montieur le maine expose que les proveny de construction des 15 maisons du lotissement "le Me Olimentation en gaz du lotissement La Ville. ilant en voie d'achéerment, il y a line d'envirager l'extension du riseau de distribution du gay afin Palestere a 1 Dile & la huite de pourfarters schauges avec Gaz de Franco, concessionnaire de la distribution fublique du gaz The d affection 1957 de desservir les immendes dont il l'aget. her le torritaire de Montalaire, il a ité converse que ce service procéderait à l'épération des lieurent the star extendetions nicessairies, mayennant la farticifation de la commune, pour la somme forfaitaire de 240.000 fiand. que dans ces conditions, il affartient à l'assembler de formules son avis. Afrès en avoie délibéré, le Conseil Municipal considérant que les propositions que les failes sout avantagueses. Décide l'éjoiention des travang dont il l'agit. Autorise monsieur le maire à traiter de qu'à qu' avec gaz de France. La défense tora frélevée tur le relignat des fonds nisserits chapitre 12 availe 3 au busque le 1956 par entretien des bâtmients communance et noy utilisés à la clôture de cet expension Montieur le Maire communique au Conseil municipal, l'aste publie reçu par me. Donation for m Verne Deligny, acceptation. Muquel notarie à clidle le 28 octobre 1956, fax lequel madame Elin Rosa Bernoncourt veuve Deliquy, dominibier à compataire 11 rue fleuri Barbusso, a fait don entre rife à le Vilesterre de l'Oren Julou vicepier Ville de montataire dans aucune charge ni condition, de deux parcelles de terrain en nature de cheming, hitures lieu. dit " Le Dien de Pitie", la francée d'une superficié de cent aig the labor at fear sugar Helinites mêtres courie, cadastrie section B y° 964 p; la seconde d'une superficie de soipante. Commentant die neuf mitres carries, cadastree Section & nº 956 / et 957 /; estimies ententle à Il invite l'assembler à délibérer sur l'acceptation de cette libéralité dont il fait 18.400 percet. Le Conseil municipal considérant que la donation dont il s'agit n'impose ni charges ressortie les avantages. ni conditions à la ville se montataire ; qu'ille sombe dit los bous l'afflication de l'arhile 61 de la loi du 5 avril 1884 et de l'article 3 de la loi du 4 février 19013 que la pesition de fortune de la donatrice lui formet de faire cette libicalité sans mine à sa famile; Par cel motifs dilibire et règle ce qui suit : Il y a live d'accepter la donation faite à la Ville de montataire fax me blise Rosa Fornoncourt veuve Deliquy but nommé, aux termes de l'acte public du 28 octobre 1956. Les frais et houoraires auxquels pourre donner lien la présente donation, seront imputés au cristie ouvert chapitre lo article 1 du budget pour dépenses imprévues.

auver est lene it de l'Uniog uce et de LU-

Propriete

cheming que

havere la

te n'a Jamai

taire anter

a here catta

we far too.

comme une

y der vacation

non professionnels.

al los paul

fije a

4 Saferra.

40-123.

de 1956,

localité inil, un profet

1.470.000 frand

il dagit .

initian com

Destourel communal. anienagement des rémemèrations à compter du 1× famines 1900 SOUS-PRÉFECTURE Le Conseil municipal décide à affliquer au fedorand communel, le bénéfice des déposes du dieret 7° 55. 366 du 20 Juing 1955 modifie far le dieret 2° 56-264 du 14 mars 1950 SENLIS The at affirmer 1952 Just a 25 James 1952 & James Rides & Junion 19 et de la concentarie 3°355 de la Fonction Rublique du 10 décembre 1956, portant m \* en ordre des tristements, bolses et indemnités des fonctionnairies se l'état à compter, Personid communal. Maxification de la rémunication applicable aux agent de tis à un indice net inférieur à 110. Le Consuit mennicipal sécure à affliquer au fersonnel communal, le beinifie du air. he at alformer 1977 Jours to al Jamin 1977 In the la familie and the stand faitions de l'aviet ministeil du 19 fouvrier 1956 et de la circulaire ministeille he to dicembe 1956, accordant any agents titulaires, augiliaires et contractuels, à 1 3 clusion de caup dont la rémunication est fixée sur les bases des salaires praciques sans le commerce et l'industrie, des involuments mets correspondants à l'indu net 120 (ou but 12f), loreque ces agents occuperont un emploi classe à ma indico net inférieux à l'indice 110 et fustifient dans leur supplie, de 6 nuis de touries effectifs at continued. Ces dispositions prendront effet à compter du 1ª actobre 1956. Gerbonnel de la voirie. Agents auxiliaires. échelle de traitement. Le Cousil municipal considerant que estains agents auxiliaires affectés à l'entremi Sender de lammer 1953 Jonne Partie de Januer 1953 de la voie publique sont cu mesure de bénéficier des dispositions découlant de la question cuite 7° 15.157 farme ou fournal official du 9 février 1955 permettant la firation d'échelles de traitements correspondantes any échelles de titulaires affectués d'une réduction de 10%, le traitement de début étant égal à celui des titulaires. Considérant que 3 agents se trouvent dans la tituation duivante : Occupaient un emploi premanent à temps complet au 1t mai 1952 et bout hop agés pour être tetularisés; Décide l'attribution à ces agents, de l'échelle de traitement derivante : Ouvrier d'entratien de la voie publique. Judices 120, 136, 142, 148, 154, 160, 167, havoir : M. M. Jouan Jean marie, ni le 2 Juillet 1915, en service depuis le 20 november 1949 Martin Maurice, ni le 8 férrier 1908, en service depuis le 14 mars 1952 Bierens Constant, ne le 17 Janvier 1913, en dervice depuis le 9 finior 1952 les riefles d'avancement restant celles de l'angilariat, il sera benn compte su houfs passi dans les services municipany, ainsi que du somps de service militaire Gertonnel communal. torvice de la voirie. Creation de 3 emplois d'ébouries. En reiton se l'importance du broice de la voiere et de la nécessité d'une organi recelum tationy rationuelle, le Cousuil municipal décide la création de hois auflois d'ébouwet. bigue - Marshi Indiced 135-195. Gertonnel communal. Emploi d'aquet principal. Fixation des conditions de recrutement. Le Conseil Municipal décide de figur les conditions de recrutement au porte d'agent principal créé par délibération des 13 Juillet 1956, conformément à l'annege de la circulaire 337 A.D /3 du 10 août 1951 concernant l'applications des dispositions de l'asticle +

272

RÉPUBLIQUE

à Mon

Par délibé Conseil Municipal a a une prime forfaitaire

J'ai l'ho sible d'approuver ce

de toute rémunératio réglements.

J'ajoute vont bénéficier, ains compter du ler Janvi vu par le Gouverneme

de la construc au cal ou for quelene consecuted on gage à un of des Difits at difaut de m

aguesut four

affected à la lable l'organ

273 dismusical it agents RÉPUBLIQUE FRANÇAISE SOUS-PRÉFECTURE u en faminier 1987 10 57 DE 25JANVIER des disposision SENLIS, LE Verd municipany SENLIS I mars 1950 \* fortant to I, une freine de à complex muflet. vices effectusis for up agents clas incomflet. LE SOUS-PREFET de SENLIS à Monsieur le Maire de <u>MONTATAIRE</u> 1956, four les ditte infice das dis . ministerielle tractucks, a' l'an contataire des défenses laires peaciques estant les écoles de dante à l'in Par délibération en date du 20 Décembre 1956; votre Conseil Municipal a attribué à l'ensemble du personnel communal une prime forfaitaire individuelle de 5.000 Frs. my indice fet. nois de tervices J'ai l'honneur de vous informer qu'il ne m'est pas pos-intercommunel sible d'approuver cette décision. ictions nerved En effet, les traitements du personnel sont exclusifs de toute rémunération ou avantage en nature non prévus par les réglements. tis à l'entration J'ajoute que les agents communaux de MONTATAIRE, vont bénéficier, ainsi que tous les autres fonctionnaires, à compter du ler Janvier 1957, du relèvement des traitements pré-Loyer modire de lant de la mentaire de rettant la vu par le Gouvernement. on du groupe d'he. 1 affectures titulaires. et sout hop LE SQUS-PREFET, rétaire en Ohofa munal d' fabitations de 12. 249.000 fraud, ulu 1949 et Contiguations ard 1952 agissant pour le compte de l'état, au tang de 17, pour une durce de 45 aus, en vue nice 1952 de la construction de logements destinie à la location simple. mifte du au cas où l'office Public Intercommunal d'Habitations à Eoger modire de buil-montataire militaire . four quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par lui aux écléances consumed ou des intérêts moratoires qu'il annait encourent, la Ville de montataire s'end'une organi gage à en effectuer le fairment en set liene et place sur trimple demande de la Caiser flois d'éboueurs. des Défits et Considuations adressée par lettre missive sans formais pouvoir appour le défaut de mise en recouvernant des carkines dont la création est prévue ci-dessous et le recrutement. affectió à la garantie, ni upider que la Caisse des Dépôts et Considuations discute au fuiaale d'agent ye de la lable l'organisme difaillant. 1 de l'article +

4.

de l'arrêté interministeriel du 19 novembre 1948 fortant reclassement des fonctionnaires et agents communancy it relatif are recrutement des commund de mairie Le pury du concours sera comparé du main, frésident, de deux conseillers municipany, de Secritaire general de la mairie et d'eau instituteur. Lectonnel communal. attilution d'une prime de fin d'année. Le Conseil municipal secies à attribuer à l'interrible du festennel communal, une freine se fuj d'année de 5000 fauce, consepondant à l'année entière et four un service complet. Le montant de cette prime sona réduit proportionnellement à la durée des bornies effectuées par les aquets ayant fris lux service en cours d'année ne effestuant un sorvice incomflet. Ea dépense en résultant bira imputer any crédits ouverts au budget de 1956, pour les différentes californes de traitonnents auxquels ils de rapportent. blatted de neige. Le Conseil municipal décide en frincipe, la fuie en charge par le Ville de montataire des défenses résultant de l'envoi aux classes de minfe, de 15 ilives de montataire fréquentant les écoles de la rue des usines à briel. La défense leva imputée au crédit auvert au budget primitif de 1957 à cet afit. forantie d'emprunt complementaire à contracter pur l'affice Rublic intercommunal d' fabitations à loyer modèré de Creil. montataire. Projet de constructions neuves groupe Jean Biondi I . 10 tranche . le Conteil : Ve la demande formés par l'office Public Intercommunal à Palitations à Loyer modère de buil-montataire it leudant à obtain la garantie d'un supremt complémentaire de 12. 249. 000 frand, nécessaire four le financement des travaux de construction du groupe d'hebitations Jean Riondi I, 1si hauche à montataire; Vu le raffort itable fax mousieur le maine et favorable à cette domando; Tu les articles 196 et suivants du Code de l'Urbanisme et de l'fabitation ; Tu l'arrite interministeriel du 8 farrier 1954; Attendre que la valuer du centime i élève à 2.206 . 52. Ea Ville de montataire accorde sa garante à l'office Fublic Intercommunal d'Adutations à Loyer modéré de breil. montataire, pour un emprent complimentaire de 12.249.000 frand, que cet organisme se propose de contracter aufrès de la Caise des Fifits et Contriguetions agissant pour le compte de l'État, au tamp de 1% pour une durie de 45 aus, en vue de la construction de logements destinés à la location simple. au cas ou l'office Public Intercommunal d'Habitations à Eoger modire de Buil-montataire pour quelque motif que ce toit, ne s'acquitterait fat des sommes dies fax lui aux ichéances consumed ou des intérêts moratoires qu'il auxait encourses, la Ville de montataire s'engage à un effectuer le faiement en ses live et place sur himple demande de la Caisse des Dépôte et Consignations adressé par lettre missive sans fourais pouvoir afforer le défaut de mise en reconvencent des cantimes dont la création est prévue ci-dessons et affectés à la garantie, né migique que la Caisse des Dépôts et Considuations discute au fuialable l'organisme défaillant.

rent.

64

En vue d'assure cette garantie, le Consuil vote pour le pinoide au cours au laquelle seront dies à le fais les intricte à 1% et l'amortissement, une impairie que Revision des te Conseil 163 continuel additionnels pour une durie de 43 aut qui sure mite en recommenza le 18 février de fleing deait en cas de besoig et affectie à la converture des charges de l'emprende liste ilcebora et d'Industrie a harvin: 358.651 frond for ay Le Consul autorise d'autre part le maire, à intervenir au contrat de frit m Questions lera fassi entre la Caisse des Défits et Consignations. aquisant pour le compte de l'éter Le Comil ? et l'office Public Intercommunal d'Habitations à Coyer nuodiré de breil. montatione. 1) l'aus. Garantie d'emprinet complémentaire à contracter par l'office Public Intercommune 20 l'attaci 1. P. attoc d'éfabitations à Loyer modéré de breil. montataire. Projet de constructions neuves 1.) la Cais groupe Jean Bioudi I . & hauche. ha dicitio Vu la demande formée par l'office Public Intercommunal d'Habitations à Loyer modère de briel - montataire et bendant à obtenie la garantie d'un empreunt complementer caractère d'u de 19.003.000 france, nécessaire pour le financement des travany de construction de Le Couseil groupe à Mabitations Jean Biondi I, & hanche à montataire; hoy departen Vu le reffort étable par monsieur le maire et favorable à cette demande ; ne faraissant Vu les articles 196 et buivants du Code de l'Urbanisme et de l'Alitation; Bureau d' Ve l'arrité interministeriel du 1 févrie 1954; attende que la valeur du contine d'élie à 2.206 . 52 En comite Vilibere : tive due Bress La Ville de montataire accorde da garantie à l'office Public Intercommunal d'Habi Ricy n'ita tations à cayer modine de breil montataire, pour un emprunt complementaire de après lecture. 19.003.000 paud, que cet organisme se propose de contracter aufries de la Caisse des A Sépôte et considuations agissant pour le compte de l'état, au tany de 1% pour une durin de 45 and un une de la construction de logements destinés à la location simple. All au cas ai l'office Public Intercommunal d'Habitations à Coyer modère de Cruilbezun montataire pour quelque moif que ce soit, ne l'acquitterait fat des sommes dues par lui any échéques convenues ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la Ville de montstaire s'engage à en effecteur le faiement en ses lien et place sur simple demande de la Caise des Défits et Consignations adressée far lettre missione, sant famais pouvoir affair le défaut de mise en recomment des centions dont le Le diy . ue criation est prévue à dettout et affecter à la garantie, sui exider que la Contre de a été courageu Hépôts it Consiductions discute au fréalable, l'organisme défaillant. Tou our d'assurer cette garante, le Conseil vote four la fériode au cours de laquelle seront dies à la fois les intérête à 1% et l'amortissement, une imposition de 253 cmtimes additionnels four une durie de 42 aus qui tere mise su recoursement de fleig droit en cas de beroig et affectée à la converture des charges de l'empreurt, à Le vuigt. le consuit autorise d'autre part le maire, à interment au contrat de frêt qui Coursed Mun tour fatti entre la Caisse des Difiéts et Consignations agusant four le compte de l'Att en seauer o et l'office Public Intercommunal d'Habitations à Coyer Modeici de briel-Etaient f Tring , alfanic , absents ey Sesteillast refe

Peirising des listes électorales. le Conseil municipal sicide le mainting en fouctions pour l'année 1957, des déliqués désignée le 18 février 1956, pour faire fartie des diverses commissions de révision des listes électorales, liste ilectorale politique, Conseil de peus hommed, Tribunal de Commence et chambre de Commerce et d'Industrie, chamber des Miliers. chamber départementale d'apriculture). Orestions diversed. Le Cousiel municipal émet un avis défavorable aux demander de subscritions présentées par : 1) l'allociation Valenting fairy four le bien des avenafles. 20 l'attaciation féricale des Etudiants en Sanatorium. 3. l' attociation hationale d'aide à l'Enfance malheurense. 6° la Caise de Accourt des Comptables et Afauts du Crison. La décision est motivée par le fait que les demandes sont il s'agit, ne revêtent pas un caractère d'utrit communal. Le Couseil Municipal inst un avis défavorable à l'adhésion de la Commune à l'associeprois départementale du Bibliobus de l'oise, la subvention demandée ( 10 frans par ay et fai habitant). ne faraissant fat en raffort avec les avantages fouvant ne risulter. Bureau d'aide Aveiale. En comité Secret, le Conseil adout les diverses décisions frites for la Commission administre hive du Bruscan d'Oide Asciale, dans la téance du 29 novembre 1956. Rein n'étant plus à l'ordre du four la téance est levée et les membres présents out signe Aller Godant my More Belman Halting afris lecture. le dig went finis mil neuf cent auguante teft, le bouteil municipal se montataire a été convoqué en séance ordinaire à la maisie, pour le samedi vringt-hois fivrie à dez sept heures te maise, Séance du 23 fégüer 1957 Le vuigt hois février mil neuf cent cinquante seft à die sept heures la manbres du Courai Municipal de montataire dumant convoqués le dip-neuf férrier, de sont rousies en transe ordinaire à la marie sous la présidence de monsieur Cono, cépano. Etaient fresente : M. M. Come, Godart, Michan, U. Raining, M. M. Roger, Falleur, Kelland, Criny, alfanie, Sidicount, Brynaest, Bas, Schmitt, Junes, Ofdenhove. absents up cuties : M. M. Belmand represente for the Cane, Gionand represente for M. Schnitt, Sesteillart représenté for m' Roger, Sandier, Breilly, Mr. Wattelet, non représentes.

e de

iting the

memore

hunt.

it que

I blat

munal

received .

yes

oj du

1 d. Heli

ire de

e del

le.

Cril-

dies for

, la Ville

timple

), tand

dont la

aitte de

le laquelle

e 253 cm

ent de

ut, a

it que

de l'Alet

- bril-

une durie

flementari

and.

article 4. Abtent non excuse : In Gauguan. Considerations le procés - verbal de la frécédente séance est les et adopté à l'unanimité. Monsieur Truj a été nomené Secrétaire. libérer à la Etablithement du budget primitif de 1957. fraiement des après examen et exposi de monsieur le maire sur tous les articles budgitaires sur Canticle 5. C. en recetted qu'an défended, le Conseil menicipal vote à l'inconimité le budget primies tang de 6%. de 1957, lequel i itablit en recettes et en dépended, à la somme de 74. 141.634 frances article 6. La Bureau d'aide bociale. Budget primitif de 1957. droits it free E Contril Municipal; Vu l'article \$0 3 5 de la la du 5 avril 1884; article 7. La Tu le budget présente par les membres de la commission administrative du Bureau de la sempi d'aide treiale pour l'annie 1957, dont les prévisions paraissent en rapport ave su meute ante ressources et les besoins riels de l'établissement. montant a Est d'avis d'affaouver ce budget présentant un total de recettes et de dépenses are momen Es Aubou de 1.530.472 france. Péopie Communale d'Electricité de montataire, la Caitte de Approbation du Compte administratif et du Compte de gation du Receveur pour 1955 pourront il Le Cousiel Municipal donne avis favorable à l'affrobation du Compte administratif de priavil, ni l'ordonnateur de la Récipie communale d'électricité de montataire et du compte rendu fou contecutives mi Petit, Receveux Aficial de la dete Régie, pour l'exercice 1955. nerout aud approbation du budget additionnel de 1956 et du budget primitif de 1957. article 8. Le Consul municipal donne avis favorable à l'approbation du budget additionnel quations, le de 1956 et du budget princitéf de 1957. présentés par la Committion administrative a far la Die La Règlie Communale d'Electricité de montataire dans sa séance da 1ª fivrier 1957. contrat de Vealuation d'un empount destiné au financement de bravanp d'élechification much à entreprendre par la Régie Communale d'Electricité de montataire. Glay de M article prenier. Montion le maine est invité à réaliser aufris de la Caiser des Dépôts et Cloutes Considuations ( foude provenant de la Caise d'éferque de Seulis ( vie ), aux conditions de an \$.0.9 est établissement et au tany d'intérêt de 5.50%, l'emprent de la somme de dans la nécessite millions aig aut mille fixed destiné au financiment de havang d'électrifice. raint qu tion rurale à entreprendre par la Régie Communale d'Electricité de houtataire et dout a' constitu le rembourdement d'effectuera en 20 annies à partir de 1958, au moyen de 86 centime renait tau extraordinaires. Il est en consignence, autorisé à signer le traité à intervenir pour rations d règles les conditions dudit empreunt. article ?. Le montant de l'imprimit dura verse au Grisson Public, au crédit du Crissien C'est a Payeur gininal du département et four le compte de la commune, soit en une sur foit, vicinal. soit far factions, à la convenance de la municipalité qui disposina à cet effet, d'un la la silai de sig mois à dater de l'intervention du traité. La lous article 3. E'amortissement aura live fax annuité ésfalse de 209.199 frand. tes met Le interête, calculit au tang de l'imprunt, commencement à connie du four de route de percié de Selon que la versements secont dirés avant au après la faint de départ du tablever et à les d'amortissement, les intérête de la francière annuité seront augmentes ou diminués es Le Conte avoir de

277 conséquence. article 4. Las rembourdements doivent, en fainife, être faits à Ganis à la Caisse des Défaits et Contignations. Cependant, la commune forara ître autorisés sur la demande du maire, à la Cibirer à la caisse du Receveur des Finances de l'arrandissement ; mais, dans ce cas, la paiement devra itre effectué un mois avant l'échéance. certicle 5. Cout paiement non effectué à la date de boy épidibilité fortera interêt de fluig dont au tang de 6%. article 6. Le Commune s'augage à freudre à la charge les impôts frésents et futures ainsi que les droits et frais pouvant risulter du présent confrant. article 7. La commune aura la faculté d'effectuere des remboursements far anticipation au cours de la sempiense moitre de la férie de d'amortissement et avec fréavis d'un ay. Ces rembourse meuts autréspés comporterout le fairment par la commune, d'une indemnité égale au montant d'un semestre d'intérêts du capital rembourse par anticipation. Is demont avoir lieu à. are moment d'une échéance. Les subventions de l'État, allouies pour l'objet motivant le recours au crédit et dont la caisse des Dépôts et consignations aurait ité éventuellement affelse à faire l'avance, ; pourront être affecties à des remboursements anticipés pour lesquels il me sera syigé mi priavit, ni indemnité. Il en tera de même pour les réductions du montant de l'empant continutivit à des rabais d'adjudication, dans la meture ou ces réductions n'entrai. nerout aucun reversement de fonds au friture. arcicle 3. La commune reconnaît au Directeur general de la Casse des Défats et Consiquations, la faculté de hausfier au nom de tout autre établissement ne terrice gire far la Direction générale, le bénéfice des ungagements qui toraient pris aux termes du contrat de priet. Flay de reporte du réleau vicinal. Montine le Mairie raffielle au Contril Municipal, qu'un avis de mile Rifet fand au B.O. P. 7° 1 du 9 Janvier 1956, pagel 9 à 11 a tiquelé à l'attention des communes. la nécessite d'étudiée " une attature du réseau des chemies vicinance dans leguel n'entreraient que les voies répondant à des besoins d'interêt général. Ce réseau est destiné à constituer le mailloy suffluirentaire des réseaux nationaux et départementaux et assuresait toute possibilité de communication entre l'agglomisation principale et les agglomérations de certaines communes limitrophes avec des hamcaup et cierts les flus importante. C'est dans cet espeit que la municipalité à étudié avec les Indénieurs du service vicinal, l'assature du réleau vicinal de la Commune. La lacqueux du nouveran réserve de C.V.O sura de 9.360 mitres. la longueux du réseau actuel de C. T. 0 est de 14. 105 milles. Es mesures envisagées conduisent au déclassement des C.V.O 7 de mello sit ancienno route bur 2538 mitres et C.Y.O M dit rue Arrouant Rodice but M5 mitres fartie du C.V.O 3 dit cherring blance de montataires à Rousseloy but 2.092 mitres. et à lun reclassement comme chemis ruranze recomment ou voir inhaine. Le Consuit municipal afrès avoir entendre les explications de m'e maire et afrès avoir délibéré :

5

e

et

de

y

set

0

iv.

il,

2

41

adapte le profet de refonte du résour vicinal qui lui est sourris. La s'ugage à demander le pourseite des opérations de classement et de déclassement Défens four répondre au profet élaboré su accord avec le service vicinal. Coul Refecture de l'orie mo Aménogement de l'Imposse de la République. 2) gurenon ge Bureau The et affrection Beauvoir de 18 more Ag57 Monsieur le maire communique au consuit municifal, le perspet dresse for m' paux hastiliti Indjuieux voyes et relatif à l'aménadement se l'Impasse de la République. Beauver delegation, le Chif en Diviens forther of Les travang comprennent la fourniture et la pase de bordances et de carriveaux. sin que cuting d'une fondation de chaussie, d'une chaussie en pièrre calcaire avec invelo cel docu confloyé en finistration, d'un revitament en gavillon et inulsion, d'un trattoie en qui. à la dis farmacadans avec revitement à l'imulting. La dépense est évaluée à 2.100.000 france. disaffecto I unte l'assemblée à délibérer sur cet objet. Pour après un avoir délibéré, le Conseil : emendo Tu l'utilité su travany envisagés, approuve le profet soumis à soy examiny et voule i leux mile à éjécution. Le Cours Sollicite à cet effet leur approbation fax l'autorité supérieure. Contid La dépuse sera imputée au crédit ouvert au budget de 1957, chapitre 8 article 1 rigultat four " Entecting des rues, quais, places publiques, squares et faxes. à un i Alay d'aménondement. Demande de modification du tracé d'une voie nouvelle. que . mansieur le maine raffelle au Conteil Mennicipal, qu'en permit de construire a it la constru refusé à mi Françait farceque sa propriété de houvait dur le tracé d'une voie prime Your a au flag d'aménagement de montataire; que dans une lettre du 8 Juin dernier, m' le Véléspré Général a laisse le boin an ci - dettu Consul municipal de dire s'il entend conserver cette voie ou la modifice. Et do Mondieur le maine fait connaître qu'il a pris contact avec le service sur toute et chauté to defe Il dépase sur le bureau un plans modificatif de la voie prévue au plans d'améde domm nadement. achate Cette voie évite la presque totalité des constructions édifiées en bordure du C.D 183. Sailie le 1ª duril 1957 complein La création de la plateforme de la voie nouvelle nicessitere encore des diblait l'échour- Crifet - le Secritaire en chef higne : Blanche relativement importants mais il ne semble pas possible de les iviter sous penie de Le Con taire à Le conseil municipal afrès avoir pris connaittance des plans, donne un avis lait et d favorable au fuspit présenté et demande que les formalités nécessaires baint accomptet l'annie pour obtuir un modificatif au flan d'aménagement affrancé. La dy Aminadement d'un vihicule automobile en car funiciaire. L'Consuil municipal décide l'aménadement en car funiciaire, du fourgoy. Penant puter au and Mandi dout l'acquisition à de décidie dans la tiane du 20 décembre 1956. de l'hype I l'acquisition à de décider dans ta hance du la anance 1900. Il affronne à cet effet, un proper de marché itable fax Mr. 14. Guendet Frois, Concessión au l'alle de 18 aoul 1957 a contra de la contra de la contra de la contra de concessión la la fax de la contra de Construction maines des Elleries de la Rispie Mationale Renault, 19 rue des Otages à Comiens ( Some) Mousie duquel il simille que la dépense est évaluée à 670.500 france, sanf possibilité de révision Committion teloy la frij en viojnen an four de la livraisoy. a curinge Et autorise mousieur le maise à traiter de gré à gré aux M. M. Gueudet Fried. quía a est domme Il invite Le Course

di and 1953

suitans a llof

La départe lere imputei au crédit ouvert au budget de 1957 chapitre 6 article 4 four Dépender du Service des fonefor functies Construction de bacaquemente à mage d'holitation. marché. Monsieur le maire esfore que deux barequements out de construite au cours des havilities sur le terrain altreaut à l'évole de la rue bais plane et dwant recevere les l'évole de la rue bais plane et dwant recevere les l'évole de la rue bais plane et dwant recevere les l'évole de la rue bais plane et dwant recevere les l'évole de la rue bais plane et dwant recevere les l'évole de la rue bais plane et dwant recevere les l'évole de la rue bais plane et dwant recevere les l'évole de la rue bais plane et devant recevere les l'évole de la rue bais plane et devant recevere les l'évole de la rue bais plane et devant recevere les l'évole de la rue bais plane et devant recevere les l'évole de la rue bais plane et devant recevere les l'évole de la rue bais plane et devant recevere les l'évole de la rue bais plane et devant recevere les l'évole de la rue bais plane et devant recevere les l'évole de la rue bais plane et devant recevere les l'évole de la rue bais plane et devant recevere les l'évole de la rue bais plane et devant recevere les l'évole de la rue bais plane et devant recevere les l'évole de la rue bais plane et devant recevere les l'évole de la rue bais plane et devant recevere les l'évole de la rue bais plane et devant recevere les l'évole de la rue bais plane et devant recevere les l'évole de les rue bais plane et devant recevere les l'évole de les rue bais plane et devant recevere les l'évole de les rue bais plane et devant recevere les l'évole de les rue bais plane et devant recevere les les les rue bais plane et devant recevere les les les rue bais plane et devant recevere les les rue bais plane et devant recevere les rue bais plane et devant recevere les les rue bais plane et devant recevere les les rue bais plane et devant recevere les rue bais plane et devant recevere devant recevere les rue bais plane et devant recevere les rue bais plane et devant recevere de Greferture de L'oris y govern affrom Ager m. Poursean !! Gue ces baraquements lesquels sont habite's fax of familles, doivent être suffimies et qu'en consiguence futur groupe destaire dont le profet a ils' approuvé. fill & for delighting to Child an Drive nany. l'ije: qu'afin de procéder au relogement de ces familles, l'administration des Domaines a mis ces dernières doivent être relogies. ac imulaing à la disposition de la Commune, les matériaux provenant du démontage de divers basaguements désaffectés, afin de permettre la reconstruction de nouveaux bâliment. Pour leur épicution, une consultation d'entrepreneurs a en lieu; en raison du travail épical demandé, une bule entreprise, la bouité Rugo et Cri spre du Défoit à regent-sur - rie, a brig voule établie un devis, lequal s'élève à la somme de 3.004.949 frances. upamen et Le Couseil municipal affeté à délibérer : Considérant que les démarches effectués aufrès des diverses entreprises n'out donné aucun rigultat du fait du travail spécial dont il i agit et qu'une min en adjudication est vousi que les travanç envisagés sont urgents et conditionment la fassibilité de mettre en chantier w 8 acticle 1 à un icher cortaing. Pour ces raisons décide de traiter de qué à que avec la bointe Rugo et Cri au frip indiqué la construction du nouveau groupe kalaire. notucire a ite me voie prevue Et donne tous pouvoirs à monsieur le maire à cet effet. ci-dettut la dépense sur frélevée sur le montant des sommes comboursies à la commune à titre le boing and Achate de lait et fut de fruite pour distribution aux enfante des écoles. marché de dommages de querre employés. us touts it chaustin Le Consul Municipal autorise monsieur le main à fatter avec m'Drowing, entréposeflay d'amécomplementaire. baire à montataire, un marché de gré à gré complémentaire pour la fournitoire du Tente le de davil 1957 how light to be location as chall du C.D 123. lait et des put de fruite nicessaires pour les distributions aux sufauts des icoles peusant e des diblais La dépuse complémentaire évalué affroximativement à 390.000 frand, tere impenie de l'annie 1956. futer au cidit ouwert au budget de 1956, chapited 13 article 15, four "amélionation me un avil de l'hypiène scolaire. Distribution de lait dans les icoles ". Saint accomplis Construction d'un bureau pour la Directuice de l'Ewle des filles. monsieur le maire expose qu'are cours d'une visite effectuée à l'école des filles, la Commission des bâtiments sur la demande de madance la Direchice de cet établissement, fourgoy Remarkt a envirage la construction d'un bureau dans la coux in bordure de la rue fray Jamies. Piletur de L'orre U Simon & Processe qu'à at effet il a fait itabler par m' Pousseau architecte à breil, un profet dont il have at all some 1957 let Frois, Concession lide at face dification democratic est donné commaissance et dont le coût s'élève à 418.660 faud. à aniens ( Some ) Il invite l'assemblé à se prononce sur l'épicution de ce profet. Alibilité de revision Le Conseil municipal afrès avoir entender les explications qui lui sont fournies et fais M. Guendat Fried

alternent

there and

ulle -

fier.

convaissance des frieces soumistes à soy spanney, décide l'épécution des travange. Cer a quele seront confis à l'entreprise Rugo et Ci, 35 rue du Dépôt à hogent - sur. les inste evec laquelle monsione le maine est autorise à traiter de gré à qué. date de La dépense sur imputée au crédit auvert au budget de 1957, chapitre 13 article , ment a avec le pour emploi de l'allocation scolaire, programme 1954 - 1955. Gerlow Just approuve blassed de heige. le Cassil Municipal décide l'anni en classe de neige, des élèves d'une classe Le Con v de L'orie V Buecau Jour le dour . Refet . le decritaire en chif du décret ter mans 1957 de l'école des gareout. portant 2 Il affrour à cet effet, un contrat d'hibergement étable par de l'étateur de l'étate atom General . Aufris ? J. Delian à' compte du Pare et du Château à Tillard de Caus ( Sie ), lequel consent à recevoir en "clau de kinge dans boy itablissement, is enfonts de montataire accomfagnés d'un inse allocate Vu et alprome tentis le su mars 1957 Pile hifet, le secrétaire en chif pile hifet, le secrétaire en chif Seux, fendant une période de 3 semaines allant du 9 février au 1" mars 1957 inclus Mousie majoument un pris de fournie not de 720 france par pertoune, blanchistage, tages et service bre 1946, Recevend monsieur le maine est autorisi à diquer le contrat dont il s'agit. riflement La dépense évaluée à 529.200 france, sera imputée au crédit ouvert au budget de 1957 de 1000 fr chapitre 17 article 2 pour "Colonies de vacances et classes de neige". any budg Contribution communale au traitement des gardes rivières. Relévement. Le Cour Le Constil municipal après avoir pris connaissance d'une lettre de mi le Préfet de and 2957 Kuitzin en chif fai Manshi Municipa l'aix en date du 24 fannier 1957, faisant connaître que la contribution communale dans le traitement des gardes-rivières n'est plus en raffort avec les déponses du service, décide 1.) L'a de porte cette participation à 4.575 france far an. m Camb Cette tomme lera inscrite aux budgets primitifs des armées 1957 et builentes. 20 He Classes de meide. Remboursement de sommes dues à la ville de Creil. Bureau a Le Conseil Municipal faisant suite à sa décision du 20 décembre 1956, décide le have 1957 heintane a s hofai Mand Semandel rembourdement à la ville de breil, des dépenses résultant de l'envoi en classes de neige Montie fendant is fourt, de 15 enfante de effontataire fréquentant les écoles de la rue des 10) far i tableaux a La défense i élevant à 129.450 france, calculé à raison de 430 frances par foir et per sufaut, sera imputei au crédit auvat au budget de 1957, chapitre 19 houigue article : pour " Colonies de vacances et classes de meige ". 20) par 1 appareils distributeurs d'essence. Redevance. inscrit Su Le Conseil Municipal afrès avoir pis connaissance de la circulaire 7º 362 du 2 avit 190 Clernont de Mile Minister de l'Intérieur, relative à la révision du tarif des redevances à percevoir 30) par four occupation des défendances des chemins départementance et communance par des affariel Sur les to distributeurs d'essence, reproduite au B.O.R. 7°3 du 22 familie 1957. nelle de b Genide l'afflication any affraxile distributeurs figer de lous carbunants liquides i l'effet alimentis far une canalisation souterraine, d'une redevance unique aux taux fix correspondant aux tany maxima fortés sur la circulaire ministérielle du 13 Janie Is mars 19 1949 majoris de 50%, tavoir : (hol yers du 23-3-1949) Ho) for h affareiles uistalles bur voies urbaines lu tableaus Affarials installes her chemins vicinany reducines at chemins rurany de la class Hero fraud d'incorpora 2621 friend afrès en demandel .

2818 Les nouveaux tarifs entruent en vidpeux le 1" famine 1957 en ce qui concord les installations nouvelles ou les installations anniennes areines à estadoi d'ale date du renouvellement pour les mistallations anciennes dont la date de renouvelle ment ou la date de reining prime dans l'arrité d'autorisation ne considerat fet avec le 1" Janvie 1957. Techencel communal. Améradement des rémanérations à compar du 17 mai 1955 Le Contrit municipal décide d'affliques au forsonnel communal. la l'aidre de défaiter he it approved 1957 du dieret 7. 57.177 du 16 finie 1957, aminafrant le dieres 3°55. 200 au 20 fri 1955 mals Judie & halet . he beendain en chil portant remuie en ordre des traitements et boldes des personnels cimbe et millaires de l'étet à compter du 1ª mai 1957. allocation d'une indemnité de gestion au Pecevere municipal. Monsieur le maine expose au Consuit municifal qu'un anété interminétériel du 6 des-Ve et affrance bre 1946, complité fax l'arrité interministicuil de 6 fuillet 1956, a autour l'atributing aus held to devetaire en chaf Receveures municipany, d'une indominté éféciale et annuelle de queloir. Can heure des réglements en vigneux, cette indemnité peut être fisée à 55 los frand fax ay infrancé de 1000 frand four le Buccan d'aide bociale et Mils maine forface d'interior car land any budget. Le Consuit Municipal considérant que le Reccour municipal est un quide édans à la Municipalité en maticie fuisaccie décide : 1.) L'indemnité de quetion communale est accordes au Recevere municipal : In Cambugat de 1th Januar 1956 and to hefterwhee 1956 ; In Shining a fastic de Madde age 29) Hest ouvert au budget de la commune, un crédit de 55 los pause et à chie de Princous d'aide sociale un crédit de loss frances, destinés au fairment de ces indomnités. Demandel de Sursis d'incorporation. Qu'is du Conseil. Montieure le maine boumet à l'attembles, les demandes foundées : 10) par 37 Gaussing Riliffe, domicilie à montataire & rue faire forst, minorit sur la tableaux de concentement de la dasse 1957, élève de l'Geole Contrale de 5.1.7 et d'Elehouigue 12 rue de la Sund à Paris 4. 20) per mi haticle Frédéric Maurice, domicilie à Montatoire if ti un de Barles, inscrit hue les tableaux de recenterment de la dasse 1958, élève du Colligh Cassim à 30 par mi Schockaut Bernard, domicilie à montataire 66 cité fray Biondi, nissait Clerniont ( dise ), lux les tableaux de recentement de la classe 1953, élève de l'École mainet Arbuninà l'effet d'oblanie un sursis d'incorporation au titre de l'évaich 23 de la loi de nelle de breil, & mars 1938 but le recrutement de l'armée. Ho) for mi Soubiefou claude, domicilie à montataire fo que tictor Auge, miscrit tur la tableaux de recentement de la classe 1957, dont un fine boubique audre que de la dasse 1955 est actuellement présent sur les drapeaux, à l'éffet d'athant un surai d'inscriporation au litre de l'article 22 de la loi du 31 mars 1928 due le cecentement de l'éternie. Afrie en avoir délibéré, le Consuit Mennicipal recommaissant de cheir fonde de cet demander inset un avis favorable.

travery . la

gent - sur - and

13 article 5.

une classed

ue de l'Astal

voic en " classe

d'un institue.

1957 inclus,

hages at securico

budget de 1957

le Préfet de

munale dand le

wice, décide

décide le

Hed de neige

la rue del

and for for

62 du 31 avet 19/0

es à percensio

for des affareit

any tany fine

liquided

1 du 13 /

frend

frend

hapiter 14

infantes.

cil.

En consité suret, le Consuil admet les diverses décisions prises par la commission Bureau d'aide Sociale. administrative su Bureau d'aide sociale, dans sa séance de ce forer. Rieg n'étant flux à l'ordre du four, la biance at levre et les membres prisen And higher afin anno. And Godart II. Bois Mog I Halle Allere Moint Our ductional Portuge Ba Hellere for of sufficient Portuge Le trige mars mil neuf cent auignante - seft, le Conseil municipal de Montataire a été convogué au siance explaordinaire à la mairie four le demanche dije-sept mars à die huvel, afing de proceder à l'élection de 15 déléquée et de 7 suffliants, en me de l'élection d'un membre du Conseil de la République qui doit avoir lieu le 7 avril 1957 dans le département. Le maine, A Seance du 17 mars 1957 Election au Conseil de la République Proces vubal de l'élection de quinze déliguée et de sept sufficients L'an mil neuf cent eniquante - seft, le dije seft du moit de mart à dije mund. le Consuil Municipal de la commune de montataire s'est raine dans la lien ordinaire de les trances, hous la frictidence de mi hearcel Cano, alfaire . Chaient princuts au représentées. M. M. La Contaillers municipany : Come alfarcel, Godare Lucing, Michang afaurice, Reger marcel, M. Roising Raymonde, M.M. ofdenhove Raymond, Farmer marcel, Bellard armand, Dicticourt Racul, Schmitt France Dankie George , June Dinie, Erig Robert, Knymaert Robert, Bat Theine, Marie Andre, Kalmant Filip, tutillart Riene, Breilly Surge (représenté fax m' Dédicount), Romance Lauis ( représente - fax mi Michnon . m - Wattelet Source ( reprisenter for m - Raining ). ablent non refrésente : 2ª gangeron. te Consil a ilu pour Secritaire In Tring Robert. le Rélident à donné lecture : 19 Des articles a la loi du 23 septembre 1948 et du décret du 24 septembre 1948, ratail à l'élection des Conseilleurs de la Republiqued; 20 Du dieret de connecation des Conseils municipans à l'éffet de procéder à l'électros de lans délignée et suffliante en vue de l'électriq de un membre du Contrit de la Republique qui doit avoit lieu le 7 avril 1957 dans le défautement. Electroy des Déliquées et des huffliants. & Friendent a sussiste invite se Conseil à procéder sans débats, au scurty second

282

buivant le système de la réprésentation proportionnelle avec afflication de la règle du plus font Chaque Butiller municipal, à l'affel de son nom, a rennis firmé au Président, son butteling reste, à l'élection de quinge déléguée et deft huffliante de vote écrit sur papier blanc. le défaintement du vote a commence à so heures 30. Il a donni la résultate ci après . Nombre de bulletins houves dans l'une : a léduire : bulleties bland ou ne contenant fat une désignation hiffitante. ou dans lesquels les votants de sont fait connaîted : 21 Meste pour le nombre des suffrages exprimed. Gradamation des resultats du Acutin vingt et un suffragel a obtener la liste communiste : Ditermination du quotient ilectoral pour les déligérés Le nombre total des suffrages expressions à été divisé far le nombre des mandats de déliépées. Le quotient obtenue est ressorté à 1, 40 Determination du quotient électoral pour les sufficients. Le nombre total des heffrages exprimés à été divisé far le nombre des mandats de puffléauts. Le quotimet obterne est restorte à Attribution des sieges à chaque liste. au quotient. Le Burcan à Inscritionment divisé le nombre des suffrages de chaque liste par le quotient ilectoral des délégués, pris par celui des suppliants lette opération a famil d'attribuer quinze higes de délégait et test sièges de suffliants à la liste communiste. - Necapitulation . a Aleun au total, la liste communiste : quinge sièges de déléquée et sept sièges de supplients Proclamation des élus Out ité prodamies déléguées : In. M. Cane cland, Michon maurice, Roger Marcel, Godart Enning, Mr. Rocking Raymonde M.M. Schmitt Trançois, Didicount Racul, Jour Donie, Father marcel, Marie ander, Adenhove Raymond, Brynant Robert, Tring Robert, Belmans Teling, Bas Trine, affactment à la liste communiste, qui out diclass' accepter le mandat. out ité proclamies suffléauts : M. M. Bellard arnand, Knyn chichel, Daudie Georges, Cestrillast Fine, Fismane Louis, 4 " Delasalle himone, Mr. Bywaert Encience, affrastenant à la liste communiste, qui out declare' accepter le mandat Observations et reclamations. heret. La seience a été levré à orge heures et out signé les membres frésents. her muchas du Couscil Municipal. & Risiclent a 9/ 3.0 Mousi titint Te Aucritan Joudin

isting

present

01129

130

taleise

it mars

en me

Famil

mund.

it Francai

Filip,

- fac

48, relatif

libertion

de la

7 Secret

Le sig mai mil neuf cent auguante - sept, le conseil municipal de montataire a convoqué en tésue ordinaire à la maine, pour le vendredé dip mai à vinigt heures Séance du 10 mai 1957 Le dig mai mil neuf cent cuiquante - sept à vingt heures houte, les manches au Consuit municifal de montataire dument convoquis le sig mai de tout térmis en bience redinaire à la mairie, tous la présidence de montione Cience, Maire. Etaicut prisent : M. M. Come, Godart, Mitpuon, all Reining, M. M. Rogood, Belmans, Far Bellers, Bring, affanie, Déclicourt, Brynaert, Bas, Schmitt, Jours, Opdenhore, Daudier, Sistellan abtauls : M. M. Sisnane, Builly , In Wattalet , excusis . In Ganghoy non excuse . mondier Tring a ité nonsme decrétaire. Le proces verbal de la précidente siance est la et adopte à l'unanimité. félection d'un mur de clôture. Monsieur le maine uppose que le mux de clôture de l'immende communal litue 31 rue de la République et 2 rue armand Demosse (ancienno profriete Subois et en manvais itat dans la partie bordant la rue armand Desnesse et qui il a ité envinegé de procéder à sa réfection. ; notre arrité en dale de ce Beauvais de 19 Juin 19 Ple Rifet. de Chif de Dive qu'il a fait itablie por m' quession architeste à briel, un profet compressant le reconstruction her fondations nouvelles, d'un mux bahut avec filasters en farfainds de fierre fré baillée /e dure de baint maximing, de 04 20 d'épaisson, de nime hauteur que celui construit en bordure de la rue de la République, and conconnement en bitoy, buxmonté d'une grille en for de 1" y de tranteur. Une porte en for de 3 mitres de largeur à 2 vantany est prévue pour accider dans la propriété La dépense résultant de l'égénetion de ces travang est évaluée affroximativement à 1.478.047 frand. I unite l'attemblie à preudre connaitsance du frofet dont il s'agit et à be prononcer her boy execution. Le Consuil Municifel afrès avoir entender les explications qui lui sont fournies, décide l'épécution des travans profetés. Autoria Monsieur le maire à traiter de gi à gré afrès affel d'affed, avec les entrepreneurs ayant consents les plus avantaquées pour la commund. La dépuse lura inspecter au crédit ouvert au budget de 1957. Chapiter 12 article pour sutution des batiments communaup.

Acquisition de humaine foux construction des tenles.

natoruelle sans la fractie ouest de Montataire.

marine le main repore qu'il a ité muitage la caiation d'une ierte

qu'à cet effet il i set mis en capport avec M' Cavillay aufusting perspriseaire

The et afference Sentis la to Juin 1957. P' le bour tafet, le decidare en duf : Manché

de temains titués lie dit " & mallet " et temant au tud à la rue des tocoles ; que ces terrenies d'une superficie de 5.464 mitres carries sout très très de que paie In house itre an

285 Que suivant pour verbal un dals du 19 avril 1957. In bordet géomètre expert à breil, a ivalué ces torrains à la somme de 1.310.200 faud. que m' Cavillon accepte ce pup et a tiqué une promesse de vente dans ce sent. Il invite dans ces consistions l'assembler à de prononcer sur cette acquisition . afrès en avoie délibère, le consuit Municipal : The le play des terrains The le proces verbal descriptif et estimatif dresse par mi bordet, géomètre - expert à buil. In la promesse de vente sousaite par mi lavillon Décide l'acquisition des terraines dont il s'agit et déligue tous fouvoires à mi le maire pour le représenter à la highature de l'acte à intervenire. Le Conseil municipal sollicite en outre le benifiée de la subvention de l'état pour l'aidon dans le fuisaccement de la dépense, avisi que la déclaration d'utilité publique de profet par application de l'acticle 22 de la loi du 30 décembre 1928. La dépense bera suipreter au crédit ouvert au budget de 1957, chapitre 22 article 1 pour acquititions a terrains. Echange de terrains avec la Ascieté Usinor. monsieur le main expose que le Conseil municipal : 1°) par délibération du 4 Juni 1954, a décidé d'alicie au profit de la tociété Usinor, la partie du cheming rural noy recomme dit "Cheming au moulins au But Theraing" comprise entre le CD 4°92 et le passage à niveau qui donne accès au lieu dit le Pout Thérain ; que cette alisisation à été autorisée par arrité de monsueux le Préfet de 1° Oche du 16 mai 1956. 30) far délibérations des 20 mai 1955 et 21 avril 1956, a décide de mottre à la charge de la Ville de montataire, l'entretien de la canalisation d'infort que la société Elsino a itablie le long de sa propriété en bordure de la rue Emile Zola, en remplacement du fosse découvert épistant anciennement et qui devinedrait sa propriété ainise que le terrain la recouvrant, d'un desperficie de 674 mètres carris, lequel derait cédé gratuite ment par la dite Avente. que par lettre du 11 octobre 1956, la societé Utino à accepte, comme suite aup pourparlors échangés précédensment, de cider en contre partie du sol du chemin dit su moulier au Pout Cherain, d'eure superficie de 2400 mitres carries : 1º) Une bande de terrain liture lieu- dit l'the Godart, cadastree Sectiony E, d'une superficie de 9080 mètres carris, comprise dans le tracé de la déviation du choming de grande communication 7º 123 dans la traverse de montataire. 3, Une autre parcelle de terrain situé lieu dit Vidpalle, d'une contenance de 6 fer mitres carries, cadastrie section D 4°42 p. recouvant le fosse de la rue timile Zola. à charge d'entretien de la camalisation par la Ville de montataire. Ces échangel de failant bans boulte de part mi d'autre. Il inite l'assemblei à se prononcer sur les opérations profiteit. Le Conseil Municipal : The les plans des terrains et les procès verbaux descriptifs et estimatifs dresses far m? Sordet , Geomite . expect à breil .

E Subois

ifailsur) and and acceder tivem cut

w a iq

unas the

manhad

unit en

met. Fastan

Sestallar

monal

u'ila

remant

' en

1, avec manue.

teta

bout

cole

ictaire

del ;

sposed

! article !

Vu la ponusse d'échange sans soulte des tereauis, souscrite par la Société les Décide l'échange des terrains indiqués ci-dessus et donne sous pourvoirs à ma le maine pour le représenter à la signature de l'acte à intervenir. Sollicite la déclaration d'ultité publique du profet, par application de l'article se la loi de 30 décembre 1928. Désigne maître huques hotaire à mello, pour intervenie au non de la kille a montatoire loss de l'établissement de l'acte qui sur dresse pour réqularisation. Acquisition de terrains affartemant à la société Usinon. Tu pour de annyé à vote and en date les co par Beauvair le se pris 1983 Ple Pifet. le chef de Birision délegai Aigue : Marile montieure le maine expose que dans le but de crèce un espace vert à proscimité au groupes d' Fabilations à Loyor modère 1 cites Jules Ulbry et Jeay. Monde ) il a di envisage l'acquisition de tercains affrantement à la boniele Minor, dont le siège boniel set à Fares is sue d'athicines et bituit lieu sit " & clos Henneloy" cadastres section 13 11 " 603 fr, 604 p The et affronné Branvais le 29 juin 1953 Ple Palit et fat délegeting - higheintlieble Dr. 605 p. 606 p et 607 p., d'une Auperficie de 3030 mitres carrés. que huivant proçes verbal en date du 21 publit 1956, hi hordet Geomitre upper à breil a évolué es terrains à la termine de 417.660 frand. que la boiste Usinor accepte ce più et a fait itablie une promesse de voute dans C ce dent. au Il inste dans ces conditions l'assembleé à le prononcer sur cette acquisition. Fin après au avoir dilibéré, le Couseil municipal : Rig Tu le play des terrains. Cah Tu le procès verbal descriptif et estimatif dresse par m'hordet, Jéonietre expert à breil. Cahie The la promesse de vente souscrite par la société "Elsinor. mon Dicide l'acquisition des torrains dont il s'agit et délegue sous pouvoirs à mansie le main pour le réprésenter à la biquature de l'acte à intervenir. H follicite la diclacation d'utilité publique du profet, par application de l'article 22 dont de la loi de 30 décembre 1928. Tentis de 17 pin 1957 Ventis de 17 pin 1957 11 donne-Eufst, de Secritanu en chaf signi Manshi abon Désigne maitre hugues notaire à Mello, pour intervenier au nom de la Ville de Le Moulataire, lors de l'itablissement de l'acte qui tira dresse pour réqularisation. abome La dépuse here impulse au cridit auvent au Budget de 1957 chapitre se adudes Jos La four acquisition de tereaux, lequel sera complèté lors de l'établissement du budget Création d'un Centre prinatal - post natal. 1.6 massieur le maine reffielle que le Consuit municipal a exprime à diverse Le reprises, soy disie de cristing dans la proprieté communale situé à une de la S 7 République (ancienne propriété Dubois) d'un centre prinatal post natal. de 1 qu'un profet a 'ste établi par m' Rousseau architecte à brail et mis au faint Le 7 four luis compte des observations formulies par la Cause Richionale de Sécurité tociale de Paris, à la suite de la demande de participation financière adressie à te te et 6 que per ailleurs, par lettre du 11 Janvier 1957, M le Directeur Départemental La dif a la bauté a donné los agrément any plans dont il i agit. pour abo attribut Julia et al moner Le Court Ple tone Pilat, le le cutaire en chif : Manché haberention

	200
	Le si i
la Società Usinon	La dépense à unisager, helle qu'elle résulte du devis estimatif, ressort à 19.662.424 franses à mili de la constructe du devis estimatif, ressort à
anviers à monsion	19. 662. 420 frances y compris les houoraires de l'architecte. Il invite l'assemblie à la la contraction
	allender a se prononcor her cette creation.
se l'article se a	Le Conseil municipal afrès avoir reme de 25 le maire toutes explications utiles. Considérant l'utilité indéscutable de l'expistence d'un tel établissement dans la localité.
	Weiste la creation d'un centre precuatal per natal et approuve le projet scoor and
de la Ville de	bollicité de l'état, du Sépartement et de la Carro Régionale de Sérmile Miale, les sub-
laxisation .	ventions pouvant être allouis pour la rialitation.
à prominite	Le Contril mennicipal s'engage for alleurs à voter en toufs utile, les ressources nécessaires
à proscimité des	pour couvrie la fasticipation restant à la charge de la Commune.
locuel est à Faris	Achelt de lait et fut de fruite pour distribution aux enfants des écoles. marche.
1 th 603 h, 604 h.	la d'affrenne le Conteil Municipal autorite monsieur le maire à traiter de que à que avec
	une sper deligeting diquialle Droving entrepasitaire à montataire, pour la fourneme du lait et des pur
Siomitre . uppert	nicessacies pour les dishibictions any enfants des violes pendant à année ca comme
	La défeuse évaluée affroximativement à 1400.000:, sur imputer an mont
de vente dans	au budget de 1957, chapitre 13 article 17, pour " Amélioration de l'hyppine destaire. Gistubilition de lait aux enbuts des écoles ".
	Fishibilion de lait aux enfants des écoles". Règie communele d'Electricité de montataire. Modification d'un avenant au
acquisition .	Cahier des charges du 21 novembre 1921. approbation.
1	Le Conteil municipal approuve la modification de l'axtede 1t de l'avenant of the an
miles used	Cabier des charges du 21 novembre 1929, établi par la regie commune
'omietre - expert	Montataire et qu'il avait affective dans la remnon du comme apres
	Il autorise monsieur le maire à représenter la commune à la trépature de l'acte
wint à monsieur	dout il s'agit.
	Abonnements à diverses publications.
ing de l'article 20	Le Couseil menicipal autorix moretieur le maire à tousoure pour à année 29.7, une
	The full to be interest all publications administratives deligned a agen:
de la Ville de	pourual official ( un )
réqularisation .	La trie Communiste et Départementale
apiter 22 actuile 1	l'École des Communes Le Répertoire administratif des maires et des Conseillers Municipany.
neut du budget	Le Répertoire Administratique au maine
	La mairie hatique
frime à diverses	Le Courual des maines de des Consullars municipaup
à 31 rue de la	& "fournal & administration des Commund curabet.
watel.	Le Pidagofishe
mis au faiit	· 6 Annequelle a Information memorphie.
rale de Sécurité	Le défense sera inspitié au credit divisé du mige a 1919, major
ucière adressie à	lus dommements à divised publications.
	attille d'une subvention à quintante managere
a Difartemental-	Pa il ha interide d'allouer à i permonie inputtique ne mice mine
	the et alformer la Conduit Municipal and i titre de particifation à l'organisation d'un factural de

an

te

6

ž

tu.

-6

mutique qui aura liere à montataire le 2 Juin pochain Le dépense sur suiputer au crédit orwert au budget de 1957, chapitre 19 arrice 6 four " actus files fulliques " Attribution d'une subvention à la Tédération Départementale des deures Laïques. Le Consuit municifal décide d'allouce à la Tédération Départementale des Deuvres va Ver et approuve une subvention de 100.000 frances, à têtre de participation à l'organistation de les fête ins. Ve love Rufot, le heutair en chif : Wande cautousle de l'Alfolep qui se déroulers à montataire le 26 mai prochanz. La dépense sera imputer au crédit ouvert au budget de 1957, chapitée 19 arciel a pour " autres files publiques". attribution d'une subvention à l'Union Cycliste montatairienne, pour organies Just alfances thing and fring de Montataire. Le tout at 13 hing 1957 all the Coutiel Menicipal divide d'allouer à l'Union appliste montatairisme, une tus en tour life l'henium melle Marchi le Coutiel Menicipal divide à l'inservitation du Grand Ring appliste de Montataire vention de 60.000 france, destincé à l'organisation du Grand Rije cycliste de montatan que cette tointé fora disputer le 18 coût prochany, à l'occasion de la fite communae. La dépense sera imputie au crédit ouvert au budget de 1957, chapitre 19 article 5, four " autres files publiques". Mucan d'aide bociste. En comité herret, le Couseil adment les diverses décisions prises par la commission administration du Proven d'aide tociale dans la tiance de ce four. Va pour recepissé Ring n' itant plus à l'order du pour, la bique est lavé et les membres frécents at Sendis le 12 avoit 1957 Le dour Rifet : Ordioni tique après lecture . Delman Haller Bellin Rois Allory Delman Haller Bellin August august todat Projecture de l'Our The it approvale . Pranvis le 27 avit 1953 Ple held at fac delegation; clef as Dennes - Argunt : elember Le vingt hois pielet mil neuf cent cinquante - sept. Le Conseil Municipal de montataire à ité convoqué su tiance ordinaire à la mairie, pour le Samedi Le maire, Séance du 27 juillet 1957 Le vuidt the puillet mil neuf cent cuiquante tept à die truit heures, les membres du Consuit municipal de montataire déciment convoqués le vinigt. hois pielle de sont reinnis en tiance ordinaire à la maine. tous la frisi-Etaient friesente : M. M. Came, Godart, Afriquenz, Mr. Roising, M. M. Rogar, Belmans, Fallend, Erig, expaire, Didicount, Remane, Brymant, Hal, Distince de l'our The at afference When Ball it for delighter to child as Juneary . helper : illusted

a

ga

25

1'a

258

280 Absends : M " Waltalet, W. Dandies, equilit ; M. M. Breily, Eestillart, Jourguery, may exercise. Mensieur Erig a ite nomme Secretaire chapita 19 arrice 6. Le proces verbal de la précédente déance est lu et adapté à l'imminute . Trojet de dévendement dans le rivière " le théraing d'eaux résiduaires provenant des loge. us cound Laigues. mente de la Cité maximoni. Quis du Conseil. centre des Occurres lain Midulieux le maire communique à l'assemblée pour avis, le dossive de la demande fissale par la Société maximoni à l'éffet d'obleuir l'autoritation de déverse dans la rivière "Le Edisainy", tion de la fate inter mai prochanj. les cany vanues provenant d'un groupe de die logements hei apparlement et situe avenue habited 19 arcicle 6 Ambroik Croyet à montataire. Le Couscil municipal afrès spancy des pièces du dossier qui lui est pisenté inne, pour organiza. Constidérant qu'aucune réclamation n'a été formule au cours de l'inquête à laquelle il a ite procede die 24 Junio are 4 Juillet 1957. utatairianne, une tut. The l'avis favorable inis par le Commissaire enquêteur cydiste de montatain Concet my avis favorable à la demande de la tociété maximui, sous réserve que cette de la fite communale tocieté frence toutes dispositions nicessaires pour assurer l'épination des camp dont il s'agit, chapiter 19 acticle 6, avant leux deversement dons la rivière. Service de la voirie. Création d'un nouvel emploi de conducteur d'autos poide Ver force réceptives leules de de cavit 1957 le dour Right : Ordioni wered. committee administrative En raison de l'importance prise par les services de la voirie et de la nécessite d'une organisation rationnelle, le Conseil municipal décide la création d'un 3ª amploi de membros freiserts out conducteur d'autos poids lourd Indices 170-230. approbation du programme teslaire pour l'année teslaire 1956-1957. alloor Le Consuil municipal, Pulature de l'Orie Tu la loi du 28 septembre 1951 (loi Barangé) The st afferende" Remain to 27 Quest 1957 "Alleft of far estimations" af a Burning - Argut : despice uluer sudan The la circulaire fréfestorale du 27 décembre 1956, réproduite au 15.0 de la Fréfecture nºs du 7 Janvier 1957 précisant les conditions d'utilisation des fonds de l'allocation seclaire Affronce les programmet d'équifement scolaire de l'année Acolaire 1956-1957, nllart proposés par les Couseils des maîtres et maîtresses dans leurs séauces des 12 avril, 16 mars, 20 mars it 1 " fuillet 1957, Savoire : il municipal de 290.000 --Ecole des garcout : hour le samedi Ewle du filles 1.726.000 .-Ceole matexuelle rue de l'Eglisi 453.000 -D Ceole maternelle rue Couis Bland \_ 235. 800 ----Cotal: 2. for 4. 800 .conformainent aux propositions annexies à la présente délibération. allocation deslaire Arogramme 1954-1955. Affectation de crédits disponibles. - muit heures, les monsieur le maine uppose que le programme d'équipement sealaire de l'école des moquies le vingt-Entertine de l'anne garcous préve pour l'anné seclaire 1954-1955 ayant ilé réalisé, une somme de nie. sous la prési-The at affersame 288. 900 france reste dispossible the light at face delegations ; illenses ising, M. M. Roque, que Mi le Directeur de l'école des garcous bollicite l'utilisation de cette Amme, à Brynaert, Bal, l'acquisition de mobilier scolaire et matériel d'enteriquement, luquels lui sont nicettaires en railon de l'audquentation constante des effectifs teolaires.

Invité à le pononcoe sur le question, le conseil municipal imet un avie favorable à l'utilisation de la somme restant disponible, conformement à la seman de Mi le Directuur de l'école des garcond. Service vicinal. Chapitres additionnels are budget de 1957. Le Couseil : Tu la loi du 21 mai 1816, l'instruction ministèrielle du 24 Juing taiwant et le rightman général her le terrice des chemins vicinaux; Tu les propositions présentes par les Inférieures pour l'établissement des chapitres aux honnels du budget de la Commune en ce qui concerne le tervice des chemins Aus favoulle M S.R. 18-9-1957 vicinary. The le budget approuve pour l'année concaute et les comptes rendent tant farte main que par le Receveur municipal, des recettes et des défenses de l'expensive président compter sont il resulte que le reliquet des réssources des chemins vicinany de cet exercice est de 4.148.311 frand. Vilibere : Le reliquet de l'exercice 1956 sur employé conformainent aux indications du tableaux dresses far le terrice vicinel. les recettes et crédite sufflémentaires non préves au budget de 1957 servent inscrite aux chapitres additionnels de ce budget, conformement aux indications des hableaup désignées ci-dessus. Remise en état d'une partie de la rue Chevalier. Monsieur le Maire communique au Conseil municipel, le profet dresse fier mi Rousseau Ingénieur voyer et relatif à l'aminagement de la rue Chevalier sur une longueur de 160 Les havany comprement le démontage de bordures existantes, la fourniture et la pour de bordures en bélog vibré, le construction de consurance en bélog, l'épiculion d'une fondes de chaussie, d'une chaussie en fierre calcaire avec invelsion employei en finiteation art 320 let 331 du Code municipal Sentin le 30 casie 1957. Le brus Right Signe Henrie et d'un revitement en gravillon et émultion. La défeuse est évalué à 2.200.000 france Il invite l'assemblei à délibérer sur cet objet. lu Opén su avoir délibére; le Conseil : Tu l'utilité des havaup envisagis, affrance le profet soumies à toy examey et leux min mig a executiviz. Autorie monsieur le maire à haiter afrès affel d'affres, avec l'entreprise Gar ayant consente le pris le plus avantagense pour la Commune. mer La défeux tre imputé au crédit auvait au budget de 1957, chapite 8 artide 4, has pour entretien des chemins vicinany. lu Play d'urbanisme. Demandes de déragations: for Mausium le maine expose qu'il a été tais par me huques hotaire à melle, agissant pour le compte de M. M. Romano, Sourceier et M. Bon - Jalland, propriétaire a terraine Situé rue Couis Mane, à mi - distance entre la rue Enide zola et rue pour l'Impatre Churchie, d'une demande de décogation formettant le construction de que leur Per criere

Sender de 21 havender 1957 Le Sone-Pielet : Ordione

290

291 maisons d'habitation. Le fait connaître que d'afrès les déspontions du play d'arbanisme, les tracaines dont il s'agit hout situés en goue non acdificanse, qu'ils sont profices à la construction et qu'an conseigneme vier ne farait devoie S'apposer à la demande présente Il invite l'attemble à formule toy avit her cet objet. Le Contail municipal afrès en avoir délibéré : Contidérant que il y a line de favoriser soutes les initiations leudant à fathier à la crise du logement facticulièrement aique à montataire Considérant que les terraines dont il s'aget sont situés dans la goue d'aggloménation, en bordure de la rue Couis Blanc planter de part et d'autre de maisous d'habitation et pourvue des élémente de viabilité ; qu'en consequence son rattachement à la zone d'habitation ne fuit presenter ancuny inconvenient Germande aux services comfétants du M. S. R. de bien vouloie accorder aux profriétaires intéresses, la diregating bollicitie Mousieur le maire expose d'autre part, qu'il a di saisi far la monday, d'un semande kudant à obtinir une décogation fermettant la construction d'une maison d'habitation sur un torraing his affartement et litre rue Giniste. Il fait connaître que d'afrès les dispositions du flan d'urbanisme, la profisée dont il s'agit est situé en zone noy adificande et que d'autre fast elle est susceptible de se houve bux le tracé de la déviation du chemin départemental y 123, lequel n'est pas encore déterminé. Invité à délibérer, le Conseil Municipal décide de réserver toy avis fusqu'au pour ai le prace de la voie profitei auxa été accité définitionment. Forveluite en diffornation de M. Derosse. Monsieur le maire espase qu'à la suite de l'orage particulièrement violent ayant éclaté à Montataire le 18 Juij donnie, certaines rues titués sans la fartie ouest de la localité out de invudées far un torrent d'ean et de boue ainsi que plusieurs immendes pour laquele les tervices de la voirie et les pompiers out en à intervenire. que des la cessation de l'orage, le personnel de la voirie sous la direction de moutient Miquoy, despisse adpoint au marie, entreprit avec le concours de l'entreprise querra-Carcy laquelle procédait à l'installation de canalisations de sont à l'égant, le ségage ment des rues reconvertes de boie et de fierres afin de retablie la cieculation; ces havang en raison de lan importance, le fourtuirement foudant dous fours entiers. Un grand nombre d'habitants l'itaint faints spontaniment any services municipany pour dépager l'entrée de leurs habitations. Le 20 Juing. Les havang de nettagage se poursuivaient abou que m. mignon arrivait rue Victor Hugo; madame Gewore qui le contentait d'attister aux efforts commund pour rétablie la situation, le prit à partie, l'invectioant violonnent, lui reprochant que la habitants le voyaint dans l'obligation de nettoyer eux-mêmes la rue dwant leurs partes afin de pormettre l'entrei de leurs voitures, allant Jusqu'à le haiter de bandit. Fuis se déchanset mon Geroose prit à factie les membres du Conseil Municipal, criant qu'il était houteny que ce soit les habitants qui se voient dans l'ablifation

Ver house recentered at 200 to 300 on East mounter Late to 30 scout 1953 & tom that pages scenter

but farmalle His

u

se

1 4,

10,

D

taire

292 de nettager le devant de leurs portes et que les Conseillors mensicipany ite, hop fainéaute pour prendre la pelle at la piache, cai abre que depuis dans four les havies comfétents avaient fait le mocionung pour rétablie la dituation. les De nombreug demains assistaicent à cette seine et manifestaient leur réprobation Medame Deroche réalisant la tournere que prenaient les événiments, de retire 195 los precipitamment. 0 Monsieur le maire solive que les paroles prononcées par mª Dercose constituent un acte de diffamation à l'adresse des membres du Conseil municipal sont il continue de demander réparation. Il propose en consiguence de poursenire l'intéresser en Justice, afinj de lui dema der réparation du prépudice moral cause aux membres du Consail municipal. 20 Cette proposition mile aux vois est adopter à l'imanimite. bib Le Couseil Municipal désigne Me maurice gavars, avocat à la Cour, 13 rue Rougement à Paris 9°, pour ultérieuxement poursuivre l'instance devant la lic Bu Juridiction competente. Les honoraires et frais pouvant résulter de cotte instance, bisont imputés au 6 crédit ouvert au budget pour dépendes imprévues. feats Attribution d'une Inbourtion à l'aurre des Colonies de Vacances des Écules 9 Ver et affronne laïques du second degré du Département de l'aile. afrès le Couseil municipal décide d'allouer à l'Oeuvre des Colonies de Vacances des Ecoles laiques du Second degré du Vépartement de l'aite, une Subvention de 0 5000 france four l'année 1957. La définse sera impulsé au crédit ouvert chapitre lo article 1 du budget de 1957, poir dépenses imprévues. Aménagement du parc municipal. Construction d'un balling. TTO monsieur le maine expose que dans le programme d'aménagement du pare de le popriété communale situé 31 rue de la République, il a été envitagé la construction d'un balling a it Il soumet à l'examine de l'attemblie, un profet dresse fax 25 f. P. Roussian archibete à breil, lequel consiste en la construction d'un batting rechandpulaire en biton arone meturant 10. 50 de lougreure sur 4 . 50 de largune et d'une profondeme Il i affiniera à un mux de soutinement de 1ª 20 de franteux surmonté d'une balustrade en for de 12. 50 de long. E La dépeuse telle qu'ille résulte du duis estimatif, ressort à 1.553.000 frances, havie du . Seai 1.338.000 france E herrurerie 121.000 frances Fath Homberie 80.000 frances Bry. Peinture Mouseur le maire invite l'assemblé à le prononcer sur la réalisation du papt. 2 Le Couseil municipal afrès avoie sutende les explications qui lui sont fourniel, her décide l'éjécution des travany profetés. de. boul The

293 En ce qui concerne les havany de magormerio, il autorise monsime à maine à traiter de que à que afrèt appel d'offret, avec l'entrepreneux ayant consenté les conditions les flut avantagement four la commune. La dépense résultant de cette construction dera inspirée au crédit ouvert au budget de 1957 chapitre 12 article 3, pour entratien des balineents communaux, lequel sur complèté loss de l'établissement du budget additionnal. Le Consuit municifal émet un avis défavorable aux demandes de Subventions présentées par : Question diverses. 1) le Conisté hational de coordination force l'organisation de la Journée hationale des Paralysis 29 mile Juge de Paiz de Cruil, à litre de farticifation aux fais de renouvellement de la et Treferences civile du 7 avril 1957 . La décision est motives par le fait que les demandes dont il s'agit ne revitent fat un carac bibliothique de la fustice de Rain de Crail lire d'intait communal. En comité lucat, le Conseil admet les diverses décisions frises par la commission adminis-Breeze d'aide tociale. hotevi du hureau d'aide bocish dans la Siance de ce pur. Rig n'étant plus à l'ordre su pur, la siance est levée et les membres présents out befai Hadden Be Wind Row Water Admin Le left adobre mit neuf cent airquante sept, le Consuil municipal de montataire a été convoqué en tique ordinaire pour le vendredé ouzo setatre à vindt hours heute. Séance du 11 octobre 1957 Le ouge aclobre mil neuf cent cuiquante - sept à vingt hund huite, les manbres de Consuil Municipal de montataire dument convogués le sept octobre, le sout cinnis me Seauce admain à la maine, sous le finidence de Montain Cane, estaire. Claicut friscule : M. M. baue, Jodant, elfiquory, Mr. Roising, Mi Roger, Mr Wattelet, M. M. Balmans, Fathur, Bellard, Tring, Didiesunt, Fernand, Bas, Schmidt, Juns, Ofdurhove, Maxie, Brilly, Abreute : M. M. Saudice, Estrillart, excusis; My Grudnoy, noy expense. Brynaert. Monsuier Trij a été nommé Sucrétaire. le procés verbal de la précédente sécure est le st adopté à l'unaminité. Construction du groupe terlaire du flameau de magenta. Approbation de marchée de qué à qué -Munisieur le maire uppour que lors de l'adjudication des travanze de construction du groupe

ta.

tones

inj:

Gen

treast

milione

Leman

rue

la

and

es\_

del

to

dget

here de

Fuction

u archi

-beton

dene

dune

uch, savoir:

u popt.

uniel ,

foir Seclarie su hancau se maquelas à laquelle il a été procédé le 11 fuiz 1957, saile à Sectaire du hameau de heaquila a mai ) il 7°9 (ilechicité) out ité adjugis : de la lote 7°1 (terratte, maconnenie, bilon armie) il 7°9 (ilechicité) out ité adjugis : de la p°1 à m Hainault Heuri à laisfreirille (oix) pour la bommer de 12,331.950 frances et le lot 7°9 à m Paché fabriel ilechicing à 1° Taase les mello (oix) pour la bomme de 334,000 frand delac anti ter Ver et affirmer war le 33 november 1957 a Prefet at far delegation; a Friend of far delegation; a Friend of far delegation; des Ac Taus ces conditions, il convient de recher cher i'il y aurait lieu un ce qui concerne fie. les lots noy adjugit, de provider à une nouvelle adjudication lux les bases de pay 337.000 fraud. au rechtfied et maforis se telle sorte que ces nouveaux frize corres fondout aux frize actuele es gn la fax tuite puissent donnex lien à des rabieil de la part des concurrents admis à frances fait à cette seconde adjudication, se de maître immédiatement avec les cutreprises ayour conducté les prije les moint éléver. Il invite l'assemblie à se promoneer sur cet objet. Le Couseil municipal afrès en avoir délibéré ; Considérant que la plus large publicité à ile donnée à l'adjudication et que par hute il n'est fat à enfirer que de nouveaux concurrents prendraient part à un que à autre fart, en civilion des variations continuelles des conditions économiques, il nouvelle openation. ne fait être envilage d'obleuir des frig plus avantiagence. qu'enfig les travang tout wegents et doivent être mis en œure dans un dilai aussi reffrache que passible. Pour toutes ces raisons, décide de traiter de gré à gré avec les intrefrement ci-apris déliques, tavoir : Entreprise quillot a Beauvais - Voisinhine 2.465.000 Lot go 2. Charpente volideage 1.466.000. Entreprise La Callendrite Lot yo 3. Elaucheite 1.741.317 Entreprise Clavel et Lacard à Faris 10! Lot 1/03 bis Romberic et conventiere 2.331.000 --Entreprise quillat à Recewais. Voisintien Lot nº 4. Menuiterie - quincaillorie 662.000 .-Social Candaque et Restements Industriels à Lot nº 5. Revetement sol asphulte Lot y . 6. Carulage I Chaisy le Roi ( Suise ) ..... 581.000-1.154. 962 .-Lot yo 7. Geneture . vibresie Butificise Warlaumont à It Sen d'Esserent Entreprise A. marco à montatairo Lot nº 8. Averenerie 70.000 to Et donne hour fouvoirs à monsieur le maire à cet effet. Réalisation d'un emprunt destiné au financement du programme d'équipement de la Régie communale d'Electrisité de montataire pour l'année 1957. 1 affrance 2 29 scholar 1953 - Right : Ardiani Anticle 1. monsieur le maire est invité à réaliser aufrès de la Caisse des Dépots et Cousient tions ou de l'une des Caisses dont elle a la gestion, aux conditions de ces établissements et a tang d'intérêt de 5:50%, l'emprent de la somme de frances : trois millions anig cent mille destini au financement du programme d'équipement de la Pérgie Communale d'êle picité de montataire pour l'annie 1957 et dont le remboursement s'effectuera en 30 annie à partir de 1958 un mayen de 100 centimes extraordinaires. Il est en consignemed, auto risé à higner le fraite à intervenire pour righer les conditions dudit empreunt. Orticle 2. Le montant de l'imprunt sera verse au Trésor Rublic, au crédit du Trésorier Payeur féricial su département et pour le compte de la commune, soit en une suile

il

293 foir, soit par fractions, à la convenance de la municipalité qui disposer à cet effet, d'un délai de big mois à datée de l'intervention du traite. article 3. Comortissemant auxa lien for annintes igales de 240. 819 foud. Les intérêtés, calculés au lang de l'imprunt, commenceront à courie le four du versement des fouds. bilog que les versements secont opéris avant ou afrès le pouit de départ du tableau d'amorfissement, les intérêts de la francière annuité boont augmentes ou dimensies en conséguence. article 4. Les remboursuments doivent cu principe îlre faits à Paris à la Causi des Dépôts et Cousie. quations. Efendant le commune pourra être autorisée sur la demande du maine, à se litien à la Caisse du Receveux des Finances de l'arrandissement, mais dans ce cas, le faianent sure être effectue un mois avant l'échéance. article 5. Court fairment non effectué à la sate de soy apigibilité fostera intérêt de pluis scoit au targ de 6%. anticle 6. La Commune l'engage à prendre à la charge, les impôts friends et futent ainsi que les droits et fais pouvant résulter du présent empresent. article 7. La commune aura la faculté d'effectuer des remboursements par anticipation au court de la decepience moitre de la période d'amortissement et avec préavis d'un ay. Cos remboursements auticifés comporterout le painnent par la commune, d'une indemnité égale au mondant d'un sumstre d'intérêts du capital rembourse par auticipation. He devout avoir lieu au moment d'une éclique. Les hebrentions de l'Elat, allouies pour l'abjet motivant le recours au crédit et dont la Carise des Dépôts et Consignations aurait ité iventuellement afficié à faire l'avance, pourrout ître affecteir a' des remboursements anticipés pour lesquels il ne sera épigé ni fréavis ni indemnité. Il me sera de même pour les réductions du montant de l'émfrunt consecutives à du rabais d'adjudication, dans la mesure ou ces réductions n'me fraîncrout aucung reversement de fouds au fritair. article 8. La Commune reconnent au Directuer Géneral de la Caise des Dépôts et Consignations, le faculté de mansfirer au nom de fout autre établissement ou service giré par la Direction finiale, le bénéfice des engagements qui baout fris any lermes du contrat defiit. Garantie d'empriment à contraction par l'office Public Intercommunal d' Habitations à Loyce modère de Creil-montataire. Projet de constructions neuvel - frontes Jean Biondi IE-Reconduction 1 in it 2ª tranches. Vu la demande formée par l'office Public Intercommunal d'Habitations à Éogue modéré de briel-montataire et leudant à obbieir la garantie d'un empreut de 73.393.193 frances récessaire pour le financement du havang de construction du groupe d'habitations Jean Biondi I, reconduc tion 1 is at 2ª hauches a moutataire. Vie le rapport établi for monsieur le maire et favorable à cette demande, Tu les articles 196 et Auwante du Code de l'Urbanisme et de l'Habitation. Vu l'arrité interministériel du 8 février 1951, Attende que la valeur du centime s'élève à 2.441.63 Vilibere :

La Ville de montataire accorde sa garantie à l'office Reblie Intercommunel d'Adritación Loyce modère de breil - montatione, pour un emperent de 73.393.193 paued, que cet organismo repropose se contracter aufris de la Caisse des Défits et Considuations agistant pour le compte, l'état, au lang de 1% pour une durie de 45 aus, en une de la construction de lagrande au cat où l'offre Rublie Intercommunal d' fabilations à loyer modère de Creif. montain destince à la location simple . pour quelque molif que ce soit, ne s'acquitterait par des sommes duies far lui aux échéanus convenues ou des intérêts moratoires qu'il auxait encourant, la Ville de montatau l'angage à cu effeduer le fairment en sit lieu et place sur simple sumande de la Caise des Sépite et Consignations adressée par lettre missive, sans Jamais pouvoir offoser le défaue se mite en reconvenent des continues dont la cristion est priver ci dessous et affectis à la garantie, ne crique que la Caisse des Dépôts et Considuations discute au fréalable l'age. nieme defaillant. En our d'assurer cette garantei, le Conseil vote pour la fériode au cours de laquele brent dies à la foir les intérêts à 1% et l'anortissement, une imposition de 880 centimes additionnelle pour une durée de 42 aus qui sera nuise en reconverment de pluis droit en cas de betain et affecter à la couverture des charges de l'imprunt à samire ; 2. 148. 631 grand par ay. le Conseil autorine d'autre part le maire à intervenir au contrat de fiet qui tous fasse entre la Caisa des Difôte et Consignations agistant pour le compte de l'état et l'office Public Intercommunal d' Habitations à Coye Modère de Criel. Montataire. Busiet vicinal de 1958. Le Gussif municipal. Vu la loi du 21 mai 1836, l'instruction ministerielle du 21 Juin Anivent et le teglement géneral sur le service des chemins vienang. Vu les propositions présenteis par les Ingénieuxs du Service vicinal. Vote l'inscription que budget de la commune, des recettes et crédite nicessaires pour le tervice des chemins vicinains fundant l'annie 1958, le tout conformiment any indications des tableaux dressés par le service viennel. Divide for afflication de la loi du 31 mars 1903, de remplacer for une taxo vicinale à déterminer par l'administration : 13) 4 pournées de prestations individualles, 30, 4 presuées de prestations her les animans st vihiculd . Figation des limites d'agglomération de la Commune sur les différentes voies qui la haverbent. Le Conseil municipal : Ve les dispatitions des articles 1th et Hh du décret 54.720 du 10 Juillet 1954, qui frient qu'un arrité interministériel doit détermina les conditions dans lesquelles les limites de l'agglomination secont figies par arrêté du maire. Tu l'article to de l'arrête interministériel du 22 puillet 1954 relatif à la signalisation router. Vu les instructions de Mi le Prifet de l'aire Prépose de figer les limites d'agglormination de la Commune tur les différentes voiet qui la praversent, de la façoy Anivante :

36

Ver it affronce tentos le 14 hovembre 1957 te dous - Kilpt ; Ordioni

297 Chenning départemental 92 ; au filomètre 16.580 avant de haverser le Thérain en venant de Chiverny. Cheming défartemental 92 embranchement : à 1 tang 300 en face l'usine astral. Cellus. Cheming départemental 123 entre 54530 et 847820 Cheming vicinal 2 de montataire à nogent, à la fonction avec l'allée des marconniers -Cheming vicinal 1 de montataire à Thiverup, à 50 miles avant les abattois de montataire en venant de Chivenny. Cheming vicinal 5 de montataire à briel, à la limite du territoire de Guil Emet le vous que m' le maire freme l'arrête conrespondant à la proposition à dessue Projet de dévertement dans la rivière "Le Chérain", d'eaux resses provenant des canalitations que se propose de construire le Syndicat Intercommunal des samp et édouts de la Région Prilloise. Avis du Conseil. Montieux le maire communique à l'attemblie pour avis, le dossuir de la demande frésenter fax le Syndicat Intercommunal des camp et édouts de la Récipion cuillaise, à l'effet d'obkuir l'autoristation de déverser provisoirement dans la rivière "Le Chirain "les sup resuis recuillies dans les cauchisations qu'il se propose de posie dans la riding ouest de la localité, en attendant la réalisation ultiment d'une station d'épuration prévue four d'en-Semble du réleace Le Couseil mennifel afrès young des fieres du dossier que lui est présente; Contriderant qu'aucune réclamation n'a ité formules au cours de l'inquête à laquelle il a ité procédé du 17 au 24 avrit 1957; he l'avis favorable émis par le Commissaire - auquêteur. Ennet un avis favorable à la semande du Syndicat Filencommunal des camp et idonte de la Région crillaire, tous réserve que cet organitme preune toutes disparitions nécessaires four que l'effluent déverse après épuration, concerponde aux conditions figées par le consul héférime d'hypicine de France le 13 février 1950 et par l'arrêté préfectoral du 7 février 1927 riglemenhaut les déversements d'eaux usées dans les rivières. Committeered Acolaires. Le Consul municipal autorise monsieur le maire à traitor de pré à qué : 10) avec le Centre de Diffusion du Évice et de la Presse, 142 houleward Diderot à Paris 12t, pour la fourniture des articles de librairie classique nicessaires aux écoles pour l'annie 1957. 24) avre mi bruile quenente libraire à bruil, pour la fourniture des articles de fafetaire et divert, nicessaires any icoles four l'annie 1957. Es défenses évaluées affronimativement à 800.000 frand et à 975.000 frand, Scrout impreteis au crédit ouvert au budget de 1957, chapitre 13 article 13, pour fournitures aux ilaire. Demande de Sursis d'inconforation. Civis du Conseil. Monsuier le maine Soumet à l'assemblie, une demande formulie par mi Tracmé Jacques, domicilié à Montataire se voltaire, insait sur les tableaux de recentement de la classe 1958, ilève des cours de Ferfectionnement de l'école hationale Professionnelle de garcons de briel, à l'effet d'obbenir un bursis d'inconforation au site de l'availe 23 Afrie en avoir détaire, le Conseil Manicipal reconnaillant le bin fondé de la demande. Eune sur avis favorable. de la loi du 31 mars 1928 her le recrutement de l'armie.

had alfrederic July & Whore the 1977 & tout offet a produce

I animant

itations a

facistore

compte de

agamente

. montatas

montatan

la Caitre

le difacet

ble l'orga-

de laquelle

centioned

ing droit

envire :

e fiet qui

de l'Etat

contataire.

it it le

wild pour

iment any

ue tage

voies qui

, qui frient

limites de

litation routene,

uter voiel

fectis à

i any

Personnel communal aménagement des rémunications à compter des 1st novembre 1957 le Consuil municipal diaide d'affliquer au fersonnel communal, le Bénéfile des distances 298 du décret 7° 57.177 du 16 février 1957, aminageant le décret nº 55.866 du to fining 1955 may Sunda afficance Sunda la 17 historia 1977 La Iron - Prafet : Ordenne fié , forlant remise au ordre des traitements et soldes des personnels civils et militaires de l'Etat à compter des 1ª novembre 1957. et 1" fanvier 1958. atteilention d'une subvention au Bureau d'aide Aveiale. le Consul Municipal décide d'allouer au Burcan d'aide Sociale de Montataire une bubvention de my million de frand au titre de l'année 1957, afin de parmetter à Sendin le Brovenske 1927 Levelin le Brovenske 1927 Le Jone - Cifet & Ordioni at Stablissement de venir en aide aux familles que les circonstances actuelles out plan Le crédit conspondant est missinit chapitre 18 article 1 dre Budget frimitif de 1957. dand sure diteration difficile . Reig n'étant plus à l'ordre du four, la biance est levre et les membres prisents out In Godart At - Poi Mongo Swatchet Belman Hallers Valland Monie Signe afres lecture. aluar Arridges Morgan Jer Oprimilia Le cuig novembre mil neuf cent cinquante seft, le Coussil Menicipal de montetaire a été convoqué en trauce aptraordinaire à la mairie, pour le bamedi neuf novembre à siege heures . Le Miaire, A Séance extraordinaire du 9 nogembre 1957 Le neuf novembre mit neuf cent cuiquante sept à tige heures, les membres du Casil municipal de montataire diment convoquier le cing novembre, de sont rémuis en sécure upter ordinaire à la maine, sous la fissidence de monsieur Cane, Maine. Etainet frescute : M. M. Come, Godart, Miduon, Mr. Roining, M. M. Reger, Belmand, Tallow, Bellard, Tring, Didicount, Pisnand, Knynaut, Bat, Schmitt, Dandier, Jens, ofdenhave. abente: In Wattelet, M. M. Marie, Knilly, Sestillart, excusis. In Gaudung non excuse. montione Tring a été nommé secrétaire. le procés verbal de la précédente téance est lu et adopté à l'unaminité. ffressing du P.N public pour voitures nº ki de la lique de tierrelaye à breil. avis du Consil. monsieur le maine informe le Consuit municipal que la S.N.C. T. a déposé un profet leudant à la suffression du passage à niveau public pour voitures nº41 de la lique de Montainer le maine donne lecture 1º ) des documents souries à l'impriste.

9-11-1+

299 Il résulte de cas documents, que la cinculation des voilures sora suffrience sur le fallage à niveau et que la circulation des fictous sera conservé 2°) des réclamations présenteir par la bociste Usinor, la bociste des Pouls et Travang en fer et la bouité des barnières et Sciences de France et d'une fitting des usagers du chenning des Pout Therianing Le Conseil Municipal afries en avoir délibéré, raffelle que la S.N.C.F. a frésente autérieurement un profet leudant au remplacement du fattage à niveau far un pattage superieux. Deux délibérations en dates du 23 fannier 1946 et du 20 Juin 1952 out ité prins par le Conseil Municipal de montataire qui a soufourt domandé soit le maintien du passage à niveau , toit son recuplacement par un passage supérieur. Le Conseil Municipal s'étoure que la S.N.C. F. qui n'a aucune qualité pour le faire, Juge de l'utilité ou de la noy utilité d'un chaning communal. Le chenning dont il s'agit cot un chenning runal, c'est une proprieté communale. La hiffression d'un chaning doit résulter d'un deilassement fait dans les formes réglemen-Aavid et non d'une décision suffrimant un pattage à niveau. Le Conscil Municipal d'étoime d'aitlant de la donnande de la S.N.C.F. que n'avait Jamais fungué à ce pour, conteste l'utilité de ce chemin puniqu'elle envisageant encore récomment la construction d'un passage supérieur. La note explication présenté par la S.N. C.F. indigne que l'on fourse faindre le Post Therain a' Montataire, en emprentant le choning se halage fusqu'à breil (près de la Place Carnot) et cutrite le pont en 2. La encore une erreur profonde est commise. La S. N. C. F. dirige la circulation but un cheming qui n'a famais ité sutreteure, qui est inondable et qui n'est fat En effet un cheming de halage affartient aux riverains furqu'à la berge, il est quive d'une secontude au profit de la navigation d'autro. col'importe quel riveraing peut interdire la circulation quand boy lui temblera et defuir la nice à l'enquête certaines d'entre sur out fait commaître leux intention de le fair. Le Conseil Municipal estime que le Pout Flixaing est une gone d'aplantion de la Les industries de montataire et notamment celles voisines de la voie ferrie ferrie Commune) envisager la création de ports sur l'aise, la voie d'accès normale serait le chemin Il secuble inconcevable que pour réaliser une économie minime funique la manaure rural due Pout Shirainy. su passage à miscan se fait fax l'agent du paste d'aispuillage, la S.N.C.F. pusse envieger la huffression d'un fassage à niveau qui oblique la commune à construire un cheming sur fluctures kilomètres dans des conditions particulièrement mércuses (construction de perre, swiliwation de la plateforme pour la mattre hors d'éau l'est une dépuse de flusiours dégaines de millions que la commune devre fai acquisition des terrauis, etc.) la tuite frendre à la charge.

I de Monta-

medi neuf

menz

mbre 1957

1 dishouting

1955 made

militaires

outataire

incher à

out place

de 1957.

sents out

>

bred du Cartiel Scance uptra .

A - 42- 2

dentwe. youte .

d, Tattered,

à breil.

i un profet ligne de

En somme la suffression du passage à niveau fora faut the réaliser une économie à la J. N. C. T. mais elle entraînera certainement une défense exces surment insportante pour la communed. Le Conteil municipal fait encore remarques qu'il a toujours demonde le mainties dans la catégorie des chemins vicinany ordinaires, du cheming vicinal 7° 16 qui ponit le cheming départemental 30183 à ce possage à niveau L'interdiction de ciculation sur le passage à noveau sure aussi une interdic. tion de circulation sur le C.V yº 16. Your es motifs, le Conseil municipal donne un avis nettement défavorable à la sufficiention du pattorge à niveau Dans le cas où la demande serait manitenne, il demande qu'il en soit crie un nouveau ou qu'il soit construit un passage supérieur. Play d'amenagement de montataire. modification de largeur d'une voie secondaire. Monsecuri le maine fait connaitre que l'attention du Conseil Municipal a se attirée sur la largeure donnée far le play d'iniciagement, a la voie qui relie le chemin sépartemental 7°123 à la feiture seixation frènce au bud de montataire. (Impasse de la République). lette voie est désignée sur le play, sous le nom de "Rue prince". Les aliquements donnés aux riverains, out ils midiqués conformément au play d'aménagement ; ils out four donne liere à des réclamations. Andrewie le chave invite le coudril municipal à déliberir sur cette question. Le Couscil municipal après en avoir dilibéré, constate : 13 que la rue déliqué "Rue frivé "est tombie dans le domaine publie communal purique la Ville a égéente et épecute accore prexuellement des travany de voirie her cate voie. 20 que la voie actuelle « 9 mitres entre facades, que l'élardissement prine à 16 mitres que le houve ite de 3 450 de chaque ide, fraffre tous les immudel qui devont nécestairement être expropries fuisque la législation sur l'alignement ne pourse pas être appliquée. 3) qu'il s'agit d'une voie d'importance secondaire qui le restora minu lorsque la siniation sur coutbuite à que le Couseil menicipal su voit par la possibilité d'approprier les propriétaires riverauit. 19 que la largue des outres voies secondaires huffortant une circulation flut importante, à été figée à 10 mitres En unsignand il demande que cette larguer de lo mitres adoptée pour la maprité des voies hecondaires de Moutatrie, sait éfalement adoptée pour la voie désignée " Rue peivie " et qu'un addilif boit porte dans ce seul, Utrichection d'une subvention au Comité des Colonies Scolaires de Torcances de Monstataire. Le lactuit municipal décide à alloner au Comité des Colonies de declances de Montataire, une helverling le 800.000 france, au titre de l'armie 1957. Cette dépense lora imputés au crédit ouvert chapitre 17 article 2 yodari

300